

CDPQ Infra inc.

Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal

Étude d'impact sur l'environnement

déposée au ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Volume 3 — Annexes



Avril 2016

Projet de transport collectif dans l'axe A10/Centre-ville de Montréal

Étude d'impact sur l'environnement

déposée au ministre du Développement durable,
de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

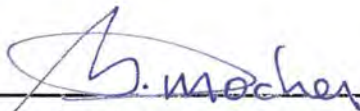
Approuvé par :

CDPQ Infra inc.



Jean Marc Arbaud
Directeur général adjoint

CIMA+



Martin Durocher, géo., M.Sc.Env.
Directeur Environnement

Dossier : 3211-08-012

N/D : 210-1002-10-05-00C (R01)

Date : 2016-04-01

CDPQ Infra inc.
Centre CDP Capital
1000, place Jean-Paul-Riopelle
Montréal (Québec)
H2Z 2B3

ÉQUIPE DE RÉALISATION

CDPQ INFRA INC.

Nom	Rôle
Jean Marc Arbaud	Directeur général adjoint
Daniel Smith	Directeur, Système de transport collectif axe A10/centre-ville de Montréal
Denis Andlauer	Directeur, Opérations
Virginie Cousineau	Directrice, Affaires publiques
François Laplante	Directeur adjoint, Construction et estimation
Marie-Michèle Paul	Conseillère, Communications et affaires publiques

CIMA+ ET COLLABORATEURS

Nom	Rôle	Firme
Direction et intégration		
Gérald Lavoie, ing. (OIQ 33329)	Directeur des études	CIMA+
André Thibeault, urb., M.ing. (OUQ 901)	Intégrateur technique	CIMA+
Martin Durocher, géog., géol., M.Sc.Env. (OGQ 369)	Directeur environnement	CIMA+
Jean-François Demers, ing., M.Sc.A., PMP (OIQ 39886)	Édition	CIMA+
Environnement		
Stéphanie Besner, biol., M.Sc.	Chargée de l'étude d'impact	CIMA+
Carolle Gosselin, biol., M.Sc.	Évaluation des impacts cumulatifs	CIMA+
Maria Mendez de Lopez, ing., Ph.D., PA LEED	Milieu physique	CIMA+
Annie Croteau, biol., B.Sc.	Milieu biologique	CIMA+
Claudia Diaz, ing., M.Env.	Milieu humain	CIMA+
Raymond McNamara, ing.f.	Composantes urbanistiques, patrimoniales et visuelles	CIMA+
Corinne Fleury, géog., M.Sc.	Responsable, EES Phase I	CIMA+
Michel Pearson, ing., M.Sc.	Responsable, acoustique	Soft dB
Pierre-Claude Ostiguy, ing. jr, M.Sc.	Composantes acoustiques et vibrations	Soft dB
François Véronneau, B.A.	Responsable, archéologie	Ethnoscop
Martin Royer, M.A.	Coordinateur, archéologie	Ethnoscop
Mathieu Sévigny, M.Sc.	Archéologue préhistorien	Ethnoscop
Hugo Comète, B.A.	Archéologue historien	Ethnoscop
Architecture		
Éric Girard, architecte, OAQ, OAA, (OAQ 3147)	Architecture stations et équipements connexes	G CBD Architectes

Nom	Rôle	Firme
Audrey Laberge, arch. (OAQ 5462)	Architecture stations et équipements connexes	GCBD Architectes
Marianne Boivin, M. Arch.	Architecture stations et équipements connexes	GCBD Architectes
Anouk Boucher-Pilon, arch. (OAQ A4873)	Architecture stations et équipements connexes	GCBD Architectes
Ingénierie		
Marc-André Renaud, ing. (OIQ 140261)	Tracé et géométrie	CIMA+
Sylvain Busson, ing.	Matériel roulant et mesures d'urgences	Groupe Setec
Guillaume Bouvatier, ing.	Système de transport et exploitation	Groupe Setec
Jan Jaworski, ing., M. ing. (OIQ 145459)	Ouvrages d'art et tunnels	CIMA+
Marie-Claude Michaud, ing., M.Sc.A.	Ouvrages d'art et tunnels	CIMA+
Stefan Zmigrodzki, ing. (OIQ 35483)	Ouvrages d'art et tunnels	CIMA+
Véronique Barry, ing., M.ing. (OIQ 5001138)	Ouvrages d'art et tunnels	CIMA+
Marc-André Tousignant, ing. (OIQ 119801)	Transport et circulation	CIMA+
Marina Fressancourt, géogr. M. Urb.	Transport	CIMA+
Sylvie Leclerc, géog.	Géomatique	CIMA+
Véronique Dufort, ing. (OIQ 5002156)	Géomatique	CIMA+

REGISTRE DES ÉMISSIONS

Émission	Date	Description
R00	2016-03-23	Émission officielle, pour transmission au MDDELCC par CDPQ Infra
R01	2016-04-01	Émission officielle révisée, pour transmission au MDDELCC par CDPQ Infra

Liste des annexes

ANNEXE A : Évaluation environnementale de site, phase 1

ANNEXE B : Puits de captage d'eau dans l'aire d'étude à Brossard

ANNEXE C : Composition des principaux îlots de végétation terrestre du secteur d'aménagement Montréal

Annexe C 1 Composition de la végétation au square Dorchester et en périphérie

Annexe C 2 Composition de la végétation à la place du Canada

Annexe C 3 Composition de la végétation au Faubourg-Sainte-Anne

Annexe C 4 Composition de la végétation au parc Olier

Annexe C 5 Composition de la végétation au square Gallery

Annexe C 6 Composition de la végétation au square Saint-Patrick

Annexe C 7 Composition de la végétation aux abords du Pont Wellington

Annexe C 8 Composition de la végétation au parc Tansey

Annexe C 9 Composition de la végétation au parc Joe-Beef

Annexe C 10 Composition de la végétation au des Apprentis

Annexe C 11 Composition de la végétation au parc des Cheminots

Annexe C 12 Composition de la végétation au carré d'Hibernia

Annexe C 13 Composition de la végétation au parc Saint-Gabriel

Annexe C 14 Composition de la végétation au parc Le Ber

Annexe C 15 Composition de la végétation au parc Marguerite-Bourgeois

Annexe C 16 Composition de la végétation terrestre aux abords nord du pont Île-des-Sœurs, sur l'Île de Montréal

Annexe C 17 Composition de la végétation terrestre aux abords sud du pont Île-des-Sœurs, sur l'Île de Montréal)

Annexe C 18 Composition de la végétation terrestre aux abords du pont Île-des-Sœurs et du pont Champlain, à l'Île des Sœurs

ANNEXE D : Composition des principaux îlots de végétation terrestre du secteur d'aménagement Rive-Sud

Annexe D 1 Composition de la végétation aquatique et riveraine du fleuve Saint-Laurent

Annexe D 2 Composition floristique des herbiers aquatiques du Saint-Laurent

Annexe D 3 Végétation des bandes riveraines du fossé Daigneault

Annexe D 4 Principales espèces végétales aquatiques et riveraines de la rivière Saint-Jacques

Annexe D 5 Photographies de la végétation des bandes riveraines du fossé Daigneault

Annexe D 6 Photographies de la végétation des bandes riveraines du ruisseau Des Prairies

ANNEXE E : Végétation aquatique riveraine

Annexe E 1 Composition de la végétation terrestre sur les Îlots du chenal maritime et aux abords du pont Champlain, à Brossard

Annexe E 2 Composition de la végétation terrestre au parc de la Terre et terrains vacants adjacents

ANNEXE F : Espèces floristiques à statut particulier

ANNEXE G : Oiseaux nicheurs

Annexe G 1 Liste des espèces de l'Atlas des Oiseaux nicheur du Québec pour les parcelles 18XR13, 18XR14 et 18XR23 (1er + 2e Atlas), en date du 15 septembre 2014

ANNEXE H : Milieux humides

Annexe H 1 Milieux humides du fleuve Saint-Laurent

Annexe H 2 Milieux humides du secteur d'aménagement Rive-Sud

Annexe H 3 Composition de la végétation des milieux humides au parc de la Terre

ANNEXE I : Faune ichthyenne du fleuve Saint-Laurent

Annexe I 1 Liste d'espèces de poisson dans le fleuve Saint-Laurent

Annexe I 2 Information sur les lieux de reproduction du poisson

Annexe I 3 Carte faunique 2 – poisson

ANNEXE J : Études sonores (Soft dB)

Annexe J 1 Étude du climat sonore (Soft dB, 2016a)

Annexe J 2 Modélisation théorique de la contribution sonore d'un métro léger et gestion du bruit en phase exploitation (Soft dB, 2016b)

ANNEXE K : Sites patrimoniaux

Tableau K 1 Inventaire des sites patrimoniaux dans l'aire d'étude élargie

ANNEXE L : Contraintes et enjeux associés aux ressources archéologiques

Annexe L 1 Tableau L-1 Sites et secteurs d'intérêt archéologiques dans l'aire d'étude élargie

Annexe L 2 Plan L-1 – Distribution et état des sépultures site BiFj-37

Annexe L 3 Plan L-2 – Synthèse stratigraphique, site BiFj-37

ANNEXE M : Exemples de mesures d'atténuation

Annexe M 1 Exemples de mesures d'atténuation

Annexe M 2 Lignes directrices pour l'établissement d'un programme de contrôle du bruit lors des travaux de construction

ANNEXE A

ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE, PHASE 1

CDPQ Infra

Évaluation environnementale de site Phase I

Transport collectif Axe A10/Montréal

Dossier CIMA+ : 210-1002-10

Février 2016



CDPQ Infra

Évaluation environnementale de site Phase I

Transport collectif Axe A-10/Montréal

Dossier CIMA+ : 210-1002-10

Février 2016

Préparé par : _____
Corinne Fleury, M.Sc. ÉESA

Vérifié par : _____
Martin Durocher, géo. M.Sc. Env.

ÉQUIPE DE PROJET

Caisse de dépôt et placements du Québec Infra (CDPQ Infra)

Responsable du projet : Daniel Smith

CIMA+

Directeur de projet : Martin Durocher
Chargée de projet : Corinne Fleury
Ingénieure de projet : Claudia Diaz
Professionnelle : Martine Sirois
Dessinatrice : Sylvie Leclerc
Éditrice : Marie-Christine Ekedí

DISTRIBUTION

Version papier

1 copie CDPQ Infra

Version électronique

1 copie CDPQ Infra

1 copie CIMA+

RÉFÉRENCE À CITER :

CIMA+. Février 2016. *Évaluation environnementale de site Phase I. Transport collectif Axe A-10/Montréal.* Rapport de CIMA+ pour CDPQ Infra, 25 p. + figures et annexes. Dossier 210-1002-10.

TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION.....	1
1.1	Contexte et objectifs.....	1
1.2	Approche méthodologique	1
1.3	Conditions et limitations	2
2.	DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TRACÉ À L'ÉTUDE	4
2.1	Emplacement du tracé à l'étude.....	4
2.2	Tracé et variante à l'étude.....	4
2.3	Usage actuel des terrains à l'étude et de ses environs.....	5
2.4	Zonage des terrains du tracé à l'étude et de ses environs	6
2.5	Topographie	6
2.6	Géologie.....	6
2.7	Dépôts de surface	7
2.8	Pédologie	8
2.9	Hydrologie et hydrogéologie	8
3.	REVUE DOCUMENTAIRE	9
3.1	Registre foncier du Québec	9
3.2	Terrains contaminés.....	9
3.2.1	Répertoire des Terrains Contaminés.....	9
3.2.2	Inventaire des Sites Contaminés Fédéraux.....	10
3.3	Informations des autorités gouvernementales	11
3.3.1	MDDELCC.....	11
3.4	Régie du bâtiment.....	12
4.	USAGES HISTORIQUES DU TRACÉ ET DE SES ENVIRONS	13
5.	VISITE DU TRACÉ À L'ÉTUDE	16
5.1	Condition générale des terrains du tracé à l'étude.....	16
5.1.1	Surface	16
5.1.2	Puits d'observation	16
5.1.3	Cours d'eau et milieu humide.....	16
5.2	Bâtiments	16
5.3	Entreposage de produits dangereux ou inconnus.....	17
5.4	Stockage en surface	17
5.5	Remblai	17
6.	BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX	18

7.	RECOMMANDATION DE GESTION	22
7.1	terrains visés par l'application de la section IV.2.1 de la LQE.....	22
7.2	terrains visés par Article 65 de la LQE.....	22
7.3	Gestion des sols contaminés excavés.....	23
8.	CONCLUSION ET RECOMMANDATION	24

TABLEAUX

Tableau 1	Zonage des terrains dans l'aire d'étude restreinte
Tableau 2	Dossiers du répertoire des terrains contaminés
Tableau 3	Inventaire des sites contaminés fédéraux
Tableau 4	Bilan des enjeux environnementaux

CARTES

Carte 1	Emplacement de l'aire d'étude
Carte 2	Bilan des enjeux environnementaux

ANNEXES

Annexe A	Zonage des terrains dans l'aire d'étude restreinte
Annexe B	Registre foncier
Annexe C	Terrains contaminés
Annexe D	Informations reçues des autorités gouvernementales
Annexe E	Régie du bâtiment
Annexe F	Photographies aériennes et plans d'assurance-incendie consultés

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

En vue de mettre en place un système de transport collectif de type léger sur rail (métro léger) entre la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal, dans l'axe de l'autoroute 10 et du nouveau pont sur le Saint-Laurent (NPSL), la Caisse de dépôt et placement du Québec par le biais de sa filiale CDPQ infra, souhaite réaliser une évaluation environnementale de Phase I des terrains visés par ce projet.

Les objectifs de l'évaluation environnementale de site Phase I sont :

- Établir l'historique des terrains situés le long du tracé du projet à l'étude et des secteurs environnants afin de vérifier si certaines activités industrielles ou commerciales à risque s'y sont déroulées;
- Évaluer si les terrains situés le long du tracé à l'étude sont susceptibles d'avoir été contaminés par les activités actuelles ou historiques s'y étant déroulées;
- Recommander les travaux de caractérisation qui seraient requis à la lumière des informations obtenues.

Aux fins du présent rapport, le site à l'étude correspond aux terrains situés dans une zone d'étude restreinte correspondant à une emprise de 30 mètres de part et d'autre du centre du corridor prévu pour le métro léger, ainsi que les terrains faisant partie de la réserve foncière du projet, telle qu'établie en date du 2 février 2016. La réserve foncière inclue les emplacements des stations, de l'atelier dépôt et des stationnements incitatifs prévus, ainsi que les aires de travail.

L'évaluation des impacts reliés aux usages actuels et historiques des terrains met l'emphase sur les portions du tracé en aérien, en tranchée couverte et au sol, qui couvrent la majorité du tracé à l'étude. Les terrains traversés par la portion du tracé en souterrain au roc (en tunnel), située dans les arrondissements montréalais du Sud-Ouest et de Ville-Marie, sont pris en compte uniquement dans la perspective de la mise en place de structures auxiliaires liées à la construction en tunnel (édicules pour sortie d'urgence et poste de ventilation).

La présente étude de Phase I est réalisée parallèlement à la réalisation d'une évaluation des impacts environnementaux (ÉIE) du projet de transport collectif dans l'axe A10 et en vue de constituer une annexe à cette étude. Dans ce contexte, la description du site à l'étude et du projet ne seront que brièvement abordés à ce rapport, ces éléments étant abondamment décrits à l'ÉIE.

1.2 APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche d'évaluation environnementale de site Phase I s'inspire des lignes directrices publiées par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) dans son guide *Évaluation*

environnementale de site phase I, CSA Z768-F01 et de la démarche proposée au Guide de caractérisation des terrains du MDDELCC (2003¹).

L'étude d'évaluation environnementale de site Phase I est réalisée selon les trois principales étapes suivantes :

- a) **Revue documentaire** des dossiers et des informations historiques pertinentes aux terrains du tracé à l'étude (plan, carte, lettre, rapport, etc.).
- b) **Visite du site** afin d'identifier sur place d'éventuels indices de contamination, ainsi que les impacts sur sa qualité environnementale ayant pu être engendrés par les activités pratiquées sur la propriété et les terrains adjacents.
- c) **Évaluation** de l'information et rédaction du rapport.

Dans l'option d'arrivée en aérien au centre-ville de Montréal, certains bâtiments présents le long de la rue Dalhousie, dont le bâtiment du « New City Gas » et l'Édifice Rodier, pourraient devoir être démantelés dans le cadre du projet. Aucune visite de ces bâtiments n'a été effectuée dans le cadre de l'étude de Phase I. Les préoccupations environnementales généralement rattachées à la présence d'amiante, de MIUF, de peinture au plomb, de moisissures, etc., lors de la démolition d'anciens bâtiments n'ont pas été traitées dans cette étude.

Certains aspects (espèces floristiques ou fauniques particulières, bruits et vibrations, cours d'eau et milieu humide, habitats sensibles) ne seront pas non plus abordés dans la présente étude puisqu'ils sont spécifiquement traités à l'ÉIE.

Enfin, aucune demande d'accès à l'information n'a été adressée aux autorités gouvernementales dans le cadre de la présente étude de Phase I pour des motifs de confidentialité du projet au moment de la présente étude.

1.3 CONDITIONS ET LIMITATIONS

Le présent rapport a été préparé à la demande de CDPQ Infra, dans le contexte déterminé par les termes spécifiques du mandat accordé à CIMA+. Aucune copie en tout ou en partie de ce rapport ne peut être réalisée par un tiers sans le consentement explicite de CDPQ Infra.

Les constatations présentées dans ce rapport sont strictement basées sur les informations consultées par CIMA+. En aucun temps CIMA+ ne pourra être tenue responsable d'erreur ou omission attribuables à une information non consultée dans le cadre de l'évaluation environnementale de Phase I, à la non-disponibilité d'une information pertinente à l'appréciation environnementale du site à l'étude ou en raison de l'inexactitude d'une telle information.

¹ Aux fins de ce document, le sigle MDDELCC est utilisé pour désigner indistinctement les appellations antérieures des ministères du Développement Durable, de l'Environnement, de la faune et des Parcs (MDDEP), du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), de l'Environnement et de la Faune (MEF) et de l'Environnement (MENV et MENVIQ).

L'évaluation environnementale de Phase I ne prétend pas couvrir de manière exhaustive l'ensemble des enjeux environnementaux possibles des terrains à l'étude, ni couvrir les sites ponctuel de sols contaminés. Par conséquent, le contenu du rapport ne doit en aucun temps être considéré comme un jugement définitif, complet ou final de la contamination ou de tout autre aspect environnemental rattaché aux terrains à l'étude.

Les conclusions et recommandations de cette étude représentent notre opinion professionnelle, au meilleur de notre connaissance, au moment de la préparation de ce rapport.

Toute opinion concernant l'application ou la conformité aux lois et règlements apparaissant dans ce rapport est exprimée sous toute réserve et ne doit, en aucun temps, être considérée comme un avis juridique ou se substituer à un tel avis.

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU TRACÉ À L'ÉTUDE

2.1 EMBLACEMENT DU TRACÉ À L'ÉTUDE

Bien que le tracé pour l'implantation du projet de système de transport collectif ne soit pas définitif, il est possible de circonscrire géographiquement le corridor à l'étude. Celui-ci a une longueur d'environ 15 km. Tel que montré à la Carte 1, ce corridor s'insère dans l'emprise de l'autoroute 10, entre l'autoroute 30 et la route 132 sur la Rive-Sud, le Nouveau pont sur le Saint-Laurent (NPSL) qui remplacera l'actuel pont Champlain, les terrains à l'ouest de l'autoroute Bonaventure et le centre-ville de Montréal.

Le projet s'inscrit dans les territoires municipaux de la Ville de Brossard, compris dans l'agglomération de Longueuil, ainsi que dans les arrondissements de Verdun, Sud-Ouest et Ville-Marie de la Ville de Montréal.

2.2 TRACÉ ET VARIANTE À L'ÉTUDE

Le tracé à l'étude débute à l'intersection des autoroutes A10 et A30 sur la Rive-Sud, pour se terminer au centre-ville de Montréal. Le projet prévoit l'implantation de cinq (5) stations le long du tracé, dont deux avec un stationnement incitatif, et d'environ 15 km de voies doubles. Deux options d'entrée et de station terminale au centre-ville de Montréal font actuellement l'objet d'un examen plus détaillé. L'équipe de projet réalise actuellement les études nécessaires à l'optimisation du tracé et des options de stations terminales. Le tracé et les options sont présentés plus en détail d'est en ouest, ci-après.

Rive-Sud

Sur la Rive-Sud, la station terminale est située dans le quadrant sud formé par l'intersection des autoroutes A10 et A30. Une structure dédiée permet l'insertion du corridor ferroviaire dans le terre-plein central de l'autoroute 10, jusqu'aux abords du NPSL à l'ouest. Ce tracé, principalement situé au niveau du sol, emprunte les actuelles voies réservées pour autobus situées dans le terre-plein central de l'A10. Sur le NPSL, le système utilise le tablier central du pont, lequel sera dédié au transport collectif.

Montréal

Le tracé ferroviaire traverse l'île des Sœurs dans l'axe de l'A10, puis passe au-dessus du chenal de l'île des Sœurs par une structure aérienne dédiée. Sur l'île de Montréal, le tracé s'aligne au sol dans l'axe de la rue Marc-Cantin située sur les terrains de la Pointe Saint-Charles (PSC), avant de s'enfoncer en souterrain, de manière à passer sous le corridor ferroviaire du CN à l'entrée du pont Victoria. À partir de ce point, deux (2) options de tracé pour l'entrée au centre-ville de Montréal sont actuellement étudiées.

Option de tracé en aérien

Dans cette option, le tunnel se poursuit au-delà du canal Lachine (bassin Peel), pour refaire

surface dans les environs de la rue Ottawa, le long du côté ouest des voies surélevées du CN. Le tracé s'élève par la suite à partir du niveau du sol pour terminer en structure aérienne menant à la station terminale, située au sud de la place Bonaventure, à l'intersection de la rue Saint-Antoine.

Option de tracé en souterrain au roc (tunnel)

Cette option prévoit la poursuite du tracé en tunnel, jusqu'à la station terminale, laquelle serait localisée également en souterrain, près de la Place du Canada, dans l'axe de la rue Peel.

Aux fins de la présente étude, le tracé a été divisé par secteurs afin d'en faciliter la description. Ces secteurs correspondent aux territoires de Brossard et aux arrondissements montréalais de Verdun, du Sud-Ouest et de Ville-Marie.

2.3 USAGE ACTUEL DES TERRAINS À L'ÉTUDE ET DE SES ENVIRONS

De l'est vers l'ouest, les usages actuels se trouvant dans la zone d'étude restreinte sont spécifiés ci-après.

Secteur Brossard

Le tracé se situe dans l'emprise de l'autoroute 10, depuis la ville de Brossard jusqu'à l'entrée du Nouveau pont sur le Saint-Laurent. Des secteurs résidentiels et commerciaux sont présents de part et d'autre de l'autoroute 10. La station terminale du SLR (terminus, atelier-dépôt et stationnement incitatif) se situe dans le quadrant sud de l'intersection A-10/A-30. Les terrains retrouvés à cet emplacement sont à vocation agricole.

Secteur Verdun

Le tracé proposé se situe dans l'emprise de l'autoroute 10 de la sortie du Nouveau pont sur le Saint-Laurent jusqu'à la nouvelle structure aérienne dédiée de l'île des Sœurs avant d'arriver dans l'arrondissement du Sud-Ouest. Des secteurs résidentiels et commerciaux sont présents de part et d'autre de l'autoroute 10.

Secteur Sud-Ouest

Le tracé longe la rue Marc-Cantin en aérien avant de s'enfoncer en tranchée couverte puis au roc au niveau du corridor du CN à l'entrée du pont Victoria. Le tracé traverse en souterrain un secteur industriel jusqu'au secteur du bassin Peel. Le secteur industriel comprend, entre autre, les voies ferrées du CN situées au nord de la rue Marc-Cantin, le poste électrique Viger d'Hydro-Québec, Les distilleries Sazerac du Canada, le terrain Bullion, l'atelier des forgerons de Parc Canada et la voirie de Montréal.

Secteur Ville-Marie

Option de tracé en aérien

Le tracé refait surface au nord du bassin Peel, puis longe les terrains du côté ouest des voies ferrées du CN jusqu'en station terminale. Ces terrains sont occupés par des stationnements et des bâtiments commerciaux ou industriels (bâtiments à louer, les bureaux du SPVM, le bar *New*

City Gas, le magasin de décoration intérieur *West Elm*, l'Édifice Rodier, la compagnie de sérigraphie sur textile *Artex*, la compagnie d'édition de logiciels numériques Autodesk).

Option de tracé en souterrain au roc (en tunnel)

Le tracé projeté traverse le bassin Peel et se poursuit dans l'axe de la rue Peel jusqu'à la station terminale, près de la Place du Canada. Les terrains en surface de ce tracé sont occupés principalement par des stationnements et des bâtiments commerciaux (concessionnaire Volkswagen) et institutionnels (É.T.S).

2.4 ZONAGE DES TERRAINS DU TRACÉ À L'ÉTUDE ET DE SES ENVIRONS

Une synthèse des classes d'usages permises selon les règlements d'urbanisme des villes de Brossard et de Montréal est présentée au Tableau 1 ainsi qu'à la carte de zonage insérée à l'Annexe A. Les extraits des plans et des grilles de zonage des différents secteurs sont également insérés à l'Annexe A.

De façon générale, les terrains situés dans le secteur de Brossard sont voués à des infrastructures et services de transport public. Dans le secteur de Verdun, le zonage des terrains permet également les commerces, industries de prestige et équipements collectif. Dans le secteur Sud-Ouest, le zonage des terrains sont liés à l'industrie et au commerce lourd. Dans le secteur de Ville-Marie (option aérien et tunnel), les terrains sont généralement zonés mixtes, autorisant les commerces, les services et les industries en secteur désigné.

2.5 TOPOGRAPHIE

De façon générale, la surface des terrains aux abords du pont Champlain est relativement plane, tant du côté de Montréal et de l'île des Sœurs que de la Rive-Sud. Cependant, le relief de l'aire d'étude s'élève vers le nord-ouest, à l'approche du Mont-Royal.

Selon les informations topographiques des cartes du Ministère des Ressources naturelles du Québec (MRN) 31H05-200-0202 et 31H06-200-201, l'élévation moyenne par rapport au niveau de la mer des terrains aux abords du pont Champlain est d'environ 16 m sur l'île de Montréal, de 14 m sur l'île des Sœurs et de 15 m sur la Rive-Sud. L'élévation maximale sur les berges du fleuve, d'environ 19 m, est notée du côté de Montréal, à l'intérieur de l'espace délimité par la bretelle du pont Champlain pour l'autoroute Bonaventure.

L'élévation du terrain au centre-ville de Montréal est en moyenne autour de 20 mètres par rapport au niveau de la mer, mais augmente graduellement vers le nord-ouest pour atteindre près de 60 mètres le long de la rue Sherbrooke. Un dénivelé de plus de 20 m caractérise la pente de l'ancienne terrasse fluviale située entre les rues Saint-Antoine et René-Lévesque.

2.6 GÉOLOGIE

Selon Clark (1972), la roche en place dans l'aire d'étude correspond aux calcaires de la Formation de Tétréauville du Groupe de Trenton à l'ouest et aux shales noirs du Groupe d'Utica à l'est, tous

deux datant de l'Ordovicien moyen. Le shale d'Utica est rencontré tout au long du corridor incluant l'est de l'île de Montréal, L'Île des Sœurs et le secteur de Brossard aux abords du fleuve (Rive-Sud). L'extrémité est de l'aire d'étude laisse apparaître des shales gris, silteux et micacés et des grès de la Formation Nicolet de l'Ordovicien supérieur.

2.7 DÉPÔTS DE SUFACE

Dans le secteur de Montréal, les dépôts meubles naturels surmontant la roche en place incluent les dépôts de till non différenciés des épisodes glaciaires de Malone et de Fort Covington et des sédiments d'eau profonde, argile et limon calcaire, avec coquillages marins, résultat de l'épisode de la mer de Champlain. Ces dépôts meubles peuvent atteindre localement des épaisseurs supérieures à 15 m.

Les dépôts meubles le long des berges du fleuve Saint-Laurent sont le résultat de divers épisodes de remblayage, en particulier dans le secteur de la Pointe Saint-Charles (voir Figure 1 ci-dessous). Ce secteur d'environ 920 000 m² est aussi connu comme l'ancien « Technoparc » ou « Autoparc Victoria ».

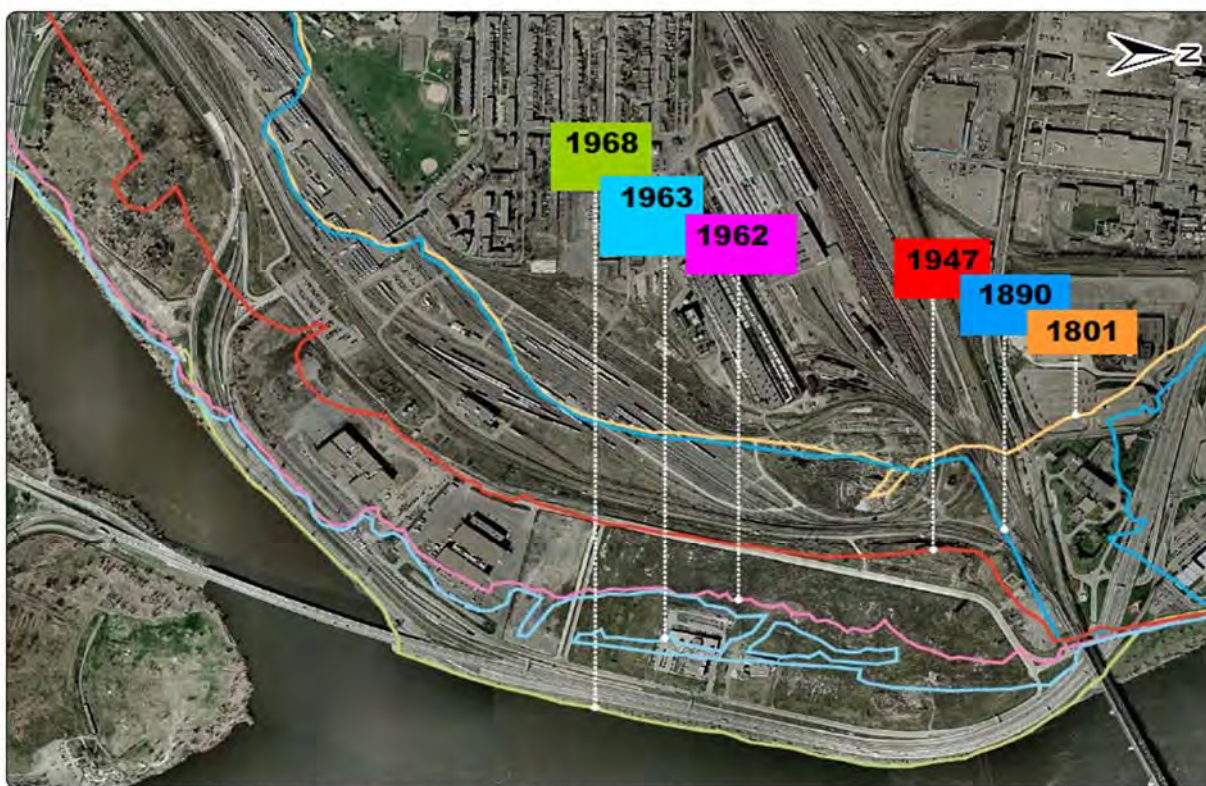


Figure 1 : Évolution des berges du Saint-Laurent, Pointe-Saint-Charles

Sur l'île des Sœurs aux abords de l'autoroute 15, un remblai composé de silt et de sable dont l'épaisseur varie entre 1,8 m et 9 m repose sur le sol naturel composé de silt sableux à silt argileux avec traces des graviers et identifié comme un till glaciaire (Dessau-CIMA+, 2013). Cette unité repose sur le roc, un shale noir.

Selon la carte de la région de La Prairie – Saint-Jean (Dion et Caron 1979), les dépôts meubles de l'aire d'étude sur la Rive-Sud sont principalement constitués d'argile de la mer de Champlain, parfois recouverte d'une couche de moins de 2 m de sables marins ou de basses terrasses du proto Saint-Laurent. Le till se trouve à plus de 6 m de profondeur et les dépôts meubles peuvent atteindre des épaisseurs supérieures à 15 m.

2.8 PÉDOLOGIE

Les sols agricoles dans l'aire d'étude sont retrouvés uniquement à Brossard (Rive-Sud) et principalement dans les secteurs sud et nord-est de l'intersection des autoroutes 10 et 30. Sur la carte pédologique de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA, 2008, feuillet 31H06201), les sols retrouvés dans le secteur mentionné sont classifiés en grande majorité comme du loam limono-argileux, avec quelques secteurs classifiés comme du loam sableux ou simplement du loam.

2.9 HYDROLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

L'écoulement régional des eaux souterraines dans l'aire d'étude est fortement influencé par la présence du fleuve Saint-Laurent, vers lequel se dirigent les eaux. Du côté de l'Île de Montréal les eaux souterraines se dirigent, de façon générale, vers l'est, tandis que du côté de la Rive-Sud, la direction générale d'écoulement s'effectue vers l'ouest.

Selon la « Carte hydrogéologique de l'île de Montréal et des Îles Perrot et Bizard » (Bériault et Simard, 1978), l'écoulement régional est dominé par la topographie et se fait du centre de l'île vers la périphérie. L'écoulement des eaux souterraines en profondeur se fait à travers la roche en place fracturée. Sur la berge gauche du Saint-Laurent (secteur de la Pointe-Saint-Charles), l'eau souterraine coule à travers les schistes de Lorraine et de l'Utica.

La réalimentation de la nappe d'eau souterraine est établie à approximativement 11 % de la précipitation totale annuelle. La recharge se fait plus rapidement sur les aires non pavées, telles que rencontrées sur les berges du Saint-Laurent dans l'aire d'étude. Selon Bériault et Simard (1978), les eaux souterraines de l'île de Montréal sont très chargées en sels minéraux, avec une teneur moyenne de 945 mg/L pour une profondeur moyenne de puits de 52 m. Une augmentation des concentrations des ions sodium et chlorure est notée dans les puits plus profonds.

3. REVUE DOCUMENTAIRE

La revue commentée des documents consultés dans le cadre de cette étude est présentée ci-après.

3.1 REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC

Le registre foncier disponible à l'adresse : <http://www.mrnf.gouv.qc.ca/foncier/registre/index.jsp> a été consulté en ligne en date du 4 février 2016.

Au moment de rédiger le présent rapport, des informations étaient toujours en attente concernant les terrains à l'étude. Les informations seront transmises suite à leur réception.

3.2 TERRAINS CONTAMINÉS

3.2.1 Répertoire des Terrains Contaminés

Le Répertoire des terrains contaminés (RTC) du MDDELCC permet d'avoir accès à la liste de terrains contaminés connus du ministère. Le site internet du RTC a été consulté en date du 11 janvier 2016 sur le site du MDDELCC à l'adresse : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/resultats.asp>. Puisque cette liste n'est pas exhaustive, les listes de terrains contaminés de la Ville de Montréal ont également été consultées pour identifier les sites contaminés dans l'aire d'étude.

Les informations fournies au Répertoire du MDDELCC permettent d'avoir des précisions sur le type des contaminants trouvés (métaux, hydrocarbures pétroliers, composés phénoliques, etc.) et donnent un aperçu de l'état d'avancement de la réhabilitation, si entreprise. Les sites listés par la ville de Montréal sont ceux pour lesquels un « avis de contamination » a été inscrit au registre foncier correspondant.

Les secteurs du tracé en tunnel au roc n'ont pas été considérés puisque ceux-ci sont moins concernés par la présence de terrains contaminés à la surface du sol. Seuls les terrains sur lesquels un poste de redressement où une structure auxiliaire sont prévues ont été considérés.

Les dossiers de terrains contaminés situés dans la zone d'étude restreinte et ses environs ont été recensés et identifiés au Tableau 2 présenté à l'Annexe C.

Parmi ceux-ci, les cinq (5) terrains suivants sont situés sur le tracé à l'étude ou à l'intérieur des limites de la réserve foncière. Il s'agit de :

Secteur Brossard

- Terrain de la Compagnie Sadac inc. (Fiche 5201) situé au 8005, boulevard Grande-Allée (ancien site du dépôt de matériaux secs de la compagnie Matrec inc., dans le quadrant est de l'A10/A30). Le terrain est situé à environ 40 m au nord-est du tracé. Une contamination en plomb dans les sols est rapportée au RTC. La réhabilitation du terrain n'est pas terminée.

- Terrain de Georges Gabreau (Fiche 4029) situé au 5760 chemin des Prairies. Le terrain est situé à environ 225 m au sud-ouest de la station terminale de Brossard. Les terrains sont identifiés pour avoir une contamination dans les sols en hydrocarbures pétroliers C10 à C50. La réhabilitation du terrain n'est pas terminée.
- Pétro-Canada (Fiche 4028) situé sur la bordure de la route 132, sous le pont Champlain. Les sols sont contaminés par des hydrocarbures légers et des hydrocarbures pétroliers C10 à C50. La réhabilitation du terrain n'est pas terminée.

Secteur Sud-Ouest

- Terrain de la ville de Montréal (Fiches 99-100-107-108-109) situés le long de la rue Marc-Cantin, sur le site du PEPSC. Selon les avis de contamination, les terrains sont identifiés pour avoir une contamination dans les sols en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, en hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), en métaux et en BPC. La réhabilitation du terrain n'est pas terminée.

Secteur Ville-Marie (souterrain en tunnel)

- Terrain de les Cours Chaboillez secteur 3 (Fiche 10036) et Canadian National (Fiche 3152) situé au coin des rues Peel et Saint-Jacques. Un avis de restriction d'utilisation est émis pour ce terrain situé à l'intérieur des limites de la réserve foncière. Une contamination dans les sols en hydrocarbures pétroliers C₁₀-C₅₀, en HAP, en composés organiques volatils (COV) et en métaux est rapportée pour ce terrain. La réhabilitation du terrain n'est pas terminée.

3.2.2 Inventaire des Sites Contaminés Fédéraux

Le site internet de l'Inventaire des Sites Contaminés Fédéraux (ISCF) a été consulté en date du 11 janvier 2016 sur le site du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse : <http://www.tbs-sct.gc.ca/fcsi-rscf/home-accueil-fra.aspx>.

Les sites contaminés fédéraux sont classifiés par leur niveau de « risque » et par la priorité de l'intervention requise (élevée, moyenne ou faible).

Tel que spécifié à la section précédente, les secteurs du tracé en tunnel au roc n'ont pas été considérés puisque ceux-ci sont moins concernés par la présence de terrains contaminés à la surface du sol. Seuls les terrains sur lesquels un poste de redressement où une structure auxiliaire sont prévues ont été considérés.

L'inventaire des sites contaminés situés dans la zone d'étude restreinte et ses environs ont été recensés. Il s'agit des dossiers identifiés au Tableau 3 présenté à l'Annexe C.

Parmi ces dossiers, deux (2) terrains sont situés sur le tracé à l'étude. Il s'agit de :

Brossard

- Dans l'emprise de l'A10 (Fiche 21783) situé dans la bretelle de sortie pour la route 132. Le dossier est fermé.

Secteur Sud-Ouest

- Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc, parcelles 1 à 4 (Fiches 00000903, 00000904, 00002327 et 00002328) situé à Pointe-Saint-Charles, en marge de l'ancien Technoparc. Les terrains sont identifiés pour avoir une contamination dans les sols en HP C₁₀-C₅₀, en HAP, en métaux, en BPC, en huiles et graisses minérales. L'eau souterraine est également contaminée en métaux lourds, en HAM, en HAP, en BPC, en phénols, et en huiles et graisses minérales. La réhabilitation du terrain n'est pas terminée.

3.3 INFORMATIONS DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES

Les informations consultées en lien avec les autorités gouvernementales sont insérées à l'Annexe D. Un résumé des informations est présenté aux sous-sections suivantes.

3.3.1 MDDELCC

Les sources d'information suivantes, émanant du MDDELCC, ont été consultées sur le site internet du ministère. Il s'agit de :

- Liste des lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LEDCE) autorisés et exploités (site internet : <http://www.MDDELCC.gouv.qc.ca/ministere/accesprotect/doc-demande-acces/LEDCE-en-exploitation.pdf>, version de mars 2015) : Aucun site de cette nature n'est présent dans l'aire d'étude du tracé.
- Liste des lieux d'enfouissement sanitaire (LES) et lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et exploités (site internet : <http://www.MDDELCC.gouv.qc.ca/ministere/accesprotect/doc-demande-acces/LES-LET-en-exploitation.pdf>, version de mai 2011) : Aucun site de cette nature n'est présent dans l'aire d'étude du tracé.
- Liste des incinérateurs de déchets solides et de boues municipales autorisés et en exploitation (site internet : version de décembre 2010) : Aucun site de cette nature n'est présent dans l'aire d'étude du tracé.
- Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels (site internet : http://www.MDDELCC.gouv.qc.ca/sol/residus_ind/recherche.asp, version du 11 octobre 2015) : un site de cette nature est présent à l'intérieur de l'emprise du tracé. Il s'agit du site PJCCI-PEPSC (ancien technoparc) situé le long de l'autoroute Bonaventure entre les ponts Champlain et Victoria à Montréal.
- Registre des interventions d'Urgence-Environnement (site internet : http://www.mddel-gouv.qc.ca/ministere/urgence_environnement/index.asp, version du 25 janvier 2016) : Depuis 2008, trois (3) interventions ont eu lieu dans le secteur de Brossard de l'aire d'étude restreinte. Il s'agit de :

- Déversement de produits pétroliers (diesel – 200 litres) survenu le 4 novembre 2014 au niveau du second pilier du pont Champlain depuis la rive-sud. Des mesures de confinement et de récupération ont été mises en place par Urgence-Environnement et le dossier est fermé.
- Déversement de produits pétroliers (essence et diesel – 7000 litres) survenu le 20 novembre 2009 survenu dans une bretelle du pont Champlain sur le territoire de Brossard. Le dossier a été transféré au service industriel de la direction régionale. Le dossier est fermé.
- Accident d'un camion-citerne de propane survenu le 23 octobre 2008 sur l'autoroute 30 est, à l'intersection de l'autoroute 10 sur le territoire de Brossard. Aucun déversement n'est survenu et le dossier est fermé.

Le Système d'information hydrogéologique (SIH) disponible sur le site internet du MDDELCC (www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/souterraines/sih/index.htm), mis à jour le 15 janvier 2015, a également été consulté le 8 janvier 2016. Les informations suivantes ont été obtenues :

- Un (1) puits est répertorié dans l'emprise de l'autoroute 10, entre les intersections du boulevard Milan et de l'avenue Malo. Le propriétaire du puits n'est pas spécifié dans la fiche du ministère, mais il est présent sur un terrain appartenant au MTQ. Ce puits ne soulève pas une inquiétude particulière.

3.4 RÉGIE DU BÂTIMENT

Le registre des sites d'équipements pétroliers et la liste des titulaires d'un permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé ont été consultés sur le site internet de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) en date du 8 janvier 2016. Un extrait des informations obtenues sont insérées à l'Annexe E.

Les secteurs du tracé en tunnel au roc n'ont pas été considérés puisque ceux-ci sont moins concernés par la présence de terrains contaminés à la surface. Seuls les terrains sur lesquels un poste de redressement où une structure auxiliaire sont prévues ont été considérés.

Parmi la liste des dossiers, deux (2) sites d'équipements pétroliers à risque élevé et de titulaire de permis d'utilisation pour équipements pétroliers sont situés sur les terrains de la zone d'étude restreinte. Il s'agit de :

- Terrain de la Cour de la Commune situé au 987, rue de la Commune ouest dans le secteur Ville-Marie (no. dossier 436466). Il y aurait un équipement pétrolier autorisé d'une capacité de 24 600 litres.
- Terrain de Climatisation et chauffage urbain de Montréal (CCUM) situé au 120, rue Nazareth dans le secteur Ville-Marie (no. dossier 402303). Il y aurait un équipement pétrolier autorisé d'une capacité de 660 000 litres.

4. USAGES HISTORIQUES DE LA ZONE D'ÉTUDE

L'historique d'occupation des terrains du tracé à l'étude et de ses environs a été établi à partir des informations obtenues de l'étude des plans d'assurance-incendie, des photographies aériennes et des images Google Earth. L'Annexe F présente les plans d'assurance-incendie et la liste des photographies aériennes consultées.

De façon générale, les sites contaminés sont nombreux sur l'île de Montréal, non seulement comme résultat des activités commerciales et industrielles diverses qui se seraient déroulées sur son territoire, mais aussi comme conséquence de l'usage répandu d'hydrocarbures pétroliers (huile de chauffage, mazout) pour le chauffage résidentiel et commercial. La problématique des déversements accidentels d'hydrocarbures pétroliers reliés aux anciens réservoirs métalliques souterrains ou aux opérations de remplissage est bien connue. En conséquence, plusieurs sites contaminés sur l'île de Montréal sont reliés à une contamination par des hydrocarbures pétroliers.

L'usage historique du charbon, tant domestique qu'industriel, est également à l'origine de nombreuses concentrations en métaux et en HAP rencontrées dans les remblais des anciens secteurs de Montréal, résultat de l'épandage des cendres et autres résidus provenant de la combustion du charbon.

De même, l'usage historique du transport routier dans l'axe de l'A10 et la contamination aéroportée issue de cet usage, soit par des métaux (plomb et manganèse principalement) ou des hydrocarbures (HAP, HAM et hydrocarbures pétroliers), constitue une source d'impact probable sur la qualité des sols de surface des terrains adjacents à l'A10.

Les usages historiques d'intérêts pour les différents secteurs sont présentés plus spécifiquement ci-dessous.

Secteur Brossard

En décembre 1964, l'autoroute des Cantons-de-l'Est (actuelle autoroute 10) fut ouverte à la circulation entre le pont Champlain et Magog, remplaçant ainsi l'ancienne route 1 (actuelle route 112) comme principal lien routier entre ces deux points. L'autoroute 10 a entraîné l'urbanisation de la Rive-Sud avec le développement commercial et résidentiel des terrains à proximité de celle-ci.

Le projet de construction de l'autoroute 30 remonte au début des années 1960 et son but était de remplacer la route 132 comme principal lien routier entre les municipalités de la rive sud du fleuve Saint-Laurent.

Le terrain de l'écocentre de la Grande-Allée exploité par la compagnie Gestion Matrec inc. est situé dans le quadrant est de l'intersection des autoroutes 10 et 30 à Brossard. Il s'allonge au sud de l'A30, entre l'A10 au sud-ouest et le boulevard Grande-Allée au nord-est. Ce terrain d'une superficie de 169 000 m² correspond en bonne partie à l'emplacement de l'ancienne carrière

« Brossard » de la compagnie Désourdy qui a été exploitée entre environ 1964 et 1985. La carrière a été convertie en site d'enfouissement pour matériaux secs vers 1992. Le site d'enfouissement a été opéré pendant une quinzaine d'années, soit jusque vers 2008. L'ancienne carrière est aujourd'hui en grande partie comblée.

Le poste électrique La Prairie d'Hydro-Québec à l'est de l'extrémité est de la zone d'étude a été construit vers l'année 1969, entre l'autoroute des Canton-de-l'Est et le Chemin des Prairies.

Secteur Verdun

Anciennement nommée l'île Saint-Paul, l'île des Sœurs demeure essentiellement agricole jusqu'au début des années 1960. La construction de l'A10 et l'ouverture du pont Champlain en 1962 a entraîné l'urbanisation de l'île avec le développement commercial et résidentiel des terrains au sud et le long des berges est et ouest de l'île. Les terrains au sud à proximité de l'A10 se sont développés à partir du début des années 1980, alors que les terrains situés au nord de l'A10 se sont développés plutôt dans les années 2000 avec la construction du complexe de Bell et de condos.

Dans le cadre de différents projets (construction d'un pont-jeté, etc.), différentes études environnementales ont été réalisées le long de l'A10 sur l'Île des Sœurs. Selon ces rapports, des sols dans la plage des critères B-C de la Politique sont présents dans ce secteur. Le résumé exhaustif de ces études environnementales est présenté dans le rapport d'étude d'impact sur l'environnement.

Secteur Sud-Ouest

Les installations du CN actuellement présentes, comprenant les voies ferrées et les usines, sont en place dans ce secteur depuis au moins 1861. Deux anciens réservoirs hors-sol étaient présents le long de la rue Marc-Cantin. Aujourd'hui, deux nouveaux réservoirs sont présents juste à côté des anciens (au nord-est).

Le terrain Bullion (maintenant la Bunge Canada Holdings) situé au 1260 rue Mill a d'abord été une entreprise de conditionnement de viande (Canada Packers) au début des années 1900. Un garage avec un entreposage de charbon était présent à cette époque dans le secteur nord-ouest du terrain. Celui-ci a été démoli vers 1980. Les bâtiments de l'époque ont ensuite été démolis et remplacés en 1979. Par la suite, la compagnie Bunge Canada Holdings s'est établie pour fabriquer des produits oléagineux comestibles. La compagnie possédait plusieurs réservoirs hors-sol de produits pétroliers (essence, combustible de soute (bunker fuel) et un transformateur extérieur. Aujourd'hui, les réservoirs ont été démantelés et le terrain semble servir d'entreposage de matériaux pour les travaux effectués sur l'autoroute Bonaventure (depuis environ 2012).

Le poste électrique Viger d'Hydro-Québec a été construit dans les années 1980, à l'endroit de l'ancien stade de l'Expo 67.

Tel que mentionné à la section 2.6, les dépôts meubles le long des berges du fleuve Saint-Laurent sont le résultat de divers épisodes de remblayage. Ce secteur de la Pointe-Saint-Charles (PSC) est aussi connu comme l'ancien « Technoparc » ou « Autoparc Victoria ». Ce secteur reflète plus

de cent ans (1860 à 1966) d'activités de déposition de déchets domestiques, industriels, matériaux de construction et déblais divers, accumulant plus de 12 m d'épaisseur de déchets par endroit. Un volume important d'hydrocarbures pétroliers, estimé entre 2 et 4 millions de litres (SNC-Lavalin, 2002), contenant aussi des BPC aurait aussi été disposé au dépotoir. Depuis 1974, le secteur de la PSC a été l'objet de multiples études environnementales et géotechniques. Les forages réalisés lors de ces études ont confirmé la présence de déchets dans les remblais sur des épaisseurs de 4 à 12 mètres. Ces remblais sont constitués de sable, de silt et de gravier et présentent des concentrations importantes (en excès de 50 % par endroits) de matières résiduelles telles que briques, béton, bois, métal, verre, plastique, cendres, etc. Les remblais de matières résiduelles ont été déposés sur des sols naturels composés de sable fin silteux à silt à graviers (till) d'épaisseurs variant entre 1 et 3 m. Le roc, un shale noir calcaireux, est retrouvé entre 9 et 16 m de profondeur sous la surface du terrain. Des sols contaminés par des métaux lourds (Cd, Cu, Pb, Sn, Zn, Hg), du soufre, des HAP et des huiles et graisses minérales et des eaux souterraines contaminées par des métaux lourds (Pb), des HAM, HAP, BPC, phénols, huile et graisses minérales, ont été rencontrés sur le site. Le terrain du PEPSC présente aussi localement des biogaz contenant des concentrations explosives de méthane, ainsi que de l'hydrogène sulfuré. Le résumé exhaustif de ces études environnementales est présenté dans le rapport d'étude d'impact sur l'environnement.

Secteur Ville-Marie

En 1823, le canal Saint-Gabriel était présent et longeait l'actuelle rue Saint-Paul au sud. Entre 1857 et 1861, le canal Saint-Gabriel a été remblayé pour permettre un développement immobilier. La nature des remblais utilisés pour le remblayage est inconnue.

Le développement dans ce secteur semble industriel depuis au moins 1873, suite à l'ouverture du canal Lachine. Les différentes industries se sont succédées, comme par exemple, scierie, fonderie, cimenterie, production et distribution de gaz (Montreal Gas Company qui fusionne ensuite pour devenir la Montreal Light, Heat and Power Company puis la Commission électrique Hydro-Québec en 1950), entrepôt de produits pharmaceutique, manufacture de peinture, manufacture de chemise, atelier d'usinage, etc.

Le bassin Peel, aménagé dans les années 1840 comme lieu de transbordement, fut remblayé vers 1973, au moment de la fermeture du canal Lachine. Le bassin fut dégagé au début des années 2000 pour en faire un site touristique. Une ancienne cimenterie était présente sur les abords du bassin Peel (Flour Bassin à l'époque), au bout de la rue Murray, en 1907.

5. VISITE DU TRACÉ À L'ÉTUDE

Une visite des terrains du tracé à l'étude a été réalisée le 17 décembre 2015. La visite du site a pour objectif d'identifier sur place d'éventuels indices de contamination sur le corridor projeté, ainsi que les impacts sur la qualité environnementale des sols ayant pu être engendrés par les activités pratiquées sur les terrains le long du tracé et des terrains adjacents.

5.1 CONDITION GÉNÉRALE DES TERRAINS DU TRACÉ À L'ÉTUDE

5.1.1 Surface

Alors qu'elles correspondent à des terres agricole à l'extrémité est, les surfaces actuelles des terrains traversés par le tracé sont variées, gazonnées ou asphaltées, notamment dans le terre-plein de l'A10 et le long de la PSC.

5.1.2 Puits d'observation

Lors de la visite, plusieurs puits d'observation de l'eau souterraine ont été identifiés dans les secteurs en friche de la PSC (ancien Technoparc). Ces puits ont été installés dans le cadre des diverses études environnementales réalisées dans ce secteur (voir le rapport d'ÉIE).

5.1.3 Cours d'eau et milieu humide

L'ÉIE fournit les détails des cours d'eau et des milieux humides dans l'aire l'étude. Sommairement, le corridor traverse le ruisseau Daigneault sur la Rive-Sud, le fleuve Saint-Laurent par le biais du Nouveau Pont sur le Saint-Laurent et le bassin Peel. Un milieu humide est par ailleurs identifié dans le secteur de Brossard situé au bout du chemin Lapinière dans le quadrant est des autoroutes A10/A30.

5.2 BÂTIMENTS

Compte tenu de l'âge de construction des bâtiments (avant les années 1970) dans le secteur de Montréal, la possibilité de rencontrer des substances soulevant des préoccupations de santé est élevée. D'éventuels travaux de démolition partiel ou total de bâtiments anciens devront porter une attention particulière aux éléments suivants : peinture et revêtements contenant du plomb, isolants et matériaux de construction contenant de l'amiante (tuile acoustique, revêtement de sol, crépi, etc.), isolant thermique composé de mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF), équipements électriques (transformateurs, ballasts de tubes fluorescents) contenant des BPC, appareils de réfrigération et de climatisation utilisant des substances appauvrissant la couche d'ozone (CFC, HCFC, halons, etc.) et des équipements contenant du mercure (thermostats).

Tel que mentionné en introduction, ces aspects n'ont pas été investigués dans le cadre de la présente étude.

5.3 ENTREPOSAGE DE PRODUITS DANGEREUX OU INCONNUS

Un entreposage de produits divers (contenant d'huile, clôtures, ferrailles, etc.) a été identifié sur le terrain appartenant à la voirie de la Ville de Montréal situé le long de la rue Mill (juste au sud de l'autoroute Bonaventure).

Un entreposage de morceaux de ferrailles a été répertorié également le long du chemin des Prairies dans le secteur de Brossard. Ce terrain est identifié dans les dossiers de terrains contaminés du MDDELCC (Fiche 4029 - Georges Gabreau).

5.4 STOCKAGE EN SURFACE

Lors de la visite, deux réservoirs hors sol contenant probablement des huiles ont été répertoriés sur le terrain appartenant au CN dans le secteur Sud-Ouest. L'emplacement des réservoirs est situé au nord de la rue Marc-Cantin et au sud de l'atelier de peinture du CN.

5.5 REMBLAI

La majorité des terrains traversés par le tracé du SLR sont susceptibles de présenter des remblais dont plusieurs sont susceptible de correspondre à des remblais historiques.

6. BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Sur la base des documents et dossiers consultés, de la visite du corridor et de ses environs, divers enjeux environnementaux susceptibles d'être à l'origine d'une contamination des terrains de la zone d'étude restreinte ont été identifiées au cours de cette évaluation environnementale.

Les enjeux environnementaux identifiés au cours de la Phase I sont présentés au Tableau 4 et sont illustrés à la Carte 2.

Ces enjeux sont principalement liés à :

- la présence de terrains contaminés répertoriés;
- la présence d'activité à risque ou désignée à l'Annexe III du RPRT;
- la présence d'équipements pétroliers à risque élevé;
- la présence suspectée de remblais historique ou d'origine inconnue;
- la présence d'ancien lieu d'enfouissement sanitaire ou dépôt de matériaux secs;
- la contamination aéroportée issue du transport routier.

De façon générale, les principaux contaminants potentiels associés à ces enjeux sont :

- les hydrocarbures pétroliers (HP) C₁₀-C₅₀;
- les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP);
- les composés organiques volatils (COV);
- les BPC;
- les métaux.

Tableau 4 Bilan des enjeux environnementaux

Secteur	Nature de l'enjeu	Source	No de l'enjeu	Emplacement par rapport au tracé	Qualification des enjeux potentiels	Paramètre(s)
Brossard	Transport routier et contamination aéroportée : emprise de l'autoroute 10	Visite, photos	1	Sur le tracé au sol	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, HAM et métaux (Pb, Mn)
	Terrain contaminé : Georges Gabreau situé sur le chemin des Prairies	RTC, visite	2	Sur la réserve foncière	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50
	Terrain contaminé et ancien dépôt de matériaux secs : Compagnie Sadac inc. (ancien site de Matrec et carrière Brossard).	RTC, photos	3	Sur la réserve foncière	Modéré	Plomb (Pb)
	Terrain contaminé : Pétro-Canada situé sur la bordure de la route 132, sous le pont Champlain.	RTC	4	Sur le tracé en aérien	Modéré	Hydrocarbures légers, Hydrocarbures pétroliers C10-C50
	Terrain contaminé : bretelle de la sortie de la route 132 ouest, direction A10 est, sous le Pont Champlain. La réhabilitation du terrain est terminée depuis 2012 et la qualité des sols est inférieure ou égale au critère B de la Politique	RTC	5	Sur le tracé en aérien	Faible	Benzène, éthylbenzène, toluène, xylènes (o,m,p), hydrocarbures aromatiques polycycliques, Hydrocarbures pétroliers C10-C50
Verdun	Terrain contaminé : le long de l'autoroute 10. Sol de qualité B-C.	Rapports antérieurs	6	Sur le tracé au sol et en aérien	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP et métaux
	Transport routier et contamination aéroportée : emprise de l'autoroute 10	Visite, photos	7	Sur le tracé au sol	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, HAM et métaux (Pb, Mn)

Secteur	Nature de l'enjeu	Source	No de l'enjeu	Emplacement par rapport au tracé	Qualification des enjeux potentiels	Paramètre(s)
Sud-Ouest	Terrain contaminé et dépôts de sols et de résidus industriels : terrain du PJCCI-PEPSC (ancien technoparc)	Répertoire du MDDELCC, Inv. sites contaminés fédéraux, RTC, photos	8	Sur le tracé en aérien	Significatif	Sol : HP C10-C50, HAP, métaux, soufre, huiles et graisses minérales, métalloïdes et organométalliques, BPC et PCDD/F (dibenzodioxine/dibenzofurane polychlorée) Eau souterraine : métaux lourds (Pb), HP C10-C50, HAM, HAP, BPC, phénols, huile et graisses minérales et PCDD/F (dibenzodioxine/dibenzofurane polychlorée)
	Activité désignée, entreposage divers et présence de véhicules lourds : voirie de la Ville de Montréal	Photos, visite	9	Sur le tracé - structure auxiliaire prévue	Significatif	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, Métaux
Ville-Marie	Entreposage de produits pétroliers (24 600 L) : cour de la commune situé au 987, rue de la Commune ouest	Régie du bâtiment	10	Sur le tracé souterrain en tranchée ouverte	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, COV, Métaux
	Terrain contaminé : les Cours Chaboillez, secteur 3, situé au coin des rues Peel et Saint-Jacques	RTC	11	Sur la réserve foncière	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, COV, Métaux
	Entreposage de produits pétroliers (660 000 L) : Climatisation et Chauffage Urbains de Montréal (CCUM) situé au 120, rue Nazareth	Régie du bâtiment	12	Sur la réserve foncière	Modéré	HP C10-C50, HAP, COV, Métaux

Secteur	Nature de l'enjeu	Source	No de l'enjeu	Emplacement par rapport au tracé	Qualification des enjeux potentiels	Paramètre(s)
Ville-Marie	Activité historique à risque : ancienne compagnie de distribution de gaz naturel (New City Gas Company of Montreal)	Ass. incendie	13	Sur le tracé souterrain en tranchée ouverte	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, COV, Métaux
	Remblais de nature inconnue : ancien canal Saint-Gabriel	Ass. incendie	14	Sur le tracé en aérien	Modéré	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, Métaux
	Activité désignée : Autoviseur inc. : 405 rue de l'inspecteur – concessionnaire d'automobiles d'occasion	Photos, visite	15	Sur le tracé en aérien	Significatif	Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, Métaux

7. RECOMMANDATION DE GESTION

Aux fins de la présente étude et de manière à orienter les activités de caractérisation, de réhabilitation et de gestion des sols, trois (3) cadres d'interventions sont considérés en vue de la réalisation du projet de métro léger. Il s'agit :

- 1- Obligation de caractérisation et de réhabilitation pour les terrains visés par l'application de la section IV.2.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE);
- 2- Obligation d'obtenir une permission à construire pour les terrains visés par l'article 65 de la LQE (anciens sites d'enfouissement);
- 3- Obligation de gérer adéquatement les déblais d'excavation.

Les trois (3) types d'intervention sont précisés dans les sections ci-dessous.

7.1 TERRAINS VISÉS PAR L'APPLICATION DE LA SECTION IV.2.1 DE LA LQE

En vertu de la section IV.2.1 de la LQE, une étude de caractérisation attestée d'un terrain doit être réalisée lors de la cessation, sur ce terrain, d'une activité désignées à l'Annexe III du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (RPRT) (art 31.51), ou lorsqu'il est prévu de changer l'usage d'un terrain (article 31.53) où s'est exercée une telle activité. Dans un cas comme dans l'autre, si l'étude de caractérisation démontre la présence d'une contamination des sols en excès des normes applicables, il est requis par la loi de procéder à la réhabilitation de l'ensemble du terrain en cas de cessation d'activité ou, de la réhabilitation de la portion du terrain faisant l'objet d'un changement d'usage.

Deux (2) terrains dans l'aire d'étude restreinte pourraient être visés par l'application de la section IV.2.1 de la LQE. Il s'agit des terrains suivants :

1. Le concessionnaire d'automobiles d'occasion «Autoviseur inc.» situé au 405 rue de l'inspecteur (code SCIAN 811199).
2. Le terrain de la voirie de la Ville de Montréal situé sur la rue Mill, à proximité de l'autoroute Bonaventure, où une structure auxiliaire est prévue (code SCIAN 811199).

Étant donné l'obligation de réhabiliter ces terrains advenant la présence de sols contaminés en excès des normes, une caractérisation est recommandée à CDPQ Infra afin de mieux évaluer ce risque, préalablement à l'acquisition de ces terrains.

7.2 TERRAINS VISÉS PAR ARTICLE 65 DE LA LQE

Les terrains visés par l'article 65 de LQE obligent d'obtenir une permission pour construire : *«Aucun terrain qui a été utilisé comme lieu d'élimination des matières résiduelles et qui est désaffecté ne peut être utilisé pour fins de construction sans la permission écrite du ministre.»*

En application de l'article 65 de la LQE, le *Guide relatif à la construction sur un lieu d'élimination désaffecté* préparé par le MDDELCC spécifie les exigences du ministère en matière de caractérisation des sols, de l'eau souterraine et des biogaz (méthane) et en matière de réhabilitation requise en vue de la permission. Le guide fixe également les balises d'usage d'un terrain et les exigences de construction en vue de la permission prévue à l'article 65.

Deux terrains de la zone restreinte d'étude sont potentiellement visés par l'article 65 :

1. Les anciens dépôts de sols et de matières résiduelles de la PSC ;
2. L'ancien dépôt de matériaux secs de Gestion Matrec inc. dans le quadrant est de l'A10 et de l'A30.

Des rencontres avec les représentants du MDDELCC sont recommandées au moment où sera précisée la nature des travaux, afin de confirmer les attentes du ministère en matière de caractérisation et de réhabilitation de ces terrains.

7.3 GESTION DES SOLS CONTAMINÉS EXCAVÉS

La présence probable de sols contaminés sur les terrains du tracé du métro léger doit être prise en compte pour toutes les sections au sol et les sections en souterrain construites au-dessus du niveau du roc (souterrain en tranchée ouverte). Les sections souterraines du corridor du SLR à travers le roc sont moins concernées par la présence de terrains contaminés. Cependant, l'aménagement de poste de redressement ou de structures auxiliaires peut nécessiter la gestion des sols contaminés.

Même si la réhabilitation d'un terrain n'est pas requise, la gestion des matériaux d'excavation de sols susceptibles d'être contaminés doit être effectuée conformément aux lois et règlements en vigueur, de même qu'en respect de la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés (Politique PSRT, MENV, 1998). Cette Politique inclut des options de gestion des sols contaminés excavés en fonction de leur niveau de contamination (les critères A, B ou C).

En raison du cadre réglementaire strict en matière de gestion hors site de sols contaminés, même des sols faiblement affectés (ex. : plage A-B de la Politique) posent des contraintes de réemploi ou d'élimination hors site.

Il est recommandé, préalablement à la réalisation des travaux et pour tous les terrains susceptibles de faire l'objet d'excavation (aires de travail, d'accès et d'entreposage), de procéder à une caractérisation visant à déterminer la qualité environnementale des déblais de sols qui seront générés. La caractérisation environnementale Phase II doit inclure les sols, l'eau souterraine (si requis), les biogaz (si requis), les matières résiduelles et autres substances ou matériaux.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

La Caisse de dépôt et placements du Québec (CDPQ infra) souhaite mettre en place un système de transport collectif de type léger sur rail (métro léger) entre la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal, dans l'axe de l'autoroute 10 et du Nouveau pont sur le Saint-Laurent (NPSL).

Dans ce contexte, une évaluation environnementale de site Phase I a été réalisée afin de vérifier si les usages actuels ou historiques des terrains situés le long du corridor projeté sont susceptibles d'avoir porté atteinte à la qualité environnementale de ces terrains. L'évaluation environnementale de Phase I a été préparée parallèlement à la réalisation de l'étude d'impact sur l'environnement.

Au terme de cette étude et sur la base des documents et dossiers consultés, de la visite du corridor et de ses environs, divers enjeux environnementaux susceptibles d'être à l'origine d'une contamination des terrains de la zone d'étude restreinte ont été identifiées. Ces enjeux sont principalement liés à :

- la présence de terrains contaminés répertoriés;
- la présence d'activité à risque ou désignée à l'Annexe III du RPRT;
- la présence d'équipements pétroliers à risque élevé;
- la présence suspectée de remblais historique ou d'origine inconnue;
- la présence d'ancien lieu d'enfouissement sanitaire ou dépôt de matériaux secs;

Parmi plusieurs terrains ou groupes de terrains susceptibles d'être contaminés, deux (2) terrains situés dans l'emprise des travaux et ayant supporté une activité désignée pourraient entraîner une obligation de caractérisation et de réhabilitation en application de la section IV.2.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Étant donné l'obligation de réhabiliter ces terrains advenant la présence de sols contaminés en excès des normes, une caractérisation préalable à leur acquisition est recommandée.

Deux (2) autres terrains ou secteurs de terrains sont également susceptibles d'obliger l'obtention d'une permission à construire en vertu de l'article 65 de la LQE visant les anciens sites d'enfouissement. Il s'agit dans des cas-ci des terrains remblayés du secteur de la Point-Saint-Charles (terrains de PJCCI et du PEPSC) et du terrain de l'ancien dépôt de matériaux secs de la compagnie Matrec dans le quadrant est de l'intersection A10/A30. Des rencontres avec les représentants du MDDELCC sont recommandées au moment où sera précisée la nature des travaux, afin de confirmer les attentes du ministère en matière de caractérisation et de réhabilitation de ces terrains.

Enfin, en raison du cadre réglementaire strict en matière de gestion hors site de sols contaminés, il est recommandé, préalablement à la réalisation des travaux et pour tous les terrains susceptibles de faire l'objet d'excavation (aires de travail, d'accès et d'entreposage), de procéder

à une caractérisation visant à déterminer la qualité environnementale des déblais de sols qui seront générés.

CARTES



Légende

Tracé

- Aérien
- Au sol
- Souterrain (tranchée couverte)
- Souterrain (roc)

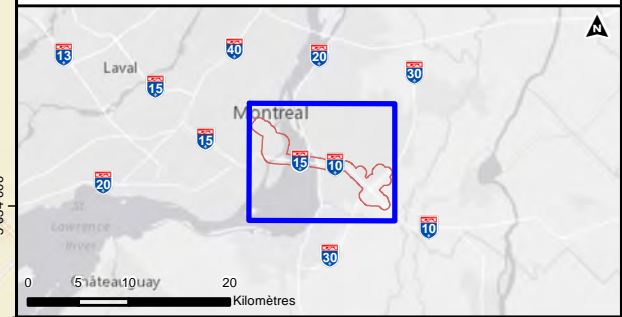
Station

- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Terminus, stationnement incitatif et atelier-dépôt

Nouvelle voie routière d'accès

Zone d'étude restreinte

Réserve foncière



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE
EMPLACEMENT DU CORRIDOR PROJETÉ

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:45 000

Préparé par : C.Fleury, M.Sc. ÉESA
Réalisé par : V. Dufort, ing
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc. Env.

Sources : CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
Fonds de cartes extraites de World_Street_Map - et de Canvas/World_Light_Gray_Reference
©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., USGS, FAO, NPS, NRCAN, © OpenStreetMap contributors, GeoBase, Ordnance Survey and the GIS User Community.

CIMA
Partenaire de génie

15 févr. 2016

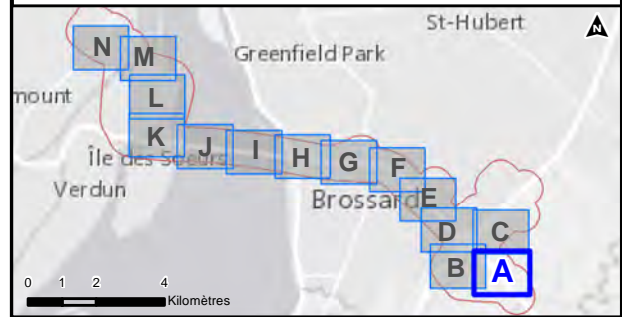


Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte

Emplacement des enjeux

- Transport routier et contamination aéroportée - Emprise A10



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE 2 - A
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.

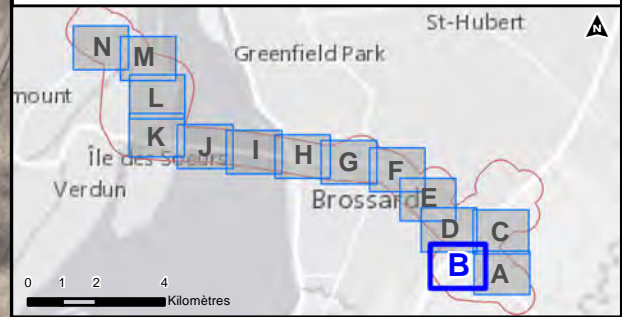


Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte

Emplacement des enjeux

- Terrain contaminé - Georges Gabreau



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE 2 - B
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:5 000

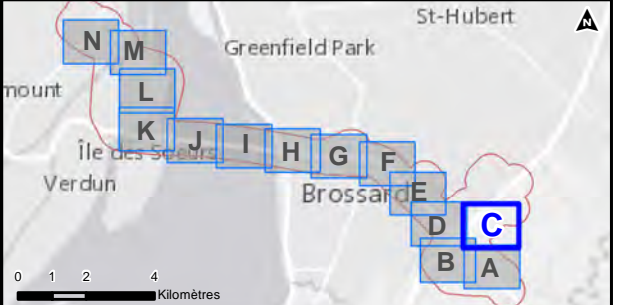
Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.



Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte
- Emplacement des enjeux**
- Terrain contaminé et ancien dépôt de matériaux secs - Ancien site Matrec
 - Terrain visé par l'article 65 de la LQE

est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**CARTE 2 - C
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**





Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.





Légende


Tracé


-  Aérien
-  Au sol
-  Souterrain (tranchée couverte)
-  Souterrain (roc)


-  Station

-  Poste de redressement


-  Structure auxiliaire

-  Stationnement incitatif et atelier-dépôt

-  Nouvelle voie routière d'accès

-  Zone d'étude restreinte

Emplacement des enjeux

-  Transport routier et contamination aéroportée - Emprise A10

NOTE: Sur l'île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



CDPQ INFRA PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE 2 - D PHASE I BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Echelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.

Sources : cadastre AMT, Analyse CIMA+, ortho CDPQ, CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
Ville de Mtl, 2015, Ville de Brossard, 2015.
Fonds de cartes extraites de World_Topo_Map et de Canvas/World_Light_Gray_Reference
©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., NRCAN, GeoBase, IGN,
Ordnance Survey, and the GIS User Community.







15 févr. 2016





Légende


Tracé


-  Aérien
-  Au sol
-  Souterrain (tranchée couverte)
-  Souterrain (roc)


-  Station

-  Poste de redressement


-  Structure auxiliaire

-  Stationnement incitatif et atelier-dépôt

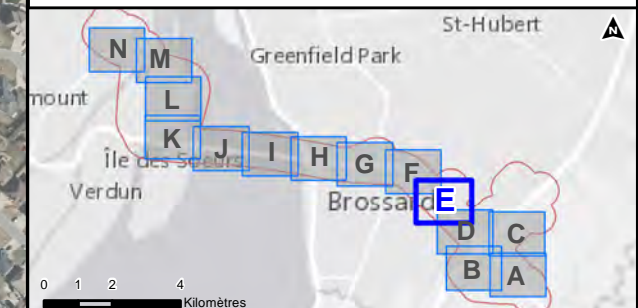
-  Nouvelle voie routière d'accès

-  Zone d'étude restreinte

Emplacement des

-  1 Transport routier et contamination aéroportée - Emprise A10

NOTE: Sur l'île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



CDPQ INFRA PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE 2 - E PHASE I BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

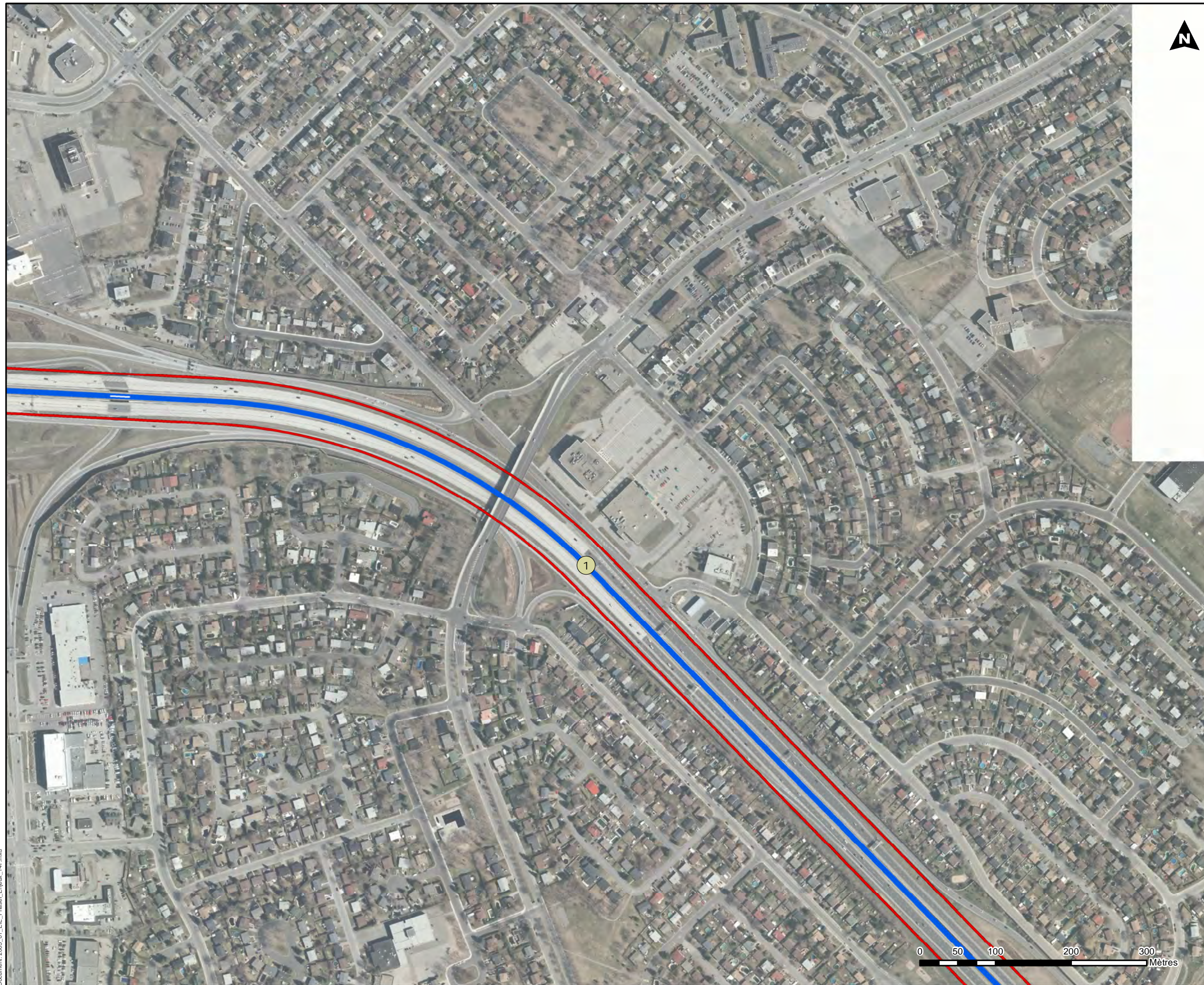
Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.

Sources : cadastre AMT, Analyse CIMA+, ortho CDPQ, CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
Ville de Mir, 2015, Ville de Brossard, 2015.
Fonds de cartes extraites de World_Topo_Map et de Canvas/World_Light_Gray_Reference
©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., NRCAN, GeoBase, IGN,
Ordnance Survey, and the GIS User Community.



15 févr. 2016



Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte

Emplacement des enjeux

- Transport routier et contamination aéroportée - Emprise A10

NOTE: Sur l'île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**CARTE 2 - F
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Echelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.

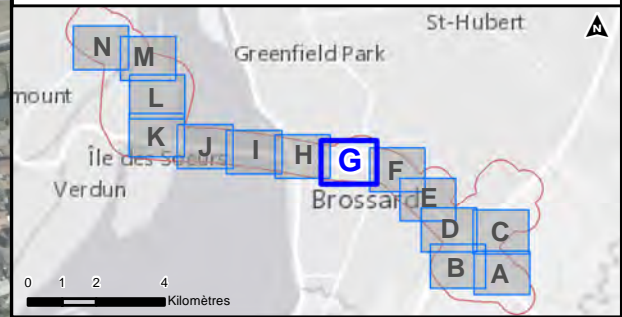


Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte

- Emplacement des enjeux**
- Transport routier et contamination aéroportée - Emprise A10

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.

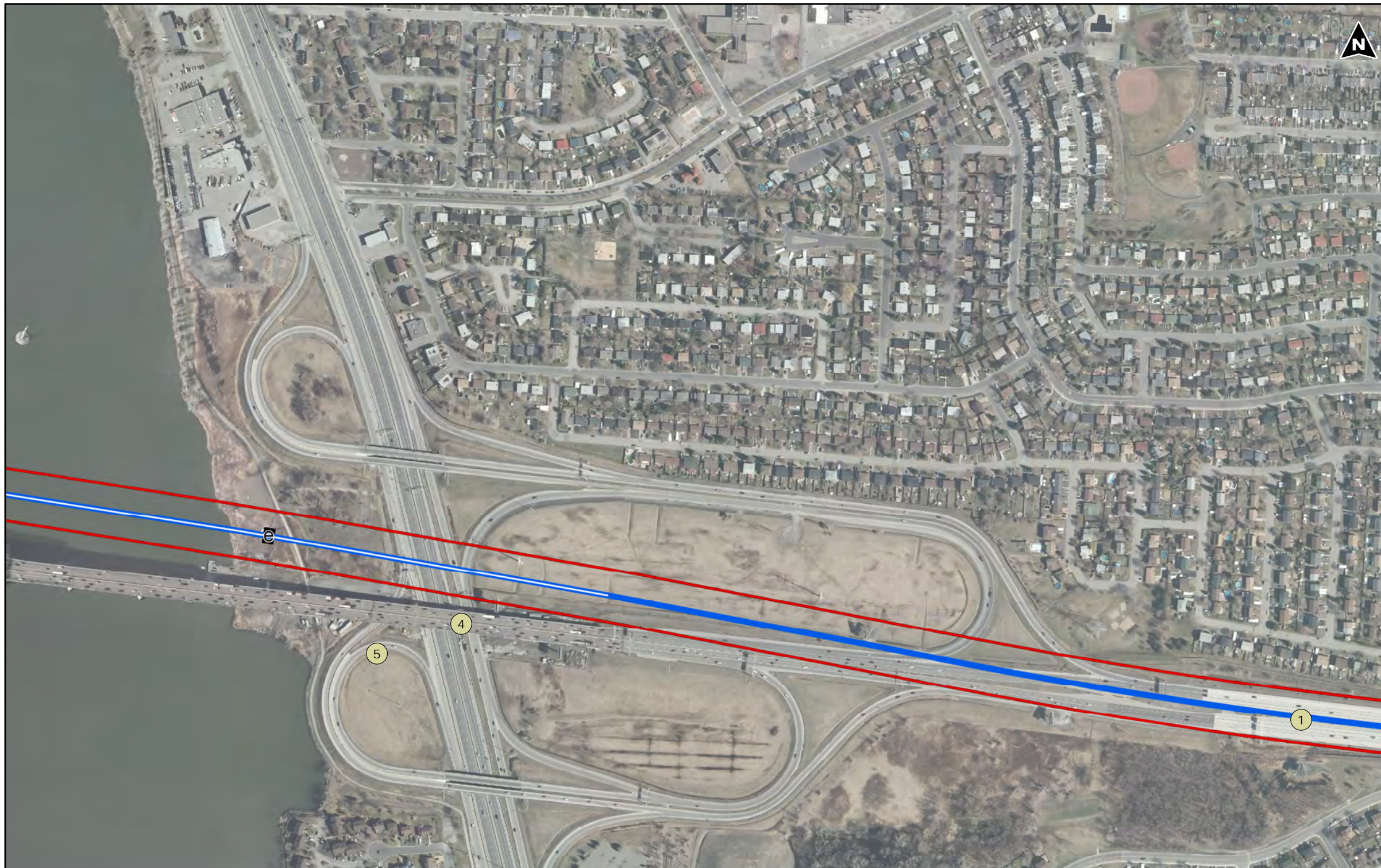


**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**CARTE 2 - G
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.



Légende

Tracé

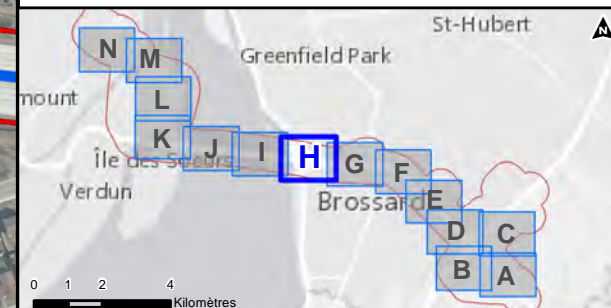
- Aérien
- Au sol
- Souterrain (tranchée couverte)
- Souterrain (roc)

- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte

Emplacement des enjeux

- Transport routier et contamination aéroportée - Emprise A10
- Terrain contaminé - Pétro-
- Terrain contaminé - Bretelle

NOTE: Sur l'île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**CARTE 2 - H
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Echelle : 1:5 000

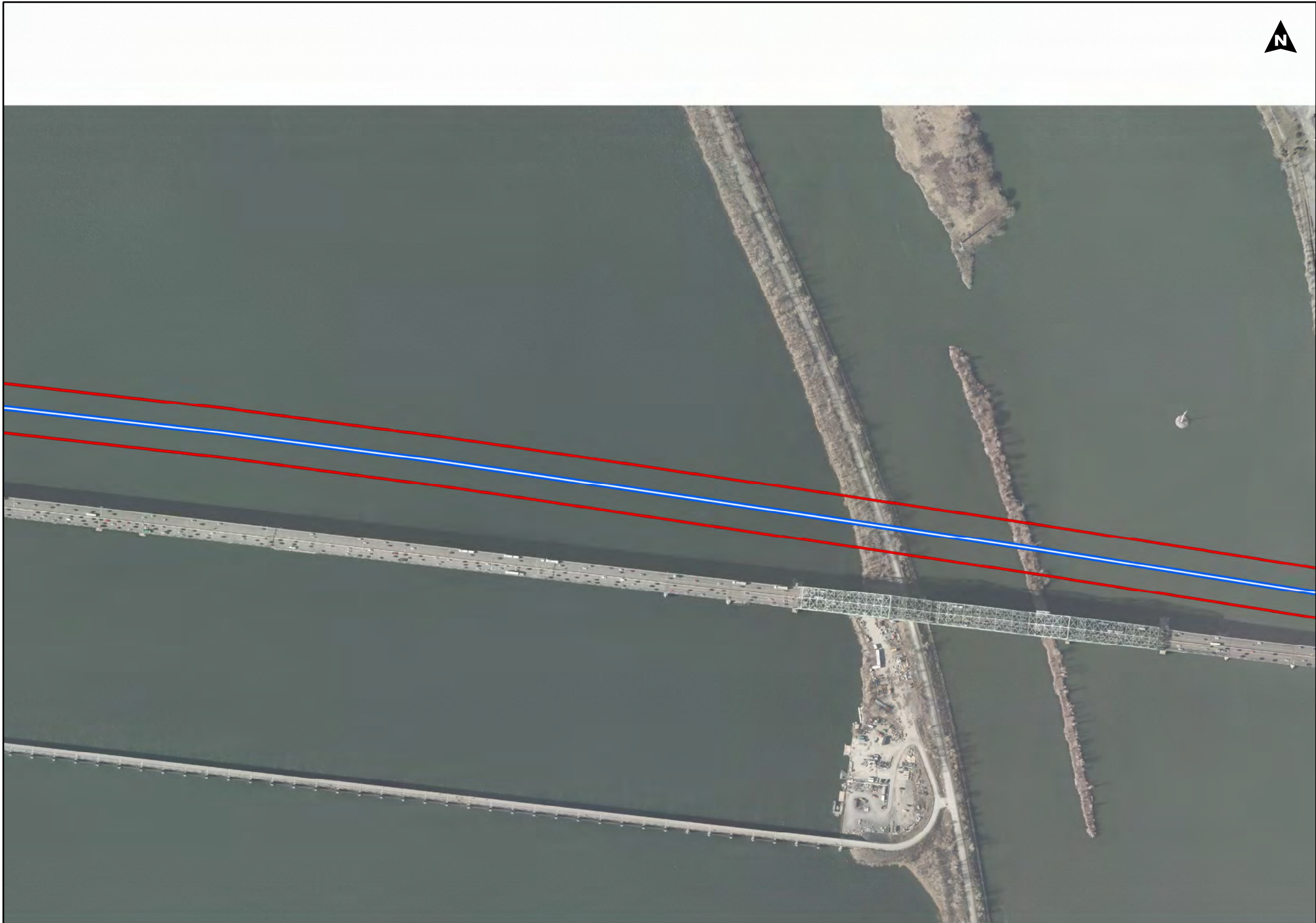
Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.



Sources : cadastre AMT, Analyse CIMA+, ortho CDPQ, CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
Ville de MtL, 2015, Ville de Brossard, 2015.
Fonds de cartes extraites de World_Topo_Map et de Canvas/World_Light_Gray_Reference
©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., NRCAN, GeoBase, IGN,
Ordnance Survey, and the GIS User Community.



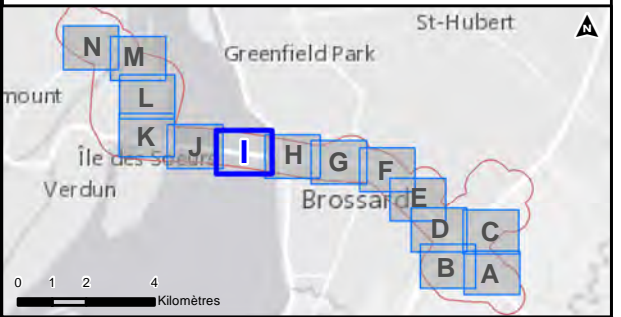
15 févr. 2016



Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
 - Station
 - Poste de redressement
 - Structure auxiliaire
 - Stationnement incitatif et atelier-dépôt
 - Nouvelle voie routière d'accès
 - Zone d'étude restreinte

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**CARTE 2 - I
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**











Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc. Env.

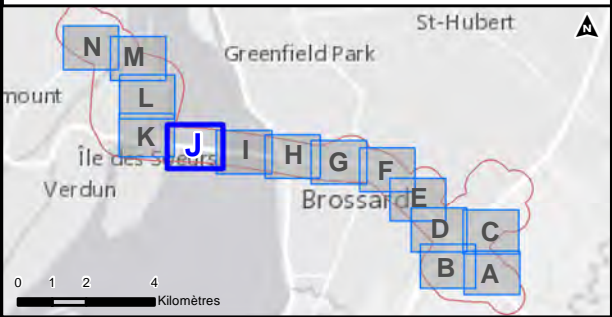




Légende

- Tracé**
-  Aérien
 -  Au sol
 -  Souterrain (tranchée couverte)
 -  Souterrain (roc)
 -  Station
 -  Poste de redressement
 -  Structure auxiliaire
 -  Stationnement incitatif et atelier-dépôt
 -  Nouvelle voie routière d'accès
 -  Zone d'étude restreinte

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.

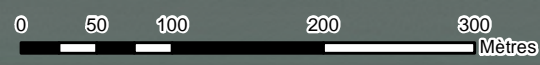


**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**CARTE 2 - J
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc. Env.





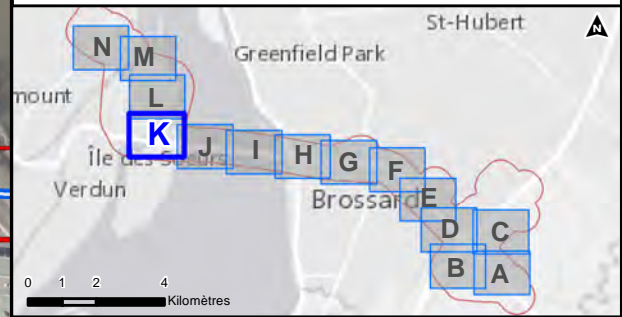
Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte

Emplacement des

- Terrain contaminé -
 - Transport routier et contamination aéroportée - Emprise A10
 - Terrain contaminé et dépôts de sols et de résidus industriels - Terrain PJCCI-PEPSC
- Terrain visé par l'article 65 de la

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**CARTE 2 - K
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX**

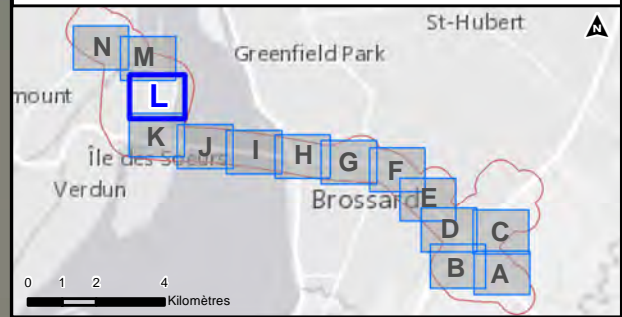
Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Echelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.



Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station**
- Station
- Poste de redressement**
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire**
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt**
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès**
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte**
- Zone d'étude restreinte
- Emplacement des enjeux**
- Terrain contaminé et dépôts de sols et de résidus industriels - Terrain PJCCI-PEPSC
 - Terrain visé par l'article 65 de la LQE



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE 2 - L
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.

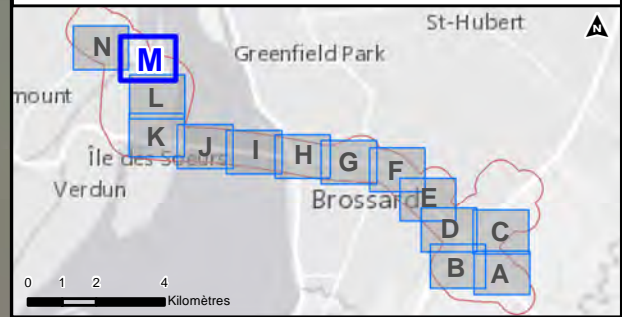


Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
 - Poste de redressement
 - Structure auxiliaire
 - Stationnement incitatif et atelier-dépôt
 - Nouvelle voie routière d'accès
 - Zone d'étude restreinte

Emplacement des

- 9 Activité désignée, entreposage divers et présence de véhicules lourds - Voirie Ville de Montréal
- 10 Entreposage de produits pétroliers - Cour de la commune
- 12 Entreposage de produits pétroliers - CCUM
- 13 Activité historique à risque - Distribution de gaz naturel



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE 2 - M
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.

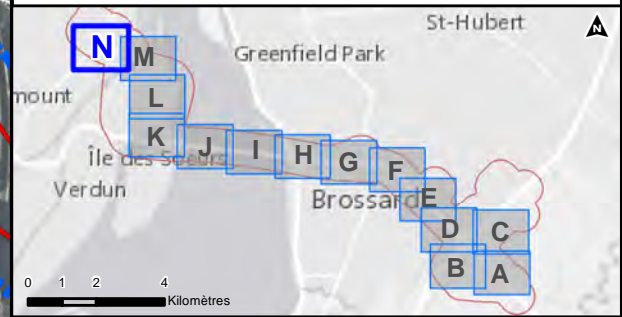


Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte

Emplacement des enjeux

- 11 Terrain contaminé - Les cours Chaboillez
- 12 Entreposage de produits pétroliers - CCUM
- 13 Activité historique à risque - Distribution de gaz naturel
- 14 Remblais de nature inconnue - Ancien canal Saint-Gabriel
- 15 Activité désignée - Concessionnaire automobile



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

CARTE 2 - N
PHASE I
BILAN DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:5 000

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.

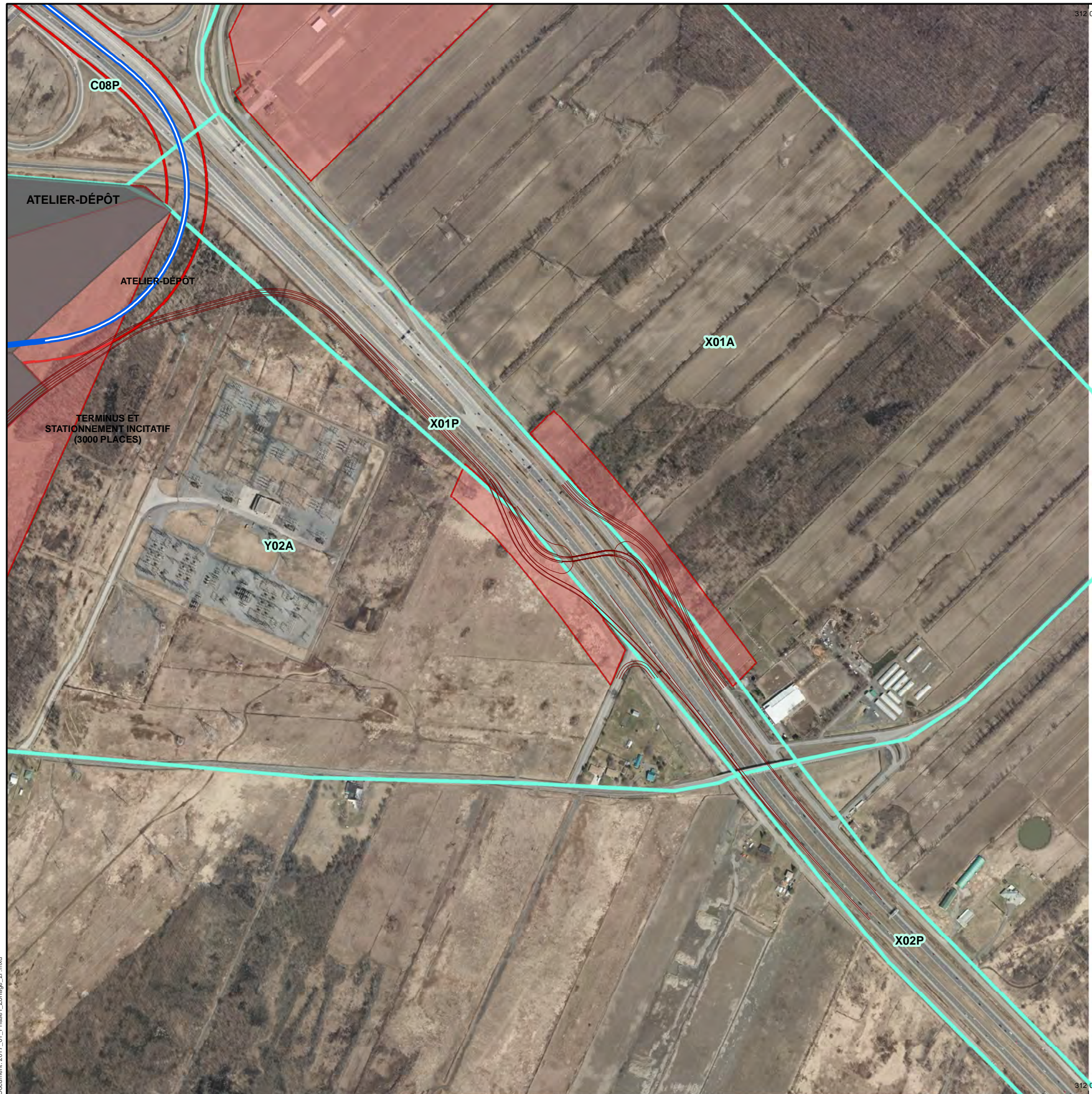
ANNEXE A
ZONAGE DES TERRAINS DANS L'AIRE D'ÉTUDE RESTREINTE

Tableau 1 Zonage des terrains dans l'aire d'étude restreinte

Affectation du sol	Localisation – Rues
Secteur Brossard	
Culture et élevage (Y02A)	Terminus et stationnement incitatif de la station terminale et emprise foncière adjacente
Culture et élevage, habitation unifamiliale isolée (X01A et X03A)	Emprises foncières situées dans le quadrant est des autoroutes A10/A30 et des nouvelles voies routières d'accès à la station terminale.
Autoroute (X01P)	Emprise de l'A10, au sud-est des bretelles de sortie de l'A30
Infrastructures et service de transport public (C07P et C08P) (B01P et B15P) (V11P et P05P)	Des bretelles de sortie de l'A30 jusqu'aux bretelles de sortie de la route 132
Bureau, commerce de détail et de service et industrie (C02C)	Emprise foncière située entre l'A10 et le boulevard Lapinière
Activité reliée au transport ferroviaire (M10P)	Au niveau du viaduc de l'avenue Malo
Commerce de détail, de service et de véhicules, bureau, activité scolaire, Institut médicale, sociale et culturelle (P03C, T07C et P04C)	Terminus et stationnement incitatif de la station Panama et emprise foncière située entre le boulevard Taschereau et l'avenue des Tisserand
Autoroute et espaces verts (V08P)	Berge du fleuve Saint-Laurent
Secteur Verdun	
Parc et espace vert - Récréation extensive et légère et conservation (P03-123)	Au début du pont Champlain, au niveau du boulevard René-Lévesque
Habitation uni(multi)familiale et commerce urbain (H03-03)	Entre la berge ouest de l'île des Sœurs et la rue Jacques-le-Ber
Commerce mixte, industrie de prestige, équipements collectif (institutionnel et administratif) (I03-10)	Au sud de l'A10 entre le boulevard René-Lévesque et le boulevard de l'île des Sœurs
Commerce (service pétrolier) et industrie de prestige (I03-132)	Au nord de l'A10, entre la rue Jacques-le-Ber et l'autoroute Bonaventure
Parc et espace vert - Récréation extensive et légère (P03-107)	Entre l'autoroute Bonaventure et la berge du fleuve
Parc et espace vert - conservation (P03-02)	Berge est et ouest de l'île des Sœurs
Secteur Sud-Ouest	
Industrie lourde (I.5)	Entre la berge du fleuve Saint-Laurent et l'autoroute Bonaventure

Affectation du sol	Localisation – Rues
Industrie en secteur désigné (I.3(2))	Couvre la berge du fleuve, au sud de la rue Marc-Cantin, entre l'autoroute Bonaventure et le pont Victoria
Espace et lieux publics (E.1(1))	Le long de la rue Marc-Cantin, entre l'autoroute Bonaventure et le pont Victoria
Équipement de transport et de communication et infrastructure, Industrie lourde (E.7(1) et I.5)	Entre la rue Marc-Cantin et la rue des Irlandais
Industrie lourde, commerce lourd, commerce de gros et entreposage (I.5 et C.6(2)B et C.7B)	Entre la rue des Irlandais et la berge du canal Lachine
Espace et lieux publics (E.1(1))	Berge sud du canal Lachine
Secteur Ville-Marie (option aérien)	
Équipements collectifs et institutionnels en secteur désigné (E.3(2))	Secteur du Bassin Peel
Mixte autorisant les commerces et les services de forte intensité, industrie en secteur désigné (C.5C et I.3H)	Entre le Bassin Peel et la rue Wellington
Mixte autorisant les commerces et les services de faible intensité, industrie en secteur désigné (C.2C et I.3)	Entre les rues Wellington et Ottawa
Mixte autorisant les commerces et les services de moyenne intensité, équipement éducatif et culturel, industrie en secteur désigné (C.4C et E.4(3) et I.3)	Entre les rues Ottawa et Notre-Dame
Mixte autorisant les commerces et les services de moyenne intensité (M.7C)	Entre les rues Notre-Dame et Saint-Antoine et (comprenant la gare Bonaventure)
Secteur Ville-Marie (option tunnel)	
Équipements collectifs et institutionnels en secteur désigné (E.3(2))	Secteur du Bassin Peel
Mixte autorisant les commerces et les services de forte intensité, industrie en secteur désigné (C.5C et I.3H)	Entre le secteur du bassin Peel et la rue Ottawa
Mixte autorisant les commerces et les services de moyenne intensité, équipement éducatif et culturel, industrie en secteur désigné (C.4C et E.4(3) et I.3)	Entre les rues Ottawa et William
Grandes institutions (E.6)	École de technologie Supérieure (ÉTS) et ancien planétarium

Affectation du sol	Localisation – Rues
Mixte autorisant les commerces et les services de moyenne intensité (M.7C)	Entre les rues Notre-Dame ouest et de l'avenue des Canadiens-de-Montréal
Lieux de cultes patrimoniaux (E.5)	Basilique-cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal et l'église anglicane St-Georges
Parcs et places publiques (E.1)	Parc de l'ancien planétarium, Chaboillez square et Place du Canada



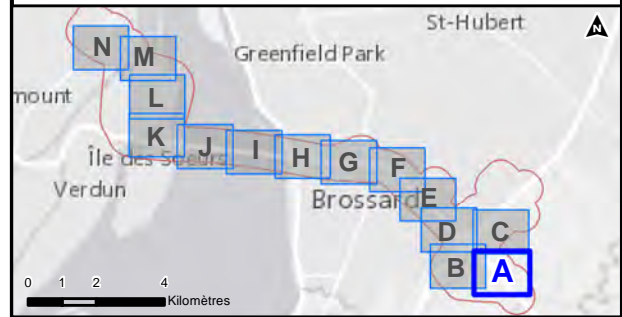
312 000

312 000



Légende

- Tracé**
 - Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte
- Zonage
- Réserve foncière



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - A
PHASE I - ZONAGE**

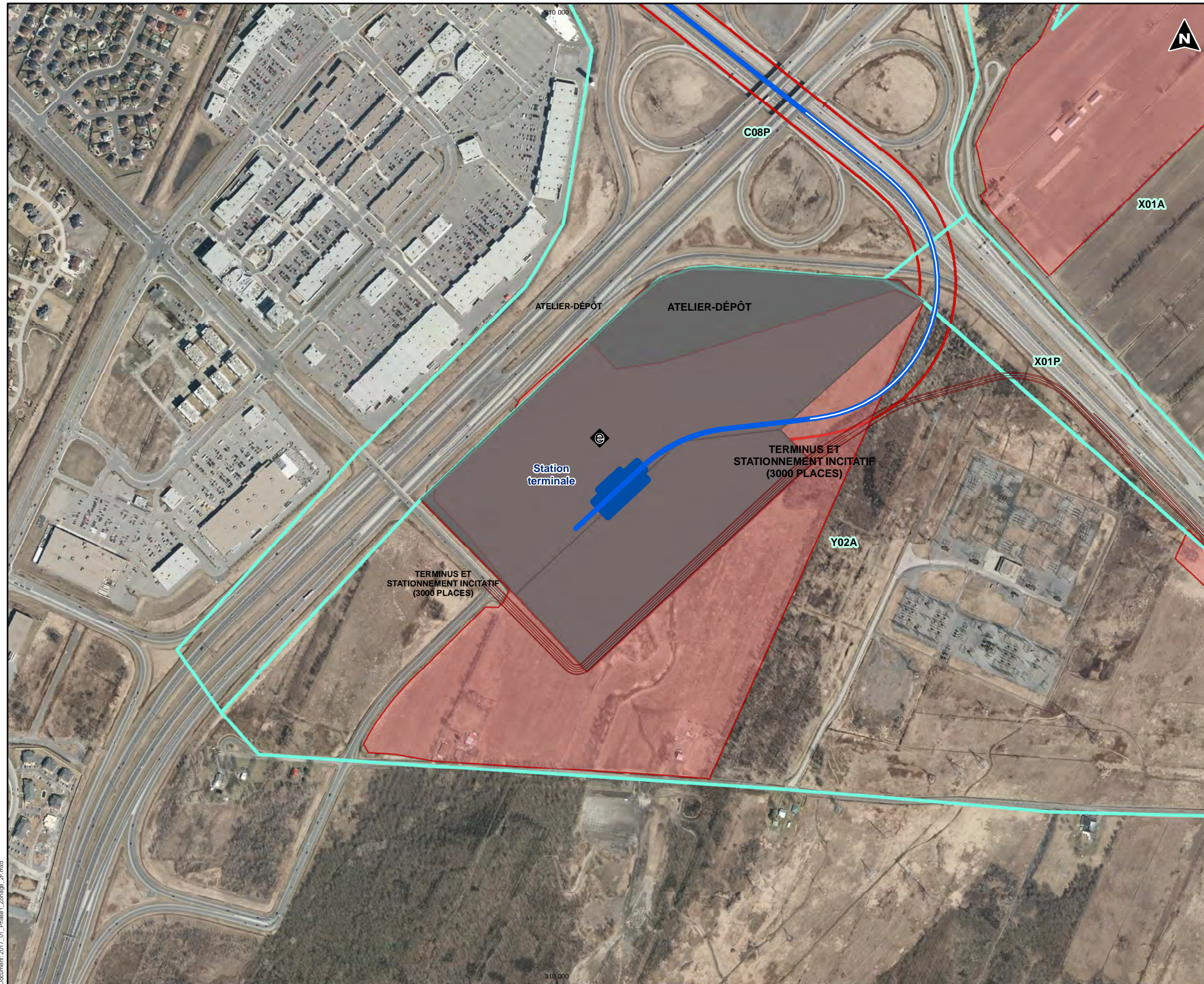
Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.

Sources : cadastre AMT, Analyse CIMA+, ortho CDPQ, CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
Ville de MtL, 2015-16, Ville de Brossard, 2016.
Fonds de cartes extraites de World_Topo_Map et de Canvas/World_Light_Gray_Reference
©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., NRCAN, GeoBase, IGN,
Ordnance Survey, and the GIS User Community.

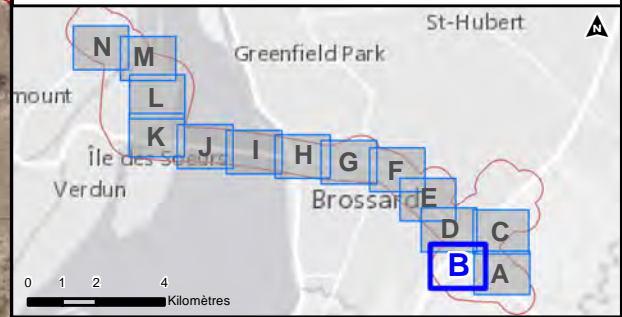


15 févr. 2016



Légende

- Tracé**
- Aérien
- Au sol
- Souterrain (tranchée couverte)
- Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte
- Zonage
- Réserve foncière

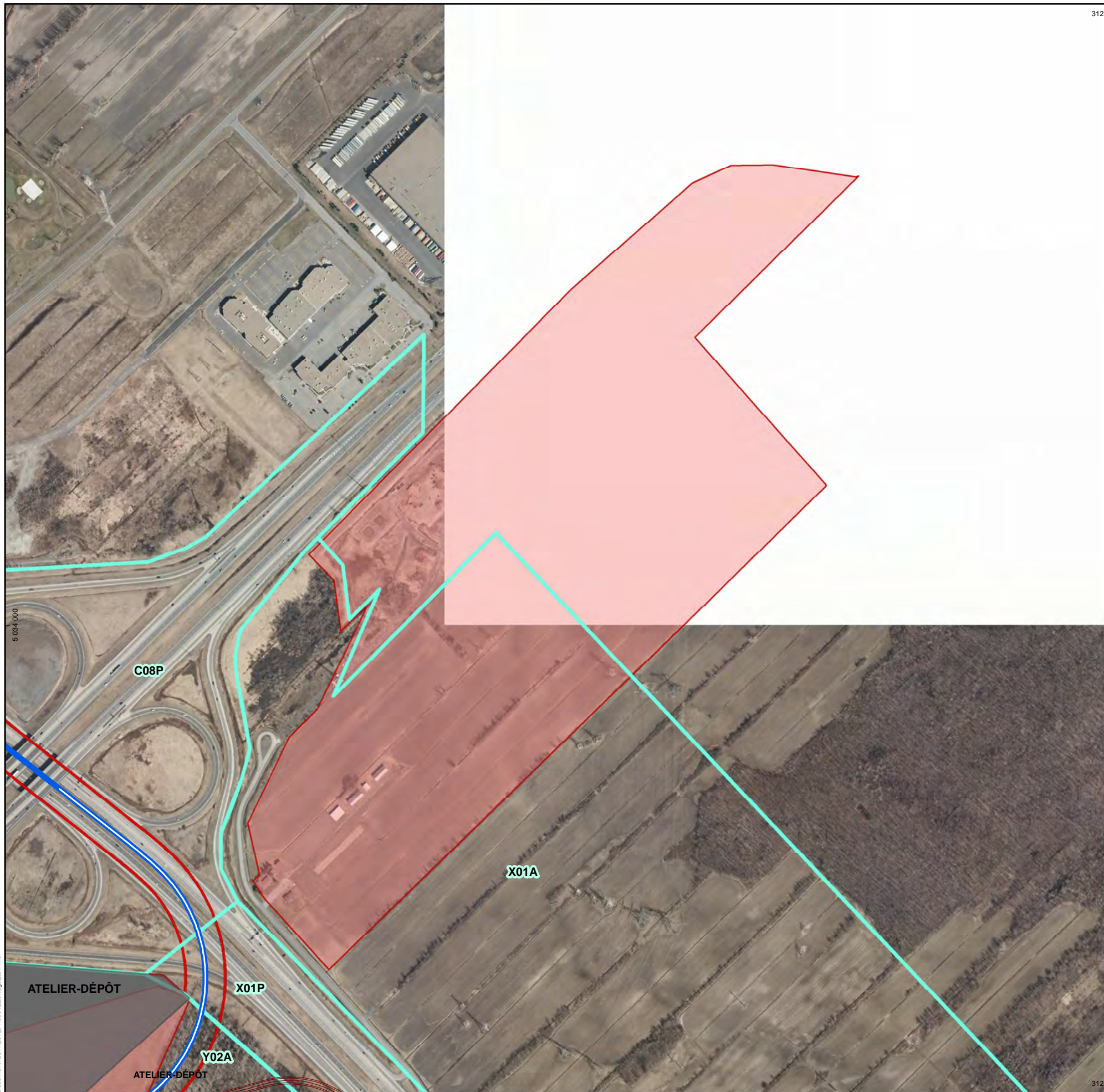


**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - B
PHASE I - ZONAGE**

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340


Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo
 Vérifié par : M. Durocher, géo, M.Sc.Érv.



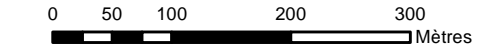
312 000



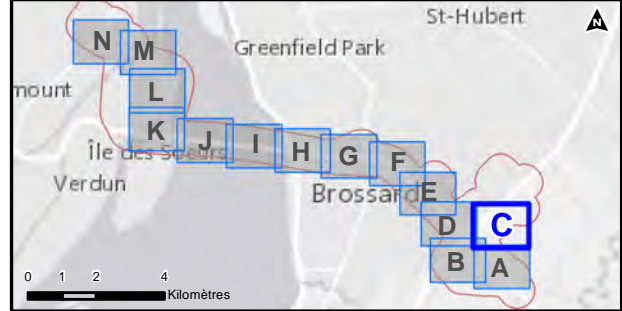
Légende

- Tracé**
-  Aérien
-  Au sol
-  Souterrain (tranchée couverte)
-  Souterrain (roc)
-  Station
-  Poste de redressement
-  Structure auxiliaire
-  Stationnement incitatif et atelier-dépôt
-  Nouvelle voie routière d'accès
-  Zone d'étude restreinte
-  Zonage
-  Réserve foncière

est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



5 034 000



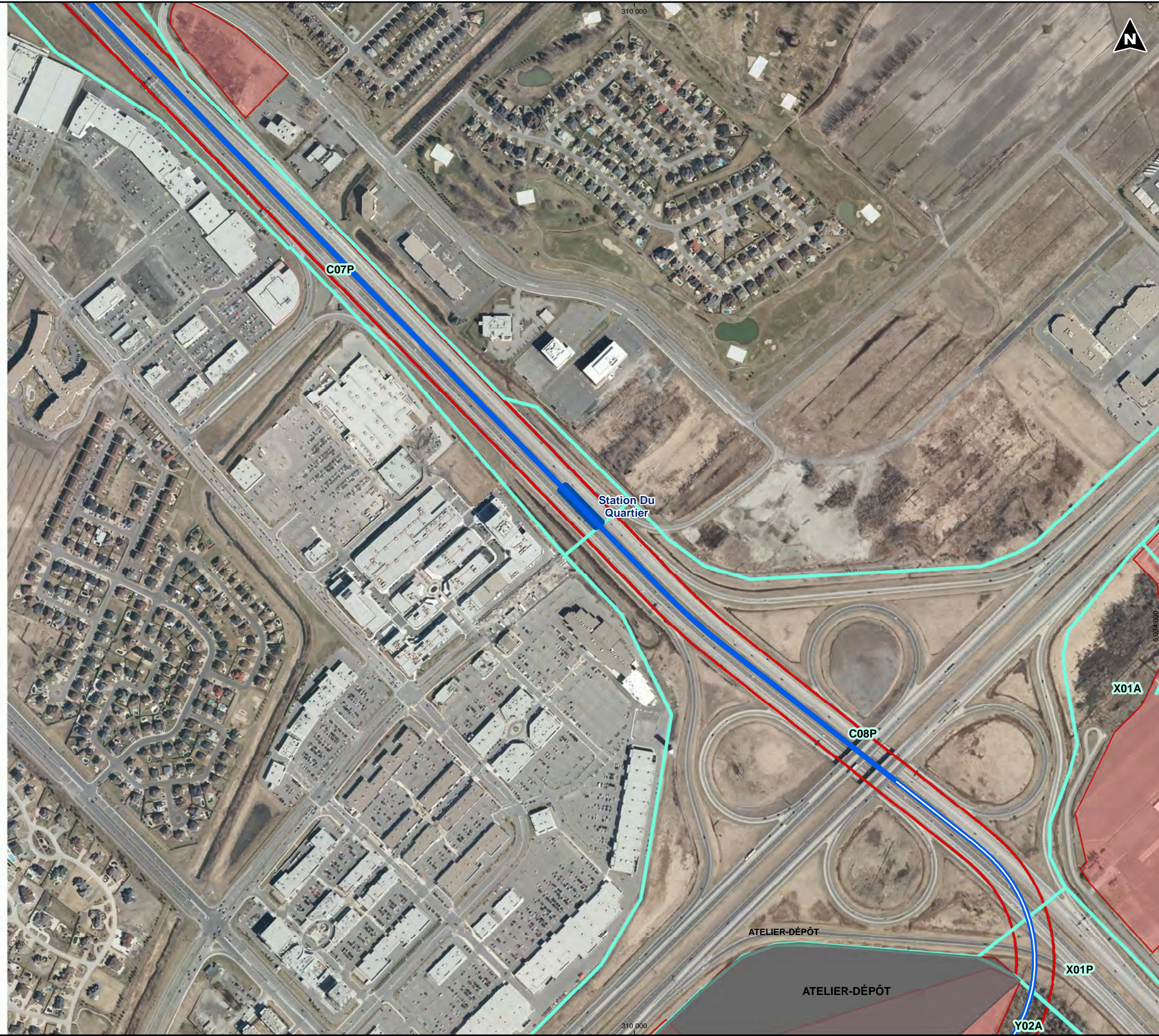
**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - C
PHASE I - ZONAGE**

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.

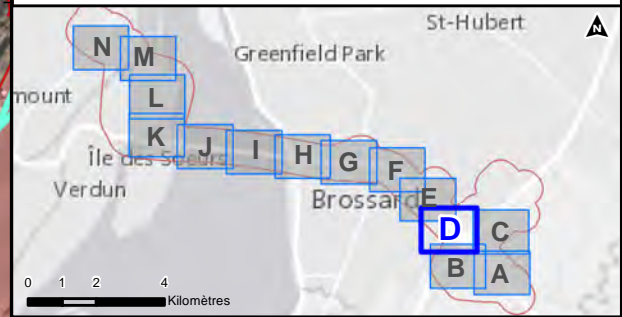
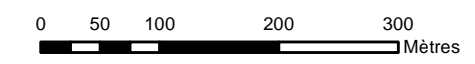
312 000



Légende

- Tracé**
 - Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte
- Zonage
- Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

ANNEXE A - D
PHASE I - ZONAGE

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Echelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.



Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station**
- Station
 - Poste de redressement
 - Structure auxiliaire
 - Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès**
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte**
- Zone d'étude restreinte
- Zonage**
- Zonage
- Réserve foncière**
- Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - E
PHASE I - ZONAGE**

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Echelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.

Sources : cadastre AMT, Analyse CIMA+, ortho CDPQ, CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
Ville de Mt., 2015-16, Ville de Brossard, 2016.
Fonds de cartes extraites de World, Topo_Map et de Canva/World_Light_Gray_Reference
©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., NRCAN, GeoBase, IGN,
Ordnance Survey, and the GIS User Community.





Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station**
- Station
- Autres symboles**
- Poste de redressement
 - Structure auxiliaire
 - Stationnement incitatif et atelier-dépôt
 - Nouvelle voie routière d'accès
 - Zone d'étude restreinte
 - Zonage
 - Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - F
PHASE I - ZONAGE**

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340

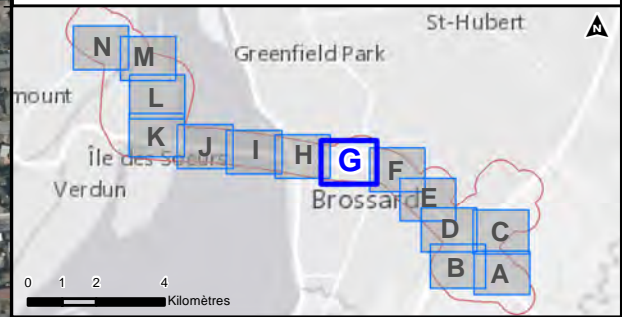
Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo
 Vérifié par : M. Durocher, géo, M.Sc.Érv.



Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
 - Poste de redressement
 - Structure auxiliaire
 - Stationnement incitatif et atelier-dépôt
 - Nouvelle voie routière d'accès
 - Zone d'étude restreinte
 - Zonage
 - Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - G
PHASE I - ZONAGE**

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340





Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo
 Vérifié par : M. Durocher, géo, M.Sc.Érw.







306 000





Légende

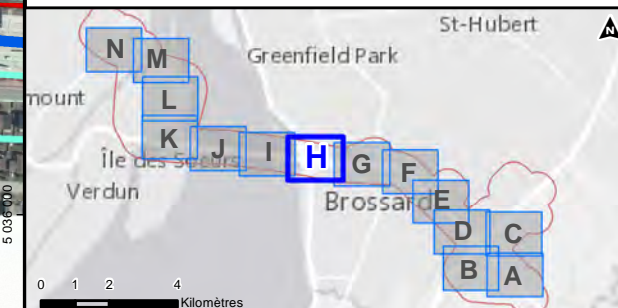
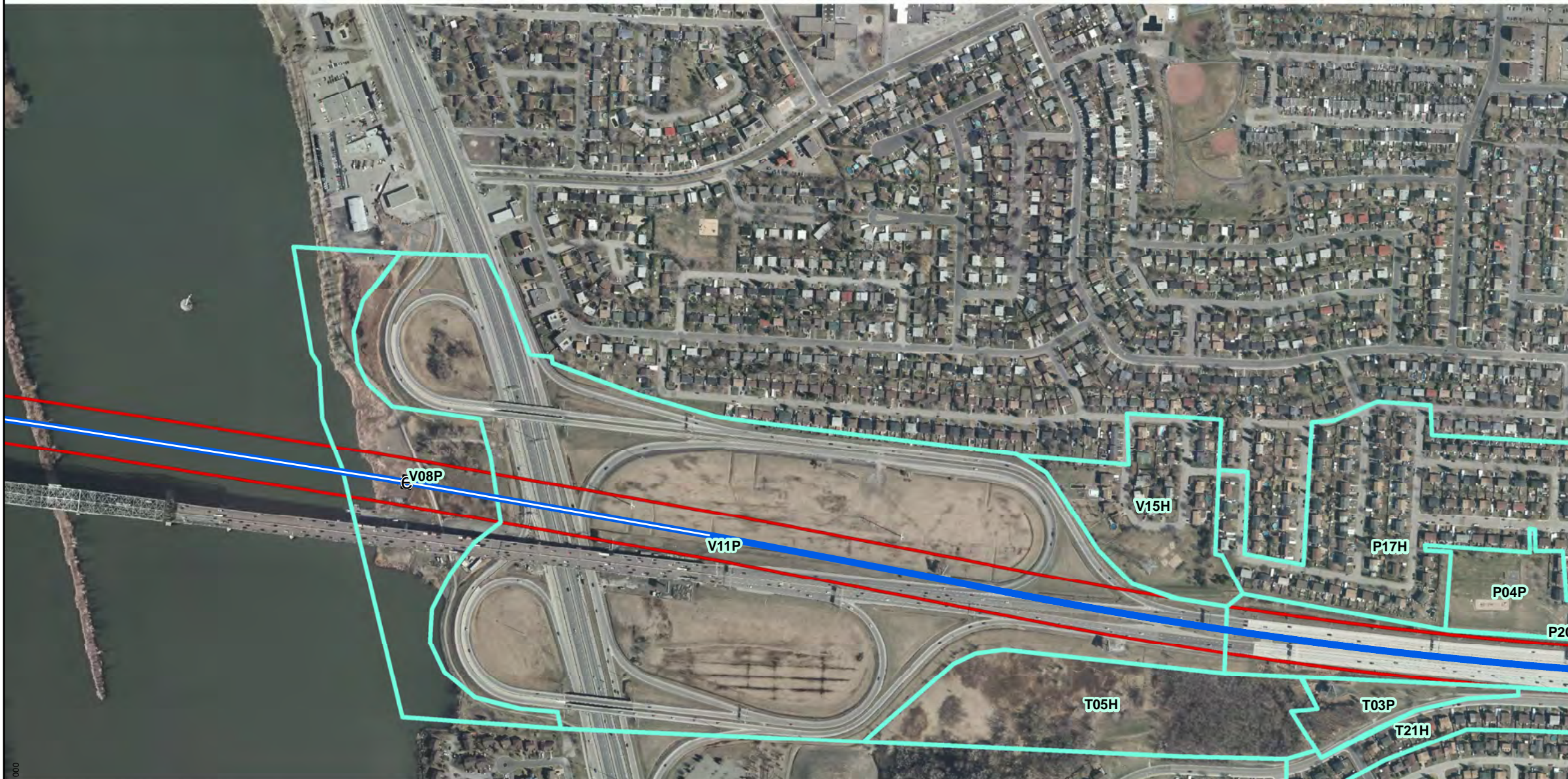
Tracé

-  Aérien
-  Au sol
-  Souterrain (tranchée couverte)
-  Souterrain (roc)

-  Station
-  Poste de redressement
-  Structure auxiliaire
-  Stationnement incitatif et atelier-dépôt
-  Nouvelle voie routière d'accès
-  Zone d'étude restreinte

-  Zonage
-  Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

ANNEXE A - H
PHASE I - ZONAGE

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.

Sources : cadastre AMT, Analyse CIMA+, ortho CDPQ, CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
 Ville de MtL, 2015-16, Ville de Brossard, 2016.
 Fonds de cartes extraites de World_Topo_Map et de CanvasWorld_Light_Gray_Reference
 ©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., NRCAN, GeoBase, IGN,
 Ordnance Survey, and the GIS User Community.



15 févr. 2016

5 036 000

5 036 000



306 000

304 000





Légende

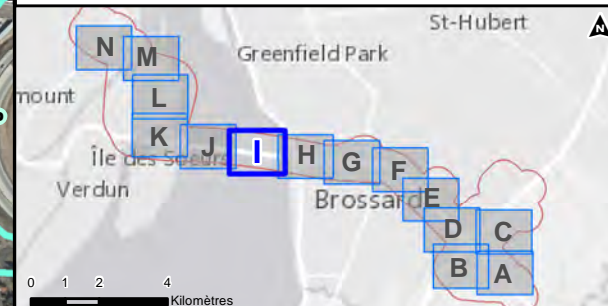
Tracé

-  Aérien
-  Au sol
-  Souterrain (tranchée couverte)
-  Souterrain (roc)

-  Station
-  Poste de redressement
-  Structure auxiliaire
-  Stationnement incitatif et atelier-dépôt
-  Nouvelle voie routière d'accès
-  Zone d'étude restreinte

-  Zonage
-  Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



5 036 000

5 036 000

304 000

CDPQ INFRA PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

ANNEXE A - I PHASE I - ZONAGE

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Echelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Énv.

Sources : cadastre AMT, Analyse CIMA+, ortho CDPQ, CDPQ Infra - Tracé 2016-02-01
Ville de MtL, 2015-16, Ville de Brossard, 2016.
Fonds de cartes extraites de World_Topo_Map et de Canvas/World_Light_Gray_Reference
©2014 Esri, DeLorme, HERE, TomTom, Intermap, increment P Corp., NRCAN, GeoBase, IGN,
Ordnance Survey, and the GIS User Community.



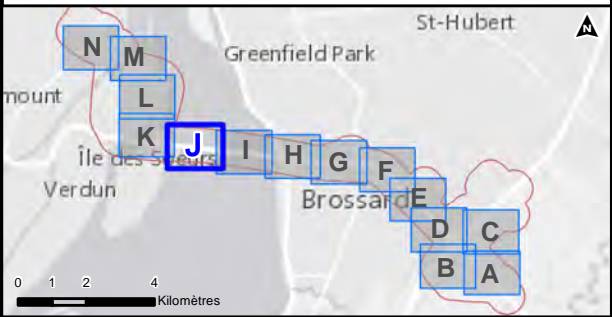
15 févr. 2016



Légende

- Tracé**
- Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station**
- Station
 - Poste de redressement
 - Structure auxiliaire
 - Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès**
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte**
- Zone d'étude restreinte
- Zonage**
- Zonage
- Réserve foncière**
- Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - J
PHASE I - ZONAGE**

Projet : 210-1002-10
Projection : MTM8, NAD83
Échelle : 1:6 340

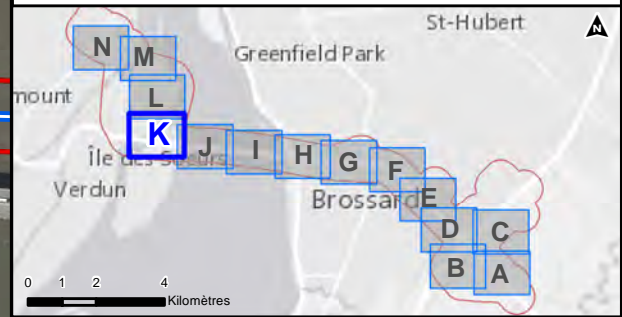
Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
Réalisé par : S. Leclerc, géo.
Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.



Légende

- Tracé**
 - Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte
- Zonage
- Réserve foncière

NOTE: Sur l'Île des Soeurs et la Rive-Sud, le projet est réalisé dans l'emprise autoroutière A-10, sauf indication contraire.



**CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10**

**ANNEXE A - K
PHASE I - ZONAGE**

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.



Légende

Tracé

- Aérien
- Au sol
- - - Souterrain (tranchée couverte)
- - - Souterrain (roc)

Station

- Station

Poste de redressement

- ⊞ Poste de redressement

Structure auxiliaire

- Structure auxiliaire

Stationnement incitatif et atelier-dépôt

- Stationnement incitatif et atelier-dépôt

Nouvelle voie routière d'accès

- ~ Nouvelle voie routière d'accès

Zone d'étude restreinte

- Zone d'étude restreinte

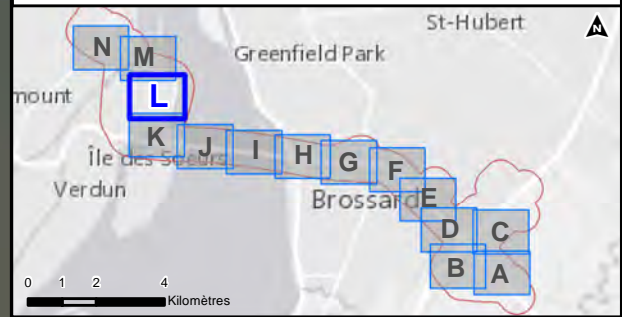
Zonage

- Zonage

Réserve foncière

- Réserve foncière

0 50 100 200 300 Mètres

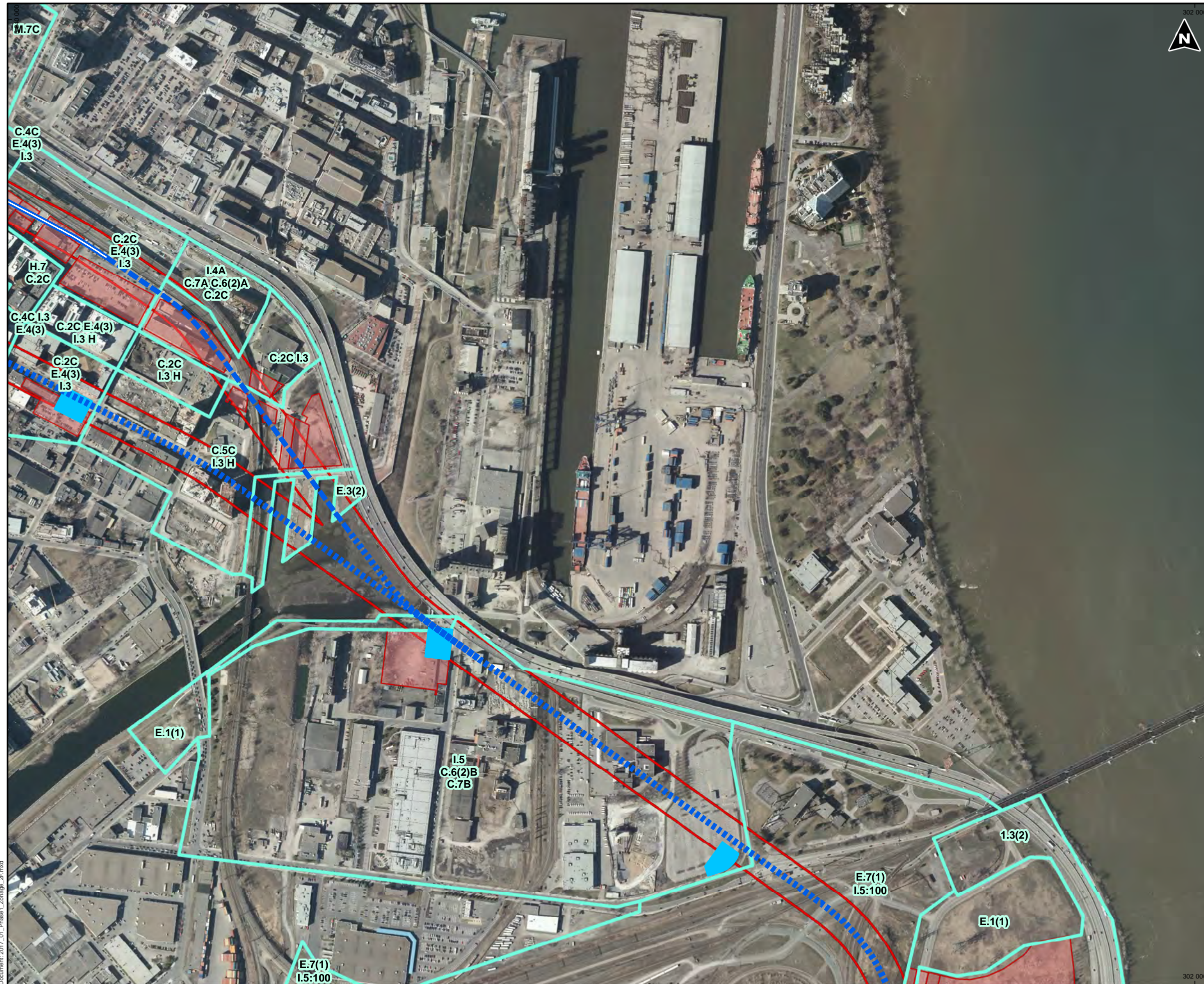


CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

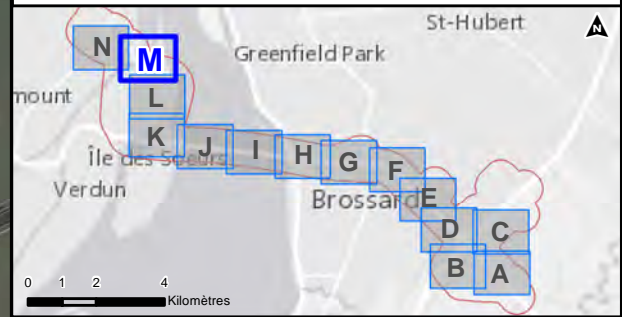
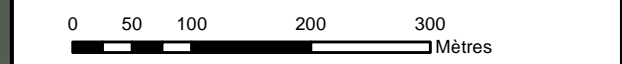
ANNEXE A - L
PHASE I - ZONAGE

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo.
 Vérifié par : M. Durocher, géo. M.Sc.Érv.



- ### Légende
- Tracé**
 - Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
 - Station
 - Poste de redressement
 - Structure auxiliaire
 - Stationnement incitatif et atelier-dépôt
 - Nouvelle voie routière d'accès
 - Zone d'étude restreinte
 - Zonage
 - Réserve foncière



CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

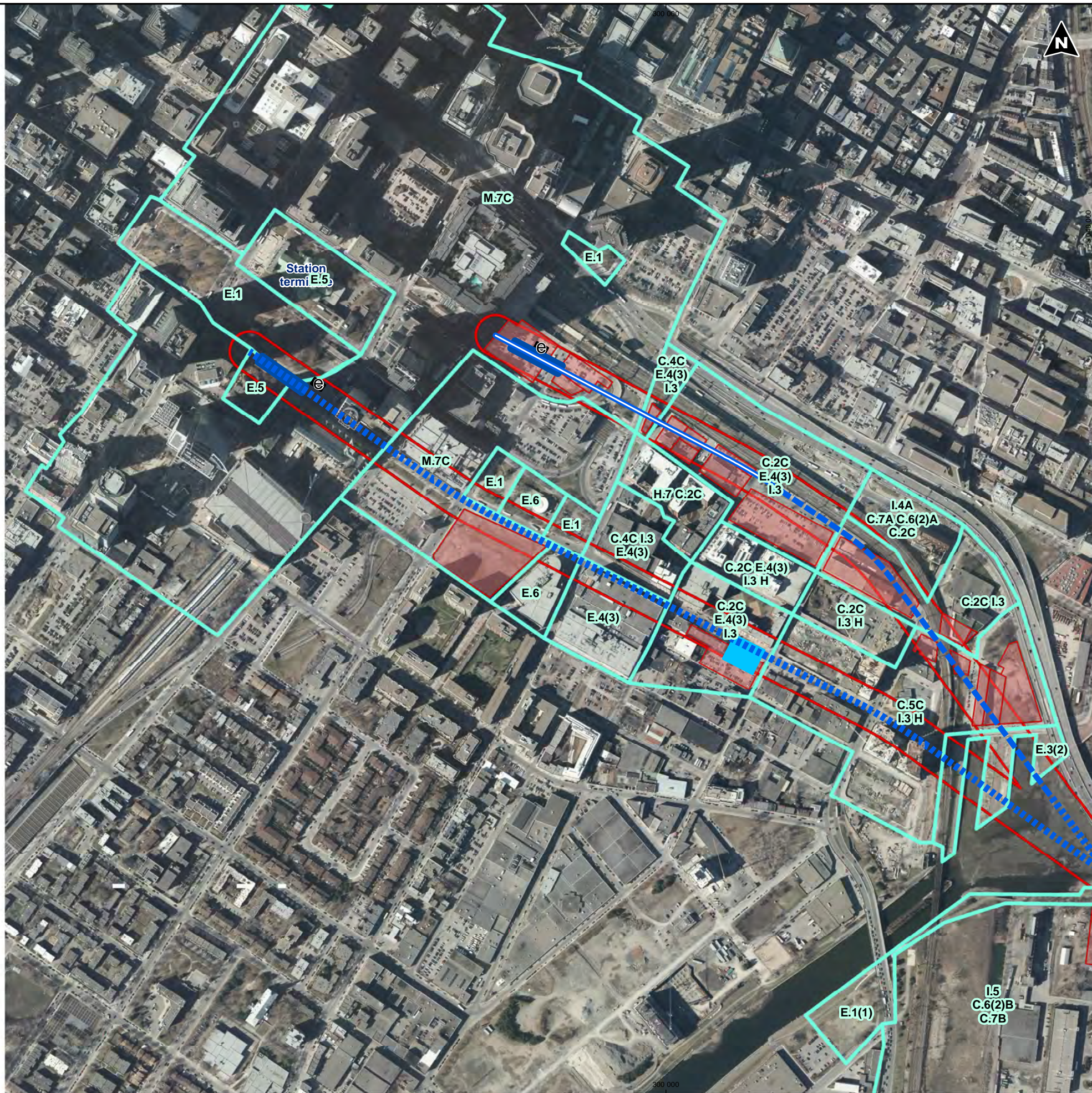
ANNEXE A - M
PHASE I - ZONAGE

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340

Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo
 Vérifié par : M. Durocher, géo, M.Sc.Érv.

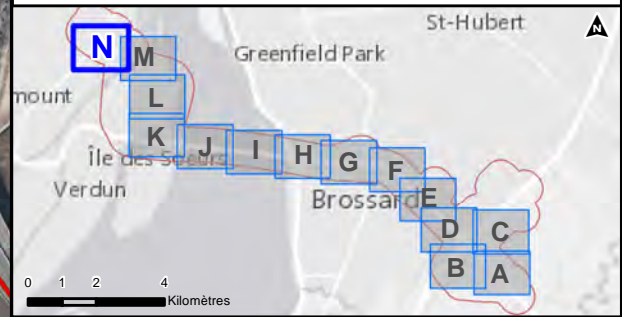
Document: 2017_01_Phase1_Zonage_2F.mxd

5 040 000



Légende

- Tracé**
 - Aérien
 - Au sol
 - Souterrain (tranchée couverte)
 - Souterrain (roc)
- Station
- Poste de redressement
- Structure auxiliaire
- Stationnement incitatif et atelier-dépôt
- Nouvelle voie routière d'accès
- Zone d'étude restreinte
- Zonage
- Réserve foncière

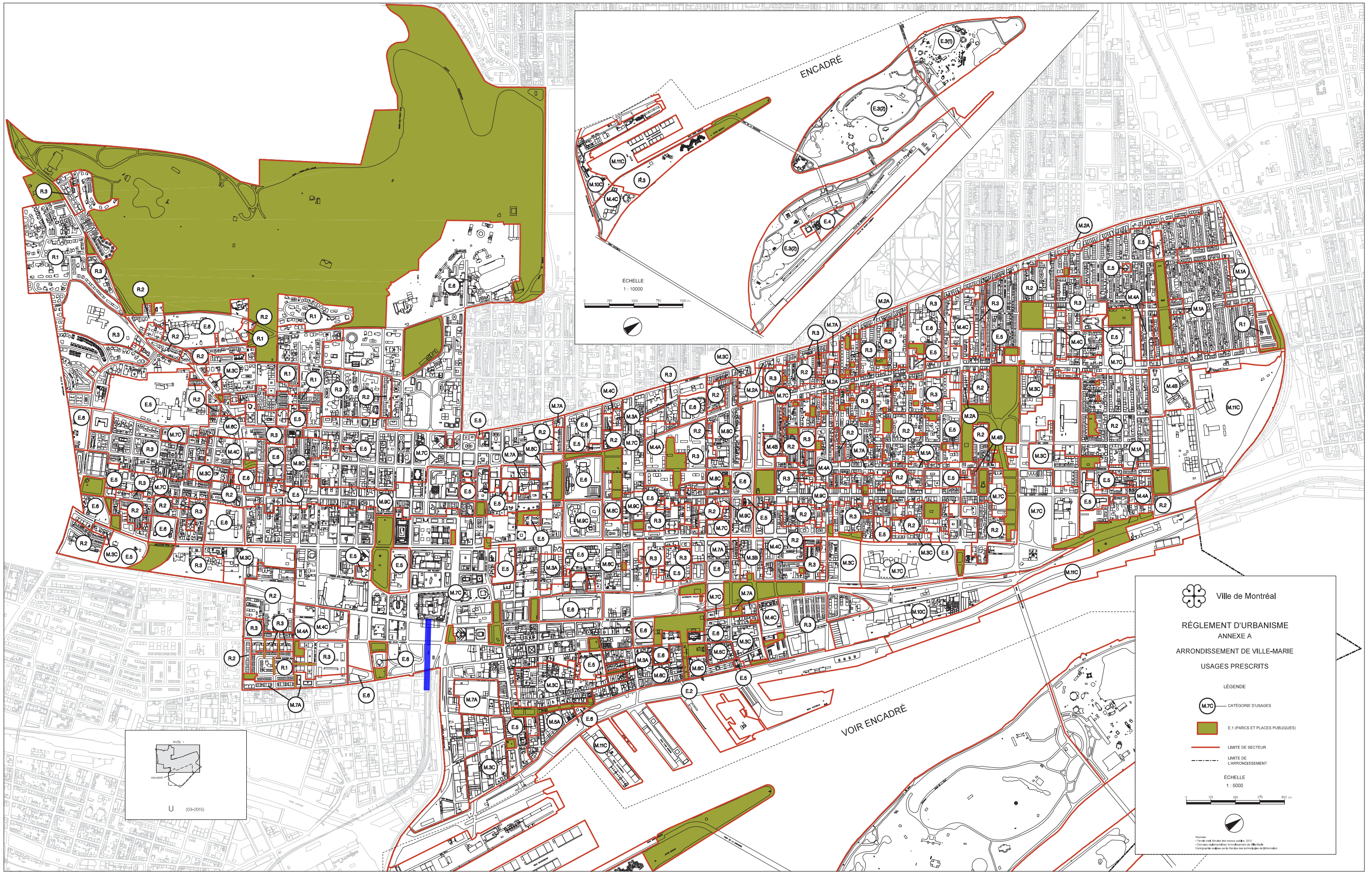


CDPQ INFRA
PROJET TRANSPORT COLLECTIF A10

ANNEXE A - N
PHASE I - ZONAGE

Projet : 210-1002-10
 Projection : MTM8, NAD83
 Echelle : 1:6 340


Préparé par : C. Fleury, M.Sc.ÉESA
 Réalisé par : S. Leclerc, géo
 Vérifié par : M. Durocher, géo, M.Sc.Érv.




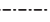


ENCADRÉ

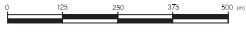

ECHELLE
1 : 10000

VOIR ENCADRÉ



 Ville de Montréal
RÈGLEMENT D'URBANISME
 ANNEXE A
 ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE
 USAGES PRESCRITS

LEGENDE
 CATEGORIE D'USAGES
 E.1 (PARCS ET PLACES PUBLIQUES)
 LIMITE DE SECTEUR
 LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT

ÉCHELLE
 1 : 5000

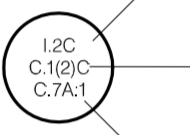
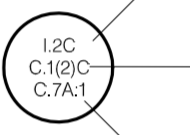
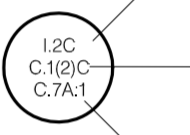



Sources :
 - Service des Services aux Citoyens (2012)
 - Service d'ingénierie et d'urbanisme de la Ville
 - Cartographie réalisée par le Service des technologies de l'information

U (03-2015)




LÉGENDE

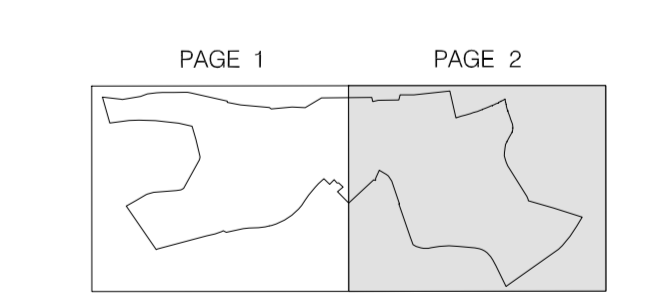
-  CATÉGORIE D'USAGES PRINCIPALE
-  AUTRE CATÉGORIE D'USAGES
-  USAGE AUTORISÉ SPÉCIFIQUEMENT

- H HABITATION
- C COMMERCE
- I INDUSTRIE
- E ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS ET INSTITUTIONNELS

-  LIMITE DE SECTEUR
-  LIMITE DE L'ARRONDISSEMENT

NOTES:

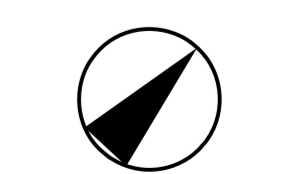
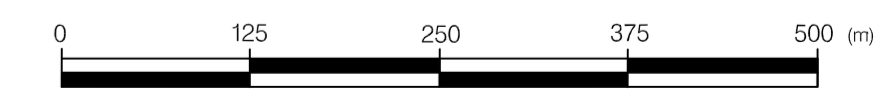
- Les deux catégories d'usages identifiées de part et d'autre d'une virgule sont autorisées.
- Toutes les catégories d'usages comprises entre les deux catégories identifiées sont également autorisées.
- H = Toutes les catégories d'habitation sont permises.



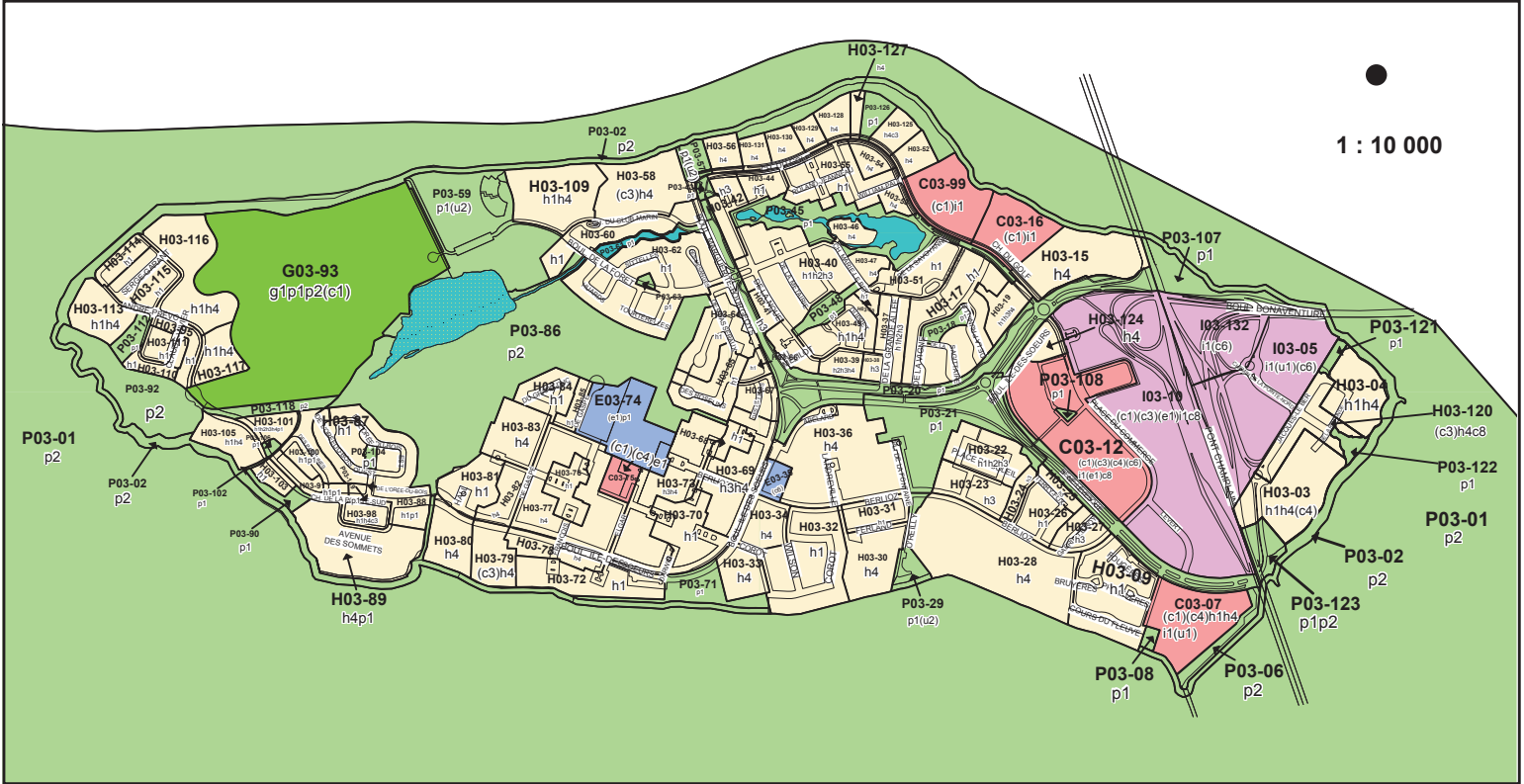
U-2 (10-2013)

ÉCHELLE

1 : 5000



Sources : terrain état, Division de la géomatique (DTE), 2010.
 Données réglementaires : Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, Arrondissement du Sud-Ouest.
 Révisé par la Section des systèmes d'information géographique (SIG)



1 : 10 000

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN
ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

4555, RUE DE VERDUN local 109
VERDUN (QUÉBEC) H4G 1M4

ANNEXE "B"
RÈGLEMENT DE ZONAGE
Règlement 1700-104

PLAN
1/2

AFFECTATION PRINCIPALE

Commerce	(5)
Équipement collectif	(2)
Golf	(1)
Habitation	(84)
Industrie de prestige	(3)
Parc et espace vert	(31)

H affectation principale	0-00 numéro de zone	— limite municipale
h1 classe d'usage	(c2) classe d'usages autorisée en partie	— limite de zone
H habitation	h1 unifamiliale h2 familiale h3 multiplex h4 multifamiliale	C commerce
U utilité publique	u1 léger u2 lourd	c1 de voisinage c2 de quartier c3 mixte c4 urbain c5 artériel lourd c6 service pétrolier c7 érotisme
I industrie	i1 prestige	E équipement collectif
		P parc et espace vert
		G golf
		e1 institutionnel, administratif e2 récréation intensive p1 récréation extensive et légère p2 conservation g1 golf écologique



DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE, DES ÉTUDES TECHNIQUES ET DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Verdun
Montréal
 4555, RUE DE VERDUN local 109
 VERDUN (QUÉBEC) H4G 1M4

ANNEXE "B"
 RÉGLEMENT DE ZONAGE
 Règlement 1700-105

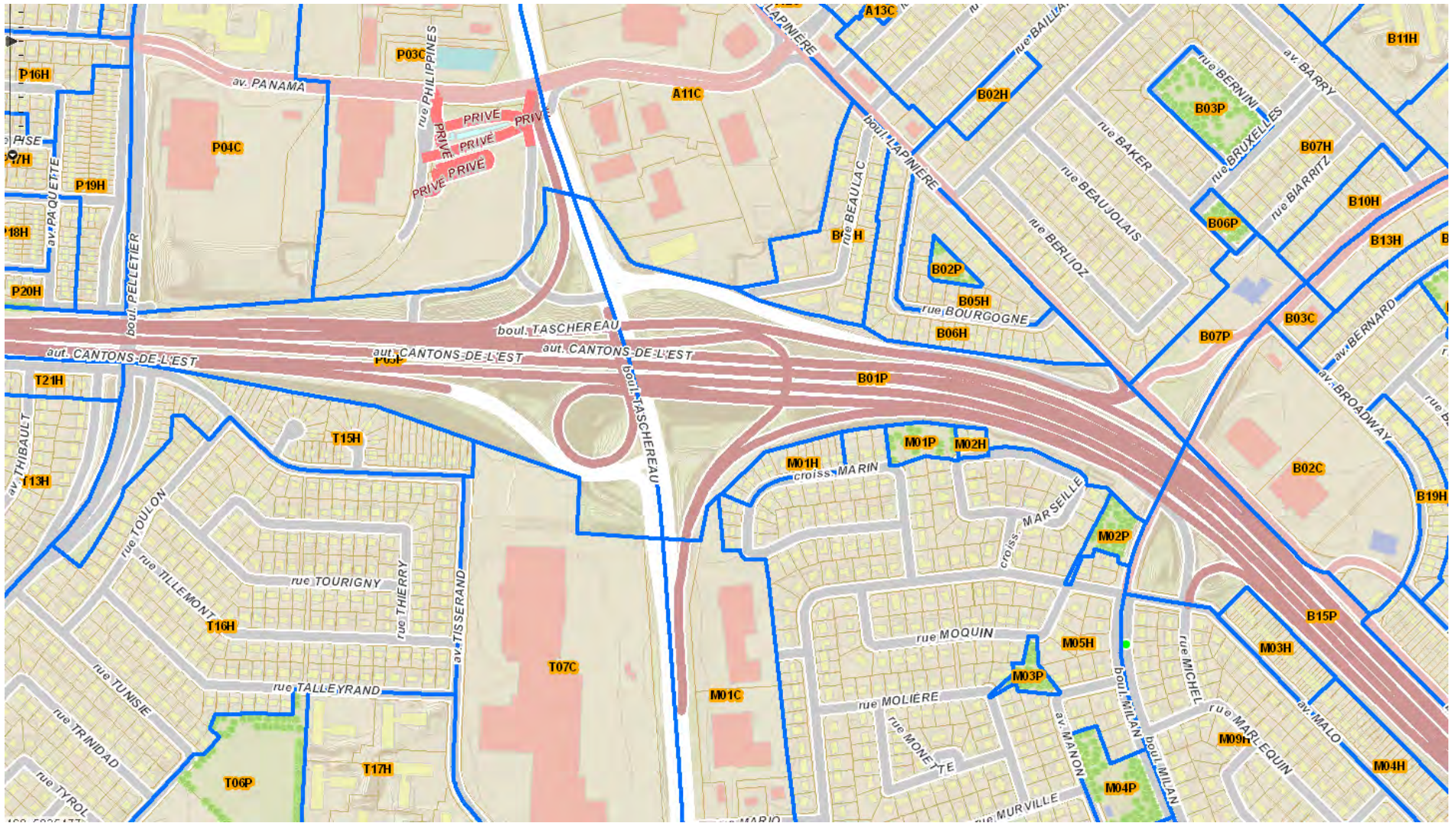
**PLAN
 2/2**

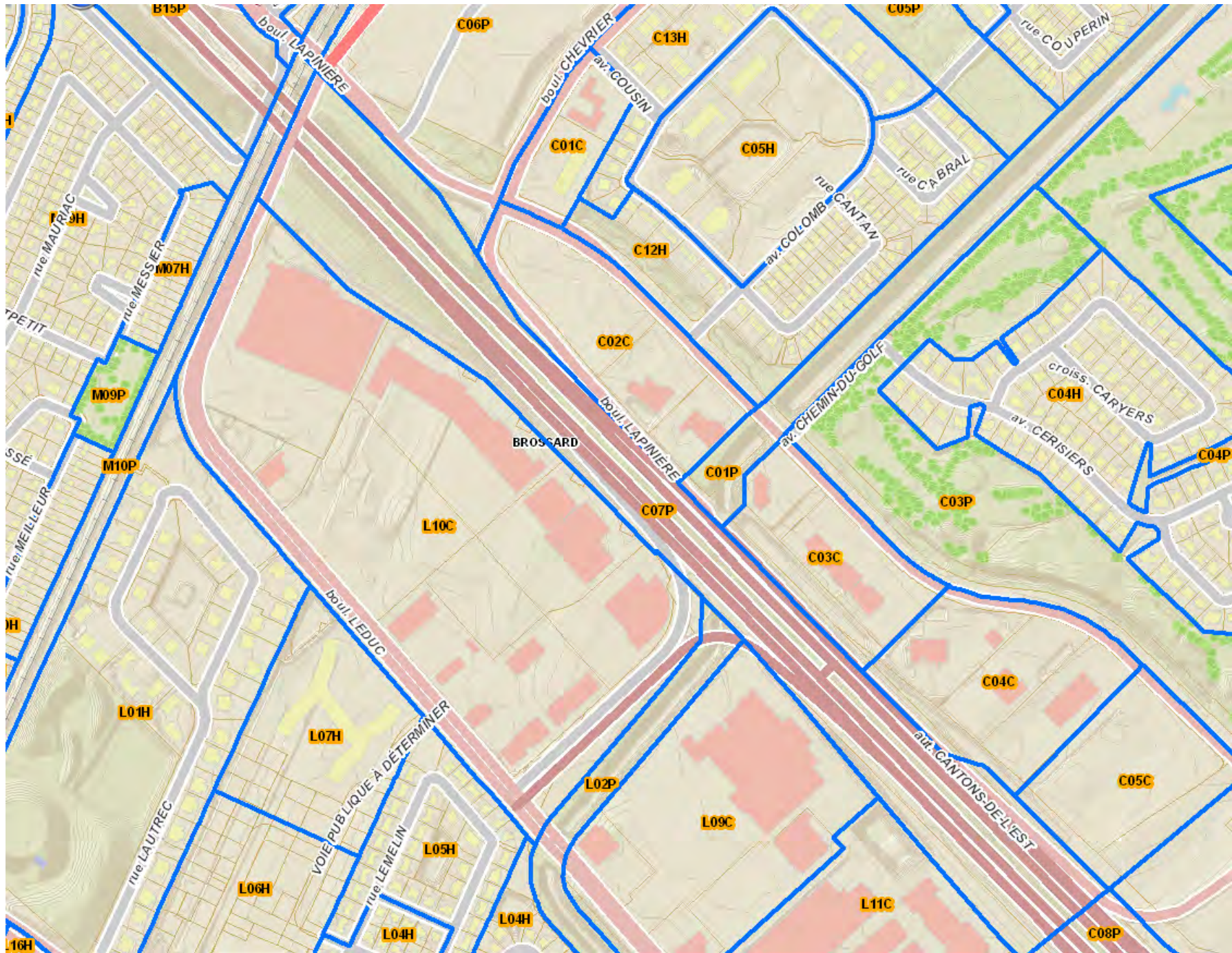
AFFECTATION PRINCIPALE

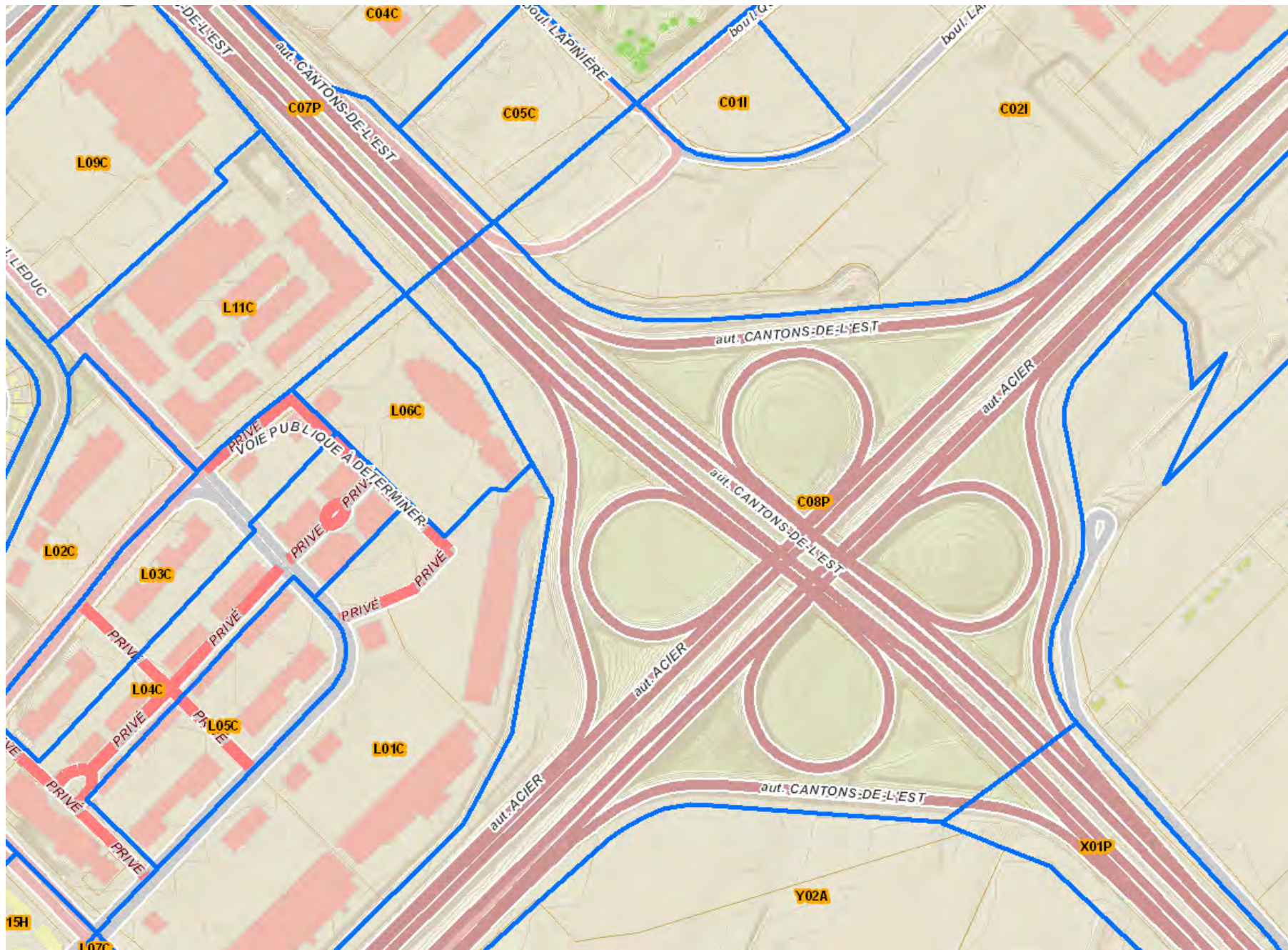
- Commerce (19)
- Equipement collectif (34)
- Habitation (152)
- Parc et espace vert (24)
- Utilité publique (3)

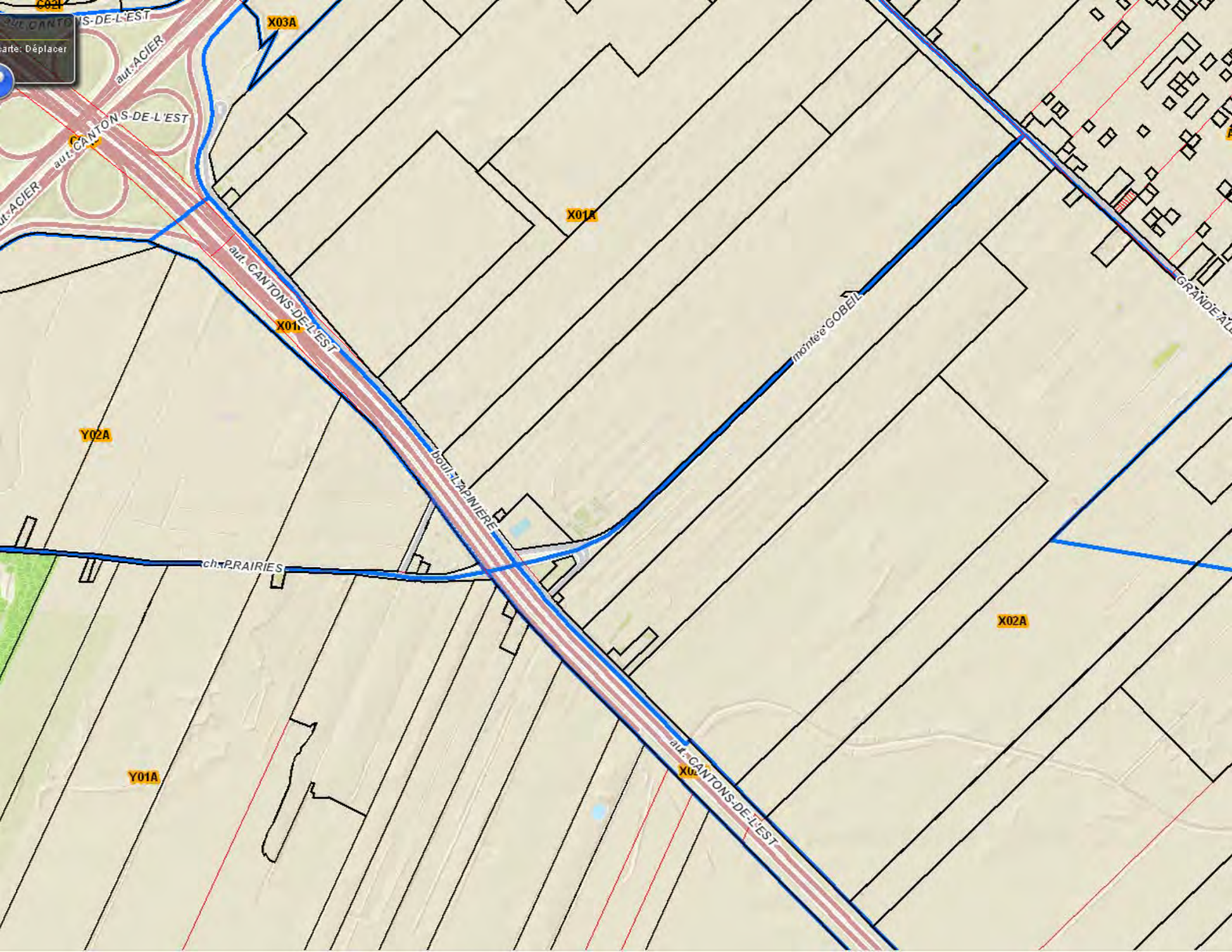
H	affectation principale	0-00	numéro de zone	— — — —	limite municipale
h1	classe d'usage	(c2)	classe d'usages autorisée en partie	— — — —	limite de zone
				— — — —	limite de quartier
H	habitation	h1	unifamiliale	E	équipement collectif
		h2	familiale	e1	institutionnel, administratif
		h3	mixte	e2	récréation intensive
		h4	multifamiliale		
U	utilité publique	u1	léger	P	parc et espace vert
		u2	lourd	p1	récréation extensive et légère
				p2	conservation
C	commerce	c1	de voisinage		
		c2	de quartier		
		c3	mixte		
		c4	urbain		
		c5	antérieur		
		c6	service pétrolier		
		c7	érotisme		











ANNEXE B
REGISTRE FONCIER

ANNEXE C
TERRAINS CONTAMINÉS

Tableau 2 Dossiers du répertoire des terrains contaminés

Nom du dossier	Numéro de fiche	Adresse	Coordonnées	Contamination eaux	Contamination Sols	État de la réhabilitation
Secteur Brossard						
Poste De la Prairie d'Hydro-Québec	3883	6200, boul. des Prairies Longueuil	45,43696 -73,425956		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Gabreau, Georges	4029	5760 chemin des Prairies	45,434167 -73,435556		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Compagnie Sadac inc.	5201	8005, boul. Grande-Allée Brossard, QC	45,449167 -73,418333		Plomb (Pb)	R : Non terminée
Hébert Neufeld, Thérèse	4342	3370, rue Belvédère Brossard	45,4625 -73,450833		Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Sunoco (Ultramar aujourd'hui)	4026	3375, boulevard Lapinière Brossard	45,462222 -73,453611		Huiles usées*	R : Non terminée
Ancienne station-service Pétro-Canada (12824)	6710	3105 avenue Broadway	45,464722 -73,455	Benzène, Cuivre (Cu), Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Xylènes (o,m,p)	Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthyl naphthalènes (chacun)	R : Terminée en 2006 Q : <= C
Horan, Patricia	4035	6925, boulevard Taschereau Brossard	45,467778 -73,466389		Produits pétroliers*	R : Non terminée
9060-3994 Québec inc.	4545	6678, boulevard Taschereau Brossard	45,469692 -73,468617		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Naphtalène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée

Nom du dossier	Numéro de fiche	Adresse	Coordonnées	Contamination eaux	Contamination Sols	État de la réhabilitation
Station-service Esso 6598 Taschereau	6223	6598, boul. Taschereau (aux limites du 2151, boul. Lapinière) Brossard	45,470794 -73,468492	Benzène, Éthylbenzène, Toluène, Xylènes (o,m,p)	Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Non terminée
Lehuquet, Blair	4344	2848, rue Bourgogne Brossard	45,465344 -73,461436		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Péto-Canada	4028	La bordure de la route 132 (sous le pont Champlain) Brossard	45,466546 -73,494347		Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Bretelle de la sortie de la route 132 Ouest dir A10 Est, sous le Pont Champlain	9089	Entrée, direction nord Brossard	45,466322 -73,49555		Benzène, Éthylbenzène, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Toluène, Xylènes (o,m,p)	R : Terminée en 2012 Q : <= B
Pont Champlain	4347	Entrée, direction nord Brossard	45,466322 -73,49555		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Secteur Verdun						
Bloc F – Zuni Bloc D – Evolo Bloc C - Evolo 2 et Pavillion	10077, 10076, 10078	14, place du Commerce Bureau 320 Montréal	45,472644 -73,537971		Hydrocarbures aromatiques polycycliques* Plomb (Pb), Zinc (Zn), Métaux*	R : Terminée en 2010 Q : <= B R : Terminée en 2012 Q : <= B R : Terminée en 2013 Q : <= B

Nom du dossier	Numéro de fiche	Adresse	Coordonnées	Contamination eaux	Contamination Sols	État de la réhabilitation
Rue Rotonde	10079	14, place du Commerce Bureau 320 Montréal	45,472644 -73,537971		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*	R : Non terminée
Secteur Sud-Ouest						
Ville de Montréal (près de la rue Marc-Cantin et du pont de l'île-des-Soeurs). Sols contaminés B-C	109	Lot 1382604	300851,248498 5037242,00771		HP C10-C50, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, BPC (rapport de EXP, 2012)	Avis de contamination
Ville de Montréal (le long de la rue Marc-Cantin). Sols contaminés B-C	108	Lot 1382602	301073,939048 5037333,77487		HP C10-C50, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, BPC (rapport de EXP, 2012)	Avis de contamination
Ville de Montréal (le long de la rue Marc-Cantin). Sols contaminés B-C	107	Lot 1382603	301078,752456 5037358,50689		HP C10-C50, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, BPC (rapport de EXP, 2012)	Avis de contamination
Ville de Montréal (le long de la rue Marc-Cantin). Sols contaminés B-C	100	Lot 1382616	301320,675098 5037619,2317		HP C10-C50, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, BPC (rapport de EXP, 2012)	Avis de contamination
Ville de Montréal (le long de la rue Marc-Cantin). Sols contaminés B-C.	99	Lot 1382609	301313,862529 5037643,68922		HP C10-C50, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*, BPC (rapport de EXP, 2012)	Avis de contamination

Nom du dossier	Numéro de fiche	Adresse	Coordonnées	Contamination eaux	Contamination Sols	État de la réhabilitation
Antenne Butler (Pointe Saint-Charles, Montréal)	10087		45,480272 -73,544559	Arsenic (As), Azote ammoniacal (NH ₄ ⁺), Baryum (Ba), Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Sulfures (H ₂ S)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux*	R : Non terminée
Terrain Via Rail Canada	2894	Au nord du Technoparc entre les rues Bridge et Butler Montréal	45,479918 -73,547507		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Les Cours Pointes St-Charles (secteur résidentiel par excavation)	10278, 2627, 10228 et 10227		45,481222 -73,549472	Biphényles polychlorés (BPC), Métaux* Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Métaux* Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Soufre total (S) Acénaphthène, Acénaphthylène, Anthracène, Arsenic (As), Baryum (Ba), Benzo(a)anthracène, Benzo(b+j+k)fluoranthène, Benzo(c)phénanthrène, Benzo(g,h,i)pérylène, Cadmium (Cd), Chrome total (Cr), Chrysène, Cobalt (Co), Cuivre (Cu), Dibenzo(a,h)anthracène	R : Non terminée

Nom du dossier	Numéro de fiche	Adresse	Coordonnées	Contamination eaux	Contamination Sols	État de la réhabilitation
Agence Métropolitaine de Transport	9751	1700, rue Le Ber Montréal	45,483432 -73,551204	Sulfures (H2S)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée Avis de contamination
Bullion	9209	1260, rue Mill Montréal	45,488348 -73,550929	Hydrocarbures légers*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Soufre total (S), Zinc (Zn)	R : Non terminée
Bunge Canada Holdings I ULC (CF Edible Oils Inc)	57	1853665	300812,649199 5038670,74028			Avis de contamination
Bunge Canada Holdings I ULC (CF Edible Oils Inc)	55	2296301	300824,098422 5038803,29027			Avis de contamination
Bunge Canada Holdings I ULC (CF Edible Oils Inc)	53	2296300	300840,373572 5038853,71338			Avis de contamination
Secteur Ville-Marie – option du tracé en souterrain au roc (en tunnel)						
Les Cours Chaboillez secteur 3	10036	Au coin des rues Peel et Saint-Jacques	45,495566 -73,56496		Hydrocarbures pétroliers C10-C50, HAP, COV, Métaux	R : Non terminée
Secteur Ville-Marie – option du tracé en aérien						
Les Entreprises Michaudville inc.	10265	Sous l'autoroute Bonaventure, au sud de Wellington	45,495743 -73,555351		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Soufre total (S)	R : Non terminée
Les Pétroles Victoria Inc	90	Lot 1179729	300228,370738 5039373,3726			Avis de contamination

Nom du dossier	Numéro de fiche	Adresse	Coordonnées	Contamination eaux	Contamination Sols	État de la réhabilitation
Les Pétroles Victoria Inc	94	Lot 1179778	300252,967662 5039326,58612			Avis de contamination
Les Pétroles Victoria Inc	92	Lot 1179779	300273,392008 5039349,07586			Avis de contamination
Développements Griffix inc.	95	Lot 1179777	300309,562354 5039312,72073			Avis de contamination
Développements Griffix inc.	93	Lot 1179782	300299,163067 5039335,15344			Avis de contamination
9222-1613 Québec inc.	9684	Près du 1040, rue Wellington Montréal	45,494115 -73,558452	Benzo (b + j) fluoranthène, Benzo(k) fluoranthène, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
9222-1613 Québec inc.	1000	1040, rue Wellington Montréal	45,493439 -73,556713		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Non terminée
Réalisations immobilières Lowney inc.	88	Lot 1179784	300239,854134 5039429,85796			Avis de contamination
Réalisations immobilières Lowney inc.	89	Lot 1179780	300278,447951 5039409,03213			Avis de contamination

Nom du dossier	Numéro de fiche	Adresse	Coordonnées	Contamination eaux	Contamination Sols	État de la réhabilitation
Réalisations Immobilières Lowney inc.	9597	1000, rue Ottawa Montréal	45,494705 -73,558155	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	R : Non terminée
Développements Immobiliers Lowney inc.	85	Lot 1179698	300117,050052 5039497,92561			Avis de contamination
Développements Immobiliers Lowney inc.	87	Lot 1179730	300157,158449 5039458,72818			Avis de contamination
Développements Immobiliers Lowney inc.	10117	300, rue Ann Montréal	45,495347 -73,559856		Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	R : Terminée en 2012 Q : <= B
Prodevco-Lavalin (terrain de l'Archevêché)	2953	1000, de La Gauchetière ouest Montréal	45,498211 -73,566268		Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb)	R : Terminée en 1990 Q : Non précisée

Tableau 3 Inventaire des sites contaminés fédéraux

Nom du dossier	Numéro de fiche	Coordonnées	Contamination Sols	État de la réhabilitation	Mesure prise la plus élevée CCME
Secteur Brossard					
Dans l'emprise de l'A10 (bretelle de sortie pour la route 132)	21783	45,466111 -73,489006			01 - Détermination des lieux suspects Statut fermé
Secteur Sud-Ouest					
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (parcelle 1)	00000903	45,47262 -73,55379	Sol et eau souterraine : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques, BPC et PCDD/F (dibenzodioxine/dibenzofurane polychlorée)	Estimation de la contamination : 1 672 000 m ³	07 - Élaboration d'une stratégie d'assainissement ou de gestion du risque Priorité d'intervention élevée
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (parcelle 2)	00000904	45,47262 -73,55379	Sol et eau souterraine : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques	Estimation de la contamination : 1 560 000 m ³	07 - Élaboration d'une stratégie d'assainissement ou de gestion du risque Priorité d'intervention élevée
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (parcelle 3)	00002327	45,47262 -73,55379	Sol et eau souterraine : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques	Estimation de la contamination : 2 232 450 m ³	07 - Élaboration d'une stratégie d'assainissement ou de gestion du risque Priorité d'intervention élevée
Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (parcelle 4)	00002328	45,47262 -73,55379	Sol et eau souterraine : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques	Estimation de la contamination : 692 000 m ³	07 - Élaboration d'une stratégie d'assainissement ou de gestion du risque Priorité d'intervention élevée

Nom du dossier	Numéro de fiche	Coordonnées	Contamination Sols	État de la réhabilitation	Mesure prise la plus élevée CCME
Site 15.5 Agence Parcs Canada (1156 rue Mill)	06959018	45,490299 -73,551117	Sol de surface : Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques	Estimation de la contamination : 3183 m ³	04 - Classification du lieu contaminé au moyen du Système national de classification des lieux contaminés du CCME Priorité d'intervention moyenne
Site 15.4 Agence Parcs Canada (Près du bassin Wellington)	06959017	45,490799 -73,554268	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques	Estimation de la contamination : 1760 m ³	06 - Reclassification du lieu au moyen du Système national de classification du CCME Priorité d'intervention moyenne
Site 15.7 Agence Parcs Canada (berge du canal Lachine)	06959089	45,490799 -73,552757	HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques	Estimation de la contamination : 1342 m ³	06 - Reclassification du lieu au moyen du Système national de classification du CCME Priorité d'intervention moyenne
Secteur Ville-Marie					
Site 16.1 Bassin Peel Agence Parcs Canada	06959090	45,4921 -73,554832	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, HAP, Métaux, métalloïdes et organométalliques	Estimation de la contamination : 872 m ³	07 - Élaboration d'une stratégie d'assainissement ou de gestion du risque Analyse détaillée terminée. Aucune autre mesure nécessaire. Priorité d'intervention moyenne

ANNEXE D
INFORMATIONS REÇUES DES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES

**Lieux d'enfouissement de débris de construction et démolition (LED CD)
autorisés et exploités**

N° région	Région administrative	Nom de la municipalité du lieu	Exploitant	Adresse de l'exploitant
2	Saguenay--Lac-Saint-Jean	Dolbeau-Mistassini	Dépôt de matériaux secs (Excavation Dolbeau inc.)	223 rue Bordeleau Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2Z3
4	Mauricie	Trois-Rivières	9052-6757 Québec inc.	3525, boul. Laurier, Sainte-Hyacinthe, J2R 2B2
6	Montréal	Montréal	Les entreprises environnementales de Pierrefonds Inc.	16 795, rue Oakwood, Pierrefonds, H9H 5C9
7	Outaouais	Val-des-Monts	Thibault Démolition Itée (DMS)	93, Rue St-Louis, Gatineau J8T 2S4
14	Lanaudière	Saint-Félix-de-Valois	Gestion intégrée de Matériaux secs Lanaudière inc.	621, route Louis-Cyr St-Jean-de-Matha J0K 2S0
14	Lanaudière	Sainte-Julienne	2845-5103 Québec inc.	2601, rue Jarry Est, Montréal H1Z 2C2
16	Montréal	Sorel-Tracy	Dépôt de matériaux secs (Danis Construction inc.)	13000, route Marie-Victorin C.P. 187, Tracy (Québec) J3P 6M2
16	Montréal	La Prairie	Écoservices Tria inc.	1985, rue Jean-Marie-Langlois La Prairie (Québec) J5R 5Z8
17	Centre-du-Québec	Bécancour	Lemay-Bec inc. Dépôt de matériaux secs Bécancour	18055, rue Gauthier, Bécancour, G9H 1C1

Juillet 2012

Lieux d'enfouissement sanitaire (LES) et lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et exploités				
Région	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Exploitant	Adresse de l'exploitant
01	Matane	Matane	Ville de Matane	230, avenue Saint-Jérôme Matane (Québec)
01	Rimouski-Neigette	Rimouski	Ville de Rimouski	205, avenue de la Cathédrale, C. P. 710 Rimouski (Québec)
01	Rivière-du-Loup	Cacouna	Ville de Rivière-du-Loup	65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37 Rivière-du-Loup (Québec)
01	Témiscouata	Dégelis	Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata	369, avenue Principale Dégelis (Québec)
02	Lac-Saint-Jean-Est	L'Ascension-de-Notre-Seigneur	Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est	625, rue Bergeron Ouest Case postale 397 Alma (Québec)
02	Ville de Saguenay	Saguenay	Services Matrec inc.	8585, route Transcanadienne, bureau 300 Saint-Laurent (Québec)
03	Charlevoix-Est	Clermont	Municipalité Régionale de Comté de Charlevoix-Est	172, boulevard Notre-Dame Clermont (Québec)
03	La Côte-de-Beaupré	Saint-Joachim	Ville de Québec	2, rue des Jardins, C. P. 700 Québec (Québec)
03	Portneuf	Neuville	Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf	2, rue Saint-Pierre Pont-Rouge (Québec)
04	Les Chenaux	Champlain	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	400, chemin de La Gabelle Saint-Étienne des-Grès (Québec)
04	Maskinongé	Saint-Étienne-des-Grès	Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	400, chemin de La Gabelle Saint-Étienne des-Grès (Québec)
05	Coaticook	Coaticook	Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook	98, rue Norton Coaticook (Québec)
05	Le Haut-Saint-François	Bury	Régie intermunicipale du Centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke	107, chemin du Maine Central Bury (Québec)
06	Ville de Montréal	Montréal-Est	Ville de Montréal	275, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec)
08	Abitibi	Amos	Ville d'Amos	182, 1re Rue Est Amos (Québec)
08	Vallée-de-l'Or	Val-d'Or	Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or	42, place Hammond Val-d'Or (Québec)
08	Ville de Rouyn-Noranda	Rouyn-Noranda	3766063 Canada inc.	Multitech Environnement 1610, chemin Lafond Rouyn-Noranda (Québec)
09	Manicouagan	Ragueneau	Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan	1000, rue Mingan Baie-Comeau (Québec)
09	Sept-Rivières	Sept-Îles	Ville de Sept-Îles	546, avenue De Quen Sept-Îles (Québec)
10	Jamésie (terr. conventionné)	Chibougamau	Ville de Chibougamau	650, 3e Rue Chibougamau (Québec)
11	Bonaventure	Saint-Alphonse	Municipalité de Saint-Alphonse	127, rue Principale Est Saint-Alphonse (Québec)
11	La Côte-de-Gaspé	Gaspé	Ville de Gaspé	25, rue de l'Hôtel-de-Ville Gaspé (Québec)
12	Beauce-Sartigan	Saint-Côme--Linière	Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud	695, rang Saint-Joseph Saint-Côme-Linière (Québec)
12	Bellechasse	Armagh	Municipalité régionale de comté de Bellechasse	100, rue Mgr-Bilodeau Saint-Lazare-de-Bellechasse (Québec)
12	La Nouvelle-Beauce	Frampton	Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce	700, rue Notre-Dame Nord Bureau B Sainte-Marie (Québec)
12	La Nouvelle-Beauce	Saint-Lambert-de-Lauzon	Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière	1114, rue du Pont Saint-Lambert-de-Lauzon (Québec)
12	Lotbinière	Saint-Flavien	Municipalité régionale de comté de Lotbinière	6375, rue Garneau Sainte-Croix (Québec)
14	Joliette	Saint-Thomas	EBI Énergie inc.	61, rue Montcalm, C.P. 1409 Berthierville (Québec)

Lieux d'enfouissement sanitaire (LES) et lieux d'enfouissement technique (LET) autorisés et exploités				
Région	MRC du lieu	Municipalité du lieu	Exploitant	Adresse de l'exploitant
14	Les Moulins	Terrebonne	BFI Usine de Triage Lachenaie ltd.	135, Queens Plate boulevard, suite 300 Toronto (Ontario)
15	Antoine-Labelle	Mont-Laurier	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	1064, rue Industrielle Case postale 172 Mont-Laurier (Québec)
15	Antoine-Labelle	Rivière-Rouge	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge	688, ch. du Parc Industriel C.P. 4669 (BDP Rivière-Rouge) Ville de Rivière- Rouge (Québec)
15	Argenteuil	Lachute	Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes	380, rue Principale, Lachute (Québec)
15	La Rivière-du-Nord	Sainte-Sophie	WM Québec inc.	2547, chemin du Lac Longueuil (Québec)
16	Brome-Missisquoi	Cowansville	Régie intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome- Missisquoi	2500, rang Saint-Joseph Cowansville (Québec)
16	La Haute-Yamaska	Sainte-Cécile-de-Milton	Roland Thibault inc.	702, route 137 Sainte-Cécile-de-Milton (Québec)
17	Arthabaska	Saint-Rosaire	Société de développement durable d'Arthabaska inc.	747, Pierre-Roux est Victoriaville (Québec)
17	Drummond	Drummondville	WM Québec inc.	2547, chemin du Lac Longueuil (Québec)
	Mai 2011			

LISTE DES INCINÉRATEURS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE BOUES MUNICIPALES AUTORISÉS ET EN EXPLOITATION

RÉGION ADMINISTRATIVE (no)	PROPRIÉTAIRE	EXPLOITANT	ADRESSE DU SITE
Québec (03)	Ville de Québec 1252, chemin de la Canardière Québec (Québec) G1J 2C4 Tel. : 418-641-6411	Ville de Québec. 900, avenue Industrielle Québec, Qué. G1J 3V9 Tel. : 418-649-2611	900 av. Industrielle Québec, Qué. G1J 3V9
Montréal (06)	Ville de Montréal 275, rue Notre-Dame Est Montréal, Qué. H2Y 1C6 (514) 872-3142	Ville de Montréal 275, rue Notre-Dame Est Montréal, Qué. H2Y 1C6 (514) 872-3142	12001 boul Maurice-Duplessis, Montréal, Qué. H1C 1V3
Chaudière-Appalaches (12)	Ville de Lévis 2175, Chemin du Fleuve St-Romuald, Qué. G6W 7W9 (418) 839-2002	Ville de Lévis 2175, Chemin du Fleuve St-Romuald, Qué. G6W 7W9 (418) 839-2002	259, chemin des Îles Lévis, Qué. G6V 7M5
Montérégie (16)	Ville de Longueuil 2001, boulevard Rome Brossard, Qué. J4W 3K5 (450) 463-7000	Aquacers, Société de gestion du CERS inc. 101, Boul. Roland Therrien, bur. 110 Longueuil, Qué. J4H 4B9 (450)-442-1480	Centre d'épuration Rive-Sud 2999, rue de l'Île-Charron, Longueuil, Qué. J4G 1R6

Répertoire des dépôts de sols et de résidus industriels

Les renseignements présentés sont ceux disponibles au 8 novembre 2015

L'ensemble du répertoire compte 344 enregistrements.

24 enregistrements répondent au critère suivant : Municipalité : Montréal

Raffiner votre recherche

Nouvelle recherche

Nom du dossier	Adresse	MRC	Nature des contaminants ¹	Nature des résidus
(06) Montréal				
Anachemia ltée (terrain de la cie)	135, rue Richer Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*, Solvants*	Mixte industriel
Ancien dépotoir de Lachine	Rue Norman (près de limites de Ville Saint- Pierre) Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Composés phénoliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel, Ordures ménagères, Sable de fonderie
Ancien dépotoir de Ville LaSalle	Intersection rue Schevchenko et rue Bouvier Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Composés phénoliques*, Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*	
Ancien dépotoir, Bois-de-l'Héritage	Au sud de l'autoroute 40, Pte-aux- Trembles, près de la voie ferrée Montréal	Ville de Montréal	Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Matériaux secs, Mixte industriel, Ordures ménagères
Ancien dépotoir, Parc Maisonneuve	Intersection boul. Pie IX et boul. Rosemont Montréal	Ville de Montréal	À compléter	Mixte industriel, Ordures ménagères
Ancien lieu d'élimination de Ville LaSalle (cellule)	Boul. des trinitaires, Newman et Irwin Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Cyanure disponible (CN-), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	
		Ville de Montréal		Barils de goudron

Ancienne carrière 83e avenue	À 400 m à l'ouest de la 83e av. près du boul. Perras Montréal		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	
Ancienne carrière Durocher	Intersection avenue Marien et rue Forsyth Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Méthane*	Mixte industriel, Ordures ménagères
Ancienne carrière, cie Petro-Canada	11701, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	
Centre d'archives de Montréal	535, avenue Viger Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	
Champs d'épandage de boues huileuses, Shell	10501, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Boues
Cintec Environnement inc.	5505, rue Irwin Montréal	Ville de Montréal	Biphényles polychlorés (BPC), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures aromatiques volatiles*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	
Dépôt de boues, Corporation Corbec	17, boulevard Saint-Joseph Montréal	Ville de Montréal	Cadmium (Cd), Cuivre (Cu), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Mixte industriel
Dépotoir Marco-Polo	Rue Marco-Polo Montréal	Ville de Montréal	Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Boues, Mixte industriel
Dépotoir Petro-Canada	11701, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel, Ordures ménagères
Fonderies Canadiennes d'acier Itée (CSW)	1900, rue Dickson Montréal	Ville de Montréal	Cadmium (Cd), Chrome total (Cr), Cuivre (Cu), Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Manganèse (Mn), Plomb (Pb), Produits pétroliers*, Zinc (Zn)	
Général Électrique du Canada Itée - GE Hydro	795, avenue Georges V Montréal	Ville de Montréal	Composés phénoliques*	Sable de fonderie
Jenkins Canada inc.	170, rue Saint-Joseph Montréal	Ville de Montréal	Plomb (Pb), Zinc (Zn)	Sable de fonderie
Lagune de boues huileuses, Petro-Canada	11701, rue Sherbrooke Est Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	Boues
		Ville de Montréal		Boues

Lagunes de boues huileuses, Petro-Canada	rue Sherbrooke Est Montréal		Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	
Loblaws Québec limitée	700-780, boul. Henri-Bourassa Ouest Montréal	Ville de Montréal	À compléter	
Parc Félix-Leclerc	Intersection rue Beaubien et boul. Langelier Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel
PJCCI-PEPSC	Long de l'autoroute Bonaventure entre les ponts Champlain et Victoria Montréal	Ville de Montréal	Hydrocarbures aromatiques polycycliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50, Métaux*	Mixte industriel, Ordures ménagères
Terrain de la Compagnie d'ingénierie Triplex Itée	181, rue Onéida Montréal	Ville de Montréal	Composés phénoliques*, Hydrocarbures pétroliers C10 à C50	

(1) : Certains renseignements concernant ce terrain n'y apparaissent pas compte tenu qu'ils sont susceptibles d'être protégés en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Si vous désirez obtenir la communication de ces renseignements pour ce terrain en particulier, vous devez en faire la demande au répondant régional en matière d'accès à l'information. Votre demande sera alors examinée et une décision sur l'accessibilité à ces renseignements sera rendue et vous sera communiquée dans les délais légaux.

*: Contaminant non listé dans la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés.



| [Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Accessibilité](#) | [Pour nous joindre](#) | [Quoi de neuf?](#) | [Sites d'intérêt](#) | [Recherche](#) | [Où trouver?](#) |

| [Accès à l'information](#) | [Politique de confidentialité](#) | [Réalisation du site](#) | [À propos du site](#) |  [Abonnement](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2015

Le Ministère

- Renseignements généraux >
- Communiqués de presse >
- Nos activités et services >
- Nos engagements >
- Nos programmes
- Le Fonds vert
- Nos publications >
- En région
- Emplois
- Centre d'expertise en analyse
environnementale du Québec
- Centre d'expertise hydrique du
Québec

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement :	DÉVERSEMENT DE PRODUITS PÉTROLIERS	
Date de signalement de l'événement :	4 novembre 2014	
Numéro de dossier :	300922811	Catégorie : 1
Lieu de l'événement :	Second pilier du pont Champlain depuis la Rive-Sud	
Municipalité ou territoire :	Brossard	
Région administrative :	Montérégie	
Matière(s) en cause et quantité estimée* :	Diesel - 200 litres	
Milieu(x) touché(s) :	Eau - fleuve Saint-Laurent	
Autres ministères et organismes publics impliqués :		
État du dossier :	Terminé pour le service d'Urgence- Environnement	
Autres informations :	Des mesures de confinement et de récupération ont été mises en place sans délai.	

* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.



Le Ministère

- Renseignements généraux >
- Communiqués de presse >
- Nos activités et services >
- Nos engagements >
- Nos programmes
- Le Fonds vert
- Nos publications >
- En région
- Emplois
- Centre d'expertise en analyse
environnementale du Québec
- Centre d'expertise hydrique du
Québec

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement :	DÉVERSEMENT DE PRODUITS PÉTROLIERS	
Date de signalement de l'événement :	20 novembre 2009	
Numéro de dossier :	7110-16-09-58007- 15	Catégorie : 1
Lieu de l'événement :	Bretelle Pont Champlain	
Municipalité ou territoire :	Brossard	
Région administrative :	Montérégie	
Matière(s) en cause et quantité estimée* :	Essence et diesel - 7000 litres	
Milieu(x) touché(s) :	Fleuve Saint-Laurent	
Autres ministères et organismes publics impliqués :	Le Service de sécurité incendie Service de police Ministère des Transports du Québec	
État du dossier :	Terminé pour le service d'Urgence- Environnement	
Autres informations :	Ce dossier a été transféré au service industriel de la direction régionale.	

* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.



Le Ministère

- Renseignements généraux >
- Communiqués de presse >
- Nos activités et services >
- Nos engagements >
- Nos programmes
- Le Fonds vert
- Nos publications >
- En région
- Emplois
- Centre d'expertise en analyse
environnementale du Québec
- Centre d'expertise hydrique du
Québec

Registre des interventions d'Urgence-Environnement

Événement :	ACCIDENT D'UN CAMION-CITERNE	
Date de signalement de l'événement :	23 octobre 2008	
Numéro de dossier :	7110-16-08-58005-02	Catégorie : 1
Lieu de l'événement :	Autoroute 30 est, intersection de l'autoroute 10	
Municipalité ou territoire :	Brossard	
Région administrative :	Montérégie	
Matière(s) en cause et quantité estimée* :	Propane	
Milieu(x) touché(s) :	Aucun	
Autres ministères et organismes publics impliqués :	Transport Canada, Transport Québec, Sûreté du Québec	
État du dossier :	Terminé pour le service d'Urgence- Environnement	
Autres informations :	Aucun déversement	

* La quantité inscrite représente une première estimation du volume déversé.





Résultat de la recherche

[Fichier de résultat en format .CSV](#) [Fichier de résultat en format .TXT](#) [Voir sur carte](#) [Signaler une erreur](#)

#	COORDONNÉE x (degrés)	COORDONNÉE y (degrés)	IDENDIFIANT DU PUIT (?)	PROPRIÉTAIRE INITIAL	PROFONDEUR (mètres)	NIVEAU D'EAU À LA FIN DES TRAVAUX (mètres)
1	-73.50914	45.47430	1978-300-10053500	Inconnu	9.1	Inconnu
2	-73.50656	45.46544	1978-300-10053222	Inconnu	7.9	Inconnu
3	-73.50360	45.46612	1978-300-10053499	Inconnu	12.5	Inconnu
4	-73.50168	45.46610	1978-300-10053496	Inconnu	11.6	Inconnu
5	-73.50051	45.43773	1978-300-10053489	Inconnu	9.8	Inconnu
6	-73.50042	45.44133	1978-300-10053486	Inconnu	10.1	Inconnu
7	-73.50039	45.46653	1978-300-10053495	Inconnu	12.5	Inconnu
8	-73.49985	45.46292	1978-300-10053498	Inconnu	11.9	Inconnu
9	-73.49976	45.46607	1978-300-10053497	Inconnu	8.8	Inconnu
10	-73.49509	45.47321	1981-100-46406218	BOURBEAU MR.	10.4	-3.66
11	-73.49347	45.47193	1984-100-26802750	A BURKE	131.1	-3.66
12	-73.49034	45.46901	1985-100-26801763	ANTOINE THEBERGE	76.2	-3.35
13	-73.48325	45.43795	1978-100-26828731	LAFLECHE PEPINIERE	17.1	-2.44
14	-73.47705	45.43067	1978-300-10053494	Inconnu	9.8	Inconnu
15	-73.47171	45.43888	1978-100-29328734	STE-MARIE HELENE	19.8	-4.57
16	-73.46081	45.46375	1978-100-31228732	HYORD QUE	48.8	-3.05
17	-73.45823	45.46462	1978-300-10053493	Inconnu	12.8	-3.05
18	-73.45703	45.42397	2007-150-63500044	L.A. Hebert ltee	154	-6.1
19	-73.45616	45.44659	1978-100-38222859	DELAND ROGER	7.9	-4.57
20	-73.45070	45.45912	1978-300-10053492	Inconnu	13.7	-7.62
21	-73.44975	45.44270	2005-150-58605049	Joe Colubriale	106.7	-10.37
22	-73.44908	45.42489	1985-300-10001563	Inconnu	10.4	-0.79

23	-73.44839	45.45008	1981-100-29306185	PORCO FRANCISCO	22.9	-4.57
24	-73.44250	45.45496	1978-300-10053490	Inconnu	15.2	-1.98
25	-73.44163	45.46349	1981-100-29306249	GAGNE	13.7	-4.88
26	-73.44115	45.43432	1985-300-10001572	Inconnu	11.3	-1.83
27	-73.43989	45.43377	1982-100-42008969	GOUVERNEMENT QUEBEC	30.5	Inconnu
28	-73.43027	45.45794	1978-100-26828737	VILLE BROSSARD	30.5	-1.83
29	-73.42939	45.44352	1985-300-10001585	Inconnu	8.1	-2.13
30	-73.42802	45.43297	1984-100-26805180	CL. LAROCQUE	22.9	-2.13
31	-73.42201	45.43307	1978-100-19228733	HYDRO QUEBEC	41.1	-4.57
32	-73.42027	45.44970	1985-300-10001538	Inconnu	5.5	-0.37
33	-73.41984	45.43304	1978-100-29328735	ROY ROGER	22.9	-4.88
34	-73.41179	45.43293	1978-300-10053491	Inconnu	16.2	-4.88
35	-73.39174	45.41870	1981-100-31206143	ATLAS CONSTRUCTION	25.9	-3.05
36	-73.38831	45.43269	2000-110-62500028	SANTOS INVESTIMENT CORP.	29	-1.83
37	-73.38486	45.43515	2015-150-41210020	Paul Brosseau et Suzanne Mogris	61	Inconnu
38	-73.38478	45.43447	2008-150-62400649	2972 4465 Quebec inc.	30.5	-2.74



Dernière mise à jour : 2015-01-15

[| Accueil](#) | [| Plan du site](#) | [| Courrier](#) | [| Quoi de neuf?](#) | [| Sites d'intérêt](#) | [| Recherche](#) | [| Où trouver?](#) | [| Politique de confidentialité](#) | [| Réalisation du site](#) | [| À propos du site](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2015



Résultat de la recherche

[Fichier de résultat en format .CSV](#)
[une erreur](#)

[Fichier de résultat en format .TXT](#)

[Voir sur carte](#)

[Signaler](#)

#	COORDONNÉE x (degrés)	COORDONNÉE y (degrés)	IDENIFIANT DU PUIS (?)	PROPRIÉTAIRE INITIAL	PROFONDEUR (mètres)	NIVEAU D'EAU À LA FIN DES TRAVAUX (mètres)
1	-73.94409	45.47645	1986-100- 24701971	ROGER JOLICOEUR	42.7	-7.62
2	-73.93952	45.48827	2000-110- 53413869	Inconnu	32	-2.13
3	-73.93816	45.47883	2013-150- 45320566	Maurice Poitras	61.6	-6.1
4	-73.93735	45.47960	2004-150- 41200098	Henry Brian Laidley	109.8	-3.66
5	-73.93608	45.45324	1985-100- 24701026	G. TREPANIER	24.1	-2.74
6	-73.93169	45.48015	2004-150- 41200057	Josiane Marleau / Martin Leger	164.6	Inconnu
7	-73.93134	45.48758	1985-100- 45301033	CAROLE ET DANIEL LESSARD	70.1	-5.49
8	-73.93033	45.49295	2012-150- 41200105	Nathalie Racine - Philippe Marcette	36.6	-3.05
9	-73.92739	45.47989	1985-100- 24701039	MARIO GRINELLI	33.5	-1.52
10	-73.92738	45.48079	1985-100- 21601032	RICHARD WILSON	19.5	-16.76
11	-73.92683	45.49562	2000-110- 53409729	Inconnu	43.6	-3.66
12	-73.92445	45.49607	1992-120- 21604934	EXECAIRE INC	37.8	-3.66
13	-73.92372	45.49694	2000-110- 53407505	JEAN GRIBLING	31.7	-2.44
14	-73.92359	45.49694	2000-110- 53407506	JEAN GRIBLING	43.9	-2.74
15	-73.92330	45.49335	1978-100- 21628317	PROULX GEORGES	63.1	-3.05
16	-73.92293	45.49783	2000-110- 53407496	JOACKOMO RUE BELAIR	44.2	-6.1
17	-73.92237	45.49712	2006-150- 41200089	DENIS LESAGE	48.8	-2.13
18	-73.92198	45.49809	2009-150- 27300010	Habitation Grilli	61	-3.96
19	-73.92145	45.49756	2003-150- 41200011	Denys Mantha	85.4	Inconnu
20	-73.91917	45.49167	2006-150- 13005588	PIERRE SAINT- AUBIN	60.9	-7.93
21	-73.91833	45.49866	2005-150- 45300237	Assunta Cavallucci	55.5	-0.92
22	-73.91781	45.49779		Inconnu	22.9	-1.83

			2000-110-53413861			
23	-73.91778	45.49959	2000-110-53413915	Inconnu	63.1	-3.66
24	-73.91690	45.49329	1985-100-24701027	LOUIS BOLDOC	19.8	-3.05
25	-73.91647	45.50047	2000-110-53413964	Inconnu	32	-2.44
26	-73.91525	45.49349	1985-100-21601031	MICHEL WILSON	57	-4.57
27	-73.91515	45.47410	2000-110-53407525	ANTONIO DI GENNARD	50	-4.27
28	-73.91387	45.47408	2000-110-53407476	ANTONIO DI GENNARD	50.3	-4.57
29	-73.91379	45.47750	2000-110-53409786	Inconnu	87.8	-8.23
30	-73.91339	45.49549	2000-110-53409792	Inconnu	70.1	-7.32
31	-73.91273	45.50195	2014-150-41200043	Paulette Levesque	18.3	-1.52
32	-73.91226	45.50127	2014-150-41200044	Robert Lajeunesse	36.6	-7.62
33	-73.91159	45.50314	1985-100-21601081	WILLIAM VERDIER	35.4	-6.1
34	-73.91132	45.50222	2000-110-51106266	ANDRE ROY	11.3	-0.91
35	-73.91111	45.50618	2000-110-53413894	Inconnu	44.2	-2.44
36	-73.91050	45.50360	2006-150-45300314	Stephanie Pearson	37.2	-6.1
37	-73.90898	45.50582	1996-100-10000133	BERNARD BRUNET	31.7	-3.66
38	-73.90884	45.47612	2004-120-53414029	CAPLETTE	74.7	-9.15
39	-73.90870	45.50490	2000-110-53407494	M GAY	38.1	-7.62
40	-73.90805	45.50761	1985-100-24701051	ANDRE LAVOIE	30.5	-4.57
41	-73.90768	45.50671	1985-100-24701055	M PIGEON	23.5	-5.18
42	-73.90760	45.50680	1996-100-10000132	BIZARD	10.7	-3.05
43	-73.90621	45.50155	2000-110-53407493	M HOULE	38.1	-9.15
44	-73.90552	45.50579	1985-100-24706292	PAUL PUTEL	28.7	-5.49
45	-73.90527	45.50596	1978-100-24728311	MARTIN MR.	10.7	-1.83
46	-73.90493	45.50135	2000-110-53407492	M JOUBERT	32	-2.44
47	-73.90485	45.47652	2001-110-53402158	Inconnu	30.5	-6.1
48	-73.90423	45.47552	2001-110-53402159	Inconnu	30.8	-4.57
49	-73.90394	45.50172	1978-100-22828310	Inconnu	106.7	-9.78
50	-73.90373	45.50847	1992-120-21604945	CLAUDE PAIEMENT	71.6	-1.52
51	-73.90283	45.49215		Inconnu	103.7	-16.77

			2000-110-53413864			
52	-73.90269	45.47560	2000-110-45305214	M THEORET	61.6	-1.83
53	-73.90264	45.50957	2005-150-21606557	Lyse Courville & Conrad Courval	76.8	-1.52
54	-73.90211	45.51474	2000-110-53409731	Inconnu	19.5	-2.13
55	-73.90196	45.50753	2007-150-45300525	Alvor Jaeger	153.1	-6.1
56	-73.90182	45.51205	1985-100-24706291	LUC MORIN	24.4	-5.49
57	-73.90178	45.48100	1978-100-22828307	ELWRIDGE	91.4	-1.55
58	-73.90161	45.50753	2000-110-53413849	Inconnu	37.5	-2.74
59	-73.90142	45.49945	1978-100-22828309	Inconnu	89	-8.14
60	-73.90127	45.50755	1986-100-45302061	CLAUDE BELANGER	37.2	-5.18
61	-73.89764	45.49671	1978-100-22828308	ROYAL GOLF	86.3	Inconnu
62	-73.89689	45.47618	1985-100-53401028	M. JOLY	18	-1.52
63	-73.89667	45.47833	2012-150-45300179	Diane Joly	31.1	-6.1
64	-73.89648	45.49040	1996-100-10000440	MICHEL LIBERSAN	54	-4.57
65	-73.89634	45.48498	2000-110-15100207	JEAN FORTIER	25.9	-3.05
66	-73.89390	45.47555	2008-150-45300640	Claudio Gentile	61.6	-3.05
67	-73.89261	45.49216	1985-100-21601030	PAUL HALLAL	43.3	-3.05
68	-73.89254	45.47811	2000-110-53413893	Inconnu	56.4	-3.66
69	-73.89083	45.51735	1985-100-21601043	DECARY PAUL	38.1	-4.57
70	-73.88996	45.49664	1985-100-21601029	FRANCOISE BISUTTI GRAGNANI	42.7	Inconnu
71	-73.88931	45.49598	2000-110-53413906	Inconnu	45.7	-6.1
72	-73.88926	45.51731	2000-110-53409689	Inconnu	61.3	-4.27
73	-73.88896	45.48222	1985-100-24701036	EMILE ADAM	41.1	-3.05
74	-73.88734	45.47450	2011-150-41200026	Pierre Gendron	61	-1.83
75	-73.88132	45.48035	1981-100-21604512	ROGER WILSON	17.4	-1.98
76	-73.87792	45.51902	1992-120-21604763	SAMUEL BOSSE	15.9	Inconnu
77	-73.87721	45.48237	2000-110-53409688	Inconnu	13.1	-3.05
78	-73.87717	45.48390	2000-110-53409764	Inconnu	44.2	-1.83
79	-73.87717	45.48390	2002-110-53401672	Inconnu	13.7	-3.05
80	-73.87710	45.51956		Roger Palardy	91.5	Inconnu

			2006-150-41220011			
81	-73.87638	45.51768	2006-150-41200055	AMOTE IZZI	24.3	-9.15
82	-73.87516	45.50054	1978-100-29428312	Inconnu	13.7	-2.13
83	-73.87508	45.51755	1985-100-24701049	MAURICE BEAUCHAMP	27.4	-9.14
84	-73.87422	45.51574	1985-100-24701048	MARCEL BORGELAIE	27.4	-4.57
85	-73.87419	45.51718	1985-100-21601822	JOSEPH VICTOR CONTALA	112.8	Inconnu
86	-73.87393	45.51536	2000-110-53407514	M TOMASSINI	19.5	-3.66
87	-73.87287	45.51897	1981-100-21604603	BRIAN REDMOND	125.6	-9.14
88	-73.87287	45.51942	1978-100-29428315	Inconnu	38.1	-9.14
89	-73.87166	45.51817	2007-150-45300444	Carole Pinto	49.1	-6.1
90	-73.87078	45.51915	2008-150-64500612	JASPAL BEDI	62.5	-15.24
91	-73.86933	45.48584	1985-100-24701041	GUY BESSETTE	21.3	-2.44
92	-73.86902	45.50114	1985-100-21201035	DANIEL ST-MARIE	26.5	-3.96
93	-73.86834	45.51735	2007-150-60700033	JEAN-RENEE PETION	102.1	-7.62
94	-73.86821	45.49642	1985-100-24701037	YVON LAUZON	45.7	-4.57
95	-73.86779	45.51712	1985-100-24701052	M. CONTELLA	30.5	-7.62
96	-73.86686	45.49956	1985-100-19601034	MAURICE LEMELIN	110.3	-3.05
97	-73.86585	45.51800	1996-100-15100141	SERGE MARION	56.4	-6.1
98	-73.86556	45.51798	2001-110-15101322	Inconnu	56.4	-6.1
99	-73.86517	45.51619	1992-120-21604882	FREDERIC ACHARD	92.1	Inconnu
100	-73.86495	45.51617	2001-110-53402165	Inconnu	76.2	-6.71
101	-73.86491	45.51851	2000-110-53409799	Inconnu	48.8	-3.05
102	-73.86488	45.50735	2000-110-53413930	Inconnu	25.6	-2.44
103	-73.86434	45.48513	1985-300-10001014	Inconnu	7.6	Inconnu
104	-73.86396	45.51636	1985-100-24701053	SERGE SALAMI	49.4	-6.1
105	-73.86372	45.51600	1985-100-24701056	PETER GRAA	41.1	-9.14
106	-73.86342	45.51616	2000-110-53413859	Inconnu	68.6	-6.71
107	-73.86330	45.51544	2000-110-53413953	Inconnu	50.3	-6.1
108	-73.86310	45.51482	1985-100-24706290	LOUIS MORSOLIER	36.6	-12.19
109	-73.86269	45.51617		J. HOULE	44.2	-7.32

			1985-100-24701047			
110	-73.86267	45.51707	1985-100-21601079	MARIO DESORMIERS N.L.	111.6	-7.62
111	-73.86267	45.51707	1985-100-21601083	ANDRE LEBLANC	25.9	-6.1
112	-73.86204	45.51471	2000-110-53413899	Inconnu	71.6	-3.66
113	-73.86137	45.51435	1992-120-29403898	M. JACKSON	16.8	-2.44
114	-73.86037	45.50427	1985-100-24701045	ROBERT POIRIER	30.5	-6.1
115	-73.85896	45.51073	1981-100-21604609	CONRAD BELAIR	61.9	-9.14
116	-73.85766	45.51162	1985-100-24706289	JACQUES PROVOST	49.4	-15.24
117	-73.85729	45.51072	1985-100-24701050	EMILE ADAMS	18.3	-3.66
118	-73.85574	45.51160	1985-100-24706288	MARRY ZOLINDER	30.5	-7.32
119	-73.85512	45.51069	1978-100-21628313	SEGUIN MARCEL	81.4	-6.1
120	-73.84193	45.51056	1978-100-24828304	PROTESTANT SCHOOL	2.7	Inconnu
121	-73.83579	45.51680	1986-100-52900560	MICHEL GAUTHIER	19.8	-1.52
122	-73.82571	45.50905	1978-100-24828303	PROTESTANT SCHOOL MT	4	Inconnu
123	-73.82126	45.50765	1978-100-24828305	SECANT CONTRUCTION	8.8	Inconnu
124	-73.82126	45.50765	1978-100-24828306	SECANT CONSTRUCTION	8.8	Inconnu
125	-73.81635	45.51570	1985-100-24701046	JEAN CHARLES PAQUIN	21.3	-6.1
126	-73.81352	45.50397	1978-100-24828301	ECOLE DE ROXBORO	6.7	Inconnu
127	-73.76173	45.50774	1985-300-10001051	Inconnu	14.8	-0.64
128	-73.76047	45.50656	1985-300-10001325	Inconnu	11.5	-3.11
129	-73.75922	45.50537	1985-300-10001039	Inconnu	7.9	-0.98
130	-73.75821	45.50473	1985-300-10001404	Inconnu	7.6	-1.31
131	-73.75740	45.50067	1985-300-10001405	Inconnu	7.9	-1.43
132	-73.75674	45.50156	1981-100-21604615	EMERGI LITE	15.2	-3.66
133	-73.75607	45.50291	1985-300-10001406	Inconnu	7.3	-0
134	-73.75481	45.50199	1985-300-10001324	Inconnu	5.3	-1.46
135	-73.75473	45.50559	1986-100-34400026	BETON BIT DORVAL	177.1	-6.1
136	-73.75133	45.51140	1992-120-21604774	GRAN FRANCA MALTONI	31.1	-3.2
137	-73.75133	45.51140	1992-120-21604775	GRAN FRANCA MALTONI	23.8	-6.1
138	-73.75133	45.51140		MAURICE LTEIF	18.3	-5.49

			1992-120-21604910			
139	-73.75055	45.48889	1992-120-21604933	MODUGNO INC	14.6	-6.1
140	-73.74796	45.49337	1978-100-22828298	FORD ST-LAURENT	76.2	-3.54
141	-73.74796	45.46456	1978-100-22828266	AIR CANADA	15.8	Inconnu
142	-73.74209	45.46990	1978-100-22828265	AIR CANADA	17.4	Inconnu
143	-73.74146	45.46944	1978-100-22828263	AIR CANADA	14.3	-3.84
144	-73.73652	45.49009	1985-300-10001000	Inconnu	12.1	-2.74
145	-73.73305	45.50193	1985-300-10001030	Inconnu	10.3	-2.1
146	-73.72724	45.53274	1985-300-10001389	Inconnu	18.2	Inconnu
147	-73.71981	45.46479	1985-300-10001008	Inconnu	16.2	-3.14
148	-73.71502	45.47860	1985-300-10000999	Inconnu	14.5	-3.47
149	-73.70849	45.47331	1985-300-10001005	Inconnu	9.4	Inconnu
150	-73.70758	45.47402	1985-300-10001001	Inconnu	8.8	Inconnu
151	-73.70302	45.43976	2000-110-53409707	Inconnu	105.8	Inconnu
152	-73.69653	45.44833	1985-300-10000987	Inconnu	10	-3.23
153	-73.69614	45.49279	1985-300-10001385	Inconnu	8.2	-2.74
154	-73.68858	45.48802	1985-300-10001006	Inconnu	8.2	-3.05
155	-73.67831	45.54899	2004-120-16616618	ROGER JOUCHART	73.2	-51.83
156	-73.66312	45.44920	2000-110-53409687	Inconnu	112.5	-6.71
157	-73.66246	45.45009	2002-110-53401674	Inconnu	122	-3.05
158	-73.66207	45.45027	2002-110-53401673	Inconnu	45.7	-3.05
159	-73.66100	45.57159	1985-300-10001044	Inconnu	9.8	-2.53
160	-73.65064	45.43734	1992-120-21604879	L. RUBBER LTED	23.5	-11.59
161	-73.64361	45.59659	1985-300-10001036	Inconnu	12.2	-5.94
162	-73.64262	45.59523	1985-300-10001093	Inconnu	13.7	-1.86
163	-73.62628	45.49737	1981-100-21604511	C.L. CONSTRUCTION	50.6	Inconnu
164	-73.61927	45.62690	1985-300-10001371	Inconnu	16.6	Inconnu
165	-73.61264	45.62365	2000-110-45305261	RICHARD BLANCHETTE	109.8	-9.76
166	-73.61178	45.62906	1985-300-10001416	Inconnu	21.3	Inconnu
167	-73.61071	45.59798			62.5	-12.2

			2000-110-26004176	CENTRE GOLF BOURASSA M.DAGENAIS		
168	-73.60000	45.52495	1985-100-21601063	LE LA KNIT WORK	19.8	-4.57
169	-73.59823	45.61674	1985-300-10001418	Inconnu	10.2	Inconnu
170	-73.59556	45.61581	1985-300-10001417	Inconnu	7.7	Inconnu
171	-73.58661	45.59950	1985-100-21601072	PLASTIFAB INC.	100.3	-8.23
172	-73.58195	45.55533	1978-300-10052758	Inconnu	6.4	Inconnu
173	-73.58195	45.63184	1985-100-25801057	PETREFOND FONDATION	3	Inconnu
174	-73.58170	45.61114	1985-300-10001419	Inconnu	19.8	Inconnu
175	-73.57574	45.62367	1978-100-34128327	DUROSTONE GIACOMO	48.8	-4.57
176	-73.57221	45.60589	1985-300-10001042	Inconnu	6	-1.07
177	-73.57102	45.60740	1985-300-10001420	Inconnu	6.7	Inconnu
178	-73.55854	45.61400	1985-300-10001058	Inconnu	10.5	Inconnu
179	-73.55537	45.61765	1985-300-10001057	Inconnu	4.3	Inconnu
180	-73.55470	45.61863	1985-300-10001431	Inconnu	12.2	-3.05
181	-73.55281	45.51761	1985-100-26801058	LAURENTIAN SPRING WATER LTD	163.4	-16.46
182	-73.55167	45.62165	1985-300-10001429	Inconnu	4.6	-2.41
183	-73.55094	45.50076	1978-300-10053241	Inconnu	11	Inconnu
184	-73.54992	45.50057	1978-300-10053037	Inconnu	11	Inconnu
185	-73.54963	45.51667	1978-100-26828297	LAURENTIENNE 2 EAU	167.3	-8.53
186	-73.54818	45.52341	1985-300-10001049	Inconnu	14	-4.57
187	-73.54757	45.59676	1985-300-10001052	Inconnu	11	Inconnu
188	-73.54555	45.52598	1985-300-10001079	Inconnu	19.5	-4.63
189	-73.54419	45.52912	1985-300-10001078	Inconnu	27.2	-6.04
190	-73.54323	45.53153	1985-300-10001077	Inconnu	27.4	-4.88
191	-73.54317	45.64774	1985-100-26801042	R.N. PIECES D'AUTO (NORMAND MORIN)	213.4	-60.96
192	-73.54213	45.53458	1985-300-10001076	Inconnu	31.1	-10.79
193	-73.54107	45.54087	1985-300-10001074	Inconnu	34.7	-6.1
194	-73.53971	45.53878	1985-300-10001073	Inconnu	12.3	-5.24

195	-73.53868	45.52905	1978-300-10053240	Inconnu	11.6	Inconnu
196	-73.53812	45.54083	1985-300-10001075	Inconnu	29.3	-9.14
197	-73.53702	45.59329	1985-300-10001053	Inconnu	2.6	Inconnu
198	-73.53687	45.58897	1985-300-10001350	Inconnu	6.7	-2.99
199	-73.53674	45.54486	1985-100-10301044	LALLEMAND INC.	25.3	-13.72
200	-73.53611	45.54441	1978-100-10328320	LALLEMAND	27.4	-10.06
201	-73.53547	45.54440	1978-100-10328319	LALLEMAND	27.4	-10.06
202	-73.53535	45.54395	1985-300-10001072	Inconnu	39.9	-5.49
203	-73.53439	45.54627	1985-300-10001071	Inconnu	15.6	-6.89
204	-73.53305	45.54860	1985-300-10001070	Inconnu	36.3	-5.79
205	-73.53254	45.56839	1985-300-10001063	Inconnu	17.4	-3.72
206	-73.53104	45.55199	1985-300-10001069	Inconnu	12.6	-9.05
207	-73.53005	45.52146	1978-300-10053133	Inconnu	17.7	Inconnu
208	-73.52965	45.54639	1978-300-10053086	Inconnu	15.8	Inconnu
209	-73.52944	45.55467	1985-300-10001068	Inconnu	25.3	-5.64
210	-73.52940	45.52173	1978-300-10053134	Inconnu	10.4	Inconnu
211	-73.52848	45.56681	1985-300-10001064	Inconnu	11.9	-3.96
212	-73.52744	45.55753	1985-300-10001067	Inconnu	34.4	-4.57
213	-73.52744	45.68498	1978-100-24828318	MISSION JESUS-MARIE	18.9	-2.44
214	-73.52540	45.56200	1985-300-10001065	Inconnu	13.9	-4.45
215	-73.52476	45.56199	1985-300-10001066	Inconnu	33.8	-7.25
216	-73.52296	45.50103	1978-300-10051512	Inconnu	17.4	Inconnu
217	-73.51891	45.68685	1981-100-25805840	PAVAL MR.	76.2	-4.57
218	-73.51891	45.68685	1986-100-15100742	INDUSTRIE DEMTEX	91.4	-6.1
219	-73.51784	45.65443	1978-100-25828337	ALANCO	76.2	-76.2
220	-73.51581	45.69164	2006-150-33200116	DENIS HERVIEUX	42.7	-15.24
221	-73.51568	45.66341	1978-100-24828335	MIN. DE LA VOIRIE	3.4	Inconnu
222	-73.51429	45.66744	1978-100-25828338	MORIN GILLES	19.8	-9.14
223	-73.51364	45.64358	1978-100-24828333	BANQUE D'EPARGNE	3.7	Inconnu
224	-73.51068	45.65830		FOYER DE CHARITE	10.1	-3.05

			1978-100-24828334			
225	-73.50875	45.58591	1978-300-10053233	Inconnu	33.2	Inconnu
226	-73.50839	45.67204	1978-100-24828336	CRECHE DE LE REPER.	2.4	Inconnu
227	-73.49553	45.67286	1978-100-24828329	J.E. LANDRY INC.	5.5	Inconnu
228	-73.49468	45.67105	1978-100-24828330	EGLISE STE-GERMAINE	19.5	Inconnu
229	-73.49190	45.64059	1981-100-41704593	RAFINERIE GULF	11	Inconnu
230	-73.49119	45.64328	1981-100-41704595	RAFINERIE GULF	11	Inconnu
231	-73.48961	45.64011	1978-100-24828332	EGL.PTE.AUX TREMBLES	19.5	Inconnu
232	-73.48959	45.64083	1981-100-41704594	RAFINERIE GULF	11	Inconnu
233	-73.48927	45.65262	1978-100-24828331	SOEUR ST-FRANCOIS	17.7	Inconnu
234	-73.48907	45.64082	1981-100-41704592	RAFINERIE GULF	11	Inconnu
235	-73.48608	45.69947	1978-100-24828328	MINIST. VOIRIE	32	Inconnu
236	-73.31091	45.07650	2000-110-33202656	CLAUDE CHARTRAND	38.1	-6.1



Dernière mise à jour : 2015-01-15

[| Accueil](#) | [| Plan du site](#) | [| Courrier](#) | [| Quoi de neuf?](#) | [| Sites d'intérêt](#) | [| Recherche](#) | [| Où trouver?](#) | [| Politique de confidentialité](#) | [| Réalisation du site](#) | [| À propos du site](#) |

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2015

ANNEXE E
RÉGIE DU BÂTIMENT

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No dossier RBQ
Montréal			
10750	boulevard	Henri-Bourassa Est	117705
10760	boulevard	Henri-Bourassa Est	302209
10770	rue	Chambord	436665
10905	boulevard	Henri-Bourassa Est	402331
10921	avenue	Gariépy	606451
10950	boulevard	Perras Est	402509
110	boulevard	Crémazie Ouest	606350
1100	voie	Camillien-Houde	603334
1110	rue	Sauvé Est	427540
11100	rue	Bois-de-Boulogne	605282
1117		Sainte-Catherine Street West	430900
11335		57e Avenue	606511
11400	avenue	de Poutrincourt	441580
11405		54e Avenue	606510
11405		61e Avenue	606512
115	boulevard	Crémazie Ouest	52894
1151	rue	Alexandre De Sève	605304
11530	rue	Ontario Est	6957
11530	rue	Ontario Est	600953
1155	boulevard	René-Lévesque Ouest	600442
1155	rue	University	604386
1155	rue	University	605978
11625		Sherbrooke est	603218
11625		55e Avenue	604746
11630	rue	Ontario Est	600950
11701	rue	Sherbrooke Est	600951
11844	rue	Bois-de-Boulogne	436750
1185	rue	Smith	422434
119		Saint-Jacques Ouest	600158
11900	avenue	Armand-Chaput	601353
11933	boulevard	Lachapelle	103762
12 168	rue	April	600798
120		Nazareth	402303
1200	rue	Berri	409675
1200	rue	Cartier	454882

No d'immeuble	Type de rue	Nom de la rue	No dossier RBQ
Montréal			
9212	boulevard	Saint-Michel	500358
9228		Pie IX	451518
9230		Pie IX	451515
9232		Pie IX	451514
9240		Pie IX	451519
9242		Pie IX	451520
9255	boulevard	de l'Acadie	454860
9255	boulevard	Henri-Bourassa Est	600502
9255	boulevard	Saint-Laurent	60707
9292	boulevard	l'Acadie	453321
9300		Meilleur	456936
9345	boulevard	Saint-Michel	43505
9360		5e Rue	436648
9400		Sherbrooke Est	17053
9411	avenue	Papineau	181917
9510	rue	Notre-Dame Est	134650
959	rue	Louvain Est	408278
9600	rue	Maurice-Duplessis	401328
9601	boulevard	des Sciences	606304
962	avenue	Mont-Royal Est	100867
9625	rue	Papineau	605366
9690	boulevard	Gouin Est	42168
9690	boulevard	Gouin Est	603670
9777	avenue	Papineau	8144
9780		3e Rue	427189
9815	rue	Lajeunesse	10991
987	rue	de la Commune Ouest	436466
990	rue	Mill	605214
9900		6e Rue	411369
9901	boulevard	l'Acadie, coin Sauvé	455958
9944	boulevard	Saint-Michel	606450
9955	avenue	Papineau	605838
999	boulevard	Henri-Bourassa Ouest	436447
999	rue	Montpellier	606400
		angle de la rue Shannon et William	605262

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Montréal					
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges (437434)	Cimetière Notre-Dame-des-Neiges 4601, Ch Côte-des-Neiges Montréal (Québec) H3V 1E7	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	18 200	1
CIUSSS du Centre-Ouest-de-L'île-de-Montréal (408819)	Hôpital Catherine Booth 4375, Av Montclair Montréal (Québec) H4B 2J5	2015/09/29 2017/09/28	2017/09/28	10 000	1
CIUSSS du Nord-de-l'île de Montréal (435147)	Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci 555, Boul Gouin Ouest Montréal (Québec) H3L 1K5	2015/10/04 2017/10/03	2019/10/03	10 116	2
CIUSSS du Nord-de-l'île de Montréal (436750)	Centre d'hébergement Saint-Joseph de la Providence 11844, Rue Bois-de-Boulogne Montréal (Québec) H3M 2X7	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	40 000	1
Climatisation et Chauffage Urbains de Montréal s e c (402303)	Climatisation et Chauffage Urbains de Montréal s e c 120, Nazareth Montréal (Québec) H3C 2L4	2014/06/01 2016/05/31	2018/05/31	660 000	1
Collège de Bois de Boulogne (449438)	Pavillon Ignace-Bourget 10500, Av Bois Boulogne Montréal (Québec) H4N 1L4	2014/02/01 2016/01/31	2016/01/31	2 625	2
Collège de Bois de Boulogne (449439)	Collège de Bois de Boulogne 10555, Av Bois Boulogne Montréal (Québec) H4N 1L4	2014/02/01 2016/01/31	2016/01/31	5 000	1
Commission de la construction du Québec (605468)	Commission de la construction du Québec 8485, Av Christophe-Colomb Montréal (Québec) H2M 0A7	2014/09/28 2016/09/27	2016/09/27	25 920	2
Commission scolaire de la Pointe de l'île (436641)	École Ste-Alice 3360, Prieur Montréal (Québec) H1H 2K9	2015/10/31 2017/10/30	2017/10/30	4 546	1
Commission scolaire de Montréal (436640)	École Saint-Antoine Marie-Claret 10600, Rue Larose Montréal (Québec) X0X 0X0	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	4 546	1
Commission scolaire de Montréal (436665)	Le 10770 'Rue Chambord' 10770, Rue Chambord Montréal (Québec) H2C 2R8	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	4 546	1
Commission scolaire de Montréal (436684)	École Marie-Reine-des-Coeurs 5200, Rue Bossuet Montréal (Québec) H1M 2M4	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	15 000	1
Commission scolaire de Montréal (436763)	École Élan 3450, Rue de Lorimier Montréal (Québec) H2K 3X6	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	22 730	1

Titulaire du permis (N° Dossier)	Site Adresse	Date Émission Expiration	Date Prochaine Vérif.	Capacité Autorisée (litres)	Nombre Réservoirs Autorisé
Montréal					
Ville de Montréal (436425)	Hôtel-de-ville de Montréal 275, Rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1L6	2015/07/01 2017/06/30	2019/06/30	9 773	2
Ville de Montréal (436438)	Atelier Dickson - poste d'essence no 8 2060, Rue Dickson Montréal (Québec) H1N 2H8	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	100 000	2
Ville de Montréal (436447)	Cour Poincaré 999, Boul Henri-Bourassa Ouest Montréal (Québec) H3L 1P3	2014/10/18 2016/10/17	2020/10/17	49 948	2
Ville de Montréal (436466)	Cour de la Commune 987, Rue de la Commune Ouest Montréal (Québec) H3C 4H5	2014/02/20 2016/02/19	2020/02/19	24 600	1
Ville de Montréal (436469)	Cour Pointe-aux-Trembles - poste d'essence no 3 3535, 36e Avenue Montréal (Québec) H1A 3K1	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	36 445	2
Ville de Montréal (436549)	Cour Eadie 5380, Rue Eadie Montréal (Québec) H4E 3S4	2015/07/01 2017/06/30	2019/06/30	50 000	2
Ville de Montréal (436550)	Centre Trenholme 6800, Rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H4B 1P4	2015/07/01 2017/06/30	2017/06/30	20 000	1
Ville de Montréal (436585)	Centre Claude Robillard 1000, Rue Émile-Journault Montréal (Québec) H2M 2E7	2014/04/12 2016/04/11	2018/04/11	2 650	2
Ville de Montréal (436587)	Poste d'essence no 35 - Jardin botanique 4101, Rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1X 2B2	2015/07/01 2017/06/30	2015/06/30	98 044	5
Ville de Montréal (444563)	Les industries 4000 St-Patrick inc. 4000, Rue Saint-Patrick Montréal (Québec) H4E 1A4	2015/12/01 2017/11/30	2019/11/30	54 000	1
Ville de Montréal (454760)	Ville de Montréal 1330, Rue des Carrières Montréal (Québec) H2G 1V8	2014/04/01 2016/03/31	2018/03/31	100 000	2
Ville de Montréal (455874)	Poste de pompage Vincent-d'Indy 100, Av Vincent-d'Indy Montréal (Québec) H2V 2T5	2014/04/01 2016/03/31	2016/03/31	2 954	2
Ville de Montréal (458196)	Ville de Montréal 6333, Rue Saint-Jacques Ouest Montréal (Québec) H4B 1V1	2014/04/01 2016/03/31	2018/03/31	100 000	2

ANNEXE F
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES ET PLANS D'ASSURANCE-INCENDIE
CONSULTÉS

Examen des photographies aériennes

Abréviations utilisées dans le tableau :

- VM : arrondissement Ville-Marie
- SO : arrondissement Sud-Ouest
- VER : arrondissement Verdun

PHOTO	ANNÉE	ÉCHELLE	OBSERVATIONS	
			SITE	TERRAINS AVOISINANTS
Années 1920				
H-16-90	1921	1 :7300	<p>VM : la ville est bien développée avec bâtiments résidentiels/commerciaux/ industriels. Bassin Peel utilisé pour activités portuaires.</p> <p>SO : la ville est bien développée au sud des quais avec bâtiments qui semblent industriels pour la plupart. Installation du CN déjà présentes mais semble plus importante qu'aujourd'hui.</p> <p>VER : ---</p>	<p>VM : Canal Lachine non construit le long du quai des Moulins.</p> <p>SO : Bassin Wellington utilisé pour activités portuaires.</p> <p>VER : ---</p>
Années 1950				
A12584-44/45/18	1950	1 :9600	<p>VM : Gare Bonaventure et voies ferrées du CN présente avec bâtiments commerciaux/ industriels autour.</p> <p>SO : installations du CN occupent une grande partie de la pointe. La berge n'est</p>	<p>VM : la ville est bien développée avec bâtiments commerciaux/ industriels, église autour. Voies ferrées au sud de la gare Bonaventure à l'ouest de l'aire d'étude. Bassins 1 à 4 du Canal Lachine utilisés et terrains d'entreposage autour.</p> <p>SO : secteur résidentiel à travers les</p>

			pas encore remblayée. VER : terrain agricole (île Saint-Paul).	voies ferrées du CN. VER : terrain agricole (île Saint-Paul).
PS3197-379 et PS3196-164	1954	1 :12000	VM : idem. SO : 2 réservoirs présents le long de l'actuel rue Marc-Cantin. Réservoirs présents le long de la rue Mill. VER : terrains agricoles avec ferme sur la rive est, à l'emplacement du futur pont Champlain.	VM : idem. SO : Construction d'un quai. Secteurs résidentiels développé entre les voies ferrées du CN. VER : terrains agricoles.
A14796-74	1955	1 :15000	VM : Gare Bonaventure et voies ferrées du CN présente, bassin Peel en fonction, autoroute Bonaventure en construction, bâtiments commerciaux ou industriel de part et d'autre du CN. SO : installation du CN présentes. La berge longe les voies ferrée du CN. VER : ---	VM : canal Lachine présent et bâtiment commerciaux et industriels autour de la zone d'étude. SO : activité portuaire en développement. VER : ---
A16736-192	1959	1 :12000	VM : idem. SO : installations du CN présentes avec le pont Victoria.	VM : idem. SO : bassin Wellington avec activités portuaires en développement (réservoirs).

			VER : ---	VER : ---
Années 1960				
A17449-26	1961	1 :6000	<p>VM : Gare Bonaventure et voies ferrées du CN présentes. Bâtiments commerciaux/ industriels de part et d'autres des voies ferrées avec quelques stationnements. Autoroute Bonaventure en construction.</p> <p>SO et VER : ---</p>	<p>VM :</p> <p>SO et VER : ---</p>
A18763-184	1965	1 :9600	<p>VM : autoroute Bonaventure en construction.</p> <p>SO : remblayage important de la berge du Saint-Laurent.</p> <p>VER : pont Champlain construit.</p>	<p>VM : idem.</p> <p>SO : idem.</p> <p>VER : idem.</p>

PS8230-56	1969	1 :36000	<p>VM : autoroute Bonaventure construite.</p> <p>SO : remblayage important de la berge et stationnement pour l'Expo 67, stade présent sur terrain entre autoroute Bonaventure et voies ferrées du CN.</p> <p>VER : A10 présente avec poste de péage et pont de l'île-des-Sœurs.</p>	<p>VM : port de Montréal en développement.</p> <p>VER : développement résidentiel et remblayage au sud de l'île. Terrain agricole de part et d'autre de l'A10.</p>
Années 1970				
PS8490-37 et PS8512-21	1973	1 :31680 et 1 :12000	<p>VM : bassin Peel remblayé (fermeture du canal Lachine).</p> <p>SO : deux réservoirs entre les voies ferrées du CN et l'actuel rue Marc-Cantin.</p> <p>VER: idem.</p>	<p>VM : bâtiments commerciaux et industriels bien développés.</p> <p>SO : port en expansion.</p> <p>VER : développement résidentiel au sud de l'île.</p>
Q75881-206	1975	1 :15000	<p>VM : stationnements présents de part et d'autre des voies du CN. Espaces verts au nord du bassin Peel.</p> <p>SO : Stade présent. Réservoirs le long de la rue Mill présents.</p> <p>VER : ---</p>	<p>VM : voies ferrées à l'ouest de l'air d'étude présentes.</p> <p>SO : idem.</p> <p>VER : ---</p>

Q76807-186	1976	1 :20000	<p>VM : ---</p> <p>SO : Stade présent.</p> <p>VER : idem.</p>	<p>VM : ---</p> <p>SO :</p> <p>VER : Développement sur les rives est et ouest de l'île.</p>
A24628-77	1977	1 :25000	<p>VM : stationnement présents au sud-est des voies ferrées du CN. Un espace vert semble présent au nord du bassin Peel remblayé.</p> <p>SO : idem.</p> <p>VER : idem.</p>	<p>VM : démantèlement des voies ferrées à l'ouest de l'air d'étude.</p> <p>SO : Remblayage du bassin Wellington. Une piste d'avion présente sur les berges remblayées du fleuve (projet Stolport Victoria). Petit bâtiment à l'entrée du pont Victoria.</p> <p>VER : idem.</p>
Années 1980				
Q83303-67	1983	1 :15000	<p>VM : ---</p> <p>SO : idem.</p> <p>VER : idem.</p>	<p>VM : ---</p> <p>SO : une piste d'avion présente sur les berges remblayées du fleuve (projet Stolport Victoria).</p> <p>VER : développement résidentiel le long des rives est et ouest de l'île, développement commercial au sud de A10.</p>
Q88848-15 et 43 ; Q88803-102	1988	1 :20000 et 1 :40000	<p>VM : stationnements de part et d'autre des voies ferrées du CN. Espaces verts de part et d'autre de Bonaventure.</p> <p>SO : Réservoirs semblent présents le long de la rue Mill (au sud de</p>	<p>VM : Voies ferrées au sud de la gare n'existe plus (remplacées par bâtiments commerciaux/ industriels)</p> <p>SO : idem.</p> <p>VER : idem.</p>

			Bonaventure). Poste Viger d'Hydro-Québec présent à l'endroit du stade. VER : A10 présente et pont de l'île-des-Sœurs.	
Années 1990				
GPI-9001-54 et GPI9002-97	1990	1 :10000	VM : bassin Peel remblayé et entreposage sur ce terrain (conteneurs). SO : idem. VER : idem.	SO : Poste Viger d'Hydro-Québec présent et un bâtiment présent au sud du pont Victoria. VER : développement commercial au sud-ouest de l'A10.
Q99802-61	1999	1 :40000	VM : bassin Peel remblayé. SO : 3 bâtiments présents à l'endroit de l'ancienne piste d'avion. VER : idem.	VM : bassin Wellington remblayé. SO : Poste Viger d'Hydro-Québec présent. VER : développement résidentiel et commercial sur l'ensemble de l'île, sauf au nord de l'A10 (terrains vacants).
Années 2000				
HM-2002-CAN-4000-62/63	2002	1 :8000	VM : Bassin Peel présent. Bâtiments commerciaux/ industriels de part et d'autre des voies (CCUM présent). SO : Réservoirs le long de la rue Mill. Voirie de Montréal présente. Poste Viger HQ présent. Deux nouveaux réservoirs à côté	VM : SO : La cité du cinéma et BELL mobilité et TATA présents. VER : ---

			des deux anciens le long de la rue Marc-Cantin. VER : ---	
Google Earth	2007		VER : idem.	VER : construction du complexe BELL au nord de l'A10.

Examen des photographies aériennes (suite) – Rive-Sud

PHOTO	ANNÉE	ÉCHELLE	OBSERVATIONS	
			SITE	TERRAINS AVOISINANTS
Q66102 69	1966	1 :40000	<p>Pont Champlain et A10 présents</p> <p>L'emplacement du terminus Panama est un terrain agricole traversé par un canal.</p> <p>La partie visible de l'emplacement de la station terminale est un terrain agricole</p>	<p>Terrains agricoles entre la route 132 et la 134 des deux côtés de l'A10, avec ce qui semble un commerce à grande surface au quadrant sud-ouest de l'A10 et la route 134 et un petit développement résidentiel.</p> <p>Entre la 134 et le boul. Milan des résidences au sud de l'A10. Au nord quelques résidences et des terrains agricoles et au-delà des résidences.</p> <p>Au quadrant nord-est de l'A10 et le boul. Milan se trouve un développement résidentiel. Par la suite des terrains agricoles des deux côtés de l'A10.</p> <p>Un peu plus à l'est et au nord de l'A10, un terrain de golf est présent. Les autres terrains du secteur sont agricoles.</p> <p>Pas d'A30</p>
PS8196A 175-6-51-92	1969	1 : 12 000	Idem	<p>Idem sauf pour un agrandissement du développement résidentiel au quadrant sud-ouest de l'A10 et la route 134. De plus le commerce a maintenant un stationnement.</p> <p>Présence du poste électrique à l'est de l'emplacement prévu de la station terminale</p>
PS8280 6-51-92	1969	1 : 12 000	<p>Terminus Panama : Le terrain n'est plus agricole, la surface a été modifiée et semble en préparation pour accueillir une construction</p> <p>l'emplacement de la station terminale est un terrain agricole avec un boisé et présence de lignes électriques et de pilons</p>	
Q77807 32	1977	1 : 40 000	<p>Idem</p> <p>Terminus Panama : Présence de la Place Panama</p> <p>station terminale : Idem</p>	<p>Plus de développements résidentiels et commerciaux le long de l'A10, jusqu'au boul. Chevrier.</p>
Q83303 63-62-61-176	1983	1 : 15 000	<p>Idem</p> <p>Terminus Panama : Idem, plus présence d'un stationnement à droite de la Place Panama</p>	<p>Idem sauf pour l'A30 en construction jusqu'à l'A10</p>

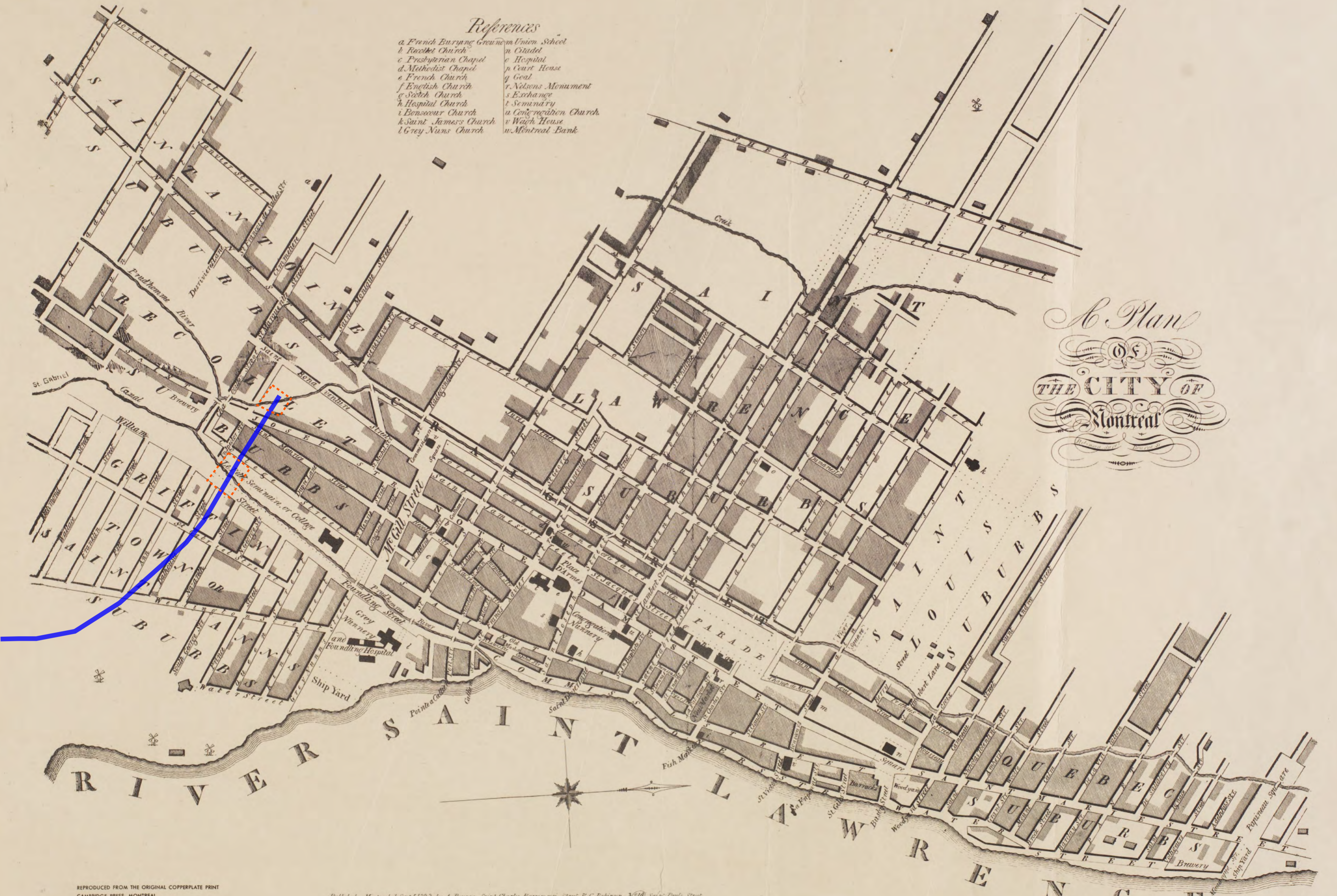
PHOTO	ANNÉE	ÉCHELLE	OBSERVATIONS	
			SITE	TERRAINS AVOISINANTS
			station terminale : Idem	
Q88803 130	1988	1 : 40 000	Idem Terminus Panama : Idem, plus stationnement agrandi et présence de ce qui semble être des bus station terminale : Idem	Idem
HMQ97 60-59-58- 57	1997	1 : 15 000	Idem Terminus Panama : Idem, plus présence du terminus comment il est actuellement (à valider) et de la rue Philippe station terminale : Idem, mais un peu plus boisé	Idem Un poste électrique est présent au quadrant nord-est de l'A10 et le boul. Chevrier.

1823

References

- a. French Burying Ground
- b. Facoltet Church
- c. Presbyterian Chapel
- d. Methodist Chapel
- e. French Church
- f. English Church
- g. Scotch Church
- h. Hospital Church
- i. Bonsecour Church
- k. Saint James's Church
- l. Grey Nuns Church
- m. Union School
- n. Citadel
- o. Hospital
- p. Court House
- q. Jail
- r. Nilsons Monument
- s. Exchange
- t. Seminary
- u. Congregation Church
- v. Weigh House
- w. Montreal Bank

A Plan
 OF
 THE CITY OF
 Montreal



REPRODUCED FROM THE ORIGINAL COPPERPLATE PRINT
 CAMBRIDGE PRESS, MONTREAL

Published Montreal Sept. 1823 by A. Borne, Saint Charles Barronnet Street, & C. Robinson, N^o 10 Saint Pauls Street.

(74) 1823-3

1834



TABLE.
 des distances entre Montreal et les differents Paroisses de l'Ile et des environs.
 showing the distances between Montreal and the different Parishes on the Island and in the neighbouring places.

	Lignes	Miles
Longue pointe	2	6
Pointe aux Trembles	34	94
Bont de l'Ile	44	144
Riviere des Prairies	44	144
Sault au Recolet	23	73
St Laurent	21	64
Abord a Plouffe	3	9
St. Genevieve	6	18
Laclaire	3	9
Pointe Claire	53	163
St Anne	71	221
Lac des deux Montagnes	10	30
Riviere du chien	7	21
St Martin	4	12
St Rose	54	154
St Vincent de Paul	31	111
Terrebonne	64	194
Lachenaie	6	18



Designation et les villes differentes et de leur etat de ou conformement au last census Grether de l'

Laprairie est au fond de cette baie

Remarks.

Division lines of the City for Corporation
 2^d for Militia
 and when the Militia & Corporation lines fall
 together in the same place, they are marked thus
 Division lines of Building Lots lately drawn out
 by Lottery in the Suburbs
 Division lines of the Fiefs

Corporation Wards.

- A St. Ann's Ward.
- B St. Jacques Ward.
- C St. Antoine's Ward.
- D West Ward.
- E St. Lawrence's Ward.
- F East Ward.
- G St. Louis Ward.
- H St. Mary's Ward.
- I Division of the 1st Battalion of Militia.
- II 2^d
- III 3^d
- IV 4th
- V 5th
- VI 6th



- | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| 1. Priests Farm. | 20. Wesleyan Methodist Chapel. | 39. Water Works. |
| 2. M ^r Gills College. | 21. Methodist Bank. | 40. Barracks. |
| 3. St. Gabriel's Farm. | 22. City Park. | 41. Dalhousie Square. |
| 4. Charbonnel Square. | 23. Seminary. | 42. Hay Market in Pigeon Square. |
| 5. Grist & Saw Mill. | 24. New Roman Catholic Church. | 43. General Hospital. |
| 6. Eagle Foundry. | 25. Place d'Armes. | 44. St. Lawrence Market. |
| 7. Methodist Chapel. | 26. Anglican Church. | 45. Catholic Bishops Residence. |
| 8. Soap & Cord Factory. | 27. Hotel Dieu. | 46. St. James Church. |
| 9. Petit Seminaire or College. | 28. Congregational. | 47. Melons Brewery. |
| 10. Post & Packet Inspection. | 29. Church of Scotland. | 48. St. Mary's Foundry. |
| 11. Hospital General. | 30. Court House. | 49. New Gaol. |
| 12. New Market Place. | 31. Cannon Gaol. | 50. Tapis Walk. |
| 13. Presbyterian Church. | 32. Champ de Mars. | 51. Roman Catholic Burial ground. |
| 14. Baptist Chapel. | 33. Nelsons Monument. | 52. Old Protestant Burial ground. |
| 15. Nicot Church. | 34. New Market. | 53. Jewish Burial ground. |
| 16. Presbyterian Church. | 35. Fish Market. | 54. New Protestant Burial ground. |
| 17. American Presbyterian Chapel. | 36. Theatre Royal. | 55. Intended Basins in the Common. |
| 18. Hay Market. | 37. Bonsecours Church. | 56. Spirit Distillery. |
| 19. Priceville Market. | 38. Water Works Engine & Flour Mill. | |

**Map
 OF THE CITY OF
 MONTREAL.**

exhibiting public property, Manufactories, the limits of the City, and
 its divisions into Wards agreeably to the Militia and Corporation Laws;
 the Lachine Canal from its junction with the Port, to the distance of 1/2 Mile
 above, the division of the Common into Building Lots &c
 from recent Survey in 1834 by A. Jobin.

Entered

according to Act of the Provincial Legislature in the Year one thousand eight
 hundred and thirty four, by Andre Jobin, in the Clerks Office of the Court of
 Kings Bench, for the District of Montreal.

Esurne Lith.

Scale of 1200 feet (English) to an Inch

G 3454 M65 1834 163 CARA

1861



MONTREAL



REFERENCES

1. S^t Ann's Church.
2. S^t Gabriel S^t Church.
3. City Gas Works.
4. S^t Stephen's Church.
5. Prot^t Orpⁿ Asylum.
6. English Cathedral.
7. Exhibition Building.
8. Natⁿ His Soc^y Museum.
9. S^t And^ws Church.
10. Ch of the Messiah.
11. Cath Oph Asylum.
12. S^t Patrick's Church.
13. S^t Georges Church.
14. Lachine R^o Depot.
15. College de Montreal.
16. Grey Nunnery.
17. S^t Ann's Market.
18. Recollet Church.
19. American Church.
20. S^t James Club.
21. Mer^{de} Library.
22. Mechanics Institute.
23. S^t James Church.
24. S^t Lawrence Hall.
25. Molson's Bank.
26. B^k B N. America.
27. Post Office.
28. Lon & Liv FA Offices.
29. Banque du Peuple.
30. Montreal Bank.
31. City Bank.
32. Place d Armes.
33. Seminary of S^t Sulpice.
34. R.C. Parish Church.
35. Hotel Dieu (Old Site).
36. Custom House.
37. Geological Museum.

REFERENCES

38. Free Church.
39. Court House.
40. Jesuits College.
41. Ladies Ben^t Instⁿ.
42. S^t Law^{er} Market.
43. Ben Pasteur.
44. S^t James Church.
45. German Church.
46. General Hospital.
47. Bonsecours Market.
48. Barracks.
49. Military Hospital.
50. S^t Luke's Chapel.
51. Molson's College.
52. Molson's Church.
53. S^t Johns Church.
54. Jewish Synagogue.
55. Montreal House.
56. Zion Church.
57. English Free Church.
58. Ottawa Hotel.
59. Donegana's Hotel.
60. Baptist Church.

POPULATION.

French Origin	43,070
British and other Origins.	47,936
Outside Limits	10,424
TOTAL.	101,430

1861.

Latitude 45, 30, 21N.
 Longitude 72, 33, 30W.
 Height of Mountain 750.

Published by
 Starke & C^o Printers
 Montreal.

G. MATTHEW'S LITHO.

-----OUTLINE OF PROPOSED CANAL & HYDRAULIC DOCKS.



-----LINE OF GREAT INUNDATION 14 AND 15 APRIL 1861.

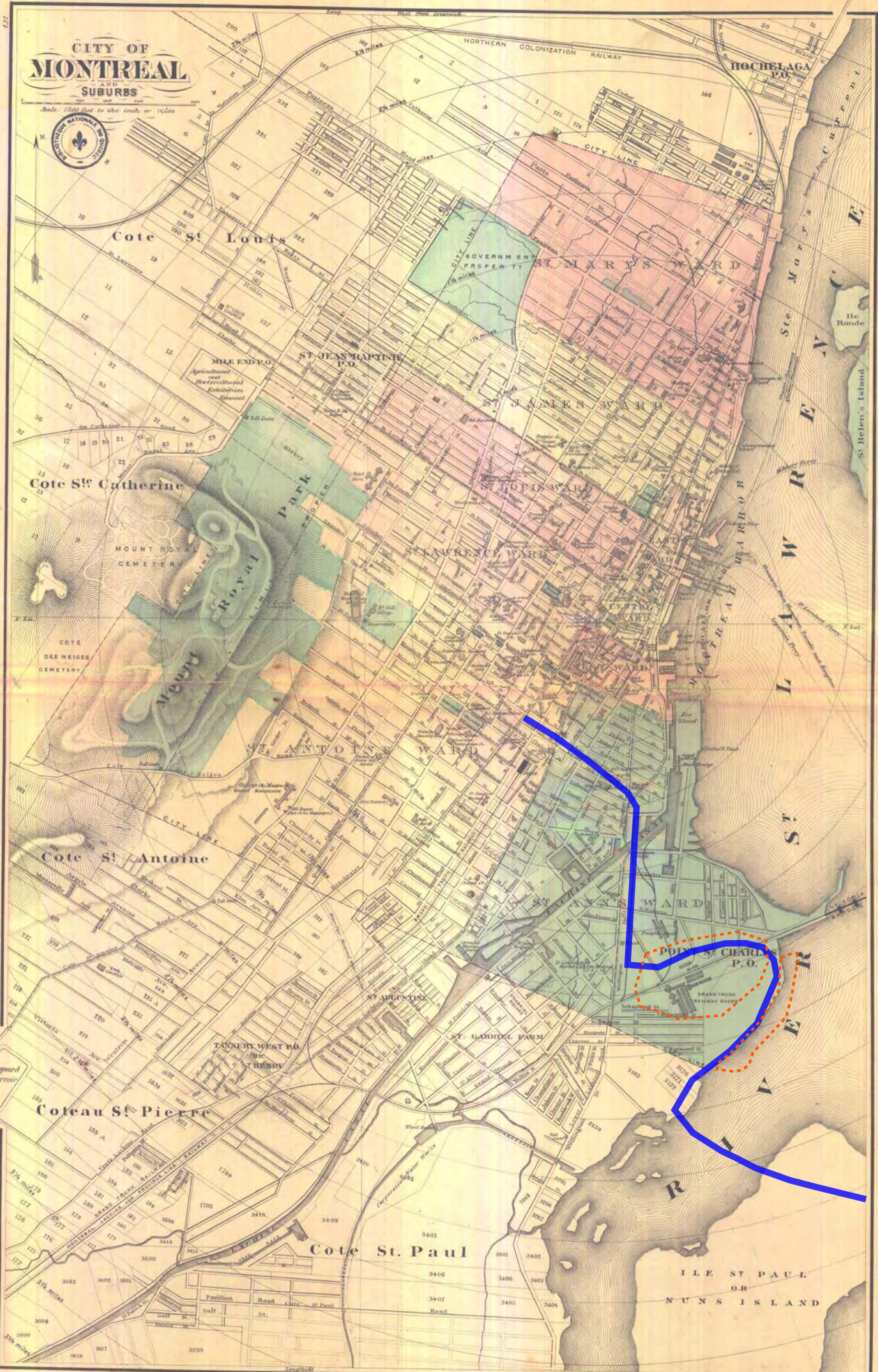
T. N. BOXER DEL.

POCKET MAP OF THE CITY OF MONTREAL. C 3454 M65 1861 B68 CAR

1873

CITY OF MONTREAL AND SUBURBS

Scale: 1/3200 feet to the inch or 1/6400



Cote St. Louis

Cote St. Catherine

Cote St. Antoine

Coteau St. Pierre

Cote St. Paul

ST. MARY'S WARD

ST. JAMES WARD

ST. JOHN WARD

ST. LAWRENCE WARD

ST. ANTOINE WARD

ST. NICHOLAS WARD

POINT ST. CHARLES P.O.

HOCHELAGA P.O.

St. Mary's & Hochelaga

St. Helen's Island

St. Louis

St. Catherine

St. Antoine

St. Pierre

St. Paul

ILE ST PAUL OR NUNS ISLAND

NORTHERN COLONIZATION RAILWAY

CITY LINE

CITY GOVERNMENT PROPERTY

ST. JEAN BAPTISTE P.O.

MILE END P.O.

MOUNT ROYAL CEMETERY

COTE DES NEIGES CEMETERY

TANNERY WEST RD.

ST. GABRIEL FARM

GRAND TRUNK RAILWAY SHOP

St. Lawrence

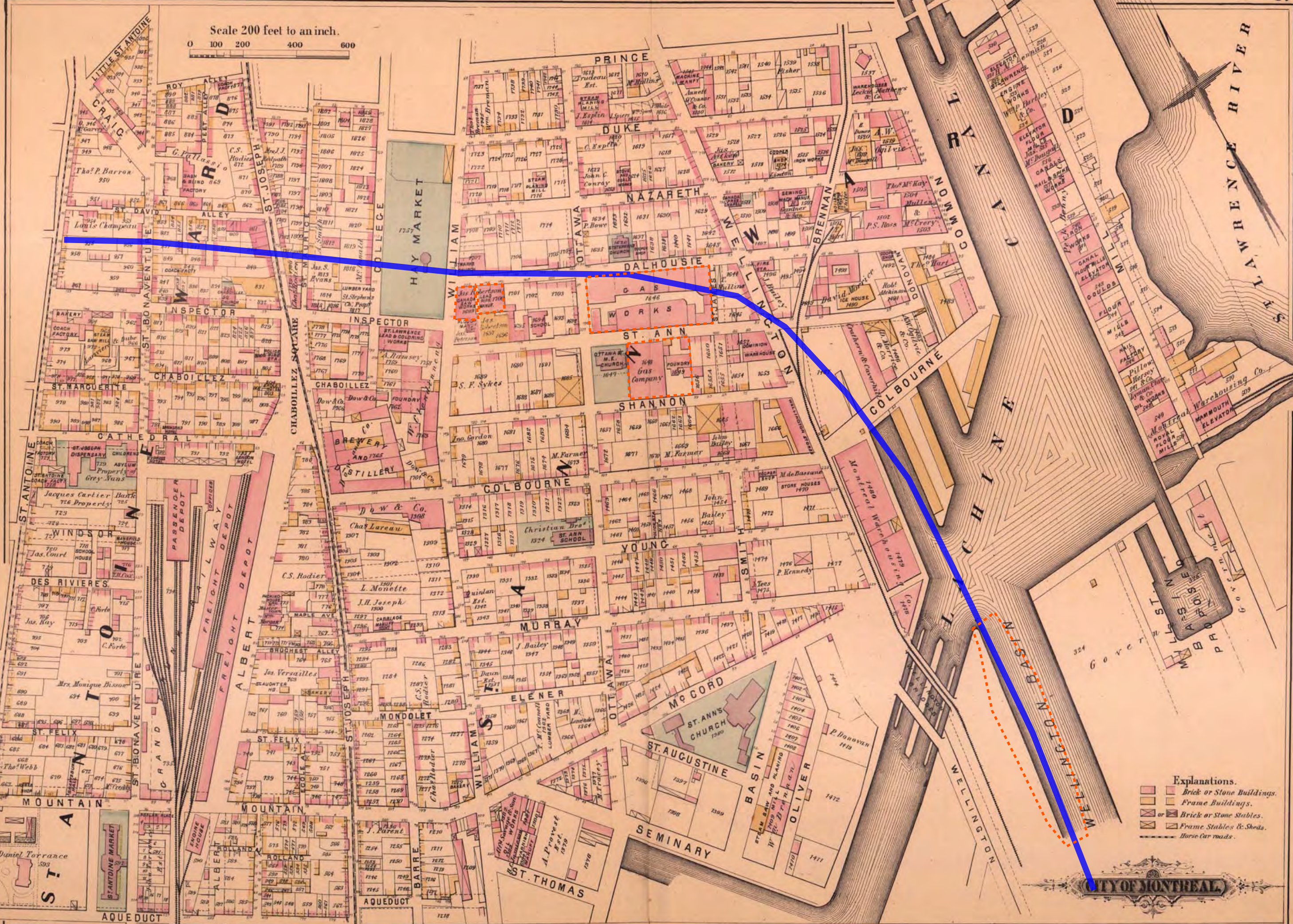
St. Paul

St. Lawrence

C-2154 MBS 1975 435 P.01

1879

Scale 200 feet to an inch.
0 100 200 400 600

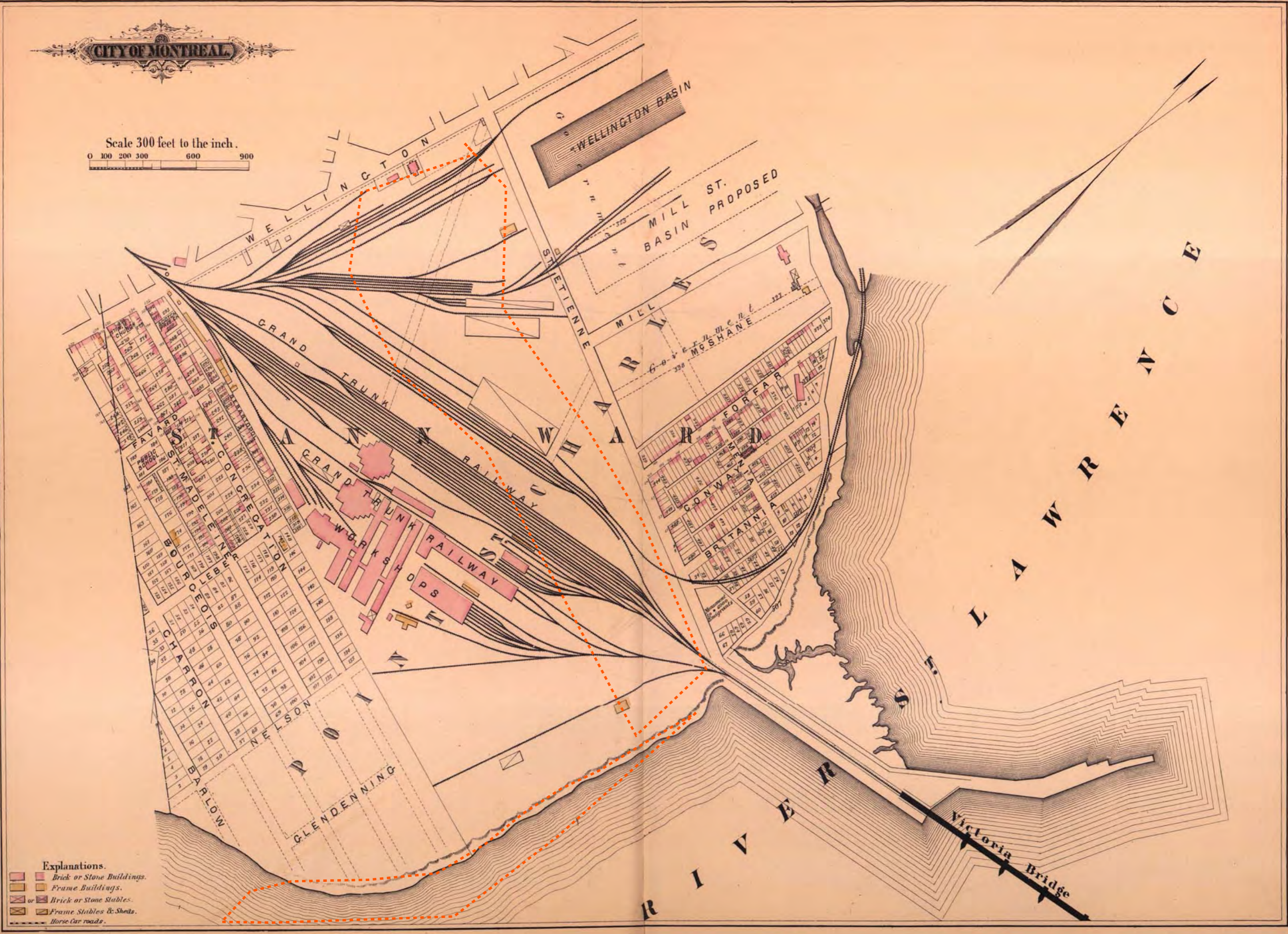


- Explanations.**
- Brick or Stone Buildings.
 - Frame Buildings.
 - or Brick or Stone Stables.
 - Frame Stables & Sheds.
 - Horse Car roads.

CITY OF MONTREAL

CITY OF MONTREAL

Scale 300 feet to the inch.
0 100 200 300 600 900



- Explanations.**
- Brick or Stone Buildings.
 - Frame Buildings.
 - Brick or Stone Stables.
 - Frame Stables & Sheds.
 - Horse Car roads.



VILLAGE
St. Gabriel.

Scale 300 feet to the inch. English.

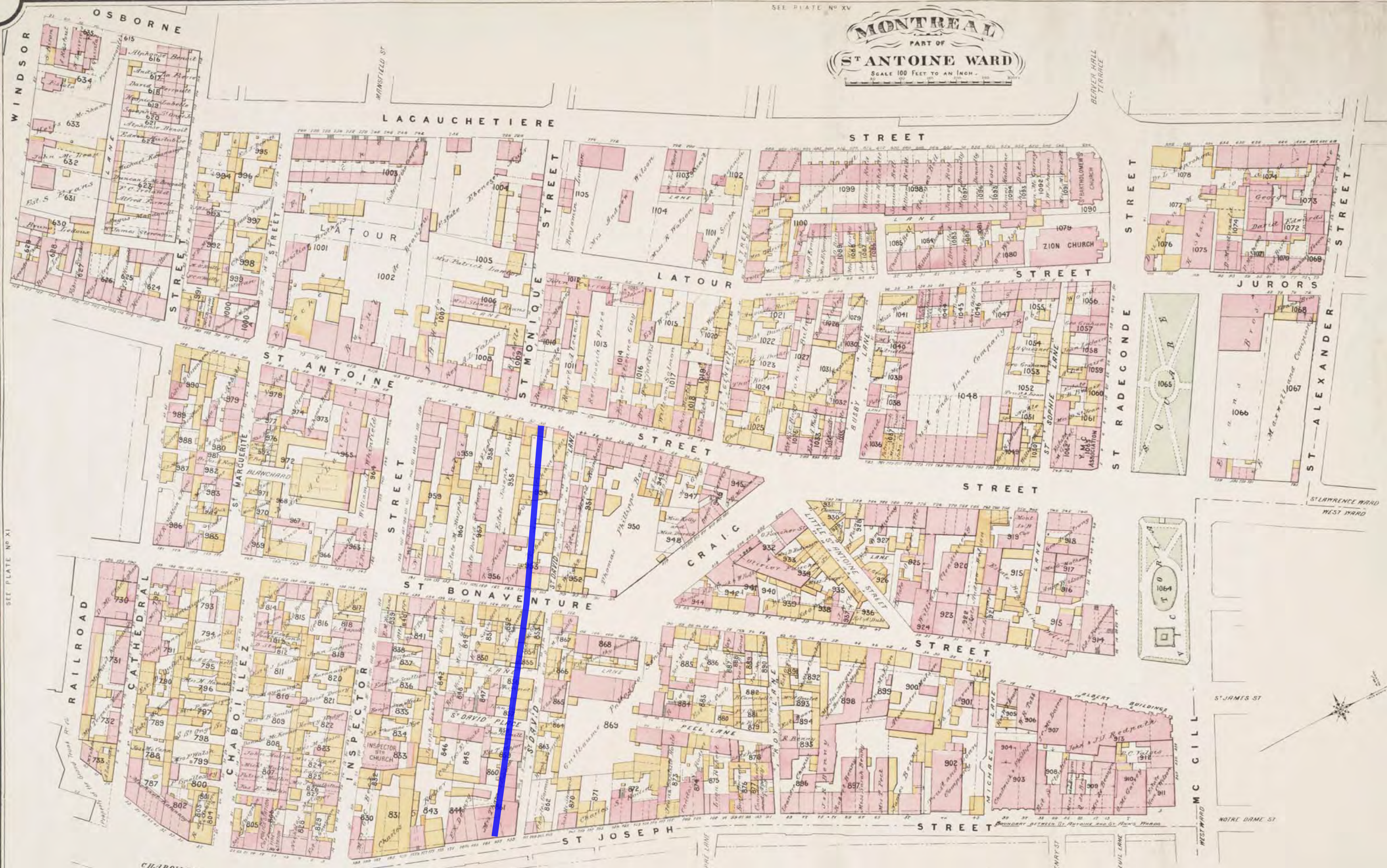
- Explanations.**
- Brick or Stone Buildings.
 - Frame Buildings.
 - Brick or Stone Stables.
 - Frame Stables & Sheds.
 - Horse Car roads.

1881

SEE PLATE NO XV

MONTREAL
 PART OF
(ST ANTOINE WARD)
 SCALE 100 FEET TO AN INCH

BERNER HALL TERRACE

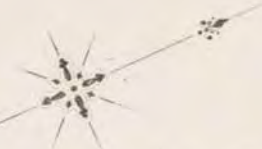


SEE PLATE NO XI

ST LAWRENCE WARD WEST WARD

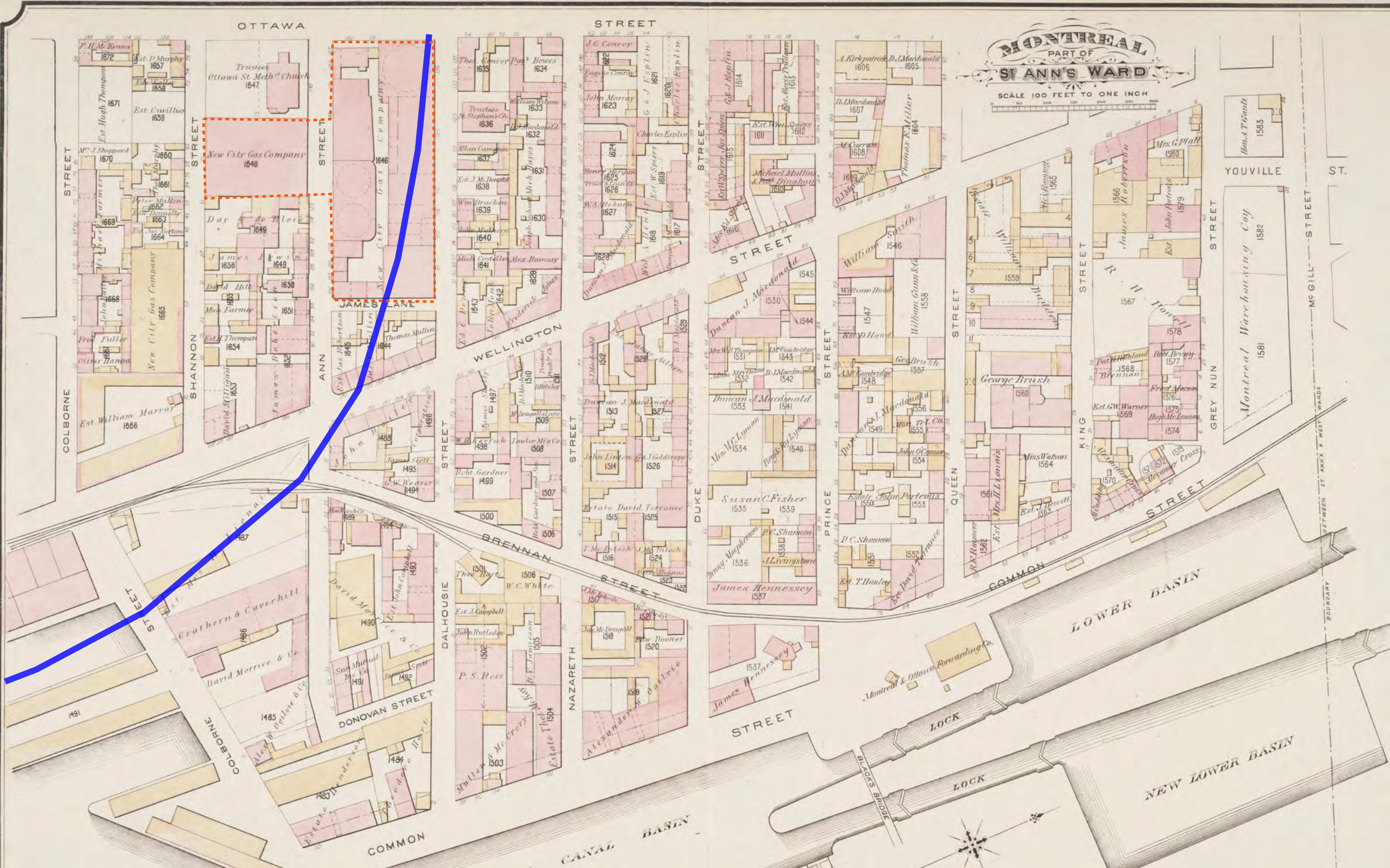
WESTWARD M C GILL

ST JAMES ST
NOTRE DAME ST



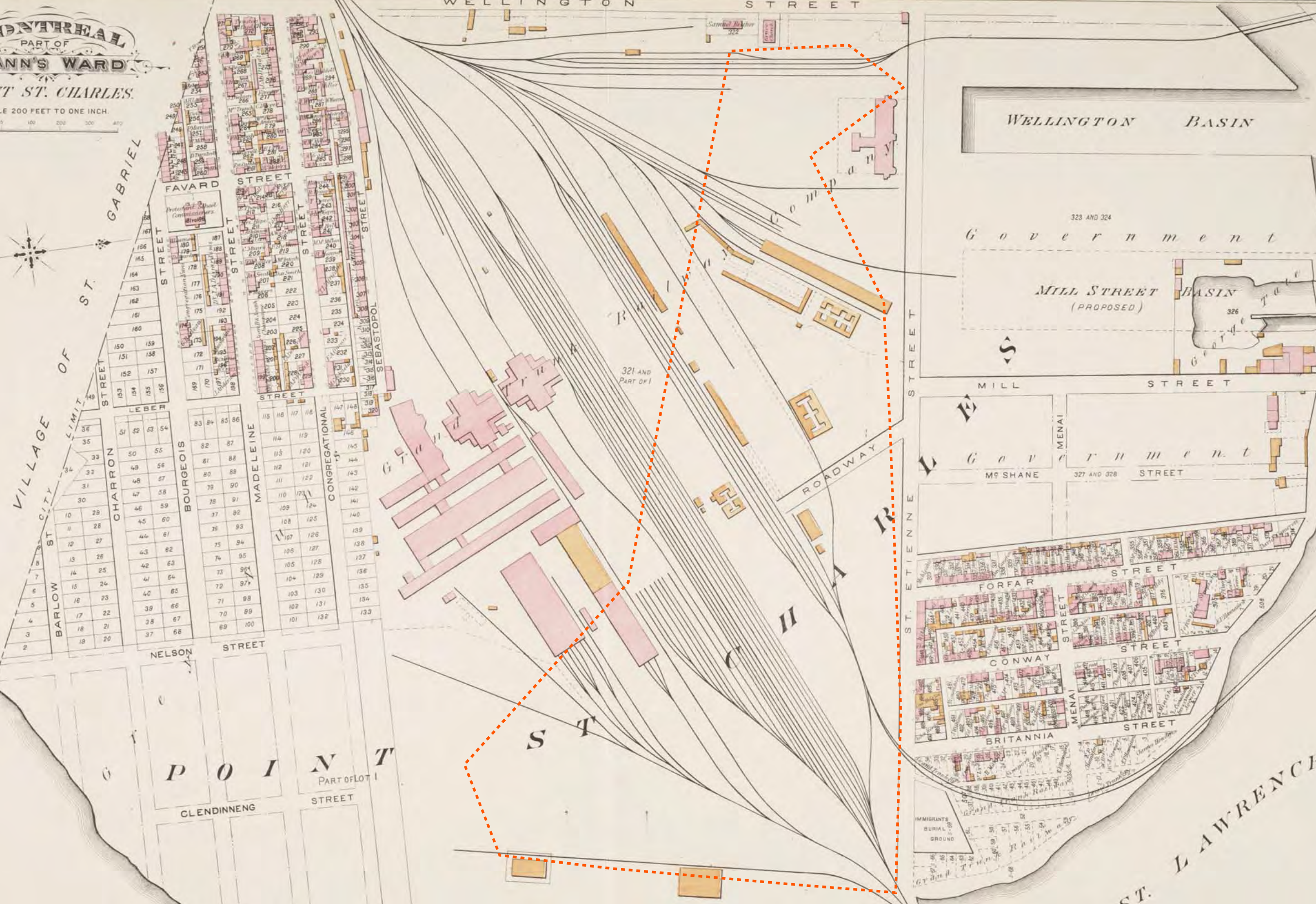
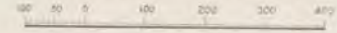
Dotted lines thus indicate the proposed improvements and alterations of Streets and Squares as sanctioned by Council.

Entered according to Act of Parliament of Canada in the year 1881



MONTREAL
 PART OF
STANN'S WARD
 POINT ST. CHARLES.

SCALE 200 FEET TO ONE INCH.



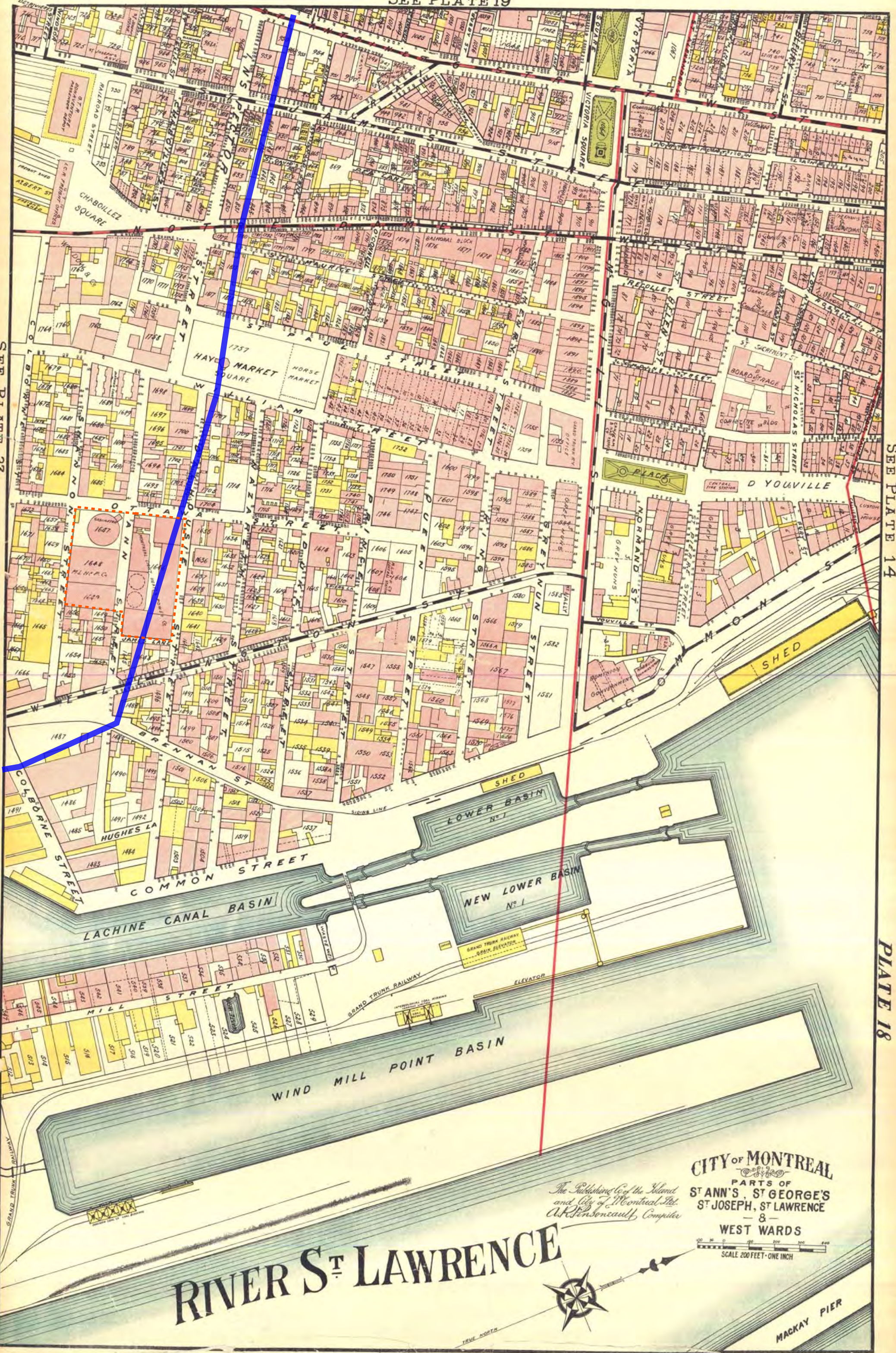
1907

SEE PLATE 23

SEE PLATE 14

PLATE 18

SEE PLATE 22



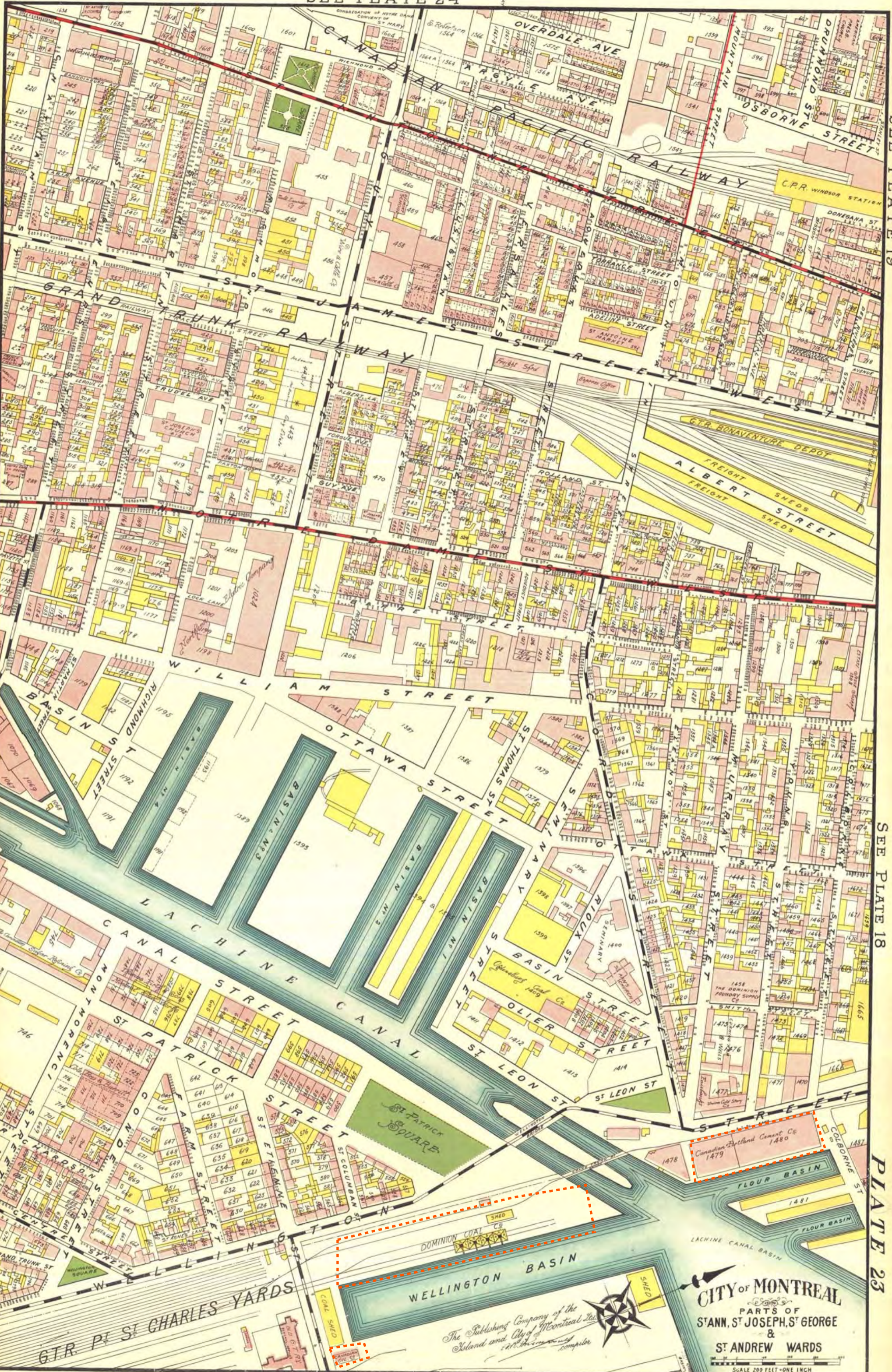
RIVER ST. LAWRENCE

The Publishing Co. of the Island and City of Montreal Ltd. *A. J. P. J. Complice*

CITY OF MONTREAL
 PARTS OF
 ST ANN'S, ST GEORGE'S
 ST JOSEPH, ST LAWRENCE
 — 8 —
 WEST WARDS
 SCALE 200 FEET - ONE INCH



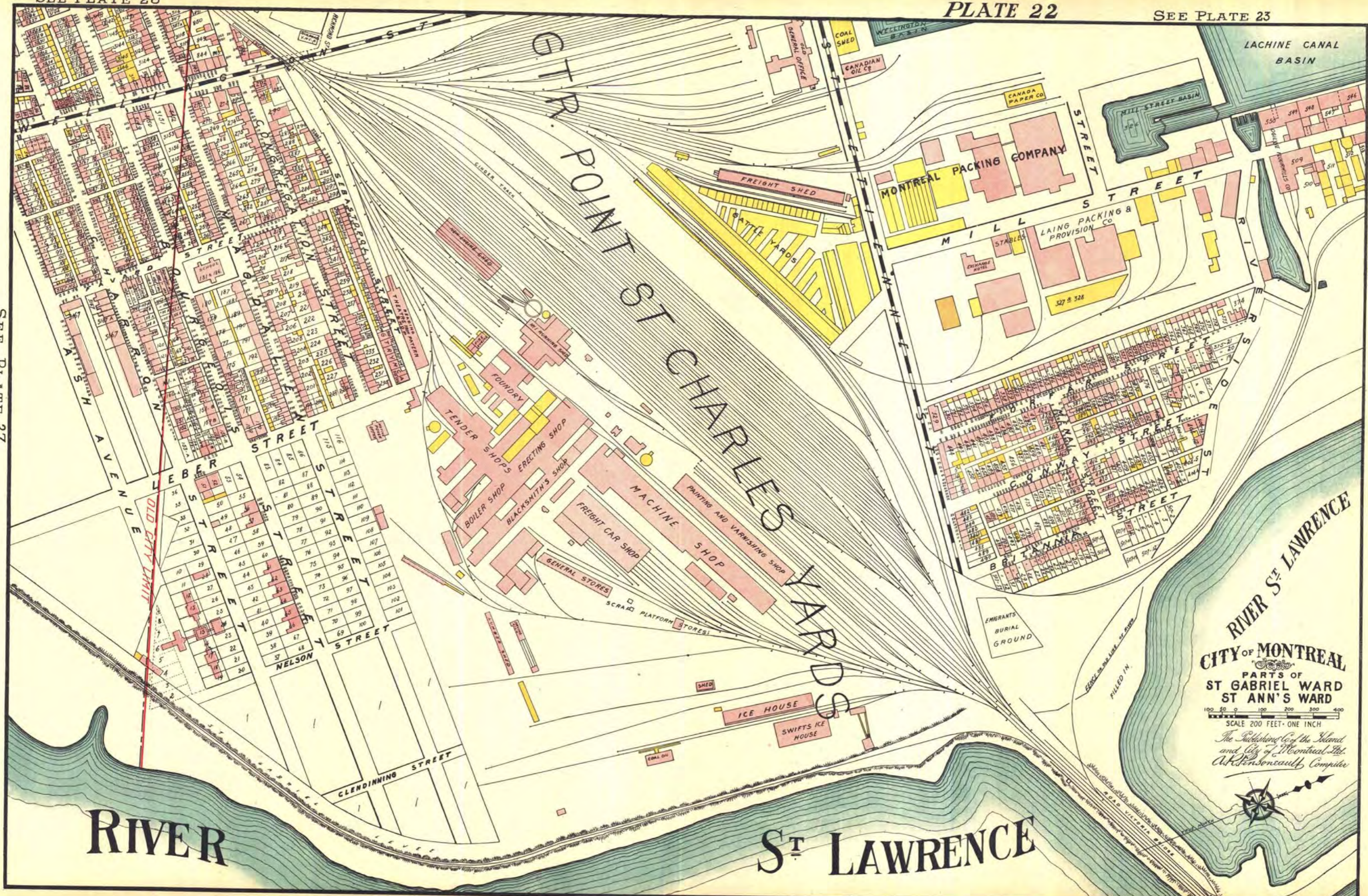
MACKAY PIER



CITY OF MONTREAL
 PARTS OF
 ST ANN, ST JOSEPH, ST GEORGE
 &
 ST ANDREW WARDS

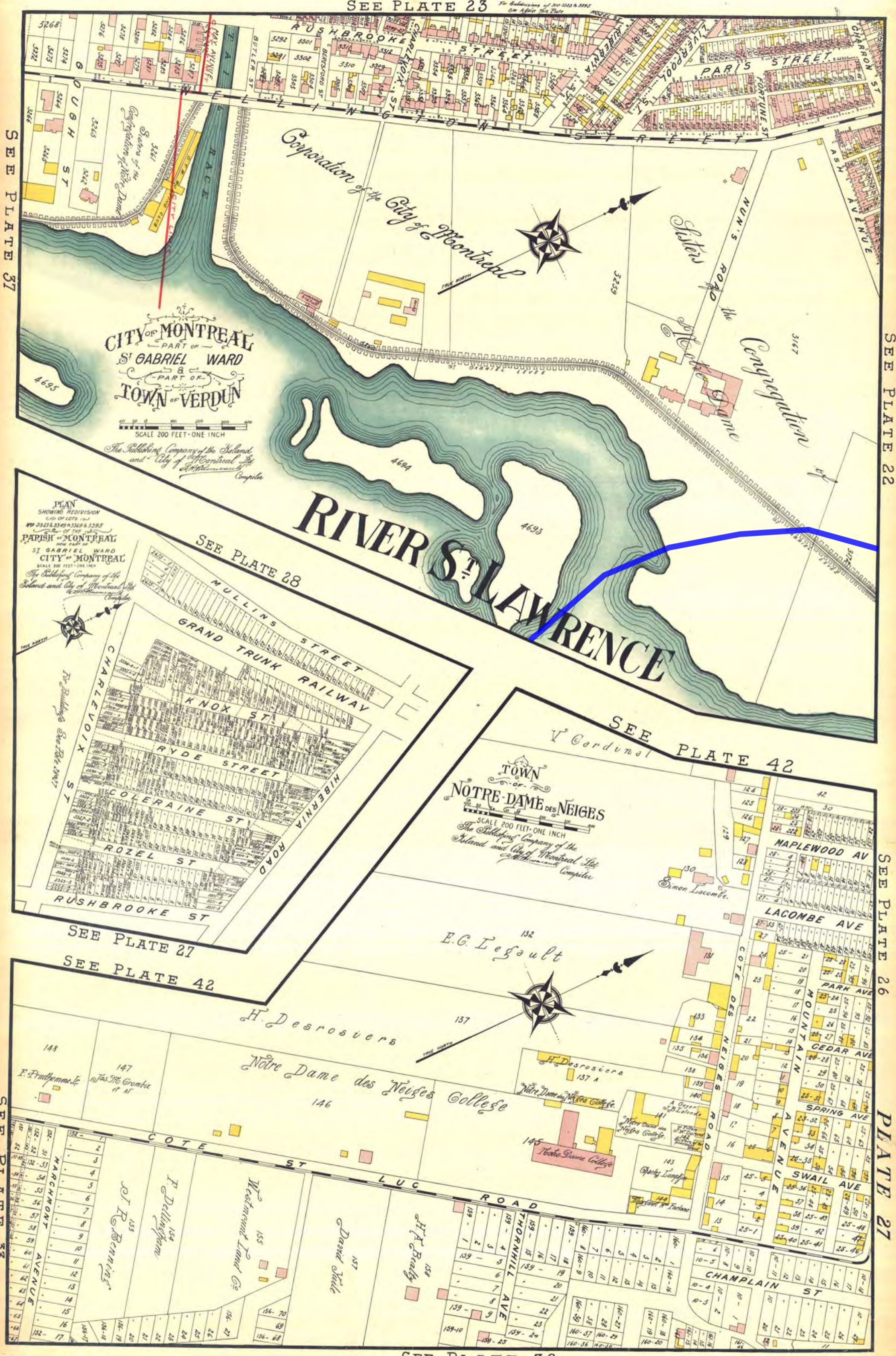
*The Publishing Company of the
 Island and City of Montreal
 111 St. Andrew Street*

SCALE 200 FEET = ONE INCH



SEE PLATE 23

The Subdivisions of 201 2243 & 2492 On Above the Plate



CITY OF MONTREAL
PART OF
ST GABRIEL WARD
&
PART OF
TOWN OF VERDUN

SCALE 200 FEET - ONE INCH

The Publishing Company of the Island and City of Montreal Ltd.
Editeur de la Carte
Compiles

RIVER ST. LAWRENCE

SEE PLATE 28

SEE PLATE 42

TOWN OF NOTRE-DAME DES NEIGES
SCALE 200 FEET - ONE INCH
The Publishing Company of the Island and City of Montreal Ltd.
Editeur de la Carte
Compiles

E.C. Legault

H. Desrosiers
Notre Dame des Neiges College

H.R. Brady

David Yale

J.R. Bennier

F. Delamarche

Westmount Land Co.

- MAPLEWOOD AV
- LACOMBE AVE
- PARK AVE
- MOUNTAIN AVENUE
- SWAIL AVE
- CHAMPLAIN ST

SEE PLATE 27
SEE PLATE 42

SEE PLATE 32

SEE PLATE 37

SEE PLATE 22

SEE PLATE 26

PLATE 27

SEE PLATE 33

1909

CHABOILLEZ SQUARE

NOTRE DAME WEST

MONTREAL, VOLT - APRIL 1909



MONTFORT (LATE CHABOILLEZ)

INSPECTOR

DUPRE (LATE O'CONNELL)

SEE SHEET N° 29

SEE SHEET N° 27

SEE SHEET N° 32

SCALE 50 FT. = 1 INCH

SEE SHEET N° 28

OTTAWA

SEE SHEET N° 30

ANN

JAMES LANE

D'ALHOUSIE

C.N.R.Y.
Freight-Sub Station

NAZARETH

WELLINGTON

DUKE

SPIERS LANE

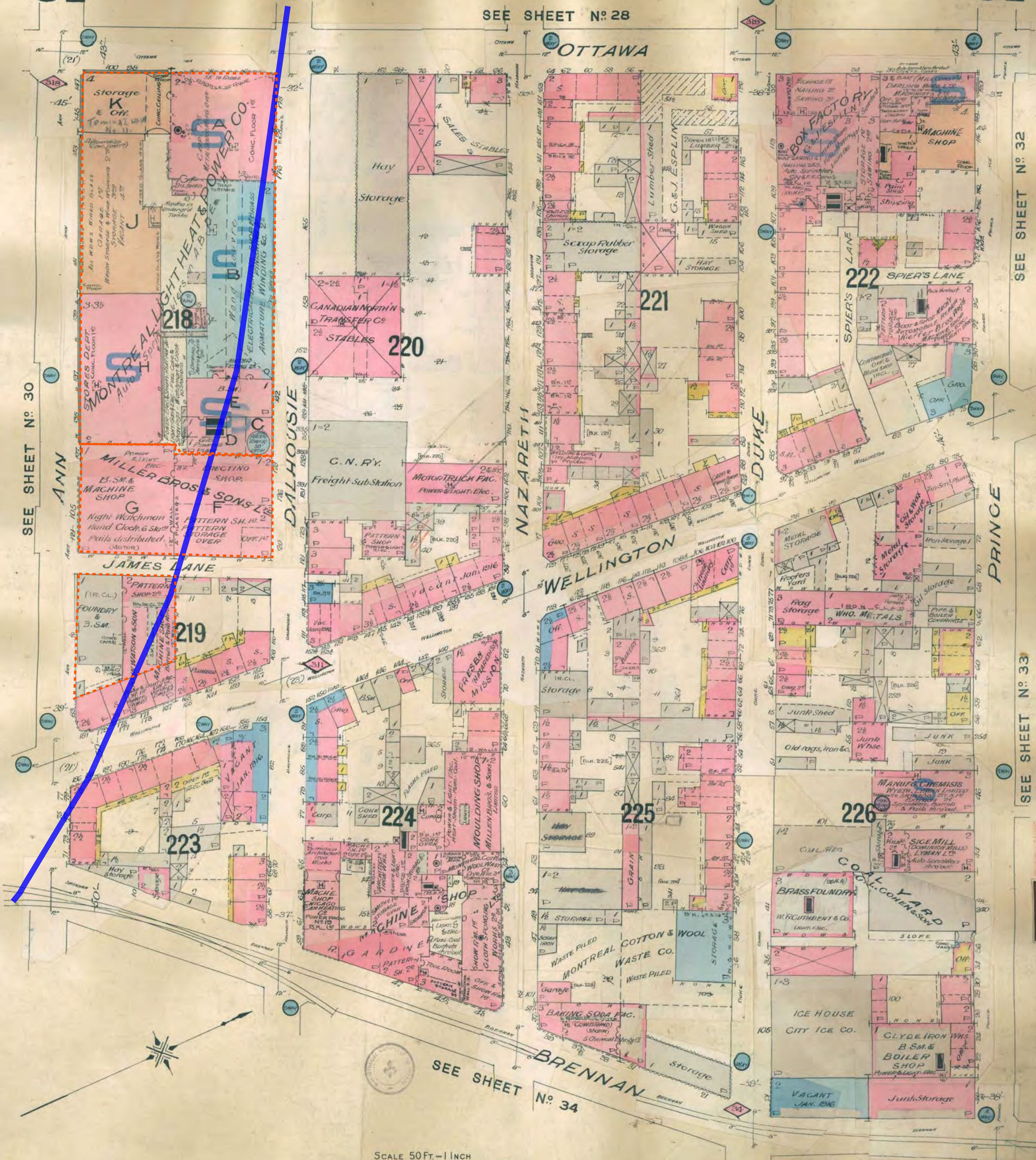
PRINCE

SEE SHEET N° 32

SEE SHEET N° 33

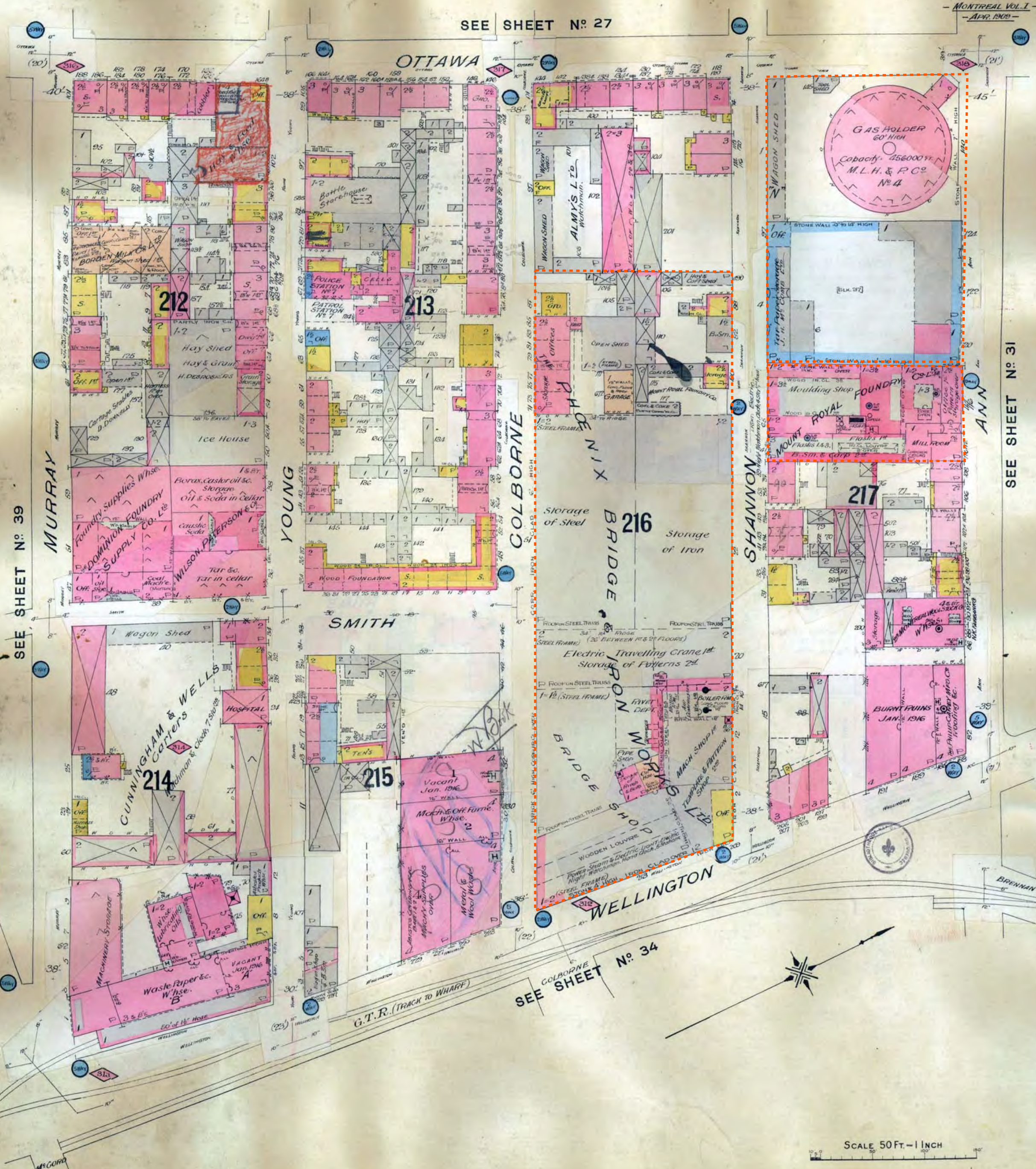
SEE SHEET N° 34

SCALE 50 FT. = 1 INCH



SEE SHEET NO. 27

OTTAWA

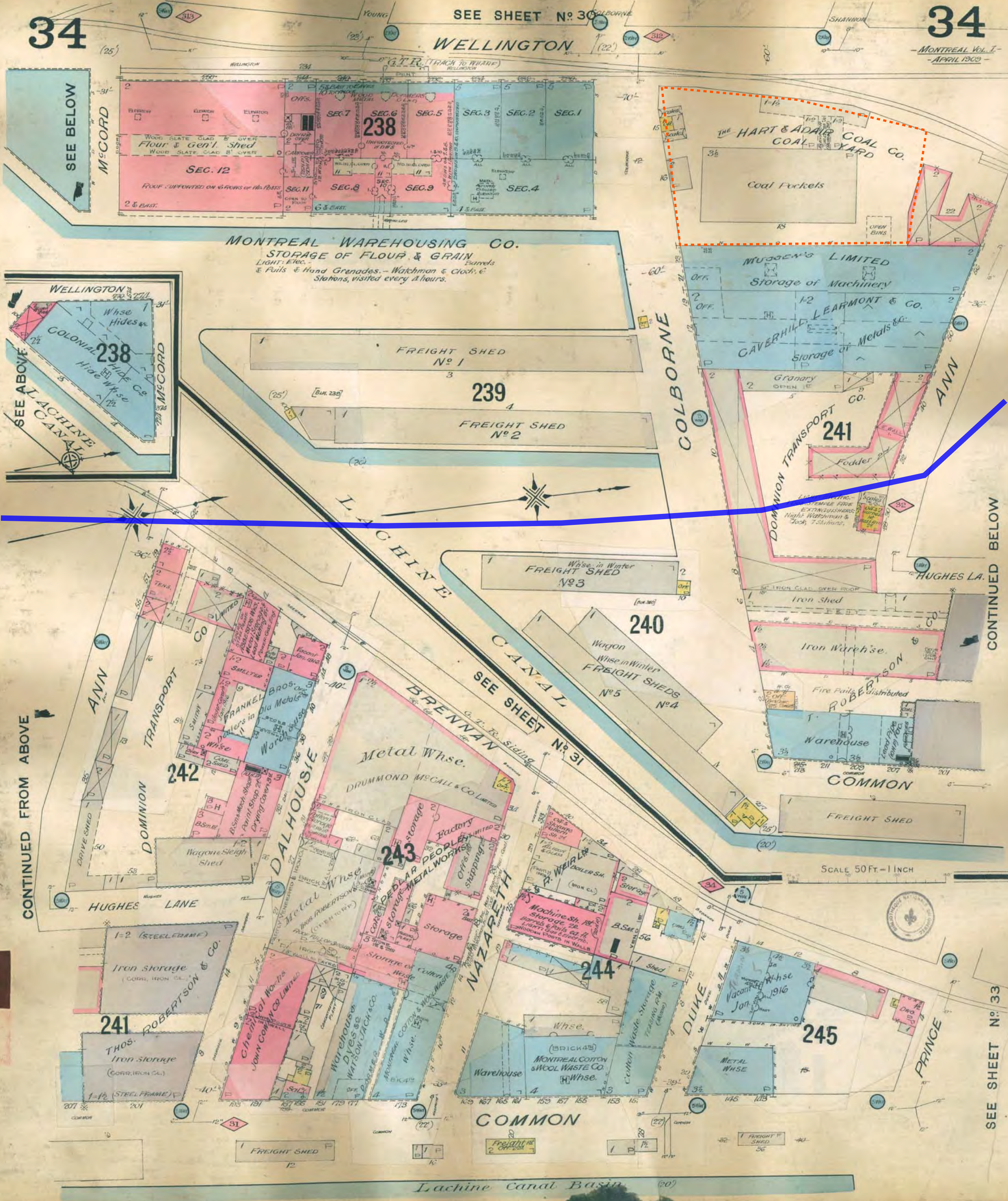


SEE SHEET NO. 39

SEE SHEET NO. 31

SEE SHEET NO. 34

SCALE 50 FT. - 1 INCH



CONTINUED FROM ABOVE

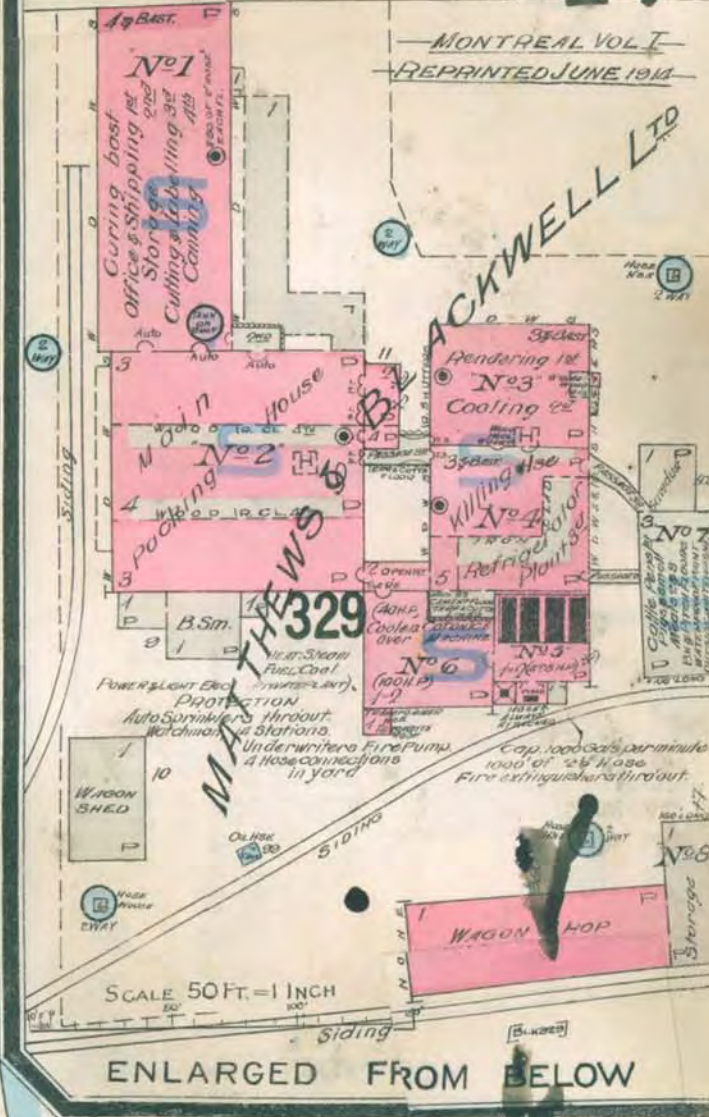
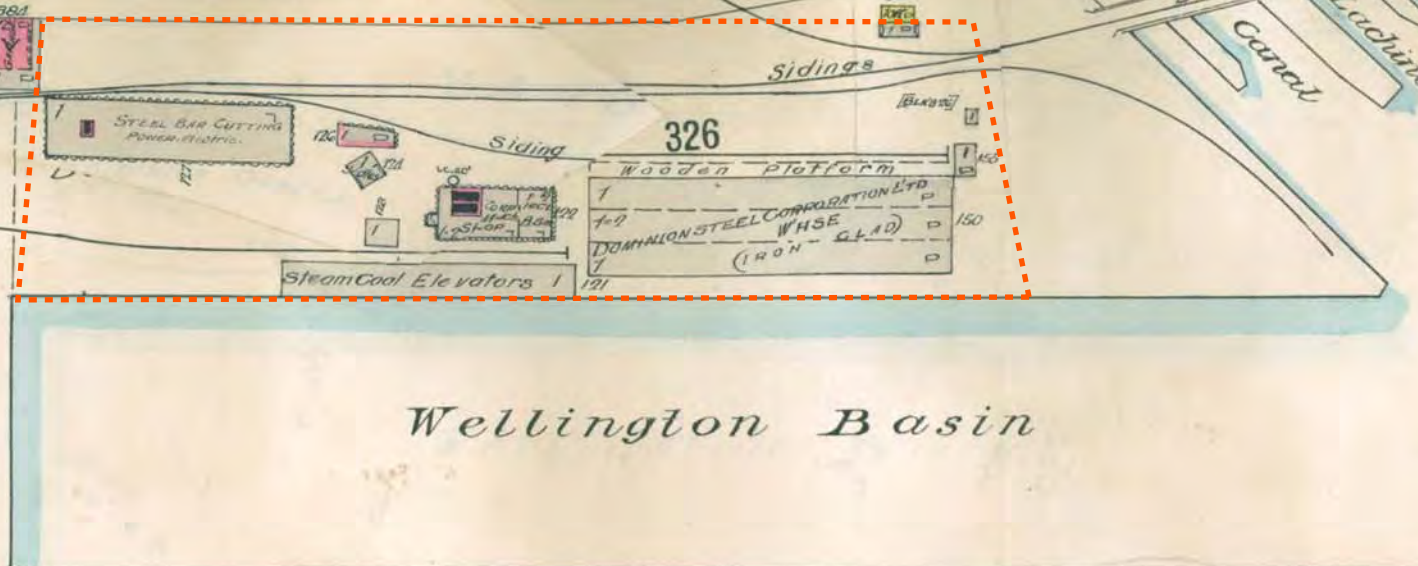
CONTINUED BELOW

SCALE 50 FT. - 1 INCH

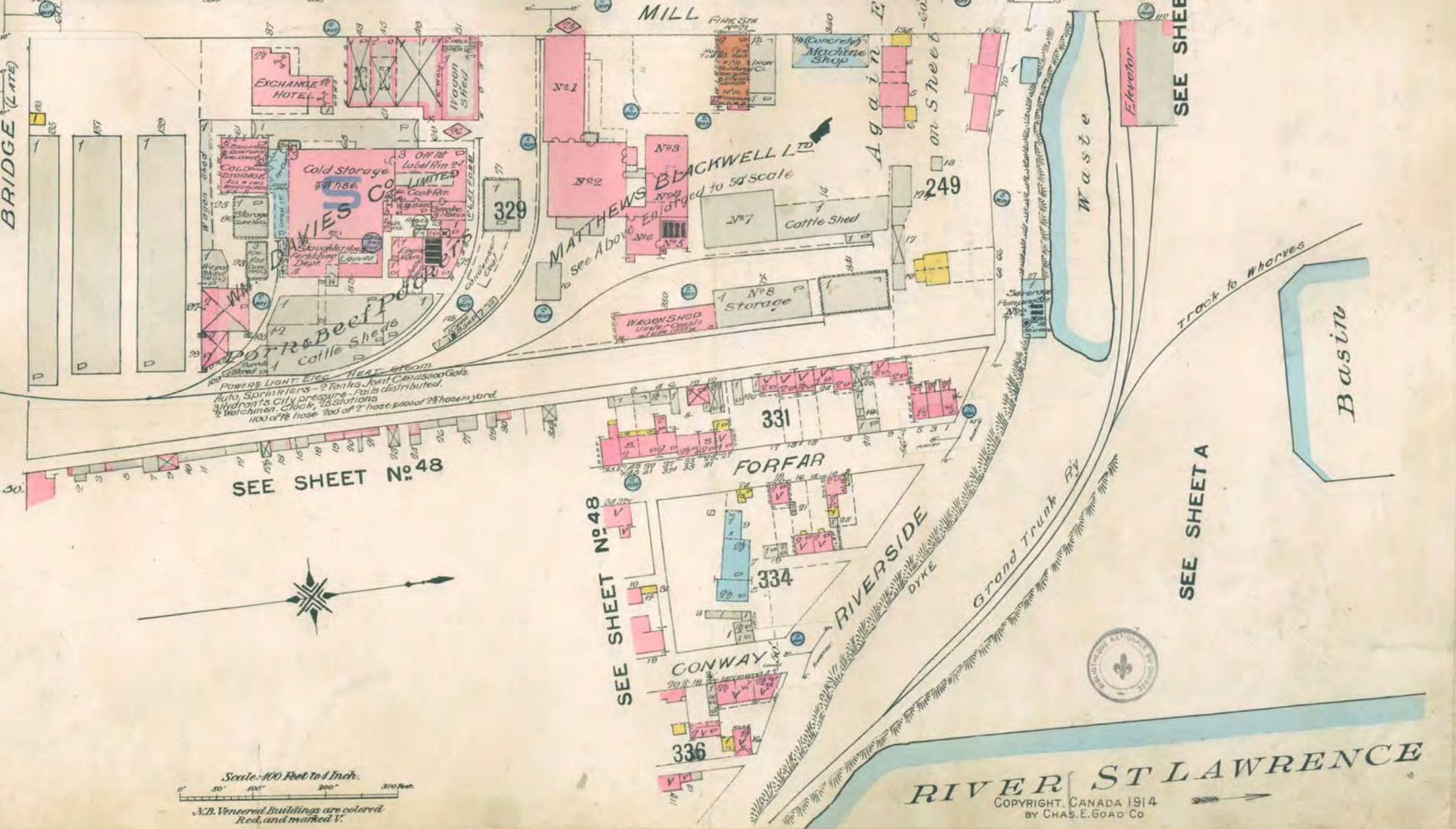
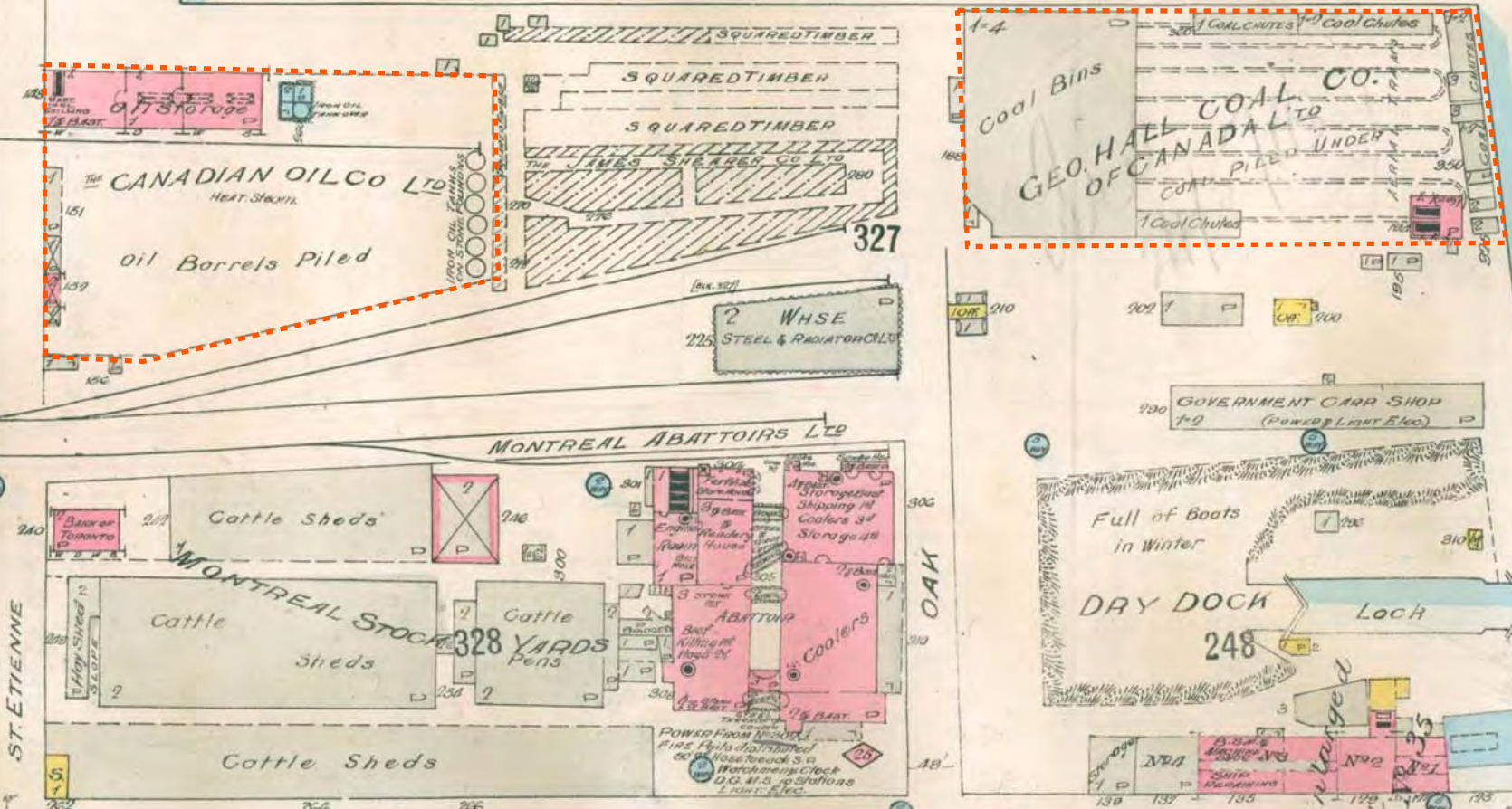
SEE SHEET N° 33

COMMON

Lachine Canal Basin



SEE SHEET No 46



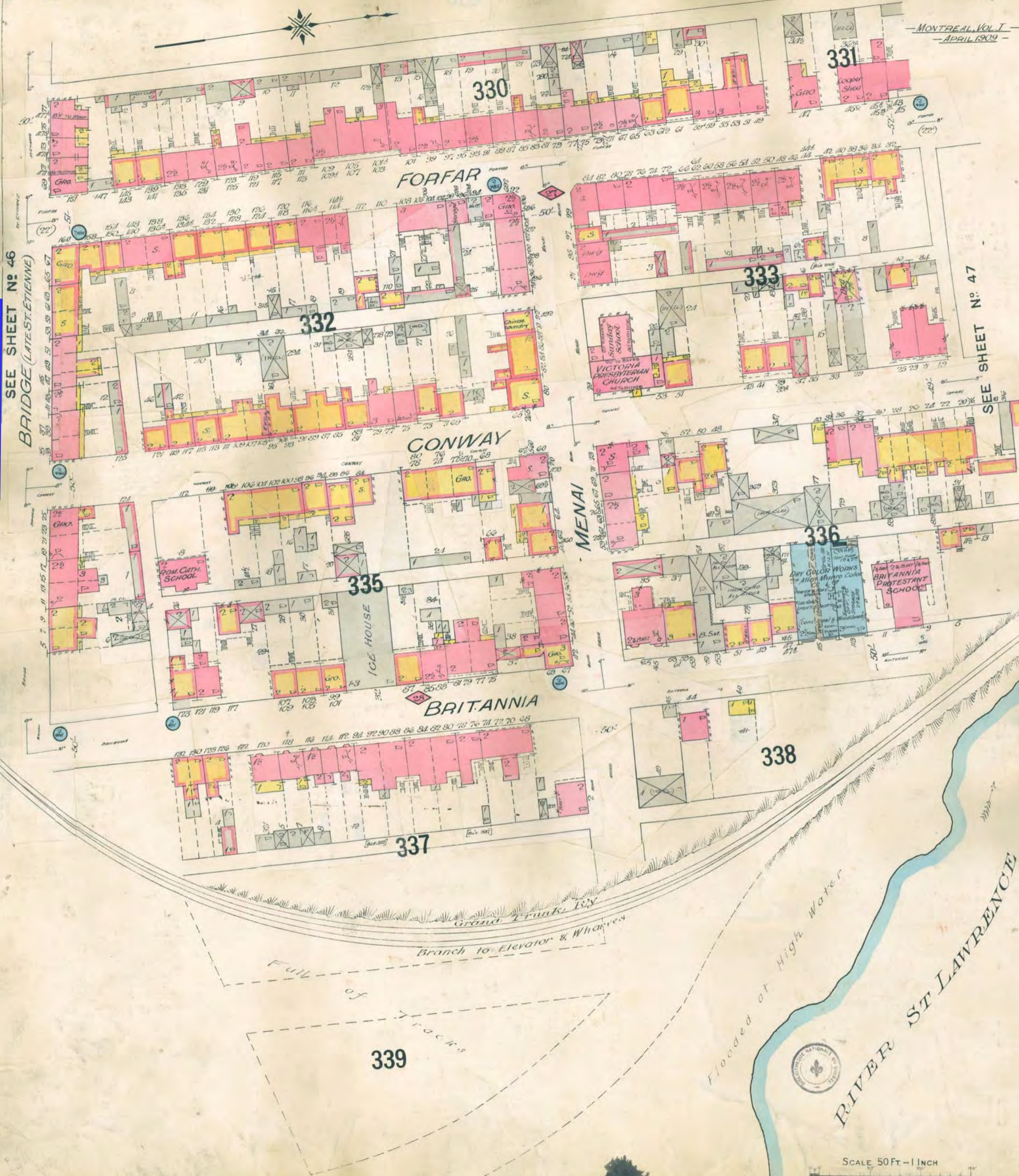
Scale: 100 Feet to 1 Inch.

V.V. Venered Buildings are colored Red, and marked V.



SEE SHEET NO. 46
BRIDGE (LATE ST. ETIENNE)

SEE SHEET NO. 47



SCALE 50 FT. = 1 INCH

GRAND

TRUNK

RAILWAY

SHOPS

CATTLE SHED

PEN MONTREAL ST

WARD

BRIDGE (LATE ST. ETIENNE)

Fredrighit shed

7 Watchmen, 1 Head & 6 Under-Head Watchmen goes round of others every hour. Fire Engine House—Hose reels with 300' of 2½" cotton hose attached to each reel—5 Fire Companies consisting of about 100 men. Truck & ladder companies to men 60 Chem. Extinguishers—Fire buckets distributed & recharged every 3 months—Fire buckets distributed freely throughout Shops, Engine, cleaned & refilled weekly.

100 Ladders fired off & examined outside buildings used for fire purposes only.

30 Hydrants outside shops on 12" & 6" pipes (City Pressure). Small hydrants inside have from 60 to 100 ft. of 2½" Cotton Hose attached to 10 (City Pressure).

Fire Alarm Bells are placed in various positions throughout shops.

Average Pressure on hydrants 80 lbs. Steam Pump & Cans inside & outside Boiler House. Bergs have mows on all sides & heavy woods.

Cornices—Heavy Steam Thrusters, Van's, & Electric, a few candles used in Boiler Shop, Fuel, Coal & Oil, in special cases—Shops kept clean and in good order, all dirty waste, paint scrapings, shavings, etc. cleared away daily—Men on duty night & day—Oil Store adjoining Engine House has 2 steam valves for use in case of fire, men always on duty here—All Fire Appliances regularly inspected and kept in perfect order.

321

321

321

SEE SHEET N° 45

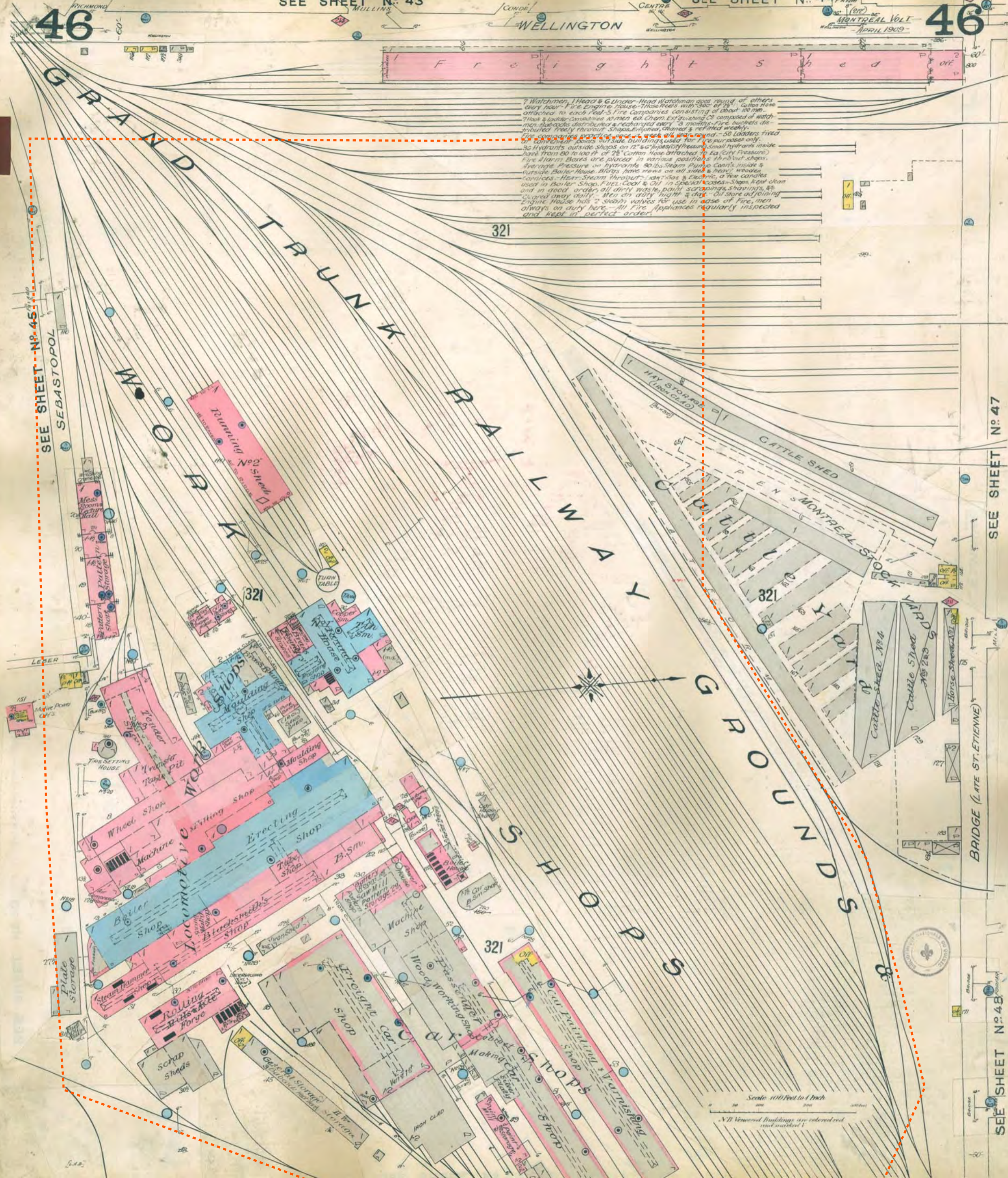
SEBASTOPOL

SEE SHEET N° 47

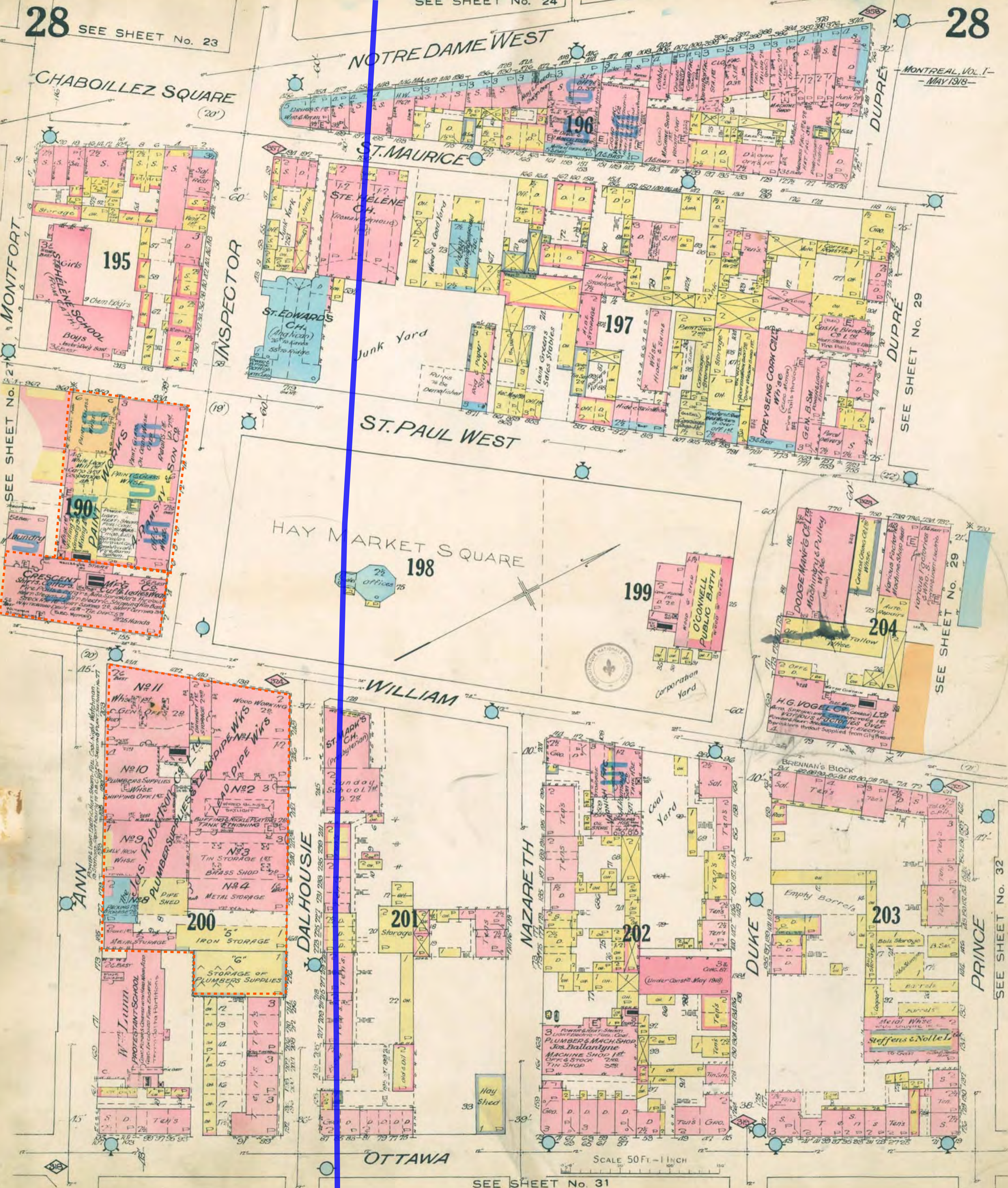
SEE SHEET N° 48

Scale 100 feet to 1 inch

NOTE: Veneered Buildings are colored red and marked V



1918



SEE SHEET No. 27

SEE SHEET No. 29

SEE SHEET No. 29

SEE SHEET No. 32

SEE SHEET No. 27

SEE SHEET No. 29

SEE SHEET No. 29

SEE SHEET No. 32

1940

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS SURVEY BUREAU, LIMITED
MONTREAL AND TORONTO

SCALE 50 FT = 1 INCH

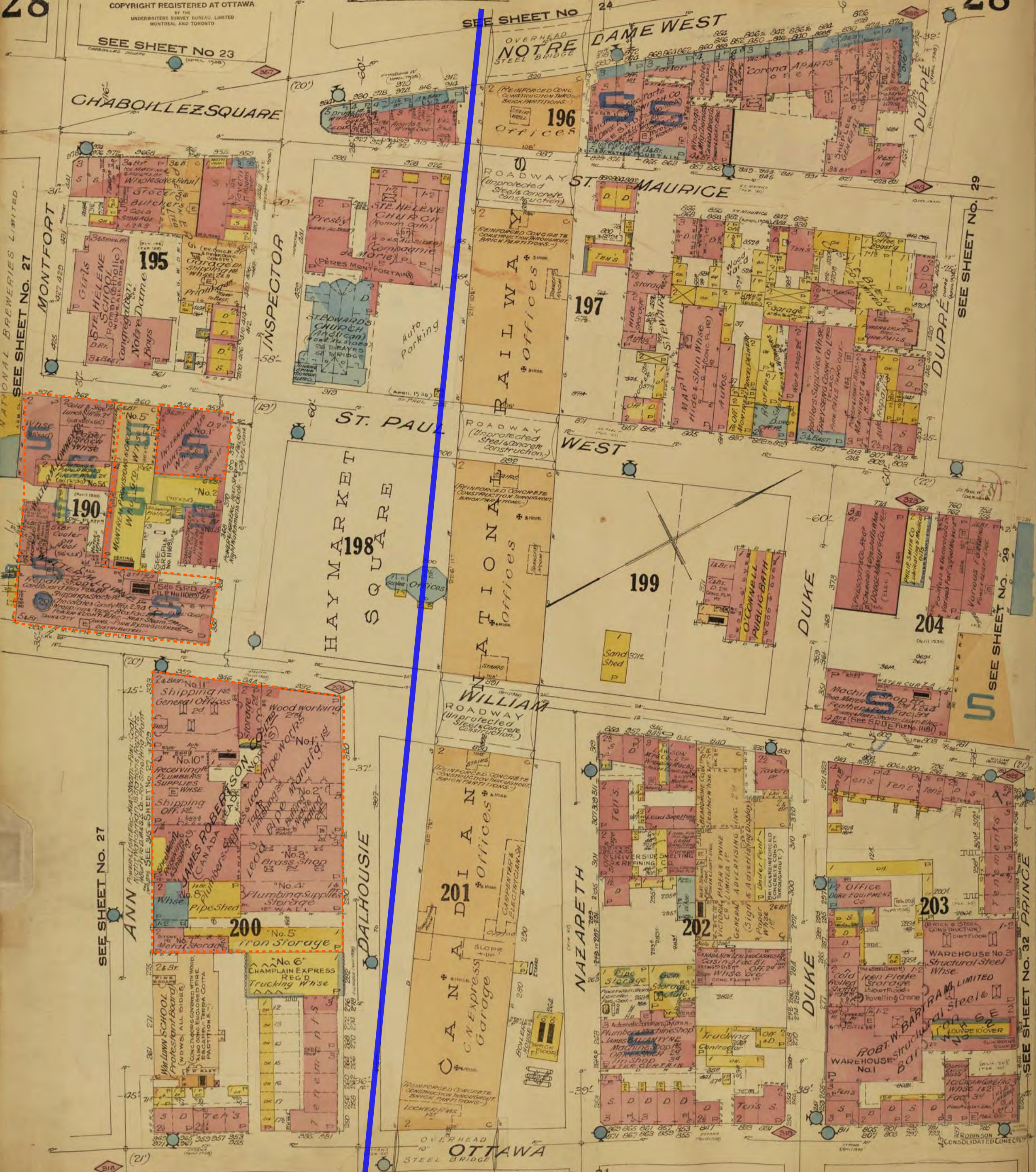
MONTREAL VOL. I
MAY 1918
REVISED TO FEB 1940

NATIONAL BREWERIES LIMITED
SEE SHEET NO. 27

SEE SHEET NO. 29

SEE SHEET NO. 29

SEE SHEET NO. 32 PRINCE



SEE SHEET NO 23
(April 1938)

SEE SHEET NO

196
Offices

DAME WEST

ST. MAURICE

195

INSPECTOR

RAILWAY
Offices

197

ST. PAUL

RAILWAY
Offices

WEST

190

HAY MARKET
SQUARE

RAILWAY
Offices

199

DUKE

204

ANN

200

DALHOUSIE

ANADIAN
Express
Garage

NAZARETH

202

DUKE

203

SEE SHEET NO. 27

SEE SHEET NO. 31

SEE SHEET NO. 28

SEE SHEET NO. 30

SEE SHEET NO. 32

SEE SHEET NO. 33



COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS SURVEY BUREAU, LIMITED
MONTREAL AND TORONTO

SCALE 50 FT. = 1 INCH

SEE SHEET NO. 34

SEE SHEET NO. 30

WELLINGTON

C.N. RYS (TRACK TO WHARF)

Canadian National Railways
238
RIGHT OF WAY

BRENNAN

OTTAWA TRANSPORTATION CO. LTD.
FREIGHT SHED
No. 1 (FIRE EXITS THROUGH)

239

THE TREE LINE NAV. CO. LIMITED
FREIGHT SHED
No. 2

LACHINE CANAL

BAY OF QUINTE TRANSPORTATION
CO. LIMITED
FREIGHT SHED No. 3

240

THE TREE LINE
NAVIGATION CO. LTD.
FREIGHT SHEDS No. 4 & 5

COLBORNE

MUSSEN'S LIMITED
STORAGE OF MACHINERY
CAVERHILL, LEARMONT AND CO.
STORAGE OF METALS ETC.

241

PORT TERMINAL
LIMITED

HUGHES LANE

ANN

242

Wagon repairs
Ernest Couvée
Wagon
Waste Paper
Whose
Garage
Warehouse
Wagon
Waste Paper
Whose
Garage
Warehouse

BRENNAN

SEE SHEET NO. 31

DRUMMOND
CHAIN
PLANT

243

THOS. ROBERTSON
RADIATOR AND
PLUMBERS WAREHOUSE
GARAGE
WAREHOUSE
IRON STORAGE
STORAGE
COTTON AND
WASTE

244

NAZARETH
COTTON & WOOL WASTE CO. LTD.
WAREHOUSE
S.D. FILE No. 1105

SCALE 50 FT = 1 INCH

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS SURVEY BUREAU, LIMITED
MONTREAL AND TORONTO

IRON PIPE
STORAGE
ROBERTSON & CO. LTD.

241

IRON THO
GARAGE
STORAGE

COTTON WOOL
WAREHOUSE
SHIPPING PLATFORM
245

245

DUKE

PRINCE

COMMON

Freight shed

LACHINE CANAL BASIN

(20)

CONTINUED FROM ABOVE

CONTINUED BELOW

SEE SHEET NO. 33

SEE SHEET NO. 44

WELLINGTON

SUBWAY

CANADIAN NATIONAL R'WAY (Right of Way)

326

STEEL BRIDGE MONTREAL VOL. 7 MAY 1918 REVISED TO FEB. 1920

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA BY THE UNDERWRITERS SURVEY BUREAU, LIMITED MONTREAL AND TORONTO

SEE SHEET NO. 46

BRIDGE

Wellington Basin

327

OFFICE

CANADIAN OIL COMPANIES LTD

3754

327

MAPLE LEAF MILLING CO. LTD

FLOUR WHSE

Coal piled

ROCHESTER & PITTSBURGH

(Feb. 1920)

COAL CO. OF CANADA, LTD

Coal pile

WOODEN TRAILER FOR CONVEYING TRACKS

MONTREAL STOCKYARDS CO.

SEE SHEET NO. 47A

WILSON LTD.

100'

248

Lumber

Planing Mill & Mach. Shop

WOOD'S LTD.

1-2 Carp. Shop

POWER & LIGHT ETC.

MONTREAL DRY DOCK

DRY DOCK

B.S.M.

SEE SHEET NO. 47A

MILL

MILL

329

PACKERS LIMITED

Garage

COOLERS

Platform

Power light elec. Neft steam watchman Clock hourly reports SEE S.R.D. FILE No. 11259

329

OPEN Cattle shed

Cattle shed

HOOD BARN

RESERVOIR

REAR PEN

305' x 25'

329

CANADA PACKERS LTD

SEE SHEET NO. 47A

No. 1

No. 2 BELOW ENLARGED TO 50 FT.

No. 3

No. 4

No. 5

No. 6

No. 7

No. 8

No. 9

Mach. Shop

DOMINION GOVERNMENT DEPT. OF CANALS

Mach. Shop

Garage

331

FORFAR

Playground

333

336

325

SEE SHEET NO. 49

RIVERSIDE Canadian National Railways

SEE SHEET NO. 35

OSWALD FLOUR MILLS CO. LTD.

Scale 400 Feet to 1 Inch

SCALE 50 FT. = 1 INCH

1950

BONAVENTURE
PLACE

SEE SHEET NO. 60A VOL II

SEE SHEET NO. 21

VITRE WEST

SEE SHEET NO. 60A VOL II

ST. ANTOINE

CRAIG WEST

SEE SHEET NO. 25

168

169

170

TEX PRY

JAMES WEST

SEE SHEET NO. 23

SEE SHEET NO. 25

INSPECTOR

171

172A

172

NATIONAL CANADIAN

BONAVENTURE

PEA LANE

BISSON

NOTRE DAME WEST

SEE SHEET NO. 29

SEE SHEET NO. 28

Scale 50 Feet to 1 Inch

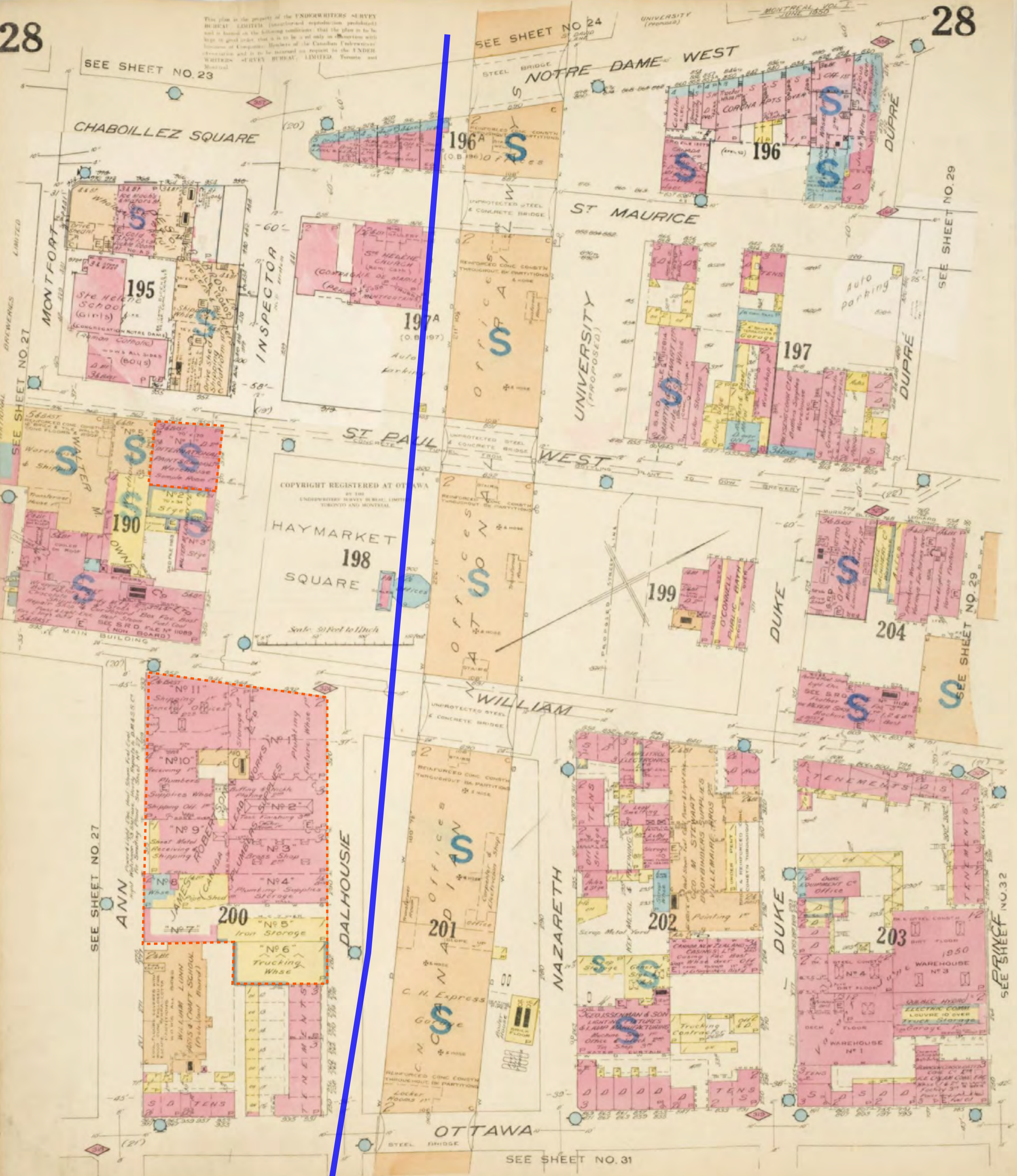
This plan is the property of the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, (unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions: that the plan is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with business of Companies, Members of the Canadian Underwriters' Association and is to be returned on request to the UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED, Toronto and Montreal.

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU, LIMITED
TORONTO AND MONTREAL

SEE SHEET NO. 25



This plan is the property of the UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED (incorporated reproduction prohibited) and is based on the following conditions: that the plan is to be used only in connection with the Underwriters Survey Bureau and its branches and is to be returned on request to the UNDERWRITERS SURVEY BUREAU, LIMITED Toronto and Montreal.



SEE SHEET NO 24

SEE SHEET NO 23

SEE SHEET NO 29

SEE SHEET NO 29

SEE SHEET NO 32

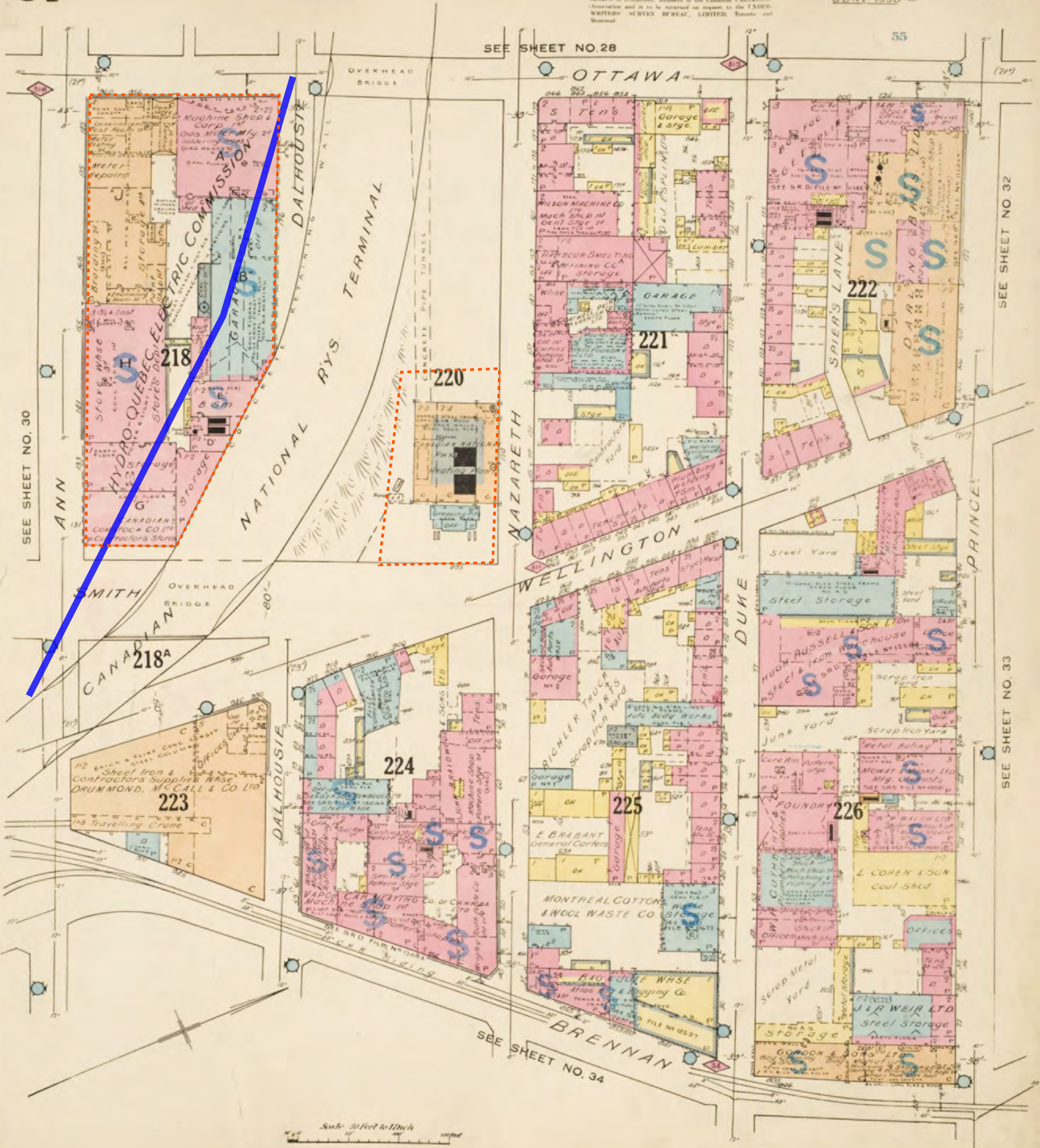
SEE SHEET NO 31

NATIONAL BREWERIES LIMITED

SEE SHEET NO 27

SEE SHEET NO 27

SEE SHEET NO 32



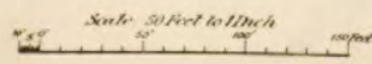
SEE SHEET NO. 30

SEE SHEET NO. 28

SEE SHEET NO. 32

SEE SHEET NO. 33

SEE SHEET NO. 34



SEE SHEET NO 27

OTTAWA

SEE SHEET NO 35

MURRAY

YOUNG

COLBORNE

SHANNON

SEE SHEET NO. 31



SEE SHEET NO 34

Canadian Railway

National Rwy. (Interlocking)

THIS PLAN IS THE PROPERTY OF THE DISTRICT ENGINEER, OTTAWA, AND IS LOANED TO YOU FOR YOUR INFORMATION ONLY. IT IS NOT TO BE REPRODUCED OR COPIED IN ANY MANNER WITHOUT THE WRITTEN PERMISSION OF THE DISTRICT ENGINEER. ANY UNAUTHORIZED REPRODUCTION OR COPIING IS STRICTLY PROHIBITED AND WILL BE PROSECUTED TO THE FULL EXTENT OF THE LAW.

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
 DISTRICT ENGINEER, OTTAWA



This plan is the property of the UNDERWRITERS SURVEY SERVICE LIMITED. (Unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions - that the plan is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with the business of Underwriters Members of the Canadian Underwriters Association and is to be returned or handed to the UNDERWRITERS SURVEY SERVICE LIMITED, Toronto and Montreal.

SEE SHEET NO. 30

CONTINUED FROM ABOVE

CONTINUED BELOW

SEE SHEET NO. 33

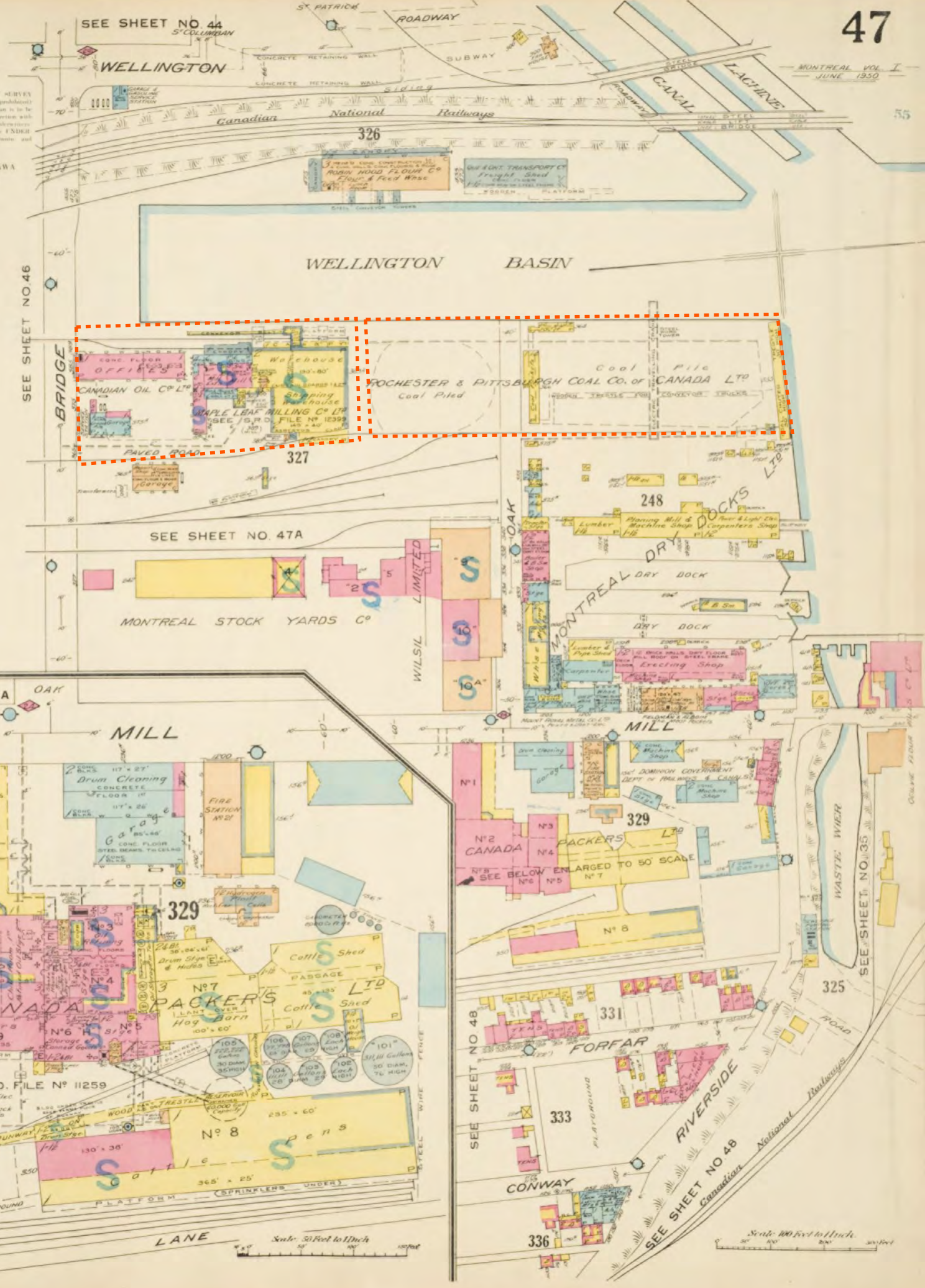
COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA
BY THE
UNDERWRITERS SURVEY SERVICE LIMITED
TORONTO AND MONTREAL

Scale: 5 feet to 1 inch

This plan is the property of the UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED. (unauthorized reproduction prohibited) and is loaned on the following conditions: that the plan is to be kept in good order, that it is to be used only in connection with business of Companies, Members of the Canadian Underwriters Association and is to be returned on request to the UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED, Toronto and Montreal.

COPYRIGHT REGISTERED AT OTTAWA BY THE UNDERWRITERS SURVEY BUREAU LIMITED TORONTO AND MONTREAL

MONTREAL VOL. I JUNE 1950



SEE SHEET NO 44
5th COLUMBIAN

WELLINGTON

ST. PATRICK ROADWAY

ROADWAY

SUBWAY

CANAL LACHINE

Canadian National Railways

326

WELLINGTON BASIN

SEE SHEET NO. 46
BRIDGE

ROCHESTER & PITTSBURGH COAL CO. OF CANADA LTD
Coal Piled

327

SEE SHEET NO 47A

MONTREAL STOCK YARDS CO

WILSIL LIMITED

MONTREAL DRY DOCK

SEE SHEET NO. 47A

MILL

MILL

PACKERS LTD

329

PACKERS LTD

325

CANADA PACKERS LTD

329

FORFAR

333

RIVERSIDE

CONWAY

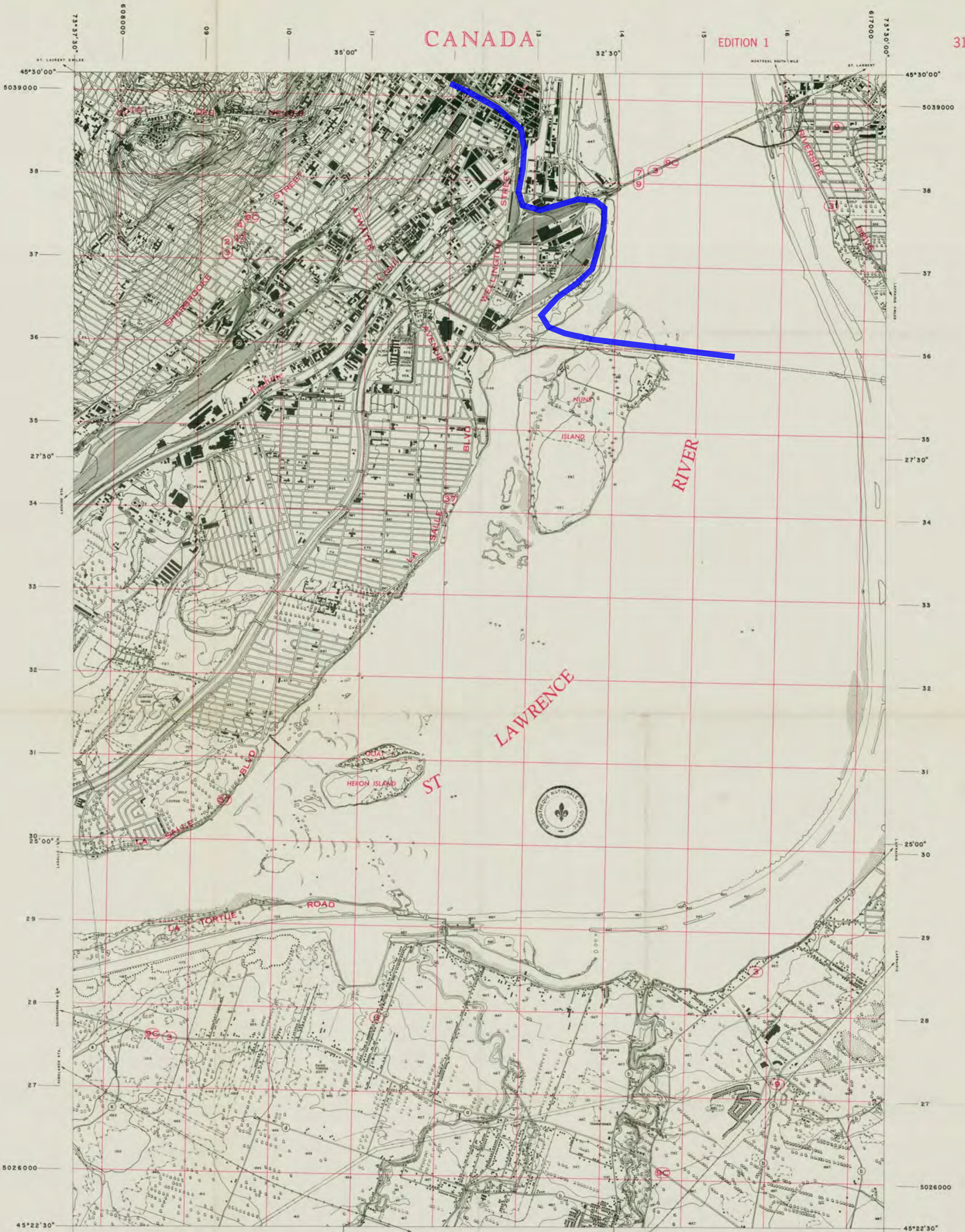
336

SEE SHEET NO 48

Scale 100 feet to 1 inch

Scale 30 feet to 1 inch

1950



Produced by the Army Survey Establishment, R.C.E. 1961
 NOTE: Names appearing on this map have not been considered by the Canadian Board on Geographical Names.

MONTREAL AREA
VERDUN

SCALE 1:25,000



CONTOUR INTERVAL 10 FEET
 UNIVERSAL TRANSVERSE MERCATOR GRID
 ZONE 18

PROVISIONAL MAP
 Subject to Correction

Users noting errors or omissions on this map are requested to mark hereon and forward to Commanding Officer, Army Survey Establishment, R.C.E. Ottawa. Maps will be replaced if desired.
 Copies may be obtained from the Map Distribution Office, Dept. of Mines and Technical Surveys, Ottawa, at 25 cents each.

31 H/25	31 H/125	31 H/115
BORDEAUX	OUTREMONT	ST WUBERT
31 H/55	31 H/85	31 H/85
LACHINE	VERDUN	LAPRAIRIE



ANNEXE B

PUITS DE CAPTAGE D'EAU DANS L'AIRE D'ÉTUDE À BROSSARD

Annexe B Puits de captage d'eau dans l'aire d'étude à Brossard

Puits id	Identifiant	Propriétaire	Profondeur (m)	Niveau d'eau (m)
1	1985-100-26801763	Antoine Theberge	76,2	-3,35
2	1978-300-10053493	Inconnu	12,8	-3,05
3	1978-100-31228732	HQ	48,8	-3,05
4	1981-100-29306249	Gagne	13,7	-4,88
5	1978-300-10053492	Inconnu	13,7	-7,62
6	1978-300-10053490	Inconnu	15,2	-1,98
7	1985-300-10001538	Inconnu	5,5	-0,37
8	1985-300-10001585	Inconnu	8,1	-2,13
9	1982-100-42008969	Gouvernement Québec	30,5	
10	1978-100-19228733	HQ	41,1	-4,57
11	1978-100-29328735	Roy Roger	22,9	-4,88
12	1984-100-26805180	Cl. Larocque	22,9	-2,13
13	1978-300-10053491	Inconnu	16,2	-4,88

(Source : Système d'information hydrogéologique du MDDELCC, consulté en janvier 2016)

ANNEXE C

COMPOSITION DES PRINCIPAUX ÎLOTS DE VÉGÉTATION TERRESTRE DU SECTEUR D'AMÉNAGEMENT MONTRÉAL

- Annexe C 1 Composition de la végétation au square Dorchester et en périphérie*
- Annexe C 2 Composition de la végétation à la place du Canada*
- Annexe C 3 Composition de la végétation au Faubourg-Sainte-Anne*
- Annexe C 4 Composition de la végétation au parc Olier*
- Annexe C 5 Composition de la végétation au square Gallery*
- Annexe C 6 Composition de la végétation au square Saint-Patrick*
- Annexe C 7 Composition de la végétation aux abords du Pont Wellington*
- Annexe C 8 Composition de la végétation au parc Tansey*
- Annexe C 9 Composition de la végétation au parc Joe-Beef*
- Annexe C 10 Composition de la végétation au des Apprentis*
- Annexe C 11 Composition de la végétation au parc des Cheminots*
- Annexe C 12 Composition de la végétation au carré d'Hibernia*
- Annexe C 13 Composition de la végétation au parc Saint-Gabriel*
- Annexe C 14 Composition de la végétation au parc Le Ber*
- Annexe C 15 Composition de la végétation au parc Marguerite-Bourgeoys*
- Annexe C 16 Composition de la végétation terrestre aux abords nord du pont Île-des-Sœurs, sur l'Île de Montréal*
- Annexe C 17 Composition de la végétation terrestre aux abords sud du pont Île-des-Sœurs, sur l'Île de Montréal*
- Annexe C 18 Composition de la végétation terrestre aux abords du pont Île-des-Sœurs et du pont Champlain, à l'Île des Sœurs*

Annexe C 1 Composition de la végétation au square Dorchester et en périphérie

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	42
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	18
	Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>	2
	Févier inerme	<i>Gleditsia triacanthos</i>	7
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	16
	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	2
	Olivier de Bohême	<i>Elaeagnus angustifolia</i>	1
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	2
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>	3
	Pomettier	<i>Gleditsia triacanthos</i>	1
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	7
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012).			
Source : Nadeau, 2008 (inventaire effectué en novembre 2008 et janvier 2009)			

Annexe C 2 Composition de la végétation à la

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	42
	Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	18
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	2
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	7
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	16
	Marronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>	2
	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	1
	Thuya occidental	<i>Thuja occidentalis</i>	2
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	3
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	1
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012).			
Source : Nadeau, 2008 (inventaire effectué en novembre 2008)			

Annexe C 3 Composition de la végétation au Faubourg-Sainte-Anne

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Divers	<i>Divers</i>	2
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	1
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	12
	Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	4
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	4
	Peuplier de Caroline	<i>Populus x canadensis</i>	79
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	14
	Tilleul argenté	<i>Tilia tomentosa</i>	4
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juillet 2006 et février 2010).			

Annexe C 4 Composition de la végétation au parc Olier

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	4
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	23
	Frêne de Pennsylvanie Summit	<i>Fraxinus pennsylvanica 'Summit'</i>	9
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	1
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	1
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juillet 2007 et novembre 2011).			

Annexe C 5 Composition de la végétation au square Gallery

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	4
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	3
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	20
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	3
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	1
	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	2
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	4
	Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra 'Austriaca'</i>	11
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012).			
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué en juillet 2007).			

Annexe C 6 Composition de la végétation au square Saint-Patrick

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	3
	Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	5
	Frêne de Pennsylvanie Summit	<i>Fraxinus pennsylvanica 'Summit'</i>	9
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>	1
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juillet 2006 et novembre 2012).			

Annexe C 7 Composition de la végétation aux abords du Pont Wellington

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	2
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	2
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	1
	Frêne d'Amérique Manitou	<i>Fraxinus americana 'Manitou'</i>	2
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	3
	Frêne de Pennsylvanie Summit	<i>Fraxinus pennsylvanica 'Summit'</i>	1
	Lilas japonais	<i>Syringa reticulata</i>	7
	Lilas japonais Ivory Silk	<i>Syringa reticulata 'Ivory Silk'</i>	9
	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	10
	Phellodendron de l'Amour	<i>Phellodendron amurense</i>	3
	Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra 'Austriaca'</i>	19
Saule noir	<i>Salix nigra</i>	1	
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012).			
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juillet 2006 et novembre 2012).			

Annexe C 8 Composition de la végétation au parc Tansey

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	20
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	1
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012).			
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué en juin 2006)			

Annexe C 9 Composition de la végétation au parc Joe-Beef

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	6
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	4
	Tilleul à petites feuilles Greenspire	<i>Tilia cordata 'Greenspire'</i>	6
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juillet 2006 et août 2012)			

Annexe C 10 Composition de la végétation au des Apprentis

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	5
	Érable de Norvège Emerald Queen	<i>Acer platanoides 'Emerald Queen'</i>	17
	Févier d'Amérique	<i>Gleditsia triacanthos</i>	7
	Févier inerme d'Amérique	<i>Gleditsia triacanthos var. inermis</i>	2
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	5
	Orme Pioneer	<i>Ulmus x hollandica 'Pioneer'</i>	5
	Peuplier de Caroline	<i>Populus x canadensis</i>	3
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	1
	Tilleul d'Amérique Redmond	<i>Tilia americana 'Redmond'</i>	1
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		

Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juillet 2006 et août 2007)

Annexe C 11 Composition de la végétation au parc des Cheminots

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	3
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	17
	Févier Sunburst	<i>Gleditsia triacanthos 'Sunburst'</i>	11
	Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	1
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	3
	Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra 'Austriaca'</i>	9
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	3
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		

Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué en juillet 2006).

Annexe C 12 Composition de la végétation au

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Chêne à gros fruits ¹	<i>Quercus macrocarpa</i>	5
	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	1
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	3
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	27
	Érable argenté à feuilles laciniées	<i>Acer saccharinum 'Laciniatum'</i>	4
	Érable de l'Armor	<i>Acer ginnala</i>	4
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	4
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	3
	Frêne de Pennsylvanie Summit	<i>Fraxinus pennsylvanica 'Summit'</i>	1
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	1
	Pommier Madonna	<i>Malus x 'Madonna'</i>	1
	Populus sp.(hybrides)	<i>Populus sp.(hybrides)</i>	2
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	7
	Tilleul d'Amérique Redmond	<i>Tilia americana 'Redmond'</i>	1
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		

¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012).
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juillet 2006 et août 2012).

Annexe C 13 Composition de la végétation au parc Saint-Gabriel

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	2
	Épinette de Norvège	<i>Picea abies</i>	11
	Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	3
	Épinette du Colorado Glauca	<i>Picea pungens 'Glauca'</i>	1
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	18
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	19
	Érable de l'Armor	<i>Acer ginnala</i>	4
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	1
	Févier inerme d'Amérique	<i>Gleditsia triacanthos var. inermis</i>	17
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	15
	Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>	1
	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	2
	Peuplier de Caroline	<i>Populus x canadensis</i>	1
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	1
	Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra 'Austriaca'</i>	4
	Platane occidental ²	<i>Platanus occidentalis</i>	2
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	16
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	27
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012),			
² « Susceptible » en vertu de la LEMV.			
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre juin 2006 et novembre 2011).			

Annexe C 14 Composition de la végétation au parc Le Ber

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Amélanchier	<i>Amelanchier</i>	1
	Chêne à gros fruits ¹	<i>Quercus macrocarpa</i>	1
	Chêne des marais	<i>Quercus palustris</i>	51
	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	15
	Chicot du Canada	<i>Gymnocladus dioicus</i>	10
	Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	4
	Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	1
	Épinette du Colorado Glauca	<i>Picea pungens 'Glauca'</i>	2
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	34
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	5
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	23
	Érable Autumn Blaze	<i>Acer x freemanii 'Autumn Blaze'</i>	5
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	2
	Érable de Norvège colonnaire	<i>Acer platanoides 'Columnare'</i>	17
	Érable de Norvège Deborah	<i>Acer platanoides 'Deborah'</i>	11
	Érable de Norvège Emerald Queen	<i>Acer platanoides 'Emerald Queen'</i>	5
	Févier inerme d'Amérique	<i>Gleditsia triacanthos var. inermis</i>	1
	Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	15
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	9
	Frêne noir Fall Gold	<i>Fraxinus nigra 'Fall Gold'</i>	1
Marronnier glabre	<i>Aesculus glabra</i>	12	
Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>	7	

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	84
	Noyer cendré ^{2,3}	<i>Juglans cinerea</i>	4
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	1
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>	14
	Peuplier Tower	<i>Populus canadensis 'Tower'</i>	5
	Pin blanc	<i>Pinus strobus</i>	19
	Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra 'Austriaca'</i>	1
	Pommier Rosseau	<i>Malus x 'Rosseau'</i>	8
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	4
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	19
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012),			
² « En voie de disparition » en vertu de la LEP,			
³ « Susceptible » en vertu de la LEMV.			
Source : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre septembre 2006 et avril 2013).			

Annexe C 15 Composition de la végétation au parc Marguerite-Bourgeoys

Strate	Nom français	Nom latin	Nombre
Arborescente	Amélanchier	<i>Amelanchier sp.</i>	36
	Catalpa	<i>Catalpa</i>	1
	Chêne à gros fruits ¹	<i>Quercus macrocarpa</i>	2
	Chêne anglais fastigié	<i>Quercus robur 'Fastigiata'</i>	1
	Chêne des marais	<i>Quercus palustris</i>	2
	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>	1
	Épinette blanche	<i>Picea glauca</i>	3
	Épinette du Colorado	<i>Picea pungens</i>	5
	Épinette du Colorado Glauc	<i>Picea pungens 'Glauc'</i>	3
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	46
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	130
	Érable argenté 'Montréal'	<i>Acer saccharinum 'Montréal'</i>	6
	Érable argenté Pyramidal	<i>Acer saccharinum 'Pyramidalis'</i>	1
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>	21
	Érable de Norvège Emerald Queen	<i>Acer platanoides 'Emerald Queen'</i>	2
	Érable de Norvège Superform	<i>Acer platanoides 'Superform'</i>	7
	Érable rouge	<i>Acer rubrum</i>	1
	Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	1
	Frêne d'Amérique Autumn Purple	<i>Fraxinus americana 'Autumn Purple'</i>	1
	Frêne de Pennsylvanie	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	26
	Frêne de Pennsylvanie Harlequin	<i>Fraxinus pennsylvanica 'Harlequin'</i>	3
	Frêne de Pennsylvanie Patmore	<i>Fraxinus pennsylvanica 'Patmore'</i>	6
	Frêne de Pennsylvanie Summit	<i>Fraxinus pennsylvanica 'Summit'</i>	2
	Micocoulier occidental ¹	<i>Celtis occidentalis</i>	8
	Noyer cendré ^{2,3}	<i>Juglans cinerea</i>	7
	Noyer noir ¹	<i>Juglans nigra</i>	8
	Olivier de Bohême	<i>Elaeagnus angustifolia</i>	1
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	2
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>	2
	Peuplier de Caroline	<i>Populus x canadensis</i>	3

	Peuplier de Caroline Eugenii	<i>Populus x canadensis 'Eugenii'</i>	4
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	39
	Phellodendron de l'Amour	<i>Phellodendron amurense</i>	2
	Pin noir d'Autriche	<i>Pinus nigra 'Austriaca'</i>	8
	Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	2
	Platane	<i>Platanus</i>	1
	Platane occidentale ²	<i>Platanus occidentalis</i>	6
	Populus sp.(hybrides)	<i>Populus sp.(hybrides)</i>	5
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	2
	Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i>	22
	Tilleul à petites feuilles 'Ronald'	<i>Tilia cordata 'Ronald'</i>	1
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	2
	Tilleul d'Amérique Redmond	<i>Tilia americana 'Redmond'</i>	3
Arbustive	N/D		
Herbacée	Parterre gazonné		
¹ « Essence rare » du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer (MFFP, 15 décembre 2012),			
² « En voie de disparition » en vertu de la LEP,			
³ « Susceptible » en vertu de la LEMV.			
Sources : Ville de Montréal, 2013a (recensement effectué entre octobre 2005 et mai 2013) et Ville de Montréal, 2013b (plantation effectuée en septembre 2013).			

Annexe C 16 Composition de la végétation terrestre aux abords nord du pont Île-des-Sœurs, sur l'île de Montréal

			Recouvrement des espèces (%)										
			Unités végétales										
Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	T06		T02		T01, T04, T07		T03		T05	
	Nom français	Nom latin		Peuplement de robinier faux-acacia	Peupleraie à peuplier deltoïde	Peupleraie à peuplier deltoïde	Peupleraie à peuplier deltoïde	Friche arbustive à sumac vinaigrier	Friche herbacée				
Arborescente	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>		50 %	10	30 %		20 %		25 %		0 %	
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>											
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH		5-10								
	Micocoulier occidental	<i>Celtis occidentalis</i>					<1						
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH				10	1-2					
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH		2-10		20	20			15-20		
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>			20								
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>								2-5			
Arbustive	Cerisier de pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>		60 %	1-5	30 %		70 %		80 %		5 %	
	Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginianica</i>						2		1-5			
	Chevrefeuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>			2-20		1-5	2-10					
	Framboisier d'Europe	<i>Rubus idaeus subsp. idaeus</i>					2-5	2					
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH		2-5								
	Nerprun bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>					1-5						
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>											1
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH		2			25-40					
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>			40			2-5					1-2
	Ronce	<i>Rubus sp.</i>	Quelques FACH		1		1-2						
	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>			10-15		5-15	2-20		40-80			
Vigne vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>					10	2-5					2-5	
Herbacée	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>		70 %		60 %		60 %	1-2	50 %		100 %	
	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>					2-5						
	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>											2-10
	Armoise vulgaire	<i>Artemisia vulgaris</i>			2-10		5-10						2-15
	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>					2		2				2

				Recouvrement des espèces (%)					
				Unités végétales					
	Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphotrichum novae-angliae</i>			1-2			5	5
	Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum</i> subsp. <i>lanceolatum</i> var. <i>lanceolatum</i>		1-2	1-2			1-2	1
	Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i>	FACH	1-2					
	Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>							1-5
	Carotte sauvage	<i>Dauca carotta</i>				2-5		2	2-5
	Chardon	<i>Cirsium</i> sp.		2	2				2
	Chicorée sauvage	<i>Cichorium intybus</i>			1				1-5
	Épiaire	<i>Stachys</i> sp.	Quelques OBL	1					
	Herbe à chat	<i>Nepeta cataria</i>							
	Impatiente du Cap	<i>Impatiens capensis</i>	FACH		1-2				
	Graminées	<i>Poacea</i> spp.						2-25	
	Grémil officinal	<i>Lithospermum officinale</i>			1-2				
	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>				1-2			
	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>							2-5
	Lycoper d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	OBL	1					
	Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>		2		5			10-20
	Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>							
	Moutarde	<i>Brassica</i> sp.							
	Moutarde noire	<i>Brassica nigra</i>		2					
	Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>		1-2		1-2			1-2
	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>			2-5				
	Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	FACH	2-5	1-5				1
	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>							1-5
	Potentille	<i>Potentilla</i> sp.		5-20					
	Roseau commun	<i>Phragmites australis</i> subsp.	FACH						10-80
	Sétaire géante	<i>Setaria faberi</i>							1-2
	Tanaisie vulgaire	<i>Tanacetum vulgare</i>							2
	Tussilage farfara	<i>Tussilago farfara</i>		10-20					
	Verge d'or haute	<i>Solidago altissima</i> subsp. <i>altissima</i>		10-30	5-35	25-40		10-30	25-80
	Vesce jargeau	<i>Vicia cracca</i>		2-5		2-5			2-5

				Recouvrement des espèces (%)							
				Unités végétales							
Violette		<i>Viola sp.</i>	Quelques OBL et FACH	2-5				1-2			
* Statut : OBL – Plante obligée des milieux humides pour le Québec méridional, FACH – Plante facultative des milieux humides pour le Québec méridional											
Adapté de Dessau-CIMA+, 2013.											

Annexe C 17 Composition de la végétation terrestre aux abords sud du pont Île-des-Sœurs, sur l'Île de Montréal)

				Recouvrement des espèces (%)							
				Unités végétales							
Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	T09		T08		T10		T11	
	Nom français	Nom latin		Friche herbacée	Peupleraie à peuplier deltoïde	Peupleraie à peuplier deltoïde	Peuplement de robinier faux-acacia				
Arborescente	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	FACH	0 %	-	30 %	15	25 %	-	30 %	1-2
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>			-		-		-		2-5
	Érable à sucre	<i>Acer saccharum</i>			-		-		-		1
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH		-		-		-		2
	Olivier de Bohême	<i>Elaeagnus angustifolia</i>			-		1		1		<1
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH		-		1		1		-
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>			-		1		-		-
	Peuplier blanc	<i>Populus alba</i>			-		1		-		-
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH		-		2-10		2-20		2-5
	Peuplier à grandes dents	<i>Populus grandidata</i>			-		1-2		-		-
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>			-		-		-		5-20
Arbustive	Cerisier de pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>		5 %	-	40 %	1	0 %	-	60 %	-
	Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginiana</i>			-		1		-		1
	Chevreuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>			-		10-20		-		10-20
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>			-		2-5		-		2-5
	Framboisier d'Europe	<i>Rubus idaeus subsp. Idaeus</i>			-		2		-		-
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH		-		2		-		2
	Nerprun bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>			-		2		-		2
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH		1-2		2-5		-		-
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>			1		1		-		1
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH		-		-		-		-
	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>			-		10-15		-		

			Recouvrement des espèces (%)							
			Unités végétales							
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>		-		-		-		15
	Sureau	<i>Sambuca sp.</i>		-		-		-		1
	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>		-		-		-		15
	Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>		-		-		-		2
	Vigne de rivage	<i>Vitis riparia</i>		-		-		-		10
	Vigne vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>		-		10		-		-
	Viorne cassinoïde	<i>Viburnum cassinoides</i>		-		-		-		1
Herbacée	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	100 %	1-2	80 %	2-5	60 %	1-2	50 %	-
	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>		-		1-2		-		-
	Armoise vulgaire	<i>Artemisia vulgaris</i>		5-10		5-10		-		-
	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>		2		2		2		-
	Aster à feuilles cordées	<i>Symphotrichum cordifolium</i>		-		1-2		-		-
	Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphotrichum novae-angliae</i>		1-2		5		-		-
	Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum subsp. lanceolatum var. lanceolatum</i>		-		1-2		-		-
	Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>		-		<1		-		-
	Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>	Quelques OBL	-		-		-		-
	Carotte sauvage	<i>Dauca carotta</i>		2		2		2-10		-
	Chicorée sauvage	<i>Cichorium intybus</i>		1		-		-		-
	Épiaire	<i>Stachys sp.</i>	Quelques OBL	-		-		-		-
	Fraise de Virginie	<i>Fragaria virginiana</i>		5		-		-		-
	Graminées	<i>Poacea spp.</i>		2-25		-		2-20		-
	Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>		1-2		-		-		-
	Grande herbe à poux	<i>Ambrosia trifida</i>		2		-		-		-
	Grande molène	<i>Verbascum thapsus subsp. thapsus</i>		1		-		-		-
	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>		-		-		-		1-2
	Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>		1-2		-		-		-
	Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>		1		-		-		-
	Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>		2		2				2
	Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i>		<1		<1		-		-
	Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>		-		2-5		-		-
	Muhlenbergie du Mexique	<i>Muhlenbergia mexicana var. mexicana</i>		1-2		-		-		-
	Orge queue-d'écureuil	<i>Hordeum jubatum subsp. jubatum</i>		1-2		-		-		-
	Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>		2-5		-		-		-
	Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	FACH	-		-		-		2-5

			Recouvrement des espèces (%)						
			Unités végétales						
	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>		5-15		5-15	-		
	Potentille	<i>Potentilla sp.</i>		-		-	-		1-5
	Roseau commun	<i>Phragmites australis subsp.</i>	FACH	5-25		5-20	-		
	Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>		1		1-2	-		
	Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	FACH	-		-	-		-
	Saponaire officinale	<i>Saponaria officinalis</i>		-		<1	-		
	Tanaisie vulgaire	<i>Tanacetum vulgare</i>		2		2	2		2
	Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>		2-5		-	-		-
	Tussilage farfara	<i>Tussilago farfara</i>		-		10-20	-		-
	Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>		-		1	-		1
	Verge d'or haute	<i>Solidago altissima subsp. altissima</i>		40		10-40	-		40
	Verveine à feuilles d'ortie	<i>Verbena urticifolia subsp. urticifolia</i>				1	-		-
	Vesce jargeau	<i>Vicia cracca</i>		2		2	2		-

* Statut : OBL – Plante obligée des milieux humides pour le Québec méridional, FACH – Plante facultative des milieux humides pour le Québec méridional
Adapté de Dessau-CIMA+, 2013.

Annexe C 18 Composition de la végétation terrestre aux abords du pont Île-des-Sœurs et du pont Champlain, à l'Île des Sœurs

			Recouvrement des espèces (%)																
			Unités végétales																
Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	T19		T18		T17		T12		T13		T15		T16		T14	
	Nom français	Nom latin		Peuplement de robinier faux-acacia	Peuplement de robinier faux-acacia	Peuplement de robinier faux-acacia	Peuplerai e à peuplier deltoïde	Friche herbacée	Peuplement de robinier faux-acacia	Peuplement de robinier faux-acacia	Peuplerai e à peuplier deltoïde								
Arborescente	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>		30 %		20 %		50 %	2-5	40 %		0 %		0 %		20 %		25 %	
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH															5-10	
	Olivier de Bohême	<i>Elaeagnus angustifolia</i>							<1										
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH														1		1
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>															1		
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH		5-10		5		15-20		25-40						2-5		15
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>			5-20		5-15		15-25								5-10		

				Recouvrement des espèces (%)															
				Unités végétales															
Arbustive	Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginianica</i>		40 %		30 %	1-5	50 %	1	50 %		25 %		65 %		70 %		45 %	
	Chevrefeuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>			5-10				5		5						2		10-20
	Framboisier d'Europe	<i>Rubus idaeus subsp. idaeus</i>									2-5		10-15				2		
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH																2
	Nerprun bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>						1-2		1-5							2		
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH				1-5												
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH						5				1						5
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>			10-15				10						40		5-10		
	Saule	<i>Salix sp.</i>	Quelques OBL ou FACH														1		
	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>			10-30		2-5		5-15		5-15		5-10		25		40		10-15
	Vigne de rivage	<i>Vitis riparia</i>	FACH						2-5								10		10
Vigne vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>			15-25		15-20		15-25		15-25						10			
Herbacée	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>		30 %		15 %		60 %		60 %		100 %		20 %	1-2	10 %		5 %	
	Anémone du Canada	<i>Anemone canadensis</i>									1-5								1-5
	Armoise vulgaire	<i>Artemisia vulgaris</i>			10-20								2						
	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>									1-2		1						
	Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphotrichum novae-angliae</i>									1		1				5		
	Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum subsp. lanceolatum var. lanceolatum</i>									1-2				1-2				
	Carotte sauvage	<i>Dauca carotta</i>									2-5		5-15						
	Chardon	<i>Cirsium sp.</i>							1-2		1-2		2						
	Chicorée sauvage	<i>Cichorium intybus</i>			1-2						1								
	Épiaire	<i>Stachys sp.</i>	Quelques OBL															1	

			Recouvrement des espèces (%)																
			Unités végétales																
Gesse des bois	<i>Lathyrus sylvestris</i>												5-10						
Graminées	<i>Poacea spp.</i>											2-25							
Grande molène	<i>Verbascum thapsus subsp. thapsus</i>											1							
Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>												2						
Liondent d'automne	<i>Leontodon autumnalis</i>											2							
Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>											2-5							
Mélilot blanc	<i>Melilotus albus</i>		5-20										5	5					
Menthe du Canada	<i>Mentha arvensis</i>	FACH															1-2		
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>						2-5												
Moutarde	<i>Brassica sp.</i>												2						
Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>											1-2							
Patience	<i>Rumex sp.</i>	Quelques OBL et FACH	1																
Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>												2-5						
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>												5-15						
Prêle des champs	<i>Equisetum arvense</i>																2		
Roseau commun	<i>Phragmites australis subsp.</i>	FACH					2-10				2-10		5	5					
Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	FACH											2						
Tanaisie vulgaire	<i>Tanacetum vulgare</i>						5-40						10-20	2					
Tussilage farfara	<i>Tussilago farfara</i>						10-20												
Verge d'or haute	<i>Solidago altissima subsp. altissima</i>		5-15	5-15			15-50				2-5		5-40	2					
Vesce jargeau	<i>Vicia cracca</i>										2-5			2					

* Statut : OBL – Plante obligée des milieux humides pour le Québec méridional, FACH – Plante facultative des milieux humides pour le Québec méridional
Adapté de Dessau-CIMA+, 2013.

ANNEXE D

VÉGÉTATION AQUATIQUE ET RIVERAINE

- Annexe D 1 Composition de la végétation aquatique et riveraine du fleuve Saint-Laurent*
- Annexe D 2 Composition floristique des herbiers aquatiques du Saint-Laurent*
- Annexe D 3 Végétation des bandes riveraines du fossé Daigneault*
- Annexe D 4 Principales espèces végétales aquatiques et riveraines de la rivière Saint-Jacques*
- Annexe D 5 Photographies de la végétation des bandes riveraines du fossé Daigneault*
- Annexe D 6 Photographies de la végétation des bandes riveraines du ruisseau Des Prairies*

Annexe D 1 Composition de la végétation aquatique et riveraine du fleuve Saint-Laurent

Strate	Espèces floristiques dominantes			Recouvrement des espèces (%)																									
	Nom français	Nom latin	Statut *	Unités végétales																									
				AR09 Marais riverain émergent	AR12 Marais à roseau commun	AR11 Marais riverain émergent	AR10 Marais riverain émergent	AR08 Marais riverain émergent	AR07 Marais riverain émergent	AR06 Marais riverain émergent	AR05 Marais riverain émergent	AR04 Marais riverain émergent	AR03 Marais riverain émergent	AR02 Marais riverain émergent	AR01 Marais riverain émergent														
Arborescente	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>		0 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %														
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH																										
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH																										
	Saule pleureur	<i>Salix sepulcralis</i>			1																								
Arbustive	Apocyn chanvrin	<i>Apocynum cannabinum var. hypericifolium</i>		15 %	1	1 %	1	30 %		15 %	15 %	0 %	0 %	5 %	10 %	5 %	5 %	10 %											
	Chevrefeuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>																					25						
	Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>	FACH				2-5																						
	Cornouiller oblique	<i>Cornus amomum subsp. obliqua</i>																											
	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	FACH		1																								
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH		1-2																				12				
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH												2-5														
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>			1											1	1												
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH		2-10	<1		5-15		2-10		1-2			1-2	1-2	1-2	1-2	12	12									
	Physocarbe à feuilles d'obier	<i>Physocarpus opulifolius</i>	FACH							<1																			
	Saule	<i>Salix sp.</i>	Quelques OBL et FACH		1			1		1					1-2	1-2													
	Saule de l'intérieur	<i>Salix interior</i>			1-2																								
	Spirée à larges feuilles	<i>Spiraea latifolia</i>					2-5																						
	Vigne de rivage	<i>Vitis riparia</i>	FACH				2-5		2-5		2-5				2-5	2-5	25												
	Vigne vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>							2-5																				
Vigne vierge à cinq folioles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>																												
Herbacée	Amarante	<i>Amaranthus sp.</i>	Une espèce FACH	100 %	1	100 %		30 %		20 %		60 %	100 %	100 %	30 %	70 %	30 %	20 %	30 %										
	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>			1-2																								
	Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphotrichum novae-angliae</i>					1																						

Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	Recouvrement des espèces (%)												
	Nom français	Nom latin		Unités végétales												
				AR09 Marais riverain émergent	AR12 Marais à roseau commun	AR11 Marais riverain émergent	AR10 Marais riverain émergent	AR08 Marais riverain émergent	AR07 Marais riverain émergent	AR06 Marais riverain émergent	AR05 Marais riverain émergent	AR04 Marais riverain émergent	AR03 Marais riverain émergent	AR02 Marais riverain émergent	AR01 Marais riverain émergent	
	Aster lancéolée	<i>Symphotrichum lanceolatum</i> subsp. <i>lanceolatum</i> var. <i>lanceolatum</i>			1-2	1										
	Bident discoïde	<i>Bidens discoidea</i>	OBL					1-2								
	Bident penché	<i>Bidens cernua</i>	OBL					1								
	Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i>	FACH			1		1-2			1-2					12
	Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>														
	Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>	Quelques OBL		1-2					1-2						12
	Centauree	<i>Centaurea sp.</i>					1									
	Cicutaire bulbifère	<i>Cicuta bulbifera</i>	OBL				1									
	Coqueret alkékenge	<i>Physalis alkekengi</i>				1										
	Échinochloa pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>			1-2				1-2							
	Élyme du Canada	<i>Elymus canadensis</i> var. <i>canadensis</i>							1							
	Élyme de Virginie	<i>Elymus virginicus</i> var. <i>virginicus</i>	FACH						1-2							
	Épiaire	<i>Stachys sp.</i>	Quelques OBL		1-2				1				1			12
	Épilobe cilié	<i>Epilobium ciliatum</i> subsp. <i>ciliatum</i> var. <i>ciliatum</i>	OBL		1-2											
	Épilobe palustre	<i>Epilobium palustre</i>	OBL													2
	Éragrostide capillaire	<i>Eragrostis capillaris</i>			1											
	Eupatoire perfolié	<i>Eupatorium perfoliatum</i>	FACH		6-25											
	Euphorbe maculée	<i>Euphorbia maculata</i>							1-2							
	Herbe à chat	<i>Nepeta cataria</i>														
	Herbe à puce de l'Est	<i>Toxicodendron radicans</i> var. <i>radicans</i>														
	Impatiante du Cap	<i>Impatiens capensis</i>	FACH					5-10					5-10			5-10
	Germadrée du Canada	<i>Teucrium canadense</i> subsp. <i>canadense</i>	FACH													5
	Gnaphale des vases	<i>Gnaphalium uliginosum</i>	FACH		1-2											
	Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>			1-2											
	Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>			2				1							

Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	Recouvrement des espèces (%)												
	Nom français	Nom latin		Unités végétales												
				AR09 Marais riverain émergent	AR12 Marais à roseau commun	AR11 Marais riverain émergent	AR10 Marais riverain émergent	AR08 Marais riverain émergent	AR07 Marais riverain émergent	AR06 Marais riverain émergent	AR05 Marais riverain émergent	AR04 Marais riverain émergent	AR03 Marais riverain émergent	AR02 Marais riverain émergent	AR01 Marais riverain émergent	
	Liseron des haies d'Amérique	<i>Calystegia sepium subsp. Americana</i>				?		1-2					1-2		1-2	
	Lenticule mineure	<i>Lemna minor</i>	OBL													
	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>						1-2								
	Lycoperon d'Amérique	<i>Lycopus americanus var. americanus</i>	OBL	1		2-4						2-4				
	Lycoperon d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	OBL	1-2		1-2										12
	Lycoperon du Saint-Laurent	<i>Lycopus americanus var. laurentianus</i>	OBL	1												
	Lycoperon uniflore	<i>Xanthium strumarium</i>	OBL	5			1-2									
	Lysimachie terrestre	<i>Lysimachia terrestris</i>														
	Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>														25
	Menthe du Canada	<i>Mentha arvensis</i>	FACH									1-2				
	Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i>				1										
	Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>														25
	Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>					1									
	Moutarde	<i>Brassica sp.</i>						2								2
	Myriophylle	<i>Myriophylla sp.</i>	OBL	1-5												
	Panic capillaire	<i>Panicum capillare subsp. capillare</i>		1-2			1									
	Pâture comprimé	<i>Poa compressa</i>					2-5									
	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>														
	Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	FACH	2-5				2-5			2-10	2-40				210
	Pissenlit officinal	<i>Taraxacum officinale</i>		1												
	Plantain d'eau	<i>Alisma gramineum</i>	OBL	2				2			2-5					
	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>		1												
	Potamogeton	<i>Potamogeton sp.</i>	OBL	1												
	Potamogeton perfolié	<i>Potamogeton perfoliatus</i>	OBL	1												
	Potentille	<i>Potentilla sp.</i>	Quelques FACH	1		1-2	1-2	1-2			1-2					
	Pourpier potager	<i>Portulaca oleracea</i>		1												
	Renouée	<i>Polygonum sp.</i>	Quelques OBL ou FACH					1								

Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	* Statut : OBL – Plante obligée des milieux humides pour le Québec méridional, FACH – Plante facultative des milieux humides pour le Québec méridional																			
	Nom français	Nom latin		Recouvrement des espèces (%)																			
				Unités végétales																			
			AR09 Marais riverain émergent	AR12 Marais à roseau commun	AR11 Marais riverain émergent	AR10 Marais riverain émergent	AR08 Marais riverain émergent	AR07 Marais riverain émergent	AR06 Marais riverain émergent	AR05 Marais riverain émergent	AR04 Marais riverain émergent	AR03 Marais riverain émergent	AR02 Marais riverain émergent	AR01 Marais riverain émergent									
	Renouée à feuilles de patience	<i>Persicaria lapathifolia</i>	FACH	5-10																			
	Renouée émergée	<i>Persicaria amphibia</i> var. <i>emersa</i>	OBL		2-5		1-2	1-2															
	Rorippe pourpre	<i>Lythrum amphibia</i>	OBL	<1																			
	Roseau commun	<i>Phragmites australis</i> subsp.	FACH	2-10	90		2-10	2-40		100		2-10	2-10	2-10		210							
	Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	FACH	2	10		2	2				1-2	2	2		25							
	Scirpe à ceinture noire	<i>Scirpus atrocinctus</i>	FACH					1-2															
	Sétaire géante	<i>Setaria faberi</i>		1			1-2																
	Spartine sp.	<i>Spartina</i> sp.	OBL	1																			
	Souchet courbé	<i>Cyperus squarrosus</i>	FACH	1																			
	Tanaisie vulgaire	<i>Tanacetum vulgare</i>										2											
	Tussilage farfara	<i>Tussilago farfara</i>				1-2	1-2																
	Typha à feuilles étroites	<i>Typha angustifolia</i>	OBL					2-5	100				2-5	2-5									
	Verge d'or à feuilles de graminée	<i>Euthamia graminifolia</i>		1-2																			
	Verge d'or haute	<i>Solidago altissima</i> subsp. <i>altissima</i>			2-5							2	2										
	Verveine hastée	<i>Verbena hastata</i>	FACH	<1	2																		

Annexe D 2 Composition floristique des herbiers aquatiques du Saint-Laurent

Strate	Nom français	Nom latin
Herbacée	Élodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i>
	Grand nénuphar jaune	<i>Nuphar variegata</i>
	Potamot à grandes feuilles	<i>Potamogeton amplifolius</i>
	Potamot pectiné	<i>Stuckenia pectinata</i>
	Potamot perfolié	<i>Potamogeton perfoliatus</i>
	Potamot sp.	<i>Potamogeton sp.</i>
	Sagittaire dressée	<i>Sagittaria rigida</i>
	Scirpe des étangs	<i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>
	Vallisnerie d'Amérique	<i>Vallisneria americana</i>

Adapté de Dessau-CIMA+, 2013.

Annexe D 3 Végétation des bandes riveraines du fossé Daigneault

Strate végétale	Espèces floristiques dominantes		Statut
	Nom français	Nom latin	
Arborescente	Peuplier faux-tremble	<i>Populus tremuloides</i>	TER
	Peuplier deltoïdes	<i>Populus deltoides</i>	FACH
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americanus</i>	FACH
	Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	TER
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH
	Saule sp.	<i>Salix sp.</i>	N/D
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	TER
	Frêne noir	<i>Fraxinus nigra</i>	FACH
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	TER
Arbustive et régénération	Peuplier faux-tremble	<i>Populus tremuloides</i>	TER
	Peuplier deltoïdes	<i>Populus deltoides</i>	FACH
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus americanus</i>	FACH
	Frêne noir	<i>Fraxinus nigra</i>	FACH
	Saule sp.	<i>Salix sp.</i>	N/D
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	TER
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	FACH
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	TER
	Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>	FACH
	Cornouiller à feuilles alternes	<i>Cornus alternifolia</i>	TER
Herbacée	Verge d'or du Canada	<i>Solidago canadense</i>	TER
	Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>	TER
	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>	TER
	Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	TER
	Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>	TER
	Gaillet sp.	<i>Galium sp.</i>	N/D
	Phragmite commune	<i>Phragmites australis</i>	FACH
	Valériane officinale	<i>Valeriana officinalis</i>	TER
	Vigne de rivage	<i>Vitis riparia</i>	FACH
	Ronce du mont Ida	<i>Rubus idaeus</i>	TER
	Potentille dressée	<i>Potentilla recta</i>	TER
	Liseron des haies	<i>Convolvulus sepium</i>	TER
	Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	FACH
	Fraisier de virginie	<i>Fragaria virginiana</i>	TER
	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>	TER

Strate végétale	Espèces floristiques dominantes		Statut
	Nom français	Nom latin	
	Verge d'or graminifoliée	<i>Solidago graminifolia</i>	TER
	Verge d'or rugueuse	<i>Solidago rugosa</i>	TER
	Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	FACH
	Mélicot blanc	<i>Melilotus alba</i>	TER
	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>	TER
	Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	TER
	Renouée liseron	<i>Polygonum convolvulus</i>	TER

Source : CIMA+, 2014(b).

Annexe D 4 Principales espèces végétales aquatiques et riveraines de la rivière Saint-Jacques

Strate herbacée	Nom français	Nom latin
Lit de la rivière	Cornifle nageante	<i>Ceratophyllum demersum</i>
	Élodée du Canada	<i>Elodea canadensis</i>
	Lenticule mineure	<i>Lemna minor</i>
	Potamot	<i>Potamogeton sp.</i>
	Vallisnerie américaine	<i>Vallisneria americana</i>
Herbiers et marais riverains	Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>
	Phragmite commun	<i>Phragmites communis</i>
	Prêle	<i>Equisetum sp.</i>
	Quenouille	<i>Thypha sp.</i>
	Scirpe fluviatile	<i>Scirpus fluviatilis</i>

Source : Brouillette, 1986; Groupe HBA, 1991, dans Miller, 2003.

Annexe D 5 Photographies de la végétation des bandes riveraines du fossé Daigneault



1. Fossé Daigneault à l'angle de l'A10 — Vue en direction nord-est (Google 2015, Street View, Juil. 2014).



2. Fossé Daigneault à l'angle du boulevard Lapinière — Vue en direction sud-est (Google 2015, Street View, Juil. 2014).



3. Fossé Daigneault à l'angle du boulevard Lapinière — Vue en direction Nord-est (Google 2015, Street View, Juil. 2014).



4. Fossé Daigneault à l'angle de la bretelle de l'A10 — Vue en direction Nord (Google 2015, Street View, Juil. 2014).



5. Fossé Daigneault à l'angle de la bretelle de l'A10 — Vue en direction sud-ouest (Google 2015, Street View, Juil. 2014).



6. Fossé Daigneault à l'angle du boulevard Leduc — Vue en direction nord-est (Google 2015, Street View, Juil. 2014).



7. Fossé Daigneault à l'angle du boulevard Rome — Vue en direction Nord (Google 2015, Street View, Juil. 2014).



8. Fossé Daigneault, à l'angle du boulevard Rome — Vue en direction Sud (Google 2015, Street View, Juil. 2014).

Annexe D 6 Photographies de la végétation des bandes riveraines du ruisseau Des Prairies



9. Ruisseau Des Prairies à l'angle de l'A10 — Vue en direction sud-ouest (Google 2015, Street View, Oct. 2014)



10. Ruisseau Des Prairies à l'angle de la bretelle Est de l'A10 (échangeur de l'A30) — Vue en direction Sud (Google 2015, Street View, Oct. 2014)



11. Ruisseau Des Prairies à l'angle du boulevard des Prairies — Vue de la rive Est, en direction Nord (Google 2015, Street View, Juillet 2014).

ANNEXE E

COMPOSITION DES PRINCIPAUX ÎLOTS DE VÉGÉTATION TERRESTRE DU SECTEUR D'AMÉNAGEMENT RIVE-SUD

Annexe E 1 Composition de la végétation terrestre sur les Îlots du chenal maritime et aux abords du pont Champlain, à Brossard

Annexe E 2 Composition de la végétation terrestre au parc de la Terre et terrains vacants adjacents.

Annexe E 1 Composition de la végétation terrestre sur les Îlots du chenal maritime et aux abords du pont Champlain, à Brossard

			Recouvrement des espèces (%)														
			Unités végétales														
Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	T24		T25		T26		T23		T21		T20		T22	
	Nom français	Nom latin		Peupleraie à peuplier deltoïde		Friche herbacée		Friche riveraine		Friche arbustive à sumac vinaigrier		Friche arbustive à sumac vinaigrier		Peupleraie à peuplier deltoïde		Peupleraie à peuplier deltoïde	
Arborescente	Érable argenté	<i>Acer saccharinum</i>	FACH	30 %	2	0 %		0 %		5 %		0 %		15 %		25 %	
	Érable de Norvège	<i>Acer platanoides</i>			1												
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH														2
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH		10						1				2		
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>									1						1
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH		15						1-5				2-10		5-20
	Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>			2												
	Saule fragile	<i>Salix fragilis</i>									1						
Arbustive	Amphicarpe bractéolée	<i>Amphicarpa bracteata</i>		0 %		<1		1 %		70 %		80 %		40 %	1	40 %	
	Argoustier faux-néprun	<i>Hippophae x rhamnoides</i>										2-5					
	Bouleau gris	<i>Betula populifolia</i>									1						
	Cerisier de pennsylvanie	<i>Prunus pensylvanica</i>										1-5					
	Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginiana</i>													1		
	Chevrefeuille de Tartarie	<i>Lonicera tatarica</i>										1-2					
	Chevrefeuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>											<1		<1		<1
	Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>	FACH										2-5		2		2-5
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>											1-2		1-2		
	Framboisier d'Europe	<i>Rubus idaeus subsp. idaeus</i>											2-5		1-5		
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH								1-2		1		1		
	Gadelier d'Amérique	<i>Ribes americanum</i>	FACH						1								
	Lilas commun	<i>Syringa vulgaris</i>											1				
	Nerprun bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>															1-5
	Orme de Sibérie	<i>Ulmus pumila</i>							1				1-2		1		
	Peuplier baumier	<i>Populus balsamifera</i>									1						
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH								2-5		2-5		2-5		
	Physocarpe à feuilles d'obier	<i>Physocarpus opulifolius</i>	FACH												1		
	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>															25-40
	Sureau rouge	<i>Sambucus racemosa subsp. pubens var. pubens</i>															
	Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>															
	Rosier	<i>Rosa sp.</i>	Quelques OBL ou FACH											2-5	2-20	2-40	
	Saule	<i>Salix sp.</i>	Quelques OBL ou FACH														
	Saule fragile	<i>Salix fragilis</i>															
	Saule pleureur	<i>Salix sepulcralis</i>															
	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>												10-35		25-60	
Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>												1		1		
Vigne de rivage	<i>Vitis riparia</i>												2-5				
Vigne vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>												5-10	2-20	2-40	5-10	
Herbacée	Alliaire officinale	<i>Alliaria petiolata</i>		0 %		90 %		15-60%		70 %	1	20 %		45 %		35 %	
	Amphicarpe bractéolée	<i>Amphicarpa bracteata</i>															1
	Anémone du Canada	<i>Anemone canadensis</i>									2-5						1-2
	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>											2-5		2-5		
	Armoise vulgaire	<i>Artemisia vulgaris</i>									2-10		2-10		2-10		
	Asclépiade commune	<i>Asclepias syriaca</i>									2-5		2-5		2-5		

			Recouvrement des espèces (%)																	
			Unités végétales																	
Aster à rayons courts	<i>Aster brachysctis</i>								1											1
Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphotrichum novae-angliae</i>																			1
Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum</i> subsp. <i>lanceolatum</i> var. <i>lanceolatum</i>																			1-2
Barbarée vulgaire	<i>Barbarea vulgaris</i>							1												
Benoîte d'Alep	<i>Geum aleppicum</i>											1								
Bident discoïde	<i>Bidens discoidea</i>	OBL																	1-2	
Bident feuillu	<i>Bidens frondosa</i>	FACH									1-2									
Bident penché	<i>Bidens cernua</i>	OBL																	1	
Brome inerme	<i>Bromus inermis</i>													1-5					1-5	
Carotte sauvage	<i>Dauca carotta</i>												2-5							
Chardon	<i>Cirsium sp.</i>												1-2							1-2
Chardon vulgaire	<i>Cirsium vulgare</i>													1-2					1-2	
Chénorhinum mineur	<i>Chaenorhinum minus</i> subsp. <i>minus</i>										1-2									
Chiendent commun	<i>Elymus repens</i>													1					1	
Concombre sauvage	<i>Echinocystis lobata</i>							5												
Échinochloa pied-de-coq	<i>Echinochloa crus-galli</i>																			1
Élyme de Virginie	<i>Elymus virginicus</i> var. <i>virginicus</i>	FACH																	1-2	
Euphorbe maculée	<i>Euphorbia maculata</i>																		1	
Iris versicolore	<i>Iris versicolore</i>	OBL												10					10	
Fraise de Virginie	<i>Fragaria virginiana</i>													5-20					5-20	
Fraisier des champs	<i>Fragaria virginiana</i> subsp. <i>virginiana</i>												2-5							
Fléole des prés	<i>Phleum pratense</i>							1-2												
Gallet gratteron	<i>Galium aparine</i>												2							
Germandrée du Canada	<i>Teucrium canadense</i> subsp. <i>canadense</i>	FACH						1-2												
Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>													1-2					1-2	1
Grande molène	<i>Verbascum thapsus</i> subsp. <i>thapsus</i>												2							
Grémil officinal	<i>Lithospermum officinale</i>																			1
Impatiente du Cap	<i>Impatiens capensis</i>	FACH											1-2							
Laiteron des champs	<i>Sonchus arvensis</i>							2-5					1-2							
Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>												2							2
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>												1-2							
Linaire vulgaire	<i>Linaria vulgaris</i>												1-2		1				1	1-2
Liseron des haies d'Amérique	<i>Calystegia sepium</i> subsp. <i>americana</i>							2-5						1-2					1-5	
Lotier corniculé	<i>Lotus corniculatus</i>							5												
Lycoper d'Amérique	<i>Lycopus americanus</i> var. <i>americanus</i>	OBL																		1
Lycoper d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	OBL						1-2												
Lycoper rude	<i>Lycopus asper</i>	OBL										1			1					
Marguerite blanche	<i>Leucanthemum vulgare</i>												2							
Mélicot blanc	<i>Melilotus albus</i>												1-10		2-5				2-5	1-5
Menthe du Canada	<i>Mentha arvensis</i>	FACH						1-5					1-2							
Millepertuis commun	<i>Hypericum perforatum</i>							1												
Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>							1-5					2-5		1				1	
Morelle noire	<i>Solanum nigrum</i>																		1	

			Recouvrement des espèces (%)																			
			Unités végétales																			
Moutarde d'Inde	<i>Brassica juncea</i>												1									
Onagre bisannuelle	<i>Oenothera biennis</i>												2		1						1	
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica subsp. dioica</i>	FACH											1-2									
Panais sauvage	<i>Pastinaca sativa</i>											1-2										
Panic capillaire	<i>Panicum capillare subsp. capillare</i>																					1
Patience	<i>Rumex sp.</i>	Quelques OBL et FACH																				1
Pâturin comprimé	<i>Poa compressa</i>																					2-15
Petite bardane	<i>Arctium minus</i>																					1-2
Petite herbe à poux	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>																					2-5
Phalaris roseau	<i>Phalaris arundinacea</i>	FACH																				2-10
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>																					2-5
Potentille argentée	<i>Potentilla argentea</i>																					2-5
Renouée	<i>Polygonum sp.</i>	Quelques OBL et FACH																				2
Renouée à feuilles de patience	<i>Persicaria lapathifolia</i>	FACH																				1-5
Roseau commun	<i>Phragmites australis subsp.</i>	FACH																				2-10
Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	FACH																				2-10
Salsifie des prés	<i>Tragopogon pratensis</i>																					2
Sétaire géante	<i>Setaria faberi</i>																					1
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i>																					1
Spergulaire	<i>Spergularia sp.</i>	Une espèce OBL																				1-2
Sporobole engainé	<i>Sporobolus vaginiflorus var. vaginiflorus</i>																					5-25
Tanaisie vulgaire	<i>Tanacetum vulgare</i>																					2-5
Trèfle rouge	<i>Trifolium pratense</i>																					2-10
Verge d'or haute	<i>Solidago altissima subsp. altissima</i>																					2-15
Verveine hastée	<i>Verbena hastata</i>	FACH																				
Vesce jargeau	<i>Vicia cracca</i>																					2
																						1
																						1
																						20-30
																						20-30
																						<1

* Statut : OBL – Plante obligée des milieux humides pour le Québec méridional, FACH – Plante facultative des milieux humides pour le Québec méridional

Adapté de Dessau-CIMA+, 2013.

Annexe E 2 Composition de la végétation terrestre au parc de la Terre et terrains vacants adjacents

Strate	Espèces floristiques dominantes		Statut *	Recouvrement des espèces (%)				
				Unités végétales				
				T27		T28, T29, T30		
Nom français	Nom latin		Friche herbacée	Frênaie à frêne rouge				
Arborescente	Chêne rouge	<i>Quercus rubra</i>		0 %		65 %	5	
	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>					1	
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH				10-40	
	Orme d'Amérique	<i>Ulmus american</i>	FACH				1-2	
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH				1-20	
Arbustive	Amélanchier sp.	<i>Amelanchier sp.</i>		5 %		25 %	1	
	Apocyn chanvrin	<i>Apocynum cannabinum var. hypericifolium</i>					1	
	Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginianica</i>					2-5	
	Chevreuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>					10-20	
	Framboisier d'Europe	<i>Rubus idaeus subsp. idaeus</i>					2-5	
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>	FACH				1	2-5
	Gadelier sp.	<i>Ribes sp.</i>	Quelques OBL ou FACH					1-5
	Nerprun bourdaine	<i>Rhamnus frangula</i>						2-40
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>	FACH				1	1-2
	Saule	<i>Salix sp.</i>	Quelques OBL ou FACH				1-2	1-2
	Sumac vinaigrier	<i>Rhus typhina</i>					1-2	
	Vigne de rivage	<i>Vitis riparia</i>	FACH					2-5
	Vigne vierge à cinq folioles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>						2-5
	Vigne vierge commune	<i>Parthenocissus inserta</i>						2-5
Herbacée	Anthriscus des bois	<i>Anthriscus sylvestris</i>		100 %	2-5	10 %	2-10	
	Aster	<i>Aster sp.</i>	Quelques OBL ou FACH					1-5
	Aster à feuilles cordées	<i>Symphotrichum cordifolium</i>						1
	Aster de Nouvelle-Angleterre	<i>Symphotrichum novae-angliae</i>					2-5	1-2
	Benoîte	<i>Geum sp.</i>	Quelques OBL ou FACH					1
	Carex	<i>Carex sp.</i>	Quelques OBL ou FACH					5
	Herbe à puce de l'Est	<i>Toxicodendron radicans var. radicans</i>						1-2
	Fraisier des bois	<i>Fragaria vesca subsp. Vesca</i>						1-2
	Graminées	<i>Poacea spp.</i>					2-25	
	Grande bardane	<i>Arctium lappa</i>						1
	Luzerne lupuline	<i>Medicago lupulina</i>					1-2	
	Lycopce d'Europe	<i>Lycopus europaeus</i>	OBL				1-2	
	Morelle douce-amère	<i>Solanum dulcamara</i>						1-2
	Orge queue-d'écureuil	<i>Hordeum jubatum subsp. jubatum</i>					1	
	Osmonde cannelle	<i>Osmonda cinnamomea</i>	FACH					1
	Pissenlit officinal	<i>Taraxacum officinale</i>					1-2	
	Plantain majeur	<i>Plantago major</i>					1-5	
	Renouée de Virginie	<i>Persicaria virginiana</i>						1-2
	Roseau commun	<i>Phragmites australis subsp.</i>	FACH				40-60	
	Salicaire pourpre	<i>Lythrum salicaria</i>	FACH				2-5	
	Sétaire géante	<i>Setaria faberi</i>					1-2	
	Streptope rose	<i>Streptopus lanceolatus var. lanceolatusv</i>						1
	Verge d'or haute	<i>Solidago altissima subsp. altissima</i>					40-60	5-10

* Statut : OBL – Plante obligée des milieux humides pour le Québec méridional, FACH – Plante facultative des milieux humides pour le Québec méridional

Adapté de Dessau-CIMA+, 2013.

ANNEXE F

ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES À STATUT PARTICULIER

Annexe F 1 Plantes vasculaires à statut particulier dont le rayon de précision des occurrences répertoriées chevauche l'aire d'étude

Annexe F 2 Informations reçues du CDPNQ — volet flore

Annexe F 3 Informations reçues du CDPNQ — volet faune

Annexe F 1 Plantes vasculaires à statut particulier dont le rayon de précision des occurrences répertoriées chevauche l'aire d'étude

Nom commun	Nom latin	Statut légal LEMV (QC) ¹	Statut légal LEP (Can) ²	Statut COSEPAC (Can) ³	Rang de conservation ⁴	Année de dernière observation	Qualité des occurrences ⁵
Ail du Canada	<i>Allium canadense</i> var. <i>canadense</i>	Susceptible	—	—	G5T5 N5 S3	1930	X
Arisème dragon	<i>Arisaema dracontium</i>	Menacée	Préoccupante	Préoccupante	G5 N3 S2	1905	X
Athyrie à sores denses	<i>Diplazium pycnocarpon</i>	Susceptible	—	—	G5 N4 S3	1921	F
Botryche d'Oneida	<i>Botrychium oneidense</i>	Susceptible	—	—	G4 N3 S1	1928	H
Calypso bulbeux	<i>Calypso bulbosa</i> var. <i>americana</i>	Susceptible	—	—	G5T5? N5 S3	1820?	X
Cardamine découpée	<i>Cardamine concatenata</i>	Susceptible	—	—	G5 N5 S3	1937	F
Carex faux-rubaniér	<i>Carex sparganioides</i>	Susceptible	—	—	G5 N5 S3	1914, 1967	X
Carex folliculé	<i>Carex folliculata</i>	Susceptible	—	—	G4G5 NNR S3	1951	F
Carmantine d'Amérique	<i>Justicia americana</i>	Menacée	Menacée	Menacée	G5 N1N2 S2	1950, 1952, 1964	H, X
Caryer ovale	<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	Susceptible	—	—	G5T5 N5 S3	1946, 2010	H, D
Chêne bicolor	<i>Quercus bicolor</i>	Susceptible	—	—	G5 N4 S3	1933, 1943	X
Claytonie de Virginie	<i>Claytonia virginica</i>	Susceptible	—	—	G5 NNR S2	1951	H
Doradille ambulante	<i>Asplenium rhizophyllum</i>	Susceptible	—	—	G5 N4 S3	1900	X
Genévrier de Virginie	<i>Juniperus virginiana</i> var. <i>virginiana</i>	Susceptible	—	—	G5T5 N5 S3	1932	H
Glycérie pâle	<i>Torreyochloa pallida</i> var. <i>pallida</i>	Susceptible	—	—	G5T5? NNR S1	1938	H
Lézardelle penchée	<i>Saururus cernuus</i>	Menacée	—	—	G5 NNR S2	1899	X
Lycopie du Saint-Laurent	<i>Lycopus americanus</i> var. <i>laurentianus</i>	Susceptible	—	—	G3Q N3 S3	1932, 2012	H, IR
Lycopus asper	<i>Lycopus rude</i>	Susceptible	—	—	G5 N5? S2	2012	IR
Lysimaque hybride	<i>Lysimachia hybrida</i>	Susceptible	—	—	G5 NNR S2	1940-PRE	X
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	Susceptible	En voie de disparition	En voie de disparition	G4 N3N4 S2	2007 et 2010	CD, IR
Panic raide	<i>Panicum virgatum</i>	Susceptible	—	—	G5 NNR S2	1821	X
Phégoptère à hexagones	<i>Phegopteris hexagonoptera</i>	Menacée	Préoccupante	Préoccupante	G5 N3 S2	1924	X
Podophylle pelté	<i>Podophyllum peltatum</i>	Menacée	—	—	G5 N5 S2	1955, 1996, 1999	H, X, IR
Polanisia à douze étamines	<i>Polanisia dodecandra</i> ssp. <i>dodecandra</i>	Susceptible	—	—	G5T5? NNR S1	1939	X
Pycnanthème de Virginie	<i>Pycnanthemum virginianum</i>	Susceptible	—	—	G5 NNR S3	1821	X

Nom commun	Nom latin	Statut légal LEMV (QC) ¹	Statut légal LEP (Can) ²	Statut COSEPAC (Can) ³	Rang de conservation ⁴	Année de dernière observation	Qualité des occurrences ⁵
Renoncule rhomboïde	<i>Ranunculus rhomboideus</i>	Susceptible	—	—	G5 N4 SX	1821?	X
Samole à petites fleurs	<i>Samolus parviflorus</i>	Susceptible	—	—	G5 N4 S1	1928	H
Sporobole rude	<i>Sporobolus compositus</i> var. <i>compositus</i>	Susceptible	—	—	G5T5 N4 S2	1943	X
Staphylier à trois folioles	<i>Staphylea trifolia</i>	Susceptible	—	—	G5 NNR S3	1999	E
Verveine simple	<i>Verbena simplex</i>	Menacée	—	—	G5 NNR S1	1944	X
Wolffie boréale	<i>Wolffia borealis</i>	Susceptible	—	—	G5 NNR S3	1939	H
Woodwardie de Virginie	<i>Woodwardia virginica</i>	Susceptible	—	—	G5 N4N5 S3	1936	X
Zizanie à fleurs blanches	<i>Zizania aquatica</i> var. <i>aquatica</i>	Susceptible	—	—	G5T5 N4? S2	1899, 1972	H, X

¹ LEMV : à jour au 1^{er} novembre 2014.

² LEP, à jour au 27 octobre 2014 / Registre d'EC consulté en ligne le 17 novembre 2014.

³ COSEPAC.

⁴ G : rang global, N : rang national, S : rang subnational (CDPNQ, 2012).

⁵ Qualité des occurrences : A : Excellente; AC: Excellente à passable; BC: Bonne à passable; CD : Passable à faible, D: faible; E : Existante, à déterminer, IR : Inventaire récent, F : Non retrouvée, H : Historique, X : Extirpée.

Sources : BPR, 1999; CDPNQ, 2014, et 2016; Dessau-CIMA+, 2013; Genivar, 2009a, Genivar, 2013; IRBV, 1999.

CDPNQ flore - Axe A10-Centre-ville de Montréal

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun			Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
Statuts canadiens (COSEPA / LEP)	Indice de biodiversité		
Localisation			

Végétaux vasculaires

<p><i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i> (21101) caryer ovale susceptible d'être désignée X / X</p>	<p>G5T5 / N5 / S3 D (S) B5.04</p>	<p>Peuplement à feuillus humides. 2010 : 1 individu. MRC de Longueuil, ville de Brossard, boisé à environ 800 m au sud-sud-est de la bretelle de l'autoroute 30 avec la Grande-Allée.</p>	<p>45,44 / -73,40 2010-07-15</p>
<p><i>Juglans cinerea</i> (21001) noyer cendré susceptible d'être désignée VD / VD</p>	<p>G4 / N3N4 / S2 CD (S) B5.01</p>	<p>(1) : Érablière rouge et bétulaie blanche. 2009 : 12 individus. (2) : Jeune forêt de succession dominée par les frênes, le charme de Caroline, le chêne à gros fruits, caryer cordiforme. Grandes formations de <i>Cornus racemosa</i> en périphérie. Présence de vieilles souches de grande dimension (50 cm de diamètre). 2010 : 2 individus.</p> <p>MRC de Longueuil, ville de Brossard et MRC de Roussillon ville de La Prairie, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À environ 800 m au sud-est de la jonction de l'autoroute 30 et du boulevard des Prairies, du côté est du ruisseau des Prairies. (2) : À environ 1,4 km au sud de la jonction de l'autoroute 30 et du boulevard des Prairies, du côté nord du ruisseau des Bois.</p>	<p>45,42 / -73,43 2010-04-12</p>
<p><i>Justicia americana</i> (19760) carmantine d'Amérique Menacée M / M</p>	<p>G5 / N2 / S2 X (M)</p>	<p>Dans l'eau.</p> <p>MRC de Montréal, ville de Montréal, Secteur île des Sœurs, versant nord.</p>	<p>45,47 / -73,54 1964-07-08</p>
<p><i>Podophyllum peltatum</i> (10657) podophylle pelté Menacée X / X</p>	<p>G5 / N5 / S2 X (S)</p>	<p>Ancien jardin d'une maison de ferme abandonnée et en ruines, jeune frênaie rouge à proximité; avec <i>Ulmus americana</i>, <i>Juglans cinerea</i>, <i>Aesculus hippocastanum</i>, <i>Vitis riparia</i>, <i>Rhus radicans</i>, <i>Solidago</i> sp., Graminées, etc.; 400-450 clones; végétatif la deuxième semaine de mai et en boutons floraux la dernière semaine de mai.</p> <p>MRC Champlain à Brossard, boulevard Lapinière; environ 30 m au sud du 4190, Jardin du boulevard Lapinière.</p>	<p>45,45 / -73,44 1996-05-30</p>

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

1: En danger critique

2: En danger

3: Vulnérable

4: Apparemment sécuritaire

5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
B2	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'espèce G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
B3	.04	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
B4	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
B5	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

CDPNQ flore - Axe A10-Centre-ville de Montréal

Nom latin Nom commun	G	Rangs de priorité		Statut au Québec Statuts COSEPAC / LEP	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec
		N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre	
Végétaux vasculaires																
<i>Carya ovata var. ovata</i> caryer ovale	G5T5	N5	S3	Susceptible d'être désignée X / X	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	110
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré	G4	N3N4	S2	Susceptible d'être désignée VD / VD	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	233
<i>Justicia americana</i> carmantine d'Amérique	G5	N2	S2	Menacée M / M	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	14
<i>Podophyllum peltatum</i> podophylle pelté	G5	N5	S2	Menacée X / X	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	14
Totaux :					4	0	0	1	1	2	0	0	0	0	0	
Nombre total d'espèces pour cette requête :					4											

Nom latin	Rangs de priorité			Statut au Québec	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre	
Nom commun	G	N	S	Statuts COSEPAC / LEP	Total	A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre	au Québec

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

1: En danger critique

2: En danger

3: Vulnérable

4: Apparemment sécuritaire

5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'intérieur du CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite



Projet SLR Rive-sud 140310

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 155

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FLORE

Acer nigrum - (21073)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Lasalle, boisés du Parc Angrignon. / Érablières de parc urbain. 2005 : Un peu moins de 200 individus.

45,441 / -73,606

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2005

MEILLEURE SOURCE :

Adlumia fungosa - (4923)

adlumie fongueuse

Montréal, mont Royal. / En fleurs à la fin août.

45,504 / -73,611

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1936-08-25

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agastache nepetoides - (5130)

agastache faux-népéta

Mont Royal, Montréal. / Le long de l'escalier descendant de l'université. En fleurs et en fruits en juillet et en fructification en août.

45,504 / -73,611

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1943

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Agastache nepetoides - (5132)

agastache faux-népéta

Sainte-Catherine (Côte-Sainte-Catherine), près de La Prairie. / En fleurs à la mi-août.

45,408 / -73,603

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1932-08-14

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (5829)

aigremoine pubescente

Mont-Royal, Montréal. / Groupement à *Crataegus* sp.. En pleine fructification la deuxième semaine de septembre.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-09-11

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium canadense var. canadense - (7567)

ail du Canada

LaSalle, île aux Câbles / Bordure de rivage; quelques colonies d'une dizaine d'individus.

45,415 / -73,577

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1998-09-03

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium canadense var. canadense - (19854)

ail du Canada

MRC de Roussillon, municipalité de La Prairie. À environ 300 m au nord-est du ruisseau des Bois, près des lignes hydro-électrique. / Jeune forêt de succession dominée par les frênes, le charme de Caroline, le chêne à gros fruits, caryer cordiforme. Grandes formations de *Cornus racemosa* en périphérie. Présence de vieilles souches de grande dimension (50 cm de diamètre). *Claytonia virginica* très abondant : Plusieurs milliers de plants. *Allium canadense* présent sporadiquement : Probablement plus d'une centaine de petites colonies. *Carya ovata* var. *ovata*, vu deux individus isolés : Serait présent en grand nombre près de la carrière. *Juglans cinerea*, individus isolés, mais difficile à détecter en l'absence de feuilles. 2010 : Plus de 1000 touffes observés à la deuxième semaine du mois de avril.

45,42 / -73,44

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

2010-04-12

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.



Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Allium canadense var. canadense - (7557)

ail du Canada

Ile Rock, cté. de Verdun, rapides de Lachine. / Sol rocheux et sec d'une basse herbaçaie; 1999: une douzaine de petites colonies couvrant moins de 12 m²; post floraison sans fruits à la mi-août.

45,431 / -73,57

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium canadense var. canadense - (7566)

ail du Canada

Les Sept Soeurs, à l'ouest du seul chalet. / Étroit écotone composé de Fraxinus pennsylvanica, Acer saccharinum, Celtis occidentalis et Populus deltoides, avec Prunus virginiana, Rubus idaeus, Vitis riparia et Parthenocissus quinquefolia et Circaea lutetiana; six colonies comportant environ 300 individus répartis sur 5 m².

45,421 / -73,588

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999-05-

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium canadense var. canadense - (7553)

ail du Canada

Ile aux Chèvres, comté de Verdun, sur l'ensemble de l'île. / Herbes du rivage humide, abondant; terrain ombragé avec Eupatorium rugosum, Sambucus pubens; 1999: au moins 11 colonies comportant au total environ 5000 individus; en fleurs de la fin mai à la fin juin.

45,426 / -73,578

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium canadense var. canadense - (7552)

ail du Canada

Laprairie, comté de Laprairie, rivière St-Jacques. / En bordure d'un marais; en fruits (bulbilles) à la mi-juillet.

45,42 / -73,483

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1930

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Allium canadense var. canadense - (7562)

ail du Canada

Ile des Soeurs. / Terrain humide; 1999: 5 colonies comportant au total moins de 500 individus; bouton floral la première semaine de juin.

45,455 / -73,552

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999-05

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium canadense var. canadense - (7558)

ail du Canada

Ile au Diable, comté de Verdun; Rapides de Lachine. / 1979: Une douzaine de petites talles de 4 à 5 individus chacune dans une section non particulièrement humide d'un sentier 1999: 1000 individus répartis en 6 colonies et couvrant une superficie de 100 m2; en boutons à la fin mai.

45,414 / -73,593

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium canadense var. canadense - (19853)

ail du Canada

MRC de Montréal, ville de Montréal, Mont-Royal. Près du cimetière du Mont-Royal. / 2004 : Aucune information sur le nombre d'individus.

45,51 / -73,602

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2004

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Allium canadense var. canadense - (7556)

ail du Canada

Ile aux Hérons, comté de Verdun, Rapides de Lachine; rivage du fleuve St-Laurent. / Mi-pente d'une pointe érodée dans un sol rocheux ou sol frais sans pierre de texture fine en bordure du chenal; strate arborescente absente, strate arbustive dominée par Rhus typhina ou Vitis riparia, strate herbacée dominée par Urtica dioica, Eupatorium rugosum, Symlocarpus foetidus et Arisaema triphyllum; 1999: 23 colonies pour un total d'environ 525 000 individus répartis sur environ 400 m2 ; en boutons durant le mois de juin.

45,423 / -73,58

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B4.03

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Allium tricoccum - (7768)

ail des bois

Les Sept Soeurs, derrière le seul chalet. / Peuplement de *Fraxinus pennsylvanica*, *Acer saccharinum*, *Celtis occidentalis* et *Populus deltoides*; environ 60 individus répartis sur 1m carré.

45,421 / -73,588

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999-05

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium tricoccum - (7769)

ail des bois

Îles des rapides de Lachine, île aux Chèvres / Peuplement de *Celtis occidentalis* et *Tilia americana*; 6 colonies comportant au total environ 3000 individus pour une superficie totale de 150 m carrés.

45,426 / -73,578

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium tricoccum - (14735)

ail des bois

Île des S urs, près de l'extrémité du boulevard de l'île des S urs. / Remblai colonisé par *Fraxinus pennsylvanica*, *Populus grandidentata* et *Acer negundo*; 174 bulbes répartis sur 5 m².

45,452 / -73,549

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999-05

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Allium tricoccum - (7767)

ail des bois

Ile au Diable, comté de Verdun; Rapides de Lachine. / Groupement à *Celtis occidentalis* et *Rhus typhina*; moins de 500 individus répartis sur 4m carrés.

45,414 / -73,593

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Allium tricoccum - (7652)

ail des bois

Mont Royal, Ile de Montréal. / Boisé; pleine fructification la première semaine de juillet.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1936-07-07

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7633)

ail des bois

Iles des Rapides de Lachine, Ile aux Hérons; berge du chenal entre les 2 îles. / Peuplement de *Celtis occidentalis*, *Carya cordiformis* et *Populus deltoides* avec *Rhus typhina*, *Cornus stolonifera*, *Parthenocissus quinquefolia*, *Prunus virginiana* et *Staphylea trifolia*; une quinzaine de colonies réparties sur environ 2400 m² pour un total d'environ 45000 individus; début d'inflorescence la deuxième semaine de juin, inflorescence la troisième semaine de juin et pleine fructification la première semaine de juillet.

45,423 / -73,58

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Alnus serrulata - (20653)

aulne tendre

Montréal / Aucune caractérisation. Sans date; probablement observé en 2005 ???

45,422 / -73,58

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

MEILLEURE SOURCE :

Arisaema dracontium - (6530)

arisème dragon

Île des Soeurs, terrain ouvert entre le boisé et la rive nord. / Lieux ouverts. Dans un pâturage, mauvais drainage, très rare. 1963 : Pleine fructification la deuxième semaine d'août.

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1963-08-08

MEILLEURE SOURCE : Joyal, R. 1970. La flore vasculaire de l'île des Soeurs. Nat. can. 97 559-583

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Arisaema dracontium* - (6533)**

arisème dragon

Ile aux Chèvres, le long du rivage sud, à proximité des chalets. Et Ile aux Hérons. / Île aux Chèvres : Plaine de débordement à érable argenté et frêne rouge. Arboraie basse de Rhus typhina, près de la rivière avec A. atrorubens et Cornus sericea, sol rocailleux et sec; herbaçaie basse qui semble être un potager abandonné, à 30 m de la rivière, avec Eupatorium rugosum, Fragaria vesca et Ribes hirtellum. Sol caillouteux et humide. 1999 : 2404 individus recensés dont 3,8% d'individus mâles et 1,5% d'individus bisexués, en pleine floraison la première semaine de juin. Île aux Hérons : Boisé à Celtis occidentalis et ormes morts (drainage modéré à imparfait). Arbustaie à Cornus stolonifera et Solidago altissima (drainage imparfait) sous-bois humide d'une arboraie, parmi des semis d'Ulmus americana et de Fraxinus pennsylvanica. Grande herbaçaie marécageuse, dans une colonie d'Impatiens capensis et d'I.pallida. Rivage d'un petit ruisseau traversant une grande herbaçaie marécageuse. Avec Acorus calamus, Iris versicolor, Sparganium eurycarpum et Symlocarpus foetidus. 1998 : 211 individus recensés dont 9,5% d'individus mâles et 0,5% d'individus bisexués, en pleine floraison les première et quatrième semaines de juin.

45,424 / -73,578

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

1999

MEILLEURE SOURCE : Gagnon, D., P. Nantel, L. Lauzon, G. Forest et N. Lavoie. 1995. Dynamique des populations de huit espèces de plantes menacées ou vulnérables du Québec (rapport final). Rapport non publié, remis au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. 269 p. + annexes

***Asplenium platyneuron* - (9061)**

doradille ébène

Montréal, mont Royal. / Rochers et rivages; sores au début juin et fructifications en juillet.

45,504 / -73,611

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1937-07

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Asplenium rhizophyllum* - (9102)**

doradille ambulante

Ile des Soeurs, extrémité ouest. / Pleine sporulation la deuxième semaine d'août.

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1930-08-09

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

***Asplenium rhizophyllum* - (9081)**

doradille ambulante

Montagne de Montréal (mont Royal). /

45,504 / -73,611

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1900-PRE

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Boechera laevigata* - (4290)**

arabette lisse

Ile au Diable, comté de Verdun; Rapides de Lachine. / Lieux très secs; 2 colonies comportant au total environ 400 individus

45,414 / -73,593

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B3.05

1998-08-03

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

***Boechera laevigata* - (4281)**

arabette lisse

*Ville de Montréal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Île aux Chèvres, partie centrale de l'île. (2) : Île aux Hérons, largement réparti sur l'île, surtout sur la partie ouest. / (1) : Haute herbaçaille avec *Allium canadense*, *Matteucia*, *Rhus typhina* et *Urtica dioica*. 2001 : Une colonie de 30 individus, en fleurs de la fin mai à la fin juin. (2) : Haut des pentes fortes bordant la rive ouest et nord, colonisés par un groupement à *Celtis occidentalis* avec *Prunus virginiana* et *Parthenocissus quinquefolia*, *Eupatorium rugosum*, *Maianthemum racemosum*, *Anthriscus sylvestris* et *Heracleum maximum*. 1999 : 8 colonies comportant environ 300 individus au total, en fleurs et fruits à la mi-juin.*

45,423 / -73,58

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2001-06

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2003. Tableau récapitulatif sur la flore menacée ou vulnérable des îles des Rapides de Lachine.

***Botrychium oneidense* - (9441)**

botryche d'Oneida

Brosseau, Brossard. / En sporulation la première semaine d'octobre.

45,426 / -73,448

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1928-10-06

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Bromus pubescens* - (8337)**

brome pubescent

Île de Montréal, sur le Mont Royal. / Bois ouvert. 1937 : Pleine fructification la quatrième semaine de juillet.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-07-27

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Calypso bulbosa* var. *americana* - (10195)calypso bulbeux*

Montréal / Nil

45,499 / -73,60

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1820?

MEILLEURE SOURCE : Cayouette, J. 2001. Communication personnelle. 75 p.

Cardamine bulbosa* - (4377)cardamine bulbeuse*

Ville de Montréal, au nord-ouest du Parc Angrignon, à l'ouest du lac. / Lieux humides. 1979 : Quelques dizaines d'individus, en fleurs à la fin mai.

45,444 / -73,607

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1979-05-19

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 17-05-2005, concernant des données d'inventaires du printemps 2005 dans la ville de Montréal. 1 p.

Cardamine concatenata* - (4332)cardamine découpée*

La Prairie. / Fin de floraison à la mi-mai.

45,42 / -73,483

F (Non retrouvée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1937-05-15

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cardamine concatenata* - (4341)cardamine découpée*MRC de Roussillon, ville de Sainte-Catherine, île au Diable, largement répartie sur l'île. / Lieux secs colonisés par un groupement de *Celtis occidentalis*, avec *Rhus typhina*, *Staphylea trifolia*, *Circaea lutetiana*, *Eupatorium rugosum* et *Anthriscus sylvestris*. 1999 : 12 colonies pour une superficie d'environ 300 m² représentant environ 30 000 tiges, en fleurs à la mi-mai.

45,414 / -73,593

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B4.03

1999-05

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Cardamine concatenata - (4331)

cardamine découpée

Mont Royal. / Bois riches et humides. Rhizome à saveur piquante, comestible; en fleurs du début à la mi-mai.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1935-05-17

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cardamine concatenata - (4340)

cardamine découpée

Ville de Montréal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Île aux Chèvres, partie centrale de l'île. (2) : Île aux Hérons, largement réparti sur l'île. / (1) : Lieux secs colonisés par un groupement de *Celtis occidentalis*, avec *Rhus typhina*, *Staphylea trifolia*, *Circaea lutetiana*, *Eupatorium rugosum* et *Anthriscus sylvestris*. 1999 : 7 colonies comportant environ 40 000 tiges. (2) : Lieux secs colonisés par un groupement de *Celtis occidentalis*, avec *Rhus typhina*, *Staphylea trifolia*, *Circaea lutetiana*, *Eupatorium rugosum* et *Anthriscus sylvestris*. 1999 : 19 colonies comportant au total environ 120 000 tiges, en fleurs à la fin avril.

45,424 / -73,58

AB (Excellente à bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.03

1999-05

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cardamine concatenata - (4335)

cardamine découpée

Ville de Montréal, île des Soeurs, près de l'extrémité du boulevard de l'île des Soeurs. / Érablière à érable argenté et frêne de Pennsylvanie semi-ouverte. 1999 : Plus de 18 colonies comportant plus de 60 000 tiges, en pleine floraison de la fin avril à la mi-mai.

45,455 / -73,551

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B4.07

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Cardamine concatenata - (4353)

cardamine découpée

Île Sainte-Hélène. / Dans une tout petite section du bois, près du marécage; très peu d'individus; pleine floraison la troisième semaine de mai.

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1935-05-15

MEILLEURE SOURCE : Rouleau, E. 1945. La florule de l'île Ste-Hélène. Contributions de l'Institut botanique de l'Université de Montréal. no 57. 65 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Carex appalachica - (7106)

carex des Appalaches

Mont Royal, Montréal. / Bois; végétatif à la mi-juin.

45,504 / -73,611

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1937

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex cephalophora - (6683)

carex porte-tête

Ville de Montréal, mont Royal, de part et d'autre du cimetière à proximité de l'Université de Montréal. Occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Le long de la forêt à l'arrière du pavillon du département de musique de l'Université de Montréal, jusqu'au cimetière. (2) : Forêt débutant à environ 50 m au nord de la Chapelle Notre-Dame, de part et d'autre d'un chemin du cimetière. (3) : Forêt complètement à l'est du cimetière, au sud-ouest d'une grande courbe dans la voie Camillien Houde. / (1) : Aucune caractérisation. 2005 : 17 individus. (2) : Aucune caractérisation. 2005 : 12 individus. (3) : Aucune caractérisation. 2005 : 6 individus.

45,509 / -73,608

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Carex cephalophora - (21173)

carex porte-tête

MRC de Montréal, ville de Westmount, petit boisé au nord de Surrey Gardens, à environ 50 m à l'est de l'Oratoire Saint-Joseph. / Petit boisé urbain. 2005 : 1 touffe.

45,492 / -73,615

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

MEILLEURE SOURCE :

Carex folliculata - (6727)

carex folliculé

Brosseau (Brossard). / Moullière dans un bois; pleine fructification de la deuxième semaine d'août à la fin de septembre.

45,426 / -73,448

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1951-08-10

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Carex folliculata - (6726)

carex folliculé

Laprairie, Commune. / Marécages de la commune; pleine fructification au début de juillet.

45,409 / -73,485

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1916-07-06

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex folliculata - (14756)

carex folliculé

Laprairie, près d'une piste de ski de fond parallèle au chemin Édouard VII. / Érablière à érable rouge inondée en été.

45,40 / -73,464

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1993

MEILLEURE SOURCE : Durand, L. 1993. Rapport d'inventaire de l'emprise de l'autoroute 30. 6 p.

Carex molesta - (6891)

carex dérangent

LaSalle, rapides de Lachine, Ile aux Chèvres. / Rivage caillouteux, avec *Allium canadense*, avec des herbes; 2007: une touffe observée; en pleine fructification la première et la quatrième semaines de juin.

45,425 / -73,582

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2007-06

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex sparganioides - (7014)

carex faux-rubanier

Ile des Soeurs, nord-est, entrée de l'île. / Pleine fructification la troisième semaine de juin.

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1967-06-20

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Carex sparganioides - (7001)*Carex faux-rubanier*

Longueuil. / Nil.

45,523 / -73,476

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1914-07

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex sparganioides - (7010)*Carex faux-rubanier*

Ile de Montréal, Mont Royal, versant sud, au sud-ouest du belvédère du chalet du Mont-Royal, en direction du lac des Castors, sur un sentier qui longe la falaise entre le belvédère et le chemin Olmstead. / Le long d'un sentier dans le sous-bois. Situation humide avec un sol mal drainé; Bois frais; pleine fructification tout le mois de juin et la première semaine de juillet.

45,502 / -73,589

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1994-07-03

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carex sychnocephala - (7037)*Carex compact*

Ile Sainte-Hélène (île aux Fraises), près de Montréal, Longueuil. / Sur les terrains rocheux et secs, très abondant; en fruits début septembre.

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1935-09-02

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

Carya ovata var. ovata - (17018)*Caryer ovale*

Au coin du boulevard Mont-Royal et de l'avenue du Parc, Montréal. / Aucune caractérisation.

45,517 / -73,589

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1959-07-13

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Carya ovata* var. *ovata* - (17006)caryer ovale**Ville de Montréal, île des S urs (anciennement île Saint-Paul). / Aucune caractérisation. 1963 : Aucune précision sur le nombre d'individus.*

45,459 / -73,55

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1963-09-11

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata* var. *ovata* - (16994)caryer ovale**Île Sainte-Hélène, Montréal. / Bois rocheux. 1940: Pleine floraison la première semaine de juin.*

45,517 / -73,534

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1940-06-04

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata* var. *ovata* - (16987)caryer ovale**Ville de Montréal, secteur Lasalle, boisés au sud et à l'ouest du grand plan d'eau du Parc Angrignon. / Érablières de parc urbain. 2005 : 14 individus.*

45,44 / -73,604

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Carya ovata* var. *ovata* - (17012)caryer ovale**Mont Royal, Montréal. / 1941: Pleine floraison en mai.*

45,504 / -73,603

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1941-05

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Carya ovata* var. *ovata* - (17007)**

caryer ovale

Laprairie. / Aucune caractérisation.

45,416 / -73,499

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1946-07-20

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Carya ovata* var. *ovata* - (21103)**

caryer ovale

MRC de Longueuil, ville de Brossard et MRC de Roussillon ville de La Prairie, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À environ 800 m au sud-est de la jonction de l'autoroute 30 et du boulevard des Prairies, du côté est du ruisseau des Prairies. (2) : À environ 1,4 km au sud de la jonction de l'autoroute 30 et du boulevard des Prairies, du côté nord du ruisseau des Bois. / (1) : Érablière rouge et bétulaie blanche. Sur le bord du chemin. 2009 : 1 individu. (2) : Jeune forêt de succession dominée par les frênes, le charme de Caroline, le chêne à gros fruits, caryer cordiforme. Grandes formations de *Cornus racemosa* en périphérie. Présence de vieilles souches de grande dimension (50 cm de diamètre). 2010 : 2 individus.

45,42 / -73,44

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2010-04-12

MEILLEURE SOURCE :

***Cerastium nutans* var. *nutans* - (4483)**

céraiste penché

Montréal, mont Royal. / En pleine floraison la première semaine de juin et la dernière semaine de juin.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1848-06-04

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

***Claytonia virginica* - (15097)**

claytonie de Virginie

MRC Roussillon, ville de Laprairie et MRC de Longueuil, ville de Brossard, boisé dans le secteur des ruisseaux Marin et des Bois. Occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Au nord du ruisseau des Bois, boisé au sud du croisement de 2 grosses lignes hydroélectriques. (2) : Au nord du ruisseau Marin, au sud d'un lac artificiel. / (1) : Peuplement à feuillus tolérants et résineux vieil inéquien, de bonne hauteur et de densité moyenne. 2010 : Plus de 10000 individus en fleurs et en fruits, la deuxième semaine d'avril. (2) : Forêt feuillue mélangée avec ostryer de Virginie sur argile 2009 : Des milliers d'individus sur plus de 100 mètres, la troisième semaine de mai.

45,421 / -73,44

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010-04-12

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Claytonia virginica - (5638)

claytonie de Virginie

Ville de Montréal, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Île aux Chèvres, partie ouest de l'île. (2) : Île aux Hérons, largement réparti sur l'île, surtout sur la partie ouest. / (1) : Aucune caractérisation. 2001 : Une colonie comportant moins de 60 individus. (2) : Lieux secs colonisés par un groupement à *Fraxinus pennsylvanica* et *Celtis occidentalis*, avec *Staphylea trifolia*, *Rhus typhina*, *Anthriscus sylvestris*, *Eupatorium rugosum*, *Cardamine concatenata*, *Erythronium americanum* et *Matteuccia struthiopteris*. 1999 : 4 colonies comportant au total moins de 100 individus.

45,423 / -73,58

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Claytonia virginica - (5636)

claytonie de Virginie

MRC de Roussillon, ville de La Prairie, La Bataille, près de la route 7 (104). / Bois d'ormes très humide. 1951 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,417 / -73,50

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1951-05-09

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Claytonia virginica - (5635)

claytonie de Virginie

Ile des Soeurs, près du boulevard de l'île des Soeurs. / Érablière à érable argenté et frêne de Pennsylvanie; 1999: 27 colonies comportant au total environ 125 000 tiges; 1998: près de 1000 individus répartis sur plus de 1000 m carrés; en pleine floraison du début mai à la fin juin.

45,455 / -73,551

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

1998-05-07

MEILLEURE SOURCE :

Crataegus brainerdii - (5858)

aubépine de Brainerd

Montréal, Mont-Royal, près de l'Université, rue van Horne. / Taillis. 1937 : En pleine fructification la quatrième semaine d'août.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-08-30

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Crataegus suborbiculata - (18542)

aubépine suborbiculaire

Côte-Sainte-Catherine / Nil

45,41 / -73,577

CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)

B4.01

2003

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2008. Communication personnelle. 2 p.

Cyperus odoratus - (10680)

souchet odorant

Ville de Montréal, île aux Chèvres, rive nord de la rivière entre l'île aux Hérons et l'Île aux Chèvres, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Près du quai de Percy Temiens, à environ 50 m de la pointe. (2) : À environ 60 m à l'ouest du petit pont reliant les 2 îles. / (1) et (2) : Rivage exondé parmi les quenouilles et les sagittaires. 1999 : 2 colonies pour un total de 30 individus en pleine fructification, la troisième semaine de septembre.

45,425 / -73,583

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-09-21

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2003. Tableau récapitulatif sur la flore menacée ou vulnérable des îles des Rapides de Lachine.

Cyperus odoratus - (7145)

souchet odorant

Îles des Rapides de Lachine, île au Diable, comté de Verdun. / Rivage rocheux, avec *Epilobium coloratum*, *Mimulus ringens* et *Verbena hastata*; en fruits à la fin août.

45,414 / -73,593

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1977-08-31

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Descurainia pinnata ssp. brachycarpa - (16790)

moutarde-tanaisie verte

Ville de Montréal, île aux Hérons, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Environ au centre de la rive sud de l'île. (2) : Pointe sud-est de l'île. / (1) : Haut rivage rocheux exposé. 2001: 5 individus observés, la troisième semaine de juin. (2) : Haut rivage rocheux exposé. 1999 : 1 individu.

45,422 / -73,574

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-06-16

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2007a. Courriel envoyé à J. Labrecque le 14 février 2007. 2 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Descurainia pinnata ssp. brachycarpa* - (16791)moutarde-tanaïsie verte**Ville de Montréal, île Rock. / Pointe rocheuse exposée. 2001 : 1 individu observé. 1999 : 1 individu observé.*

45,43 / -73,57

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-06-16

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2007a. Courriel envoyé à J. Labrecque le 14 février 2007. 2 p.

Descurainia pinnata ssp. brachycarpa* - (16792)moutarde-tanaïsie verte**MRC de Roussillon, ville de Sainte-Catherine, presqu'île à Boquet. / Rochers exposés, escarpement riverain. 1999 : Moins de 50 individus observés, la troisième semaine de juin.*

45,411 / -73,574

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

1999-06-15

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2007a. Courriel envoyé à J. Labrecque le 14 février 2007. 2 p.

Descurainia pinnata ssp. brachycarpa* - (16793)moutarde-tanaïsie verte**Ville de Montréal, île Sainte-Hélène, escarpement en face de la tour. / Sur brèche, rocher sec. 1938 : Aucune précision sur le nombre d'individus.*

45,517 / -73,534

F (Non retrouvée) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1938-06-18

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2007a. Courriel envoyé à J. Labrecque le 14 février 2007. 2 p.

Descurainia pinnata ssp. brachycarpa* - (16789)moutarde-tanaïsie verte**Ville de Montréal, île aux Chèvres. / Escarpement. 1977 : Aucune précision sur le nombre d'individus.*

45,425 / -73,583

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1977-06-17

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 2007a. Courriel envoyé à J. Labrecque le 14 février 2007. 2 p.

Diplazium pycnocarpon* - (9178)athyrée à sores denses**Île de Montréal, Montréal, près de la grille d'entrée du cimetière (Il s'agit possiblement du cimetière du mont Royal). / Sporange la première semaine d'août.*

45,504 / -73,599

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1893-08-01

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Diplazium pycnocarpon* - (9193)athyrie à sores denses**Ile des Soeurs. / Aucune caractérisation.*

45,461 / -73,548

F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1921-07-15

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Elymus villosus* - (8540)élyme velu*

Ville de Montréal, île des Soeurs, près de l'extrémité du boulevard de l'île des S urs, dans presque toute la portion ouest d'un boisé situé au centre-sud de l'île. / Érablière à érable argenté et frêne de Pennsylvanie. 1999 : 20 colonies comportant au total plus de 1000 individus. 1998 (inventaire partiel) : Moins de 10 individus répartis sur moins d'un m.c.

45,455 / -73,553

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.03

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Elymus villosus* - (8538)élyme velu*

Île Sainte-Hélène, centre, au sud de la tour. / Bois ouvert sec et rocheux sur la colline, micocoulaie. 2000 : Entre 50 et 100 touffes, la première semaine de mai.

45,517 / -73,533

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B4.02

2000-05-07

MEILLEURE SOURCE : Rouleau, E. 1945. La florule de l'île Ste-Hélène. Contributions de l'Institut botanique de l'Université de Montréal. no 57. 65 p.

Elymus villosus* - (8539)élyme velu*

Île du Seigneur, portion est de la réserve amérindienne de Kahnawake, section au nord de la voie maritime du Saint-Laurent. / Milieu ouvert et sec avec Rhus radicans, Parthenocissus quinquefolia et Equisetum arvense. 1999 : Une seule colonie, en fruits au début de juillet. 1978 : Commun.

45,409 / -73,601

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1999-07

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Floerkea proserpinacoides - (5279)

floerkée fausse-proserpinie

Ville de Montréal, île aux Hérons, dans la partie ouest de l'île. / Basse herbaçiaie d'un marécage, l'espèce envahit le sol humide sous les basses arbustives de *Cornus sericea*, la colonie s'ouvre et la plante croît en talles denses, éparées. Aussi bordure de la basse herbaçiaie d'un terrain marécageux, avec *Cardamine pensylvanica* et *Epilobium coloratum*. Aussi arboriaie très ouverte d'*Ulmus rubra*, avec *Claytonia virginica*, *Dentaria maxima*, *Dicentra cucullaria* et *Matteucia struthiopteris*. Aussi sous-bois frais et humide d'une arboriaie d'*Ulmus sp.* et *Fraxinus pensylvanica*, avec *Tilia americana*, *Arisaema atrorubens*, *Dicentra cucullaria* et *Matteucia struthiopteris*. Finalement, dans la boue d'un marécage. 1999 : Une vingtaine de colonies comportant plus de 1 000 000 d'individus, récolté en fleurs entre le 30 avril et le 10 mai.

45,422 / -73,581

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B4.03

1999-05

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Floerkea proserpinacoides - (5276)

floerkée fausse-proserpinie

Communauté métropolitaine de Montréal, île des S urs, bois Saint-Paul / Station nord : frêne à frêne rouge (*Fraxinus pensylvanica*) et à érable argenté (*Acer saccharinum*); présence du tilleul d'Amérique (*Tilia americana*), de l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), du noyer cendré (*Juglans cinerea*), du peuplier à feuilles deltoïdes (*populus deltoïdes*) et du chêne bicoloré (*Quercus bicolor*), *Impatiens capensis* (espèce herbacée dominante), *Symplocarpus foetidus* et *Hydrophyllum virginianum*; recouvrement du *Floerkea* entre 5 et 25%; environ 100 000 individus sur une superficie de 3944 mètres carrés; légère cuvette dans un dépôt d'argile sablo-limoneuse, drainage imparfait. Station sud : érable à érable argenté (*Acer saccharinum*) et à frêne rouge (*Fraxinus pensylvanica*); présence du tilleul d'Amérique (*Tilia americana*), de l'orme d'Amérique (*Ulmus americana*), *Impatiens capensis* (espèce herbacée dominante), *Symplocarpus foetidus*, *Laportea canadensis*, *Onoclea sensibilis*, *Calamagrostis canadensis*, *Hydrophyllum virginianum*, *Dicentra canadensis*, *Athyrium filix-femina* et *Claytonia virginica*; recouvrement du *Floerkea* entre 1 et 5%; environ 18 000 individus sur une superficie de 364 mètres carrés; légère dépression humide dans un dépôt d'argile sablo-limoneuse; drainage mauvais. Présence de quelques talles isolées de superficie inférieure à 1 mètre carré, entre les stations nord et sud. Boisé humide; boisé décidu mésique-humide; marécage intérieur, terrain très humide; érable humide; sous-bois herbeux; avec *Symplocarpus foetidus*, *Arisaema atrorubens* et *Impatiens capensis*; avec *Polygonum virginianum*, *Claytonia virginica*, *Hydrophyllum virginianum*, *Impatiens pallida*, *Tilia americana* et *Acer rubrum*; avec *Ulmus americana*, *Fraxinus americana*, *Acer saccharinum* et *Carya ovata*; 1999: une quinzaine de colonies comportant plus de 500 000 individus; début de floraison la deuxième semaine de mai; pleine floraison les première, deuxième et quatrième semaines de mai et la première semaine de juin; début de fructification la quatrième semaine de mai; pleine fructification la quatrième semaine de mai, les première et deuxième semaines de juin.

45,455 / -73,552

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.03

1999-05

MEILLEURE SOURCE : Bouchard, D. 1993. Localisation du *Floerkea proserpinacoides* à l'île des Soeurs. Rapport présenté à la Direction de la conservation et du patrimoine écologique, ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Foramec inc., Québec. 11 pages + annexe.

Galearis spectabilis - (8048)

galéaris remarquable

Montréal, mont Royal, Bois du Collège Jean de Bréboeuf. / Bois riche et humide, taillis pierreux.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1932-05-28

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Galium circaezans* - (5926)gaillet fausse-circée**Ile de Montréal, mont Royal. / Pleine fructification la quatrième semaine de juin.*

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1886-1911

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Geranium maculatum* - (5092)géranium maculé**Westmount. / Nil.*

45,494 / -73,608

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1896-06

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Hypericum ascyron ssp. pyramidatum* - (17583)millepertuis à grandes fleurs**Ville de Montréal, rapides de Lachine, île aux Chèvres et île aux Hérons. / Île aux Chèvres : 1976 : Herbaçaie sur le rivage rocaillieux de la rivière. 1969 : Rivage découvert. Île aux Hérons : 1976 : Herbaçaie avec *Vitis riparia* et *Rubus idaeus*.*

45,425 / -73,577

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Information sensible - (3688)

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,504 / -73,599

MEILLEURE SOURCE : ----

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Juglans cinerea - (21009)

noyer cendré

Ville de Montréal, mont Royal. / Aucune caractérisation. 1936 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,504 / -73,599

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1936-09-19

MEILLEURE SOURCE :

Juglans cinerea - (21013)

noyer cendré

MRC de Roussillon, ville de Sainte-Catherine, île au Diable, secteur centre-sud de l'île, un peu vers l'intérieur. / Basse arboratoire ouverte de *Rhus typhina*. 1977 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,414 / -73,593

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1977-05-20

MEILLEURE SOURCE :

Juglans cinerea - (21011)

noyer cendré

Ville de Montréal, île aux Chèvres, près d'un chalet. / Près d'un chalet. 1976 : 1 arbre indigène épargné.

45,426 / -73,579

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1976-09-14

MEILLEURE SOURCE :

Juglans cinerea - (17066)

noyer cendré

Ville de Montréal, île des S urs, bois Saint-Paul. / Frêne à frêne rouge et à érable argenté, présence du tilleul d'Amérique, de l'orme d'Amérique, du peuplier à feuilles deltoïdes et du chêne bicolore. Espèces herbacées dominantes : *Impatiens capensis*, *Symplocarpus foetidus* et *Hydrophyllum virginianum*. Dépôt d'argile sablo-limoneuse, drainage imparfait. 1999 : Individus couvrant moins de 5 % de la strate arborescente.

45,453 / -73,551

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

1999-05

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Juglans cinerea - (21010)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Lasalle, secteurs boisés du Parc Angrignon. / Jeunes peuplements à feuillus tolérants. 2005 : 62 individus.

45,44 / -73,605

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

MEILLEURE SOURCE :

Juglans cinerea - (21012)

noyer cendré

Ville de Montréal, île aux Hérons. / Près d'un marécage. 1976 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,423 / -73,58

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1976-06-07

MEILLEURE SOURCE :

Juglans cinerea - (21008)

noyer cendré

Ville de Montréal, île Sainte-Hélène. / Bois rocheux. 1941 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,517 / -73,535

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1941-05-22

MEILLEURE SOURCE :

Juglans cinerea - (21001)

noyer cendré

MRC de Longueuil, ville de Brossard et MRC de Roussillon ville de La Prairie, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À environ 800 m au sud-est de la jonction de l'autoroute 30 et du boulevard des Prairies, du côté est du ruisseau des Prairies. (2) : À environ 1,4 km au sud de la jonction de l'autoroute 30 et du boulevard des Prairies, du côté nord du ruisseau des Bois. / (1) : Érablière rouge et bétulaie blanche. 2009 : 12 individus. (2) : Jeune forêt de succession dominée par les frênes, le charme de Caroline, le chêne à gros fruits, caryer cordiforme. Grandes formations de Cornus racemosa en périphérie. Présence de vieilles souches de grande dimension (50 cm de diamètre). 2010 : 2 individus.

45,428 / -73,438

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2010-04-12

MEILLEURE SOURCE :

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Juniperus virginiana* var. *virginiana* - (21664)**

genévrier de Virginie

Ville de Montréal, Côte-des-Neiges, parc. / Aucune caractérisation. 1891 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,494 / -73,608

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1891-07

MEILLEURE SOURCE :

***Juniperus virginiana* var. *virginiana* - (21663)**

genévrier de Virginie

Ville de Montréal, île Sainte-Hélène. / Bois rocaillieux et montueux. 1952 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,517 / -73,535

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1952-06-06

MEILLEURE SOURCE :

***Juniperus virginiana* var. *virginiana* - (21662)**

genévrier de Virginie

Ville de Longueuil, parc du Collège. / Aucune caractérisation. 1932 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,533 / -73,517

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1932-07-04

MEILLEURE SOURCE :

***Justicia americana* - (3511)**

carmantine d'Amérique

Brousseau, rive du Saint-Laurent. / Limon humide sur le rivage; début de fructification la deuxième semaine de septembre.

45,439 / -73,496

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1948-09-11

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Justicia americana - (3501)

carmantine d'Amérique

Ile Ronde (Montréal, île Ste-Hélène), au centre de l'île. / Marécage (desséché en 1936). Observé en fleurs entre la deuxième semaine de juillet et la deuxième semaine de septembre. En pleine fructification la deuxième semaine d'octobre.

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1951-10-10

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Justicia americana - (3507)

carmantine d'Amérique

Saint-Lambert, près du pont Victoria. / --

45,497 / -73,519

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1950-08-11

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Justicia americana - (19763)

carmantine d'Amérique

MRC de Longueuil, Ville de Longueuil, Rivage. / Bord des eaux.

45,534 / -73,526

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1952-08-02

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Justicia americana - (19760)

carmantine d'Amérique

MRC de Montréal, ville de Montréal, Secteur île des S urs, versant nord. / Dans l'eau.

45,472 / -73,545

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1964-07-08

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Justicia americana - (3508)

carmantine d'Amérique

Ville de Montréal, secteur de Verdun, île Rock. / Dans les eaux du fleuve à proximité d'une cascade des rapides et rivage rocheux colonisé par une herbaçaie aquatique dominée par *Justicia americana*, *Vallisneria americana*, *Myriophyllum exalbescens*, *Elodea nuttallii*, *Bidens frondosa* et *Polygonum lapathifolium*. 2007 : Population totale évaluée à plus de 70000 individus. 1998 : 3000 individus répartis sur environ 10 m carrés. 1977 : Environ 1000 individus, 857 en fleurs, base de la tige immergée. 1976 : 848 individus, dont 298 individus en fleurs.

45,431 / -73,57

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2007

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Lithospermum parviflorum - (4258)

onosmodie hispide

Ville de Montréal, île aux Chèvres, pointe ouest. / Près du rivage sec, à la rencontre de la rivière et du fleuve. Sol rocailleux et parfois rocheux d'une basse arbustaie fermée de *Cornus obliqua* et *Toxicodendron rydbergii*. 2006 : Aucune précision sur le nombre d'individus. 2003 : Population non retrouvée. 1968 : En fleurs à la mi-juin, en fruits à la fin août.

45,425 / -73,584

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B1.07

2006

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Lycopus americanus var. laurentianus - (10679)

lycope du Saint-Laurent

Ville de Montréal, île aux Chèvres, près de la pointe ouest. / Berge rocheuse sur la pointe amont de l'île, une dizaine de mètre de l'occurrence d'*onosmodium*, avec *Aster pilosus*. 2001: 5 individus, en pleine fructification la troisième semaine de septembre.

45,425 / -73,584

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-09-21

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2003. Tableau récapitulatif sur la flore menacée ou vulnérable des îles des Rapides de Lachine.

Lycopus americanus var. laurentianus - (16901)

lycope du Saint-Laurent

Longueuil. / Aucune caractérisation.

45,534 / -73,52

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1932-09-23

MEILLEURE SOURCE : Cayouette, J. 2002. Alvaréka No 65. Spécial: Extension d'aire du *Lycopus americanus* var *laurentinus*. (Collection éditée par l'auteur, non publiée) 4p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Lysimachia hybrida - (5673)*lysimaque hybride**La Prairie. / Nil.*

45,42 / -73,483

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1940-PRE

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Panicum virgatum - (8646)*panic raide**Ile des Soeurs. L'étiquette du spécimen indique comme localité: île dans les rapides, face à Pointe Saint-Charles. / En fruits la deuxième semaine de septembre.*

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1821-09-08

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Panicum virgatum - (8648)*panic raide**LaSalle, rapides de Lachine, Ile Rock, rivage d'un ruisseau. / Herbaçaie sur le rivage rocheux et humide d'un ruisseau; en fruits la troisième semaine d'août.*

45,431 / -73,57

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1976-08-18

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Panicum virgatum - (8647)*panic raide**Ile Sainte-Hélène, rivages du Saint-Laurent. / Rivages; en fruits et en fleurs la première et la troisième semaines d'août.*

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1952-08-02

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Phegopteris hexagonoptera* - (9479)phégoptère à hexagones**Ile des Soeurs (= Ile Saint-Paul). / Végétatif la deuxième semaine d'août.*

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1924-08-12

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Poa saltuensis ssp. languida* - (8667)pâturin faible**Montréal, terrain de l'université / Chênaie.*

45,504 / -73,611

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B1.04

1937-06-16

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Podophyllum peltatum* - (16727)podophylle pelté**MRC de Montréal, ville de Montréal, secteur d'Outremont, près de la rue Devon situé derrière l'oratoire Saint-Joseph. / Bois. 2005 : Petite colonie d'environ 65 individus.*

45,491 / -73,616

C (Passable) - S (Seconde, 150 m)

B5.01

2005

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005.. Courriel envoyé à J. Labrecque le 24 mai 2005 1 p.

Podophyllum peltatum* - (4191)podophylle pelté**MRC de Montréal, ville de Montréal, Mont Royal, près du belvédère. / Érablière à chêne rouge. 1994 : Population de 6000 tiges. En floraison de la quatrième semaine de mai à la quatrième semaine de juin. En fructification à la troisième semaine de juin.*

45,512 / -73,595

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B3.05

1994

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 - Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Podophyllum peltatum - (10657)

podophylle pelté

MRC Champlain à Brossard, boulevard Lapinière; environ 30 m au sud du 4190, Jardin du boulevard Lapinière. / Ancien jardin d'une maison de ferme abandonnée et en ruines, jeune frênaie rouge à proximité; avec *Ulmus americana*, *Juglans cinerea*, *Aesculus hippocastanum*, *Vitis riparia*, *Rhus radicans*, *Solidago sp.*, Graminées, etc.; 400-450 clones; végétatif la deuxième semaine de mai et en boutons floraux la dernière semaine de mai.

45,455 / -73,443

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1996-05-30

MEILLEURE SOURCE : Sabourin, A. 1996. Lettre adressée à Gildo Lavoie le 12 juin 1996 .

Podophyllum peltatum - (19798)

podophylle pelté

MRC de Roussillon, municipalité de La Prairie. /

45,417 / -73,50

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1955-05-26

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Polanisia dodecandra ssp. dodecandra - (4609)

polanisie à douze étamines

Longueuil, île. / Aucune caractérisation. 1939 : En fleurs et en fruits à la mi-août.

45,538 / -73,518

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1939-08-15

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Polanisia dodecandra ssp. dodecandra - (4615)

polanisie à douze étamines

Ville de Montréal, île Sainte-Hélène. / Rive. 1821 : Début de fructification la deuxième semaine d'août.

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1821-08-13

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Polygala senega* - (5462)polygale sénéca*

Ville de Montréal, mont Royal, bois des Franciscains. / Champ négligé. 1937 : En fleurs au début de juin.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-06-07

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Polygala senega* - (5465)polygale sénéca*

Montréal, mont Royal, près du couvent des soeurs Jésus- Marie (environs de la rue Vincent d'Indy); Outremont. / Terrain sec; taillis, sols pierreux, près d'une rue; en fleurs du début à la mi-juin.

45,504 / -73,611

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1936-06-04

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Potamogeton illinoensis* - (8916)potamot de l'Illinois*

Ile des Soeurs, bassin de Laprairie. / Pleine floraison la quatrième semaine de juin.

45,426 / -73,532

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1981-06-30

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Potamogeton illinoensis* - (14743)potamot de l'Illinois*Ville de Montréal, rapides de Lachine, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Chenal entre l'île aux Hérons et l'île aux Chèvres. (2) : Au large de l'île aux Hérons entre l'île Rock. / (1) : Eaux courantes. 1999 : Environ 250 individus. (2) : Dans l'eau rapide du fleuve, dans 1 m d'eau. 1998 : Plus de 500 individus répartis sur environ 500 m², en fleurs au début août.

45,425 / -73,583

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.11

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Pycnanthemum virginianum* - (5232)pycnanthème de Virginie**Montréal, avenue Louis-Colin, en bordure. / Bord de chemin. 1965 : Pleine fructification la deuxième semaine d'août.*

45,502 / -73,617

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1965-08-14

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2004. Courriel envoyé à J. Labrecque le 30-07-2004 contenant des précisions sur certaines occurrences de la région de Montréal. 1 p.

Pycnanthemum virginianum* - (5233)pycnanthème de Virginie**Iles des Soeurs. / Pleine floraison la deuxième semaine d'octobre.*

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1821-10-10

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor* - (4898)chêne bicolore**Ile de Montréal, Ville-Emard. / Pleine floraison la quatrième semaine de mai.*

45,444 / -73,607

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1936-05-30

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor* - (4901)chêne bicolore**Longueuil, chemin Gentilly. / Boisé; champ; haies; pleine floraison la première semaine de juin; début de fructification la troisième semaine de juillet; pleine fructification les deuxième et troisième semaines de septembre et la troisième semaine d'octobre.*

45,523 / -73,476

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1933-07-26

MEILLEURE SOURCE : Chayer, M. 2005. Communication personnelle de Michel Chayer à la boîte électronique du CDPNQ volet flore du 29-11-2005, contenant des précisions sur certaines occurrences historiques et extirpées des secteurs de Longueuil et Montréal. 2 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Quercus bicolor - (4893)

chêne bicolore

Ile des Soeurs. / Orée d'un bois; rivages du fleuve; pleine floraison la première semaine de juin; pleine fructification la quatrième semaine d'août.

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1943-08-26

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus flabellaris - (5722)

renoncule à éventails

Bois des Franciscains, Montréal, ruisseau Molson. / Eau courante d'un ruisseau (60-90 cm) (2-3 pieds); pleine floraison la première semaine de juin.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-06-01

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus flabellaris - (5725)

renoncule à éventails

Ile de Montréal, boisé Lasalle. / Étang peu profond (15 cm à 60 cm de profondeur); pleine floraison la deuxième semaine de juin.

45,444 / -73,607

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1948-05-15

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus rhomboideus - (10013)

renoncule rhomboïde

Environs de Montréal / Nil

45,504 / -73,594

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1821?

MEILLEURE SOURCE : Cayouette, J. 2000. Récoltes anciennes rares au Québec et leurs découvreurs. ALVAREKA 46 (collection éditée par l'auteur, non publiée). 5 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Rubus flagellaris - (5897)

ronce à flagelles

Ile de Montréal, Mont-Royal. / Pleine floraison la quatrième semaine de juin.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1900-06-26

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Samolus parviflorus - (5699)

samole à petites fleurs

MRC Roussillon, ville de La Prairie, sur le bord de la rivière. / Berge de la rivière. 1928 : En début de fructification la troisième semaine de septembre.

45,426 / -73,474

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1928-09-15

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Saururus cernuus - (5998)

lézardelle penchée

Côte Sainte-Catherine, limite de la réserve (réserve= indienne de Kahnawake? GFJ). / En fleurs, la 3eme semaine de juillet.

45,408 / -73,603

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1899

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Spiranthes lucida - (10551)

spiranthe lustrée

Île aux Chèvres, centre est de l'île. / Petite prairie riveraine à Phalaris arundinacea, ouverte; avec Lythrum salicaria, Carex pellita et Potentilla anserina; 5 tiges; en pleine floraison la troisième semaine de juin.

45,425 / -73,582

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2001-06-16

MEILLEURE SOURCE : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Sporobolus compositus var. compositus* - (8791)sporobole rude**Île des Soeurs (île Saint-Paul). / Rivage rocheux du fleuve, avec Verbena simplex, Scutellaria parvula. 1943 : En fleurs et fruits à la fin août.*

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1943-08-26

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Sporobolus heterolepis* - (8776)sporobole à glumes inégales**Ile Ronde (île Sainte-Hélène); près de Montréal (La Ronde, Expo 67). / Rivage rocheux de l'île; en fruits fin août, début septembre.*

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1935-09-02

MEILLEURE SOURCE : Rouleau, E. 1945. Sporobolus asper in Québec. Rhodora 47 272.

Staphylea trifolia* - (6190)staphylier à trois folioles**Ile de Montréal, Westmount, mont Royal, versant est, près du sommet; Parc Summit. / Forêt de feuillus sur un affleurement rocheux; sommet boisé ombragé; pleine floraison la première et la deuxième semaines de juin; pleine fructification la troisième semaine de septembre.*

45,511 / -73,588

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1999

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Staphylea trifolia* - (16728)staphylier à trois folioles**Boisé environnant (secteur près des coupes) de l'oratoire Saint-Joseph, Montréal. / Boisé. 2005: Grosse colonie, possibilité que quelques individus aient été fauchés lors des coupes qui ont eu lieu dans ce secteur.*

45,491 / -73,616

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

2005-01-01

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2005.. Courriel envoyé à J. Labrecque le 24 mai 2005 1 p.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Staphylea trifolia - (6153)

staphylier à trois folioles

Ile aux Hérons, Rapides de Lachine. / Bois humide ou sec, à l'orée d'une arborie de *Celtis occidentalis*, *Tilia americana* avec *Rhus typhina*, *Anthriscus sylvestris* et *Matteuccia Struthiopteris*; en bordure d'une arborie à *Tilia americana* et à *Carya cordiformis*; 1999: population plus grande que 10 000 individus, occupant des surfaces importantes de la section ouest de l'île; pleine floraison la première semaine de juin; pleine fructification la troisième semaine de juin et la première semaine de juillet.

45,423 / -73,58

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B4.03

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Staphylea trifolia - (6163)

staphylier à trois folioles

Ile aux Chèvres, Rapides de Lachine. / En bordure d'une basse arborie; bois humide; pleine floraison la première semaine de juin; 1999: population estimée à 4 500 individus; pleine fructification la quatrième semaine de juin et la quatrième semaine d'août.

45,426 / -73,578

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B4.07

1999

MEILLEURE SOURCE : Coursol, F. 2000. Inventaire des plantes menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées du territoire du projet de refuge faunique des rapides de Lachine. Rapport non publié préparé pour le Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, Direction du patrimoine écologique et développement durable, Québec. 76 p.

Strophostyles helvola - (19802)

strophostyle ochracé

MRC de Longueuil, ville de Longueuil. / Sur les rivages du Saint-Laurent, formant un cordon à un certain niveau.

45,535 / -73,522

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1937-08-30

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Taenidia integerrima - (3643)

ténidia à feuilles entières

Montréal, mont Royal. /

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-06-19

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Torreyochloa pallida var. pallida - (8794)

glycérie pâle

Longueuil. / Fossés.

45,538 / -73,518

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1938-07-11

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Toxicodendron vernix - (3599)

sumac à vernis

Laprairie, près du noviciat des Frères de l'Instruction chrétienne. / Dans le marécage de la commune; en fruits en novembre.

45,406 / -73,485

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1939

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Trichostema dichotomum - (5274)

trichostème fourchu

Île à Boquet, île à Paquette, Côte-Sainte-Catherine, près de La Prairie. / 1920 : Fleur à fruit en juillet.

45,411 / -73,574

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1920-07

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Verbena simplex - (6401)

verveine simple

Île des Soeurs (= Île Saint-Paul). / Rivage du St-Laurent; en fleurs à la fin juin.

45,461 / -73,548

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1944

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Verbena simplex* - (6403)verveine simple**Ile à Boquet, côte Sainte-Catherine. / Nil.*

45,411 / -73,574

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1920-07

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Verbena simplex* - (6400)verveine simple**Ile Ste-Hélène. / Rivage rocheux; en fleurs à la troisième semaine de juin et la deuxième semaine d'août.*

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1962-08-12

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Veronica anagallis-aquatica* - (6131)véronique mouron-d'eau**Mont Royal. / Pleine fructification la quatrième semaine de mai.*

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1937-05-24

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Veronica anagallis-aquatica* - (6130)véronique mouron-d'eau**La Tortue, embouchure d'un ruisseau se jetant dans le Saint-Laurent. / Embouchure d'un ruisseau; pleine fructification la première semaine de septembre.*

45,402 / -73,534

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1940-09-03

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Viola affinis - (6408)

violette affine

Montréal, Mont Royal. / Boisé; dans le sous-bois de la montagne; en floraison la troisième et dernière semaine de mai.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1945-05-19

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Viola affinis - (6407)

violette affine

Ile Sainte-Hélène, près du marécage. / Près du marécage; en pleine floraison la troisième semaine de mai.

45,529 / -73,533

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1936-05-21

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Viola rostrata - (6441)

violette à long éperon

Mont Royal, Montréal. / En fleurs durant le mois de mai.

45,504 / -73,599

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1891-05

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Wolffia borealis - (7547)

wolffie boréale

Verdun, parc Crawford. / Surface d'un petit étang, eau stagnante.

45,444 / -73,58

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1939-10-03

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Woodwardia virginica - (9133)

woodwardie de Virginie

Saint-Lambert. / Tourbière à sphaignes, avec Chamaedaphne et Rhododendron; sporange au début d'août, pleine sporulation de la fin août au début de septembre.

45,504 / -73,51

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1936-09-05

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Zizania aquatica var. aquatica - (8800)

zizanie à fleurs blanches

La Prairie. / En fruits à la fin juillet.

45,42 / -73,483

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1899-07-26

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Zizania aquatica var. aquatica - (14757)

zizanie à fleurs blanches

Laprairie, pont du CN traversant une branche de la rivière Saint-Jacques. / Bord de la rivière sous le pont.

45,42 / -73,445

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1993

MEILLEURE SOURCE : Durand, L. 1993. Rapport d'inventaire de l'emprise de l'autoroute 30. 6 p.

Zizania aquatica var. aquatica - (8801)

zizanie à fleurs blanches

Ville de Montréal, île des Soeurs, étang du golf. / Marécage, sur la boue détrempée. 1972 : Aucune précision sur le nombre d'individus, en fleurs à la troisième d'août.

45,457 / -73,554

X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1972-08-21

MEILLEURE SOURCE : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
FLORE																
<i>Acer nigrum</i> érable noir X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Vulnérable	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	72	
<i>Adlumia fungosa</i> adlumie fongueuse X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	14	
<i>Agastache nepetoides</i> agastache faux-népéta X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	4	
<i>Agrimonia pubescens</i> aigremoine pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8	
<i>Allium canadense var. canadense</i> ail du Canada X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	10	1	2	1	4	1	0	0	1	0	23	
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	6	0	0	1	4	1	0	0	0	0	285	
<i>Alnus serrulata</i> aulne tendre X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	7	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Arisaema dracontium</i> arisème dragon P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S2	Menacée	2	0	1	0	0	1	0	0	0	0	31	
<i>Asplenium platyneuron</i> doradille ébène X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	12	
<i>Asplenium rhizophyllum</i> doradille ambulante X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	38	
<i>Boechera laevigata</i> arabette lisse X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	2	1	1	0	0	0	0	0	0	0	10	
<i>Botrychium oneidense</i> botryche d'Oneida X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	
<i>Bromus pubescens</i> brome pubescent X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	
<i>Calypso bulbosa var. americana</i> calypso bulbeux X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5?	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	86	
<i>Cardamine bulbosa</i> cardamine bulbeuse X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	12	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Cardamine concatenata</i> cardamine découpée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	6	2	1	0	0	2	0	1	0	0	52	
<i>Carex appalachica</i> carex des Appalaches X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	35	
<i>Carex cephalophora</i> carex porte-tête X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	16	
<i>Carex folliculata</i> carex folliculé X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	NNR	S3	Susceptible	3	0	0	0	0	2	0	1	0	0	36	
<i>Carex molesta</i> carex dérangent X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3	
<i>Carex sparganioides</i> carex faux-rubanier X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	3	0	0	0	0	2	0	0	1	0	30	
<i>Carex sychnocephala</i> carex compact X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4N5	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	
<i>Carya ovata var. ovata</i> caryer ovale X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	S3	Susceptible	7	0	0	0	2	0	5	0	0	0	66	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Cerastium nutans</i> var. <i>nutans</i> céraiste penché X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5?	N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	7	
<i>Claytonia virginica</i> claytonie de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	4	0	2	0	1	0	1	0	0	0	24	
<i>Crataegus brainerdii</i> aubépine de Brainerd X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N2	SH	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
<i>Crataegus suborbiculata</i> aubépine suborbiculaire X (Aucun) / X (Aucun)	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	13	
<i>Cyperus odoratus</i> souchet odorant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	17	
<i>Descurainia pinnata</i> ssp. <i>brachycarpa</i> moutarde-tanaisie verte X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S2	Susceptible	5	0	0	1	2	0	1	1	0	0	6	
<i>Diplazium pycnocarpon</i> athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	7	
<i>Elymus villosus</i> élyme velu X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	3	0	1	1	1	0	0	0	0	0	6	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Floerkea proserpinacoides</i> floerkée fausse-proserpinie NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Vulnérable	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	18	
<i>Galearis spectabilis</i> galéaris remarquable X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	35	
<i>Galium circaezans</i> gaillet fausse-circée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	16	
<i>Geranium maculatum</i> géranium maculé X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	SX	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
<i>Hypericum ascyron ssp. pyramidatum</i> millepertuis à grandes fleurs X (Aucun) / X (Aucun)	G4	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	9	
Information sensible Information sensible ---- / ----	----	----	----	----	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3N4	S2	Susceptible	8	0	0	2	1	0	5	0	0	0	200	
<i>Juniperus virginiana var. virginiana</i> genévrier de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	3	0	0	0	0	0	3	0	0	0	15	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Justicia americana</i> carmantine d'Amérique M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N1N2	S2	Menacée	6	0	0	1	0	4	1	0	0	0	5	
<i>Lithospermum parviflorum</i> onosmodie hispide X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5T4	NNR	S1	Menacée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	
<i>Lycopus americanus var. laurentianus</i> lycope du Saint-Laurent X (Aucun) / X (Aucun)	G3Q	N3	S3	Susceptible	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	56	
<i>Lysimachia hybrida</i> lysimaque hybride X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8	
<i>Panicum virgatum</i> panic raide X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	13	
<i>Phegopteris hexagonoptera</i> phégoptère à hexagones P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S2	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	14	
<i>Poa saltuensis ssp. languida</i> pâturin faible X (Aucun) / X (Aucun)	G5T3T4	N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
<i>Podophyllum peltatum</i> podophylle pelté X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Menacée	4	1	0	1	0	1	1	0	0	0	7	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Polanisia dodecandra ssp. dodecandra</i> polanisie à douze étamines X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5?	NNR	S1	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	
<i>Polygala senega</i> polygale sénéca X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N4N5	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	15	
<i>Potamogeton illinoensis</i> potamot de l'Illinois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	2	0	1	0	0	0	1	0	0	0	2	
<i>Pycnanthemum virginianum</i> pycnanthème de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	17	
<i>Quercus bicolor</i> chêne bicolore X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S3	Susceptible	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	25	
<i>Ranunculus flabellaris</i> renoncule à éventails X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	20	
<i>Ranunculus rhomboideus</i> renoncule rhomboïde X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	SX	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	
<i>Rubus flagellaris</i> ronce à flagelles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	22	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Samolus parviflorus</i> samole à petites fleurs X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	
<i>Saururus cernuus</i> lézardelle penchée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	9	
<i>Spiranthes lucida</i> spiranthe lustrée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	13	
<i>Sporobolus compositus var. compositus</i> sporobole rude X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	
<i>Sporobolus heterolepis</i> sporobole à glumes inégales X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	9	
<i>Staphylea trifolia</i> staphylier à trois folioles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	4	1	1	0	0	0	0	0	2	0	41	
<i>Strophostyles helvola</i> strophostyle ochracé X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	10	
<i>Taenidia integerrima</i> ténidia à feuilles entières X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Torreyochloa pallida</i> var. <i>pallida</i> glycérie pâle X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5?	NNR	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2	
<i>Toxicodendron vernix</i> sumac à vernis X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8	
<i>Trichostema dichotomum</i> trichostème fourchu X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N1	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3	
<i>Verbena simplex</i> verveine simple X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Menacée	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	3	
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> véronique mouron-d'eau X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	13	
<i>Viola affinis</i> violette affine X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	16	
<i>Viola rostrata</i> violette à long éperon X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	13	
<i>Wolffia borealis</i> wolffie boréale X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	24	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 73

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Woodwardia virginica</i> woodwardie de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	38	
<i>Zizania aquatica var. aquatica</i> zizanie à fleurs blanches X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N4?	S2	Susceptible	3	0	0	0	0	1	2	0	0	0	16	
Totaux:					155	7	10	12	22	58	33	7	5	0		

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE (adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers. 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

Occurrences fauniques dans l'Axe A10-Centre-ville de Montréal

Nom latin Nom commun	G	Rangs de priorité		Statut au Québec Statuts COSEPAC / LEP	Total	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec
		N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autre	
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines	G5	N3	S1	Menacée M / M	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	8
<i>Asio flammeus</i> hibou des marais	G5	N4B,N 3N	S3S4B	Susceptible d'être désignée P / P	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	92
<i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur	G5	N4B	S2S3	Susceptible d'être désignée M / M	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	260
<i>Falco peregrinus</i> faucon pèlerin	G4	N3N4B ,N3N	S3S4	Vulnérable X / X	3	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	233
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique	G5	N3	S2	Vulnérable P / P	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	14
<i>Lampropeltis triangulum</i> couleuvre tachetée	G5	N3N4	S3	Susceptible d'être désignée P / P	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	115
<i>Moxostoma carinatum</i> chevalier de rivière	G4	N2N3	S2S3	Vulnérable P / P	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	9
<i>Pseudacris triseriata</i> rainette faux-grillon de l'Ouest	G5TN R	N4	S2	Vulnérable M / M	4	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	239
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune	G5	N5	S2	Susceptible d'être désignée NEP / X	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	86
Totaux :					14	0	1	0	0	0	4	0	9	0	0	
Nombre total d'espèces pour cette requête :					9											

Nom latin Nom commun	Rangs de priorité			Statut au Québec Statuts COSEPAC / LEP	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec
	G	N	S		Total	A	B	C	D	X	H	F	E	I	

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'intérieur du CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPAC (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ?: indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite



Occurrences fauniques dans l'Axe A10-Centre-ville de Montréal

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			

Animaux vertébrés

<i>Apalone spinifera (3008)</i>	G5 / N3 / S1	La première mention au site remonte 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en à 1962, en 1965 et en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. En août 2003, un individu a été potentiellement vu se chauffant sur un tronç (mais probablement une relâche d'un animal en captivité, mention douteuse). Habitat: ?	45,38 / -73,80 1987
tortue-molle à épines			
Menacée	H (S)		
M / M	B5.04		

Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, parc des rapides de Lasalle. Pointe-à-Cailière. En avant du collège Macdonald, sur le campus.

Réserve nationale de faune des Îles-de-la-Paix; Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-de-la-Couvée; Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-aux-Hérons; Refuge d'oiseaux migrateurs des Îles-de-la-Paix; Parc national des Îles-de-Boucherville; Parc national d'Oka; Réserve écologique des Îles-Avelle-Wight-et-Hiam; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Deux Montagnes, Lac des - Oka; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Beauharnois); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Pointe-Calumet); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Pointe-Claire); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Centre du Lac); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Île Dixie); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Île des Soeurs); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Grand Herbier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Canal de la Rive Sud (Rivière de la Tortue); Habitat du rat musqué des Îles de Boucherville; Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable de l'Île-Rock; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Île Bizard); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Lasalle); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Île aux Hérons); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Verdun); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques de la rivière aux Serpents; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Pointe Ross); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Como); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Île St-Bernard/Pt Mercier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Canal de Beauharnois (Aval); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Cote Sainte-Catherine); Héronnière du bassin De La Prairie (Île Aux Hérons); Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île du Bassin de la Prairie (S de Verdun); Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île du Bassin De La Prairie (Ese Lasalle); Habitat du rat musqué de la rivière aux Serpents; Habitat du rat musqué de Deux Montagnes, lac des - la Grande Baie; Habitat du rat musqué du Lac St-Louis (Îles de la Paix); Héronnière Grande Baie, la - Oka - P. P-S; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du lac des Deux Montagnes - Sainte-Marthe-sur-le-Lac; Aire de

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			

concentration d'oiseaux aquatiques du lac des Deux Montagnes - la Grande Baie; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Îles de la Paix); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (A de Vaudreuil); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Rivière des Outaouais); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du lac Saint-Louis Nord-Ouest; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Grande Anse); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Pointe du Moulin / Pte Fortier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Fleuve Saint-Laurent (Île Verte); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Hudson); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Dorval); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Beaconsfield); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Baie de Valois); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Anse à l'Orme); Habitat du rat musqué de l'Île Cadieux; Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable du Marais-de-l'Île-Avelle; Réserve naturelle des Rapides-de-Lachine; Réserve naturelle du Marécage-des-Chenaux-de-Vaudreuil

Asio flammeus (11021)	G5 / N4B,N3N / S3S4B	Présence de l'espèce à ce site en 1977, 1987, 1996 et 2009. Jusqu'à 2 individus ont été observés au cours d'une même visite. 1 adulte transportant de la nourriture a été observé en 1987 et 2009. Habitat non décrit.	45,45 / -73,40 2009-07-14
hibou des marais			
susceptible d'être désignée	H (M)		
P / P	B5.04		
Région de la Montérégie. Cette occurrence est composée du site SOS-POP HM-151 (Saint-Hubert).			

Chaetura pelagica (21506)	G5 / N4B / S2S3	Présence de l'espèce à ce site en 2012. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : MR-690: Cheminée double d'un immeuble à 5 étages. MR-706: Base de la cheminée en brique surmontée d'une assez grosse structure rectangulaire en métal avec des fentes sur 2 de ses côtés.	45,49 / -73,55 2012-07-04
martinet ramoneur			
susceptible d'être désignée	E (S)		
M / M	B5.04		
Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR-690 (Immeuble rue McGill Montréal) et MR-706 (18XR13P_S88433).			

Falco peregrinus (1138)	G4 / N3N4B,N3N / S3S4	Le nid 3 (FP-003) sur l'édifice Sun Life a été découvert en 1936. Il a été actif de 1936 à 1947. En 1948 et 1949, seul les oeufs ont été observés. En 1950, six jeunes étaient au nid, en 1951 quatre oeufs étaient au nid mais ils auraient disparus après la ponte et en 1952 cinq fauconneaux ont été observés. En 2002, il y avait un jeune au nid. Le nid 2 à Place Victoria a été découvert en 1985 alors qu'il était utilisé. Il a été actif de 1989 à 1993 et en 1997, 1999 et 2006. Le nid 1 à la Place Ville-Marie a été utilisé au moins une fois en 1994. Le nid 4, le nichoir au 32 ième étage de la Tour de la Bourse a été utilisé en	45,50 / -73,56 2011-04
faucon pèlerin			
Vulnérable	E (S)		
X / X	B5.04		

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			

1992 et 1995. Le couple a niché en 1996 et, en 1998 et 2000, au moins un jeune était au nid. En 2007, le nid était actif. En 2008, un adulte a été aperçu. Plusieurs observations ont été faites alors que le nid n'a pas été précisé : soit pour l'année 1982 où le couple a été dérangé par un Grand-Duc. En 1984, il y a eu production de jeune et en 1986, le nid a également été abandonné pour cause de dérangement humain. Une femelle a été observée en 1987 et au moins un jeune a été vu au nid en 1988, 2003 et 2005. En 2009, des jeunes ont été observés. En 2010, seul deux adultes ont pu être observés. En 2011 (dernier suivi), le nid était actif. Habitat: Nids alternatifs se trouvant sur 3 édifices au centre-ville de Montréal, près du fleuve Saint-Laurent. Également, un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse.

Dans le Centre-ville de Montréal . L'occurrence compte quatre emplacements de nid aux sites SOS-POP: FP-003: Nid 1 : Place Ville-Marie (360 St-Jacques; immeuble Trizec; Banque Royale), Nid 2 : 800 Place Victoria (tour de la Bourse) Nid 3 : Édifice Sun Life et nid 4: un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse.

Falco peregrinus (14311)

faucon pèlerin
Vulnérable
X / X

G4 / N3N4B,N3N / S3S4
E (S)
B5.04

Le site a été découvert en 2002, alors que le couple à donner naissance à trois oisillons cette année là. Deux adultes perchés sur les lampadaires du pont ont été régulièrement observés en 2003. L'année suivante, seul un individu perché a été aperçu. Des travaux de réfection non loin du nichoir sont survenus en 2005. Bien qu'un faucon pèlerin n'ait été vu en avril, le nichoir est inutilisé par l'espèce mais par des pigeons. En 2006, un adulte a été vu, mais en 2007, 2008, 2009 et 2010, le nid a été utilisé. En 2011, le couple a été vu en période de nidification, mais aucun jeune n'a pu être observé. En 2012 (dernier suivi), des oeufs ont été transportés dans un incubateur, mais ils n'ont pas éclos. Habitat: Structure d'un pont. Pose d'une boîte de nidification.

45,46 / -73,49
2011-04-08

Dans la région de la Montérégie sur le Pont-Champlain. Le site compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-068 (Pont Champlain).

Falco peregrinus (18851)

faucon pèlerin
Vulnérable
X / X

G4 / N3N4B,N3N / S3S4
E (S)
B5.04

Le site a été découvert en 2008, alors qu'il était actif. En 2010 (dernier suivi), le site était vide. Habitat: nid sur une corniche au 29ième étage d'un édifice.

45,50 / -73,57
2008-05

Dans la ville de Montréal, sur la tour Scotia au 1002 rue Sherbrooke O. L'occurrence compte un nid au site SOS-POP: FP-126 (Tour Scotia).



Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
Statuts canadiens (COSEPAAC / LEP)	Indice de biodiversité		
Localisation			
<i>Graptemys geographica</i> (2946)	G5 / N3 / S2	Le site a été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observés en 1980 et un individu en 1985. En 1988, le site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin). Île Saint-Joseph : site de ponte de tortues. L'analyse des coquilles d'œufs n'a pas encore été révélée. L'utilisation du site par la tortue géographique n'a donc pas encore été validée. Toutefois, 3 des 4 tortues géographiques suivies par télémétrie se trouvaient dans le secteur de l'île Saint-Joseph pendant la période de ponte (juin). Trois nids réels (avec coquilles) ont été observés alors que 26 faux nids (trous seulement sans œufs) étaient présents. Des tortues femelles munies d'émetteurs ont été localisées au sud de l'île Saint-Joseph tard à l'automne 2006 et pendant toute la saison hivernale 2007 signifiant la présence d'un hibernacle à cet endroit.	45,54 / -73,70
tortue géographique			2012
Vulnérable	B (S)		
P / P	B3.11		
<p>Fleuve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal.</p>		<p><i>Réserve nationale de faune des Îles-de-Contrecoeur; Réserve nationale de faune des Îles-de-la-Paix; Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-de-Carillon; Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-de-la-Couvée; Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-aux-Hérons; Refuge d'oiseaux migrateurs des Îles-de-la-Paix; Parc national des Îles-de-Boucherville; Parc national d'Oka; Réserve écologique des Îles-Avelle-Wight-et-Hiam; Réserve écologique de la Presqu'île-Robillard; Habitat du rat musqué du Lac des Deux Montagnes (B de Rigaud W); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Deux Montagnes, Lac des - Oka; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Baie de Saint-Placide); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Beauharnois); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Pointe-Calumet); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Pointe-Claire); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Centre du Lac); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Île des Soeurs); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Grand Herbier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Canal de la Rivière Sud (Rivière de la Tortue); Habitat du rat musqué des Îles de Boucherville; Refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles; Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable de l'Île-Rock; Réserve écologique de l'Île-Garth; Réserve naturelle de l'Îlet-du-Moulin-à-Vent-de-Contrecoeur; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Île Bizard); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Lasalle); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Île aux Hérons); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Verdun); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques fleuve Saint-Laurent (Battures Tailhandier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques de la rivière aux Serpents; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Pointe Ross); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Como); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Île St-Bernard/Pt Mercier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Baie de Choisy); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Canal de Beauharnois (Aval); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Cote Sainte-Catherine);</i></p>	



Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
Statuts canadiens (COSEPA / LEP)	Indice de biodiversité		
Localisation			

Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Îles de Boucherville (fleuve Saint-Laurent); Héronnière du bassin De La Prairie (Île Aux Herons); Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île du Bassin de la Prairie (S de Verdun); Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île du Bassin De La Prairie (Ese Lasalle); Habitat du rat musqué de la Pointe-aux-Anglais; Habitat du rat musqué de la rivière aux Serpents; Habitat du rat musqué de Deux Montagnes, lac des - la Grande Baie; Habitat du rat musqué du Lac St-Louis (Îles de la Paix); Habitat du rat musqué du fleuve Saint-Laurent (Île Sainte-Thérèse Sud); Héronnière Grande Baie, la - Oka - P. P-S; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du lac des Deux Montagnes - Sainte-Marthe-sur-le-Lac; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du lac des Deux Montagnes - la Grande Baie; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Baie Brazeau et Baie des Seigneurs; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes - Baie Carillon; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Îles de la Paix); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (A de Vaudreuil); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Rivière des Outaouais); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du lac Saint-Louis Nord-Ouest; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Grande Anse); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes - B. Fer Cheval; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Fleuve Saint-Laurent (Îles de Verchères); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Fleuve Saint-Laurent, Lanoraie, Lavaltrie; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Fleuve Saint-Laurent, Lanoraie, Île aux Foins; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Îles de la Girodeau - Grande Île; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques de l'Île du Milieu - Île de la Commune; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques zone 5, Ouest du lac Saint-Pierre; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques fleuve Saint-Laurent - Lavaltrie; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Fleuve Saint-Laurent - Repentigny; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Pointe du Moulin / Pte Fortier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Îles de Contrecoeur (Suite de 0178); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques Fleuve Saint-Laurent (Emb Rdp); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques de l'Îles de Contrecoeur (Suite En 0180); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Fleuve Saint-Laurent (Île Verte); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Fleuve Saint-Laurent (Île Sainte-Thérèse / et Ci); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Hudson); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Baie Quesnel); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Dorval); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Beaconsfield); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Baie de Valois); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac des Deux Montagnes (Anse à l'Orme); Habitat du rat musqué du Lac des Deux Montagnes (Pointe Séguin); Habitat du rat musqué du Lac des Deux Montagnes (Pointe Séguin); Habitat du rat musqué de l'Île Cadieux; Habitat du rat musqué Pointe à la Raquette; Habitat du rat musqué de la pointe à Portelance; Habitat du rat musqué rivière des Mille Îles - Île Morris; Habitat du rat musqué de la rivière des Mille Îles - Saint-Eustache; Habitat du rat musqué du fleuve Saint-Laurent (Îles de Contrecoeur); Habitat du rat musqué du Lac des Deux Montagnes - B. Fer Cheval; Habitat du rat musqué fleuve Saint-Laurent - li. Bouchard A. au Sable; Habitat du rat musqué Deux Montagnes, Lac des - Baie Carillon; Réserve



Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			

naturelle de l'Île-Bonfoin; Réserve naturelle de l'Archipel-du-Mitan; Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable de l'Alvar-de-l'Île-de-Pierre; Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable du Marais-de-l'Île-des-Juifs; Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable du Marais-de-l'Île-Avelle; Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable du Chenal-Proulx; Réserve naturelle des Rapides-de-Lachine; Réserve naturelle du Marécage-des-Chenaux-de-Vaudreuil

Lampropeltis triangulum (15227)	G5 / N3N4 / S3	Un individu a été observé en 1991. Habitat : route désaffectée.	45,44 / -73,42
couleuvre tachetée			1991
susceptible d'être désignée	H (G)		
P / P	B5.04		
Brossard, près des autoroutes 30 et 10.			

Moxostoma carinatum (2159)	G4 / N2N3 / S2S3	1941-04-21: 2 individus observés ; 1941-10-30 : 1 individu observé ; 1941-11-20 : 1 individu observé ; 1941-12-02 : 2 individus observés ; 1942-02-19 : 2 individus observés ; 1942-02-25 : 4 individus observés ; 1942-03-03 : 1 individu observé ; 1942-04-27 : 1 individu observé ; 1942-04-28 : 2 individus observés ; 1942-04-29 : 1 individu observé ; 1942-06-22 : 1 individu observé ; 1943-05-05 : 12 individus observés ; 1943-05-06 : 2 individus observés ; 1943-05-07 : 3 individus observés ; 1943-05-08 : 14 individus observés ; 1943-05-10 : 38 individus observés ; 1943-05-11 : 118 individus observés ; 1943-05-12 : 6 individus observés ; 1943-05-14 : 4 individus observés ; 1943-05-19 : 3 individus observés ; 1943-05-20 : 18 individus observés ; 1943-05-24 : 30 individus observés ; 1943-05-30 : 3 individus observés ; 1943-05-31 : 8 individus observés ; 1943-06-01 : 4 individus observés ; 1943-06-02 : 1 individu observé ; 1943-06-04 : 1 individu observé ; 1943-06-05 : 2 individus observés ; 1943-06-07 : 5 individus observés ; 1943-06-08 : 3 individus observés ; 1943-06-09 : 1 individu observé ; 1943-06-10 : 1 individu observé ; 1943-06-11 : 2 individus observés ; 1948-02-12 : 4 individus observés ; 1948-02-16 : 8 individus observés ; 1948-02-18 : 3 individus observés ; 1948-02-19 : 1 individu observé ; 1948-02-23 : 4 individus observés ; 1948-02-24 : 3 individus observés ; 1948-02-27 : 2 individus observés ; 1948-02-28 : 1 individu observé ; 1948-03-01 : 1 individu observé ; 1948-03-04 : 1 individu observé ; 1948-04-17 : 4 individus observés ; 1968-06-18 : 1 individu observé ; 1982-04-28 : 1 individu observé ; 1982-05-02 : 10 individus observés ; 1984-05-04 : 1 individu observé. 1984-05-12 : 1 individu observé.	45,41 / -73,75
chevalier de rivière			1984-05-12
Vulnérable	H (S)		
P / P	B5.04		

Fleuve St-Laurent, lac St-Louis.

Réserve nationale de faune des Îles-de-la-Paix; Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-de-la-Couvée; Refuge d'oiseaux migrateurs de l'Île-aux-Hérons; Refuge d'oiseaux migrateurs des Îles-de-la-Paix; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Beauharnois); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Pointe-Claire); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Centre du Lac); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Île Dixie); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Île des Soeurs); Aire de



Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			

concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Grand Herbière); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Canal de la Rive Sud (Rivière de la Tortue); Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable de l'Île-Rock; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Lasalle); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Île aux Hérons); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Bassin de la Prairie (Verdun); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Pointe Ross); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac St-Louis (Île St-Bernard/Pt Mercier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques des Rapides de Lachine (Cote Sainte-Catherine); Héronnière du bassin De La Prairie (Île Aux Herons); Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île du Bassin de la Prairie (S de Verdun); Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île du Bassin De La Prairie (Ese Lasalle); Habitat du rat musqué du Lac St-Louis (Îles de la Paix); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Îles de la Paix); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Rivière des Outaouais); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du lac Saint-Louis Nord-Ouest; Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Grande Anse); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Pointe du Moulin / Pte Fortier); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Dorval); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Beaconsfield); Aire de concentration d'oiseaux aquatiques du Lac Saint-Louis (Baie de Valois); Réserve naturelle des Rapides-de-Lachine

<i>Pseudacris triseriata</i> (16295)	G5TNR / N4 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu urbain situé sur un plateau (23m alt.) irrigué par un cours d'eau intermittent. Présence d'une zone humide. Présence de routes locales dans les limites de l'occurrence.	45,46 / -73,40 2004
rainette faux-grillon de l'Ouest			
Vulnérable	E (S)		
M / M	B5.04		
Montérégie, Longueuil : Occurrence située à environ 1,3km au nord de l'intersection autoroute 30 et Grande-Allée.			

<i>Pseudacris triseriata</i> (16353)	G5TNR / N4 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat: milieu péri-urbain.	45,44 / -73,40 2003-04-28
rainette faux-grillon de l'Ouest			
Vulnérable	E (S)		
M / M	B5.04		
Montérégie, Longueuil: Occurrence située sur le Boul. Grande-Allée (côté sud du boulevard), à environ 1 km à l'est de l'autoroute 30.			

Espèce - no. d'occurrence	Rang de priorité G / N / S	Description	Latitude / Longitude
Nom commun		<i>Aire(s) protégée(s)</i>	Dernière observation
Statut de l'espèce au Québec	Qualité (Précision)		
<i>Statuts canadiens (COSEPA / LEP)</i>	Indice de biodiversité		
Localisation			
<i>Pseudacris triseriata (16357)</i>	G5TNR / N4 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu péri-urbain situé sur un plateau (17m alt.) irrigué par un cours d'eau et deux cours d'eau intermittents. Présence d'une zone humide. Présence d'une emprise électrique.	45,42 / -73,39 2004
rainette faux-grillon de l'Ouest			
Vulnérable	E (S)		
<i>M / M</i>	B5.04		
Montérégie, Carignan: Grande occurrence scindée en deux par l'autoroute 10. Partie nord limitée par la Montée Gobeil (à l'ouest), et à l'est par le Chemin de la Grande Bataille.		<i>Réserve naturelle du Bois-de-Brossard</i>	
<i>Pseudacris triseriata (16464)</i>	G5TNR / N4 / S2	Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat (REF carte 1 :20000): milieu péri-urbain situé sur un plateau (16m alt.) irrigué par un cours d'eau et de nombreux cours d'eau intermittents. Présence d'une zone humide.	45,41 / -73,39 2004
rainette faux-grillon de l'Ouest			
Vulnérable	E (S)		
<i>M / M</i>	B5.04		
Montérégie, LaPrairie: Grande occurrence scindée en deux par l'autoroute 10, partie sud. Limitée à l'ouest par le rang Lafrenière et à l'est par le Chemin de la Bataille.		<i>Réserve naturelle du Bois-de-Brossard</i>	
<i>Storeria dekayi (18875)</i>	G5 / N5 / S2	Les mentions datent de 2008, alors qu'un mâle adulte et deux juvéniles ont été recensés. Habitat: friche et sentier avec roche.	45,47 / -73,55 2008-09-18
couleuvre brune			
susceptible d'être désignée	E (S)		
<i>NEP / X</i>	B5.04		
Sur l'île de Montréal, près d'une autoroute et de l'école secondaire Monseigneur Richard, à Verdun.			

Signification des termes et symboles utilisés

Espèce

Le mot espèce est employé dans un sens très large, comprenant les sous-espèces, variétés et populations. Le symbole P (population) suivi d'un chiffre correspondant au numéro de la région administrative du Québec (ministère des Ressources naturelles, 1997) et inscrit après le nom d'une espèce indique une espèce menacée ou vulnérable dans cette partie seulement de son aire de répartition québécoise : P01 : Bas-Saint-Laurent; P05 : Estrie; P07 : Outaouais; P09 : Côte-Nord; P11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, P12 : Chaudière–Appalaches; P15 : Laurentides

Espèces menacées ou vulnérables

Cette expression comprend les espèces désignées et celles susceptibles d'être ainsi désignées légalement selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01)

Rang de priorité

Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément.

- 1: En danger critique
- 2: En danger
- 3: Vulnérable
- 4: Apparemment sécuritaire
- 5: Sécuritaire

Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes :B: population animale reproductrice (breeding); H: historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M: population animale migratrice; N: population animale non reproductrice; NA: présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR: rang non attribué; Q: statut taxinomique douteux; T: taxon infra-spécifique ou population isolée; U: rang impossible à déterminer; X: éteint ou extirpé; ?: indique une incertitude

Statut au Québec

Statut défini selon la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (L.R.Q., c. E-12.01). Menacée: espèce désignée menacée (dont la disparition est appréhendée); Vulnérable: espèce désignée vulnérable (dont la survie est précaire, sans que la disparition soit appréhendée); Susceptible d'être désignée: espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable, figurant sur la liste publiée à la Gazette officielle du Québec. Il existe également d'autres statuts utilisés à l'interne au CDPNQ, à des fins administratives : non suivie, retirée, candidate, disparue

Statut COSEPA (COSEWIC)

Les catégories de risque au Canada, définies selon le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA; Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC)). C: candidate; D: disparue; DI: données insuffisantes; DP: disparue du pays; M: menacée; NEP: non en péril; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Statut LEP

Les catégories de risque au Canada, définies selon la Loi sur les espèces en péril (L.C. 2002, ch. 29). DP: disparue du pays; M: menacée; P: préoccupante; VD: en voie de disparition; X: aucun

Qualité des occurrences

Rangs de base caractérisant la viabilité des espèces. A: excellente; B: bonne; C: passable; D: faible; E: existante, à caractériser; F: non retrouvée; H: historique; X: extirpée; U: impossible à attribuer; NR: non attribuée; ? : indique une incertitude; AB (=A): excellente à bonne; AC (=B): excellente à passable; BC (=B): bonne à passable; CD (=C): passable à faible; R: réintroduite ou restaurée; I: introduite

Précision des occurrences

Indique le niveau de précision de la localisation de l'occurrence. S: <= 150 m de rayon; M: <= 1,5 km de rayon; G: <= 8 km de rayon; U: > 8 km de rayon

Indice de biodiversité

Attribué aux occurrences, seules ou regroupées, indique les territoires qui peuvent être considérés importants pour la ou les espèces représentées et la pertinence de protection de la ou des populations concernées (actualité de la ou des données, nombre d'individus évalué et significatif). B1: Exceptionnel; B2: Très élevé; B3: Élevé; B4: Modéré; B5: Marginal. Les territoires avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérés comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation

Critères pour l'attribution d'un indice de biodiversité appliqué à une unique occurrence

Indice	Sous- indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'espèce G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'espèce G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'espèce G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'espèce G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce G1
	.07	Unique occurrence au Québec d'espèce S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'espèce G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'espèce G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'espèce S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'espèce G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'espèce S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S2
	.11	Occurrence de bonne qualité d'espèce S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'espèce S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'espèce S3
	.07	Occurrence de bonne qualité d'espèce S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'espèce S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'espèce S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

7959 CDPNQ Zone étude

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 23

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

FAUNE

***Ammodramus savannarum* - (2074)**

bruant sauterelle

Région de la Montérégie. Site SOS-POP: BS-041 (Brossard). Site situé au Sud de l'autoroute 10 et à l'Est de la voie ferrée. / Présence de l'espèce à ce site en 1983 et 1998. Jusqu'à 2 individus ont été observés à ce site. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 1996, 1999, 2003 et 2004. Habitat : champ en friche. Une partie du site a été perturbé en 1996 par la construction d'un développement domiciliaire. Champs cultivés en 2004.

45,448 / -73,442

X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

1998-05-26

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

***Apalone spinifera* - (3008)**

tortue-molle à épines

Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, parc des rapides de Lasalle. Pointe-à-Caillère. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / La première mention au site remonte 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en 1962, en 1965 et en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. En août 2003, un individu a été potentiellement vu se chauffant sur un tronç (mais probablement une relâche d'un animal en captivité, mention douteuse). Habitat: ?

45,389 / -73,809

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1987

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Chaetura pelagica* - (21506)**

martinet ramoneur

Région de Montréal. Ville de Montréal. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR-690 (Immeuble rue McGill Montréal) et MR-706 (18XR13P_S88433). / Présence de l'espèce à ce site en 2012. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. Habitat : MR-690: Cheminée double d'un immeuble à 5 étages. MR-706: Base de la cheminée en brique surmontée d'une assez grosse structure rectangulaire en métal avec des fentes sur 2 de ses côtés.

45,499 / -73,555

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2012-07-04

MEILLEURE SOURCE :

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Diadophis punctatus - (15687)

couleuvre à collier

Montréal, Parc du Mont-Royal, chemin Camilien-Houde, du côté sud, à environ 100m du stationnement. / Un ou des individu(s) auraient été observés en 1985 et un autre en juin 2003. En 2004, au moins 21 individus auraient été inventoriés et 3 adultes en avril 2008. Habitat : forêt feuillue.

45,506 / -73,586

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-04-25

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Elliptio crassidens - (15386)

elliptio à dents fortes

Fleuve Saint-Laurent, Montréal. Port de Montréal. /

45,50 / -73,533

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1994-07-06

MEILLEURE SOURCE : MULETTES. 2000 -. Banque de données sur les mulettes du Québec, active depuis 2000. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Elliptio dilatata - (15387)

elliptio pointu

Fleuve Saint-Laurent, Montréal. /

45,50 / -73,533

E (Existante, à déterminer) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1994-07

MEILLEURE SOURCE : MULETTES. 2000 -. Banque de données sur les mulettes du Québec, active depuis 2000. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Falco peregrinus anatum - (14311)

faucon pèlerin anatum

Dans la région de la Montérégie sur le Pont-Champlain. Le site compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-068 (Pont Champlain). / Le site a été découvert en 2002, alors que le couple à donner naissance à trois oisillons cette année là. Deux adultes perchés sur les lampadaires du pont ont été régulièrement observés en 2003. L'année suivante, seul un individu perché a été aperçu. Des travaux de réfection non loin du nichoir sont survenus en 2005. Bien qu'un faucon pèlerin n'ait été vu en avril, le nichoir est inutilisé par l'espèce mais par des pigeons. En 2006, un adulte a été vu, mais en 2007, 2008, 2009 et 2010, le nid a été utilisé. En 2011, le couple a été vu en période de nidification, mais aucun jeune n'a pu être observé. Habitat: Structure d'un pont. Pose d'une boîte de nidification.

45,467 / -73,498

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-04-08

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Falco peregrinus anatum - (1138)

faucon pèlerin anatum

Dans le Centre-ville de Montréal . L'occurrence compte quatre emplacements de nid aux sites SOS-POP: FP-003: Nid 1 : Place Ville-Marie (360 St-Jacques; immeuble Trizec; Banque Royale), Nid 2 : 800 Place Victoria (tour de la Bourse) Nid 3 : Édifice Sun Life et nid 4: un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse. / Le nid 3 (FP-003) sur l'édifice Sun Life a été découvert en 1936. Il a été actif de 1936 à 1947. En 1948 et 1949, seul les oeufs ont été observés. En 1950, six jeunes étaient au nid, en 1951 quatre oeufs étaient au nid mais ils auraient disparus après la ponte et en 1952 cinq fauconneaux ont été observés. En 2002, il y avait un jeune au nid. Le nid 2 à Place Victoria a été découvert en 1985 alors qu'il était utilisé. Il a été actif de 1989 à 1993 et en 1997, 1999 et 2006. Le nid 1 à la Place Ville-Marie a été utilisé au moins une fois en 1994. Le nid 4, le nichoir au 32 ième étage de la Tour de la Bourse a été utilisé en 1992 et 1995. Le couple a niché en 1996 et, en 1998 et 2000, au moins un jeune était au nid. En 2007, le nid était actif. En 2008, un adulte a été aperçu. Plusieurs observations ont été faites alors que le nid n'a pas été précisé : soit pour l'année 1982 où le couple a été dérangé par un Grand-Duc. En 1984, il y a eu production de jeune et en 1986, le nid a également été abandonné pour cause de dérangement humain. Une femelle a été observée en 1987 et au moins un jeune a été vu au nid en 1988, 2003 et 2005. En 2009, des jeunes ont été observés. En 2010, seul deux adultes ont pu être observés. En 2011 (dernier suivi), le nid était actif. Habitat: Nids alternatifs se trouvant sur 3 édifices au centre-ville de Montréal, près du fleuve Saint-Laurent. Également, un nichoir a été aménagé au 32 ième étage de la Tour de la Bourse.

45,501 / -73,561

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-04

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus anatum - (18224)

faucon pèlerin anatum

Sur l'île de Montréal, sur l'édifice de la Maison Radio-Canada. L'occurrence compte 1 site SOS-POP: FP-120 (Maison Radio-Canada). L'édifice est situé au 1400 blv René-Lévesque. / Le site a été découvert en 2005, alors que des jeunes y ont été observés. En 2008 et 2010, le nid était vide, mais des adultes ont été vus en 2010 près de l'Église Notre-Dame du Bon Secours. En 2011 (dernier suivi), le couple a été vu en période de nidification. Habitat: Édifice, enseigne de la face sud.

45,518 / -73,551

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-03-02

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Falco peregrinus anatum - (18851)

faucon pèlerin anatum

Dans la ville de Montréal, sur la tour Scotia au 1002 rue Sherbrooke O. L'occurrence compte un nid au site SOS-POP: FP-126 (Tour Scotia). / Le site a été découvert en 2008, alors qu'il était actif. En 2010 (dernier suivi), le site était vide. Habitat: nid sur une corniche au 29ième étage d'un édifice.

45,502 / -73,576

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-05

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Falco peregrinus anatum - (15922)

faucon pèlerin anatum

Dans la région de la Montérégie sur le Pont Jacques-Cartier, nichoir visible de la piste cyclable (pilier 10). L'occurrence compte un emplacement de nid au site SOS-POP: FP-094 (Pont Jacques-Cartier). / Le site a été découvert en 2004, alors que deux individus ont été observés. Le couple a eu du succès à ce site en 2005 avec quatre fauconneux emplumés. En 2006, seul un adulte a été vu. En 2007 et 2008, le nid était inactif. En mars 2009, un adulte a été observé, alors qu'en 2010 des jeunes ont été vus au nid. En 2011 (dernier suivi), le couple était présent en période de nidification, mais aucun jeune n'a été observé. Habitat: Nichoir dans le haut d'un pilier à l'E du pont. Pilier sud.

45,522 / -73,526

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2011-04-08

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Graptemys geographica - (2946)

tortue géographique

Fluve Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal. / Le site a été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observés en 1980 et un individu en 1985. En 1988, le site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin). Île Saint-Joseph : site de ponte de tortues. L'analyse des coquilles d'ufs n'a pas encore été révélée. L'utilisation du site par la tortue géographique n'a donc pas encore été validée. Toutefois, 3 des 4 tortues géographiques suivies par télémétrie se trouvaient dans le secteur de l'île Saint-Joseph pendant la période de ponte (juin). Trois nids réels (avec coquilles) ont été observés alors que 26 faux nids (trous seulement sans ufs) étaient présents. Des tortues femelles munies d'émetteurs ont été localisées au sud de l'île Saint-Joseph tard à l'automne 2006 et pendant toute la saison hivernale 2007 signifiant la présence d'un hibernacle à cet endroit.

45,548 / -73,701

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2012

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Ixobrychus exilis - (18158)

petit blongios

Région de la Montérégie, à Longueuil. Site SOS-POP: PB-099 (Longueuil - secteur Saint-Lambert). / Présence de l'espèce à ce site notée en 1933. 1 jeune âgé de 4 semaines y a été observé lors de cette visite. Habitat : Marécage.

45,50 / -73,511

X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1933-07

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

***Ixobrychus exilis* - (18157)**

petit blongios

Région de Montréal, sur l'Île des S urs. Site SOS-POP : PB-022 (Île des S urs - Lac des Battures). / Présence de l'espèce à ce site en 1951, 1963, 1965, 1966, 1973, 1974, 1976, 1981, 1984, 1985, 1993, 1994, 2000, 2001, 2002, 2009, 2010, 2011 et 2012. Jusqu'à 5 individus y ont été observés. Présence de jeunes observée à plusieurs reprises. Aucune observation de l'espèce lors des visites effectuées en 1996, 1998, 1999 et 2004. Habitat: Étang bordé de typhas et de phragmites avec des chicots dans l'eau. Entouré d'un sentier.

45,454 / -73,554

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2012-05-13

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

***Lampropeltis triangulum* - (15227)**

couleuvre tachetée

Brossard, près des autoroutes 30 et 10. / Un individu a été observé en 1991. Habitat : route désaffectée.

45,446 / -73,429

H (Historique) - G (Général, > 8000 m)

B0.00

1991

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Melanerpes erythrocephalus* - (1653)**

pic à tête rouge

Région de Montréal. Cette occurrence est composée du site SOS-POP: PR-019 (Parc du Mont-Royal). Site situé au nord-ouest du centre-ville de Montréal. / Présence de l'espèce à ce site en 1964, 1967, 1968, 1970, 1971, 1972, 1981 et 1990. Jusqu'à 2 individus y ont été observés au cours d'une même visite. Notamment, la nidification y a été confirmée en 1964 et 1972. L'espèce n'a pas été observée à ce site lors des visites effectuées en 1996, 1997 et 2005. Habitat : parc urbain, forêt mature. Cuvette humide entourée de diverses essences feuillues et de plantations de conifères.

45,504 / -73,588

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1990-05-20

MEILLEURE SOURCE : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Moxostoma carinatum - (2159)

chevalier de rivière

Fleuve St-Laurent, lac St-Louis. / 1941-04-21: 2 individus observés ; 1941-10-30 : 1 individu observé ; 1941-11-20 : 1 individu observé ; 1941-12-02 : 2 individus observés ; 1942-02-19 : 2 individus observés ; 1942-02-25 : 4 individus observés ; 1942-03-03 : 1 individu observé ; 1942-04-27 : 1 individu observé ; 1942-04-28 : 2 individus observés ; 1942-04-29 : 1 individu observé ; 1942-06-22 : 1 individu observé ; 1943-05-05 : 12 individus observés ; 1943-05-06 : 2 individus observés ; 1943-05-07 : 3 individus observés ; 1943-05-08 : 14 individus observés ; 1943-05-10 : 38 individus observés ; 1943-05-11 : 118 individus observés ; 1943-05-12 : 6 individus observés ; 1943-05-14 : 4 individus observés ; 1943-05-19 : 3 individus observés ; 1943-05-20 : 18 individus observés ; 1943-05-24 : 30 individus observés ; 1943-05-30 : 3 individus observés ; 1943-05-31 : 8 individus observés ; 1943-06-01 : 4 individus observés ; 1943-06-02 : 1 individu observé ; 1943-06-04 : 1 individu observé ; 1943-06-05 : 2 individus observés ; 1943-06-07 : 5 individus observés ; 1943-06-08 : 3 individus observés ; 1943-06-09 : 1 individu observé ; 1943-06-10 : 1 individu observé ; 1943-06-11 : 2 individus observés ; 1948-02-12 : 4 individus observés ; 1948-02-16 : 8 individus observés ; 1948-02-18 : 3 individus observés ; 1948-02-19 : 1 individu observé ; 1948-02-23 : 4 individus observés ; 1948-02-24 : 3 individus observés ; 1948-02-27 : 2 individus observés ; 1948-02-28 : 1 individu observé ; 1948-03-01 : 1 individu observé ; 1948-03-04 : 1 individu observé ; 1948-04-17 : 4 individus observés ; 1968-06-18 : 1 individu observé ; 1982-04-28 : 1 individu observé ; 1982-05-02 : 10 individus observés ; 1984-05-04 : 1 individu observé. 1984-05-12 : 1 individu observé.

45,419 / -73,75

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1984-05-12

MEILLEURE SOURCE : Faune et Parcs Québec. 1999. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien. (en date du 24 août 1999) Longueuil, Direction régionale de la Montérégie

Noturus flavus - (11323)

chat-fou des rapides

Fleuve Saint-Laurent, Saint-Lambert, près du Pont Victoria. / En 1941, un individu a été vu. Habitat : Profondeur 0,3 m.

45,491 / -73,525

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1941-05-28

MEILLEURE SOURCE : Faune et Parcs Québec. 2002. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien (En date de mars 2002). Longueuil, Direction régionale de la Montérégie.

Opheodrys vernalis - (15553)

couleuvre verte

Saint-Lambert, rail de chemin de fer entre la rue Notre-Dame et Oak, près du terrain de golf, Montérégie. / Un individu a été observé en juillet 1977. Habitat : milieu modifié, rail de chemin de fer.

45,502 / -73,504

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B5.04

1977-07-01

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Nom latin - (no. d'occurrence)

Nom français

Localisation / Description

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Pseudacris triseriata - (17093)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, Longueuil: Occurrence située sur l'Avenue Victoria, face au Country Club de Montréal. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated), la raison de sa disparition n'a pas été identifiée. La destruction de l'habitat, associée à l'étalement urbain en est probablement la cause.

Habitat: milieu urbain.

45,483 / -73,483

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1959-04-10

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (267)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montréal, Longueuil: Occurrence située à la base du pont Jacques-Cartier, sur la rive sud de Montréal. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. L'occurrence est aujourd'hui considérée comme disparue (extirpated). La modification de l'habitat, associée à l'étalement urbain est la cause probable.

Habitat: milieu urbain.

Une observation "classique" de S. Bleakney, faite quelques années avant 1958 et qui décrivait une importante chorale.

45,522 / -73,525

H (Historique) - M (Minute, 1500 m)

B0.00

1958

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Pseudacris triseriata - (16353)

rainette faux-grillon de l'Ouest

Montérégie, Longueuil: Occurrence située sur le Boul. Grande-Allée (côté sud du boulevard), à environ 1 km à l'est de l'autoroute 30. / Site utilisé pour la reproduction. L'occurrence a été créée à partir des polygones régionaux transmis par le MRNF-Montérégie en janvier 2007. Habitat: milieu péri-urbain.

45,448 / -73,405

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B0.00

2003-04-28

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Storeria dekayi - (18875)

couleuvre brune

Sur l'île de Montréal, près d'une autoroute et de l'école secondaire Monseigneur Richard, à Verdun. / Les mentions datent de 2008, alors qu'un mâle adulte et deux juvéniles ont été recensés.

Habitat: friche et sentier avec roche.

45,471 / -73,556

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-09-18

MEILLEURE SOURCE : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 16

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
FAUNE																
<i>Ammodramus savannarum</i> bruant sauterelle X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4B	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	35	
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3	S1	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3	
<i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N4B	S2S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	229	
<i>Diadophis punctatus</i> couleuvre à collier C (Candidate) / X (Aucun)	G5	N5	S3S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	62	
<i>Elliptio crassidens</i> elliptio à dents fortes X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N1N2	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	22	
<i>Elliptio dilatata</i> elliptio pointu X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S2S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	18	
<i>Falco peregrinus anatum</i> faucon pèlerin anatum X (Aucun) / X (Aucun)	G4T4	N3N4B	S3	Vulnérable	5	0	0	0	0	0	0	0	5	0	171	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 16

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S2	Vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	13
<i>Ixobrychus exilis</i> petit blongios M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N4B	S2S3	Vulnérable	2	0	0	0	0	1	0	0	1	0	84	
<i>Lampropeltis triangulum</i> couleuvre tachetée P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3N4	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	81	
<i>Melanerpes erythrocephalus</i> pic à tête rouge M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N4B	S1B	Menacée	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	11	
<i>Moxostoma carinatum</i> chevalier de rivière P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G4	N2N3	S2S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	
<i>Noturus flavus</i> chat-fou des rapides X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	15	
<i>Opheodrys vernalis</i> couleuvre verte X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	65	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 16

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	Autres*		
<i>Pseudacris triseriata</i> rainette faux-grillon de l'Ouest M (Menacée) / M (Menacée)	G5TNR	NNR	S2	Vulnérable	3	0	0	0	0	0	2	0	1	0	153	
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	78	
Totaux:					23	0	1	0	0	2	8	0	12	0		

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (globale; l'aire de répartition totale) N (nationale; le pays) et S (subnationale; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE (adapté de The Nature Conservancy 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers 1992. Biological and Conservation Data System (Supplement 2+, released March, 1994). Arlington, Virginia.

The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.

ANNEXE G

OISEAUX NICHEURS

Annexe G 1 Liste des espèces de l'Atlas des Oiseaux nicheur du Québec pour les parcelles 18XR13, 18XR14 et 18XR23 (1er + 2e Atlas), en date du 15 septembre 2014

Annexe G 1 Liste des espèces de l'Atlas des Oiseaux nicheur du Québec pour les parcelles 18XR13, 18XR14 et 18XR23 (1er + 2e Atlas), en date du 15 septembre 2014

Famille	Nom commun	Nom latin	Mention à l'Atlas	Indice maximal de nidification signalé
Accipitridés	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	1 ^{er}	CONF
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Buse à épaulettes ¹	<i>Buteo lineatus</i>	2 ^e	CONF
	Buse à queue rousse	<i>Buteo jamaicensis</i>	2 ^e	CONF
	Épervier brun	<i>Accipiter striatus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Épervier de Cooper	<i>Accipiter cooperii</i>	2 ^e	CONF
	Petite Buse	<i>Buteo platypterus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	2 ^e	CONF
Alaudidés	Alouette hausse-col	<i>Eremophila alpestris</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Alcedinidés	Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megasceryle alcyon</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Anatidés	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	2 ^e	CONF
	Canard branchu	<i>Aix sponsa</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Canard d'Amérique	<i>Anas americana</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Canard noir	<i>Anas rubripes</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Canard pilet	<i>Anas acuta</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Canard siffleur	<i>Anas penelope</i>	1 ^{er}	PROB
	Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Érismature rousse	<i>Oxyura jamaicensis</i>	1 ^{er}	PROB
	Fuligule à collier	<i>Aythya collaris</i>	1 ^{er} , 2 ^e	POSS
	Fuligule à tête rouge	<i>Aythya americana</i>	1 ^{er}	PROB
	Grand Harle	<i>Mergus merganser</i>	2 ^e	CONF
	Harle couronné	<i>Lophodytes cucullatus</i>	2 ^e	CONF
	Harle huppé	<i>Mergus serrator</i>	2 ^e	CONF
	Petit Fuligule	<i>Aythya affinis</i>	1 ^{er}	POSS
	Sarcelle à ailes bleues	<i>Anas discors</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Apodidés	Martinet ramoneur ^{2,4}	<i>Chaetura pelagica</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Ardeidés	Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Butor d'Amérique	<i>Botaurus lentiginosus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	PROB
	Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	2 ^e	CONF
	Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Petit Blongios ^{2,5}	<i>Ixobrychus exilis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Bombycillidés	Jaseur d'Amérique	<i>Bombycilla cedrorum</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Caprimulgidés	Engoulevent d'Amérique ^{2,4}	<i>Chordeiles minor</i>	1 ^{er} , 2 ^e	PROB

Famille	Nom commun	Nom latin	Mention à l'Atlas	Indice maximal de nidification signalé
Cardinalidés	Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Passerin indigo	<i>Passerina cyanea</i>	2 ^e	CONF
	Piranga écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	2 ^e	PROB
Cathartidés	Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>	2 ^e	CONF
Certhiidés	Grimpereau brun	<i>Certhia americana</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Charadriidés	Pluvier kildir ³	<i>Charadrius vociferus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Columbidés	Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Corvidés	Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Grand Corbeau	<i>Corvus corax</i>	2 ^e	CONF
Cuculidés	Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>	1 ^{er}	POSS
	Coulicou à bec noir	<i>Coccyzus erythrophthalmus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	PROB
Emberizidés	Bruant à gorge blanche	<i>Zonotrichia albicollis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Bruant des prés	<i>Passerculus sandwichensis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Bruant familier	<i>Spizella passerina</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Bruant vespéral	<i>Pooecetes gramineus</i>	2 ^e	CONF
	Tohi à flancs roux	<i>Pipilo erythrophthalmus</i>	1 ^{er}	POSS
Falconidés	Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	2 ^e	CONF
	Faucon pèlerin ^{1,5}	<i>Falco peregrinus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Fringillidés	Bec-croisé bifascié	<i>Loxia leucoptera</i>	1 ^{er}	POSS
	Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Roselin familier	<i>Haemorhous mexicanus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Roselin pourpré	<i>Haemorhous purpureus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Tarin des pins	<i>Spinus pinus</i>	1 ^{er}	CONF
Hirundinidés	Hirondelle à ailes hérissées	<i>Stelgidopteryx serripennis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Hirondelle noire	<i>Progne subis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Icteridés	Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Quiscale bronzé	<i>Quiscalus quiscula</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	1 ^{er}	CONF

Famille	Nom commun	Nom latin	Mention à l'Atlas	Indice maximal de nidification signalé
	Vacher à tête brune	<i>Molothrus ater</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Laridés	Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Goéland marin	<i>Larus marinus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	1 ^{er}	CONF
	Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	1 ^{er}	CONF
	Sterne caspienne ⁶	<i>Hydroprogne caspia</i>	2 ^e	CONF
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Mimidés	Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Moqueur polyglotte	<i>Mimus polyglottos</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Pandionidés	Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	2 ^e	CONF
Paridés	Mésange à tête noire	<i>Pœcile atricapillus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Mésange bicolore	<i>Baeolophus bicolor</i>	2 ^e	CONF
Parulidés	Paruline à calotte noire	<i>Cardellina pusilla</i>	2 ^e	POSS
	Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>	1 ^{er}	CONF
	Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Paruline à gorge noire	<i>Setophaga virens</i>	2 ^e	CONF
	Paruline à gorge orangée	<i>Setophaga fusca</i>	1 ^{er}	PROB
	Paruline à tête cendrée	<i>Setophaga magnolia</i>	2 ^e	CONF
	Paruline bleue	<i>Setophaga caerulescens</i>	2 ^e	PROB
	Paruline couronnée	<i>Seiurus aurocapilla</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Paruline des ruisseaux	<i>Parkesia noveboracensis</i>	2 ^e	CONF
	Paruline flamboyante	<i>Setophaga ruticilla</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>	2 ^e	CONF
	Paruline triste	<i>Geothlypis philadelphia</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Passeridés	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Phalacrocoracidés	Cormoran à aigrettes	<i>Phalacrocorax auritus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Phasianidés	Dindon sauvage	<i>Meleagris gallopavo</i>	2 ^e	CONF
	Gélinotte huppée	<i>Bonasa umbellus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Phasianidés	Perdrix grise	<i>Perdix perdix</i>	1 ^{er}	CONF
Picidés	Grand Pic	<i>Dryocopus pileatus</i>	2 ^e	CONF
	Pic chevelu	<i>Picoides villosus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Pic maculé	<i>Sphyrapicus varius</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Pic mineur	<i>Picoides pubescens</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Podicipedidés	Grèbe à bec bigarré	<i>Podilymbus podiceps</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Polioptilidés	Gobemoucheron gris-bleu	<i>Polioptila caerulea</i>	1 ^{er}	CONF

Famille	Nom commun	Nom latin	Mention à l'Atlas	Indice maximal de nidification signalé
Rallidés	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Râle de Virginie	<i>Rallus limicola</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Regulidés	Roitelet à couronne dorée	<i>Regulus satrapa</i>	2 ^e	CONF
Scolopacidés	Bécasse d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Maubèche des champs	<i>Bartramia longicauda</i>	1 ^{er}	CONF
Sittidés	Sittelle à poitrine blanche	<i>Sitta carolinensis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Sittelle à poitrine rousse	<i>Sitta canadensis</i>	2 ^e	CONF
Strigidés	Chouette rayée	<i>Strix varia</i>	2 ^e	CONF
	Grand-duc d'Amérique	<i>Bubo virginianus</i>	1 ^{er}	CONF
	Hibou des marais ^{1,4}	<i>Asio flammeus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	2 ^e	CONF
	Petit-duc maculé	<i>Megascops asio</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Sturnidés	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Trochilidés	Colibri à gorge rubis	<i>Archilochus colubris</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Troglodytidés	Troglodyte de Caroline	<i>Thryothorus ludovicianus</i>	2 ^e	CONF
	Troglodyte des marais	<i>Cistothorus palustris</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Troglodyte familier	<i>Troglodytes aedon</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Turdidés	Grive à dos olive	<i>Catharus ustulatus</i>	1 ^{er}	PROB
	Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Grive solitaire	<i>Catharus guttatus</i>	2 ^e	CONF
	Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Merlebleu de l'Est	<i>Sialia sialis</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Tyrannidés	Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Moucherolle des saules	<i>Empidonax traillii</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Moucherolle phébi	<i>Sayornis phœbe</i>	2 ^e	CONF
	Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Tyran huppé	<i>Myiarchus crinitus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Tyran tritri	<i>Tyrannus tyrannus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
Vireonidés	Viréo à gorge jaune	<i>Vireo flavifrons</i>	1 ^{er} , 2 ^e	PROB
	Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF
	Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	1 ^{er} , 2 ^e	CONF

Famille	Nom commun	Nom latin	Mention à l'Atlas	Indice maximal de nidification signalé
<p>Désignation en vertu de la LEP (à jour au 11 septembre 2014) : 1 : Préoccupante 2 : Menacée 3 : En voie de disparition</p> <p>Désignation en vertu de la LEMV (à jour au 11 septembre 2014) : 4 : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable 5 : Vulnérable 6 : Menacée</p>				
<p>Sources : RQO, 2014, Gouvernement du Canada, 2014, Gouvernement du Québec, 2014.</p>				

ANNEXE H

MILIEUX HUMIDES

Annexe H 1 Milieux humides du fleuve Saint-Laurent

Annexe H 2 Milieux humides du secteur d'aménagement Rive-Sud

Annexe H 3 Composition de la végétation des milieux humides au parc de la Terre

Annexe H 1 Milieux humides du fleuve Saint-Laurent

ID	Classe de milieu humide	Superficie (ha)	Localisation	Secteur nouveau pont Champlain	Classe de superficie
MH01	Marais	0.59	Milieu aquatique au sud du parc Champion longeant la rive ouest de Montréal à Verdun.	Chenal de l'Île des Sœurs	2
MH02	Complexe d'eau peu profonde et prairie humide	2.02	Milieu aquatique au sud du pont Champlain.	Chenal de l'Île des Sœurs	3
MH03	Eau peu profonde	1.39	Extrémité nord-est de l'Île.	Rive Est de l'Île de Sœurs	3
MH04	Marais	0.44	Au nord du pont Champlain.	Rive Est de l'Île de Sœurs	1
MH05	Complexe d'eau peu profonde et de marais	37.58	Au sud de l'estacade du pont Champlain	Rive Est de l'Île de Sœurs	4
MH06	Complexes d'eaux peu profondes et de prairies humides	65.92	Milieu aquatique du Canal de la Rive-Sud, du Petit Bassin de la Prairie et rives du Saint-Laurent aux abords du pont Champlain à Brossard.	Corridor de l'A10 à Brossard	5
MH07	Complexes de prairies humides et de marais	0.88	Abords nord du pont Champlain à Brossard.	Corridor de l'A10 à Brossard	2
Total		108.83			

Adapté de : CIC et MDDEFP 2007 (Beaulieu et coll., 2010); Dessau-CIMA+, 2013.

Annexe H 2 Milieux humides du secteur d'aménagement Rive-Sud

ID	Classe de milieu humide	Superficie (ha)	Localisation	Secteur nouveau pont Champlain	Classe de superficie
MH08	Étang et marécage arborescent	17,01	Au parc de la Terre.	Corridor de l'autoroute 10	4
MH09	Marécage	0,43	Au sud de la sortie de l'autoroute 10 en direction ouest à la hauteur du boulevard Taschereau (route 134).	Corridor de l'autoroute 10	1
MH10	Marais	0,52	Entre le chemin de fer et le Chemin de Service bordant le stationnement incitatif Chevrier existant.	Corridor de l'autoroute 10	2
MH11	Prairie humide	0,10	Entre l'autoroute 10 et le boulevard Lapinière. à l'ouest du boulevard Chevrier	Corridor de l'autoroute 10	1
MH12	Marécage	0,24	Entre l'autoroute 10 et le boulevard Lapinière. à l'est du boulevard Chevrier	Corridor de l'autoroute 10	1
MH13	Prairies humides (3)	1,93	Au nord de la bretelle d'accès à l'autoroute 10. direction est depuis l'autoroute 30. direction sud.	Quadrant Nord	3
MH14	Prairie humide	0,81	Au nord-est de l'intersection de l'A30 et de la Grande Allée. dans un axe parallèle à l'A30.	Quadrant Nord	2
MH15	Marécage	1,44	Au nord-est de la bretelle d'accès à l'autoroute 30. direction nord depuis l'autoroute 10. direction ouest.	Quadrant Est	3
MH16	Marécage	3,77	Au sud de la Grande Allée. entre la Place de la Couronne et l'A30	Quadrant Est	3

ID	Classe de milieu humide	Superficie (ha)	Localisation	Secteur nouveau pont Champlain	Classe de superficie
MH17	Complexe de marais. marécages et eaux peu profondes	19,70	Dans le secteur boisé traversé d'un cours d'eau intermittent au nord-ouest de l'intersection de la Grande Allée et de la Montée Gobeil.	Quadrant Est	4
MH18	Marécages (3)	0,76	Dans secteurs boisés au nord de l'intersection du boulevard Lapinière et de la Montée Gobeil.	Quadrant Est	2
MH19	Large complexe de tourbières boisées et marécages	305,05	À l'extrémité sud du boulevard Lapinière existant	Quadrant Est	7
MH20	Marécages et complexe de marécage	1,79	Dans le secteur boisé situé au sud de l'A10 et au nord-est du poste de HT d'HQ	Quadrant Sud	3
MH21	Complexe marais marécage prairie humide	1,81	Au sud-ouest du Centre de plein air de Brossard. au sud du boulevard des Prairies	Quadrant Sud	3
MH22	Complexe marais marécages et prairie humide	5,98	Au sud-est du Centre de plein air de Brossard. au sud du boulevard des Prairies	Quadrant Sud	4
MH23	Large complexe de tourbières boisées, tourbières ombrotrophes et prairies humides	524,09	À l'extrémité sud du Chemin des Prairies	Quadrant Sud	8
MH24	Marécage	0,16	À l'intersection nord-est du boulevard Grande Allée et de la rue Belmont	Quadrant Nord	1
MH25	Marécage et complexe de marais et marécages	8,98	À l'intersection nord-est des boulevards la Grande Allée et Moise Vincent	Quadrant Nord	4
MH26	Marécage	2,30	Au nord-est de l'intersection entre les rues David et Nantel	Quadrant Nord	3
MH27	Marécage	0,78	Entre la rue JA Bombardier et l'A30, au nord de la rue Armand Frappier	Quadrant Nord	2
MH28	Marécages (2)	2,49	Au nord et au sud du boulevard Payer	Quadrant Nord	3
MH29	Marécages (4)	1,07	Au nord-est de l'intersection entre la Grande Allée et l'A30	Quadrant Nord	3
MH30	Marécage	0,87	Dans le secteur boisé au nord de l'extrémité sud du boulevard Lapinière existant	Quadrant Est	2
Total		902,10			

Adapté de : Alliance Environnement, 2004; CIC et MDDEFP 2007 (Beaulieu et coll., 2010); Dessau-CIMA+, 2013.

Annexe H 3 Composition de la végétation des milieux humides au parc de la Terre

Strate				Recouvrement des espèces (%)				
				Unités végétales				
				08		08		
Espèces floristiques dominantes		Statut *	Étang		Marécage arborescent			
Nom français	Nom latin							
Arborescente	Érable à Giguère	<i>Acer negundo</i>	15 %	10	30 %	2		
	Frêne rouge	<i>Fraxinus pensylvanica</i>					FACH	25
	Peuplier deltoïde	<i>Populus deltoides</i>					FACH	1
Arbustive	Chevrefeuille du Canada	<i>Lonicera canadensis</i>	2 %		50 %	20		
	Cornouiller stolonifère	<i>Cornus stolonifera</i>					FACH	20
	Cornouiller oblique	<i>Cornus amomum subsp. obliqua</i>						5
	Saule	<i>Salix sp.</i>					Quelques OBL et FACH	2
	Vigne vierge à cinq folioles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>						
Herbacée	Butome à ombelle	<i>Butomus umbellatus</i>	100 %	2	70 %	5		
	Herbe à puce de l'Est	<i>Toxicodendron radicans var. radicans</i>						5
	Impatiante du Cap	<i>Impatiens capensis</i>					FACH	25
	Lenticule mineure	<i>Lemna minor</i>					OBL	85
	Petite bardane	<i>Arctium minus</i>						5
	Roseau commun	<i>Phragmites australis subsp.</i>					FACH	15

* Statut : OBL – Plante obligée des milieux humides pour le Québec méridional, FACH – Plante facultative des milieux humides pour le Québec méridional

Adapté de Dessau-CIMA+, 2013.

ANNEXE I

FAUNE ICHTHYENNE DU FLEUVE SAINT-LAURENT (MDDELCC)

Annexe I 1 Liste d'espèces de poisson dans le fleuve Saint-Laurent

Annexe I 2 Information sur les lieux de reproduction du poisson

Annexe I 3 Carte faunique 2 – poisson

Liste des espèces de poisson capturées dans un plan d'eau

<i>Poisson</i>	<i>GENRE</i>	<i>ESPECE</i>	<i>Période de protection des activités de reproduction</i>			<i>Statut</i>
			ESPCODE	<i>DÉBUT</i>	<i>FIN</i>	
<i>Plan d'eau</i> ST-LAURENT	FLEUVE					
	Acipenser	sp.	ACSP			
	Alosa	sp	ALSP			
	Sander	sp.	SNSP	1 janvier	1 juin	
	Semotilus	sp.	SESP			
	Catostomus	sp.	CASP			
			CYPR	15 mai	1 septembre	
	Cyprinella	spiloptera	CYSI			
	Sander	vitreus	SAVI			
	Luxilus	cornutus	LUCO			
			RIEN			
	Sander	canadensis	SACA			
achigan à grande bouche	Micropterus	salmoides	MISA	1 mai	1 août	
achigan à petite bouche	Micropterus	dolomieu	MIDO	1 mai	1 août	
alose à gésier	Dorosoma	cepedianum	DOCE			
alose savoureuse	Alosa	sapidissima	ALSA	15 mai	1 juillet	vulnérable
anguille d'Amérique	Anguilla	rostrata	ANRO	15 juin	15 septembre	susceptible
bar blanc	Morone	chrysops	MOCH			
bar rayé	Morone	saxatilis	MOSA			pêche interdite
barbotte brune	Ameiurus	nebulosus	AMNE			
barbue de rivière	Ictalurus	punctatus	ICPU			
baret	Morone	americana	MOAM			
bec-de-lièvre	Exoglossum	maxillingua	EXMA			
brochet d'Amérique	Esox	americanus america.	ESAM	1 avril	1 juin	
brochet vermiculé	Esox	americanus vermicu.	ESVE			susceptible
capelan	Mallotus	villosus	MAVI			
carpe	Cyprinus	carpio	CYCA	1 juin	15 juillet	

<i>Poisson</i>	<i>GENRE</i>	<i>ESPECE</i>	<i>Période de protection des activités de reproduction</i>		<i>Statut</i>
			ESPCODE	<i>DÉBUT</i>	
chabot à tête plate	Cottus	ricei	CORI		
chabot tacheté	Cottus	bairdii	COBA		
chabot visqueux	Cottus	cognatus	COCO		
chat-fou brun	Noturus	gyrinus	NOGY		
chat-fou des rapides	Noturus	flavus	NOFL		susceptible
chevalier blanc	Moxostoma	anisurum	MOAN	1 mai	15 juin
chevalier cuivré	Moxostoma	hubbsi	MOHU	1 juin	1 août
chevalier de rivière	Moxostoma	carinatum	MOCA	1 juin	15 juillet
chevalier jaune	Moxostoma	valenciennesi	MOVA	15 mai	1 juillet
chevalier rouge	Moxostoma	macrolepidotum	MOMA	15 avril	15 juin
couette	Carpiodes	cyprinus	CACY		
crapet de roche	Ambloplites	rupestris	AMRU	1 juin	15 juillet
crapet soleil	Lepomis	gibbosus	LEGI	15 mai	15 juillet
crayon-d'argent	Labidesthes	sicculus	LASI		
dard à ventre jaune	Etheostoma	exile	ETEX		
dard barré	Etheostoma	flabellare	ETFL		
dard de sable	Ammocrypta	pellucida	AMPE		menacée
éperlan arc-en-ciel	Osmerus	mordax	OSMO		vulnérable
épineche à cinq épines	Culaea	inconstans	CUIN		
épineche à neuf épines	Pungitius	pungitius	PUPU		
épineche à quatre épines	Apeltes	quadracus	APQU		
épineche à trois épines	Gasterosteus	aculeatus	GAAC		
esturgeon jaune	Acipenser	fulvescens	ACFU	1 mai	1 juillet
esturgeon noir	Acipenser	oxyrinchus	ACOX		susceptible
fondule barré	Fundulus	diaphanus	FUDI	15 mai	15 août
fouille-roche gris	Percina	copelandi	PECO	1 mai	1 août
fouille-roche zébré	Percina	caprodes	PECA		vulnérable
gaspard	Alosa	pseudoharengus	ALPS		

<i>Poisson</i>	<i>GENRE</i>	<i>ESPECE</i>	<i>Période de protection des activités de reproduction</i>			<i>Statut</i>
			ESPCODE	<i>DÉBUT</i>	<i>FIN</i>	
goberge	Pollachius	virens	POVI			
grand brochet	Esox	lucius	ESLU	1 avril	1 juin	
grand corégone	Coregonus	clupeaformis	COCL	1 octobre	15 mai	
grosse poule de mer	Cyclopterus	lumpus	CYLU			
hameçon neigeux	Arteidiellus	uncinatus	ARUN			
hareng atlantique	Clupea	harengus	CLHA			
lamproie argentée	Ichthyomyzon	unicuspis	ICUN			
lamproie de l'Est	Lampetra	appendix	LAAP			
lamproie marine	Petromyzon	marinus	PEMA			
lançon d'Amérique	Ammodytes	americanus	AMAM			
laquaiche argentée	Hiodon	tergisus	HITE	1 mai	1 juillet	
lépisosté osseux	Lepisosteus	osseus	LEOS	1 mai	1 juillet	
lotte	Lota	lota	LOLO			
malachigan	Aplodinotus	grunniens	APGR	1 juillet	1 septembre	
marigane noire	Pomoxis	nigromaculatus	PONI	1 juin	1 août	
maskinongé	Esox	masquinongy	ESMA	15 avril	15 juin	
méné à grosse tête	Pimephales	promelas	PIPR	15 mai	1 septembre	
méné à menton noir	Notropis	heterodon	NOHD			
méné à museau arrondi	Pimephales	notatus	PINO	15 mai	1 septembre	
méné à museau noir	Notropis	heterolepis	NOHL			
méné à tache noire	Notropis	hudsonius	NOHU			
méné d'argent	Hybognathus	regius	HYRE			
méné d'herbe	Notropis	bifrenatus	NOBI			vulnérable
méné émeraude	Notropis	atherinoides	NOAT	15 mai	1 septembre	
méné jaune	Notemigonus	crysoleucas	NOCR	1 mai	1 août	
méné paille	Notropis	stramineus	NOST			
méné pâle	Notropis	volucellus	NOVO			
ménomini rond	Prosopium	cylindraceum	PRCY			

<i>Poisson</i>	<i>GENRE</i>	<i>ESPECE</i>	<i>Période de protection des activités de reproduction</i>			<i>Statut</i>
			ESPCODE	<i>DÉBUT</i>	<i>FIN</i>	
merluche-écureuil	Urophycis	chuss	URCH			
meunier noir	Catostomus	commersoni	CACO	1 avril	1 juin	
meunier rouge	Catostomus	catostomus	CACA	1 avril	1 juin	
morue franche	Gadus	morhua	GAMO			susceptible
mulet à cornes	Semotilus	atromaculatus	SEAT	1 mai	1 août	
mulet perlé	Margariscus	margarita	SEMA	1 mai	15 juillet	
naseux des rapides	Rhinichthys	cataractae	RHCA			
naseux noir de l'Est	Rhinichthys	atratus	RHAT			
omble de fontaine	Salvelinus	fontinalis	SAFO	15 septembre	1 mai	
omisco	Percopsis	omiscumaycus	PEOM			
ouitouche	Semotilus	corporalis	SECO			
perchaude	Perca	flavescens	PEFL	1 avril	1 juin	
plie lisse	Pleuronectes	putnami	LIPU			
plie rouge	Pleuronectes	americanus	PSAM			
poisson-castor	Amia	calva	AMCA	1 mai	15 juin	
poulamon atlantique	Microgadus	tomcod	MITO			
raie à queue de velours	Raja	senta	RASE			
raseux-de-terre gris	Etheostoma	olmstedii	ETOL			
raseux-de-terre noir	Etheostoma	nigrum	ETNI			
saïda franc	Boreogadus	saida	BOSA			
saumon atlantique	Salmo	salar	SASA			
saumon chinook	Oncorhynchus	tshawytscha	ONTS			
saumon coho	Oncorhynchus	kisutch	ONKI			
sigouine de roche	Pholis	gunnellus	PHGU			
stromatée à fossettes	Pepilus	triacanthus	PETR			
tête rose	Notropis	rubellus	NORU			susceptible
touladi	Salvelinus	namaycush	SANA			
truite arc-en-ciel	Oncorhynchus	mykiss	ONMY	15 octobre	15 mai	

<i>Poisson</i>	<i>GENRE</i>	<i>ESPECE</i>	<i>Période de protection des activités de reproduction</i>			<i>Statut</i>
			<i>ESPCODE</i>	<i>DÉBUT</i>	<i>FIN</i>	
truite brune	Salmo	trutta	SATR	15 octobre	15 mai	
ulvaire deux-lignes	Ulvaria	subbifurcata	ULSU			
ombre de vase	Umbra	limi	UMLI			

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. 2007. Banque de données du MRNF des résultats de pêches expérimentales effectuées au Québec - "Feuille de pêche", données de 1928 à aujourd'hui. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, Montérégie et Estrie. 188 000 enregistrements

Information sur plusieurs lieux de reproduction du poisson

LOCALISATION*	SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE							
Habitat de reproduction du poisson No: 45	LENT	A	ESLU fraye\AMRU fraye\MOMA fraye\PEFL fraye\CACO fraye\AMNE fraye\MIDO fraye		Guay, G., et M. Couillard. 1985. Laramée, P. 1983. Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.							
Endroit	RAPIDES DE LACHINE, ILE ROCK											
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT										
Municipalité	LASALLE											
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL											
ZONE: 18	X: 611800	Y: 5031400										
			Espèce	Présence	Période de protection des activités de reproduction		Statut					
			Nom Scientifique	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	de l'espèce	DÉBUT	FIN	
			grand brochet Esox lucius	ESLU	X					1 avril	1 juin	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X					1 juin	15 juillet	
			chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X					15 avril	15 juin	
			perchaude Perca flavescens	PEFL	X					1 avril	1 juin	
			meunier noir Catostomus commersoni	CACO	X					1 avril	1 juin	
			barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE	X							
			achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X					1 mai	1 août	
Habitat de reproduction du poisson No: 138	LENT	A	ESLU alim 0\CACA alim 0\LEGI alim 0\AMRU alim 0\PEFL alim 0\NOCR alim 0\FUDI alim 0		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.							
Endroit	CANAL DE LA RIVE SUD, EN RIVE DROITE											
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT										
Municipalité	SAINT-LAMBERT (MONTEREGIE)											
MRC	CHAMPLAIN											
ZONE: 18	X: 616500	Y: 5037400										
			Espèce	Présence	Période de protection des activités de reproduction		Statut					
			Nom Scientifique	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	de l'espèce	DÉBUT	FIN	
			grand brochet Esox lucius	ESLU				X		1 avril	1 juin	
			meunier rouge Catostomus catostomus	CACA				X		1 avril	1 juin	
			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI				X		15 mai	15 juillet	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU				X		1 juin	15 juillet	
			perchaude Perca flavescens	PEFL				X		1 avril	1 juin	
			méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR				X		1 mai	1 août	
			fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI				X		15 mai	15 août	

LOCALISATION*	SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE						
Habitat de reproduction du poisson No: 139	MIXTE	A	ESLU alim 0\ETNI alim 0\CACO alim 0\AMRU alim 0\PEFL alim 0\ESMA alim 0		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.						
Endroit	PLAINE INONDABLE, COTE OUEST DE L'ÎLE DES SOEURS										
Plan d'eau	FLEUVE ST-LAURENT										
Municipalité	VERDUN										
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL										
ZONE: 18	X: 612700	Y: 5034500									
			Espèce	Frays	Présence	Période de protection des activités de reproduction		Statut			
			Nom Scientifique	Code	FRAYE potentielle	Alevinage	Alimentation	de l'espèce	DÉBUT	FIN	
			grand brochet Esox lucius	ESLU				X	1 avril	1 juin	
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI				X			
			meunier noir Catostomus commersoni	CACO				X	1 avril	1 juin	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU				X	1 juin	15 juillet	
			perchaude Perca flavescens	PEFL				X	1 avril	1 juin	
			maskinongé Esox masquinongy	ESMA				X	15 avril	15 juin	
Habitat de reproduction du poisson No: 169	LENT	A	ETNI alim 0\AMNE alim 0\FUDI alim 0\PINO alim 0		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.						
Endroit	AMONT DU PONT VICTORIA										
Plan d'eau	FLEUVE ST-LAURENT										
Municipalité	SAINT-LAMBERT (MONTEREGIE)										
MRC	CHAMPLAIN										
ZONE: 18	X: 615700	Y: 5038700									
			Espèce	Frays	Présence	Période de protection des activités de reproduction		Statut			
			Nom Scientifique	Code	FRAYE potentielle	Alevinage	Alimentation	de l'espèce	DÉBUT	FIN	
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI				X			
			barbotte brune Ameiurus nebulosus	AMNE				X			
			fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI				X	15 mai	15 août	
			méné à museau arrondi Pimephales notatus	PINO				X	15 mai	1 septembre	

LOCALISATION*	SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE							
Habitat de reproduction du poisson No: 171	MIXTE	A	ETNI fraye\MIDO fraye\CACO fraye\AMRU fraye\PECA fraye\MISA fraye		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.							
Endroit	COTE OUEST DE LA DIGUE DU CANAL DE LA RIVE SUD											
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT										
Municipalité	BROSSARD											
MRC	CHAMPLAIN											
ZONE: 18	X: 617000	Y: 5034400										
			Espèce	Frays	Présence	Période de protection des activités de reproduction		Statut				
			Nom Scientifique	Code	FRAYE	potentielle	Alevinage	Alimentation	de l'espèce	DÉBUT	FIN	
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X							
			achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X					1 mai	1 août	
			meunier noir Catostomus commersoni	CACO	X					1 avril	1 juin	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X					1 juin	15 juillet	
			fouille-roche zébré Percina caprodes	PECA	X							
			achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA	X					1 mai	1 août	
Habitat de reproduction du poisson No: 174	LENT	A	ETNI fraye\MIDO fraye\AMRU fraye\PEFL fraye\LEGI fraye\MOMA\EXMA\CACO\CYCA		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.							
Endroit	COTE OUEST DE LA DIGUE DU CANAL DE LA RIVE SUD											
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT										
Municipalité	LA PRAIRIE											
MRC	ROUSSILLON											
ZONE: 18	X: 617000	Y: 5031600										
			Espèce	Frays	Présence	Période de protection des activités de reproduction		Statut				
			Nom Scientifique	Code	FRAYE	potentielle	Alevinage	Alimentation	de l'espèce	DÉBUT	FIN	
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X							
			achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X					1 mai	1 août	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X					1 juin	15 juillet	
			perchaude Perca flavescens	PEFL	X					1 avril	1 juin	
			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X					15 mai	15 juillet	
			chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA				X		15 avril	15 juin	
			bec-de-lièvre Exoglossum maxillingua	EXMA				X				
			meunier noir Catostomus commersoni	CACO				X		1 avril	1 juin	
			carpe Cyprinus carpio	CYCA				X		1 juin	15 juillet	

LOCALISATION*	SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE							
Habitat de reproduction du poisson No: 175	LENT	A	ETNI fraye\PEFL fraye\LEGI fraye\AMRU alim \NOCR fraye\FUDI fraye\MISA alim		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.							
Endroit	CANAL DE LA RIVE SUD, CÔTE EST D'UNE ÎLE DE REMBLAI											
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT										
Municipalité	LA PRAIRIE											
MRC	ROUSSILLON											
ZONE: 18	X: 617300	Y: 5031500										
			Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
			Nom Scientifique							DÉBUT	FIN	
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI					X			
			perchaude Perca flavescens	PEFL					X	1 avril	1 juin	
			crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI					X	15 mai	15 juillet	
			crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU					X	1 juin	15 juillet	
			méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR					X	1 mai	1 août	
			fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI					X	15 mai	15 août	
			achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA					X	1 mai	1 août	

LOCALISATION*		SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE						
Habitat de reproduction du poisson No: 188		MIXTE	A	SAVI fraye\ETNI fraye\rHCA fraye\COBA fraye\ALSA fraye potentielle\PEFL fraye\CACO fraye\CASP fraye\STSP fraye\CYCA\CACA fraye\LOLO\MIDO\AMNE\MOAN fraye\MOMA fraye		Guay, G., et M. Couillard. 1985. Laramée, P. 1983b. Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.						
Endroit	RIVE GAUCHE, DANS LASALLE ET VERDUN											
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT										
Municipalité	LASALLE											
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL											
ZONE: 18	X: 610560	Y: 5031800										
			Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
			Nom Scientifique							DÉBUT	FIN	
			doré jaune Sander vitreus	SAVI	X							
			raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X							
			naseux des rapides Rhinichthys cataractae	RHCA	X							
			chabot tacheté Cottus bairdii	COBA	X							
			alose savoureuse Alosa sapidissima	ALSA		X				15 mai	1 juillet	vulnérable
			perchaude Perca flavescens	PEFL	X					1 avril	1 juin	
			meunier noir Catostomus commersoni	CACO	X					1 avril	1 juin	
			meunier Catostomus sp.	CASP	X							
			doré Sander sp.	SNSP	X					1 janvier	1 juin	
			carpe Cyprinus carpio	CYCA					X	1 juin	15 juillet	
			meunier rouge Catostomus catostomus	CACA	X					1 avril	1 juin	
			lotte Lota lota	LOLO					X			
			achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO					X	1 mai	1 août	
			barbotte brune Amelurus nebulosus	AMNE					X			
			chevalier blanc Moxostoma anisurum	MOAN	X					1 mai	15 juin	
			chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X					15 avril	15 juin	

LOCALISATION*	SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE																																																												
Habitat de reproduction du poisson No: 194	RAPIDE	A	AMRU fraye\ESMA fraye\EXMA fraye\ETNI fraye		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.																																																												
Endroit	SUD-EST DE L'ILE DES SOEURS																																																																
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT																																																															
Municipalité	VERDUN																																																																
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL																																																																
ZONE: 18	X: 613200	Y: 5033500																																																															
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Espèce</th> <th>Code</th> <th>FRAYE</th> <th>Frays potentielle</th> <th>Alevinage</th> <th>Alimentation</th> <th>Présence de l'espèce</th> <th colspan="2">Période de protection des activités de reproduction</th> <th>Statut</th> </tr> <tr> <th>Nom Scientifique</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>DÉBUT</th> <th>FIN</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>crapet de roche Ambloplites rupestris</td> <td>AMRU</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 juin</td> <td>15 juillet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>maskinongé Esox masquinongy</td> <td>ESMA</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15 avril</td> <td>15 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>bec-de-lièvre Exoglossum maxillingua</td> <td>EXMA</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum</td> <td>ETNI</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Espèce	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut	Nom Scientifique							DÉBUT	FIN		crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X					1 juin	15 juillet		maskinongé Esox masquinongy	ESMA	X					15 avril	15 juin		bec-de-lièvre Exoglossum maxillingua	EXMA	X								raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X									
Espèce	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut																																																								
Nom Scientifique							DÉBUT	FIN																																																									
crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU	X					1 juin	15 juillet																																																									
maskinongé Esox masquinongy	ESMA	X					15 avril	15 juin																																																									
bec-de-lièvre Exoglossum maxillingua	EXMA	X																																																															
raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X																																																															
Habitat de reproduction du poisson No: 195	RAPIDE	A	ETNI alim\AMRU alim\ESMA alim		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.																																																												
Endroit	EST DE L'ILE DES SOEURS																																																																
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT																																																															
Municipalité	VERDUN																																																																
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL																																																																
ZONE: 18	X: 614200	Y: 5035100																																																															
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Espèce</th> <th>Code</th> <th>FRAYE</th> <th>Frays potentielle</th> <th>Alevinage</th> <th>Alimentation</th> <th>Présence de l'espèce</th> <th colspan="2">Période de protection des activités de reproduction</th> <th>Statut</th> </tr> <tr> <th>Nom Scientifique</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>DÉBUT</th> <th>FIN</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum</td> <td>ETNI</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>crapet de roche Ambloplites rupestris</td> <td>AMRU</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>1 juin</td> <td>15 juillet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>maskinongé Esox masquinongy</td> <td>ESMA</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>15 avril</td> <td>15 juin</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Espèce	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut	Nom Scientifique							DÉBUT	FIN		raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI					X				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU					X	1 juin	15 juillet		maskinongé Esox masquinongy	ESMA					X	15 avril	15 juin													
Espèce	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut																																																								
Nom Scientifique							DÉBUT	FIN																																																									
raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI					X																																																											
crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU					X	1 juin	15 juillet																																																									
maskinongé Esox masquinongy	ESMA					X	15 avril	15 juin																																																									

LOCALISATION*		SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE							
Habitat de reproduction du poisson No: 196		MIXTE	A	ETNI fraye et alimentation\CACO fraye et alimentation\AMRU fraye et alimentation\LEGI alimentation\EXMA alimentation		Constantin, T., et al. 1990. Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.							
Endroit	CÔTE NORD-EST DE L'ILE DES SOEURS, AVAL DU PONT CHAMPLAIN												
Plan d'eau	FLEUVE ST-LAURENT												
Municipalité	VERDUN												
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL												
ZONE: 18	X: 614400	Y: 5036300											
				Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
				Nom Scientifique							DÉBUT	FIN	
				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI					X			
				meunier noir Catostomus commersoni	CACO					X	1 avril	1 juin	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU					X	1 juin	15 juillet	
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI					X	15 mai	15 juillet	
				bec-de-lièvre Exoglossum maxillingua	EXMA					X			
				Cyprinidés	CYPR			X			15 mai	1 septembre	
				meunier Catostomus sp.	CASP			X					
Habitat de reproduction du poisson No: 218		RAPIDE	P	MIDO fraye									
Endroit	CÔTE SUD-EST DE L'ILE DES SOEURS												
Plan d'eau	FLEUVE ST-LAURENT												
Municipalité	VERDUN												
MRC	COMMUNAUTE-URBAINE-DE-MONTREAL												
ZONE: 18	X: 612500	Y: 5033400											
				Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
				Nom Scientifique							DÉBUT	FIN	
				achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO	X					1 mai	1 août	

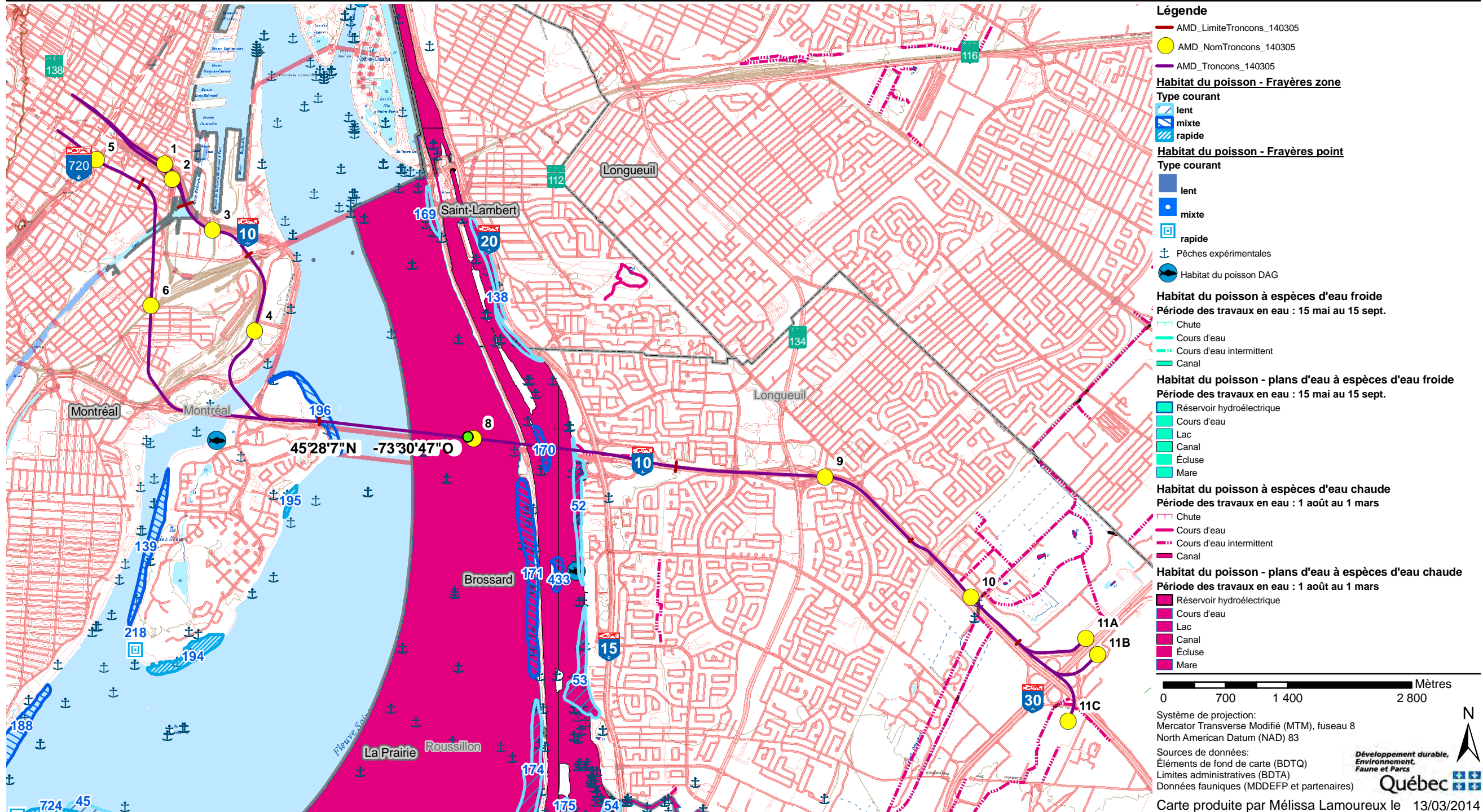
LOCALISATION*		SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE							
Habitat de reproduction du poisson No: 52		LENT	A	ETNI fraye\LEGI fraye\PEFL fraye\AMRU fraye\NOCR fraye\FUDI fraye		Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.							
Endroit	CANAL DE LA RIVE SUD, DES DEUX CÔTÉS DU PONT CHAMPLAIN												
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT											
Municipalité	BROSSARD												
MRC	CHAMPLAIN												
ZONE: 18	X: 617400	Y: 5035400											
				Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
				Nom Scientifique							DÉBUT	FIN	
				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI					X			
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI					X	15 mai	15 juillet	
				perchaude Perca flavescens	PEFL					X	1 avril	1 juin	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU					X	1 juin	15 juillet	
				méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR					X	1 mai	1 août	
				fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI					X	15 mai	15 août	
Habitat de reproduction du poisson No: 53		LENT	A	LEGI fraye\AMRU fraye\PEFL fraye\NOCR fraye\ALPS fraye\ETNI\MOMA\FUDI\HITE									Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980.
Endroit	VOIE MARITIME, BROSSARD												
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT											
Municipalité	BROSSARD												
MRC	CHAMPLAIN												
ZONE: 18	X: 617530	Y: 5033500											
				Espèce	Code	FRAYE	Fraye potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
				Nom Scientifique							DÉBUT	FIN	
				crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI					X	15 mai	15 juillet	
				crapet de roche Ambloplites rupestris	AMRU					X	1 juin	15 juillet	
				perchaude Perca flavescens	PEFL					X	1 avril	1 juin	
				méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR					X	1 mai	1 août	
				gaspareau Alosa pseudoharengus	ALPS					X			
				raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X							
				chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA	X					15 avril	15 juin	
				fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI	X					15 mai	15 août	
				laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE	X					1 mai	1 juillet	

LOCALISATION*	SUPERFICIE COURANT	TYPE**	Espèces et activités observées	HABITAT	REFERENCE																																																																																																																								
Habitat de reproduction du poisson No: 54	LENT	A	ESLU fraye\ETNI fraye\PEFL fraye\LEGI fraye\NOCR fraye\FUDI fraye\ALPS fraye\MOMA\MISA\CYCA fraye		Letendre, M., M. Beaudoin et B. Dumas. 1993. Données non publiées. Mongeau, J.-R., J. Leclerc et J. Brisebois. 1980. Gravel, Y. et G. Pageau. 1976.																																																																																																																								
Endroit	BAIE SITUEE A L'EMBOUCHURE DE LA RIVIERE ST-JACQUES																																																																																																																												
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT																																																																																																																											
Municipalité	LA PRAIRIE																																																																																																																												
MRC	ROUSSILLON																																																																																																																												
ZONE: 18	X: 617940	Y: 5031730																																																																																																																											
			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Espèce</th> <th>Code</th> <th>FRAYE</th> <th>Frays potentielle</th> <th>Alevinage</th> <th>Alimentation</th> <th>Présence de l'espèce</th> <th colspan="2">Période de protection des activités de reproduction</th> <th>Statut</th> </tr> <tr> <th>Nom Scientifique</th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th></th> <th>DÉBUT</th> <th>FIN</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>grand brochet Esox lucius</td> <td>ESLU</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 avril</td> <td>1 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum</td> <td>ETNI</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>perchaude Perca flavescens</td> <td>PEFL</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 avril</td> <td>1 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>crapet-soleil Lepomis gibbosus</td> <td>LEGI</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15 mai</td> <td>15 juillet</td> <td></td> </tr> <tr> <td>méné jaune Notemigonus crysoleucas</td> <td>NOCR</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 mai</td> <td>1 août</td> <td></td> </tr> <tr> <td>fondule barré Fundulus diaphanus</td> <td>FUDI</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>15 mai</td> <td>15 août</td> <td></td> </tr> <tr> <td>gaspareau Alosa pseudoharengus</td> <td>ALPS</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum</td> <td>MOMA</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>15 avril</td> <td>15 juin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>achigan à grande bouche Micropterus salmoides</td> <td>MISA</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>X</td> <td>1 mai</td> <td>1 août</td> <td></td> </tr> <tr> <td>carpe Cyprinus carpio</td> <td>CYCA</td> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 juin</td> <td>15 juillet</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Espèce	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut	Nom Scientifique							DÉBUT	FIN		grand brochet Esox lucius	ESLU	X					1 avril	1 juin		raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X								perchaude Perca flavescens	PEFL	X					1 avril	1 juin		crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X					15 mai	15 juillet		méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR	X					1 mai	1 août		fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI	X					15 mai	15 août		gaspareau Alosa pseudoharengus	ALPS	X								chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA					X	15 avril	15 juin		achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA					X	1 mai	1 août		carpe Cyprinus carpio	CYCA	X					1 juin	15 juillet			
Espèce	Code	FRAYE	Frays potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut																																																																																																																				
Nom Scientifique							DÉBUT	FIN																																																																																																																					
grand brochet Esox lucius	ESLU	X					1 avril	1 juin																																																																																																																					
raseux-de-terre noir Etheostoma nigrum	ETNI	X																																																																																																																											
perchaude Perca flavescens	PEFL	X					1 avril	1 juin																																																																																																																					
crapet-soleil Lepomis gibbosus	LEGI	X					15 mai	15 juillet																																																																																																																					
méné jaune Notemigonus crysoleucas	NOCR	X					1 mai	1 août																																																																																																																					
fondule barré Fundulus diaphanus	FUDI	X					15 mai	15 août																																																																																																																					
gaspareau Alosa pseudoharengus	ALPS	X																																																																																																																											
chevalier rouge Moxostoma macrolepidotum	MOMA					X	15 avril	15 juin																																																																																																																					
achigan à grande bouche Micropterus salmoides	MISA					X	1 mai	1 août																																																																																																																					
carpe Cyprinus carpio	CYCA	X					1 juin	15 juillet																																																																																																																					

LOCALISATION*		SUPERFICIE COURANT		TYPE**	Espèces et activités observées				HABITAT	REFERENCE		
Habitat de reproduction du poisson No: 724		2,08	RAPIDE	A						Mongeau, J.-R. et G. Mass, 1976		
Endroit	L'Île aux herons											
Plan d'eau	FLEUVE	ST-LAURENT										
Municipalité	SAINTE-CATHERINE											
MRC	ROUSSILLON											
ZONE: 18	X: 611285	Y: 5030709										
			Espèce	Code	FRAYE	FRAYE potentielle	Alevinage	Alimentation	Présence de l'espèce	Période de protection des activités de reproduction		Statut
			Nom Scientifique							DÉBUT	FIN	
			esturgeon jaune Acipenser fulvescens	ACFU		X				1 mai	1 juillet	susceptible
			alose savoureuse Alosa sapidissima	ALSA		X				15 mai	1 juillet	vulnérable
			meunier Catostomus sp.	CASP		X						
			laquaiche argentée Hiodon tergisus	HITE		X				1 mai	1 juillet	
			achigan à petite bouche Micropterus dolomieu	MIDO		X				1 mai	1 août	
			chevalier Moxostoma sp.	MOSP		X						
			doré noir Sander canadensis	SACA		X						
			doré jaune Sander vitreus	SAVI		X						

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE DU QUÉBEC. 2007. Banque de données du MRNF sur les lieux de reproduction du poisson. Direction de l'aménagement de la faune de Montréal, Montérégie et Estrie.

DOSSIER INFO 7959 Projet de planification du Système Léger sur Rail (SLR) entre la rive-sud et Montréal



ANNEXE J

ÉTUDES SONORES (SOFT DB)

Annexe J 1 Étude du climat sonore (Soft dB, 2016a)

Annexe J 2 Modélisation théorique de la contribution sonore d'un métro léger et gestion du bruit en phase exploitation (Soft dB, 2016b)

CDPQ Infra - Projet Transport Collectif A10
Étude du climat sonore

Rapport réalisé pour :

CIMA+

Préparé par :

Pierre-Claude Ostiguy, ing. jr, M.Sc.
Ugo Magrini, tech. acoustique et vibrations
Michel Pearson, M.Sc. Ing.



Février 2016

Dossier : 15-12-17-M

1040, avenue Belvédère, suite 215
Québec, Qc, G1S 3G3, Canada
tél. : 418-686-0993
fax. : 418-686-2043
www.softdb.com

Table des matières

1	Contexte	4
2	Objectif	4
3	Méthodologie	5
	3.1 <i>Procédure</i>	5
	3.2 <i>Instrumentation</i>	9
	3.3 <i>Conditions météorologiques</i>	10
4	Descripteurs sélectionnés selon la réglementation en vigueur	11
	4.1 <i>Niveaux acoustiques pour la réglementation pour les bruits routiers selon le MTQ ($LA_{eq,24h}$)</i>	11
	4.2 <i>Niveaux acoustiques pour la réglementation sur les bruits de chantier selon le MDDELCC11</i>	
	4.3 <i>Niveaux acoustiques pour la réglementation sur les bruits d'installations fixes selon le MDDELCC</i>	12
	4.4 <i>Descripteurs acoustiques pour les bruits ferroviaires selon l'Office de Transport du Canada (OTC)</i>	12
	4.5 <i>Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Montréal et les arrondissements concernés.</i>	12
	4.6 <i>Niveaux acoustiques permis selon la réglementation de la ville de Brossard</i>	13
5	Résultats	13
	5.1 <i>Périodes de mesures</i>	13
	5.2 <i>Principales sources audibles caractéristiques du milieu</i>	13
	5.3 <i>Bruit ambiant du secteur avant-projet</i>	15
6	Conclusion	17
Annexe A :	Fiches de suivis	18
Annexe B :	Niveaux dix minutes mesurés	78
Annexe C :	Note d'instructions 98-01 sur le bruit du MDDELCC	86

Liste des tableaux

Tableau 1:	Description des points de mesures	5
Tableau 2 :	Instrumentation.....	9
Tableau 3:	Contributions principales au bruit ambiant par secteur	14
Tableau 4 :	Niveau de gêne	15
Tableau 5:	Synthèse des descripteurs acoustiques.....	16

Liste des figures

Figure 1:	Points de mesurés au centre-ville de Montréal	6
Figure 2:	Point de mesures dans le secteur Pointe-Saint-Charles	6
Figure 3:	Point de mesures dans le secteur de l'île des Sœurs.....	7
Figure 4:	Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (1/4).....	7
Figure 5:	Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (2/4).....	8
Figure 6:	Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (3/4).....	8
Figure 7:	Point de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (4/4)	9
Figure 8:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R1.....	79
Figure 9:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R2.....	79
Figure 10:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R3.....	80
Figure 11:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R4.....	80
Figure 12:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R5.....	81
Figure 13:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R6.....	81
Figure 14:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R7.....	82

Figure 15:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R8.....	82
Figure 16:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R9.....	83
Figure 17 :	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R10.....	83
Figure 18:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R11 A	84
Figure 19:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R11 B	84
Figure 20:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R12.....	85
Figure 21:	Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R13.....	85

1 Contexte

CIMA+ a mandaté Soft dB de faire une étude du climat sonore en vue de l'étude d'impact environnemental de la construction d'un métro léger reliant le Centre-ville de Montréal à l'échangeur des autoroutes 10 et 30.

2 Objectif

Évaluer le climat sonore actuel dans les secteurs susceptibles d'être traversés par le trajet prévu du métro léger au moment de l'analyse. Les secteurs sensibles sont des endroits à vocation résidentielles, institutionnelles, ou récréatives. Les secteurs résidentiels sensibles sont surlignés aux Figures 1 à 7.

3 Méthodologie

3.1 Procédure

Afin de cartographier l'environnement sonore, 14 points récepteurs ont été sélectionnés le long du tracé. Ces points de mesures ont été choisis dans des secteurs résidentiels sensibles autour du tracé du métro léger ou dans les secteurs où la construction d'une installation pourrait avoir lieu (gare intermodale, station terminale ou atelier-dépôt). Les points de mesures (R) sont les endroits où les relevés ont été effectués et sont associés aux secteurs (S) ayant le même numéro (voir les Figures 1 à 7). Les secteurs résidentiels sont considérés sensibles si une variation du bruit peut être perçue dans ces secteurs soit dans la phase construction, soit dans la phase exploitation du métro léger. La position des points récepteurs sont présentés aux Figures 2 à 8, et la description de leur environnement sonore est présentée au Tableau 1.

Tableau 1: Description des points de mesures

Numéro	Description + intersection	Zone	Type de terrain
R1	Tour Évo (résidence étudiante) (Robert-Bourassa/St-Antoine Est)	Centre-ville	Résidentiel / multi logement
R2	Poste de police (coin William / de l'Inspecteur)	Centre-ville	Poste de Police
R3	Parc le Ber (Avenue Ash/Rue Dick Irvin)	Pointe-St-Charles	Parc
R4	Terrain vacant*	Île des sœurs	Résidentiel / multi logement
R5	Parc de la terre (Avenue Tisserand/Trahan)	Brossard	Parc
R6	Panama/Pelletier	Brossard	Commercial
R7	Jonction Tisserand/Tisserand (près de l'ancien Target)	Brossard	Commercial
R8	Parc Croissant Marseille	Brossard	Parc
R9	Parc Maupassant (Avenue Maupassant/Avenue Malo)	Brossard	Parc
R10	Avenue Beauchemin/Boulevard Lapinière	Brossard	Résidentiel
R11a	Boulevard Lapinière/Boulevard du Quartier**	Brossard	Golf / Parc
R11b	Boulevard Lapinière/Boulevard du Quartier	Brossard	Résidentiel (dans le golf)
R12	Boulevard Lapinière (à l'est de l'Autoroute-30)	Brossard	Résidentiel
R13	Site historique	Brossard	Résidentiel

* Étant donné les travaux de construction du projet de tour à condos *EVOLLO* lors de la période de mesures, une mesure dans la portion Nord de l'île des Sœurs était impossible.

** Étant donné les travaux de construction d'une tour à la jonction des autoroutes 10 et 30, ce point de mesures a été déplacé plus près de la zone résidentielle dans le golf durant la seconde journée de mesures

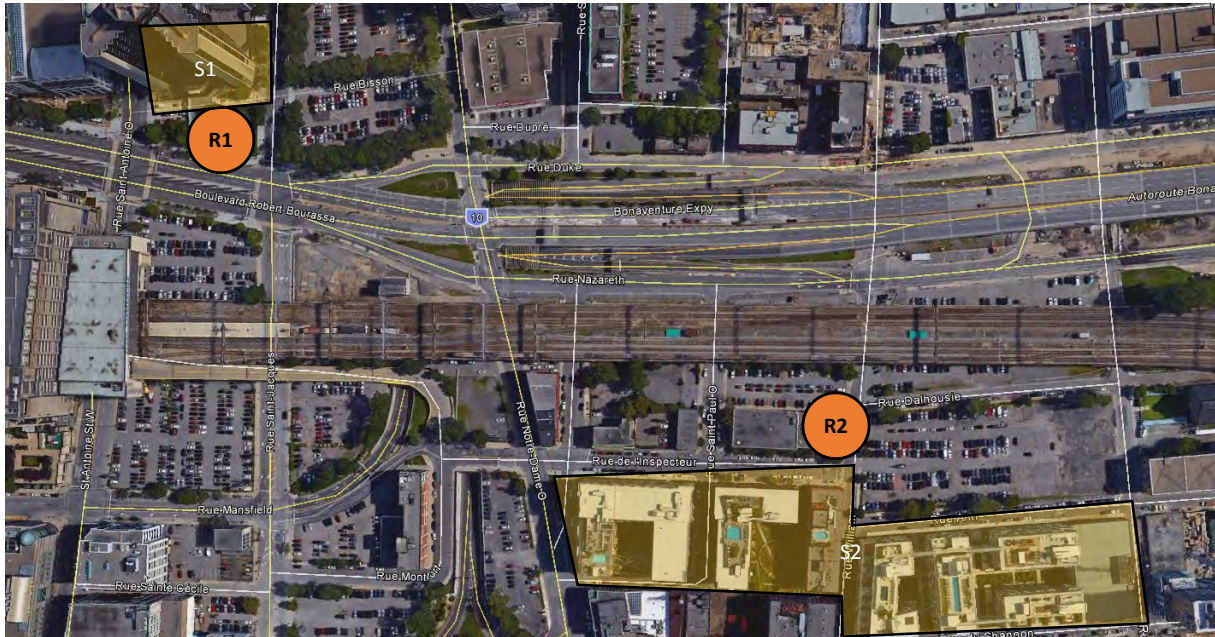


Figure 1: Points de mesurés au centre-ville de Montréal
 (Source: Google earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°29'51.61"N, 73°33'42.60"O, Altitude : 685 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])



Figure 2: Point de mesures dans le secteur Pointe-Saint-Charles
 (Source: Google earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°28'38.81"N, 73°32'56.62"O, Altitude : 686 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])

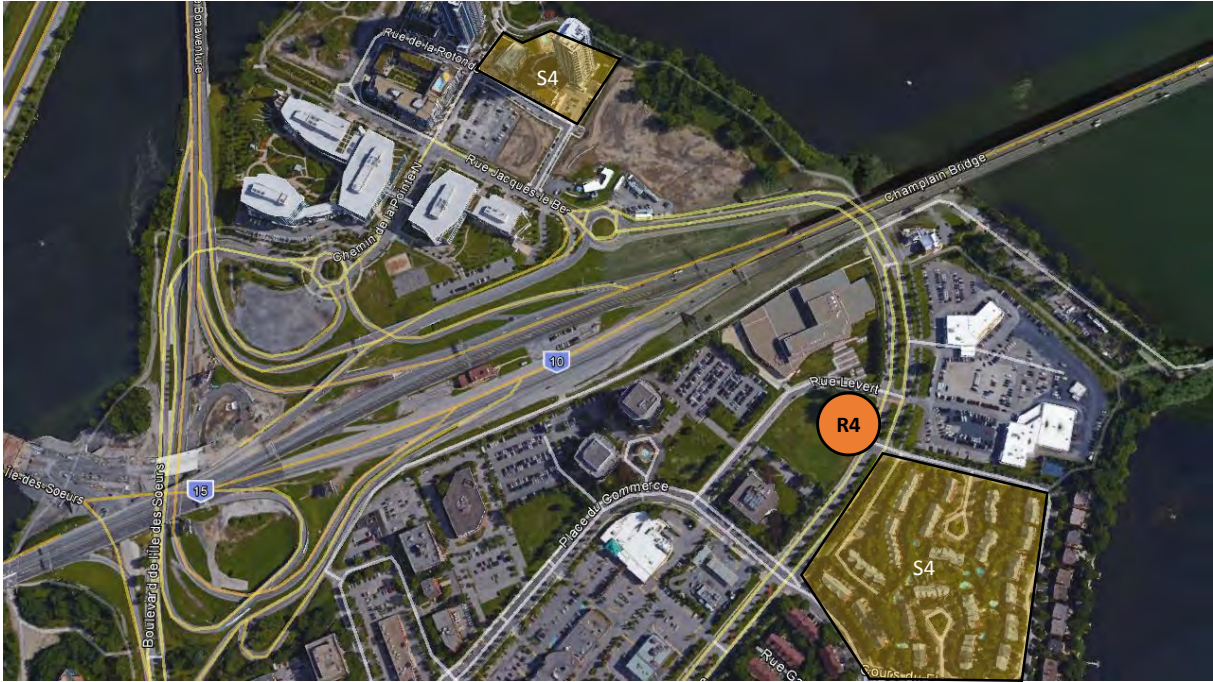


Figure 3: Point de mesures dans le secteur de l'île des Sœurs (Source: Google earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada. 45°28'8.45"N, 73°32'17.41"O, Altitude: 1.25 km. Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])



Figure 4: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (1/4) (Source: Google earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada. 45°27'52.66"N, 73°28'18.32"O, Altitude: 2.39 km. Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])



Figure 5: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (2/4)
 (Source: Google earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°27'26.30"N, 73°26'51.68"O, Altitude: 607 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])



Figure 6: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (3/4)
 (Source: Google earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°26'54.76"N, 73°25'45.54"O, Altitude: 2.56 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])



Figure 7: Point de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (4/4)
 (Source: Google earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°26'1.28"N, 73°26'8.09"O, Altitude : 994 m.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])

3.2 Instrumentation

Le Tableau 2 fait état des instruments de mesure acoustiques utilisés lors des relevés sonores. Les équipements ont été calibrés avant et après chaque séance de mesure, et aucune différence n’a été observée. Les instruments utilisés sont de classe 1. Les microphones ont été situés à 1.5 m au-dessus du sol, à plus de 3 m de murs et à plus de 3 m d’une voie de circulation.

Tableau 2 : Instrumentation

Description	Compagnie	Modèle
12 Systèmes d’acquisition multifonctions	Soft dB	Concerto ou Alto
12 Microphones	BSWA	MPA201
1 calibrateur pour microphone	Brüel & Kjaer	Type 4231

3.3 Conditions météorologiques

Lors des relevés sonores, la période d'analyse des données a été sélectionnée pour respecter au mieux les conditions météorologiques spécifiées dans de la Note d'instructions 98-01 et par l'OTC¹, soit :

- La vitesse du vent n'a pas excédé 20 km/h;
- Le taux d'humidité n'a pas excédé 90 %;
- La chaussée était sèche et il n'y avait pas de précipitations;
- La température ambiante est demeurée à l'intérieur des limites des tolérances spécifiées par le fabricant de l'équipement de mesure.

Néanmoins, étant donné la fenêtre de temps limité et les conditions climatiques du mois de décembre, pour chaque point de mesures, selon la période de mesures, la fenêtre de 24 heures analysée offrant les conditions climatiques les plus favorables a été sélectionnée pour analyses. Les conditions météorologiques sont présentées à l'Annexe B.

¹ https://www.otc-cta.gc.ca/eng/railway_noise_measurement

4 Descripteurs sélectionnés selon la réglementation en vigueur

Afin de couvrir plusieurs types de réglementation pouvant être associées au projet, Soft dB a sélectionné les principales ainsi que les descripteurs acoustiques y étant associés.

4.1 Niveaux acoustiques pour la réglementation pour les bruits routiers selon le MTQ ($LA_{eq,24h}$)

Les niveaux $LA_{eq,24h}$ ² sont normalement utilisés comme indices de référence pour caractériser le bruit routier. Selon le MTQ, en vertu de leur politique, le niveau de gêne est considéré acceptable lorsqu'il est inférieur ou égal à 55 dBA, les niveaux sont faiblement perturbés entre 55 dBA et 60 dBA, les niveaux moyennement perturbés sont entre 60 dBA et 65 dBA, et les niveaux fortement perturbés sont au-dessus de 65 dBA. Ces niveaux ont été sélectionnés afin de se conformer à la période offrant les conditions météorologiques les plus propices selon les critères du MDDELCC³.

4.2 Niveaux acoustiques pour la réglementation sur les bruits de chantier selon le MDDELCC⁴

Pour la période de jour, comprise entre 7 h et 19 h, le MDDELCC a pour politique que toutes les mesures raisonnables et faisables doivent être prises par le maître d'œuvre pour que le niveau acoustique d'évaluation $LA_{eq,12h}$ provenant du chantier de construction soit égal ou inférieur au plus élevé des niveaux sonores suivants, soit 55 dB ou le niveau de bruit initial s'il est supérieur à 55 dBA. Cette limite s'applique en tout point de réception dont l'occupation est résidentielle ou l'équivalent.

Pour les périodes de soirée (19h à 22h) et de nuit (22h à 7h), tout niveau acoustique d'évaluation sur une heure, $LA_{eq,1h}$, provenant d'un chantier de construction doit être égal ou inférieur au plus élevé des niveaux sonores suivants, soit 45 dB ou le niveau de bruit initial s'il est supérieur à 45 dB.

La nuit (22h à 7h), afin de protéger le sommeil, aucune dérogation à ces limites ne peut être jugée acceptable (sauf en cas d'urgence ou de nécessité absolue). Toutefois, pour les trois heures en soirée (19h à 22h), lorsque la situation le justifie, le niveau acoustique d'évaluation $LA_{eq,3h}$ peut atteindre 55 dBA peu importe le niveau initial à la condition de justifier ces dépassements conformément aux exigences du MDDELCC.

² Source : Politique sur le bruit routier du MTQ

³ Source : Note d'instruction 98-01 du MDDELCC

⁴ Source : Lignes directrices relativement aux niveaux sonores provenant d'un chantier de construction industriel

4.3 Niveaux acoustiques pour la réglementation sur les bruits d'installations fixes selon le MDDELCC

Selon la note d'instruction 98-01⁵ (Annexe C : Note d'instructions 98-01 sur le bruit du MDDELCC), les niveaux d'une installation fixe ne doivent pas dépasser, selon le zonage des lieux impactés, soit le niveau maximal entre (1) les niveaux prescrits par la note d'instruction, ou le niveau de bruit résiduel du secteur impacté par les installations fixes. Les périodes de référence de jour sont de 7h à 19h et de nuit de 19h à 7h. Pour se faire, les niveaux $LA_{eq,1h}$ minimum de jour et $LA_{eq,1h}$ minimum de nuit sont extraits pour chacun des points de mesures.

4.4 Descripteurs acoustiques pour les bruits ferroviaires selon l'Office de Transport du Canada (OTC)

Pour ce qui est des périodes de référence pour l'OTC⁶, l'analyse des bruits de trains est séparée en périodes de 16h de jour (7h – 23h) et 8h de nuit (23h-7h). Également, des périodes plus spécifiques peuvent être utilisées pour analyse lorsque le débit de train est variable, tel que durant l'heure de pointe. Les niveaux $LA_{eq,1h}$ (heure de pointe), $LA_{eq,16h}$ (jour) et $LA_{eq,8h}$ (nuit), sont utilisés.

4.5 Niveaux acoustiques selon la réglementation de la ville de Montréal et les arrondissements concernés.

Pour ce qui est de la réglementation des arrondissements de Montréal, Les périodes de référence pour l'analyse du bruit sont de jour, soit de 7h à 19h, de soir, soit de 19h à 23h et de nuit, soit de 23h à 7h. Une normalisation est applicable aux niveaux en fonction du bruit de fond, du type de bruit spécifique à mesurer et de la durée de l'émission du bruit spécifique. Les niveaux sont présentés dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Niveaux acoustiques permis selon l'Ordonnance 2 de la Ville de Montréal (LA_{eq})

Lieu	(7h-19h)			(19h-23h)			(23h-7h)		
	Ville-Marie	Sud-Ouest	Verdun	Ville-Marie	Sud-Ouest	Verdun	Ville-Marie	Sud-Ouest	Verdun
1a*	45	45	45	40	40	40	38	38	38
3a*	60	55	60	60	55	60	50	45	50

*1a : Chambre à coucher

*3a : Espace non-bâti

⁵ Source : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/note-bruit.pdf>

⁶ Source : https://www.otc-cta.gc.ca/eng/railway_noise_measurement

4.6 Niveaux acoustiques permis selon la réglementation de la ville de Brossard

Pour ce qui est de la Ville de Brossard, entre 7h et 21h, les limites acoustiques permises sont de 55 dBA et de 50 dBA entre 21h et 7h. Tout bruit occasionnel est également limité à un niveau de 75 dBA.

5 Résultats

5.1 Périodes de mesures

Les mesures de l'environnement sonore ont été effectuées du 8 décembre 2015 au 11 décembre 2015. Les résultats des relevés et l'ensemble des indices statistiques sont présentés dans les annexes A et B.

5.2 Principales sources audibles caractéristiques du milieu

Le Tableau 3 résume les contributions sonores **principales** pour chacun des secteurs ou un relevé a été effectué.

Tableau 3: Contributions principales au bruit ambiant par secteur

	Bruit routier	Bruit autoroutier	Animaux (chiens, oiseaux, etc.)	Travaux publics	Construction	Bus	Hélicoptère / Avions	Machinerie lourde	Activité humaine (voix)	Sirène de véhicule d'urgence	Alarme de recul	bruit ferroviaire
R1	x			x		x	x	x	x	x	x	
R2	x			x		x	x	x	x	x	x	x
R3	x		x			x	x	x			x	x
R4		x	x				x			x		
R5	x	x	x			x	x			x		
R6	x					x	x	x	x		x	
R7		x	x				x	x		x		
R8	x	x	x				x	x	x	x		
R9		x				x	x	x	x	x		
R10	x	x				x	x	x	x	x		x
R11 A	x				x	x	x	x			x	
R11 B	x		x		x		x	x	x	x	x	
R12		x					x	x				
R13	x	x					x	x		x	x	

5.3 Bruit ambiant du secteur avant-projet

À partir des descripteurs acoustiques applicables, une synthèse des niveaux sonores mesurés sont présentés au Tableau 5.

Étant donné que ce projet de transport s'apparente étroitement aux enjeux du bruit routier, une présentation du degré de perturbation basée sur l'indice $L_{aeq,24h}$ basée sur la politique pour le bruit du MTQ est présentée à l'intérieur du Tableau 4. Ainsi, le Tableau 4 présente la qualification de l'environnement sonore d'un secteur selon le niveau de bruit mesuré.

- À partir de ces critères, on observe que la majorité des secteurs sensibles sont situées dans une zone faiblement perturbée par le bruit, incluant le bruit routier.
- Deux des secteurs sont moyennement perturbés et sont situés au point R5 et R10. Le manque de barrières acoustiques entre ces secteurs et son impact sur la contribution du bruit routier expliquent le degré de perturbation un peu plus élevé à ces endroits.
- Pour le secteur R1 et R12, on observe un degré de perturbation fort. Ainsi, le bruit routier et aérien est bien présent dans ce secteur et il n'est pas recommandé de la perturber davantage. Le point R1 au centre-ville est près d'une artère principale et le point R12 est situé à la jonction des autoroutes 10 et 30, où aucune barrière acoustique n'est présente.

Tableau 4 : Niveau de gêne

Zone de climat sonore	Niveau de gêne
$Leq, 24h \leq 55 \text{ dB(A)}$	Acceptable
$55 \text{ dB(A)} < Leq, 24h < 60 \text{ dB(A)}$	Faiblement perturbé
$60 \text{ dB(A)} \leq Leq, 24h < 65 \text{ dB(A)}$	Moyennement perturbé
$Leq, 24h \geq 65 \text{ dB(A)}$	Fortement perturbé

- *Source : MTQ, Politique sur le bruit routier (1998).

Tableau 5: Synthèse des descripteurs acoustiques

Station	Période sélectionnée	LAeq 24h	LAeq 16h jour	LAeq 8h nuit	LAeq 1h min (entre 19h et 22h)	LAeq 1h min (entre 7h et 19h)	LAeq 1h min (entre 19h et 7h)	LAeq 12h jour	LAeq 12h nuit	LAeq1h Pointe (7h30-8h30)
R1	10:00 2015-12-08 à 10:00 2015-12-09	67,6	68,3	65,8	65,9 (20:00)	67,3 (15:00)	62 (03:00)	68,8	66,1	70,8
R2	11:00 2015-12-08 à 11:00 2015-12-09	59,0	60,2	54,8	56,2 (20:00)	58,5 (18:00)	52,7 (01:00)	60,8	55,9	59,6
R3	03:00 2015-12-10 à 3:00 2015-12-11	56,0	56,5	54,9	54,8 (20:00)	54 (12:00)	47,4 (01:00)	56,8	50,4	56,5
R4	14:00 2015-12-08 à 14:00 2015-12-09	57,1	57,4	51,9	58,3 (20:00)	55,9 (12:00)	47,1 (01:00)	58,4	55,3	56,8
R5	12:00 2015-12-08 à 12:00 2015-12-09	61,5	62,6	57,6	61,5 (20:00)	60,6 (08:00)	54,1 (03:00)	62,9	59,5	60,9
R6	13:00 2015-12-08 à 13:00 2015-12-09	58,1	59,5	51,2	56 (21:00)	58 (13:00)	46,2 (2:00)	60,2	53,7	60,5
R7	18:00 2015-12-08 à 18:00 2015-12-09	57,6	58,9	52,2	56,4 (20:00)	56,8 (7:00)	47,7 (03:00)	59,3	54,7	57,8
R8	16:00 2015-12-08 à 16:00 2015-12-09	58,4	59,5	54,6	57,3 (21:00)	57,8 (7:00)	50,3 (03:00)	59,9	55,9	57,7
R9	11:00 2015-12-08 à 11:00 2015-12-09	59,2	60,4	55,0	57,3 (21:00)	59,2 (11:00)	50,4 (3:00)	61,0	55,9	60,7
R10	11:00 2015-12-08 à 11:00 2015-12-09	60,0	61,2	56,2	54,7 (21:00)	55,4 (18:00)	49,8 (3:00)	61,5	57,7	59,0
R11 A	11:11 2015-12-08 à 9:40 2015-12-09	NC	NC	57,1	54,3 (21:00)	57,1 (18:00)	48 (01:00)	NC	56,5	65,0
R11 B	03:00 2015-12-10 à 3:00 2015-12-11	58,7	59,6	56,4	58,6 (21:00)	57,1 (16:00)	51,9 (2:00)	59,7	57,5	61,1
R12	12:00 2015-12-08 à 12:00 2015-12-09	65,1	65,7	63,3	63,8 (21:00)	64 (18:00)	57,2 (02:00)	66,2	63,5	66,6
R13	03:00 2015-12-10 à 3:00 2015-12-11	59,3	60,7	53,4	55,8 (21:00)	59,3 (9:00)	48,6 (02:00)	61,3	55,7	59,5

6 Conclusion

À la demande de CIMA+, Soft dB a pris des mesures du climat sonore le long du trajet projeté du futur métro léger reliant le centre-ville de Montréal au carrefour des autoroutes 10 et 30.

Ces niveaux devraient être utilisés comme niveaux de référence pour le développement des plans de suivis sonores et pour évaluer l'impact en exploitation des secteurs sensibles au passage du métro léger et des installations qui y sont associées.

Suite à ces analyses, il est recommandé à ce que :

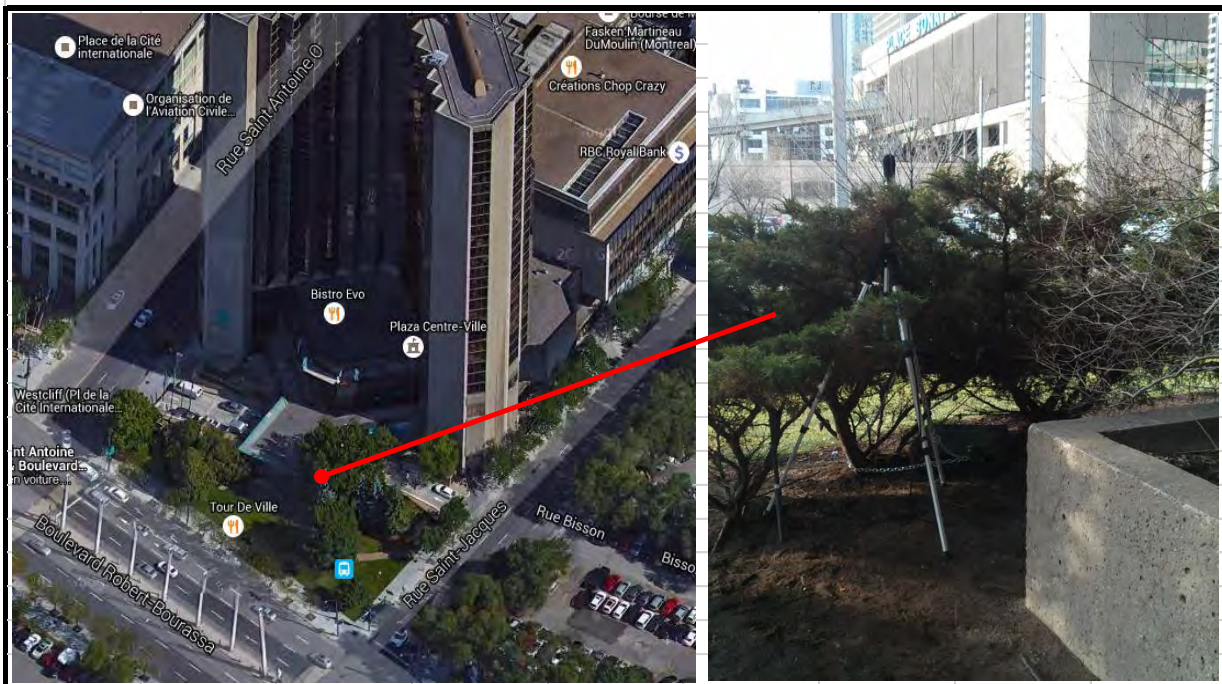
- Si nécessaire, les points ne respectant pas entièrement les conditions météorologiques requises par le MDDELCC pourraient être repris lorsque les conditions météo seront optimales. Toutefois, l'impact acoustique de quelques heures de léger dépassement en vitesse de vent ou en humidité relative sont négligeables et ne peuvent avoir d'impact significatif sur les résultats globaux. Les conditions météorologiques sont données à l'Annexe A.
- Au besoin, les niveaux de bruit ambiant dans les secteurs autres que ceux-ci évalués pourraient être mesurés.

Annexe A : Fiches de suivis

Les échelles de couleur des niveaux acoustiques présentés à l'Annexe A sont permettant de mieux identifier les valeurs acoustiques selon leur niveau d'intensité.

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R1
ENDROIT :	Tour Evo (STATION R1)	DATE :	2015-12-08
	Coin Robert-Bourassa & St-Antoine E.	DÉBUT :	12:33
		FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES :	Caché dans un des buissons de la terrasse au RDC		

CROQUIS



(Source : Google map)

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R1
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Tour Evo	DÉBUT :	10:40
	Coin Robert-Bourassa & St-Antoine E.	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00	68	74,6	70,8	66,2	63,1	62,3	61,1
11:00-12:00	67,3	72,7	69,9	66,3	62,9	62,1	60,9
12:00-13:00	68	73,8	70,4	66,9	63,7	63	61,4
13:00-14:00	68,2	74,6	70,8	66,5	63,4	62,7	61,2
14:00-15:00	67,9	75,2	70,8	66,3	63,2	62,6	61,8
15:00-16:00	67,3	72,4	69,9	66,3	63,4	63	61,8
16:00-17:00	71,2	75,8	70,7	67,1	64,4	63,8	62,9
17:00-18:00	67,4	72,2	69,5	66,6	63,8	63,3	61,9
18:00-19:00	67,7	74,2	70,3	66,2	62,8	62,1	60,7
19:00-20:00	66,6	72,4	69,4	65,2	61,7	61	59,7
20:00-21:00	65,9	72,6	69	64,3	60,8	60	59
21:00-22:00	66,3	71,9	69,1	65,2	61,8	61,1	59,9
22:00-23:00	67,6	74,1	70,3	65,8	62,7	62,3	60,6
23:00-24:00	65,3	72,1	68,1	63,4	60,4	59,7	58,7

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R1
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Tour Evo	DÉBUT :	00:00
	Coin Robert-Bourassa & St-Antoine E.	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	68	77,8	69,1	63,1	59,8	59,2	58,3
01:00-02:00	67,2	75,1	67,5	61,2	58,6	58,1	57,4
02:00-03:00	62,3	69	65,2	60,5	58,5	58,1	57,6
03:00-04:00	62	69,1	65,3	59,9	57,6	57,2	56,6
04:00-05:00	63,1	71,9	65,4	60,2	57,8	57,4	56,8
05:00-06:00	65,8	72,6	69,4	63,6	59,8	59,3	58
06:00-07:00	67,8	73,7	70,9	66,4	62,4	61,5	60,1
07:00-08:00	69	76	71,6	67,6	64,4	63,9	62,5
08:00-09:00	71,7	79,2	73,7	68,3	65,3	64,6	63,3
09:00-10:00	68,1	73,6	69,4	66,7	64,7	64,1	62,8
10:00-11:00	68,7	73,1	69,3	66,5	64,6	64	62,9
11:00-12:00	67	71,6	68,9	66,3	64,3	63,8	62,5
12:00-13:00	68	72,7	69,8	66,9	64,5	63,9	62,3
13:00-14:00	68,7	72,5	70,1	67,8	65,8	65,1	63,8
14:00-15:00	68,4	74,2	70,5	67,2	64,9	64,4	63,2
15:00-16:00	68,6	74,5	71	67,6	64,9	64,4	63,3
16:00-17:00	68,7	74,3	70,9	67,7	65,5	65	63,9
17:00-18:00	67,6	71,8	69,4	66,6	64,8	64,3	63,3
18:00-19:00	67,8	72,9	70,2	66,7	64,3	63,8	62,5
19:00-20:00	70,4	77,7	71,6	66,3	62,7	62	61,1
20:00-21:00	67,6	75,5	70,8	65,5	61,8	60,9	59,7
21:00-22:00	68,1	77,3	71	65,6	61,9	61,3	60,3
22:00-23:00	66,7	72,5	68,5	64,1	61,5	61	60,1
23:00-24:00	65,2	71	67,8	64	61,2	60,6	59,3

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R1
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Tour Evo	DÉBUT :	00:00
	Coin Robert-Bourassa & St-Antoine E.	FIN :	10:00

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	65,4	73,1	68,5	63,1	59,5	58,7	57,4
01:00-02:00	62,7	69,2	65,6	60,9	57,6	57,2	56,4
02:00-03:00	62	69,8	64,8	60	57,1	56,7	56,1
03:00-04:00	62	69,1	65,1	60	57,2	56,8	56,2
04:00-05:00	62,9	71,1	66,3	60,3	57,2	56,7	56,1
05:00-06:00	67,6	75,9	71,3	64,6	59,7	58,9	57,3
06:00-07:00	69,7	75,5	72,9	68,1	63,5	62,5	60,3
07:00-08:00	71,3	77,4	74,5	69,7	66	65,1	63,8
08:00-09:00	68,4	73,7	70,4	67,5	64,9	64,5	63,3
09:00-10:00	69	74,5	71	68,2	65,4	64,9	63,9
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R2
ENDROIT :	Poste de Police (STATION R2) coin William & de l'Inspecteur	DATE :	2015-12-08
		DÉBUT :	10:40
		FIN :	2015-12-09
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES : Situé sur le terrain avant du poste de police			

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R2
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Poste de Police	DÉBUT :	10:40
	coin William & de l'Inspecteur	FIN :	23:59

RÉSULTATS

	L _{eq, h}	L _{1%}	L _{10%}	L _{50%}	L _{90%}	L _{95%}	L _{99%}
PÉRIODE	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00	59,1	65,1	60,9	57	55,6	55,3	54,8
12:00-13:00	59,3	67	60,7	56,7	55,4	55,1	54,7
13:00-14:00	61	71,3	62,3	57,3	55,8	55,6	55,1
14:00-15:00	59,9	66,5	61,3	57,4	56,1	55,8	55,3
15:00-16:00	59,9	70,4	61,4	57,5	56	55,8	55,1
16:00-17:00	60,2	68,5	62,7	58,2	56,5	56,2	55,5
17:00-18:00	59,9	66,8	62,2	57,4	55,7	55,4	54,8
18:00-19:00	58,5	65	61,2	56,8	54,9	54,5	53,7
19:00-20:00	56,9	64,8	58,8	55,4	54,2	53,9	53,5
20:00-21:00	56,2	62,5	58,8	54,8	53	52,8	52,3
21:00-22:00	59,6	66,9	59,2	55,3	53,6	53,2	52,4
22:00-23:00	56,7	63	59,1	55,5	53,4	52,8	52,1
23:00-24:00	55,9	64,2	58,4	53,6	52,3	52,1	51,6

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R2
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Poste de Police	DÉBUT :	00:00
	coin William & de l'Inspecteur	FIN :	11:56

RÉSULTATS

	L _{eq, h}	L _{1%}	L _{10%}	L _{50%}	L _{90%}	L _{95%}	L _{99%}
PÉRIODE	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA
00:00-01:00	52,9	56,3	53,9	52,5	51,7	51,6	51,2
01:00-02:00	52,7	58,1	53,3	52,2	51,5	51,4	51
02:00-03:00	55,9	61	60,5	52,2	51,5	51,3	51
03:00-04:00	53,1	60,8	52,8	51,9	51,4	51,2	50,9
04:00-05:00	53,1	57,4	53,5	52,3	51,7	51,5	51,2
05:00-06:00	54,1	59,6	55,4	53,3	52,3	52,1	51,7
06:00-07:00	57,8	66,5	60	55,3	53,8	53,4	52,8
07:00-08:00	60,3	69,4	62,4	57	55,1	54,7	54,1
08:00-09:00	59,1	66,7	61,2	57,1	55,2	54,9	54,4
09:00-10:00	64,7	73,2	67,5	60,8	56,4	55,9	54,8
10:00-11:00	62,6	71,2	65,7	59,5	57	56,5	55,4
11:00-12:00	62,2	69,9	63,6	57,9	56,1	55,9	55,4
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R2
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Poste de Police	DÉBUT :	16:24
	coin William & de l'Inspecteur	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00	58,7	66,4	60,9	56,8	55,3	55,1	54,6
18:00-19:00	58,9	65,5	61	56,7	55,3	55	54,6
19:00-20:00	57,7	65,1	59,4	56	55,1	54,8	54,3
20:00-21:00	56,6	64,2	58,8	55,4	54,5	54,2	53,8
21:00-22:00	56,9	63,8	58,6	55,3	54,4	54,2	53,9
22:00-23:00	57	62	58,9	55,7	54,7	54,5	54,1
23:00-24:00	56,5	60,8	57,4	55,1	54,4	54,3	54

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R2
		DATE :	2015-12-11
ENDROIT :	Poste de Police	DÉBUT :	00:00
	coin William & de l'Inspecteur	FIN :	16:19

RÉSULTATS

	L _{eq, h}	L _{1%}	L _{10%}	L _{50%}	L _{90%}	L _{95%}	L _{99%}
PÉRIODE	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA	dBA
00:00-01:00	55,3	59,9	56,6	54,7	54	53,8	53,5
01:00-02:00	54,9	59,4	55,6	54,4	53,7	53,5	53,2
02:00-03:00	54,6	59,7	55,1	54,2	53,6	53,4	53,1
03:00-04:00	55,1	60,9	55,1	54,3	53,7	53,6	53,3
04:00-05:00	54,8	58,7	55,1	54,3	53,6	53,4	53,1
05:00-06:00	55,9	61,1	56,9	55,5	54,4	54,2	53,8
06:00-07:00	60,9	67,9	60,3	56,6	55,6	55,4	55
07:00-08:00	59,7	68,6	60,8	57,5	55,8	55,5	54,9
08:00-09:00	60,6	69,6	62	58,5	57,2	56,9	56,5
09:00-10:00	61,2	71,1	62,7	58,8	56,9	56,6	56,1
10:00-11:00	60,9	71,4	61,9	57,9	56,7	56,5	55,9
11:00-12:00	63,6	70,7	62	58	56,6	56,4	56
12:00-13:00	60,4	68,8	61,5	58,2	57	56,7	56,3
13:00-14:00	59,8	66,4	61	58,5	57,5	57,2	56,7
14:00-15:00	60,8	68,1	62,6	58,6	57,6	57,4	57,1
15:00-16:00	60,9	67,2	61,8	58,7	57,8	57,6	57,1
16:00-17:00	60,2	66,1	61,8	58,9	57,7	57,5	55,9
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R3
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Parc Le Ber (STATION R3)	DÉBUT :	13:15
	Coin Avenue Ash & Rue Dick Irvin	FIN :	2015-12-11
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES :	Caché dans un sapin au haut de la montagne du parc		

CROQUIS

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R3
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Parc Le Ber	DÉBUT :	13:15
	Coin Avenue Ash & Rue Dick Irvin	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00	57,7	65,4	58,6	55,2	53,4	53	51,9
14:00-15:00	55,9	64	57,7	54,3	52,1	51,6	50,8
15:00-16:00	55,4	63,8	57,5	53,8	52,1	51,7	50,9
16:00-17:00	57	65,5	59,5	54,9	52,9	52,4	51,5
17:00-18:00	55,6	63	57,8	53,9	52,1	51,8	50,9
18:00-19:00	55,7	62	57,2	54,6	52,9	52,5	51,5
19:00-20:00	56,8	64,1	60	54,7	52,7	52,3	51,4
20:00-21:00	55,2	63,7	56,3	52,9	51,5	51,2	50,4
21:00-22:00	56,6	64,5	60,4	53,6	51,7	51,3	50,6
22:00-23:00	56,1	63,6	60,2	53	51,5	51,1	50,4
23:00-24:00	52	56,8	53,6	51,3	49,5	49,1	48,3

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R3
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Parc Le Ber	DÉBUT :	00:00
	Coin Avenue Ash & Rue Dick Irvin	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	51,5	59,1	53,7	50	48,5	48,1	47
01:00-02:00	49,9	54,1	51,7	49,3	47,6	47,1	46,5
02:00-03:00	50,5	56,5	52,4	49,5	47,6	47,2	46,3
03:00-04:00	54,4	61,9	58,5	51,3	48,9	48,3	46,8
04:00-05:00	52	58,6	54	50,9	48,9	48,5	47,9
05:00-06:00	57	66	59,9	53,3	51,5	51,1	50,4
06:00-07:00	60,2	66,5	64,2	57,2	52,8	52,3	51,7
07:00-08:00	60,5	67	64,7	56,6	51,5	51,2	50,4
08:00-09:00	56,7	64,4	58,9	54,8	52,5	51,7	50,8
09:00-10:00	56,6	63,3	58,6	55,6	54	53,5	52,1
10:00-11:00	56,5	66,2	57,9	53,9	52,1	51,7	51,1
11:00-12:00	55,5	63,3	56,8	52,9	51,2	50,9	50,3
12:00-13:00	54	61,5	55,3	52,4	51,1	50,8	50,2
13:00-14:00	58,1	67,8	60,2	53,9	52,1	51,6	50,6
14:00-15:00	56,7	63	57,7	53,7	52	51,7	51
15:00-16:00	55,5	63,9	57,6	53,6	51,7	51,1	50,4
16:00-17:00	56,2	64	58,7	54,2	51,2	50,6	49,6
17:00-18:00	54,3	63,6	56,2	51,8	50	49,7	49,2
18:00-19:00	56,8	66,6	59	52,9	50,8	50,4	49,6
19:00-20:00	55,6	63,5	59,2	52,3	50,9	50,6	50,2
20:00-21:00	54,8	62,9	57,6	52,1	50,5	50,3	49,8
21:00-22:00	56,3	63,9	60,8	52,3	50,6	50,4	50
22:00-23:00	55,2	63,8	57,4	52,3	50,8	50,6	50,1
23:00-24:00	51,9	57,8	52,2	50,7	49,1	48,8	48

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R3
		DATE :	2015-12-11
ENDROIT :	Parc Le Ber	DÉBUT :	00:00
	Coin Avenue Ash & Rue Dick Irvin	FIN :	03:00

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	53,2	63,4	54	49,5	47,9	47,6	47
01:00-02:00	47,4	50,6	49,1	47,1	45,7	45,4	44,9
02:00-03:00	48,2	52	50	46,7	45,3	45	44,4
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R4
ENDROIT :	Île des Soeurs (STATION R4) Coin Rue Levert & Boul. René Lévesque	DATE :	2015-12-08
		DÉBUT :	13:40
		FIN :	2015-12-11
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES : Caché dans le petit boisé du terrain vacan, au coin de l'intercection			

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R4
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Île des Soeurs	DÉBUT :	13:40
	Coin Rue Levert & Boul. René Lévesque	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00	58,6	63,1	60	57,8	55,8	55	53,6
15:00-16:00	60,1	66	61,9	59,4	57,2	56,6	55,4
16:00-17:00	60	63,3	61,6	59,6	58	57,5	55,9
17:00-18:00	60	63	61,1	59,2	57,5	57	56
18:00-19:00	60,7	63,6	62,2	60,3	58,7	58,2	57,3
19:00-20:00	59,4	62,7	61	59	57,1	56,5	55
20:00-21:00	58,3	61,3	60,1	57,9	55,6	54,9	52,1
21:00-22:00	58,4	61,6	60,1	58	55,8	55,3	53,5
22:00-23:00	57,8	61,6	59,7	57,3	54,7	53,8	52,4
23:00-24:00	53	57,8	55,2	52,1	49,3	48,5	46,9

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R4
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Île des Soeurs	DÉBUT :	00:00
	Coin Rue Levert & Boul. René Lévesque	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	52,4	57,5	54,6	51,5	48,3	47,5	45
01:00-02:00	51,1	56,7	53,8	49,8	46,2	45,2	42,4
02:00-03:00	47,9	53,1	50,4	46,9	43,5	42,5	40,2
03:00-04:00	47,1	52,4	49,7	46,2	42,4	41,4	38,5
04:00-05:00	50,2	55,6	53,2	49,1	44,6	43,6	41,6
05:00-06:00	54,2	59	56,3	53,4	50,8	50,1	48,9
06:00-07:00	54,1	59	55,9	53,5	51,3	50,6	49,2
07:00-08:00	56,4	62,9	58,1	55,3	53,1	52,7	51,3
08:00-09:00	56,3	61,9	58,1	55,3	53,2	52,8	51,9
09:00-10:00	57,6	61,2	59,3	57,3	55,1	54,5	53,6
10:00-11:00	57,2	61,5	58,8	56,6	54,8	54,2	53,5
11:00-12:00	56,8	60	58,1	56,5	54,9	54,4	53,6
12:00-13:00	55,9	59,7	57,5	55,5	53,8	53,2	51,7
13:00-14:00	56,6	60,9	58,3	56	54,3	54	53,1
14:00-15:00	56,4	62,1	58,3	55,7	53,5	52,9	51,9
15:00-16:00	56,1	61,1	57,7	55,2	53,3	52,8	51,5
16:00-17:00	56,3	61	58	55,6	53,9	53,4	52,1
17:00-18:00	56,3	61	58	55,7	53,8	53,3	52,2
18:00-19:00	56,5	62,6	57,8	55,4	53,7	53,1	52,5
19:00-20:00	54,8	59,2	56,3	54,2	52,6	52,3	51,3
20:00-21:00	53,9	58,9	55,7	53,1	51,1	50,6	49,5
21:00-22:00	54,5	60,8	55,6	52,9	51,1	50,8	50
22:00-23:00	52,6	56,6	54,2	51,9	50,3	49,9	49,1
23:00-24:00	50,5	55,4	52,4	49,6	47,3	46,7	45,7

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R4
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Île des Soeurs	DÉBUT :	00:00
	Coin Rue Levert & Boul. René Lévesque	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	48,1	53	49,9	47,4	45,2	44,6	43,6
01:00-02:00	46,8	52,7	49,1	45,9	43,7	43,2	42,2
02:00-03:00	46,9	52,6	48,7	45,8	44,1	43,6	42,7
03:00-04:00	46,9	51,8	48,8	46,1	43,8	43,3	42,6
04:00-05:00	51,2	57	53,8	49,7	46,9	46,5	45,5
05:00-06:00	55,4	60,8	57,6	54,5	52	51,3	50,2
06:00-07:00	57	61,8	59,1	56,3	53,7	53,1	51,7
07:00-08:00	57,8	61,6	59,8	57,2	55	54,3	53,3
08:00-09:00	57,2	61,9	59	56,5	54,3	53,6	52,3
09:00-10:00	56,5	62,3	58,3	55,7	53,8	53,3	52,4
10:00-11:00	56,0	59,5	57,6	55,6	53,7	53,1	52,0
11:00-12:00	56,3	60,6	57,9	55,9	54,0	53,6	52,5
12:00-13:00	56,4	61,1	57,9	55,5	53,6	53,1	52,2
13:00-14:00	56,5	61,2	58,1	55,8	54,1	53,6	52,8
14:00-15:00	55,2	58,5	56,9	54,8	52,9	52,4	51,1
15:00-16:00	54,3	59,2	56,0	53,6	51,7	51,1	49,9
16:00-17:00	55,4	62,2	56,9	54,2	52,1	51,6	50,0
17:00-18:00	56,3	61,1	57,8	55,6	53,5	52,8	52,0
18:00-19:00	57,8	61,0	59,1	57,3	54,9	54,0	52,7
19:00-20:00	58,2	61,1	59,8	57,8	55,8	55,4	54,2
20:00-21:00	55,3	58,2	56,8	55,0	53,2	52,6	51,9
21:00-22:00	55,0	58,6	56,6	54,6	52,7	52,2	51,4
22:00-23:00	54,6	58,1	56,2	54,0	51,9	51,2	49,7
23:00-24:00	49,9	55,3	52,1	49,0	46,9	46,3	45,5

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R4
		DATE :	2015-12-11
ENDROIT :	Île des Soeurs	DÉBUT :	00:00
	Coin Rue Levert & Boul. René Lévesque	FIN :	13:10

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	48,9	54,9	49,9	47,4	45,8	45,4	44,8
01:00-02:00	48,1	53,1	49,8	47,3	45,2	44,5	43,3
02:00-03:00	46,6	52,1	48,3	45,8	43,8	43	41,7
03:00-04:00	46,8	52	48,7	45,9	43,9	43,4	42,5
04:00-05:00	49,4	54,2	51,5	48,8	46,4	45,5	43,8
05:00-06:00	53,4	59,8	55,4	52,7	50,6	49,9	48,9
06:00-07:00	54,6	60,1	56,4	53,7	52	51,7	50,9
07:00-08:00	56,6	61,5	58	55,9	54,3	53,8	53,1
08:00-09:00	56,7	61,6	58,4	56	53,7	53,1	52
09:00-10:00	56,1	61,1	57,8	55,3	53,5	53,2	52,2
10:00-11:00	55,4	59,6	56,8	54,8	53,2	52,7	52,0
11:00-12:00	55,2	59,9	56,6	54,5	52,6	52,1	50,7
12:00-13:00	56,2	60,5	57,4	55,4	53,8	53,3	52,5
13:00-14:00	55,7	61,3	57,0	55,0	53,5	53,2	52,8
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R5
ENDROIT :	Parc de la terre (STATION R5) Coin Tisserand & Trahan	DATE :	2015-12-08
		DÉBUT :	11:20
		FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES : 150 pieds du bord de l'avenue Tisserand			

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R5
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Parc de la terre	DÉBUT :	11:20
	Coin Tisserand & Trahan	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00	63,5	67,7	65,2	63	60,6	59,9	57,8
13:00-14:00	63,4	66,7	65	63,1	61	60,2	58,7
14:00-15:00	64,2	66,7	65,7	63,9	62,1	61,5	60,4
15:00-16:00	64,5	67,7	65,8	64	62,4	62	60,7
16:00-17:00	64	66,8	65,6	63,7	61,8	61,4	60
17:00-18:00	62,6	67	64,2	62	59,6	58,9	56,3
18:00-19:00	63,9	67	65,5	63,6	61,4	60,7	59,3
19:00-20:00	62,6	65,8	64,4	62,2	59,7	59	57,3
20:00-21:00	61,5	65,1	63,6	61,1	58,7	57,8	56
21:00-22:00	61,7	65,2	63,8	61,3	58,6	57,7	55,6
22:00-23:00	61,2	65,4	63,6	60,8	57,1	55,6	52,1
23:00-24:00	59,2	64	62	58,5	54,5	53,2	49,6

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R5
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Parc de la terre	DÉBUT :	00:00
	Coin Tisserand & Trahan	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	56,8	62,9	59,8	55,9	50,1	48	43,8
01:00-02:00	55,7	63,2	59,4	53,6	47,5	45,6	42,5
02:00-03:00	54,4	62,3	59	51,8	44,4	42,4	39,5
03:00-04:00	54,1	61,9	58,4	51,3	43,3	41,4	37,8
04:00-05:00	57,1	64,2	60,6	55,4	48,9	46,4	41,9
05:00-06:00	59,8	64,5	62,2	59,2	55,5	54,4	52,4
06:00-07:00	59,6	64	61,8	58,9	55,5	54,4	52,8
07:00-08:00	61	65,7	62,9	60,4	57,9	56,9	54,6
08:00-09:00	60,6	64,3	62,5	60,2	58,2	57,7	56,4
09:00-10:00	61,8	65	63,3	61,5	59,7	59,2	58,4
10:00-11:00	61,4	64,5	62,9	61,1	59,3	58,9	57
11:00-12:00	61	64,7	62,4	60,4	58,7	58,1	56,9
12:00-13:00	60,6	64,2	62	60,1	58,3	57,9	56
13:00-14:00	65,1	72,7	62,2	60,4	58,7	58,1	57,2
14:00-15:00	61,6	64,6	62,7	61	59,5	58,9	58,2
15:00-16:00	61,7	64	62,9	61,5	60,2	59,9	58,9
16:00-17:00	61,4	64,8	62,7	61,1	59,3	58,6	57,4
17:00-18:00	61,1	63,6	62,4	60,8	59,2	58,6	57,3
18:00-19:00	60,5	63,4	61,9	60,2	58,3	57,8	57
19:00-20:00	60	63,2	61,5	59,8	58	57,6	56,1
20:00-21:00	59,2	62,6	61	58,8	56,6	56,1	55,1
21:00-22:00	59,2	62,5	60,9	58,8	56,7	56,2	54,7
22:00-23:00	58,8	62,4	60,7	58,4	56,2	55,4	54
23:00-24:00	57,5	61,9	59,9	56,8	53	51,9	49,6

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R5
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Parc de la terre	DÉBUT :	00:00
	Coin Tisserand & Trahan	FIN :	04:00

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	55,3	60,6	58,5	54,4	50,2	48,8	46,8
01:00-02:00	53	60,1	56,3	51,3	46,6	45,5	43,3
02:00-03:00	51,5	58,4	54,5	49,7	45,8	44,8	42,6
03:00-04:00	51,3	59,6	54,2	49,2	45,8	44,6	41,7
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R6
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Loblaws (STATION R6)	DÉBUT :	12:16
	Coin Avenue Panama & boul. Pelletier	FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES : Caché dans un des buissons derrière le Loblaws			

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R6
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Loblaws	DÉBUT :	12:26
	Coin Avenue Panama & boul. Pelletier	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00	58	64,6	61,7	56,4	50,8	50	47,1
14:00-15:00	58,1	64,8	62	56,3	51	49,7	48,3
15:00-16:00	59	65,8	62,6	57,7	52	51,1	48,8
16:00-17:00	60,7	67,9	64	59,1	53,2	51,7	49,5
17:00-18:00	60,2	67	63,4	58,9	53,2	51,9	49,4
18:00-19:00	58,8	66,2	62,4	56,9	51,2	50,3	48,5
19:00-20:00	58,1	65	61,1	55,2	50	49	47,9
20:00-21:00	56,5	63,6	60,7	54,3	48,4	47,8	46,7
21:00-22:00	56	63,5	60	53,2	48,1	47,3	45,8
22:00-23:00	54,1	62,3	58,9	50,6	46,8	46,4	45,6
23:00-24:00	52,4	61,6	56,5	47,7	44,7	44,2	43,6

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R6
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Loblaws	DÉBUT :	00:00
	Coin Avenue Panama & boul. Pelletier	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	50,7	60,8	54,6	46,3	44,2	43,9	43,3
01:00-02:00	48,3	58,8	49	44,4	43,3	43,1	42,6
02:00-03:00	46,2	56,2	46	44,1	43,1	42,8	42,3
03:00-04:00	46,3	56,4	46,8	44,4	43,4	43,2	42,5
04:00-05:00	47,8	58,2	48	45,4	44,1	43,7	43,1
05:00-06:00	50,9	60,1	53,5	48,9	46,6	46	45,2
06:00-07:00	56,4	64	60	54,3	50,1	49,4	48,4
07:00-08:00	59,9	65,9	63	57,9	54,2	53,5	52
08:00-09:00	60,3	65,8	63,3	59,3	55,9	55,1	53,5
09:00-10:00	60,4	65,6	63,2	59,3	56,8	56,1	54,7
10:00-11:00	61	65	63,4	60,4	57,9	57,2	55,8
11:00-12:00	61,3	65,7	63,7	60,7	57,9	57,4	56,3
12:00-13:00	62,3	66,1	64,5	61,8	59,4	58,7	57,2
13:00-14:00	63,1	67,7	64,9	62,3	60	59,3	58,3
14:00-15:00	63,1	67,2	64,9	62,6	60,3	59,8	58,9
15:00-16:00	62,6	66,3	64,5	62,1	59,9	59,4	58,1
16:00-17:00	62,9	68,1	64,7	62,2	59,7	59,2	58,2
17:00-18:00	62,6	67,2	64,9	61,9	59,6	58,9	57,7
18:00-19:00	62,1	68,3	64,3	61,3	58,7	58,1	57,1
19:00-20:00	62,2	66,3	64,2	61,7	59,6	59	57,9
20:00-21:00	60,9	65,1	63,2	60,3	58	57,3	56,1
21:00-22:00	59,9	64,7	62	59,3	57	56,4	55,2
22:00-23:00	58,6	64	60,9	57,8	55,5	55,1	53,9
23:00-24:00	58,6	63,6	60,8	58	55,5	54,7	52,6

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R6
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Loblaws	DÉBUT :	00:00
	Coin Avenue Panama & boul. Pelletier	FIN :	14:10

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	54,9	61,4	57,4	53,9	51,2	50,5	49,2
01:00-02:00	53,5	59,5	56,1	52,2	49,4	48,5	47
02:00-03:00	53,6	59,8	56,7	52,4	49	48,1	46,7
03:00-04:00	52,8	59,2	55,6	51,6	48,3	47,6	45,8
04:00-05:00	54,6	60,2	57,3	53,7	50,6	49,8	48,3
05:00-06:00	58,2	62,9	60,5	57,4	55,1	54,5	53,1
06:00-07:00	59,8	66,1	63	58,6	55,7	54,8	53,8
07:00-08:00	62,5	68	65,3	61,5	58,2	57,6	56
08:00-09:00	62,7	67,7	65,2	61,9	59,5	59	57,4
09:00-10:00	62,2	66,8	64,3	61,5	59,4	59	57,8
10:00-11:00	61,9	66,2	64,0	61,4	59,1	58,6	57,8
11:00-12:00	61,5	66,1	64,0	60,8	58,6	58,1	57,2
12:00-13:00	62,5	66,2	64,5	62,1	59,7	58,9	58,1
13:00-14:00	63,5	66,9	65,1	62,8	60,8	60,5	59,1
14:00-15:00	64,5	69,8	65,2	63,1	61,0	59,5	59,3
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R7
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Place Tisserand, (STATION R7)	DÉBUT :	17:34
	7073 Av. Tisserand (Brossard)	FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES :	Caché dans un des buissons, non loin de l'ancien Target		

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R7
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Place Tisserand	DÉBUT :	17:33
	7073 Av. Tisserand (Brossard)	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00	61,8	65,1	63,4	61,4	59,4	58,6	56,8
19:00-20:00	59,1	62,9	61	58,6	56,1	55,3	53,7
20:00-21:00	56,4	59,8	58,2	56	54,1	53,5	52,5
21:00-22:00	56,7	60	58,5	56,4	54	53,4	51,8
22:00-23:00	56,8	61	58,9	56,3	53,4	52,4	50,4
23:00-24:00	53,8	58,7	56,3	52,9	49,7	48,8	46,6

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R7
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Place Tisserand	DÉBUT :	00:00
	7073 Av. Tisserand (Brossard)	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	51,7	57,8	54,6	50,4	46,7	45,8	43,8
01:00-02:00	50,6	59,2	53,5	48,7	44,1	43,1	39,8
02:00-03:00	48,5	55,6	51,9	46,5	42,6	41,3	39,7
03:00-04:00	47,7	54,7	51,1	46	41,6	40,6	39,2
04:00-05:00	50,8	57,2	54	49,4	44,4	43,5	41,9
05:00-06:00	54,7	58,9	56,7	54,2	51,3	50,1	47,8
06:00-07:00	54,5	59,2	56,1	53,6	51,4	50,7	49,9
07:00-08:00	56,8	61,3	59	56	53,3	52,5	51,3
08:00-09:00	58,1	62,5	59,6	57,7	56,1	55,5	54,2
09:00-10:00	59,6	62,7	60,9	59,3	57,8	57,2	56,1
10:00-11:00	59,3	63	60,8	58,8	56,8	56,2	55
11:00-12:00	58	62,5	59,4	57,5	55,6	55,2	54,3
12:00-13:00	58,2	61,1	59,7	58	56,2	55,8	54,9
13:00-14:00	58,5	61,3	60	58,2	56,4	55,9	54,5
14:00-15:00	59,1	62,3	60,4	58,6	57	56,6	55,4
15:00-16:00	59,5	62	60,8	59,3	57,7	57,2	56,2
16:00-17:00	60,3	63,9	61,6	59,8	58,4	58,1	57,3
17:00-18:00	60	64,7	61,5	59,6	58	57,5	56,5
18:00-19:00	59,4	63,8	60,6	58,7	57,1	56,7	56
19:00-20:00	58,1	60,9	59,6	57,9	56,2	55,7	54,9
20:00-21:00	57	60,3	58,3	56,3	54,5	54	53
21:00-22:00	56,5	59,9	58,2	56,2	54,2	53,6	52,5
22:00-23:00	55,5	58,8	57,2	55,1	53,2	52,6	51,9
23:00-24:00	53,7	57,6	55,6	53,3	50,9	49,9	48,1

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R7
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Place Tisserand	DÉBUT :	00:00
	7073 Av. Tisserand (Brossard)	FIN :	13:26

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	51,5	56,6	53,7	50,7	48,2	47,5	46,1
01:00-02:00	49,8	54,7	52,3	48,7	46,3	45,7	44,5
02:00-03:00	50,4	56,2	52,9	49,6	46,5	45,7	44,7
03:00-04:00	48,9	53,1	51	48,4	45,8	45	44
04:00-05:00	51,4	56	53,7	50,8	47,8	47	45,5
05:00-06:00	55,6	59	57,4	55,2	53	52,4	51,3
06:00-07:00	56,6	61,4	58,4	56	54,1	53,6	52,9
07:00-08:00	57,6	64,9	59	56,6	54,9	54,6	53,5
08:00-09:00	56,9	63,1	58	56,1	54,5	54,1	53,4
09:00-10:00	55,7	60,7	57,1	55	53,6	53,2	52,5
10:00-11:00	55,1	60,1	56,5	54,3	52,9	52,4	51,5
11:00-12:00	55,1	59,0	56,8	54,6	52,5	52,0	51,0
12:00-13:00	55,4	60,2	57,1	54,9	53,1	52,7	51,8
13:00-14:00	55,7	59,8	57,3	55,2	53,3	52,8	51,9
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R8
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Parc Marin (STATION R8)	DÉBUT :	16:01
	Entre les rues Croissant Marin et la rue Croissant Marseille	FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES :	Le micro a été dissimulé dans une rangé de cèdres		

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R8
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Parc Marin	DÉBUT :	16:01
	Entre les rues Croissant Marin et la rue Croissant Marseille	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00	63	69	64,1	61,3	59,4	58,7	57,6
17:00-18:00	60,7	64,2	62,5	60,3	57,8	57,1	55
18:00-19:00	60	64,4	62,2	59,6	56,8	56,1	54,9
19:00-20:00	58,6	63,2	61,1	58	54,6	53,7	51,7
20:00-21:00	57,6	62,7	60	57,1	53,5	52,7	50,9
21:00-22:00	57,3	62,5	59,9	56,7	53,3	52,4	50,6
22:00-23:00	56,9	62,2	59,6	56	51,9	50,5	47,9
23:00-24:00	54,9	61,7	57,9	53,7	48,9	47,4	44,2

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE 1	RELEVÉ :	R8
ENDROIT :	Parc Marin	DATE :	2015-12-09
	Entre les rues Croissant Marin et la rue Croissant Marseille	DÉBUT :	00:00
		FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	56,4	64,4	58,1	51,9	44,7	43,3	40,5
01:00-02:00	52,4	61,2	55,8	49,1	41,4	40,2	37,3
02:00-03:00	50,6	60,1	54,3	47	40,4	39,4	37,2
03:00-04:00	50,3	60,6	54,2	46,1	40,1	39,2	37,8
04:00-05:00	52,8	61,3	57,3	50,3	43,9	42,7	39,7
05:00-06:00	56,6	62,9	60,1	55,1	51,4	50,4	47
06:00-07:00	57	62,3	60,2	55,8	51,9	51,1	49,8
07:00-08:00	57,8	62,7	60,7	57	53,6	52,6	50,8
08:00-09:00	61,4	62,2	60,1	57,4	54,7	54	52,7
09:00-10:00	59	63	61,2	58,5	56,1	55,6	54,3
10:00-11:00	59,1	63	61	58,7	56,4	55,9	54,5
11:00-12:00	58,4	62,3	60,4	58	55,9	55,4	54,2
12:00-13:00	58,3	61,6	59,9	58	56,2	55,7	54,4
13:00-14:00	58,3	62,1	60	57,9	56,1	55,6	54,4
14:00-15:00	59	62	60,7	58,7	57	56,5	55,5
15:00-16:00	60,8	63,4	61,2	59,5	58	57,6	56,7
16:00-17:00	60,1	63,6	61,5	59,8	58,4	57,9	56,6
17:00-18:00	59,2	63	60,5	58,9	57,3	56,6	55
18:00-19:00	58,8	63,5	60,3	58,1	56,5	56	55,1
19:00-20:00	57,7	60,5	59,3	57,4	55,6	55,3	54,2
20:00-21:00	56,5	60,1	58,3	56,3	54,3	53,8	52,8
21:00-22:00	57,1	61,7	58,4	56,1	54	53,3	52,5
22:00-23:00	55,8	59,5	57,7	55,4	53,5	52,9	52,1
23:00-24:00	54,8	59,4	57,1	54,3	51,1	49,9	47,5

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R8
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Parc Marin	DÉBUT :	00:00
	Entre les rues Croissant Marin et la rue Croissant Marseille	FIN :	12:20

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	52,1	58,6	55	51	47,5	46,8	44,5
01:00-02:00	50,1	57,5	53,1	48,7	45,1	44,4	42,5
02:00-03:00	49,9	57,7	53	48,3	44,9	43,9	42,3
03:00-04:00	49,5	57,4	52,5	48,2	44,4	43,1	41
04:00-05:00	52,3	59,1	55,1	51,2	47,6	46,8	45,2
05:00-06:00	55,4	60,4	58	54,6	52,7	52	50,6
06:00-07:00	56,3	60,4	58,6	55,6	53,4	53	51,9
07:00-08:00	57,7	61,9	59,9	57,3	54,9	54,1	53,4
08:00-09:00	58,2	62,2	60,2	57,8	55,8	55,4	54,2
09:00-10:00	58,5	62,3	60,4	57,9	55,8	55,3	54,2
10:00-11:00	58,6	62,6	60,5	58,2	55,8	55,2	54,1
11:00-12:00	60,0	64,1	62,3	59,6	57,2	56,3	54,7
12:00-13:00	61,1	64,5	63,0	60,4	58,4	57,9	56,8
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R9
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Parc Maupassant (STATION R9)	DÉBUT :	10:16
	Coin Maupassant & Malo	FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES :	Installation dans un parc pour enfants		

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R9
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Parc Maupassant	DÉBUT :	10:16
	Coin Maupassant & Malo	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00	58,8	64,7	61,9	57,6	54,1	53,2	50,5
11:00-12:00	59,2	65	62	58	55,2	54,3	52,7
12:00-13:00	59,4	64,9	62,2	58,5	55,7	54,5	52,4
13:00-14:00	60,4	65,7	62,5	59,5	57	56,5	55
14:00-15:00	61,9	65,8	63,9	61,6	59,3	58,4	57
15:00-16:00	61,4	65,6	63,1	60,8	58,7	57,9	56,8
16:00-17:00	60,7	64,8	62,7	60,3	58,2	57,3	56,3
17:00-18:00	60,3	64,1	62,1	59,9	57,9	57,2	55,8
18:00-19:00	59,8	64,2	61,7	59,4	57	56,2	54,7
19:00-20:00	58,2	63,5	60,6	57,5	54,3	53,5	51,4
20:00-21:00	56,9	62,4	59,6	56,1	52,7	51,8	49,4
21:00-22:00	57,3	62,9	59,9	56,6	53,4	52,3	51
22:00-23:00	56,7	62,6	59,3	55,7	51,7	50,5	47,7
23:00-24:00	54,6	60,9	57,8	53,4	49,3	47,8	45,9

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R9
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Parc Maupassant	DÉBUT :	00:00
	Coin Maupassant & Malo	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	52,5	60,2	56,2	50,7	45,2	43,6	41,3
01:00-02:00	51,5	60,4	54,8	48,4	42,5	40,8	38,2
02:00-03:00	50,9	60,5	54,3	47,8	41,5	39,9	37,7
03:00-04:00	50,4	60,6	54,1	46,2	40,4	38,5	36,9
04:00-05:00	53,7	62,9	57,4	50,8	45,1	43,5	40,1
05:00-06:00	58,2	63,9	61,4	57,2	53,5	52,4	50,6
06:00-07:00	58,9	65,1	61,8	57,9	54,9	54,4	52,3
07:00-08:00	60	64,8	62,6	59,3	56,3	55,3	53,7
08:00-09:00	61,6	65,5	63,7	60,9	58,6	57,9	56,9
09:00-10:00	62,7	66,9	64,8	62,2	59,8	59	57
10:00-11:00	63	67,1	65,1	62,5	60,2	59,6	58,3
11:00-12:00	63	67,1	65,2	62,4	59,9	59,4	58
12:00-13:00	63,1	66,7	65,1	62,6	60,3	59,7	58
13:00-14:00	63,1	67,1	65	62,5	60,1	59,5	58,1
14:00-15:00	63,8	67,5	65,8	63,3	61,3	60,7	59
15:00-16:00	64,7	68	66,4	64,3	62,4	61,8	60,7
16:00-17:00	64,3	67,5	65,9	64	62,3	61,9	60,9
17:00-18:00	64,1	67,5	65,7	63,6	61,8	61,2	60,1
18:00-19:00	63,3	66,4	65,1	63	61	60,5	58,9
19:00-20:00	62,8	66,7	64,9	62,4	59,9	59,2	57,7
20:00-21:00	61,3	65,2	63,5	60,9	58,5	57,8	56,5
21:00-22:00	61,1	64,7	63,3	60,6	57,9	57,2	56
22:00-23:00	60,7	64,9	63,1	60,2	57,5	56,6	54,8
23:00-24:00	59,8	64,5	62,4	59,2	55,2	54,1	51,4

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R9
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Parc Maupassant	DÉBUT :	00:00
	Coin Maupassant & Malo	FIN :	12:06

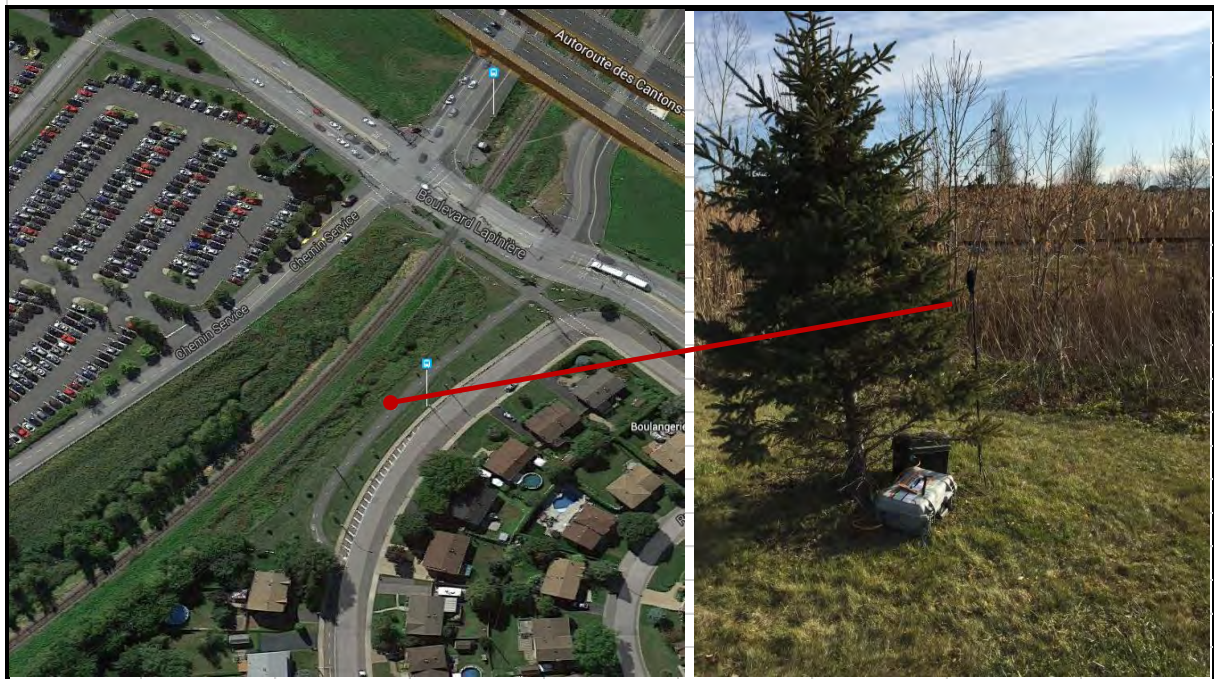
RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	56,3	62,4	59,3	55,1	50,8	49,4	47,2
01:00-02:00	54,6	61,9	58	52,8	47,3	45,6	43,6
02:00-03:00	54,4	61,9	58,3	52,4	46,6	45	40,6
03:00-04:00	54,1	61,2	57,8	52,2	46,2	45	42,8
04:00-05:00	57,4	63,9	60,8	56,1	50,8	49,2	46,6
05:00-06:00	60,6	64,9	63,1	59,8	57,3	56,5	54,5
06:00-07:00	60,8	65,2	63,1	60,3	57,9	57,1	56
07:00-08:00	61,5	65,2	63,6	61	58,7	57,9	56,8
08:00-09:00	60,8	64,6	62,9	60,3	58,5	57,9	56,9
09:00-10:00	60	64,8	62,2	59,3	57	56,4	55,3
10:00-11:00	58,3	63,7	61,1	57,5	54,5	53,6	52,0
11:00-12:00	58,3	64,9	61,2	57,0	53,9	52,9	51,4
12:00-13:00	59,8	62,6	60,3	57,0	54,5	53,9	52,3
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R10
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Piste cyclable, 4024 Av. Beauchemin (STATION R10)	DÉBUT :	10:49
	Coin boul. Lapinière	FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES :	Situé aux abords de la voie ferroviaire (*sons de trains non-consignés)		

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R10
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Piste cyclable, 4024 Av. Beauchemin	DÉBUT :	10:49
	Coin boul. Lapinière	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00	56,8	63,6	59,7	55,3	51,9	51	48,8
12:00-13:00	60	64,6	60,5	56,3	52,6	51,8	48,8
13:00-14:00	58,1	63,3	60,6	57,3	53,8	53	51,4
14:00-15:00	64,1	74,7	61,6	57,6	54,5	53,9	52,6
15:00-16:00	64,3	76,6	59,7	55,6	52,3	51,6	50,2
16:00-17:00	56,3	63,4	58,4	54,6	52,1	51,6	49,9
17:00-18:00	63,9	72,2	59,4	55,4	53,1	52,5	51,3
18:00-19:00	55,4	61,5	58	54,4	52,3	51,7	50,6
19:00-20:00	55,5	60,5	57,9	54,7	52,5	51,8	50,7
20:00-21:00	58,2	62,8	58,3	54,5	52,1	51,5	50,4
21:00-22:00	54,7	60,5	57,5	53,6	51,2	50,4	49,1
22:00-23:00	63,9	70,9	57,6	52,5	49,4	48,5	47,1
23:00-24:00	52,5	59,2	55,5	50,9	47,8	47,2	46,1

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R10
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Piste cyclable, 4024 Av. Beauchemin	DÉBUT :	00:00
	Coin boul. Lapinière	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	50,3	57,7	53,4	48,3	45	44,4	42,9
01:00-02:00	60,3	66,7	55,6	47,1	42,6	41,8	39,7
02:00-03:00	50	60,1	52,8	45,6	42	41,3	39,3
03:00-04:00	49,8	58,3	54,1	46,1	42,3	41,5	40,3
04:00-05:00	53,5	60,6	57,5	51,2	45,1	43,9	42,3
05:00-06:00	58,6	63,1	61,3	57,8	53,9	52,3	49,7
06:00-07:00	59	63,5	61,2	58,3	55,8	55,1	53,9
07:00-08:00	64,3	72,9	60,7	57,8	55,7	55,1	54,2
08:00-09:00	59,8	63,8	61,7	59,2	57,4	57	56,4
09:00-10:00	60,5	65,1	62,3	60	57,8	57,3	56,3
10:00-11:00	62,3	65,5	63	60,7	58,7	58,1	57,1
11:00-12:00	61,6	66,1	63,1	60,7	58,9	58,3	57
12:00-13:00	61,6	65,3	63,4	61,2	59,3	58,8	57,6
13:00-14:00	61,3	65,3	62,9	60,9	58,8	58,3	57,2
14:00-15:00	61,7	65	63,3	61,3	59,5	58,9	58
15:00-16:00	66,6	76,4	63,8	60,9	59,2	58,8	57,9
16:00-17:00	61,1	64,8	62,4	60,6	59,3	58,9	58,1
17:00-18:00	60,9	65,4	62,4	60,4	58,9	58,5	57,7
18:00-19:00	62,1	66,5	62,3	60,1	58,5	58,2	56,7
19:00-20:00	60,4	64	62	59,7	57,8	57,2	56
20:00-21:00	58,9	62,1	60,8	58,6	56,6	56	55
21:00-22:00	59	63,1	60,9	58,4	56,2	55,5	54
22:00-23:00	58,1	61,9	60	57,7	55,5	55,1	53,5
23:00-24:00	57,3	62,5	59,7	56,6	53	51,8	48,6

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R10
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Piste cyclable, 4024 Av. Beauchemin	DÉBUT :	00:00
	Coin boul. Lapinière	FIN :	11:52

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	54,4	60,6	57,4	53	49,5	48,4	46,3
01:00-02:00	53,1	60,4	56,6	51,1	47,3	46,4	44,3
02:00-03:00	53,4	60,9	57,1	50,9	46,5	45,5	44
03:00-04:00	53,2	60,5	56,9	51,1	46,1	45	43,2
04:00-05:00	67	78,2	60	54,9	50,1	48,6	45,1
05:00-06:00	62,6	64,9	62,3	59,8	56,9	55,8	54
06:00-07:00	60,5	65,2	62,1	60,1	58	57,4	55,8
07:00-08:00	60,6	64,7	62,2	60,2	58,4	57,8	56,8
08:00-09:00	66	77,1	62,9	60,4	58,6	58,1	57,1
09:00-10:00	60,4	64,3	62,1	59,9	57,9	57,4	56,3
10:00-11:00	61,2	65,0	62,5	60,3	58,0	57,3	56,2
11:00-12:00	60,7	65,9	62,2	59,6	57,4	56,7	55,3
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R11-A
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Golf Brossard (STATION R11-A)	DÉBUT :	11:11
	Coin boul. Lapinière & boul. Quartier	FIN :	2015-12-09
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES : Le micro était placé sur une partie désaffectée du Golf Brossard			

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R11-A
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	Golf Brossard	DÉBUT :	11:11
	Coin boul. Lapinière & boul. Quartier	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00	63	68,6	64,2	59	56,1	55,4	53
12:00-13:00	60,8	69,1	63,3	58,7	53,4	52	50,7
13:00-14:00	63	69,9	65,2	61,7	59,8	59	57,9
14:00-15:00	62,2	68,6	64	61,1	59,5	58,9	56,9
15:00-16:00	67,3	75,2	72,1	61,7	56,5	55,6	54
16:00-17:00	58,8	64,1	60,9	58,1	55,6	54,9	53,6
17:00-18:00	58,3	62,5	60,2	57,8	55,4	54,8	53,6
18:00-19:00	57,1	61	59,2	56,6	54,3	53,7	52,6
19:00-20:00	56,3	61,2	58,2	55,8	53,7	53,3	52,4
20:00-21:00	56,1	60,7	58,4	55,2	52,8	52,2	51,3
21:00-22:00	54,3	59,4	56,6	53,6	51,1	50,5	49,1
22:00-23:00	53,2	58,8	55,4	52,2	50	49,1	47,5
23:00-24:00	51,6	58,5	54,4	50,2	47,8	47	45,4

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R11-A
ENDROIT :	Golf Brossard	DATE :	2015-12-09
	Coin boul. Lapinière & boul. Quartier	DÉBUT :	00:00
		FIN :	09:40

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	49,4	56,2	51,8	48,1	45	44,2	42,8
01:00-02:00	48	55,5	51,2	46	42,3	41,6	40,2
02:00-03:00	48,1	54,7	51,2	46,6	42,6	41,8	39,2
03:00-04:00	50,6	56,5	53	48,2	44,1	43,3	41,3
04:00-05:00	54,6	59,7	56,6	54,1	50,2	49	46,4
05:00-06:00	60,8	65,5	63,8	58,9	55,2	54,6	53,1
06:00-07:00	63,3	66,9	64,6	62,9	61,4	61	60,4
07:00-08:00	64,2	69,6	66,1	63,6	61,3	60,6	59,7
08:00-09:00	65,7	70,8	67,3	65,1	63,5	62,9	62,1
09:00-10:00	64,7	69,4	66,4	64,3	62,5	59,8	55,9
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R11-B
ENDROIT :	Golf Brossard (STATION R11-B) Coin boul. Lapinière & Ch. Du Golf	DATE :	2015-12-09
		DÉBUT :	09:48
		FIN :	2015-12-10
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES : Le micro était placé sur une partie désaffectée du Golf Brossard			

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R11-B
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	Golf Brossard	DÉBUT :	09:48
	Coin boul. Lapinière & Ch. Du Golf	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00	58,9	61,9	60,4	58,6	57	56,7	56
11:00-12:00	59,7	63,1	61,2	59,4	58	57,5	56,6
12:00-13:00	60	62,8	61,4	59,8	58,3	57,9	56,9
13:00-14:00	60	63	61,6	59,7	57,9	57,4	55,7
14:00-15:00	60,6	63,5	61,9	60,2	58,8	58,3	57,4
15:00-16:00	60,3	63,9	61,7	59,9	58,4	58	57,2
16:00-17:00	59,5	61,9	60,6	59,2	58	57,6	57
17:00-18:00	59,3	61,9	60,4	59	57,7	57,4	56,8
18:00-19:00	59,2	61,7	60,4	59	57,7	57,5	56,8
19:00-20:00	58,6	61,1	59,8	58,3	57,1	56,6	55,9
20:00-21:00	57,8	60,4	59,1	57,6	56,1	55,7	54,6
21:00-22:00	57,7	60,4	59,2	57,5	55,7	55,3	54,3
22:00-23:00	56,7	59,4	58,2	56,5	54,9	54,4	53,3
23:00-24:00	55,5	59,3	57,6	55,1	52,1	50,9	49,5

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R11-B
		DATE :	2015-12-10
ENDROIT :	Golf Brossard	DÉBUT :	00:00
	Coin boul. Lapinière & Ch. Du Golf	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	53	56,8	55	52,4	50,2	49,5	48,1
01:00-02:00	51,4	56	53,8	50,7	47,9	47,1	46
02:00-03:00	52,1	57,7	54,7	51	47,9	47,2	44,7
03:00-04:00	52,1	57	55	51,1	47,9	46,9	45,4
04:00-05:00	55,3	59,8	57,8	54,7	50,8	49,5	47,6
05:00-06:00	59,8	62,4	61,3	59,7	57,4	56,5	55,1
06:00-07:00	60,4	62,7	61,6	60,2	58,9	58,4	57,6
07:00-08:00	60,9	63,1	62	60,7	59,6	59,3	58,7
08:00-09:00	61,1	63,1	62,1	60,9	59,7	59,5	58,9
09:00-10:00	60	62,5	61,3	59,8	58,4	58	57,3
10:00-11:00	59,7	62,3	60,9	59,5	58,1	57,8	57,1
11:00-12:00	58,6	60,4	59,5	58,1	56,7	56,2	55,4
12:00-13:00	58,8	61,7	60,0	58,5	57,0	56,7	55,9
13:00-14:00	58,6	61,1	59,9	58,4	56,9	56,6	55,7
14:00-15:00	58,6	60,9	59,8	58,4	57,0	56,7	55,9
15:00-16:00	58,2	61,4	59,8	57,9	56,0	55,6	54,8
16:00-17:00	57,1	60,7	58,6	56,8	55,5	55,3	54,7
17:00-18:00	60,4	63,6	62,2	60,0	58,2	57,8	56,7
18:00-19:00	61,8	64,3	62,9	61,5	60,3	59,9	59,1
19:00-20:00	60,4	63,2	61,7	60,1	58,6	58,2	57,0
20:00-21:00	59,6	61,9	60,8	59,4	58,1	57,8	57,2
21:00-22:00	58,6	61,2	60,1	58,3	56,6	56,2	55,4
22:00-23:00	57,4	60,2	58,9	57,2	55,4	54,8	53,8
23:00-24:00	55,4	58,4	57,0	55,1	53,3	52,8	52,1

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R11-B
		DATE :	2015-12-11
ENDROIT :	Golf Brossard	DÉBUT :	00:00
	Coin boul. Lapinière & Ch. Du Golf	FIN :	14:08

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	53,7	57,3	55,5	53,3	51,3	50,7	49,5
01:00-02:00	52,1	56,6	54,4	51,6	49	48,3	47
02:00-03:00	51,9	56,5	54,4	51,3	48,5	47,8	46,5
03:00-04:00	52,9	57,7	55,2	52,1	49,4	48,5	47,1
04:00-05:00	55,6	59,6	57,9	55,1	51,7	50,5	48
05:00-06:00	59,5	62,3	61,1	59,3	57,5	56,8	54,8
06:00-07:00	60,9	63,5	62,3	60,7	59	58,7	57,9
07:00-08:00	62	64,5	63,2	61,7	60,5	60,3	59,5
08:00-09:00	62	64,4	63,2	61,8	60,5	60,2	59,7
09:00-10:00	61,3	63,5	62,5	61,1	59,7	59,3	58,8
10:00-11:00	61,4	64,1	62,8	61,2	59,7	59,3	58,8
11:00-12:00	61,5	63,7	62,7	61,2	60,0	59,6	58,9
12:00-13:00	60,7	63,2	62,0	60,4	59,0	58,6	57,7
13:00-14:00	60,5	63,2	61,9	60,3	58,7	58,3	57,4
14:00-15:00	61,1	63,3	62,2	60,9	59,8	59,5	58,8
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R12
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	6000 Lapinière (STATION R12)	DÉBUT :	11:36
	À l'Est de l'autoroute 30, Brossard	FIN :	2015-12-09
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES : L'installation était à proximité de l'autoroute 10			

CROQUIS



PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R12
		DATE :	2015-12-08
ENDROIT :	6000 Lapinière	DÉBUT :	11:36
	À l'Est de l'autoroute 30	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00	64,6	70,5	67,5	63,3	59,3	58	55
13:00-14:00	64,7	70,8	68,4	63,6	59,6	58,4	56,5
14:00-15:00	65,8	71,5	68,7	64,8	61,3	60,4	57,5
15:00-16:00	65,5	70,7	68,1	64,7	61,8	60,9	59,2
16:00-17:00	65,2	70,2	67,7	64,6	61,7	60,9	59,8
17:00-18:00	65,1	69,5	67,2	64,6	61,9	61,1	59,8
18:00-19:00	64	69,4	67	62,8	59,6	58,8	57,4
19:00-20:00	64,2	69,3	66,8	63,5	60,6	59,9	58,8
20:00-21:00	64,4	69,3	66,8	63,7	61,1	60,5	58,3
21:00-22:00	63,8	69,2	66,4	62,9	59,2	58,3	56,3
22:00-23:00	62,7	69,2	65,7	61,5	58,1	57,2	54,2
23:00-24:00	61,1	68	64,1	59,6	56	55	53,9

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R12
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	6000 Lapinière	DÉBUT :	00:00
	À l'Est de l'autoroute 30	FIN :	14:01

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	59,3	67,3	62,2	57,5	53,9	53,3	51,9
01:00-02:00	57,7	66,8	61,5	55,1	51	50,5	48,9
02:00-03:00	57,2	66,1	60,2	53,3	49,7	49,1	48,3
03:00-04:00	59,1	68,2	62,9	54,7	50,2	49,6	48,8
04:00-05:00	61,3	69	64,8	59,4	53,9	52,6	50,5
05:00-06:00	66,7	71,6	69,3	65,9	61,8	60,3	57,5
06:00-07:00	68,4	72,3	70,4	68	65,3	64,2	62,2
07:00-08:00	67	71,3	69,4	66,4	63,6	62,8	60,8
08:00-09:00	66,9	71,9	69,4	66,1	62,7	61,7	60
09:00-10:00	67,4	72,6	70,4	66,5	62,7	61,6	59,3
10:00-11:00	67,8	72,9	70,7	66,9	63,1	61,9	59,7
11:00-12:00	68,2	73,5	71,1	67,4	63,6	62,4	59,6
12:00-13:00	69,1	73,9	71,4	68,2	64,7	63,7	62,2
13:00-14:00	68,4	73,4	71,4	67,7	64,3	63,2	60,3
14:00-15:00	68,2	73,8	71,6	67,7	64,9	63,5	63
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R13
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	5425 Ch. Des Prairies (STATION R13)	DÉBUT :	14:27
	Au bout du chemin, passé le boul. Rome	FIN :	2015-12-11
SONOMÈTRE / N.S. :	Concerto	ÉTALONNAGE INITIAL :	93,8
ÉTALONNEUR / N.S. :	CA111 Sound Calibrator BSWA	ÉTALONNAGE FINAL :	93,8
REMARQUES :	Placé sous un arbre, à coté de la croix.		

CROQUIS



PROJET :	LR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R13
		DATE :	2015-12-09
ENDROIT :	5425 Ch. Des Prairies	DÉBUT :	14:27
	Au bout du chemin, passé le boul. Rome	FIN :	23:59

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00							
01:00-02:00							
02:00-03:00							
03:00-04:00							
04:00-05:00							
05:00-06:00							
06:00-07:00							
07:00-08:00							
08:00-09:00							
09:00-10:00							
10:00-11:00							
11:00-12:00							
12:00-13:00							
13:00-14:00							
14:00-15:00							
15:00-16:00	57,9	60,7	59,1	57,7	56,3	55,9	55,2
16:00-17:00	58,1	61,6	59,4	57,8	56,4	55,8	55
17:00-18:00	57,8	60,2	59,1	57,5	56,2	55,9	55
18:00-19:00	57,5	60,1	58,9	57,2	55,6	55,2	53,9
19:00-20:00	56,5	59,5	58,1	56,1	54,3	53,6	52,6
20:00-21:00	55,6	59	57,5	55,3	52,7	52,3	51,3
21:00-22:00	55,3	59,2	57,2	55	52,6	51,6	49,4
22:00-23:00	54	57,9	56,1	53,4	50,7	50	48
23:00-24:00	51,5	56,9	54,3	50,6	47,2	46,3	44,5

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	LR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R13
ENDROIT :	5425 Ch. Des Prairies	DATE :	2015-12-10
	Au bout du chemin, passé le boul. Rome	DÉBUT :	00:00
		FIN :	23:59

RÉSULTATS							
PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	50,3	55,8	53,2	49,2	45,3	44,2	41,8
01:00-02:00	49,4	55,9	52,8	47,6	43,2	42,1	40,4
02:00-03:00	49,6	56,7	53,2	47,6	43,1	42,1	40,4
03:00-04:00	49,1	55,9	52,8	47,2	41	39,7	37,5
04:00-05:00	51,8	57,3	55	50,7	46	44,4	40,9
05:00-06:00	55,8	60	58,1	55,3	51,5	50,7	48,6
06:00-07:00	58,4	61,6	59,9	58,1	56,3	55,9	54,5
07:00-08:00	59,3	61,7	60,7	59,1	57,6	57,4	56,6
08:00-09:00	59,5	61,8	60,8	59,4	57,9	57,6	56,6
09:00-10:00	59,3	62,1	60,7	59,1	57,4	56,9	55,2
10:00-11:00	60,3	63,7	62,0	59,9	57,6	56,9	55,2
11:00-12:00	61,8	65,2	63,6	61,5	59,1	58,5	56,6
12:00-13:00	60,9	65,0	62,9	60,4	58,2	57,7	56,5
13:00-14:00	61,2	64,4	63,1	61,0	58,9	58,2	56,9
14:00-15:00	60,4	63,7	62,0	60,1	58,5	58,0	56,2
15:00-16:00	59,7	62,2	61,1	59,4	57,8	57,1	56,1
16:00-17:00	63,0	66,2	64,8	62,8	60,2	59,4	58,4
17:00-18:00	63,8	66,3	65,2	63,5	61,8	61,3	60,1
18:00-19:00	62,9	65,4	64,4	62,8	60,8	60,2	59,0
19:00-20:00	61,8	65,9	63,8	61,4	58,6	57,7	56,5
20:00-21:00	57,2	60,7	58,9	56,7	54,8	54,4	53,5
21:00-22:00	55,8	59,0	57,4	55,5	53,3	52,7	51,5
22:00-23:00	54,6	59,1	56,4	54,1	51,8	51,3	49,7
23:00-24:00	52,6	57,5	54,9	51,8	48,9	48,1	46,6

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	R13
		DATE :	2015-12-11
ENDROIT :	5425 Ch. Des Prairies	DÉBUT :	00:00
	Au bout du chemin, passé le boul. Rome	FIN :	14:47

RÉSULTATS

PÉRIODE	L _{eq, h} dBA	L _{1%} dBA	L _{10%} dBA	L _{50%} dBA	L _{90%} dBA	L _{95%} dBA	L _{99%} dBA
00:00-01:00	50,5	55,6	53,2	49,6	46,1	44,9	43,3
01:00-02:00	49,8	55,3	53,1	48,5	44,4	43	40,5
02:00-03:00	48,6	55	52,3	46,6	42,3	41,1	39,1
03:00-04:00	49,3	56	53	47,4	43,3	42,1	40,2
04:00-05:00	51,4	56,7	54,3	50,5	47,1	45,9	42
05:00-06:00	55	59,1	57,4	54,4	50,8	49,5	47,6
06:00-07:00	57,6	60,5	59,2	57,4	55,2	54,5	52,9
07:00-08:00	59,1	61,9	60,5	58,8	57,2	56,6	55,4
08:00-09:00	59,2	62,1	60,6	58,9	57,1	56,7	55,4
09:00-10:00	58,1	61,2	59,9	57,8	56,1	55,5	54
10:00-11:00	58,1	61,0	59,6	57,9	56,3	55,7	54,5
11:00-12:00	58,4	61,2	59,8	58,1	56,6	56,1	55,1
12:00-13:00	57,7	61,9	59,3	57,2	55,5	55,1	53,9
13:00-14:00	57,5	60,0	58,9	57,3	55,7	55,2	54,3
14:00-15:00	58,4	61,8	59,7	58,0	56,3	55,8	54,9
15:00-16:00							
16:00-17:00							
17:00-18:00							
18:00-19:00							
19:00-20:00							
20:00-21:00							
21:00-22:00							
22:00-23:00							
23:00-24:00							

Légende	
Vert	Intensité faible
jaune	Intensité moyenne
orange	Intensité moyennement forte
rouge	Intensité forte

Annexe B : Conditions météorologiques

Les données météo sont obtenues sur le site d'environnement Canada pour la station de MONTRÉAL/PIERRE ELLIOTT TRUDEAU INTL (Latitude 45°28'04,000" N // Longitude 73°44'30,000" O).

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	--
ENDROIT :	MONTREAL/PIERRE ELLIOTT TRUDEAU INTL	DATE :	8-12-2015
	Lat 45°28'04,000" N // Long 73°44'30,000" O	DÉBUT :	00:00:00
		FIN :	24:00:00

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

PÉRIODE	TEMPÉRATURE	HUMIDITÉ	VITESSE DES VENTS		
		RELATIVE	Km/h		
	°C	%	Moyenne	Rafale	Direction
00:00-01:00	3,4	60	11		5
01:00-02:00	2,9	58	16		5
02:00-03:00	2,4	62	12		5
03:00-04:00	2,1	62	11		5
04:00-05:00	1,7	66	15		5
05:00-06:00	1,2	69	15		5
06:00-07:00	1	69	14		4
07:00-08:00	0,6	69	11		4
08:00-09:00	0,5	71	14		4
09:00-10:00	0	73	13		3
10:00-11:00	1,1	66	9		3
11:00-12:00	2,1	67	11		2
12:00-13:00	3,5	60	7		5
13:00-14:00	4,2	60	6		11
14:00-15:00	4,1	63	8		12
15:00-16:00	3,8	62	5		3
16:00-17:00	3,6	65	9		3
17:00-18:00	3	69	14		4
18:00-19:00	2,7	70	10		5
19:00-20:00	1,9	74	11		4
20:00-21:00	1,3	78	9		3
21:00-22:00	1,4	78	8		2
22:00-23:00	1,1	81	9		2
23:00-24:00	1,2	80	9		3

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	--
ENDROIT :	MONTREAL/PIERRE ELLIOTT TRUDEAU INTL	DATE :	9-12-2015
	Lat 45°28'04,000" N // Long 73°44'30,000" O	DÉBUT :	00:00:00
		FIN :	24:00:00

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

PÉRIODE	TEMPÉRATURE	HUMIDITÉ RELATIVE	VITESSE DES VENTS		
			Km/h		
	°C	%	Moyenne	Rafale	Direction
00:00-01:00	1	83	9		1
01:00-02:00	0,9	84	7		1
02:00-03:00	0,8	84	7		2
03:00-04:00	0,4	87	4		34
04:00-05:00	0,9	85	6		2
05:00-06:00	0,8	86	6		1
06:00-07:00	0,8	86	8		2
07:00-08:00	1,5	83	4		8
08:00-09:00	2	84	11		12
09:00-10:00	2,4	83	9		12
10:00-11:00	3,4	79	16		12
11:00-12:00	4,1	77	12		13
12:00-13:00	5,9	75	16		13
13:00-14:00	6,9	68	16		13
14:00-15:00	6,8	66	23		12
15:00-16:00	6,6	68	24		14
16:00-17:00	5,8	72	18		13
17:00-18:00	5,1	76	17		13
18:00-19:00	5	79	18		13
19:00-20:00	5,2	77	22		15
20:00-21:00	5,4	73	24		15
21:00-22:00	5,3	76	21		14
22:00-23:00	5,1	77	22		14
23:00-24:00	5	78	19		14

PROJET : 15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ : --
	DATE : 10-12-2015
ENDROIT : MONTREAL/PIERRE ELLIOTT TRUDEAU INTL	DÉBUT : 00:00:00
Lat. 45°28'04,000" N // Long.73°44'30,000" O	FIN : 2015-12-10 23:59

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

PÉRIODE	TEMPÉRATURE °C	HUMIDITÉ RELATIVE %	VITESSE DES VENTS		
			Moyenne	Rafale	Direction
00:00-01:00	5,1	77	20		14
01:00-02:00	5,4	77	20		14
02:00-03:00	6,2	78	20		14
03:00-04:00	6,6	80	18		15
04:00-05:00	6,7	84	18		16
05:00-06:00	6,3	90	14		16
06:00-07:00	5,9	94	9		16
07:00-08:00	6,1	95	10		16
08:00-09:00	6,7	95	11		18
09:00-10:00	7,5	94	12		21
10:00-11:00	7,8	93	11		23
11:00-12:00	8,6	89	14		24
12:00-13:00	9,7	83	13		24
13:00-14:00	9,2	84	17		23
14:00-15:00	9,7	75	16		23
15:00-16:00	9,5	70	15		23
16:00-17:00	9	72	9		24
17:00-18:00	7,9	80	8		19
18:00-19:00	7,6	81	3		16
19:00-20:00	7,8	83	6		11
20:00-21:00	7,3	84	5		12
21:00-22:00	7,2	81	9		13
22:00-23:00	7,1	82	11		13
23:00-24:00	6,8	85	11		14

PROJET :	15-12-07M_SLR_CDPQ(CIMA)_PHASE1	RELEVÉ :	--
ENDROIT :	MONTREAL/PIERRE ELLIOTT TRUDEAU INTL Lat. 45°28'04,000" N // Long.73°44'30,000" O	DATE :	11-12-2015
		DÉBUT :	00:00:00
		FIN :	2015-12-11 23:59

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

PÉRIODE	TEMPÉRATURE	HUMIDITÉ	VITESSE DES VENTS		
		RELATIVE	Km/h		
	°C	%	Moyenne	Rafale	Direction
00:00-01:00	6,8	84	11		14
01:00-02:00	7,2	82	14		13
02:00-03:00	7,1	81	18		14
03:00-04:00	6,8	82	16		13
04:00-05:00	6,5	86	16		14
05:00-06:00	7,3	84	19		14
06:00-07:00	7,3	84	17		14
07:00-08:00	8	79	20		15
08:00-09:00	8,6	76	22		14
09:00-10:00	9	75	15		17
10:00-11:00	9,7	72	18		15
11:00-12:00	9,1	80	12		15
12:00-13:00	10,5	75	15		16
13:00-14:00	13,4	62	21		21
14:00-15:00	13,9	48	21		24
15:00-16:00	12,8	51	15		23
16:00-17:00	12,5	49	17		22
17:00-18:00	12,9	42	26		20
18:00-19:00	13	44	23		24
19:00-20:00	9,9	70	21		28
20:00-21:00	9,7	71	14		26
21:00-22:00	9,7	68	15		27
22:00-23:00	9,5	67	19		25
23:00-24:00	9,6	64	24		27

Annexe B : Niveaux dix minutes mesurés

Selon les usages et les phases du projet de construction et d'exploitation du métro léger, les indices statistiques suivants sont présentés :

- LA_{eq} : Niveau de pression acoustique équivalent pour une période, pondéré A pour une période donnée;
- $LC_{eq}(t)$: Niveau de pression acoustique équivalent pour une période, pondéré C pour une période donnée. Cet indice statistique permet de représenter la contribution sonore des bruits en basses fréquences dans chacun des secteurs;
- $LA_{95\%}$: Cet indice statistique est typiquement utilisé pour représenter le bruit de fond d'un secteur;
- $LA_{10\%}$: Cet indice statistique est typiquement utilisé pour représenter le niveau acoustique de la circulation. Cet indice représente également une représentation adéquate des niveaux sonores maximaux d'équipements fixes.

Les 14 figures suivantes présentent les relevés sonores effectués aux points présentés au Tableau 1. Les indices statistiques compilés par heure sont présentés à l'Annexe A. L'ensemble des indices statistiques mesurés sont présentés à l'Annexe A.

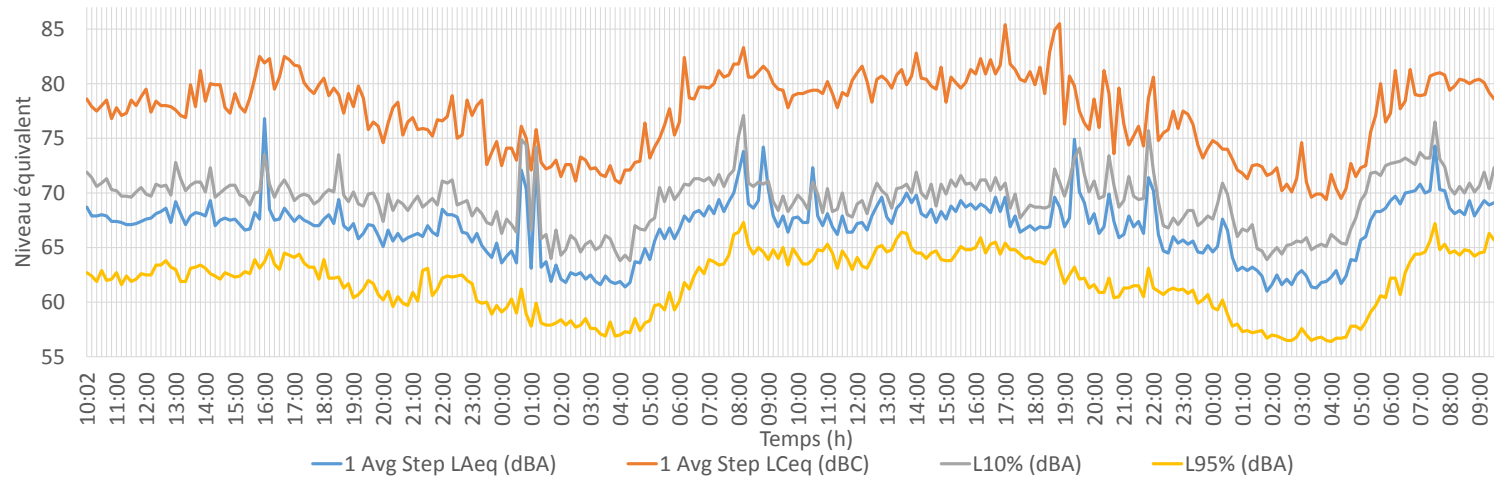


Figure 8: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R1

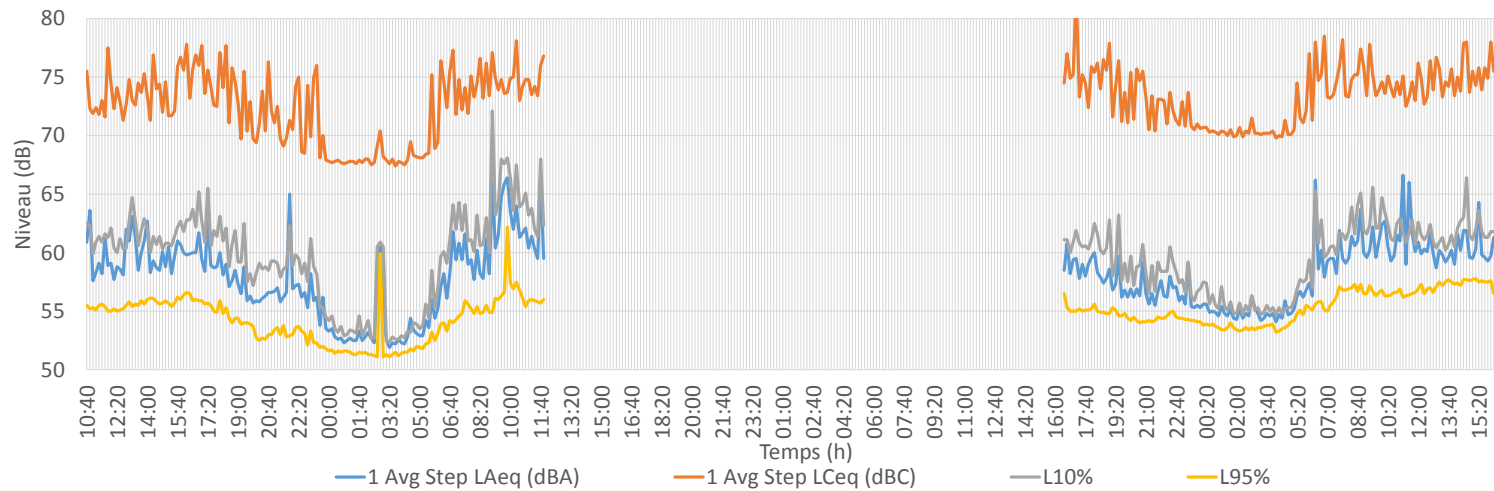


Figure 9: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R2

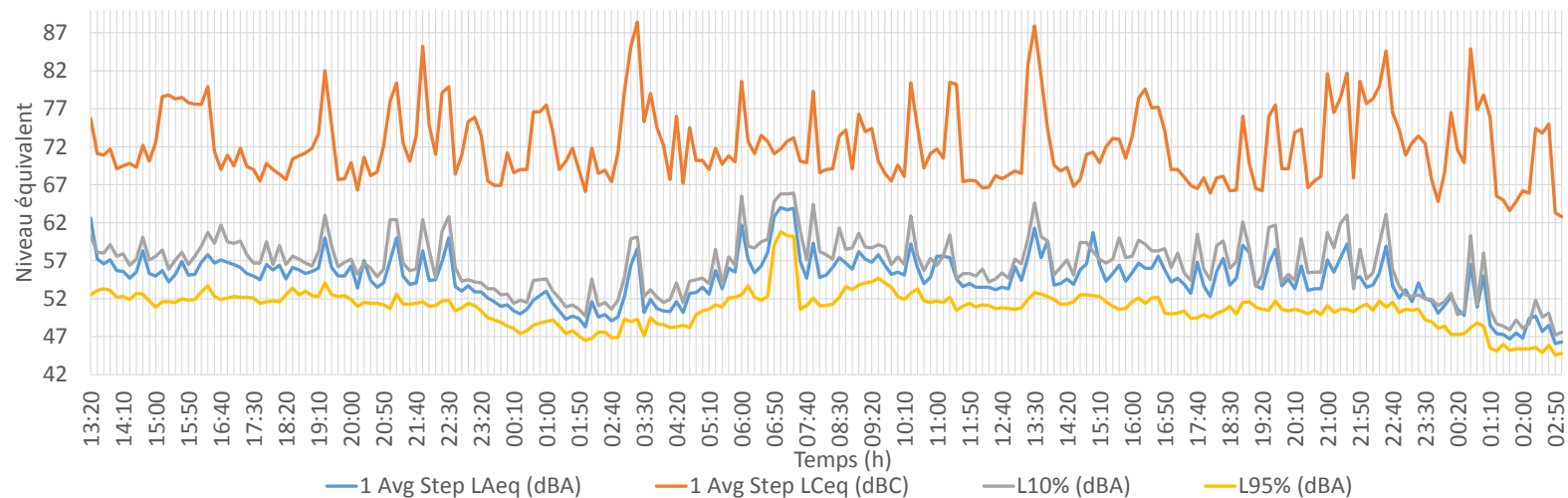


Figure 10: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R3

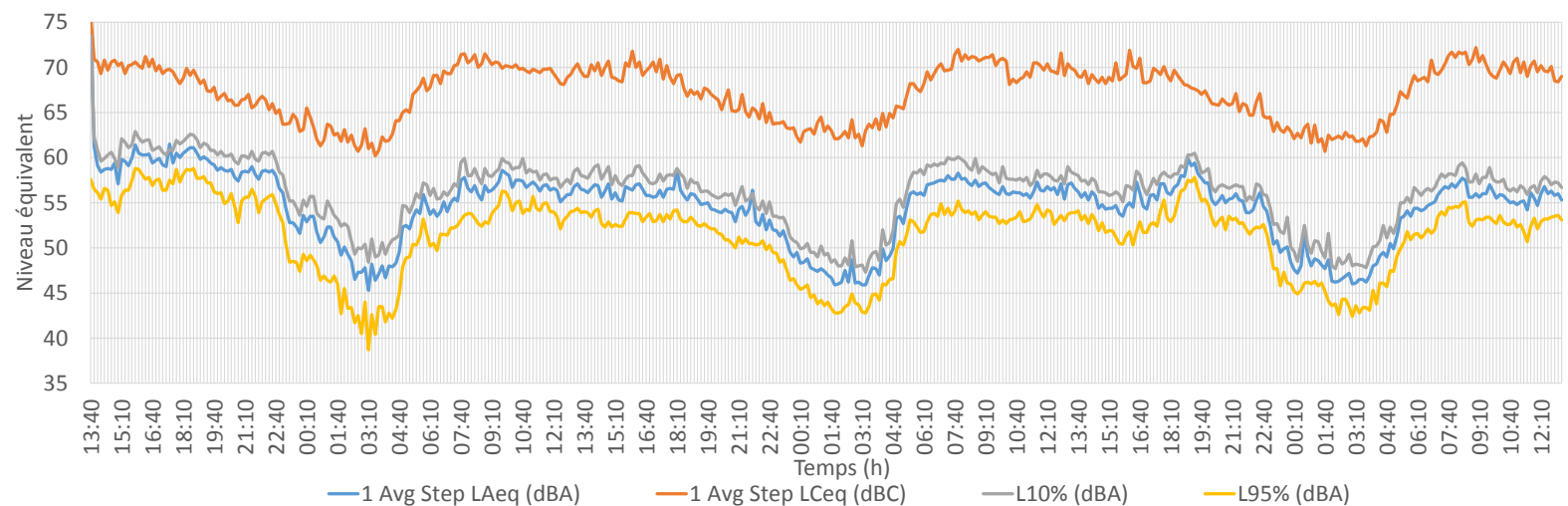


Figure 11: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R4

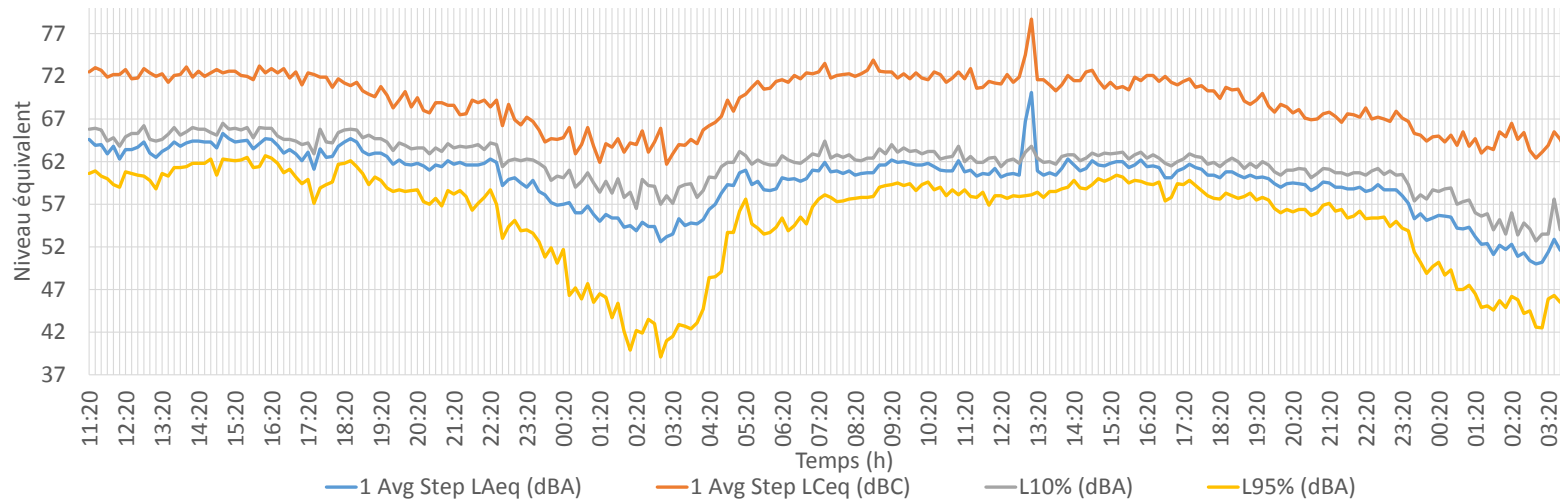


Figure 12: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R5

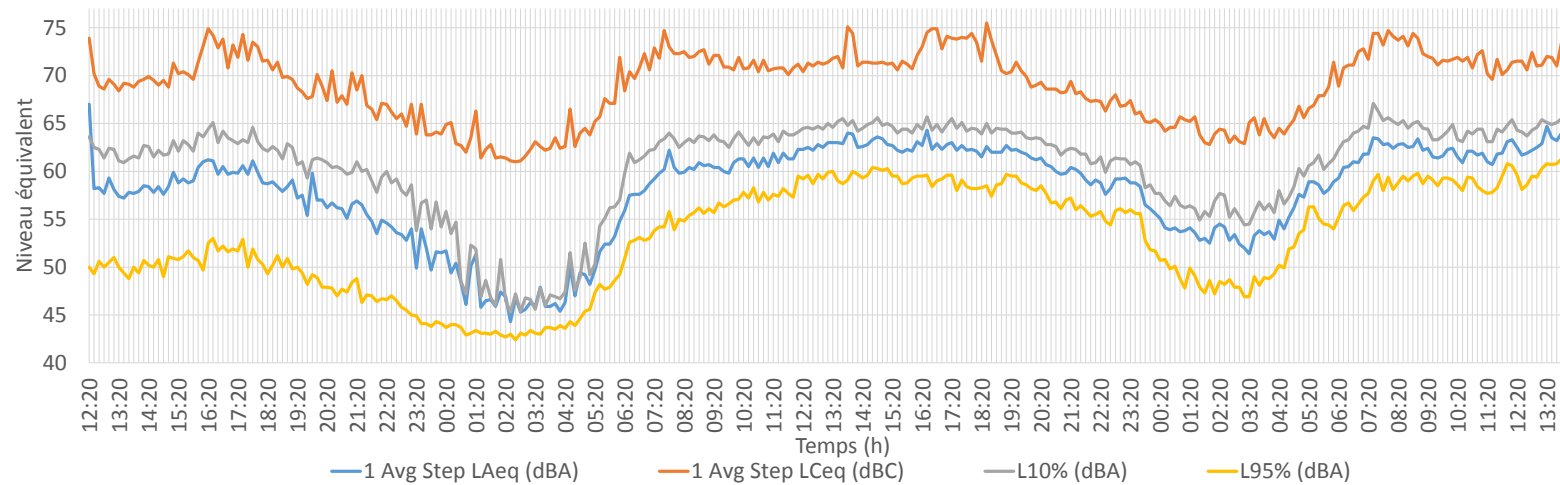


Figure 13: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R6

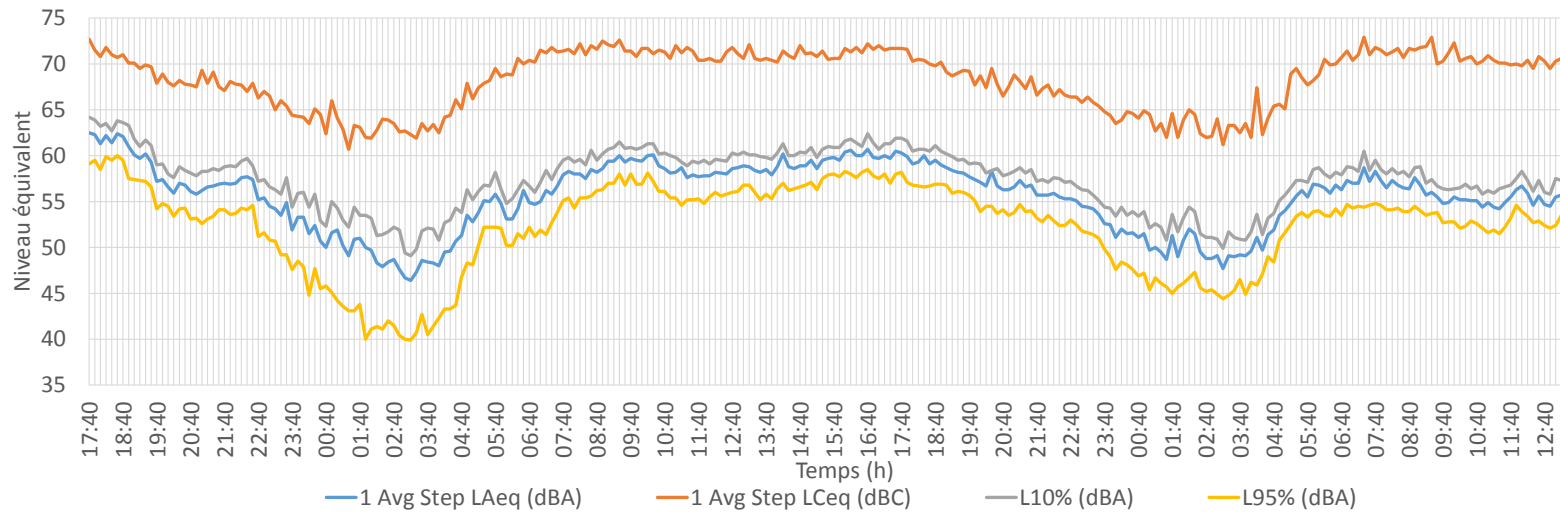


Figure 14: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R7

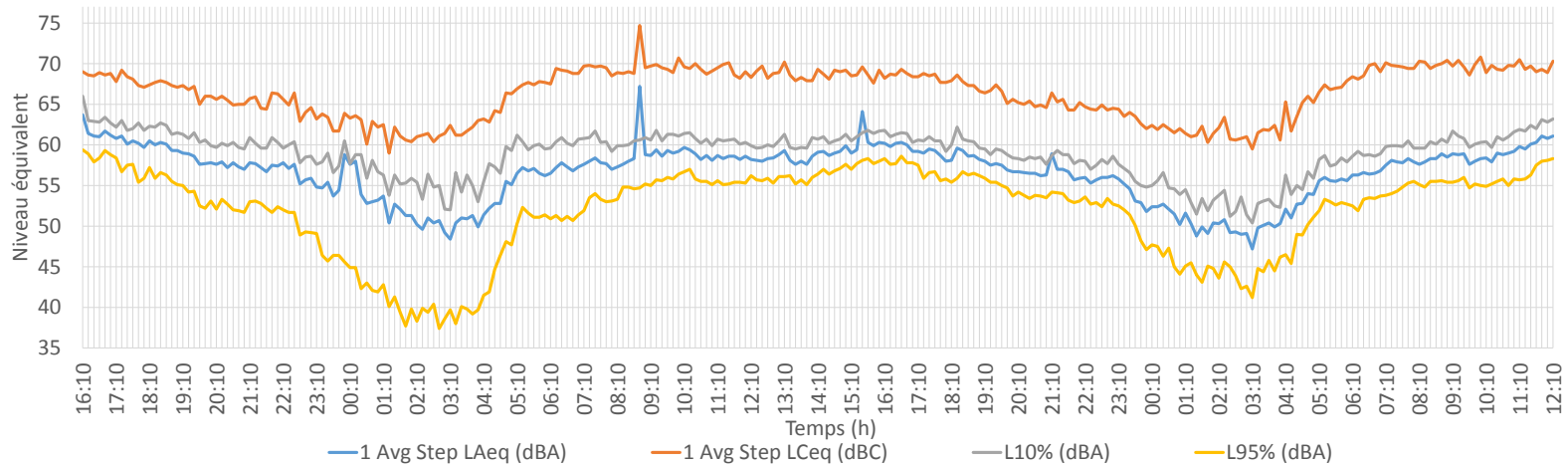


Figure 15: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R8

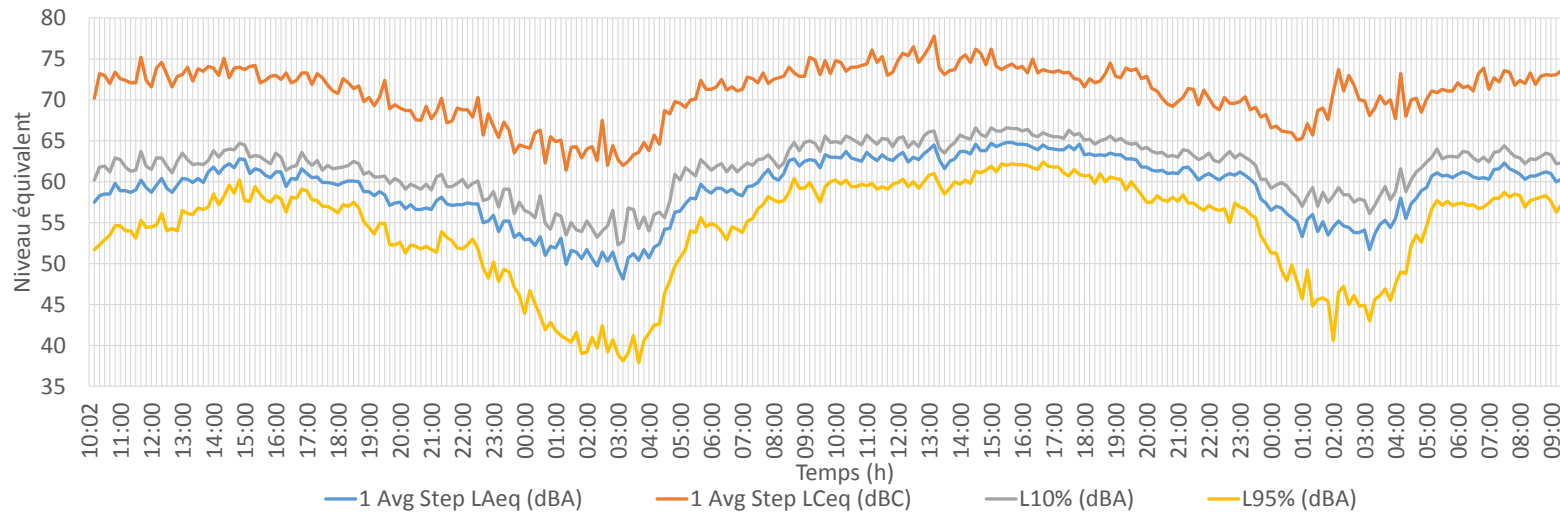


Figure 16: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R9

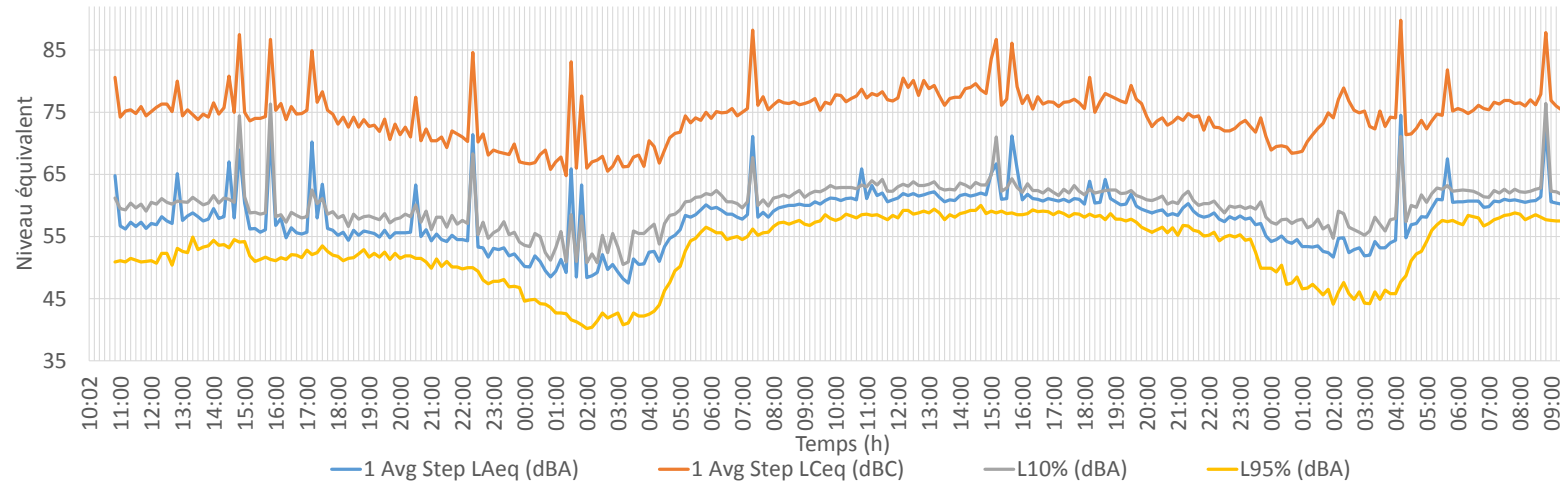


Figure 17 : Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R10

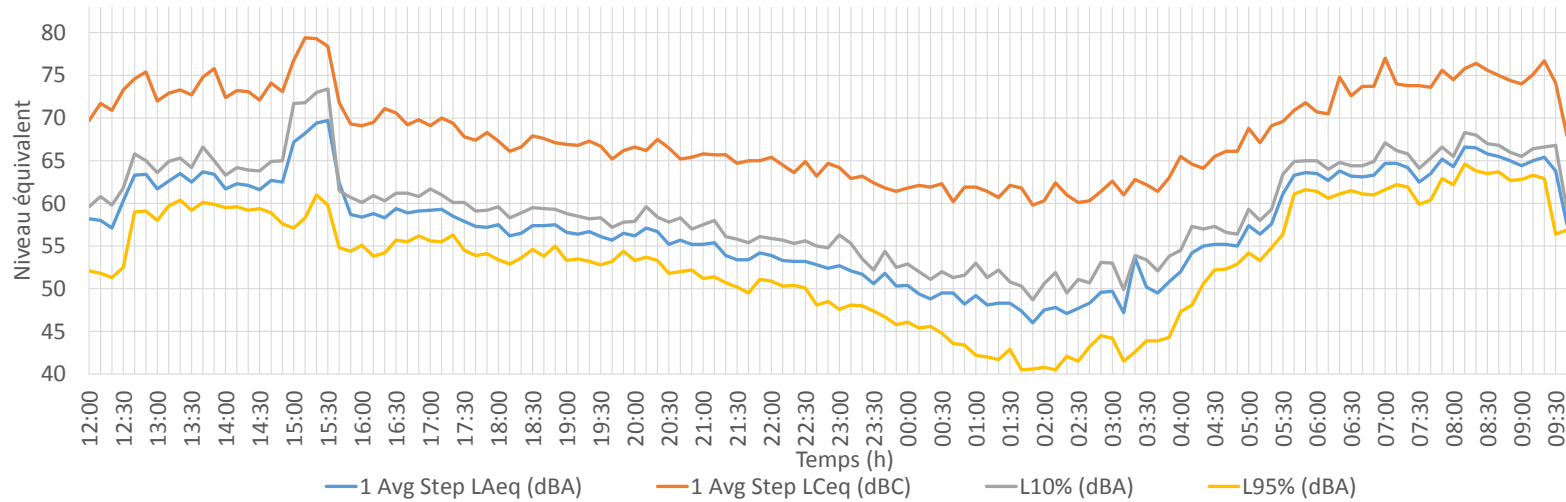


Figure 18: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R11 A

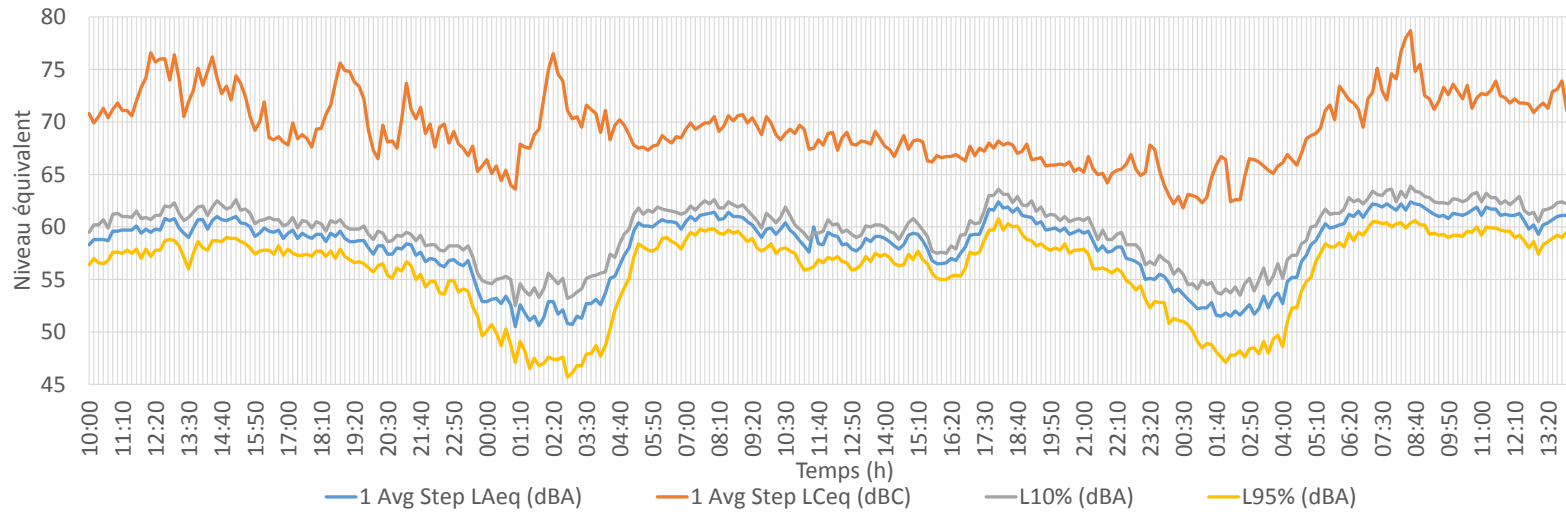


Figure 19: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R11 B

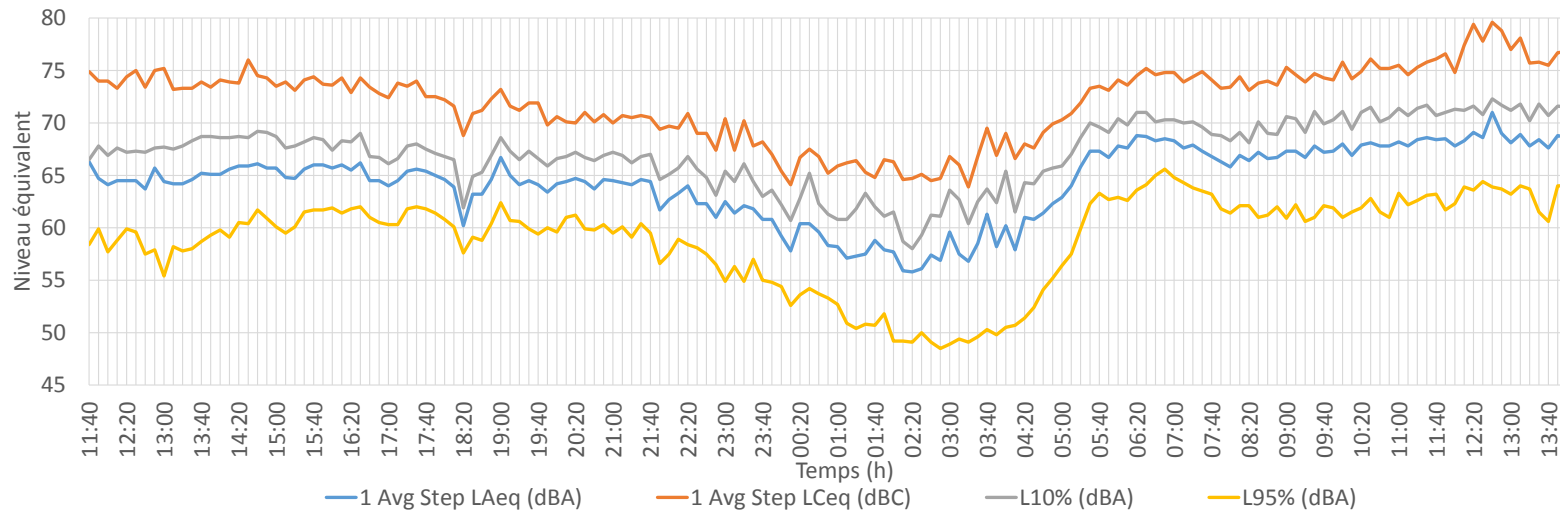


Figure 20: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R12

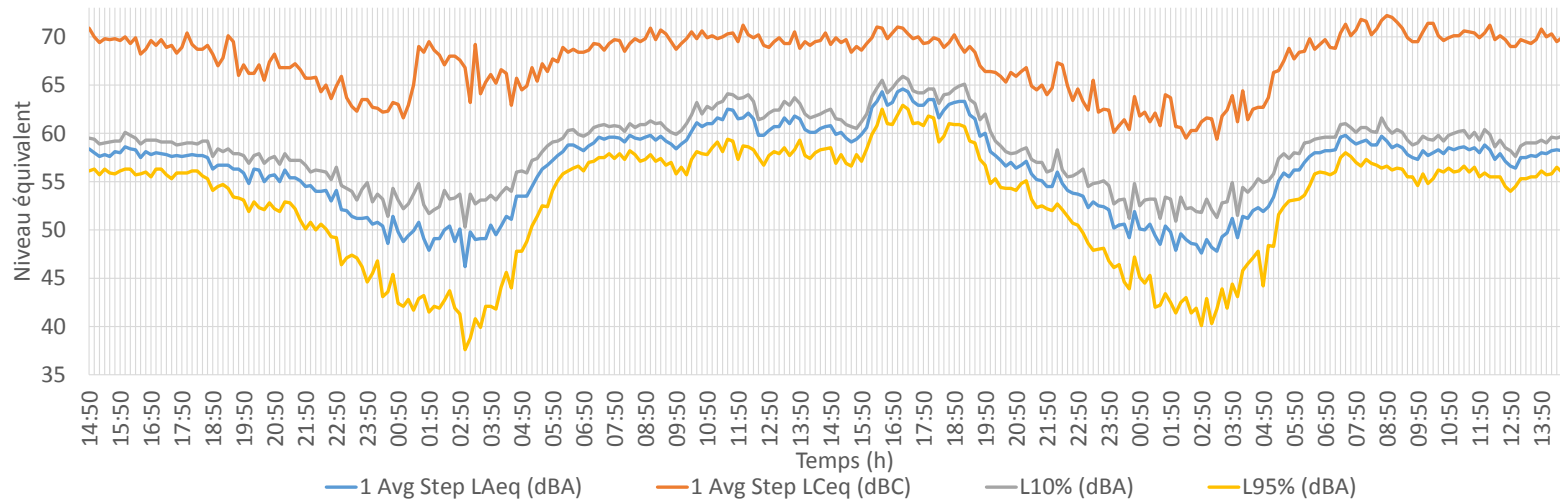


Figure 21: Niveaux 10 minutes mesurés et indices statistiques principaux par périodes de 10 minutes au point R13

Annexe C : Note d'instructions 98-01 sur le bruit du MDDELCC

Partie 1 - Niveau sonore maximum des sources fixes

Le niveau acoustique d'évaluation ($L_{Ar,1h}$) d'une source fixe sera inférieur, en tout temps, pour tout intervalle de référence d'une heure continue et en tout point de réception du bruit, au plus élevé des niveaux sonores suivants :

1. le niveau de bruit résiduel (tel que défini dans la méthode de référence au glossaire de la partie 2), ou
2. le niveau maximal permis selon le zonage et la période de la journée, tel que mentionné au tableau suivant :

Zonage	Nuit (dB_A)	Jour (dB_A)
I	40	45
II	45	50
III	50	55
IV	70	70

CATÉGORIES DE ZONAGE

Zones sensibles

- I : Territoire destiné à des habitations unifamiliales isolées ou jumelées, à des écoles, hôpitaux ou autres établissements de services d'enseignement, de santé ou de convalescence. Terrain d'une habitation existante en zone agricole.
- II : Territoire destiné à des habitations en unités de logements multiples, des parcs de maisons mobiles, des institutions ou des campings.
- III : Territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs. Toutefois, le niveau de bruit prévu pour la nuit ne s'applique que dans les limites de propriété des établissements utilisés à des fins résidentielles. Dans les autres cas, le niveau maximal de bruit prévu le jour s'applique également la nuit.

Zones non sensibles

- IV : Territoire zoné pour fins industrielles ou agricoles. Toutefois, sur le terrain d'une habitation existante en zone industrielle et établie conformément aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, les critères sont de 50 dB_A la nuit et 55 dB_A le jour.

La catégorie de zonage est établie en vertu des usages permis par le règlement de zonage municipal. Lorsqu'un territoire ou une partie de territoire n'est pas zoné tel que prévu, à l'intérieur d'une municipalité, ce sont les usages réels qui déterminent la catégorie de zonage.

Le jour s'étend de 7 h à 19 h, tandis que la nuit s'étend de 19 h à 7 h.

Ces critères ne s'appliquent pas à une source de bruit en mouvement sur un chemin public.

Tableau 1 Exemple de stratégie de mesure du bruit¹¹

Objectif de l'évaluation	Nature de la mesure à effectuer		
	Bruit ambiant	Source stable (continue) ¹²	Source aléatoire (fluctuante)
Évaluation sommaire ¹³	- 5 à 10 minutes si le bruit est relativement stable (ou très faible, c'est-à-dire inférieur à 45dB le jour et 40 dB la nuit) - 20 à 60 minutes si le bruit est relativement chaotique +Prise de notes terrains	- 4 à 5 échantillons $L_{Aeq,30\text{ sec}}$, si l'écart des résultats < 3 dB - 8 à 10 échantillons $L_{Aeq,30\text{ sec}}$, si l'écart entre les résultats ≥ 3 et < 5 dB) Indices statistiques et si justifié, analyse 1/3 oct.	20 à 60 minutes d'échantillonnage programmé le plus judicieusement possible +Prise de notes terrains +Paramètres d'évaluation du $L_{Ae,T}$ si des termes correctifs sont applicables
Évaluation de la conformité	Couvrir l'intervalle de référence en continue ¹⁴ +Prise de notes terrains	- 4 à 5 échantillons $L_{Aeq,30\text{ sec}}$, si l'écart des résultats < 3 dB - 8 à 10 échantillons $L_{Aeq,30\text{ sec}}$, si l'écart entre les résultats ≥ 3 et < 5 dB) Indices statistiques et si justifié, analyse 1/3 oct.	Au moins 60 minutes en continue +Prise de notes terrains (les conditions du bruit ambiant doivent être similaires à celles prévalant lors de son évaluation) +le cas échéant, les paramètres d'évaluation du $L_{Ae,T}$
Évaluation détaillée...	Profil complet sur 12 heures de jour, 3 heures de soirée et les 9 heures de nuit. (avec les $L_{Aeq,1h}$, évaluation des $L_{Ae,T}$ et les notes terrains (jour de la semaine ou, si requis, jour de fin de semaine)	Mêmes échantillons que ceux mentionnés ci haut, mais avec en plus une mesure continue de 20 à 60 minutes avec indices statistiques par bande de 1/3 octave et toutes les notes terrains	Profil complet pour chaque heure de production au cours d'une journée. +le cas échéant, les paramètres d'évaluation du $L_{Ae,T}$ +notes terrains
...et de long terme	Durée suffisante pour couvrir les diverses conditions de bruit ambiant et de météo	Durée suffisante pour couvrir les diverses conditions de météo	Durée suffisante pour couvrir les diverses conditions d'exploitation ou de météo

¹¹ Ces exemples sont fournis à titre indicatif seulement, chaque situation étant jugée selon ses spécificités.

¹² Un échantillon n'est valable que si la source fixe était clairement émergente pendant le relevé.

¹³ L'évaluation sommaire peut poursuivre différents buts notamment documenter une problématique, identifier une empreinte acoustique, de déterminer le niveau sonore prévalant à un moment précis ou pour planifier des mesures plus détaillées.

¹⁴ Cette mesure est faite sans exploitation de la source fixe. Elle sera souvent effectuée au moment de la journée où le bruit ambiant est au plus faible.

Explications complémentaires concernant la correction K_i pour les bruits d'impact

Deux méthodes sont acceptées pour déterminer la correction K_i .

Méthode 1

Le terme correctif peut être obtenu directement en soustrayant deux paramètres mesurés par l'appareil. L'équation de correction est la suivante :

$$K_i = L_{AFTm5} - L_{Aeq, T} \quad \text{où}$$

Le L_{AFTm5} est mesuré directement par les appareils qui intègrent cet indice, conformément aux normes allemandes TA Lärm et VDI 2058.

Cette correction n'est applicable que s'il y a des bruits d'impact (voir définition) et que la différence est plus grande que 2 dB.

Méthode 2

Si l'indice L_{AFTm5} n'est pas disponible avec un appareil de mesure, la correction K_i peut être évaluée avec l'équation suivante :

$$K_i = 10 \log \left\{ \left[\left(\frac{5 \times m}{T_{(sec)}} \right) \times 10^{L_i/10} \right] + \left[\left(\frac{T_{(sec)} - (5 \times m)}{T_{(sec)}} \right) \times 10^{L_{Aeq, T}/10} \right] \right\} - L_{Aeq, T}$$

où

L_i (niveau équivalent du bruit d'impact) est le calcul de la moyenne logarithmique des niveaux maximum ($L_{AF \text{ max}}$) sur la réponse rapide "fast" imputables aux bruits d'impact qui se produisent durant la période de référence et qui sont perçus au point d'évaluation. La valeur de L_i se calcule avec l'équation suivante :

$$L_i = 10 \log_{10} \left\{ \frac{1}{m} \sum_{n=1}^m 10^{\frac{dB_n}{10}} \right\} \quad \text{où}$$

dB_n = niveau maximum ($L_{AF \text{ Max}}$) sur la réponse rapide "fast" correspondant au nième bruit d'impact durant la période de référence;

m = nombre d'impacts admissibles pendant la période de référence. Le nombre d'impact admissible est égal au nombre d'impact réel si en aucun moment la cadence des impacts est plus grande que 1 impact par 5 secondes. Cependant, lorsque pour une partie ou la totalité

de la période de référence, la cadence des impacts est plus grande que 1 impact par 5 secondes, le nombre d'impacts admissibles ne peut dépasser 1 impact par 5 secondes pour la partie ou la totalité de la période de référence.

Malgré ce qui précède, aucune correction n'est ajoutée lorsque K_i est égal ou inférieur à 2 dB.

Explications complémentaires concernant la correction K_t pour le bruit à caractère tonal

Un terme correctif K_t de 5 dB est applicable lorsqu'un bruit à caractère tonal est clairement audible et que la bande de tiers d'octave qui le comprend dépasse les bandes adjacentes d'une valeur égale ou supérieure à celles inscrites au tableau 4. Si plus d'une composante tonale répondent à ces critères, un seul terme correctif demeure applicable. Les bandes de tiers d'octave mesurées et analysées vont de 16 à 20 000 Hz.

Tableau 4 Critères pour l'application d'une correction au bruit à caractère tonal

Fréquence émergente en Hz	141 Hz et moins	141 à 440 Hz	440 Hz et plus
Bande passante de tiers d'octave	125 Hz et moins	160 à 400 Hz	500 Hz et plus
Dépassement des bandes adjacentes (dB linéaire)	15 dB et plus	8 dB et plus	5 dB et plus

Si une fréquence émergente (en Hz) du bruit à caractère tonal s'approche de la limite de deux bandes de tiers d'octave adjacentes, les critères du tableau 4 deviennent techniquement nuls. Aussi, avant de conclure qu'un terme correctif n'est pas applicable, il conviendra lors de l'analyse d'un bruit à caractère tonal, d'identifier la valeur de la fréquence émergente. Si cette fréquence s'approche de la limite de deux bandes de tiers d'octave, l'analyse en bandes plus fines (1/12 d'octave, 1/24 d'octave, FFT avec la fenêtre Hanning) peut alors s'avérer utile, voire nécessaire⁸, pour évaluer la pertinence d'appliquer un terme correctif. L'analyse en bandes fines peut aussi s'avérer utile pour une meilleure compréhension de certaines problématiques singulières.

Malgré ce qui précède, aucune correction n'est appliquée si le niveau sonore pondéré A de la bande de tiers d'octave qui contient une fréquence prééminente est inférieur de 15 dB ou plus au niveau sonore en dB_A de tout le spectre.

⁸ Cette analyse peut être évitée si l'existence d'une fréquence importune n'est aucunement mise en doute.

Informations complémentaires concernant les termes correctifs pour certaines situations spéciales, K_S

Un terme correctif peut être appliqué face à certaines situations spéciales notamment :

- 5 dB_A pour tout bruit de basse fréquence, c'est à dire un bruit dont les caractéristiques fréquentielles font que le $L_{Ceq,T} - L_{Aeq,T} \geq 20$ dB; toutefois cette correction est applicable exceptionnellement si la mesure est accompagnée d'une démonstration que le bruit de basse fréquence est la cause de nuisance accrue à l'intérieur de bâtiment à vocation résidentielle ou l'équivalent;
- 5 dB_A pour tout bruit perturbateur comportant des éléments verbaux, musicaux ou porteurs d'information (signaux sonores).

Note : Lorsque les éléments verbaux, musicaux ou porteurs d'information constituent l'essentiel du bruit perturbateur, l'application de la pénalité ne pose pas de problème. Si tel n'est pas le cas, il faut que ces éléments contribuent significativement au bruit de la source pour que la pénalité s'applique. S'il est possible de mesurer isolément la contribution d'éléments verbaux, musicaux ou porteurs d'information en provenance d'une source sonore, cette contribution sonore ne devrait pas être de plus de 2 dB inférieur à la contribution sonore totale de la source pour justifier l'application d'une pénalité.

CDPQ Infra – Projet de Transport Collectif A10
**Modélisation théorique de la contribution
sonore d'un métro léger et gestion du bruit
en phase exploitation**

Rapport réalisé pour :

CIMA +

Préparé par :

Pierre-Claude Ostiguy, ing. jr, M.Sc.

Michel Pearson, M.Sc. Ing.

Éric Dufresne, tech. acoustique et vibrations



Février 2016

Dossier : 15-12-22-M

1040, avenue Belvédère, suite 215
Québec, Qc, G1S 3G3, Canada
tél. : 418-686-0993
fax. : 418-686-2043
www.softdb.com

Résumé

Ce document présente une évaluation théorique de la contribution sonore du métro léger sur le trajet à l'étude.

La modélisation acoustique a été effectuée sous Cadna-A. L'évaluation théorique de la contribution acoustique actuelle des autobus a été réalisée à l'aide du module de calcul TNM. L'évaluation théorique de la contribution acoustique du métro léger a été réalisée à l'aide du module de calcul de la FTA. Les évaluations acoustiques ont été effectuées pour des périodes de 8h (nuit), 16h (jour) et 1h (heure de pointe du matin).

La contribution du métro léger à l'augmentation/réduction du bruit dans les secteurs représentatifs du projet a été évaluée en considérant le retrait des autobus de l'AMT en direction de Montréal, ainsi qu'en considérant la contribution théorique du métro léger aux points de mesures où les niveaux ambiants actuels sont connus. Une projection du niveau acoustique en 2031 a été réalisée en se basant sur les projections d'augmentation du trafic du métro léger, et en considérant ou non l'ajout de mesures d'atténuation sonores.

Nous proposons de mettre en place des mesures d'atténuation sonores générales reliées à l'exploitation du métro léger ainsi qu'à certains endroits ciblés le long du tracé. Ces mesures d'atténuation tiennent compte de la variation de la fréquence des autobus et des trains. Il doit être considéré que l'offre de service proposée avec le métro léger est plus importante en terme de volume que celle actuelle des autobus; plusieurs autobus de l'AMT, qui seront retirés de la circulation, ne se rendent pas aussi loin sur le tracé que le fera le métro léger, ce qui influence les niveaux acoustiques. Également, la vitesse de déplacement du métro léger sur certains tronçons étant plus rapide que celles des autobus, ce qui contribue à augmenter le bruit produit par le métro léger. Avec ces nouveaux paramètres, la contribution sonore du métro léger est légèrement plus élevée que celle des autobus. C'est pourquoi des mesures d'atténuation sont proposées pour les secteurs résidentiels impactés négativement.

De plus, il est proposé de choisir un type de métro léger respectant un niveau sonore maximal. Tel que démontré au Tableau 1, les impacts sonores du métro léger avec implantation de mesures d'atténuation se limitent à des impacts nuls ou positifs, c'est-à-dire avec une diminution du bruit.

Les lignes directrices pour l'établissement des puissances acoustiques maximales permises par les installations rattachées à l'exploitation du métro léger sont également présentées selon les réglementations trouvées.

Finalement, un plan détaillé de gestion du bruit en phase exploitation est présenté. Ce plan permet de s'assurer que les niveaux acoustiques en phase exploitation sont conformes à la réglementation en vigueur et propose des mesures correctives si ces niveaux ne sont pas respectés.



Tableau 1: Classification de l'impact sonore du passage des métros légers selon la période (8h de nuit, 16h de jour, 1h durant l'heure de pointe du matin), avec ou sans mesures d'atténuation, et considérant le retrait complet des autobus de l'AMT

Secteur	Point récepteur	Réf.	Classification du niveau d'impact acoustique											
			Niveaux en 2021						Projections pour 2031					
			Sans mesures d'atténuation			Avec mesures d'atténuation			Sans mesures d'atténuation			Avec mesures d'atténuation		
8h	16h	Pointe	8h	16h	Pointe	8h	16h	Pointe	8h	16h	Pointe			
Montréal	Ville-Marie, R1	R1	0	0	-	-	-	-	1	0	-	0	-	-
	Griffintown, Ann/William (point théorique)	R2	2	1	1	0	-	-	2	1	2	0	-	-
	Griffintown, R2	R2*	3	2	3	-	-	-	3	2	3	0	-	-
Pointe-St-Charles	Pointe-St-Charles, R3	R3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Île des Sœurs	Île des Sœurs, R4	R4	0	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-
Brossard	Tisserand / Trahan	R5	1	1	1	0	0	-	1	1	1	0	0	-
	Panama / Pelletier	R6	0	0	0	0	0	-	0	0	0	0	0	0
	Tisserand / Tisserand	R7	1	0	-	0	-	-	1	0	-	0	-	-
	Parc du Croissant Marseille	R8	1	1	1	0	0	0	1	1	1	0	0	0
	Avenue Maupassant / Malo	R9	2	2	2	0	0	-	2	2	2	0	0	-
	Beauchemin / Lapinière	R10	1	1	1	0	0	-	1	1	1	0	0	0
	Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des cyprès	R11b	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Lapinière / Du Quartier	R11a	0	N/C	0	0	N/C	0	0	N/C	0	0	N/C	0
	Boulevard Lapinière	R12	1	1	1	0	-	-	1	1	1	0	0	-
	Boulevard Rome / Chemin des Prairies	R13	-	0	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-

N/C : Non calculé

Légende : - : diminution du bruit, 0 : impact nul, 1 : impact faible, 2 : impact moyen, 3 : impact fort

Table des matières

1	Contexte	7
2	Modélisation théorique	7
2.1	<i>Objectif</i>	7
2.2	<i>Éléments théoriques</i>	8
2.3	<i>Descripteurs sélectionnés selon la réglementation en vigueur</i>	9
2.3.1	Descripteurs acoustiques pour les bruits ferroviaires selon l'Office de Transport du Canada (OTC).....	9
2.3.2	Cibles acoustiques à respecter pour les installations fixes selon la réglementation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC).....	9
2.3.3	Cibles acoustiques à respecter pour les installations fixes selon la note d'Instruction 2 de la ville de Montréal.....	10
2.3.4	Cibles acoustiques à respecter pour les installations selon la ville de Brossard	10
2.3.5	Grille d'évaluation de l'impact pour la circulation du métro léger	10
2.4	<i>Niveaux acoustiques actuels</i>	13
2.5	<i>Données disponibles pour les simulations numériques</i>	14
2.6	<i>Hypothèses</i>	14
2.6.1	Considérations particulières pour les calculs en mouvement du métro léger.....	15
2.6.2	Hypothèses pour la modélisation des installations fixes	16
2.6.3	Considérations particulières pour la modélisation du trafic routier ...	17
2.6.4	Considérations particulières pour l'analyse du réaménagement du trafic des autobus	18
2.7	<i>Caractéristiques des scénarios projetés du métro léger</i>	18
2.8	<i>Résultats</i>	18
2.9	<i>Mesures d'atténuation</i>	23
2.10	<i>Cartographies sonores</i>	24
2.10.1	Cartographie sonore du centre-ville de Montréal	24
2.10.2	Cartographie sonore du secteur Pointe-Saint-Charles	25
2.10.3	Cartographie sonore de l'Île-des-Sœurs	25

2.10.4	Cartographie sonore de la Rive-Sud.....	25
2.11	<i>Discussion</i>	42
2.12	<i>Projections des niveaux acoustiques en 2031</i>	42
2.13	<i>Installations fixes</i>	45
2.14	<i>Trajet des autobus en phase exploitation</i>	56
2.14.1	Station Panama, entrée boulevard Pelletier.....	56
2.14.2	Station terminale Rive-Sud	56
3	Gestion du bruit en phase exploitation	59
3.1	<i>Réglémentations selon le type d'analyse</i>	59
3.2	<i>Caractérisation des installations fixes</i>	59
3.3	<i>Caractérisation du métro léger</i>	60
3.4	<i>Lignes directrices pour la mise en place de mesures d'atténuation en cas de dépassements</i>	60
4	Conclusion	62

Liste des tableaux

Tableau 1:	Classification de l'impact sonore du passage des métros légers selon la période (8h de nuit, 16h de jour, 1h durant l'heure de pointe du matin), avec ou sans mesures d'atténuation, et considérant le retrait complet des autobus de l'AMT	i
Tableau 2 :	Échelle subjective du niveau de bruit.....	8
Tableau 3 :	Réponse subjective de l'oreille humaine à une augmentation des niveaux acoustiques.....	8
Tableau 4 :	Niveaux sonores maximaux selon la catégorie de zonage	10
Tableau 5 :	Niveaux acoustiques ambiants (dBA) actuels	13
Tableau 6:	Nombre de passages considérés et projections pour le métro léger ...	18
Tableau 7:	Niveaux acoustiques avec et sans mesures d'atténuation durant l'heure de pointe	20
Tableau 8:	Niveaux acoustiques LA _{eq} 16h avec et sans mesures d'atténuation durant la période de jour	21
Tableau 9:	Niveaux acoustiques LA _{eq} 8h avec et sans mesures d'atténuation durant la période de jour (valeurs arrondies à la décimale près).....	22

Tableau 10: Caractéristiques des barrières permettant de protéger les secteurs résidentiels.....	23
Tableau 11 : Niveau de gêne.....	24
Tableau 12: Projections 2031 durant l'heure de pointe avec et sans mesures d'atténuation.....	43
Tableau 13: Projections 2031 de jour avec et sans mesures d'atténuation	43
Tableau 14: Projections 2031 de nuit avec et sans mesures d'atténuation	44
Tableau 15 : Puissance acoustique maximale théorique des installations fixes	46

Liste des figures

Figure 1: Grille d'évaluation des impacts sonores selon le MTQ (ref).....	12
Figure 2: Contribution sonore du métro léger au Centre-Ville de Montréal sans mesure d'atténuation.....	27
Figure 3: Contribution sonore du métro léger au Centre-Ville de Montréal avec mesures d'atténuation.....	28
Figure 4: Contribution sonore du métro léger à Pointe-Saint-Charles sans mesure d'atténuation	29
Figure 5: Contribution sonore des autobus à l'île-des-Sœurs	30
Figure 6: Contribution sonore du métro léger à L'Île-des-Sœurs sans mesure d'atténuation	31
Figure 7: Contribution sonore du métro léger sur la Rive-Sud de Montréal sans mesure d'atténuation.....	32
Figure 8: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et le Pont Champlain sans mesures d'atténuation	33
Figure 9: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et le Pont Champlain avec mesures d'atténuation	34
Figure 10: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier sans mesure d'atténuation (1/2).....	35
Figure 11: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier sans mesure d'atténuation (2/2).....	36
Figure 12: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier avec mesures d'atténuation (1/2).....	37

Figure 13:	Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier avec mesures d'atténuation (2/2)	38
Figure 14:	Contribution sonore du métro léger dans le secteur près de la station du Quartier sans mesure d'atténuation	39
Figure 15:	Contribution sonore du métro léger à la station Rive-Sud sans mesure d'atténuation	40
Figure 16:	Contribution sonore du métro léger à la station Rive-Sud avec mesures d'atténuation	41
Figure 17:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station à l'Île-des-Sœurs.....	47
Figure 18:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station sous-terrainne au Centre-Ville de Montréal.....	48
Figure 19:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station surélevée au centre-ville de Montréal	49
Figure 20 :	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station Panama.....	50
Figure 21:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station du Quartier.....	51
Figure 22:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour l'atelier-dépôt.....	52
Figure 23:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station terminale Rive-Sud.....	53
Figure 24:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station terminale et l'atelier-dépôt Rive-Sud	54
Figure 25:	Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour l'installation auxiliaire au coin rue Young / Ottawa	55
Figure 26:	Contribution acoustique du passage d'autobus et de l'entrée des voitures durant l'heure de pointe sur le boulevard Pelletier	57
Figure 27:	Contribution acoustique du passage d'autobus et de l'entrée des voitures durant l'heure de pointe, boulevard de Rome	58
Figure 28:	Points de mesurés au centre-ville de Montréal	63
Figure 29:	Point de mesures dans le secteur Pointe-Saint-Charles	64
Figure 30:	Point de mesures dans le secteur de l'île des Sœurs	64
Figure 31:	Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (1/4).....	65

Figure 32: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (2/4)..... 65
Figure 33: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (3/4)..... 66
Figure 34: Point de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (4/4) 67

1 Contexte

CIMA+ a mandaté Soft dB afin de réaliser une étude théorique de l'impact acoustique de la mise en service d'un métro léger reliant le centre-ville de Montréal à la Rive-Sud de Montréal. CIMA+ a également mandaté Soft dB d'établir un programme de gestion du bruit en phase exploitation afin de s'assurer que les niveaux acoustiques sont acceptables.

2 Modélisation théorique

2.1 Objectif

L'objectif consiste à faire une étude de la contribution acoustique du métro léger et de son impact en phase exploitation. Les objectifs secondaires sont de :

- Évaluer la contribution acoustique de transport en commun actuelle de l'agence métropolitaine de transport de Montréal pour des périodes de jour (16h, soit de 7h-23h), de nuit (8h, soit de 23h à 7h) et à l'heure de pointe du matin (7h30-8h30);
- Évaluer la contribution acoustique du passage du métro léger près des secteurs résidentiels où les niveaux acoustiques ambiants actuels sont disponibles pour les mêmes périodes;
- Proposer des solutions pour que l'impact acoustique de la mise en service du métro léger soit nul ou permette d'obtenir une réduction du bruit dans les secteurs à l'étude;
- Évaluer les scénarios de bruit lors de la mise en service et sur une projection de 10 ans;
- Évaluer les niveaux de bruits maximaux permis pour les stations fixes (stations terminales, atelier-dépôt, installations auxiliaires), se trouvant près de résidences;
- Déterminer les marges de recul nécessaires pour les stationnements incitatifs (terminus Rive-Sud et Panama);
- Établir un programme de gestion de bruit en phase exploitation afin de s'assurer de la conformité acoustique des installations et du passage du métro léger;

2.2 Éléments théoriques

Le Tableau 2 présente une échelle subjective du niveau de bruit. Cette échelle permet de mieux se représenter les niveaux de bruits.

Tableau 2 : Échelle subjective du niveau de bruit

Niveau	Impression subjective ressentie
140 dB	Seuil de douleur
130 dB	
120 dB	Douloureux
110 dB	Insupportable
100 dB	Difficilement supportable
90 dB	Très bruyant
80 dB	Bruyant
70 dB	
60 dB	Bruit courant
50 dB	
40 dB	Faible
30 dB	Calme
20 dB	Très calme
10 dB	Silencieux
0 dB	Inaudible

Il est généralement établi qu'une augmentation du niveau acoustique de l'ordre de 3 dB permet de distinguer la contribution sonore d'une source. Des exemples de réponse subjective de l'oreille humaine à divers niveaux de bruit sont présentés au Tableau 3.

Tableau 3 : Réponse subjective de l'oreille humaine à une augmentation des niveaux acoustiques

Augmentation du niveau acoustique	Réponse subjective de l'oreille humaine
3 dB	Faiblement perceptible
5 dB	Clairement perceptible
10 dB	Deux fois plus fort
20 dB	Quatre fois plus fort

2.3 Descripteurs sélectionnés selon la réglementation en vigueur

Cette section présente les descripteurs et les niveaux acoustiques à respecter selon les règlements en vigueur. L'étude s'est limitée à l'analyse du bruit au niveau des quartiers résidentiels uniquement.

2.3.1 Descripteurs acoustiques pour les bruits ferroviaires selon l'Office de Transport du Canada (OTC)

Puisque cette étude porte d'abord sur l'impact d'un métro léger, l'analyse des bruits de train est séparée en périodes de 16h de jour (7h – 23h) et de 8h de nuit (23h – 7h), conformément aux périodes de référence de l'OTC.

Puisque la fréquence de passages du métro léger varie grandement durant la journée, les niveaux acoustiques pour la période de l'heure de pointe du matin soit de 7h30 à 8h30 ont également été évalués.

2.3.2 Cibles acoustiques à respecter pour les installations fixes selon la réglementation du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC)

Selon la note d'instruction 98-01 du MDDELCC, les niveaux acoustiques à ne pas dépasser pour les installations fixes sont, soit les limites inférieures recommandées par le MDDELCC selon l'utilisation du terrain, soit les niveaux acoustiques LA_{eq} 1h minimums mesurés aux points pouvant être impactés par les installations associées au métro léger. Pour l'ensemble des points de mesures, les valeurs du LA_{eq} 1h de jour (7h-19h) et de soir (19h-7h) sont présentées Tableau 4.

Lorsque le niveau de bruit résiduel du secteur est supérieur à la limite prévue dans la catégorie de zonage, le niveau de bruit résiduel du secteur devient le niveau de bruit maximal à respecter. Dans ce cas-ci, le niveau de bruit résiduel est le niveau de bruit mesuré hors de l'influence de la source de bruit.

Il est à noter que dans le cas de la ville de Montréal, les niveaux acoustiques recommandés par le MDDELCC uniquement en fonction du zonage sont difficilement applicables vu le niveau acoustique du bruit de fond.

Tableau 4 : Niveaux sonores maximaux selon la catégorie de zonage

Zonage	Description	Nuit [dB(A)]	Jour [dB(A)]
I	Résidentiel	40 ou bruit résiduel	45 ou bruit résiduel
II	Logements multiples	45 ou bruit résiduel	50 ou bruit résiduel
III	Usages commerciaux	50 ou bruit résiduel	55 ou bruit résiduel
IV	Industriel	70 ou bruit résiduel	70 ou bruit résiduel
Période		19 h à 7 h	7 h à 19 h

2.3.3 Cibles acoustiques à respecter pour les installations fixes selon la note d’Instruction 2 de la ville de Montréal

Pour la ville de Montréal, le règlement sur le bruit (Ordonnance 2) est applicable. Les niveaux permis varient selon le niveau de bruit de fond et des pénalités sur le type et la durée du bruit généré par la source à l’étude.

Par exemple, les niveaux de bruit permis dans les chambres sont de 38 dBA de nuit, soit l’équivalent de 48 dBA à l’extérieur de nuit en cas de fenêtre ouverte¹. Les niveaux de jour et de nuit dans les espaces non bâtis sont respectivement de 60 dBA et 50 dBA, et de 55 dBA et 50 dBA respectivement pour l’arrondissement Sud-Ouest. Pour l’étude des bruits générés par les stations, les niveaux les plus pénalisants sont considérés entre les niveaux établis par le MDDELCC et ceux de l’Ordonnance 2.

2.3.4 Cibles acoustiques à respecter pour les installations selon la ville de Brossard

Pour la municipalité de Brossard², un bruit est considéré comme une nuisance si les niveaux suivants sont dépassés:

- Tout bruit continu d’une intensité supérieure à 55 dBA ou plus entre 7h et 21h
- Tout bruit continu d’une intensité supérieure à 50 dBA ou plus entre 21h et 7h

2.3.5 Grille d’évaluation de l’impact pour la circulation du métro léger

Sans égard aux descripteurs acoustiques sélectionnés, l’évaluation de l’impact est **considérée nulle lorsqu’il n’y a pas d’augmentation du niveau acoustique**. Cette approche est similaire à celle préconisée par la politique sur le bruit du Ministère des Transports du Québec. Étant donné que les conditions routières et de transport en commun sont étroitement reliées dans ce projet, la grille est utilisée pour évaluer le niveau d’impact, sans égard aux descripteurs utilisés. Évidemment, cette grille prend en compte les niveaux sonores présents avant les travaux. Selon la grille d’évaluation

¹ Source : NANR116 : Open/Closed Window Research; sound insulation through ventilated domestic windows, The Building Performance Centre, School of the Built Environment, Napier University, 2007

² <http://www.ville.brossard.qc.ca/guichet-citoyen/Habitation/Habitation/Bruits-et-nuisances.aspx>

du MTQ, les zones sensibles sont associées aux zones où les **usages sont à vocation résidentielles, institutionnelles ou récréatives.**

Au total, 5 catégories d'impact sont possibles :

- Diminution d'impact : le niveau mesuré est inférieur au niveau de bruit de fond actuel;
- Impact nul : la variation du bruit après mise en services du métro léger est de moins de 1 dB supérieur au niveau ambiant mesuré avant la mise en service
- Impact faible : cet impact est variable selon le bruit de fond du secteur, il s'agit d'une variation généralement difficilement perceptible
- Impact moyen : une différence de bruit est clairement audible lors de la mise en service
- Impact fort : l'augmentation du bruit après mise en services est clairement audible et importante

Dans le cadre de cette étude, afin de s'assurer que le dérangement acoustique soit le plus bas possible lors du passage du métro léger, et étant donné que le niveau de bruit ambiant varie fortement selon la période de la journée (jour/nuit/périodes de pointes), la période de 24h est divisée en 3 périodes, soit une de jour (7h-23h), une de nuit (23h-7h) et une période de pointe (7h30-8h30). L'objectif de cette division est de s'assurer qu'aucun dépassement ne sera perçu durant les différentes périodes d'opération du métro léger (augmentation de moins de 1 dB ou réduction du niveau acoustique).

	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	
N	45	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
I	46	-	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
V	47	-	-	0	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
E	48	-	-	-	0	1	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
A	49	-	-	-	-	0	1	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
U	50	-	-	-	-	-	0	1	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
A C T U E L	51	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	52	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	53	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	56	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	57	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
	58	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	
	59	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	3	
	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3	3	
61	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	1	2	2	3	3	3	3	3		
62	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	1	2	2	3	3	3	3	3		
63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3	3	3	3		
64	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3	3	3		
65	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3	3		
66	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3	3		
67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	2	3		
68	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	3		
69	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	1	2	3	
70	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	2	3

- Diminution du niveau sonore
- 0 Impact nul
- 1 Impact faible
- 2 Impact moyen
- 3 Impact fort

Figure 1: Grille d'évaluation des impacts sonores selon le MTQ (ref)

2.4 Niveaux acoustiques actuels

Le Tableau 5 présente les niveaux acoustiques ambiants actuels selon les secteurs³ pour les descripteurs acoustiques sélectionnés dans cette étude. La position plus précise de ces points de mesures est présentée à l'Annexe A.

Tableau 5 : Niveaux acoustiques ambiants (dBA) actuels

Numéro	Intersection / Position	Secteur	LA _{eq} 16h (jour)	LA _{eq} 8h (nuit)	LA _{eq} 1h (7h30-8h30)
R1	Saint-Jacques / Robert-Bourassa	Centre-ville (Ville-Marie)	68,3	65,8	70,8
R2	De l'Inspecteur / Saint-Paul	Centre-ville (Sud-Ouest)	60,2	54,8	59,6
R3	Ash / Dick Irvin	Pointe-St-Charles (Sud-Ouest)	56,5	54,9	56,5
R4	Levert/René-Lévesque	Ile des sœurs	57,4	51,9	56,8
R5	Tisserand / Trahan	Brossard	62,6	57,6	60,9
R6	Panama / Pelletier	Brossard	59,5	51,2	60,5
R7	Tisserant / Tisserand	Brossard	58,9	52,2	57,8
R8	Parc du Croissant Marseille	Brossard	59,5	54,6	57,7
R9	Avenue Maupassant / Malo	Brossard	60,4	55,0	60,7
R10	Beauchemin / Lapinière	Brossard	61,2	56,2	59,0
R11a	Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des Cyprès	Brossard	ND*	57,1	65,0
R11b	Lapinière / Du Quartier	Brossard	59,6	56,4	51,1
R12	Boulevard Lapinière	Brossard	65,7	63,3	66,6
R13	Boulevard Rome / Chemin des Prairies	Brossard	60,7	53,4	59,5

*ND : Non disponible

³ Source : valeurs tirées du rapport 15-12-07M sur l'évaluation des niveaux ambiants en décembre 2015

2.5 Données disponibles pour les simulations numériques

Les résultats théoriques présentés dans ce rapport sont basés sur des simulations numériques faites avec l'outil de simulation Cadna-A. Les niveaux acoustiques de référence pour un SLR ont été sélectionnés selon les niveaux recommandés par l'Agence Fédérale de Transport Américaine (FTA)⁴.

Les données disponibles pour les simulations numériques sont les suivantes :

- Vitesse du train le long du trajet pour le tracé sous-terrain;
- Nombre de wagons de chacun des métros légers;
- Position des entrées / sorties de tunnels;
- Position de l'atelier-dépôt;
- Position des stations intermédiaires et terminales;
- Données de comptage de l'AMT 16h, 8h et heure de pointe pour les autobus;
- Nombre de passages de métro léger selon les 3 périodes à l'étude (16h, 8h, 1h)
- Informations sur les niveaux acoustiques ambiants pour 14 points de mesures
- Position des installations secondaires;
- Puissance acoustique typique d'une unité de ventilation sans silencieux;
- Informations sur le nombre d'espaces de stationnement aux stations Panama et à la station terminale Rive-Sud;
- Dimensions approximatives des installations.

2.6 Hypothèses

Le logiciel de modélisation acoustique environnemental **Cadna-A** de DataKustik a été utilisé pour le calcul des niveaux acoustiques. La méthode de calcul général est conforme aux recommandations de l'OTC pour le calcul, soit l'utilisation de la norme ISO 9613 et des calculs selon la FTA. Le calcul des bruits ferroviaires a été fait avec le module FTA/FRA de Cadna-A et le calcul de la contribution acoustique des voitures a été effectué avec le module TNM. Les hypothèses de la modélisation sont les suivantes :

- Les barrières acoustiques principales le long du tracé ont été modélisées. Ces barrières se trouvent principalement entre le pont Champlain et l'autoroute 30;
- Il est supposé que l'ensemble des autobus de l'AMT sera retiré après la mise en services du métro léger, leur contribution théorique est donc retirée des niveaux de bruit ambiants mesurés;

⁴ Source : *Transit Noise and Vibration Impact Assessment, FTA-VA-90-1003-06, Mai 2006*

- Pour le tracé arrivant à la station aérienne au centre-ville, la vitesse moyenne de déplacement du métro léger pour le tracé sous-terrain a été prise comme valeur de référence;
- Les courbes isophones sont tracées à une hauteur de 1.5m relative à la topographie;
- Les points de mesures sont pris à 1.5 m de hauteur;
- Le nombre de réflexions considérées dans les modèles est de 3;
- Les installations fixes sont modélisées comme des points sources, puisque les informations sur les systèmes de ventilation et tout autre équipement générant du bruit ne sont pas connues;
- Le coefficient d'absorption des sols est considéré à 0 (où 0 = Parfaitement réfléchissant, 1 = Absorbant);
- Les conditions météorologiques sont favorables à la propagation du bruit (aucun vent);
- La topographie considérée pour l'ensemble du modèle a été obtenue à partir du programme Geogratiss⁵. En plus de la topographie particulière à l'environnement à l'étude, les principaux bâtiments longeant le tracé et les structures représentant des obstacles à la propagation du bruit ont été considérés (viaducs, barrières acoustiques, etc.). Au moins une rangée de bâtiments a été considérée.
- La topographie du viaduc du Boulevard Taschereau, de l'échangeur des autoroutes 10 et 30 et du viaduc au niveau de Panama sont considérées
- La hauteur des bâtiments est considérée. Au moins une ligne de bâtiments de part et d'autre du tracé est modélisée, ceux-ci étant réfléchissants

2.6.1 Considérations particulières pour les calculs en mouvement du métro léger

Pour la caractérisation dynamique du métro léger, les hypothèses suivantes ont été posées :

- Les conditions particulières du tracé, soit les parties surélevées et les tunnels ont été modélisées. Les tunnels ont été modélisés en considérant une source surfacique⁶;
- Le modèle de train utilisé pour représenter le métro léger est basé sur les données de référence pour un SLR de la FTA (SEL de 82 dBA à 50 pieds à une vitesse de 80 km/h pour 1 wagon)^{7,8}

⁵ Source : <http://geogratiss.cgdi.gc.ca/>

⁶ Source : Wolfgang Probst, *Prediction of Sound radiated from Tunnel Openings*, DataKustik GmbH et ACCON GmbH

⁷ Source : *Transit Noise and Vibration Impact Assessment*, FTA-VA-90-1003-06, Mai 2006

⁸ Source : *Create Railroad Noise Model User Guide*, HMMH, 2006

- Il est considéré que les rails sont soudés;
- Pour les parties aériennes, une pénalité de 4 dB est utilisée, conforme à la norme de calcul de la FTA;
- Pour ce qui est de la constitution des rames, celles-ci sont considérées comme étant composées de 4 wagons de 20 m de longueur maximale chacune;
- La vitesse du métro léger a été estimée à partir des profils de vitesse présentés à l'Annexe D. Les plateaux de vitesse ont été considérés. Pour ce qui est des accélérations et décélérations, la vitesse moyenne dans ces tronçons a été considérée. Pour ce qui est de la vitesse du métro léger entrant au centre-ville de Montréal de façon aérienne, la vitesse moyenne du métro léger a été calculée basée sur le profil de vitesse du tracé entrant au centre-ville de Montréal de façon sous-terrain.

Pour ce qui est des bruits associés aux crissements de roues, ces bruits sont normalement générés lorsque le rayon de courbure du rail est inférieur à 100 fois l'empattement des roues de la rame. Dans le cas de cette étude, une largeur d'empattement typique de 1.8m est considérée^{3,9}. Le rayon de courbure minimum du rail étant de 177m à l'entrée de la station Rive-Sud (selon les schémas préliminaires transmis)¹⁰, il est considéré que ce paramètre peut être retiré de l'étude préliminaire de bruit.

En se basant sur la largeur des plates formes se rendant à la gare Centrale de Montréal, **il est supposé que les plates-formes surélevées sur lesquelles les rails sont posés sont plus larges de 2m de part et autre des rails**. Cette plate-forme ayant un effet important sur les niveaux acoustiques en proximité de la partie aérienne du métro léger, il est fortement recommandé que cette configuration soit adoptée pour réduire l'impact acoustique du métro léger notamment au centre-ville de Montréal.

2.6.2 Hypothèses pour la modélisation des installations fixes

Étant donné le manque d'informations spécifiques aux stations et installations, notamment vis-à-vis les puissances acoustiques et la position exacte des sources bruyantes pour chacune des stations, une approche de modélisation inverse a été utilisée pour déterminer la puissance acoustique maximale pouvant être émise par les stations et installations auxiliaires. Pour se faire, les installations sont modélisées comme des points sources. Les niveaux maximums des gares et stations terminales sont estimés selon l'utilisation des bâtiments adjacents. Les sources représentant les installations sont installées au niveau du sol à 1.5m de hauteur, à l'exception de la station surélevée au centre-ville, où la hauteur du point source est considérée à 8.9m de hauteur.

⁹ Source : TCRP Report 155 : Track Design handbook for Light Rail Transit, Presses Nationales

¹⁰ Source : Tracé pour EIE.dwg, transmis le 19 janvier 2016

Une **installation auxiliaire** a été modélisée au centre-ville de Montréal. Le choix de la station modélisée s'est effectué selon sa proximité avec des lieux habités.

Puisque les postes de redressement électriques sont généralement à proximité des gares ou dans des secteurs éloignés des résidences, et que peu d'informations sont disponibles sur leur puissance acoustique, leur puissance acoustique maximale est considérée comme faisant partie de la puissance acoustique maximale des gares.

La méthode inverse possède néanmoins quelques limitations

- Les effets de directivité ne sont pas pris en considération;
- La distribution de la puissance acoustique n'est pas considérée;
- Les pénalités pour bruit tonal, bruit impulsif, durée d'émission ne sont pas considérées.

Il est recommandé à ce qu'une mise à jour du modèle soit effectué lorsque l'ensemble des sources acoustiques potentielles rattachées aux installations fixes sera connu.

2.6.3 Considérations particulières pour la modélisation du trafic routier

Les principales artères de circulation où les autobus de l'AMT traversant le pont Champlain ont été modélisées. Ces simulations visaient essentiellement à valider l'influence de la baisse de circulation des autobus sur ces principales voies avec le projet de métro léger et son effet sur le bruit de fond mesuré sur le terrain.

Après la mise en service du métro léger, il est estimé que le nombre d'autobus de l'AMT se rendant à Montréal devient nul. Dans ce contexte, on conserve la circulation automobile présente avant-projet et la circulation des autobus est retirée pour estimer la variation des niveaux sonores.

La modélisation de la contribution sonore du trafic routier des autobus a été faite à l'aide du module TNM de Cadna-A pour les artères principales à proximité du tracé du métro léger seulement, où des autobus sont en circulation.

Pour la modélisation de la contribution sonore des autobus, la vitesse de circulation des autobus sur les tronçons considérés est supposée constante (l'accélération et le freinage des autobus ne sont pas considérés aux arrêts), ce qui peut avoir un léger effet sur leur contribution acoustique. Les vitesses considérées pour chacun des tronçons ont été obtenues à partir du logiciel *Google Earth*.

Seules les routes où il y a passage d'autobus ont été considérées dans l'analyse. Également, les données de trafic provenant des voitures, camions et autres moyens de transport **n'ont pas été modélisées**. Les informations pour les données de comptage d'autobus considérées pour les scénarios à l'étude sont présentées à l'Annexe C.

2.6.4 Considérations particulières pour l'analyse du réaménagement du trafic des autobus

L'effet du réaménagement de la station Panama et l'aménagement de la Station Rive-Sud sur le passage d'autobus a été évalué. Dans ce cas, l'objectif est de déterminer le niveau de gêne et les niveaux acoustiques à l'entrée du terminus et aux rues adjacentes à la station où les autobus et les voitures entrant dans le stationnement peuvent avoir un effet.

2.7 Caractéristiques des scénarios projetés du métro léger

Trois scénarios de trafic d'autobus sont considérés. Le premier scénario considère les données de comptage de jour entre 7h et 23h (16h). Le second modèle considère les données de comptage de nuit, soit de 23h à 7h (8h), et le dernier modèle considère les données de comptage entre 7h30 et 8h30 (1h), soit durant l'heure de pointe. Le scénario de projection pour 2031 considère les passages présentés au Tableau 6.

Tableau 6: Nombre de passages considérés et projections pour le métro léger

Période	Heure	Nombre de passages de métro léger dans les deux sens	
		2021	2031
Pointe	7h30-8h30	43	48
Jour	7h-23h	456	485
Nuit	23h-7h	125	128

2.8 Résultats

Les résultats des simulations pour le passage du métro léger en considérant le retrait des autobus sont présentés dans cette section. Les périodes de 8h de nuit (23h-7h), 16h de jour (7h-23h), et une heure le matin (7h30-8h30) ont été évaluées.

- Chaque période a été évaluée **avec et sans** mesures d'atténuation;
- Le bruit produit par les autobus a été évalué aux points récepteurs présentés au Tableau 5;
- Un point d'analyse supplémentaire est considéré, soit au coin Ann / William au centre-ville de Montréal. Il est supposé que le bruit de fond à ce point est équivalent à celui du point R2, situé à moins de 50m de cet endroit;
- La contribution des autobus à chacun des points a été calculée pour chaque période;
- Cette contribution a été soustraite au bruit ambiant à chacun des points récepteurs pour déterminer le bruit ambiant résiduel aux points récepteurs, ce qui donne une mesure du bruit sans la contribution des autobus;

- La contribution acoustique du métro léger en mouvement pour les 3 périodes mesurées a été calculée. Cette contribution acoustique a été additionnée au bruit de fond sans autobus, afin d'estimer le bruit aux points récepteurs considérant l'ajout du métro léger;
- L'impact acoustique de la mise en service du métro léger a été estimé en comparant la différence entre le bruit de fond actuel avec autobus et le niveau sonore considérant le passage du métro léger.

Suite aux analyses acoustiques, l'impact pour plusieurs points récepteurs est classé selon s'il y a une diminution du niveau sonore, ou si l'impact est faible, moyen ou fort. Dans les deux derniers cas, une modélisation de mesures d'atténuation est faite pour chaque scénario considérant à chaque point l'atténuation nécessaire à obtenir durant la période la plus critique (16h, 8h ou 1h). Donc, 6 scénarios du bruit lors de mise en service du métro léger ont été faits. Le Tableau 7 suivant présente les niveaux acoustiques durant l'heure de pointe, le Tableau 8 les niveaux acoustiques durant la période de jour et le Tableau 9 les niveaux acoustiques durant la période de nuit. Les valeurs des niveaux acoustiques sont arrondies à la décimale près. Également, la qualification de l'impact est faite selon la Figure 1.

La modélisation du métro léger en phase exploitation a démontré que :

- En règle générale, selon les niveaux théoriques de référence utilisés (basés sur les niveaux de référence d'un SLR), les niveaux acoustiques seront plus élevés dans le cas d'un passage de métro léger que dans le cas de passage d'autobus en direction de Montréal pour la plupart des points de mesures;
- Une validation des simulations numériques serait judicieuse lorsque le choix du métro léger sera effectué, notamment pour proposer des mesures d'atténuation ajustées selon les niveaux sonores réels du métro léger choisi;
- Par méthode inverse, la puissance acoustique maximale pouvant être générée de jour et de nuit aux installations fixes a été estimée. Il est recommandé que les modèles soient mis à jour afin de déterminer si la directivité, la position et la puissance des sources acoustiques permettront d'atteindre les cibles acoustiques désirées selon les réglementations en vigueur;
- Une alternative à l'installation des mesures d'atténuation serait de choisir un métro léger dont la contribution sonore est plus faible que celle utilisée dans le modèle présenté. Par exemple, un métro léger dont le niveau acoustique SEL de 70 dBA mesuré à 50 pieds d'un wagon de métro léger se déplaçant à 80 km/h permettrait de retirer les mesures d'atténuation proposées.

Tableau 7: Niveaux acoustiques avec et sans mesures d'atténuation durant l'heure de pointe

Pointe (7h30-8h30)	Mesures environnementales		Contribution des sources		Niveau sans mesures d'atténuation				Niveau avec mesures d'atténuation			
	Point env.	Niveau ambiant (dBA)	Bus (dBA)	Bruit de fond (dBA)	Méto léger (dBA)	Niveau acoustique (dBA)	Impact (dBA)	Impact	Méto léger (dBA)	Niveau avec méto léger (dBA)	Impact (dBA)	Impact
Saint-Jacques / Robert-Bourassa	R1	70,8	66,1	69,0	58,1	69,3	-1,5	-	51	69,1	-1,7	-
Griffintown, Ann/William	--	59,6	57,6	55,3	61,2	62,2	2,6	1	56	58,6	-1,0	-
Griffintown, De l'Inspecteur/William	R2	59,6	61,7	51,7	66,0	66,2	6,6	3	53	55,5	-4,1	-
Ash / Dick Irvin	R3	56,5	32,9	56,5	49,2	57,2	0,7	0	49	57,2	0,7	0
Levert/René-Lévesque	R4	56,8	55,9	49,5	48,0	51,8	-5,0	-	48	51,8	-5,0	-
Tisserand / Trahan	R5	60,9	59,3	55,8	61,0	62,1	1,2	1	57	59,6	-1,3	-
Panama / Pelletier	R6	60,5	48,6	60,2	48,3	60,5	0,0	0	48	60,5	0,0	-
Tisserand / Tisserand	R7	57,8	55,8	53,5	54,7	57,1	-0,7	-	51	55,2	-2,6	-
Parc du Croissant Marseille	R8	57,7	51,8	56,4	57,0	59,7	2,0	1	53	58,1	0,4	0
Avenue Maupassant / Malo	R9	60,7	57,3	58,0	62,9	64,1	3,4	2	55	59,7	-1,0	-
Beauchemin / Lapinière	R10	59,0	53,3	57,6	59,0	61,4	2,4	1	53	58,9	-0,1	-
Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des Cyprès	R11b	65,0	47,5	64,9	52,6	65,2	0,2	0	50	65,1	0,1	0
Lapinière / Du Quartier	R11a	61,1	50,5	60,7	53,0	61,4	0,3	0	52	61,2	0,1	0
Boulevard Lapinière	R12	66,6	57,8	66,0	63,1	67,8	1,2	1	54	66,2	-0,4	-
Boulevard Rome / Chemin des Prairies	R13	59,5	51,1	58,8	46,1	59,0	-0,5	-	35	58,8	-0,7	-

Tableau 8: Niveaux acoustiques LA_{eq} 16h avec et sans mesures d'atténuation durant la période de jour

16h (7h-23h)	Mesures environnementales		Contribution des sources		Niveau sans mesures d'atténuation				Niveau avec mesures d'atténuation			
	Point env.	Niveau ambiant (dBA)	Bus (dBA)	Bruit de fond (dBA)	Méto léger (dBA)	Niveau acoustique (dBA)	Impact (dBA)	Impact	Méto léger (dBA)	Niveau avec méto léger (dBA)	Impact (dBA)	Impact
Saint-Jacques / Robert-Bourassa	R1	68,3	55,6	68,1	56,3	68,3	0,0	0,0	49,6	68,1	-0,2	-
Griffintown, Ann/William	--	60,2	52,5	59,4	59,5	62,5	2,3	1,0	51,6	60,1	-0,1	-
Griffintown, De l'Inspecteur/William	R2	60,2	60,2	50,2	64,1	64,3	4,1	2,0	54,3	55,7	-4,5	-
Ash / Dick Irvin	R3	56,5	27,8	56,5	47,5	57,0	0,5	0,0	47,5	57,0	0,5	0,0
Levert/René-Lévesque	R4	57,4	50,7	56,4	46,2	56,8	-0,6	-	46,2	56,8	-0,6	-
Tisserand / Trahan	R5	62,6	54,4	61,9	59,3	63,8	1,2	1,0	55,5	62,8	0,2	0,0
Panama / Pelletier	R6	59,5	45,4	59,3	46,5	59,5	0,0	0,0	46,4	59,5	0,0	0,0
Tisserand / Tisserand	R7	58,9	51,1	58,1	52,9	59,3	0,4	0,0	48,7	58,6	-0,3	-
Parc du Croissant Marseille	R8	59,5	48,9	59,1	55,2	60,6	1,1	1,0	51,4	59,8	0,3	0,0
Avenue Maupassant / Malo	R9	60,4	52,2	59,7	61,2	63,5	3,1	2,0	52,8	60,5	0,1	0,0
Beauchemin / Lapinière	R10	61,2	49	60,9	57,2	62,5	1,3	1,0	51,3	61,4	0,2	0,0
Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des Cyprès	R11b	59,6	42	59,5	50,8	60,1	0,5	0,0	48,4	59,8	0,2	0,0
Lapinière / Du Quartier	R11a	--	45	--	51,2	--	--	--	--	--	--	--
Boulevard Lapinière	R12	65,7	52,6	65,5	61,3	66,9	1,2	1,0	51,7	65,7	0,0	-
Boulevard Rome / Chemin des Prairies	R13	60,7	44,3	60,6	44,5	60,7	0,0	0,0	32,7	60,6	-0,1	-

Tableau 9: Niveaux acoustiques LA_{eq} 8h avec et sans mesures d'atténuation durant la période de jour (valeurs arrondies à la décimale près)

8h (23h-7h)	Mesures environnementales		Contribution des sources		Niveau sans mesures d'atténuation				Niveau avec mesures d'atténuation			
	Point env.	Niveau ambiant (dBA)	Bus (dBA)	Bruit de fond (dBA)	Méto léger (dBA)	Niveau acoustique (dBA)	Impact (dBA)	Impact	Méto léger (dBA)	Niveau avec méto léger (dBA)	Impact (dBA)	Impact
Saint-Jacques / Robert-Bourassa	R1	65,8	48,7	65,7	53,7	66,0	0,2	0,0	47,1	65,8	0,0	-
Griffintown, Ann/William	--	54,8	43,7	54,4	57	58,9	4,1	2,0	49,6	55,7	0,9	0,0
Griffintown, De l'Inspecteur/William	R2	54,8	51,3	52,2	61,2	61,7	6,9	3,0	52,2	55,2	0,4	0,0
Ash / Dick Irvin	R3	54,9	20,8	54,9	45,2	55,3	0,4	0,0	45,2	55,3	0,4	0,0
Levert/René-Lévesque	R4	51,9	43,7	51,2	43,2	51,8	-0,1	-	43,2	51,8	-0,1	-
Tisserand / Trahan	R5	57,6	47,2	57,2	56,6	59,9	2,3	1,0	47,2	57,6	0,0	0,0
Panama / Pelletier	R6	51,2	38,2	51,0	43,9	51,8	0,6	0,0	43,2	51,6	0,4	0,0
Tisserand / Tisserand	R7	52,2	43,9	51,5	50,3	54,0	1,8	1,0	46,1	52,6	0,4	0,0
Parc du Croissant Marseille	R8	54,6	41,8	54,4	52,6	56,6	2,0	1,0	48,8	55,4	0,8	0,0
Avenue Maupassant / Malo	R9	55	45,4	54,5	58,5	60,0	5,0	2,0	50,2	55,9	0,9	0,0
Beauchemin / Lapinière	R10	56,2	42	56,0	54,6	58,4	2,2	1,0	48,7	56,8	0,6	0,0
Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des Cyprès	R11b	56,4	35,6	56,4	48,2	57,0	0,6	0,0	45,8	56,7	0,3	0,0
Lapinière / Du Quartier	R11a	57,1	38,8	57,0	48,6	57,6	0,5	0,0	47,2	57,5	0,4	0,0
Boulevard Lapinière	R12	63,3	46,1	63,2	58,7	64,5	1,2	1,0	49,1	63,4	0,1	0,0
Boulevard Rome / Chemin des Prairies	R13	53,4	48,6	51,7	41,9	52,1	-1,3	-	30,1	51,7	-1,7	-

Tel que montré dans les 3 tableaux précédents, l'utilisation de mesures d'atténuation permet d'obtenir un niveau d'impact nul ou une réduction du bruit pour la plupart des points de mesures. Les mesures d'atténuation proposées visent les secteurs à occupation résidentielles seulement. Si des changements de zonage en périphérie du tracé du métro léger se produisent d'ici l'implantation du projet, il est recommandé qu'une mise à jour du modèle soit effectuée et que des mesures d'atténuation adéquates soient recommandées pour ces zones.

2.9 Mesures d'atténuation

Le Tableau suivant présente les mesures d'atténuation à mettre en place, par secteur le long du tracé. Ces mesures d'atténuation, qui consistent en l'installation de barrières acoustiques, doivent être placées le plus près possible des métros légers, afin d'assurer une performance optimale. Ces barrières doivent être étanches. La hauteur des mesures d'atténuation (barrières) est donnée par rapport à la hauteur du rail sur lequel se déplace le métro léger. Les écrans doivent être suffisamment denses pour couper adéquatement le bruit émis par le métro léger en fonction des cibles d'atténuations nécessaires. Un écran ayant des propriétés absorbantes serait encore plus efficace que l'écran réfléchissant utilisé dans nos modèles.

Tableau 10: Caractéristiques des barrières permettant de protéger les secteurs résidentiels

Position	Type de barrière	Borne de départ	Borne d'arrivée	Hauteur de la mesure d'atténuation
Montréal	Barrières pour la partie surélevée au Centre-Ville	1+400	1+900	1m de chaque côté du métro léger
Rive-Sud	Barrières au sol de chaque côté du métro léger	10+100	11+125	2m, barrières de chaque côté du tracé du métro léger
Rive-Sud	Barrières au sol de chaque côté du métro léger	11+475	11+725	1m, barrière du côté sud
Rive-Sud	Barrières au sol de chaque côté du métro léger	11+750	12+425	1.75m, barrière de chaque côté du tracé du métro léger
Rive-Sud	Barrières au sol de chaque côté du métro léger	13+200	13+780	2m, côté sud par rapport au métro léger
Rive-Sud	Barrières au sol de chaque côté du métro léger	13+100	14+350	2m, côté nord par rapport au métro léger
Rive-Sud	Barrières pour la partie surélevée passant au-dessus de l'autoroute 10	15+625	16+450	1m de chaque côté du métro léger

*Les bornes de départ et d'arrivée pour le trajet sont basées sur les bornes du tracé du métro léger présentées dans le document '210-1002-Geo SLR 2A et 2E.dwg', reçu de CIMA+ le 1 février 2016. Ces positions de barrières sont mises en place afin de protéger les secteurs résidentiels le long du tracé projeté du métro léger.

En plus de ces mesures d'atténuation, **il est recommandé à ce que l'ensemble des portions du tracé non présentées au Tableau 10 où le niveau du rail du métro léger est surélevé par rapport au niveau du sol (sections aériennes) devrait être**

munis de remparts acoustiques de part et d'autre du rail, afin d'offrir une certaine réduction des niveaux acoustiques.

Il est important de noter que les mesures d'atténuation proposées tiennent compte des paramètres actuels prévus à l'étude. Dans le cas où il y aurait un changement de tracé, de niveau sonore, de vitesse, ou que les zonages avoisinants le tracé venaient à être modifiés, il serait requis de revalider et redimensionner les mesures d'atténuation proposées dans cette étude.

2.10 Cartographies sonores

Les cartographies sonores sont présentées aux pages suivantes pour la période d'heure de pointe du matin seulement, soit le moment où l'impact acoustique des autobus et du métro léger sont les plus importants¹¹. Les courbes des lignes isophones présentées varient entre 65 et 40 dBA. Les isophones de 65 à 55 dBA sont associés au niveau de gêne du MTQ. Le Tableau 11 présente une échelle du niveau de gêne selon le bruit routier.

Tableau 11 : Niveau de gêne

Zone de climat sonore	Niveau de gêne
Leq, 24h ≤ 55 dB(A)	Acceptable
55 dB(A) < Leq, 24h < 60 dB(A)	Faiblement perturbé
60 dB(A) ≤ Leq, 24h < 65 dB(A)	Moyennement perturbé
Leq, 24h ≥ 65 dB(A)	Fortement perturbé

*Source : MTQ, Politique sur le bruit routier (1998).

2.10.1 Cartographie sonore du centre-ville de Montréal

Pour le centre-ville de Montréal, secteur particulièrement impacté par le passage d'autobus durant l'heure de pointe, les cartographies suivantes sont présentées :

- Passage des autobus en période de pointe
- Passage du métro léger en période de pointe, sans mesures d'atténuation
- Passage du métro léger en période de pointe, avec mesures d'atténuation

Les points R1, R2 et le point supplémentaire au coin Ann/William ont été utilisés pour effectuer l'analyse.

¹¹ L'ensemble des images satellites ont pour source Google Earth

2.10.2 Cartographie sonore du secteur Pointe-Saint-Charles

Pour le secteur de Pointe-Saint-Charles, l'impact acoustique des autobus est très faible. Puisque la contribution sonore du métro léger au point récepteur de ce secteur est également limitée, seule la carte de bruit sans mesures d'atténuation est présentée.

Le point R3 a été utilisé pour l'analyse de ce secteur.

2.10.3 Cartographie sonore de l'Île-des-Sœurs

Pour L'Île-des-Sœurs, les cartographies sonores avec et sans métro léger sont présentées

- Passage des autobus en période de pointe;
- Passage du métro léger en période de pointe sans mesures d'atténuation.

Le point R4 a été utilisé pour l'analyse de ce secteur.

2.10.4 Cartographie sonore de la Rive-Sud

Pour la Rive-Sud, les cartographies sonores suivantes sont présentées :

- Passage du métro léger en période de pointe sans mesures d'atténuation, vue générale;
- Passage du métro léger en période de pointe sans mesures d'atténuation, vues rapprochées;
- Passage du métro léger en période de pointe avec mesures d'atténuation, vues rapprochées.

Les points R5 à R13 sont utilisés pour l'analyse de ce secteur.



Figure 1 : Contribution sonore du passage des autobus au Centre-Ville
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°29'51.59"N, 73°33'37.45"O, Altitude: 963 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])



Figure 2: Contribution sonore du métro léger au Centre-Ville de Montréal sans mesure d'atténuation
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°29'51.59"N, 73°33'37.45"O, Altitude: 963 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])



Figure 3: Contribution sonore du métro léger au Centre-Ville de Montréal avec mesures d'atténuation
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°29'51.59"N, 73°33'37.45"O, Altitude: 963 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

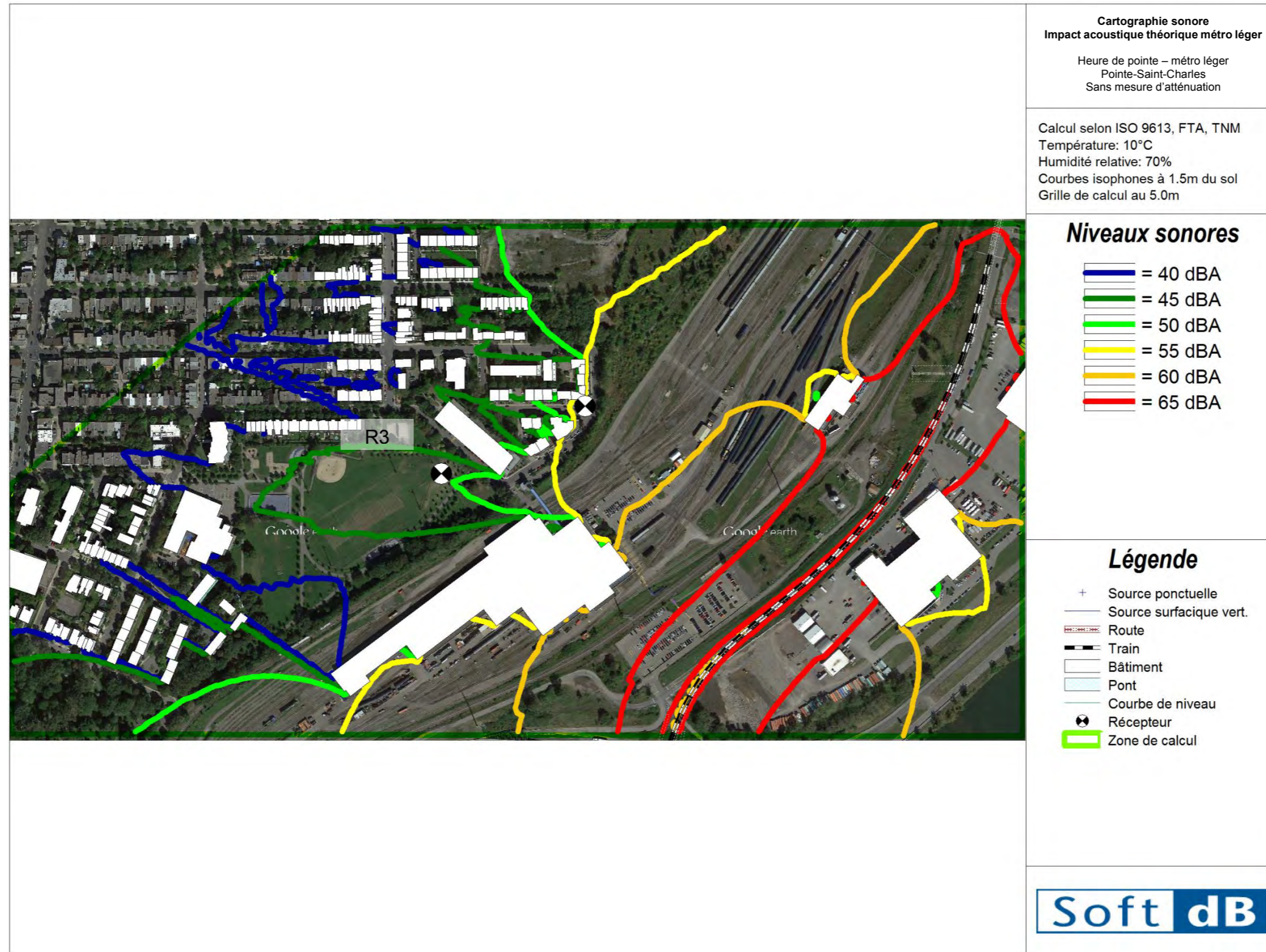


Figure 4: Contribution sonore du métro léger à Pointe-Saint-Charles sans mesure d'atténuation
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
45°28'40.30"N, 73°33'5.98"O, Altitude: 1011 mètres.
Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])



Figure 5: Contribution sonore des autobus à l'île-des-Sœurs
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
45°28'13.09"N, 73°32'22.06"O, Altitude: 1004 mètres.
Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

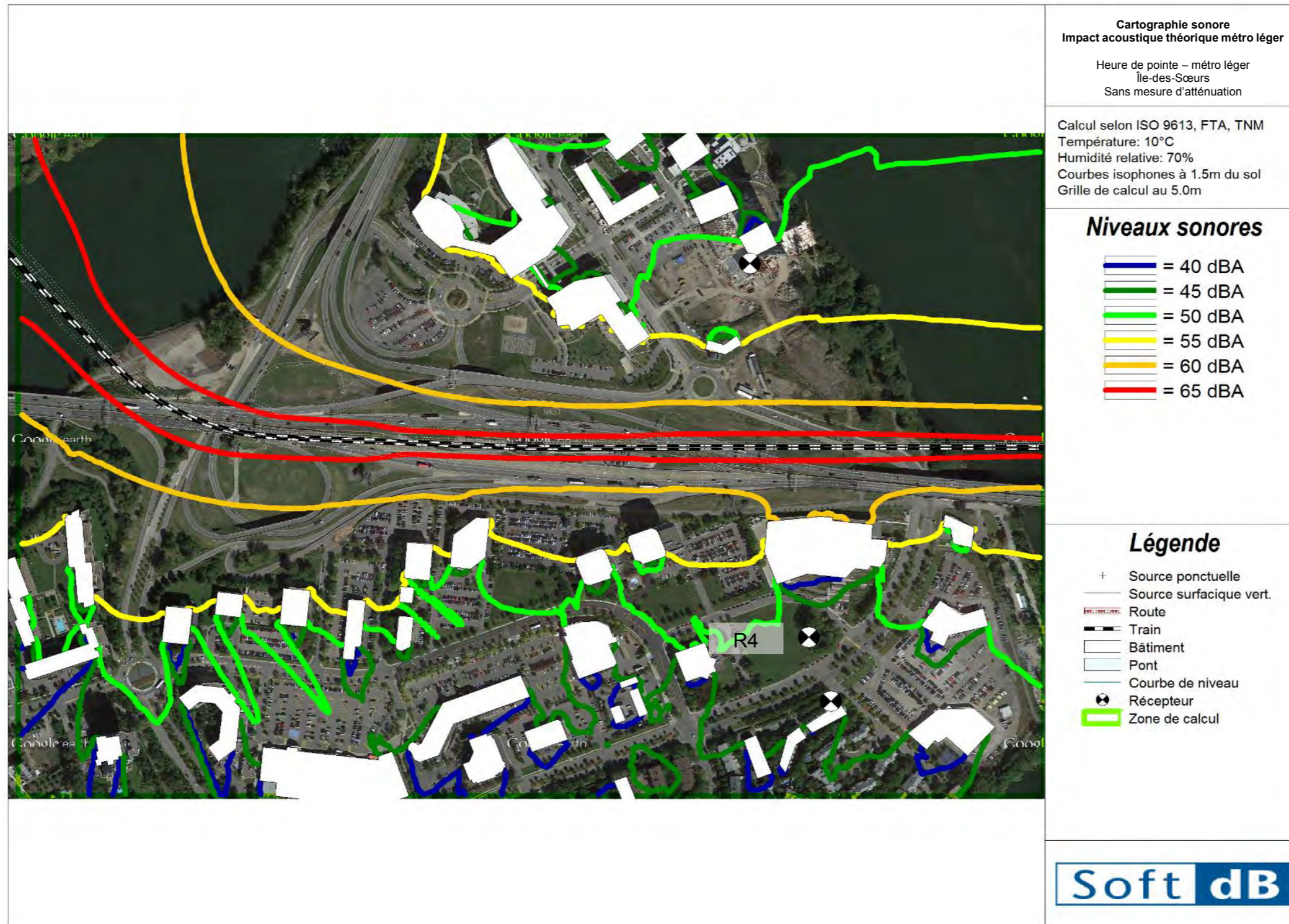


Figure 6: Contribution sonore du métro léger à L'Île-des-Sœurs sans mesure d'atténuation
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
45°28'13.09"N, 73°32'22.06"O, Altitude: 1004 mètres.
Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

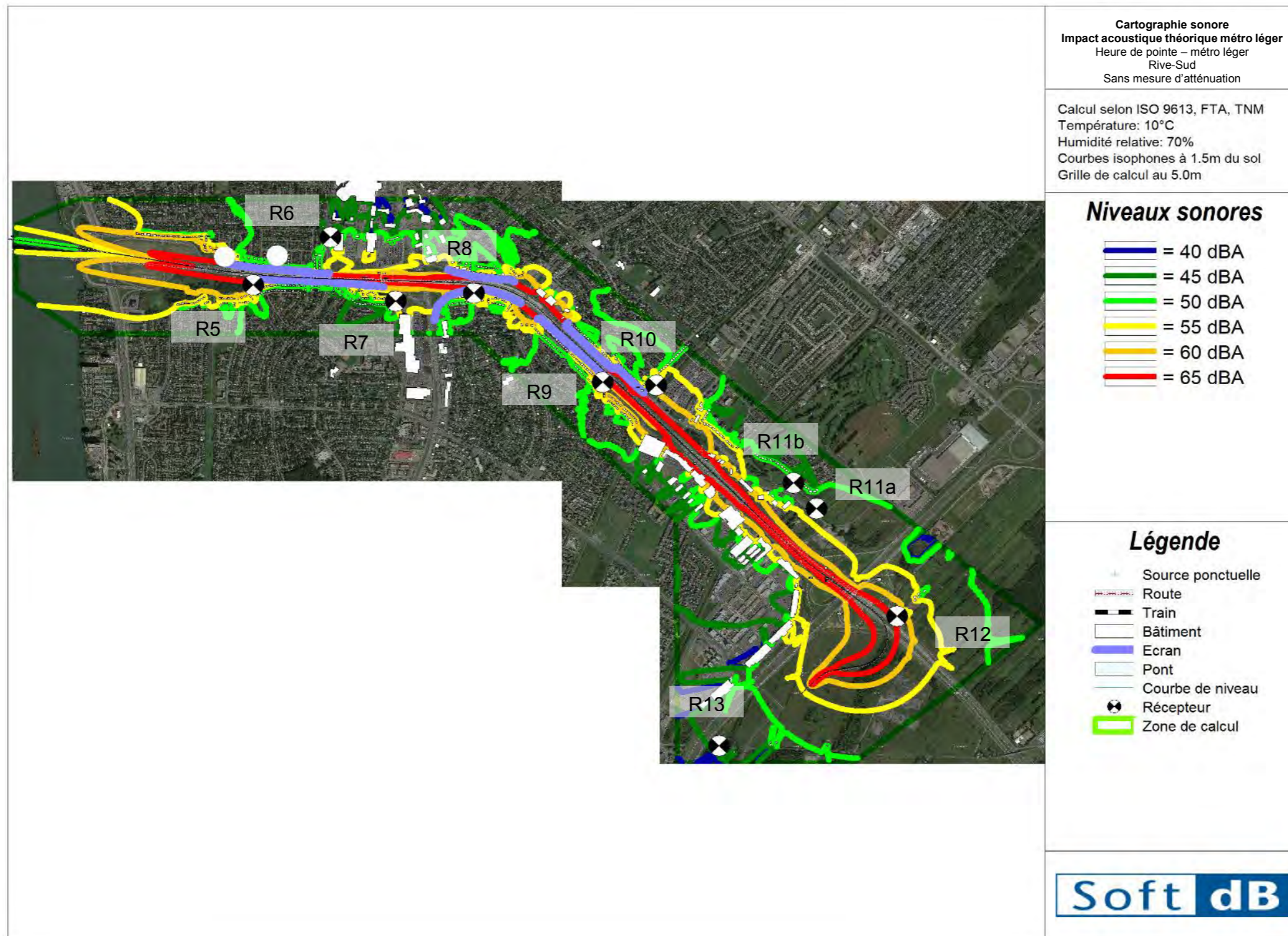


Figure 7: Contribution sonore du métro léger sur la Rive-Sud de Montréal sans mesure d'atténuation
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°26'55.43"N, 73°26'52.67"O, Altitude: 8.8 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

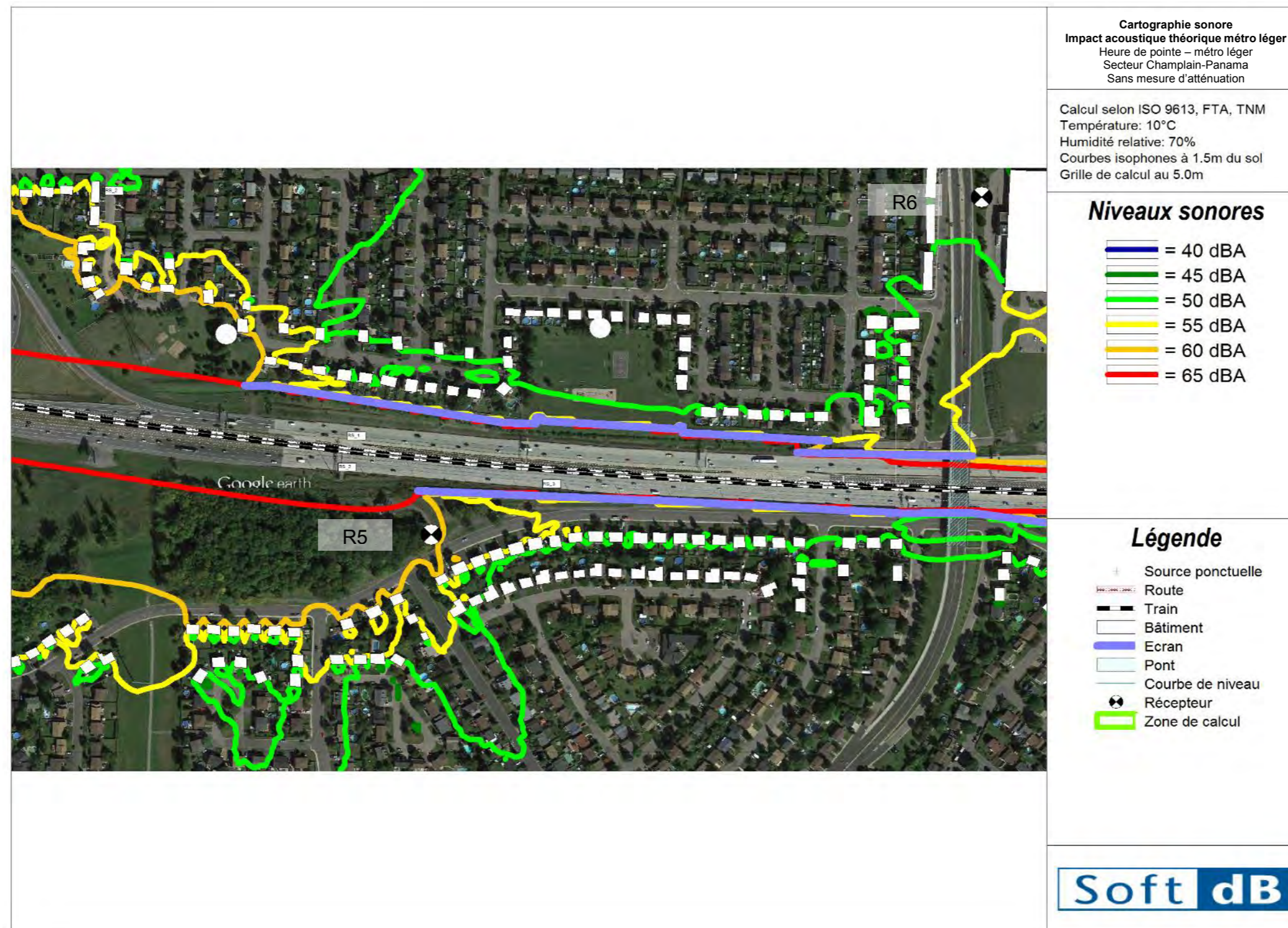


Figure 8: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et le Pont Champlain sans mesures d'atténuation
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°27'53.90"N, 73°28'44.01"O, Altitude: 820 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

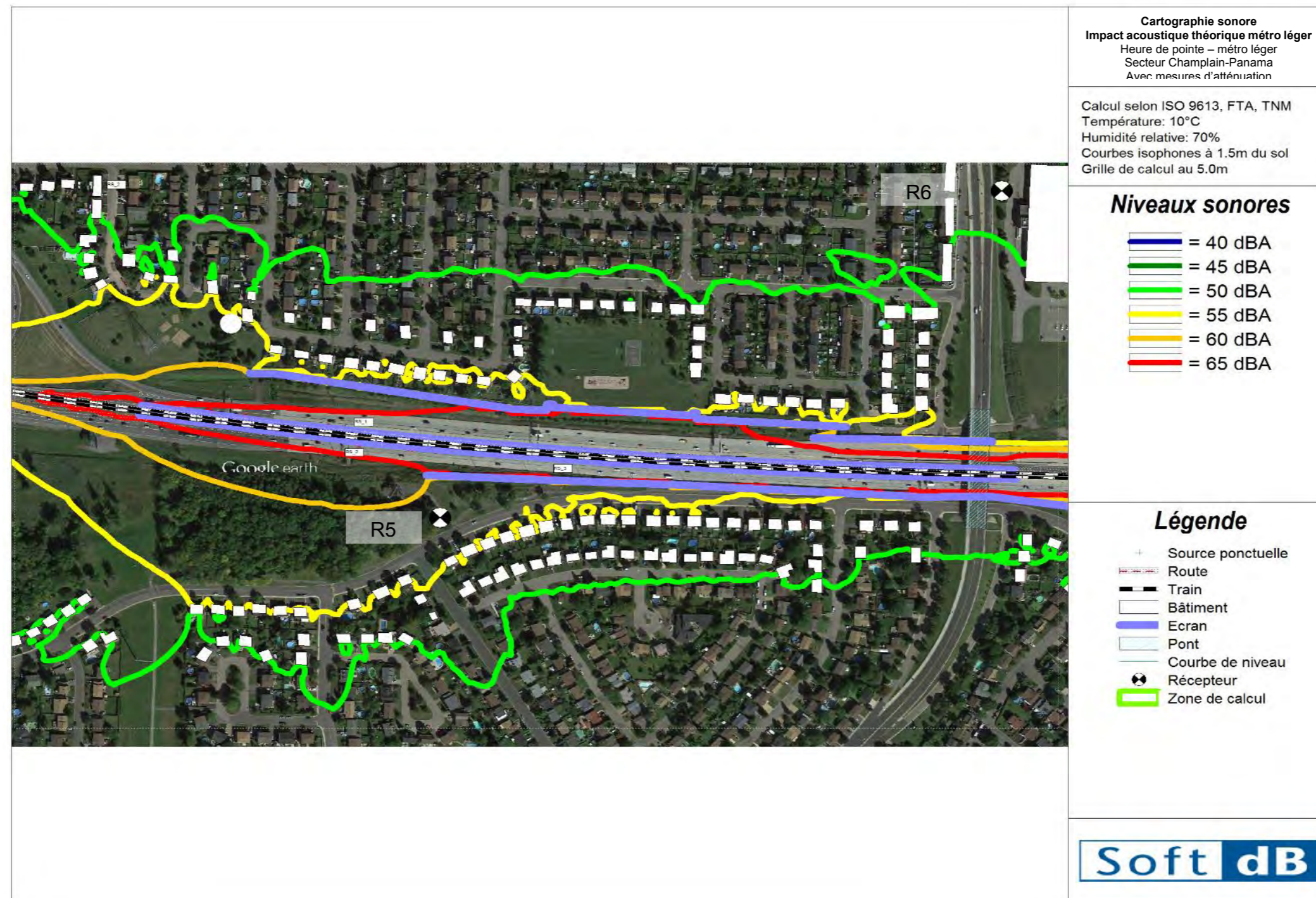


Figure 9: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et le Pont Champlain avec mesures d'atténuation
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°27'53.90"N, 73°28'44.01"O, Altitude: 820 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

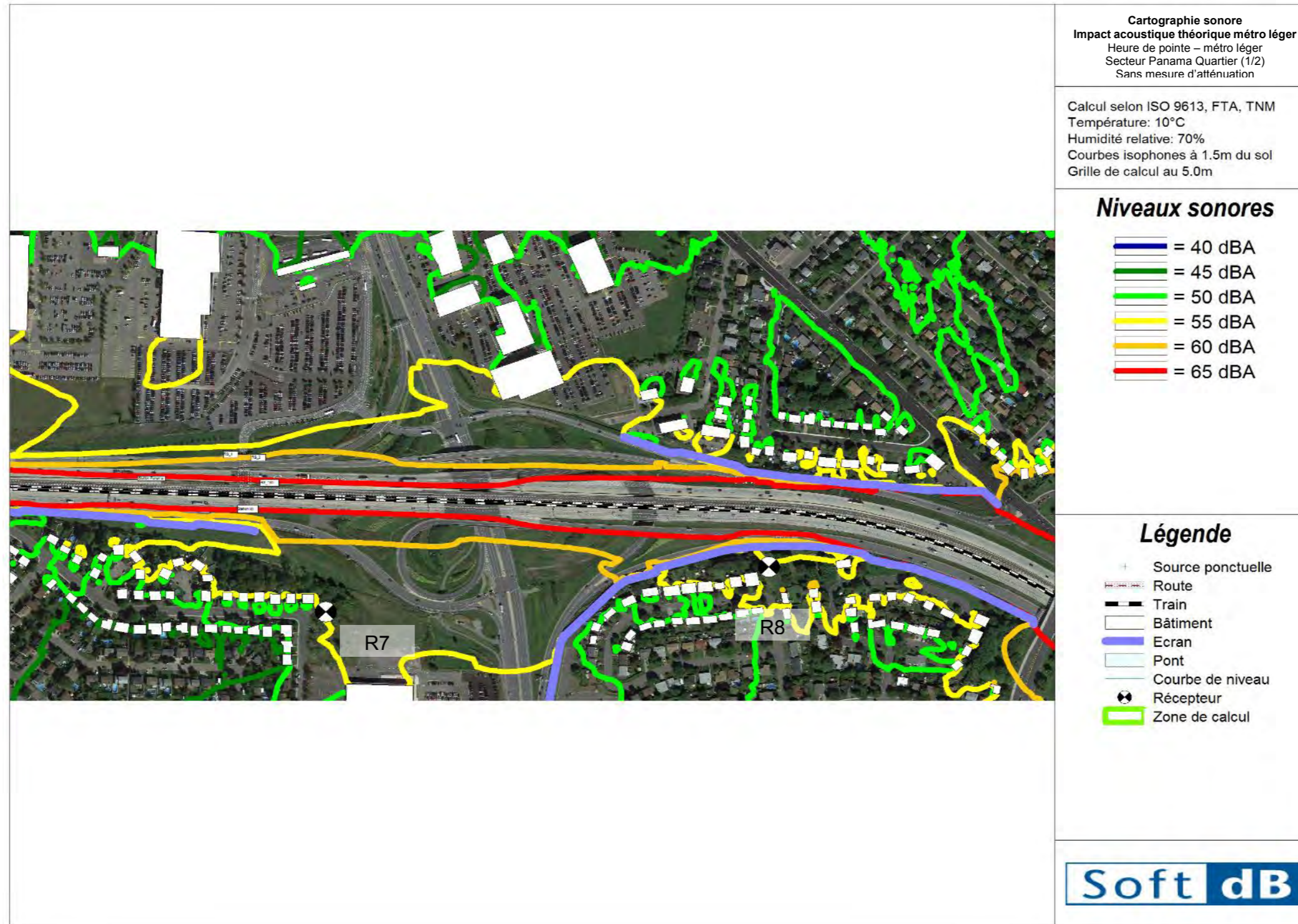


Figure 10: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier sans mesure d'atténuation (1/2)
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°27'52.84"N, 73°28'5.74"O, Altitude: 1.68 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

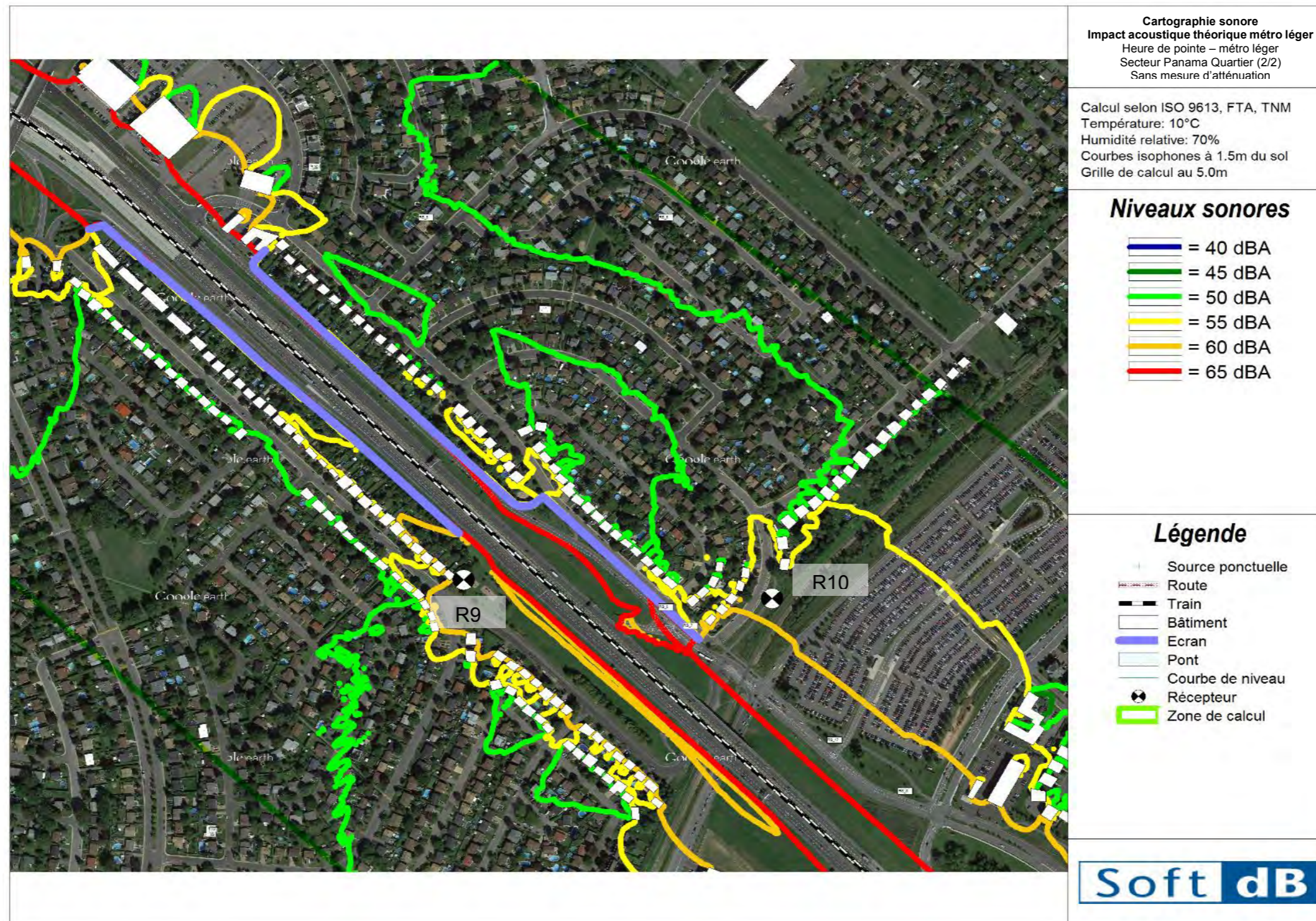


Figure 11: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier sans mesure d'atténuation (2/2)

Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.

45°27'32.09"N, 73°26'55.64"O, Altitude: 1.43 km.

Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

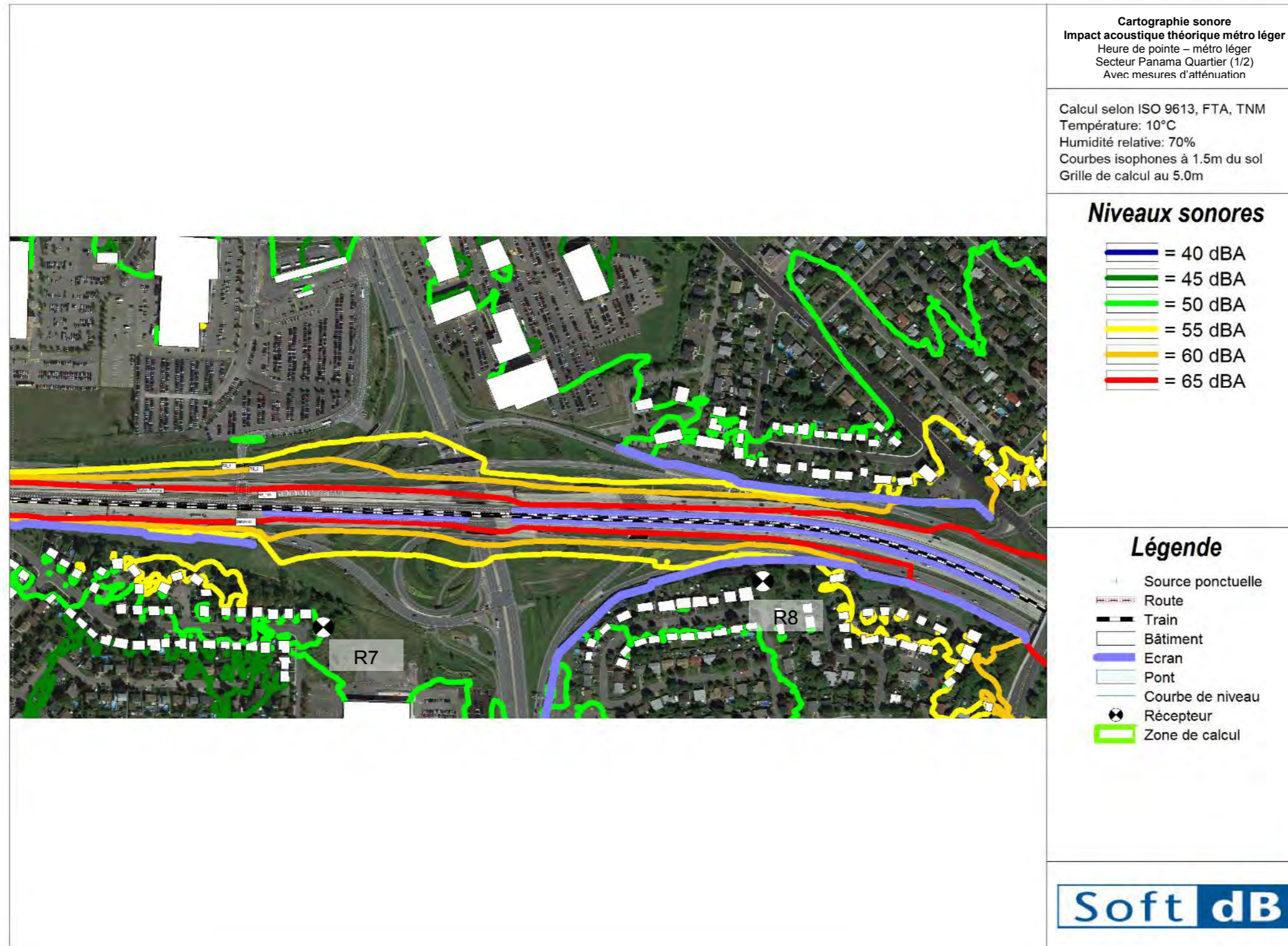


Figure 12: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier avec mesures d'atténuation (1/2)

Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.

45°27'52.84"N, 73°28'5.74"O, Altitude: 1.68 km.

Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016]

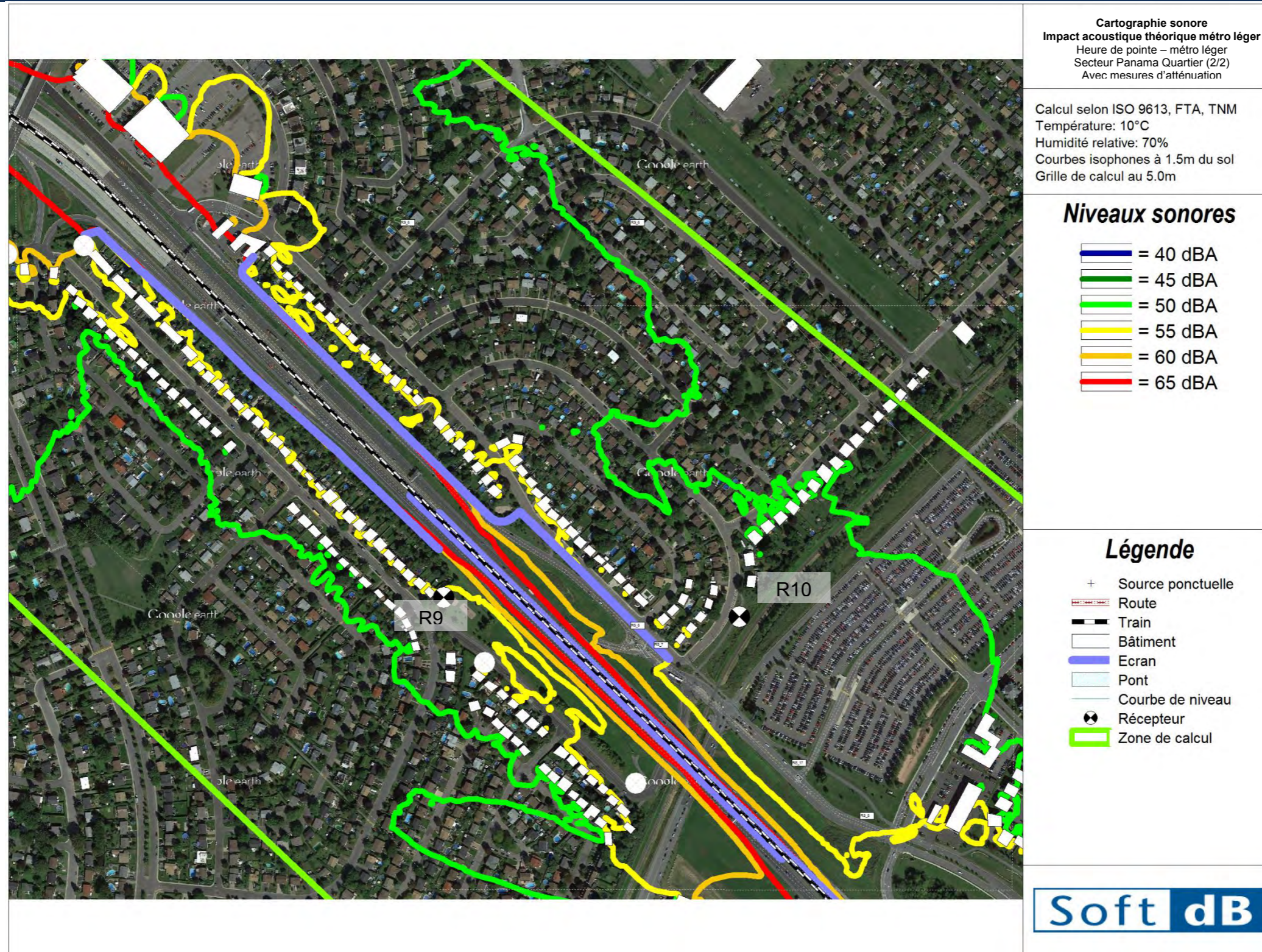


Figure 13: Contribution sonore du métro léger entre la station Panama et la station du Quartier avec mesures d'atténuation (2/2)
 Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°27'32.09"N, 73°26'55.64"O, Altitude: 1.43 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016]

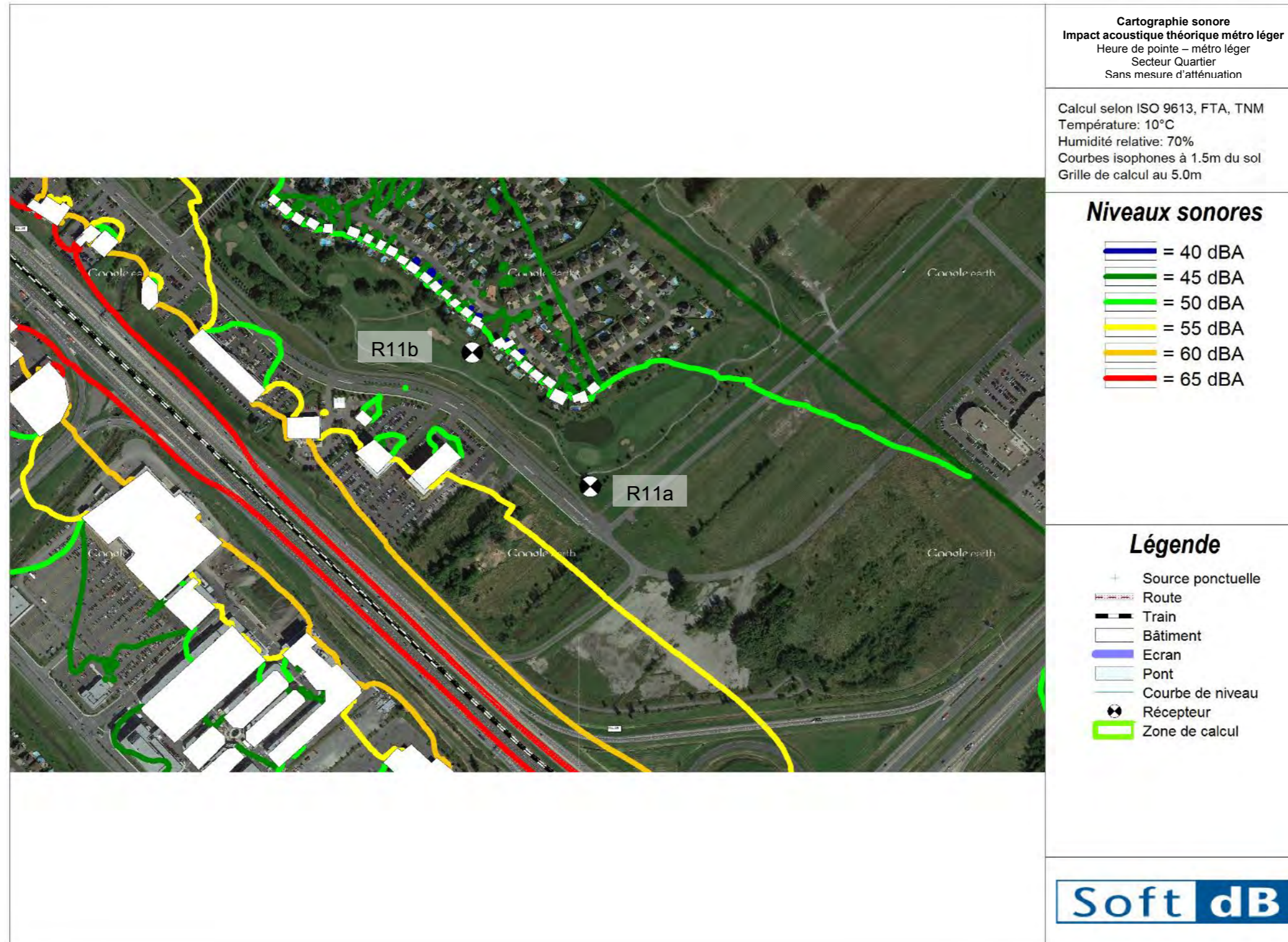


Figure 14: Contribution sonore du métro léger dans le secteur près de la station du Quartier sans mesure d'atténuation
 Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°26'59.46"N, 73°26'1.61"O, Altitude: 1.80 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

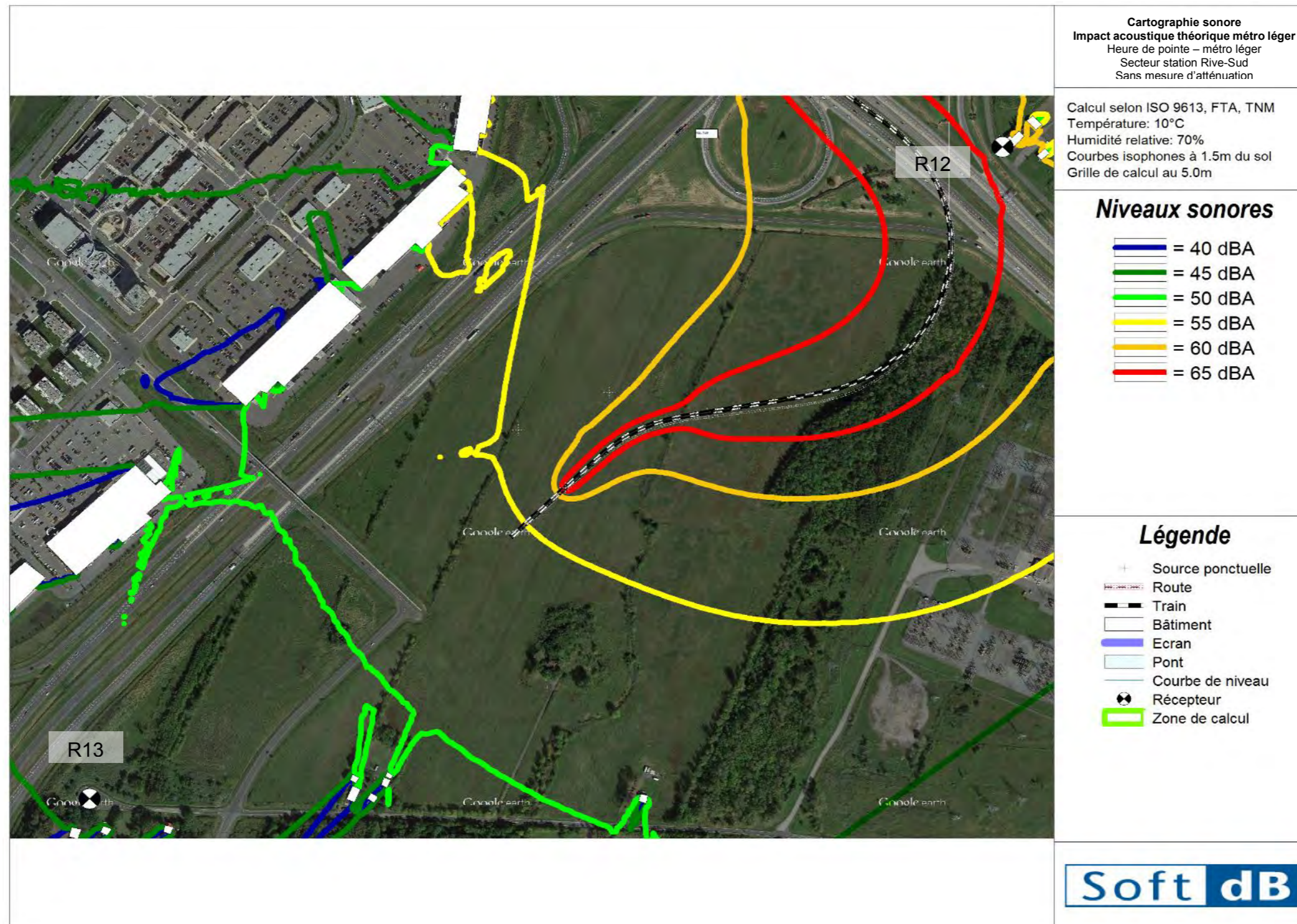


Figure 15: Contribution sonore du métro léger à la station Rive-Sud sans mesure d'atténuation
 Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°26'12.02"N, 73°25'51.41"O, Altitude: 1.60 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016]

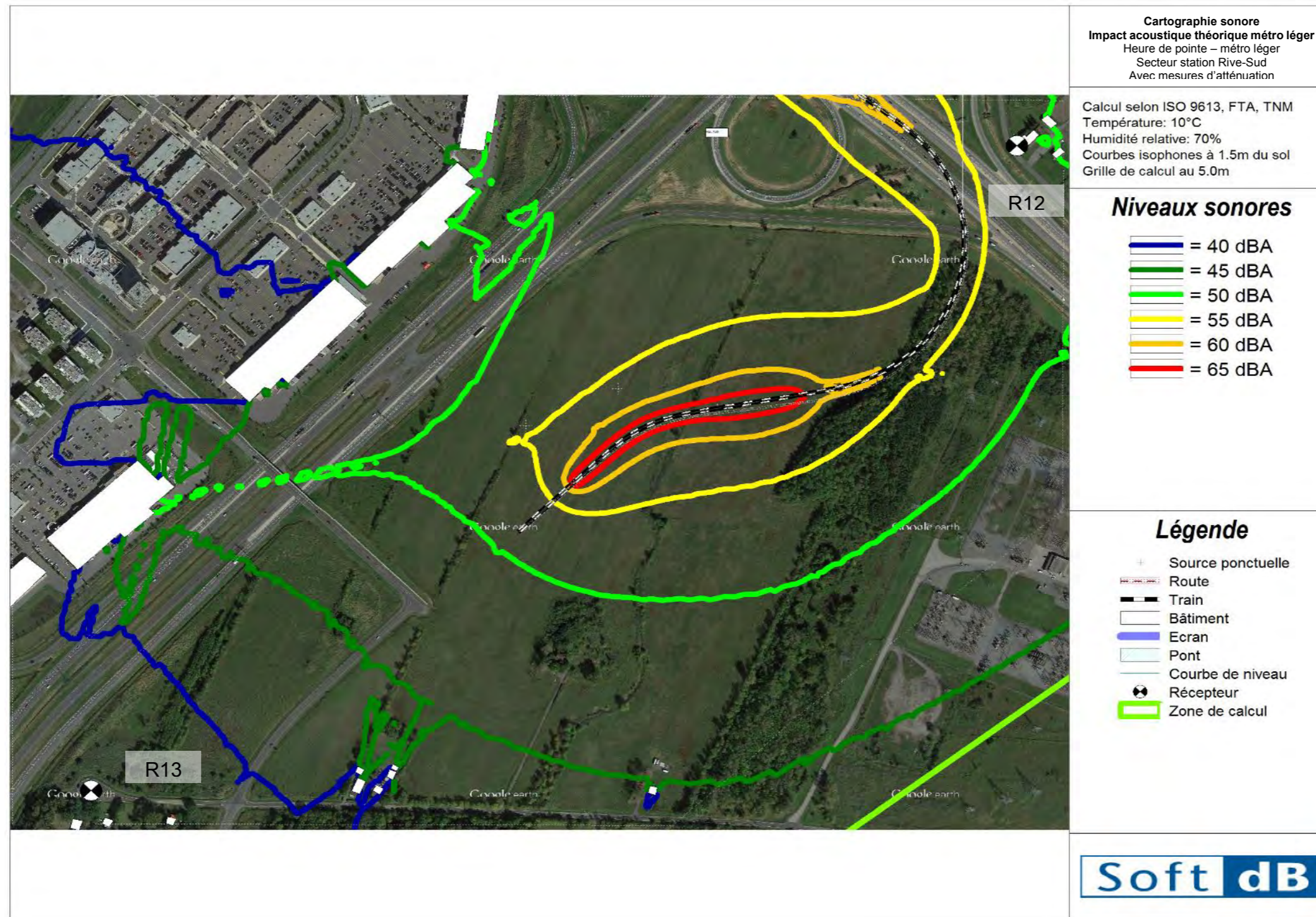


Figure 16: Contribution sonore du métro léger à la station Rive-Sud avec mesures d'atténuation
 Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°26'12.02"N, 73°25'51.41"O, Altitude: 1.60 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

2.11 Discussion

L'utilisation de mesures d'atténuation et de barrières acoustiques permettra d'obtenir un impact nul ou une diminution de bruit pour l'ensemble des points récepteurs dans les secteurs résidentiels, ainsi qu'un niveau de gêne faible pour l'ensemble des secteurs résidentiels adjacents au tracé du métro léger.

Pour le secteur de Pointe-Saint-Charles, il est tout de même fortement recommandé qu'une barrière acoustique soit installée sur la partie aérienne du métro léger, bien que l'impact de cette option n'ait pas été évalué dans ce rapport, puisque les niveaux acoustiques au point récepteur sont respectés.

En règle générale, bien que les niveaux sonores dans les secteurs résidentiels soient respectés pour l'ensemble des points de mesures évalués, il est recommandé que des barrières acoustiques soient installées sur l'ensemble des portions où la vitesse du métro léger est de 100 km/h, et ce, des deux côtés des rails, afin que les secteurs commerciaux soient peu impactés par l'implantation du métro léger. Dans les secteurs où le métro léger se déplace à 100 km/h, sa contribution sonore devient fortement plus importante que la contribution sonore des autobus à pareils endroits.

2.12 Projections des niveaux acoustiques en 2031

Une projection des niveaux de bruit en 2031 a été effectuée de façon similaire. Ces scénarios considèrent encore le retrait des autobus dans les secteurs du tracé, ainsi que l'augmentation du nombre de passages de métro léger tel que décrit dans le Tableau 6. Un total de 6 scénarios supplémentaires ont été faits. La méthodologie suivie pour qualifier l'impact du métro léger est similaire aux calculs présentés à la section précédente.

Tableau 12: Projections 2031 durant l'heure de pointe avec et sans mesures d'atténuation

Pointe (7h30-8h30)	Point env.	Sans atténuation		Avec atténuation	
		Variation (dB)	Qualification de l'impact	Variation (dB)	Qualification de l'impact
Saint-Jacques / Robert-Bourassa	R1	-1,4	Diminution	-1,7	Diminution
Griffintown, Ann/William	--	3,0	Moyen	-2,3	Diminution
Griffintown, De l'Inspecteur/William	R2	6,9	Fort	-2,4	Diminution
Ash / Dick Irvin	R3	0,8	Nul	0,8	Nul
Levert/René-Lévesque	R4	-4,7	Diminution	-4,7	Diminution
Tisserand / Trahan	R5	1,6	Faible	-1,0	Diminution
Panama / Pelletier	R6	0,0	Nul	0,0	Nul
Tisserand / Tisserand	R7	-0,4	Diminution	-2,4	Diminution
Parc du Croissant Marseille	R8	2,3	Faible	0,5	Nul
Avenue Maupassant / Malo	R9	3,8	Moyen	-0,9	Diminution
Beauchemin / Lapinière	R10	2,7	Faible	0,1	Nul
Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des Cyprès	R11b	0,2	Nul	0,1	Nul
Lapinière / Du Quartier	R11a	0,4	Nul	0,2	Nul
Boulevard Lapinière	R12	1,4	Faible	-0,3	Diminution
Boulevard Rome / Chemin des Prairies	R13	-0,4	Diminution	-0,7	Diminution

Tableau 13: Projections 2031 de jour avec et sans mesures d'atténuation

16h (7h-23h)	Point env.	Sans atténuation		Avec atténuation	
		Variation (dB)	Qualification de l'impact	Variation (dB)	Qualification de l'impact
Saint-Jacques / Robert-Bourassa	R1	0,1	Nul	-0,2	Diminution
Griffintown, Ann/William	--	2,4	Faible	-0,1	Diminution
Griffintown, De l'Inspecteur/William	R2	4,4	Moyen	-4,3	Diminution
Ash / Dick Irvin	R3	0,5	Nul	0,5	Nul
Levert/René-Lévesque	R4	-0,6	Diminution	-0,6	Diminution
Tisserand / Trahan	R5	1,3	Faible	0,2	Nul
Panama / Pelletier	R6	0,1	Nul	0,1	Nul
Tisserand / Tisserand	R7	0,4	Nul	-0,3	Diminution
Parc du Croissant Marseille	R8	1,2	Faible	0,3	Nul
Avenue Maupassant / Malo	R9	3,2	Moyen	0,1	Nul
Beauchemin / Lapinière	R10	1,4	Faible	0,2	Nul
Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des Cyprès	R11b	0,5	Nul	0,3	Nul
Lapinière / Du Quartier	R11a	--	--	--	--
Boulevard Lapinière	R12	1,3	Faible	0,0	Nul
Boulevard Rome / Chemin des Prairies	R13	0,0	Nul	-0,1	Diminution

Tableau 14: Projections 2031 de nuit avec et sans mesures d'atténuation

8h (23h-7h)	Point env.	Sans atténuation		Avec atténuation	
		Variation (dB)	Qualification de l'impact	Variation (dB)	Qualification de l'impact
Saint-Jacques / Robert-Bourassa	R1	0,2	Faible	0,0	Nul
Griffintown, Ann/William	--	4,2	Moyen	0,9	Nul
Griffintown, De l'Inspecteur/William	R2	7,4	Fort	0,4	Nul
Ash / Dick Irvin	R3	0,5	Nul	0,5	Nul
Levert/René-Lévesque	R4	0,0	Diminution	0,0	Nul
Tisserand / Trahan	R5	2,4	Faible	0,99	Nul
Panama / Pelletier	R6	0,6	Nul	0,6	Nul
Tisserand / Tisserand	R7	1,8	Faible	0,4	Nul
Parc du Croissant Marseille	R8	2,0	Faible	0,9	Nul
Avenue Maupassant / Malo	R9	5,0	Fort	0,9	Nul
Beauchemin / Lapinière	R10	2,2	Faible	0,6	Nul
Golf Avenue des Cerisiers/Croissant des Cyprès	R11b	0,6	Nul	0,5	Nul
Lapinière / Du Quartier	R11a	0,5	Nul	0,4	Nul
Boulevard Lapinière	R12	1,3	Faible	0,1	Nul
Boulevard Rome / Chemin des Prairies	R13	-1,3	Diminution	-1,7	Diminution

Pour l'ensemble des périodes, une augmentation de la contribution acoustique du métro léger est obtenue si aucune mesure d'atténuation le long du tracé n'est mise en place. Cette augmentation est plus élevée à l'heure de pointe, où le pourcentage d'augmentation du nombre de passages par l'heure est plus importante.

Les mesures proposées précédemment devraient permettre de respecter l'objectif d'impact nul ou de diminution de bruit pour l'ensemble des périodes évaluées, et ce, même pour l'horizon 2031.

2.13 Installations fixes

La modélisation des installations fixes a été effectuée. Les informations sur les équipements bruyants des installations fixes étant encore limitées à ce stade du projet, la puissance acoustique pouvant être produite par l'ensemble des sources pour les installations a donc été calculée. La puissance acoustique maximale pouvant être produite a été calculée basée sur les réglementations les plus sévères pour chacun des secteurs.

- Les courbes isophones présentées dans cette section sont pour les périodes de nuit, où les niveaux sont plus critiques pour les secteurs à l'étude;
- Prendre note que l'effet de la directivité possible des sources acoustiques n'est pas considéré, étant donné que les informations sur la position exacte des systèmes de ventilation et des sources potentielles de bruit sont encore inconnues;
- Aucune pénalité pour un bruit tonal, un bruit à caractère impulsif ou toute autre pénalité n'a été prise en considération dans le calcul de la puissance acoustique maximale émise par les sources. Les postes devront donc respecter les critères pour éviter les pénalités applicables.

Le Tableau 15 présente les puissances acoustiques maximales à respecter dans les zones sensibles les plus proches des installations. Les zones sensibles pour cette partie de l'étude sont les secteurs résidentiels les plus près des installations fixes pouvant être impactées par le bruit produit par celles-ci. Ces niveaux acoustiques devront être validés lorsque l'ensemble des sources pouvant générer un bruit aux stations sera connu. Les Figures suivantes présentent les niveaux sonores aux installations évaluées. Les points sources ont été positionnés à 1.5m de hauteur par rapport au sol, sauf pour la station surélevée du centre-ville, où la position du point source a été mise à 1.5m du niveau du rail (puisque la station est surélevée). Les limites à ne pas dépasser ont été calculées pour les bâtiments les plus proches des installations.

Tableau 15 : Puissance acoustique maximale théorique des installations fixes

Puissance acoustique des stations	Période de jour (niveaux en dBA)				Période de soir (niveaux en dBA)			
	Norme	Niveau ambiant	Limite	Puissance	Norme	Norme	Niveau ambiant	Limite
Centre-ville (aérien)	MDDELCC	58,5	58,5	112	Ordonnance 2	52,7	48*	102
Centre-ville (sous-terrain)	Ordonnance 2	N/D	60	101,8	Ordonnance 2	N/D	48	89,8
Ile des sœurs (arrondissement Verdun)	MDDELCC	55,9	55,9	118,8	MDDELCC	47,1	47,1	110
Panama	Brossard	56,8	55	110,3	MDDELCC	47,7	47,7	103
Du Quartier	Brossard	57,1	55	112	Brossard	51,9	50	107
Installation secondaire (Rue Young/William)	Ordonnance 2	N/D	55	87	Ordonnance 2	N/D	48	80
Terminus et atelier-dépôt (ensemble)	Brossard	59,3	55	100,4	MDDELCC	48,6	48,6	94**
Terminus Rive-Sud	Brossard	59,3	55	104,4	MDDELCC	48,6	48,6	98***
Atelier-dépôt Rive-Sud (les 2 sections)	Brossard	59,3	55	101,4	MDDELCC	48,6	48,6	95****

* Niveaux calculés selon le local 1a de l'ordonnance 2 + 10 dB pour fenêtre semi-ouverte

** Puissances maximales pour chacune des installations (3)

*** Puissance maximale pour 1 seule installation

**** Puissance maximale pour chacune des 2 sections

Noter que pour les puissances acoustiques se référant à l'Ordonnance 2 de la Ville de Montréal, les niveaux ne considèrent pas de pénalité pour bruit de fond sauf pour la station Centre-Ville surélevée.

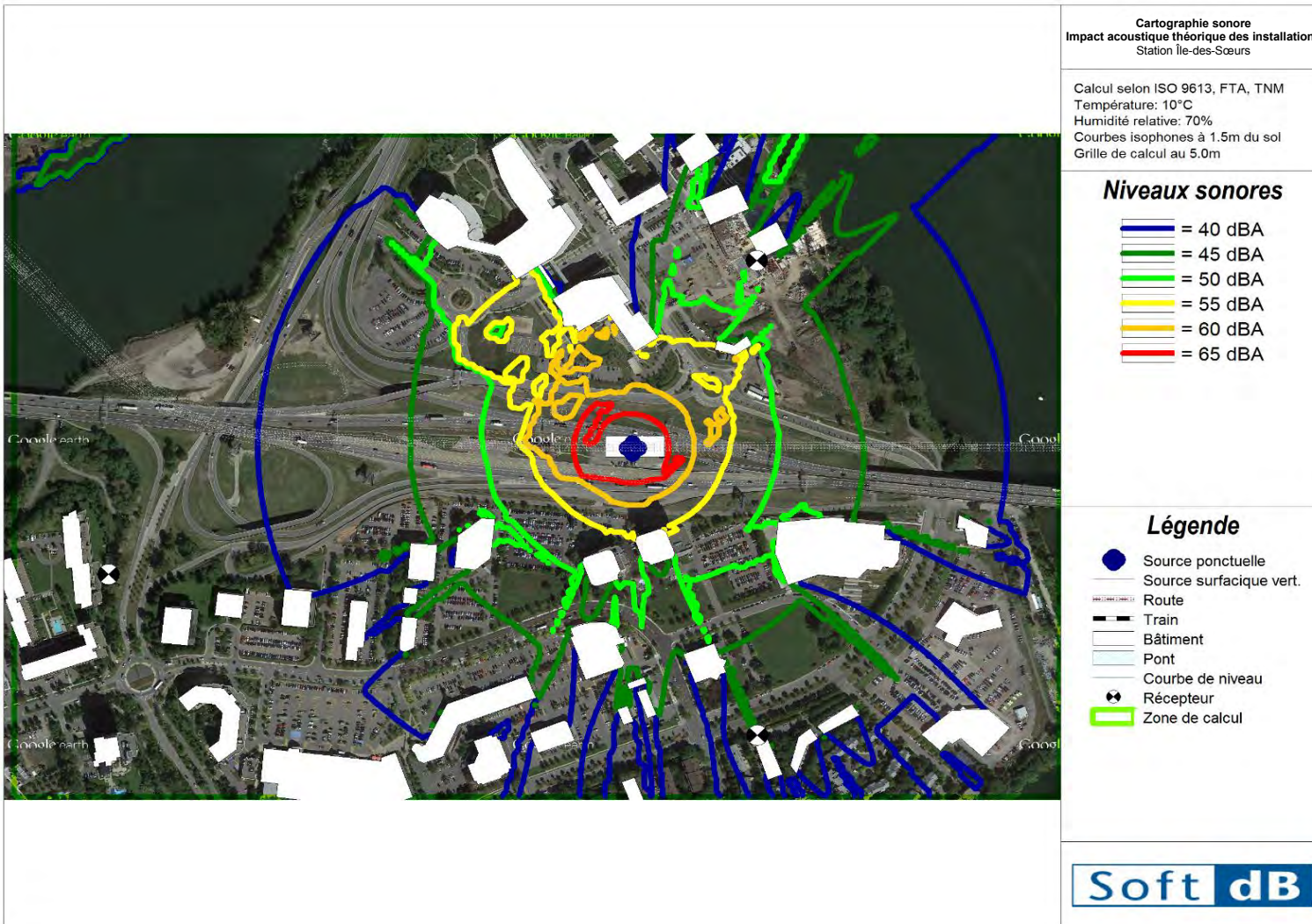


Figure 17: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station à l'Île-des-Sœurs
 Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°28'11.09"N, 73°32'21.45"O, Altitude: 1.40 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016]

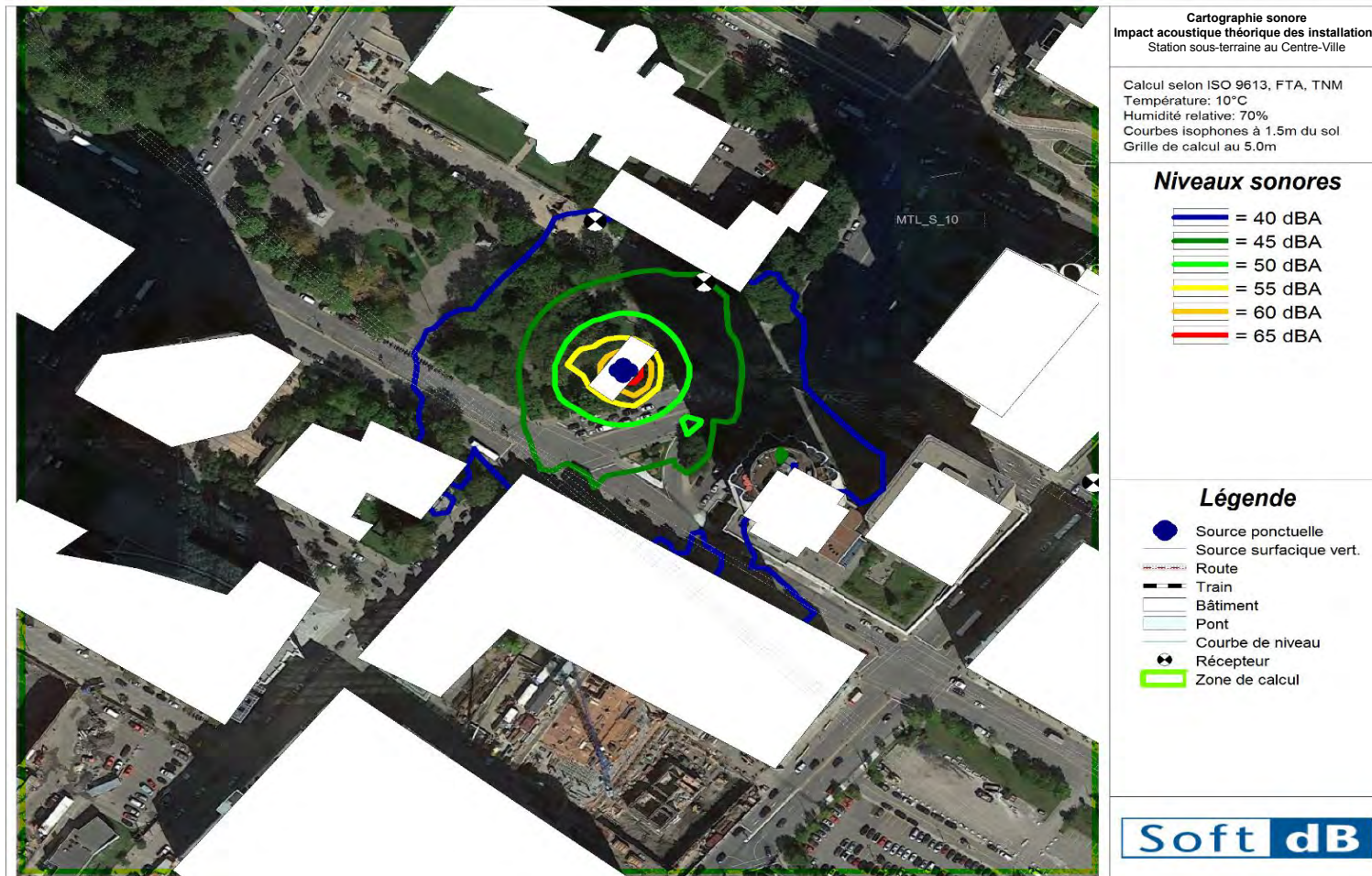


Figure 18: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station sous-teraine au Centre-Ville de Montréal
 Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°29'52.97"N, 73°34'3.92"O, Altitude: 428 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016]

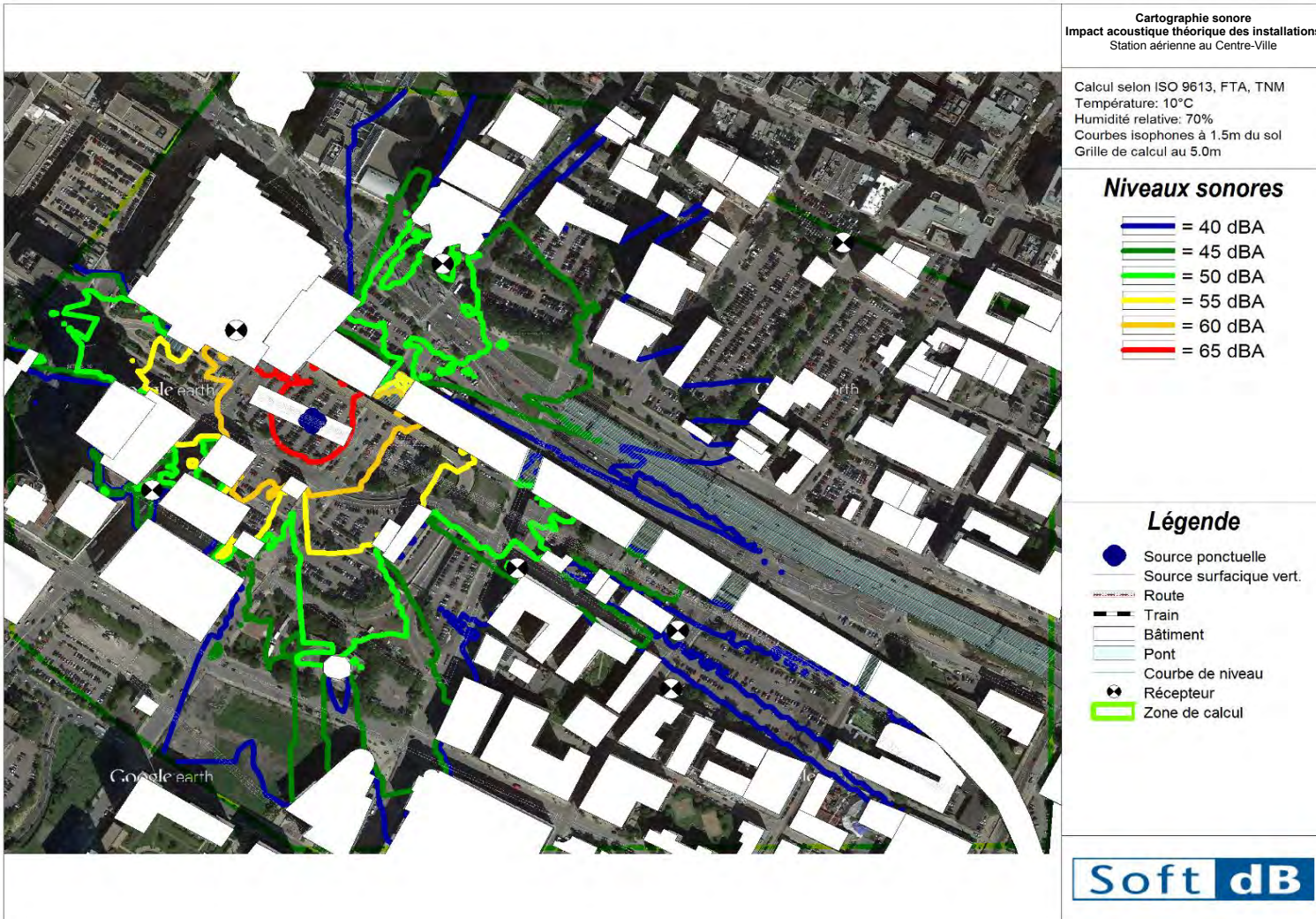


Figure 19: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station surélevée au centre-ville de Montréal
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°29'51.59"N, 73°33'37.45"O, Altitude: 963 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])



Figure 20 : Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station Panama
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Brossard, Canada.
 45°27'53.17"N, 73°27'43.10"O, Altitude: 1.87 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])



Figure 21: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station du Quartier
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Brossard, Canada.
 45°27'4.84"N, 73°25'59.30"O, Altitude: 2.18 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

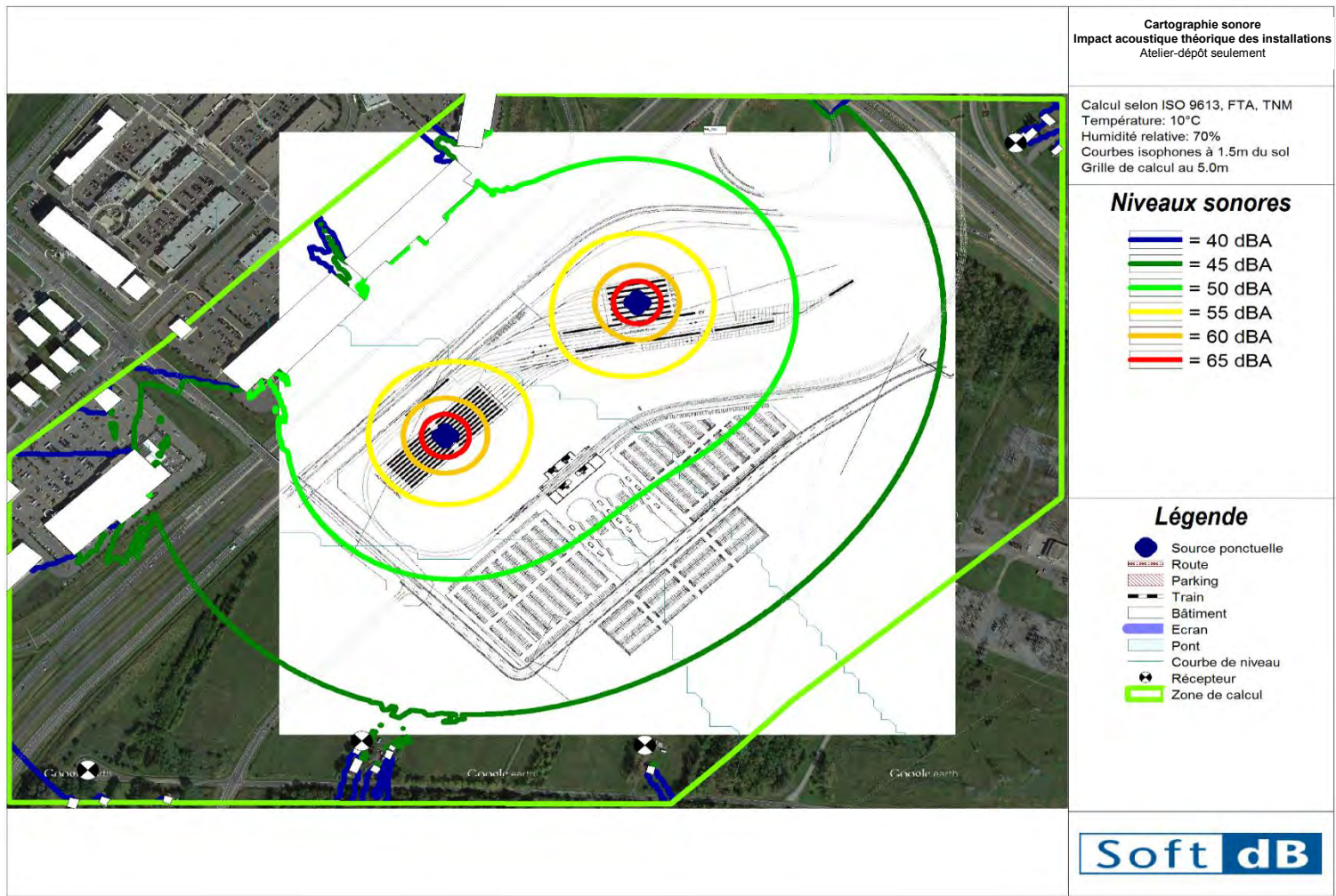


Figure 22: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour l'atelier-dépôt
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Brossard, Canada.
 45°25'58.41"N, 73°25'15.70"O, Altitude: 3.56 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

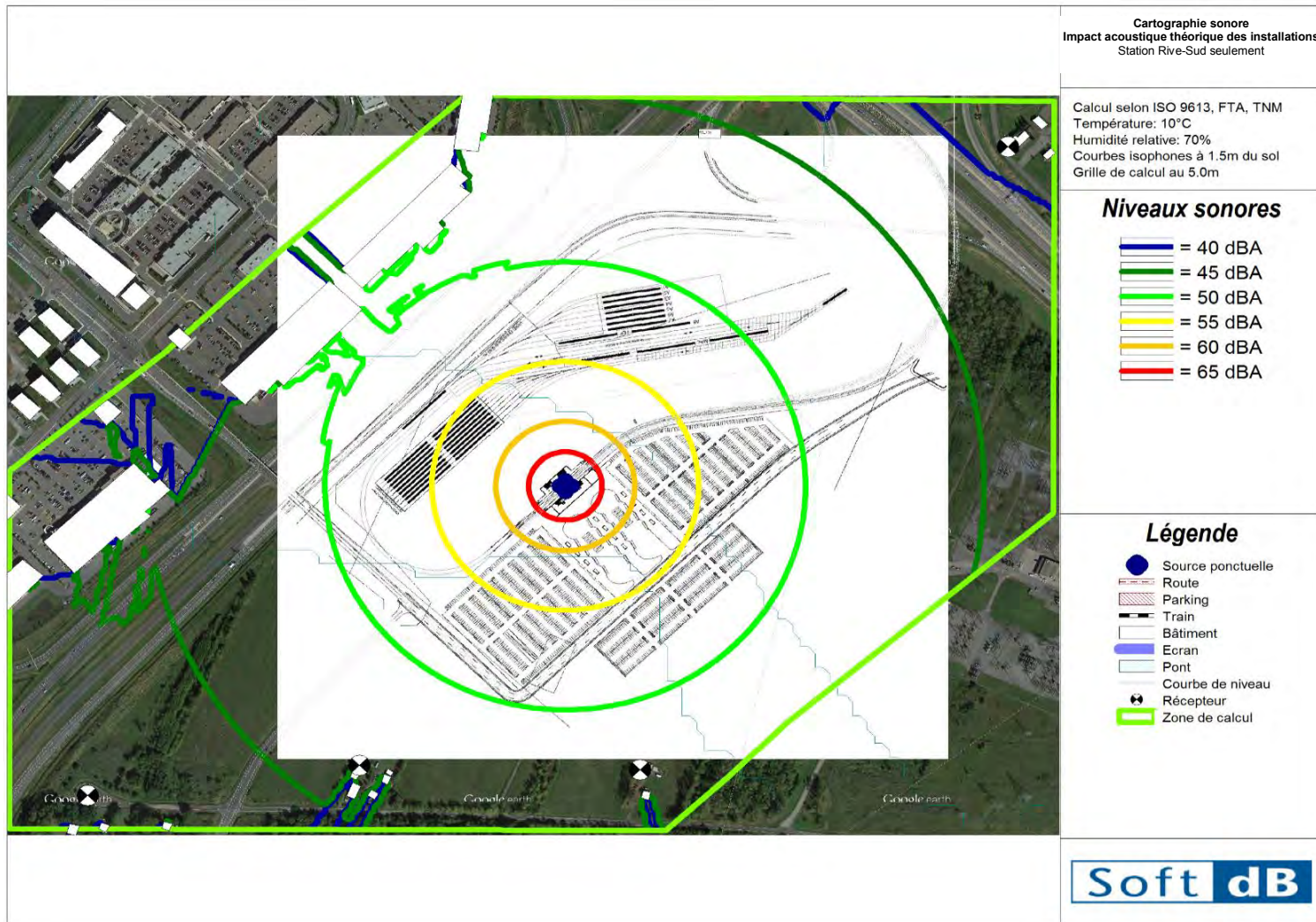


Figure 23: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station terminale Rive-Sud
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Brossard, Canada.
 45°25'58.41"N, 73°25'15.70"O, Altitude: 3.56 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

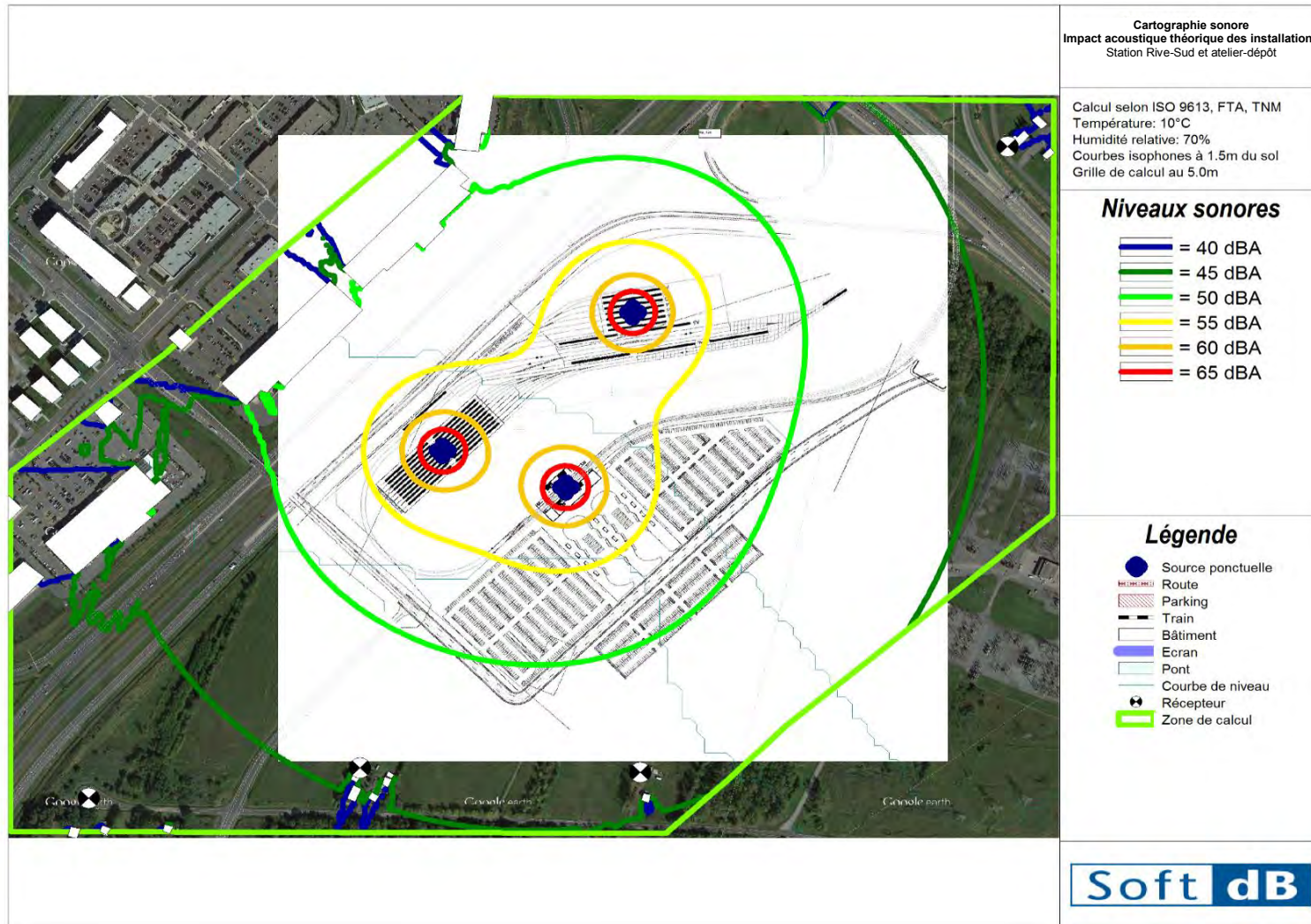


Figure 24: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour la station terminale et l'atelier-dépôt Rive-Sud
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Brossard, Canada.
 45°25'58.41"N, 73°25'15.70"O, Altitude: 3.56 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

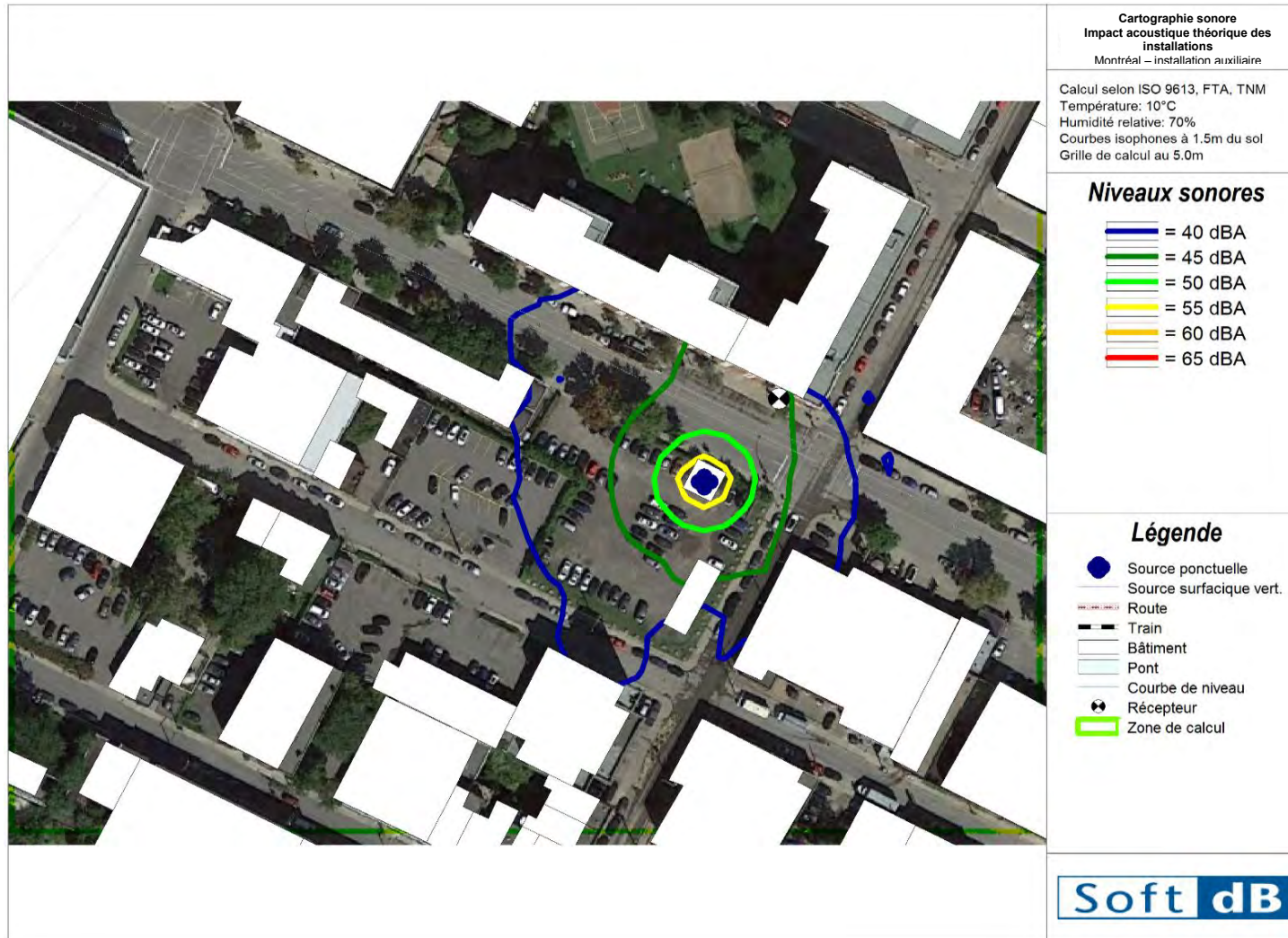


Figure 25: Courbes isophones des niveaux acoustiques maximaux pour l'installation auxiliaire au coin rue Young / Ottawa
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°29'38.59"N, 73°33'34.71"O, Altitude: 517 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

2.14 Trajet des autobus en phase exploitation

La modification du trajet (les rues empruntées par les autobus de l'AMT) des autobus en phase exploitation a été effectuée pour les stations Panama et la Station terminale Rive-Sud, en bordure des zones résidentielles. Pour chaque station, les voies de circulation les plus critiques sont évaluées. Aucune information n'était disponible sur le passage des autobus dans ces secteurs précédemment, il est donc considéré que le passage des autobus et des voitures vers ces points entraîneront une augmentation du bruit. Pour ces scénarios, le niveau de gêne et la marge de recul nécessaire pour que le niveau de perturbation soit fort ou moyen pour les voies de circulation évaluées est discuté dans le cas le plus critique. Les trajets évalués et les projections sur le nombre d'autobus circulant sur les tronçons sont présentés à l'Annexe G.

L'influence de l'achalandage des stationnements est modélisée à partir de valeurs de rotation typiques selon les bases de données du logiciel Cadna-A, qui sont basées sur la norme RLS90. Il est supposé que le nombre de places de stationnement est considéré comme étant similaire au nombre de places actuel. Puisque la provenance des voitures entrant dans le stationnement n'est pas connue, l'effet des voitures entrant dans le stationnement sur les niveaux sonores est considéré seulement pour le tronçon de l'entrée des stationnements pour le stationnement Panama. De façon analogue, pour le terminus Rive-Sud, la contribution des voitures est considérée à partir de la nouvelle section du Boulevard de Rome seulement.

2.14.1 Station Panama, entrée boulevard Pelletier

Aux résidences sensibles sur le boulevard Pelletier, les résultats de la simulation numérique montre que le climat sonore est moyennement perturbé par la circulation des autobus durant l'heure de pointe aux résidences déjà présentes près de cette voie de circulation.

2.14.2 Station terminale Rive-Sud

Pour la station terminale Rive-Sud, l'impact des autobus sera important sur le boulevard de Rome notamment. En proximité de la nouvelle section du boulevard de Rome à l'est de l'autoroute 30, une distance typique (marge de recul par rapport à la voie de circulation) de 30m est nécessaire pour que les niveaux durant l'heure de pointe soient inférieurs à 65 dBA et une distance typique de 90m à partir de la rue est nécessaire pour que les niveaux durant l'heure de pointe soient inférieurs à 60 dBA. Si le développement d'un quartier résidentiel est envisagé dans ce secteur, il serait judicieux de penser à l'installation de barrières acoustiques.



Figure 26: Contribution acoustique du passage d'autobus et de l'entrée des voitures durant l'heure de pointe sur le boulevard Pelletier

(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Brossard, Canada.
45°28'1.08"N, 73°28'25.86"O, Altitude: 962 mètres.
Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

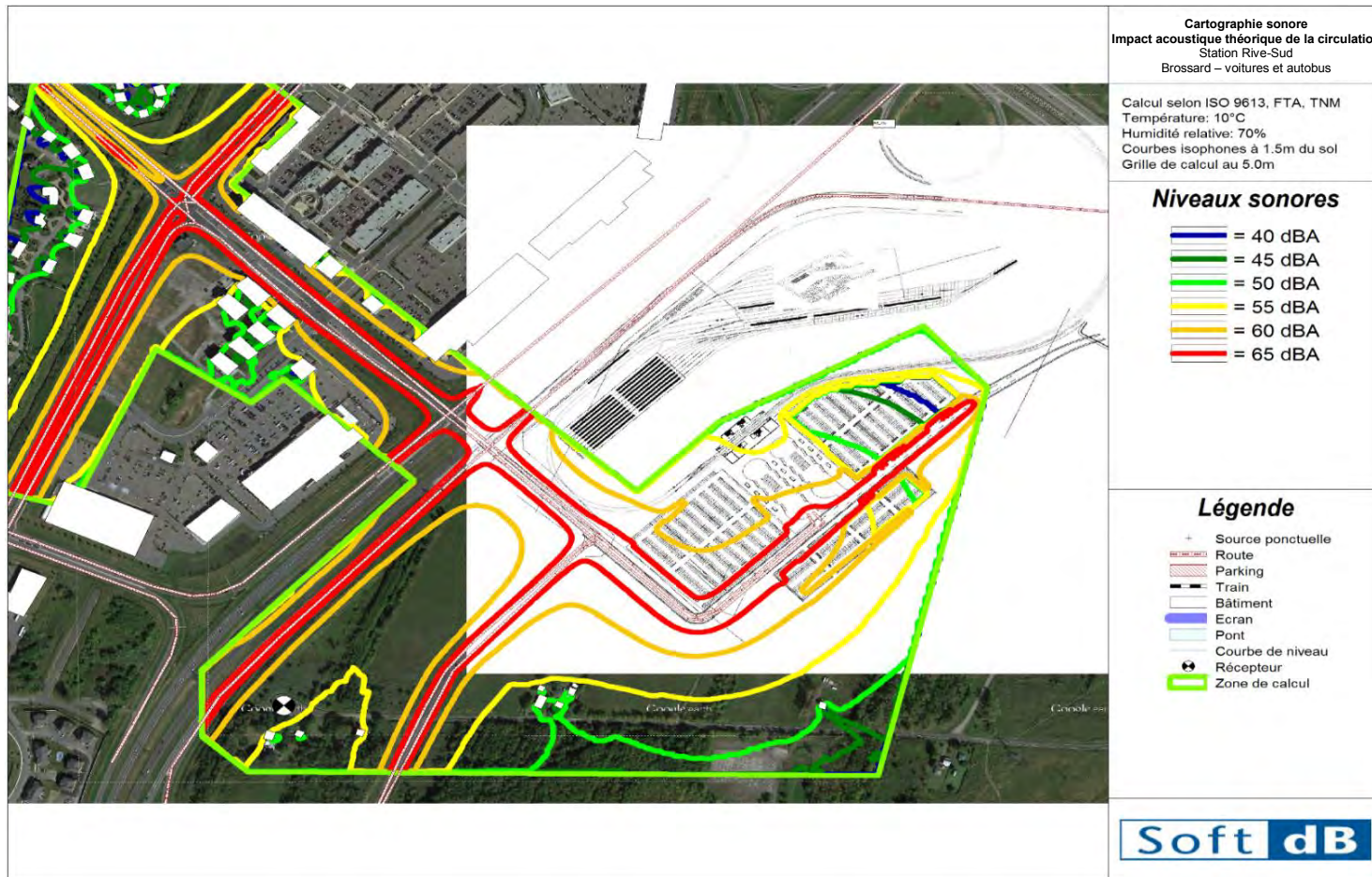


Figure 27: Contribution acoustique du passage d'autobus et de l'entrée des voitures durant l'heure de pointe, boulevard de Rome
 Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Brossard, Canada.
 45°26'16.88"N, 73°25'59.95"O, Altitude: 1.78 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 février 2016])

3 Gestion du bruit en phase exploitation

Cette étude étant préliminaire et basée sur des niveaux acoustiques standardisés d'un métro léger, il est recommandé que :

- Le choix du type de métro léger et des mesures d'atténuation soit validée en phase construction avant la mise en services;
- Une validation des niveaux sonores et une mise à jour du modèle soient effectuées 1 an, 5 ans et 10 ans après la mise en service.

3.1 Réglementations selon le type d'analyse

La réglementation pour les installations fixes dépend du secteur à l'étude. Les lignes directrices pour les règlements sont présentées à la Section 2.3.

Pour la source en mouvement (métro léger), les lignes directrices pour l'évaluation du bruit sont basées sur les recommandations du MTQ. Dans le cadre de ce projet, il est important de s'assurer que l'impact acoustique sur métro léger sur le niveau ambiant sera nul.

3.2 Caractérisation des installations fixes

Avant la mise en service, il est recommandé que le modèle de bruit soit mis à jour avec les informations sur les niveaux acoustiques spécifiques à chaque composante des installations fixes pouvant générer un bruit. La mise à jour de ces modèles permettra de s'assurer que la prise en considération de la puissance acoustique de ces sources, ainsi que les effets de directivité, n'entraîneront pas (1) de pénalités pour bruits tonal, impulsif, basses fréquences, etc. et (2) n'augmenteront pas les niveaux acoustiques suite à la prise en compte de la directivité des sources.

Suivant la mise en service, la caractérisation et la validation des niveaux sonores permis doivent être effectuées pour les installations suivantes :

- Les tours de ventilation;
- Les stations intermédiaires et terminales;
- Les postes de redressement électriques;

Pour chacun des éléments, une analyse de conformité basée sur la Note d'Instruction 98-01 du MDDELCC ou bien sur les règlements municipaux en vigueur, doit être faite. La sélection de la norme doit être basée sur la norme la plus sévère, selon le secteur,

afin que les installations respectent toute réglementation présentement en vigueur, que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral.

Pour le suivi en phase exploitation, il est recommandé que des mesures de caractérisation soient effectuées aux mêmes points environnementaux que ceux faits précédemment. Si nécessaire, des points de mesures supplémentaires peuvent être ajoutés. Également, il est recommandé que les secteurs non couverts par les analyses environnementales précédentes soient mesurés, ainsi que les terrains résidentiels les plus près des installations fixes.

Advenant une différence avec les niveaux acoustiques prédits, une modélisation des solutions acoustiques sera nécessaire. Cette modélisation aura pour but de trouver et dimensionner les solutions afin que les niveaux acoustiques respectent les niveaux maximaux permis pour les secteurs ou les installations sont situées.

3.3 Caractérisation du métro léger

Le bruit produit par le métro léger sur les tronçons ayant différentes courbures et vitesses doit être évalué. Le risque de bruit provenant du crissement des roues dans les courbures doit être évalué. Pour se faire, des mesures le long du trajet et dans les sections avec courbures seront nécessaires. Des mesures après 1, 5 et 10 ans devraient être effectuées. Si des dépassements sont mesurés dans certains secteurs, une modélisation numérique devra être effectuée, afin de proposer les solutions les plus adéquates pour réduire les niveaux sonores à des niveaux adéquats.

3.4 Lignes directrices pour la mise en place de mesures d'atténuation en cas de dépassements

Dans le cas où les niveaux sonores ne sont pas respectés, soit pour le mouvement du métro léger ou pour les installations fixes, il est recommandé à ce que des mesures d'atténuation soient mises en place.

Ces mesures doivent être déterminées à partir d'une validation numérique de leur performance et de leur capacité à réduire les niveaux en dessous des niveaux maximaux autorisés. La validation numérique de la performance des mesures doit prendre en compte, sans s'y limiter.

- Les éléments principaux de la topographie;
- L'utilisation d'un modèle de propagation conforme aux recommandations de l'OTC pour la modélisation des bruits de train;

- Une validation numérique de l'impact dans le secteur et dans les secteurs pouvant être affectés;
- Une recherche des autres secteurs pouvant être impactés de façon analogue au manque d'atténuation trouvée lors de l'étude acoustique doit être effectuée.

Parmi les mesures d'atténuation pouvant être mises en place, les éléments suivants, sans s'y limiter, peuvent être considérés :

- Barrières réfléchissantes
- Murs anti-bruit
- Barrières absorbantes

4 Conclusion

Une évaluation du bruit ambiant le long du futur tracé du métro léger a été effectuée. Les analyses acoustiques ont montré que :

- En règle générale, l'impact acoustique d'un métro léger sans mesures d'atténuation, basé sur les niveaux acoustiques typiques de la FTA pour un métro léger, augmentera les niveaux acoustiques le long du trajet comparativement au passage d'autobus;
- Nous recommandons l'installation de mesures d'atténuation le long du tracé afin de réduire les niveaux acoustiques et d'avoir un impact nul ou négatif en comparaison avec l'actuel passage des autobus vers Montréal;
- Une avenue possible serait également de choisir un métro léger générant moins de bruit, cette option devra toutefois être validé numériquement;
- La simulation de la contribution sonore des stations et des installations auxiliaires, effectuée par points sources, a permis de déterminer les puissances acoustiques maximales recommandées pour ces installations dans les périodes les plus critiques selon les niveaux ambiants dans les secteurs où ces installations se trouvent, lorsque disponibles. Ces calculs ne tiennent par contre pas compte de la directivité des sources, ce qui pourrait avoir un effet sur le son entendu dans les secteurs sensibles.

Il est fortement recommandé qu'une validation des niveaux sonores permis pour les installations fixes et une validation des niveaux acoustiques présentés dans ce rapport pour le passage du métro léger soit faite lorsque le choix du métro léger et lorsque les éléments constituant une nuisance sonore aux installations seront connus.

Annexe A : Position des points de mesures (R) environnementales de référence et les secteurs résidentiels (S) associés

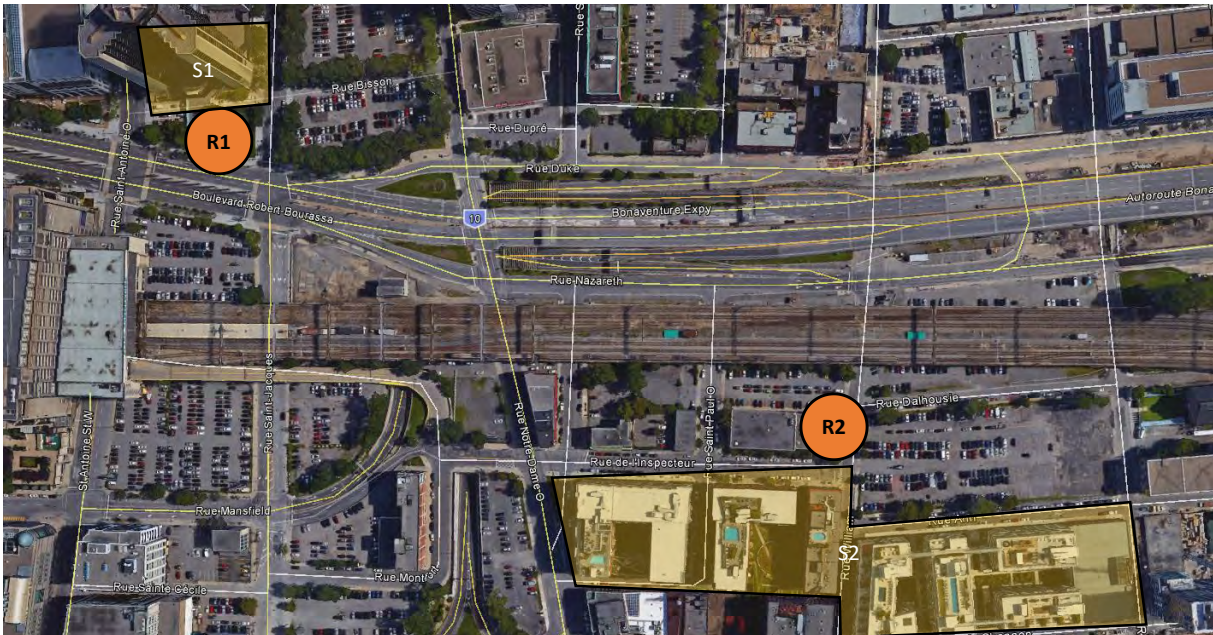


Figure 28: Points de mesurés au centre-ville de Montréal
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.

45°29'51.61"N, 73°33'42.60"O, Altitude : 685 mètres.

Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015]



Figure 29: Point de mesures dans le secteur Pointe-Saint-Charles
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°28'38.81"N, 73°32'56.62"O, Altitude : 686 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])

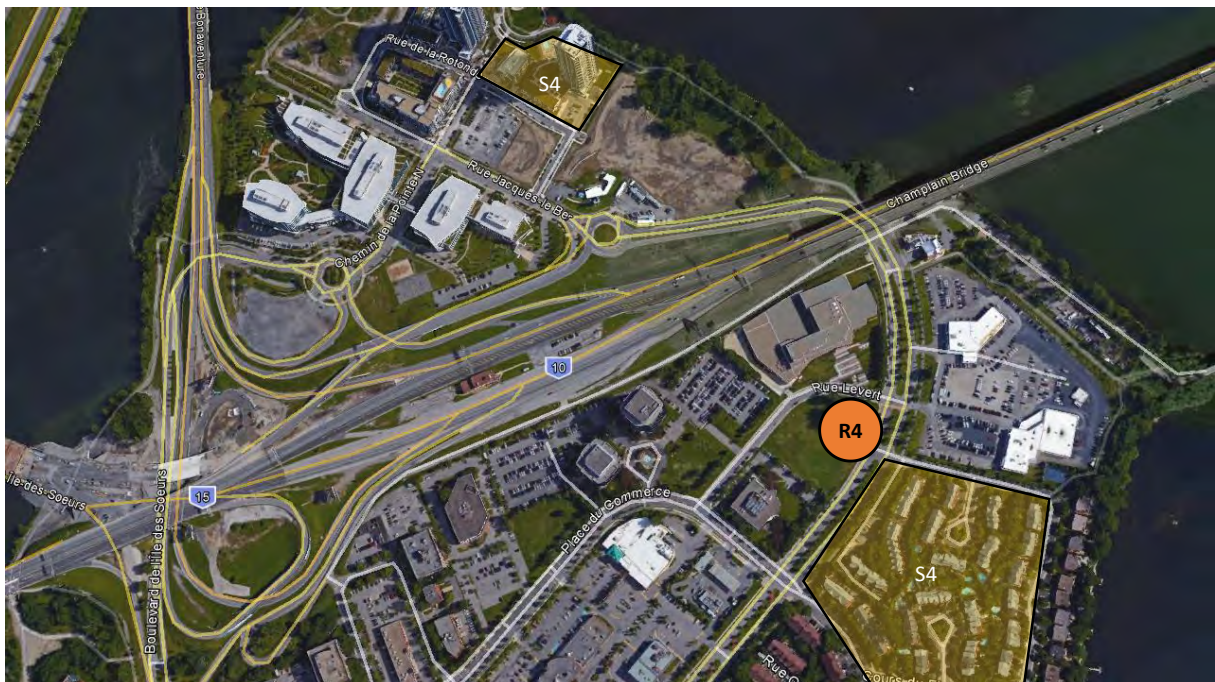


Figure 30: Point de mesures dans le secteur de l'île des Sœurs
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°28'8.45"N, 73°32'17.41"O, Altitude: 1.25 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])

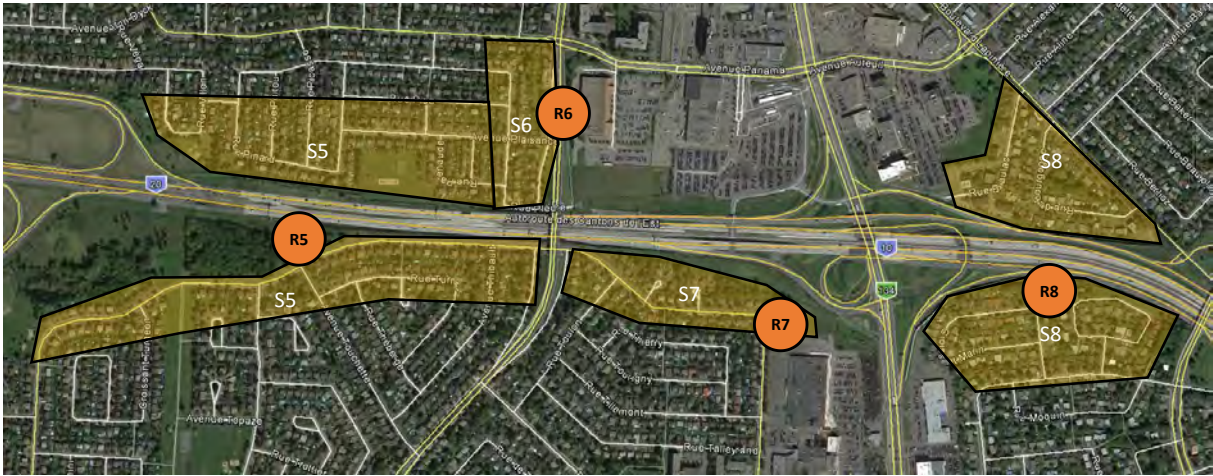


Figure 31: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (1/4)
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°27'52.66"N, 73°28'18.32"O, Altitude: 2.39 km.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])

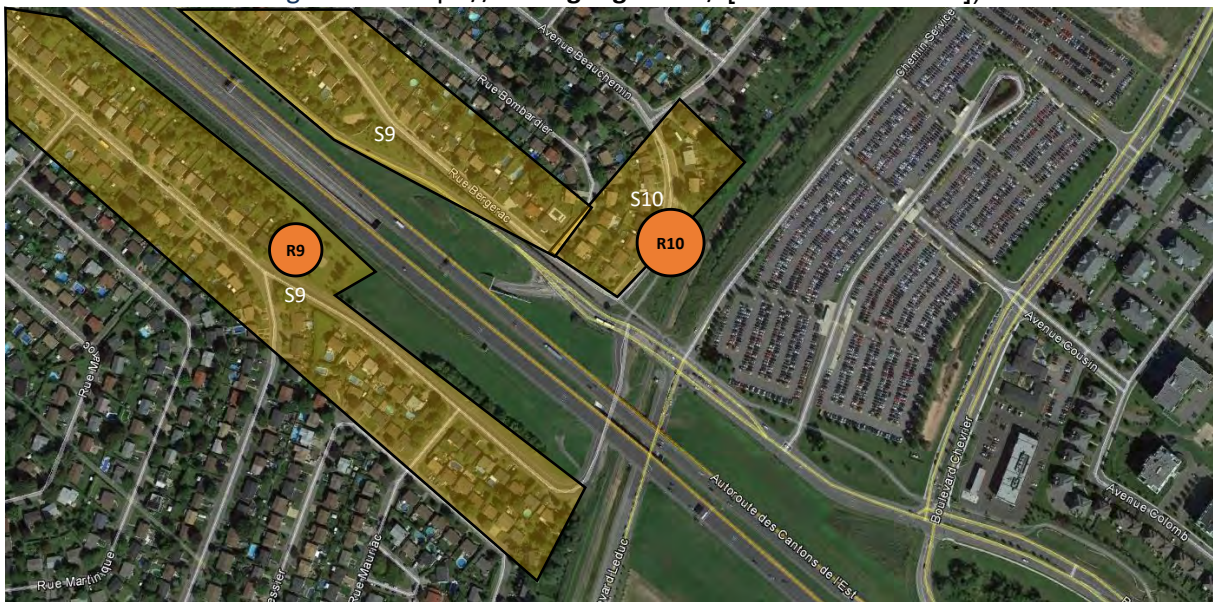


Figure 32: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (2/4)
 (Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
 45°27'26.30"N, 73°26'51.68"O, Altitude: 607 mètres.
 Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])

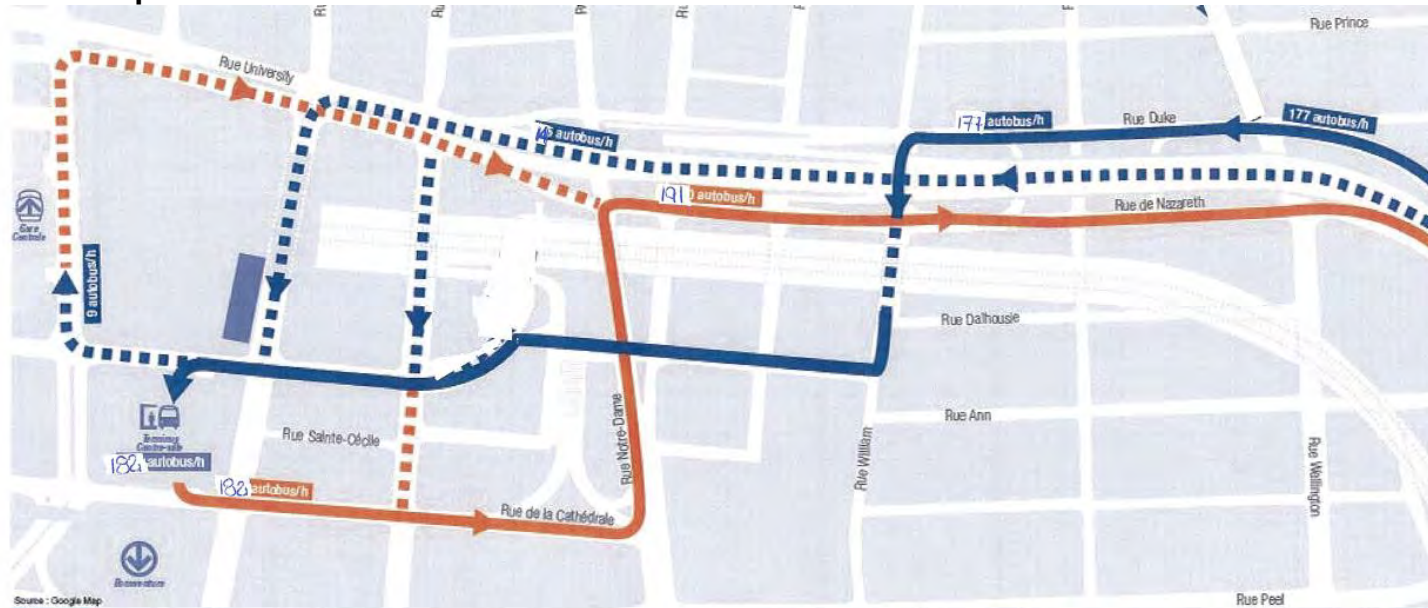


Figure 33: Points de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (3/4)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
45°26'54.76"N, 73°25'45.54"O, Altitude:2.56 km.
Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])



Figure 34: Point de mesures sur la Rive-Sud de Montréal (4/4)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Montréal, Canada.
45°26'1.28"N, 73°26'8.09"O, Altitude : 994 m.
Google 2016. <https://earth.google.com/> [9 décembre 2015])

Annexe C : Données de comptage pour les autobus Période de pointe



Source : Google Map

LÉGENDE

- | | | | | | |
|--|-----------------------|--|--------------------|--|---------------------|
| | Gare centrale | | Direction TVC | | Parcours principal |
| | Terminus Centre-ville | | | | Parcours secondaire |
| | Station de métro | | Direction Rive-Sud | | Parcours principal |
| | | | | | Parcours secondaire |
| | | | | | TVC extérieur |

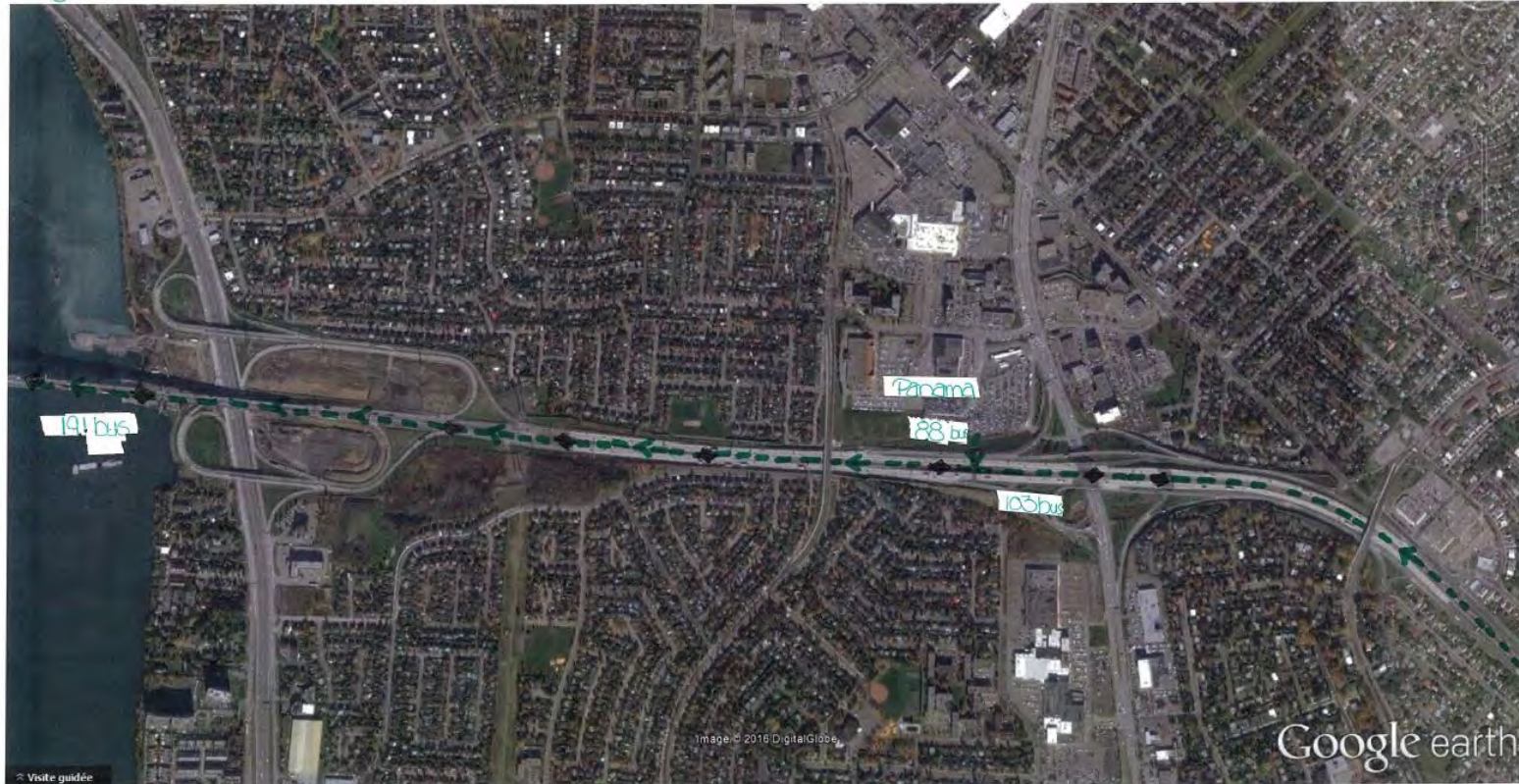
Note : Cette figure exclue les autobus de la STM et les autobus de la desserte régionale provenant des Ponts Victoria, Jacques-Cartier et Mercier.



Soft dB

Début horaire des autobus de la desserte régionale - Pointe AM (7h45 à 8h45)

Bus



→ Direction centre-ville
◊ Voie réservée
bus Mettre symbole

Du Pont Champlain au boulevard Milan

Soft dB

Débit horaire des autobus de la desserte régionale
Pointe AM (7h45 à 8h45)

Fig



→ Direction Montréal
◇ Voie réservée

Du boulevard Milan à l'échangeur 10/30

Soft dB

Débit horaire des autobus de la desserte régionale
Pointe AM (7h45 à 8h45)

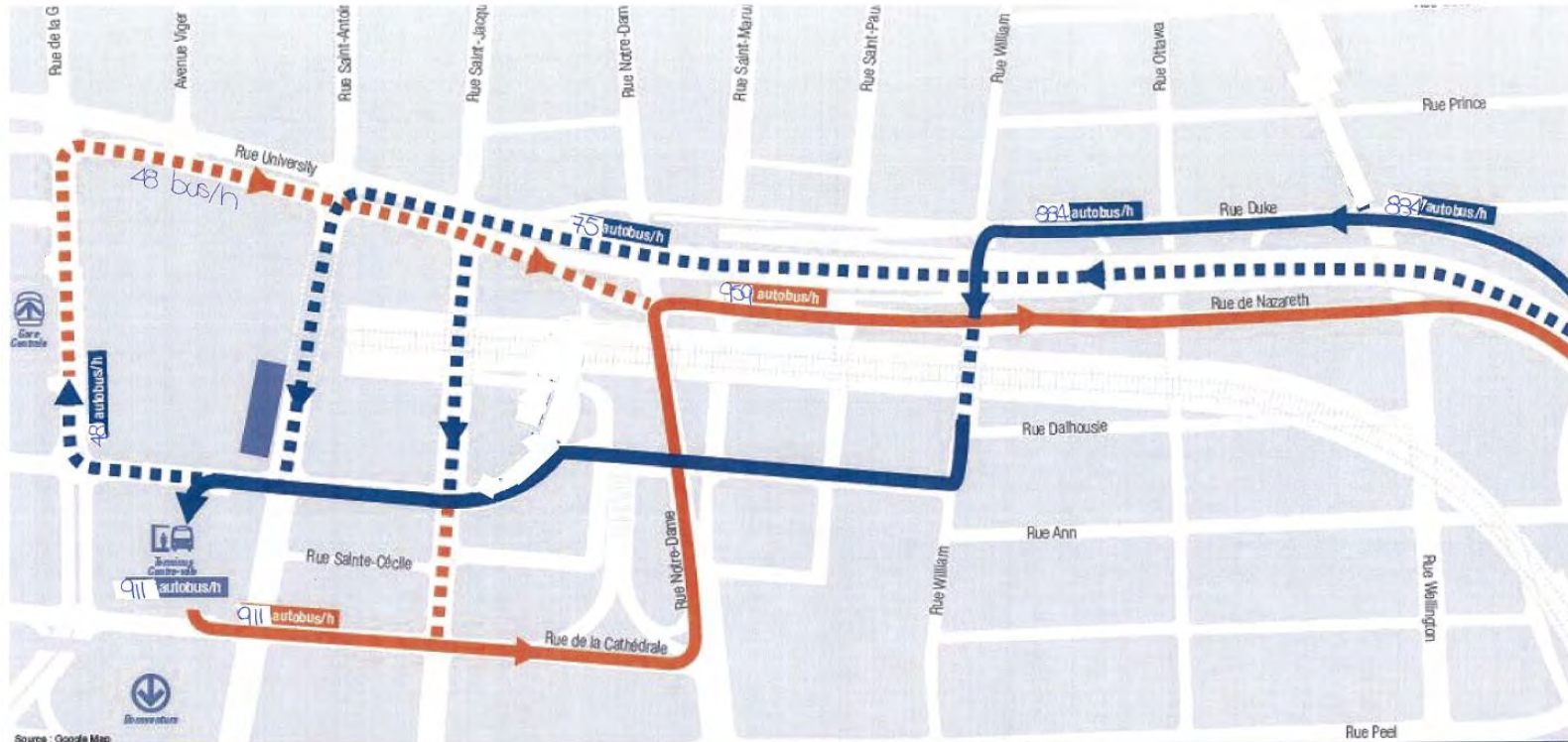
Fig
1



→ Direction centre-ville

Échangeur 10/30

Période 16h (noter que les valeurs en bus/h pour le centre-ville sont en fait les valeurs pour les bus / 16h)



Source : Google Map

LÉGENDE

- | | | | |
|--|-----------------------|--|--|
| | Gare centrale | | Direction TVC
Parcours principal |
| | Terminus Centre-ville | | Parcours secondaire |
| | Station de métro | | Direction Rive-Sud
Parcours principal |
| | | | Parcours secondaire |
| | | | TVC extérieur |

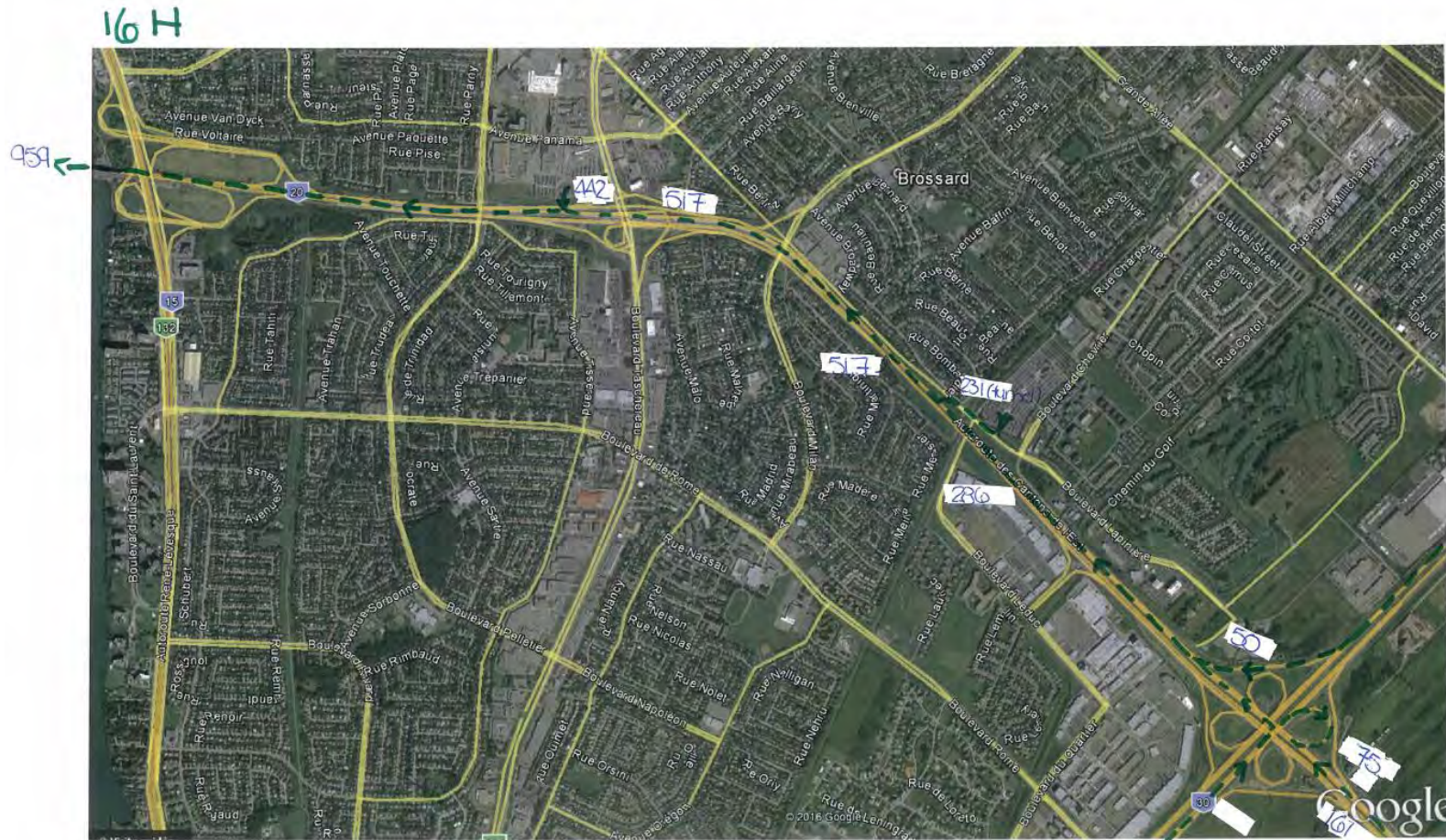
16H

C
M

16h



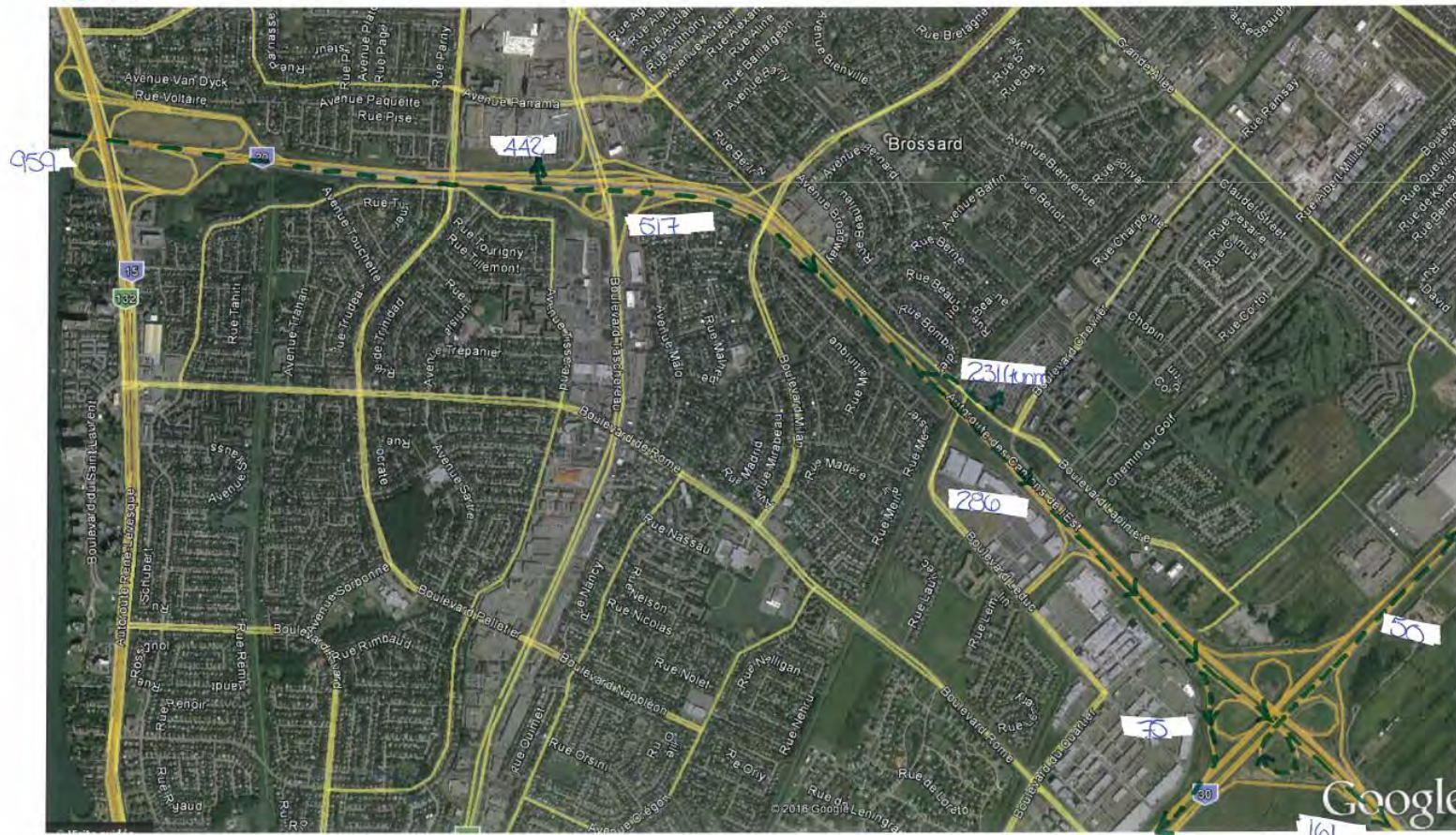
voie réservée en service durant 5 des 16h (2h dir Mtl et 3h dir R-Sud)



→ Direction centre-ville

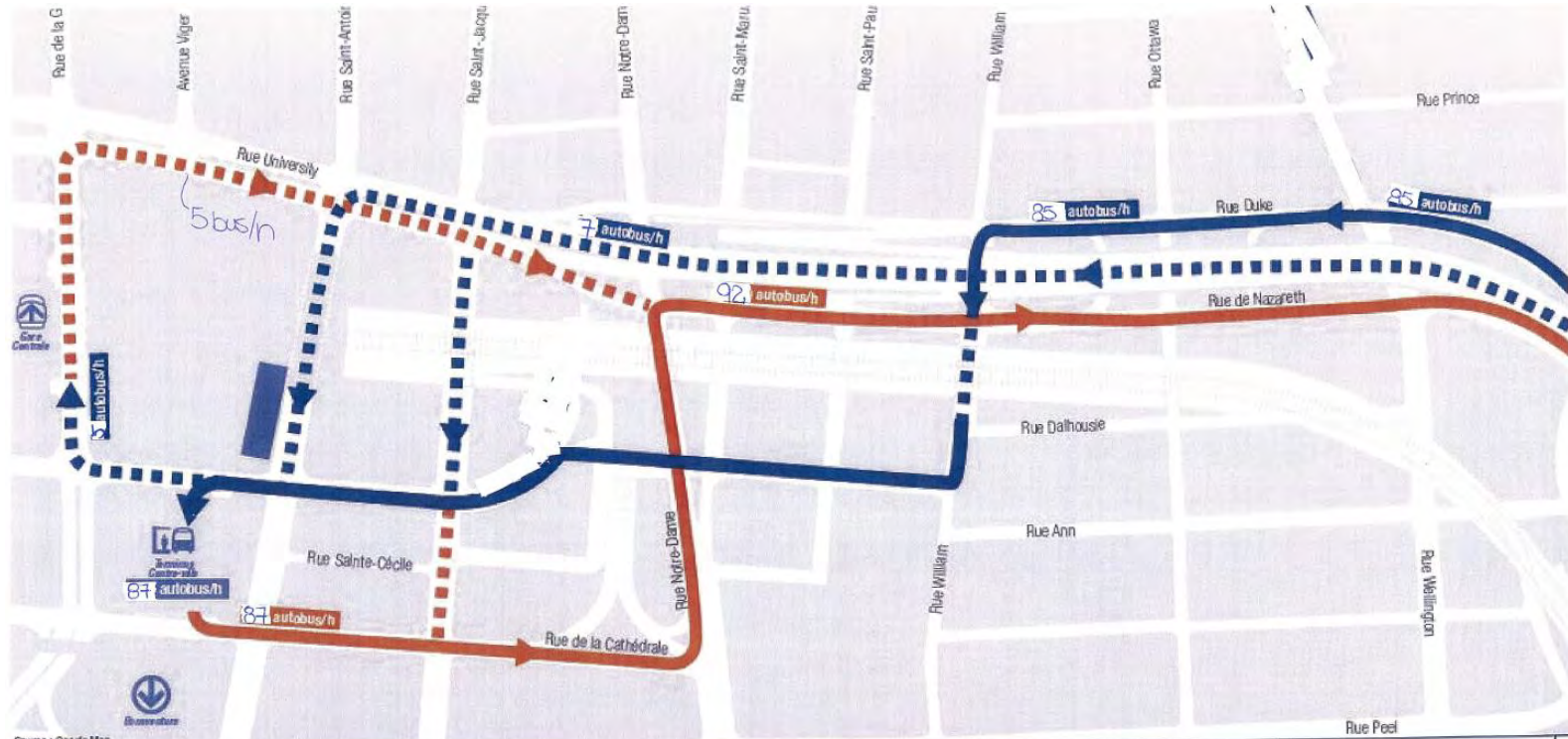
XX Nombre d'autobus régionaux sur l'A-10 (axe futur SFR)

16h



→ Direction Rive-Sud
xx Nombre d'autobus régionaux

Période 8h (noter que les valeurs en bus/h pour le centre-ville sont en fait les valeurs pour les bus / 16h)



Source : Google Map

LÉGENDE

- Gare centrale
- Terminus Centre-ville
- Station de métro

Direction TVC

- Parcours principal
- Parcours secondaire

Direction Rive-Sud

- Parcours principal
- Parcours secondaire
- TVC extérieur

8H

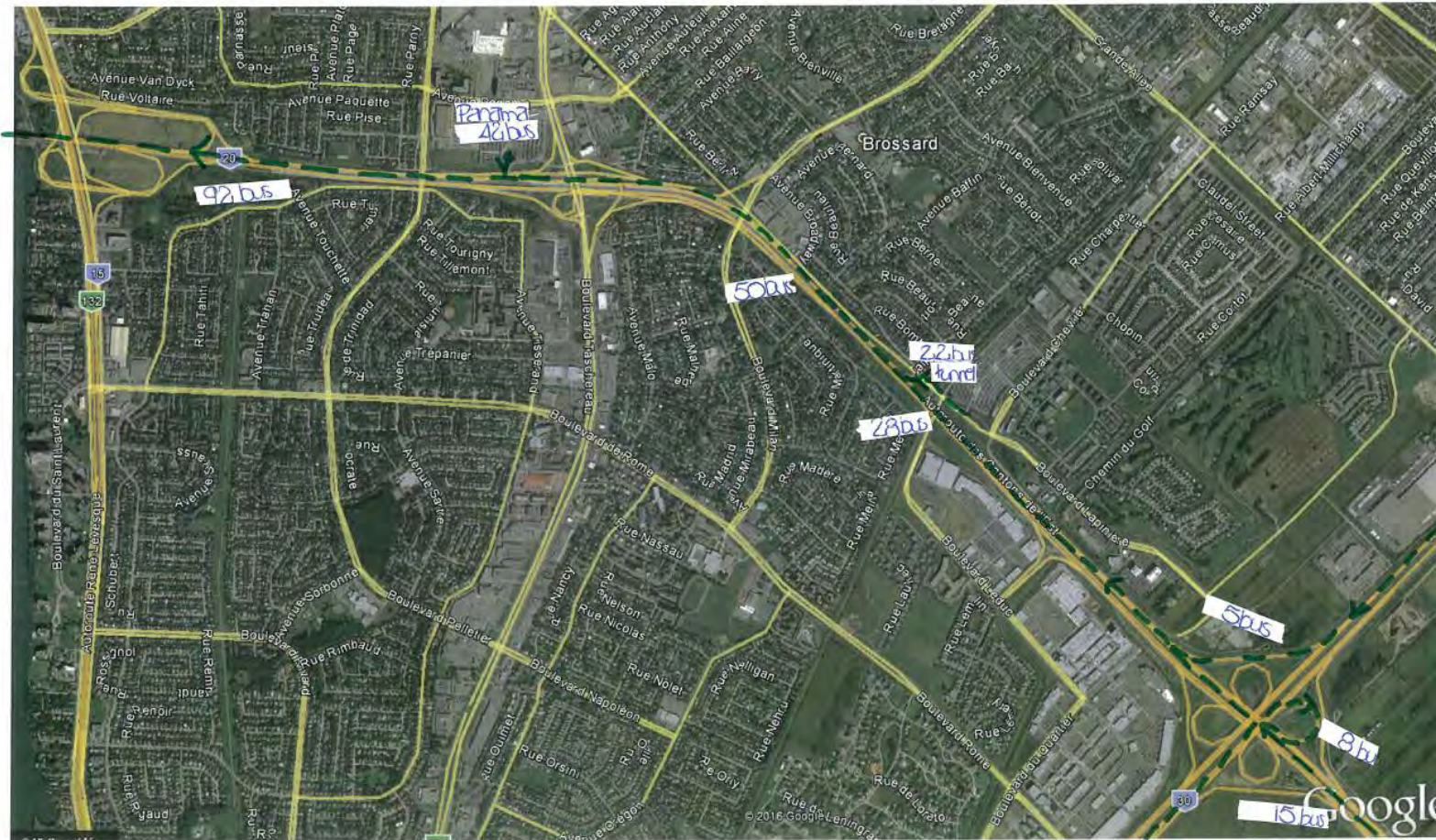
C
M

8 H



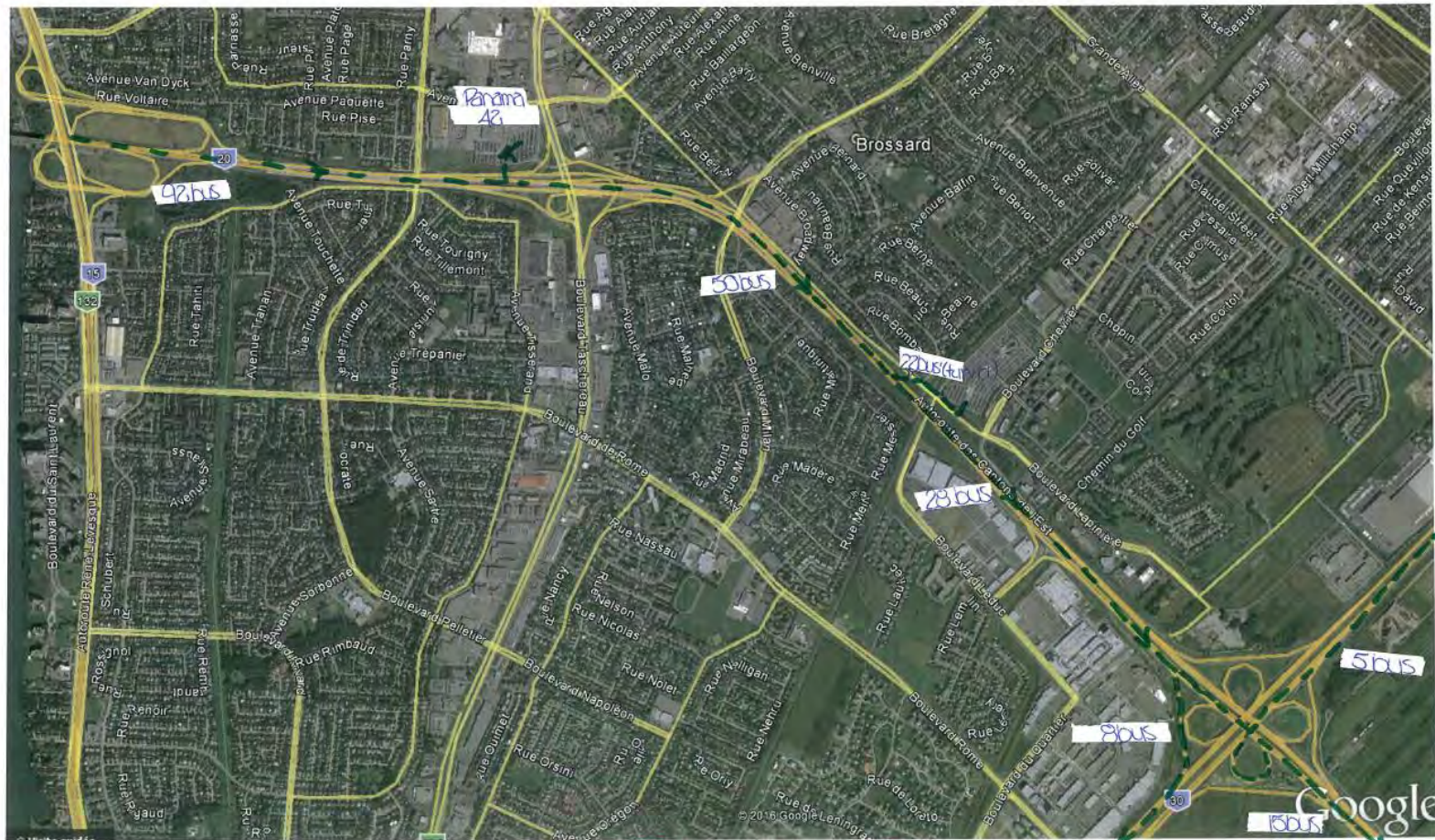
Vie réservée en service 1 des 8h (6h00 à 7h00 dir Mtl)

8H



→ Direction centre-ville

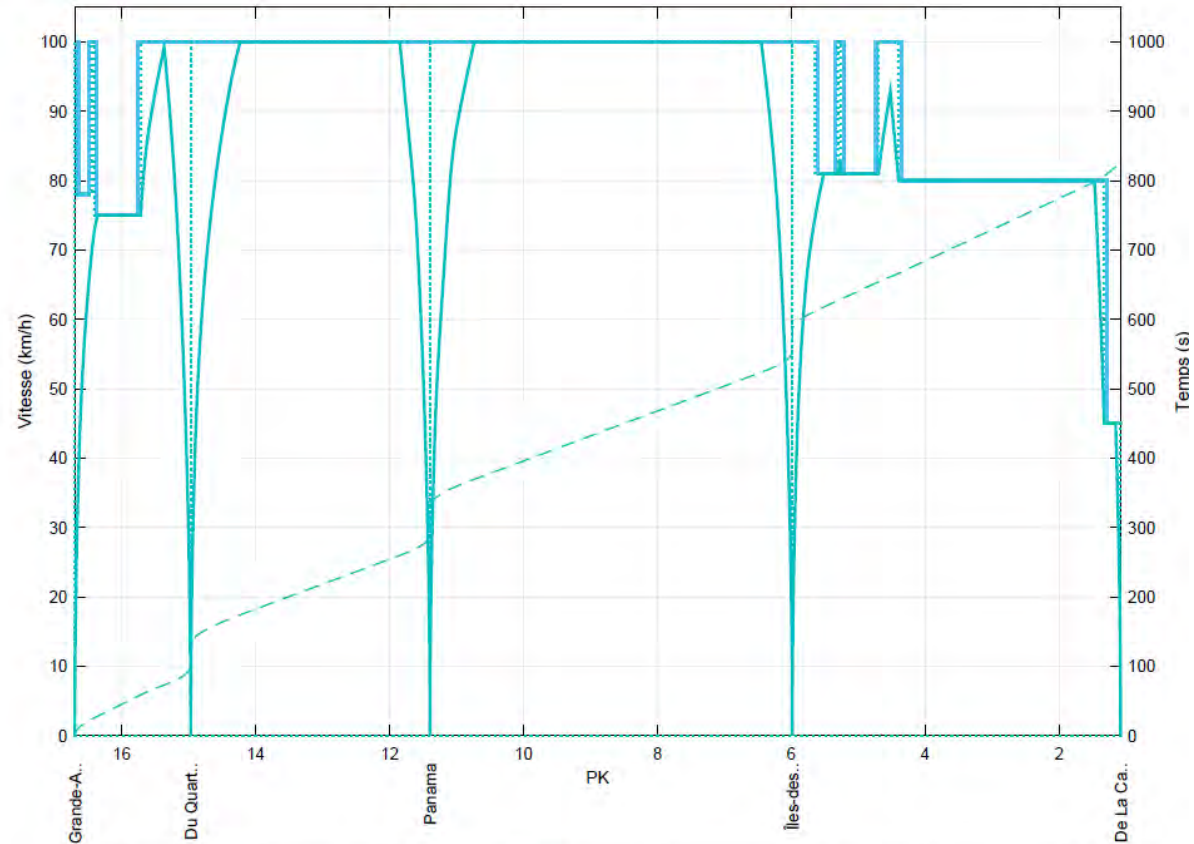
xx bus : Nombre d'autobus circulant dans l'axe A-10



→ Direction Rive-Sud

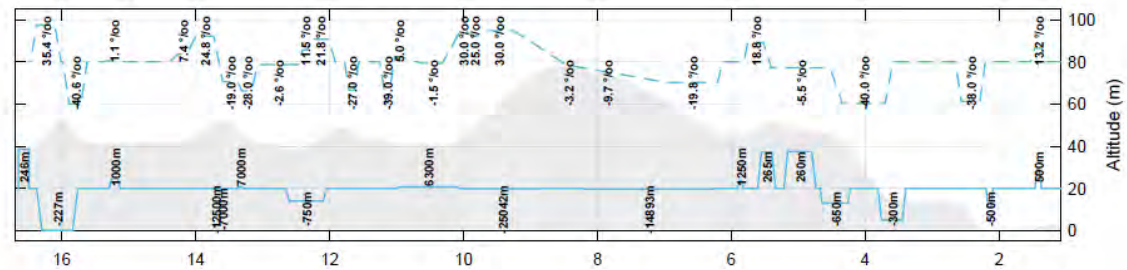
xx bus: Nombre d'autobus circulant dans l'axe A-10

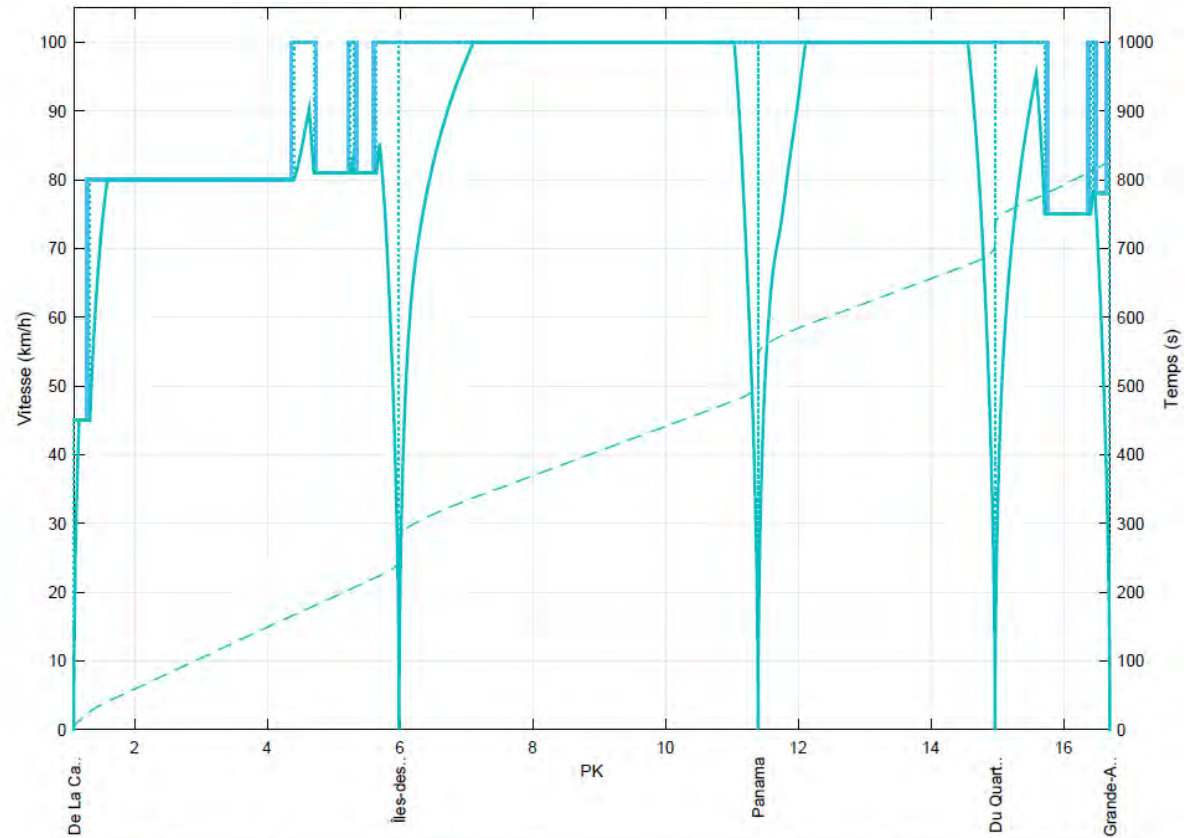
Annexe D : Profils de vitesses considérés dans l'analyse



Marche1

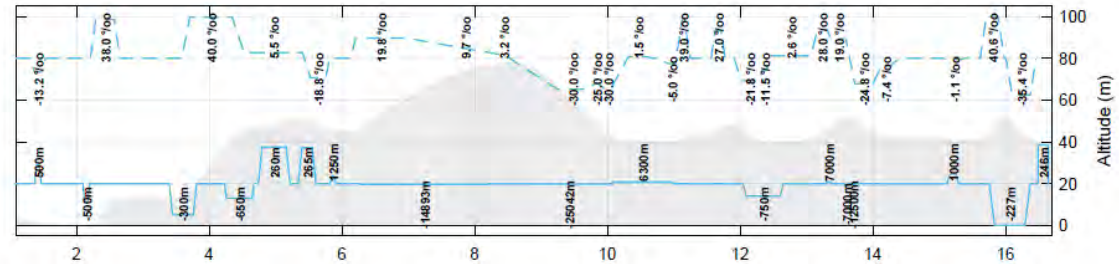
Train : Train 80m - EL4
 Mission : EO(2)
 Temps : 00:13:52
 Distance parcourue : 15.614 km
 Vitesse moyenne : 67.55 km/h
 Energie consommée : 153.5 kWh
 Energie freinée : -119.4 kWh





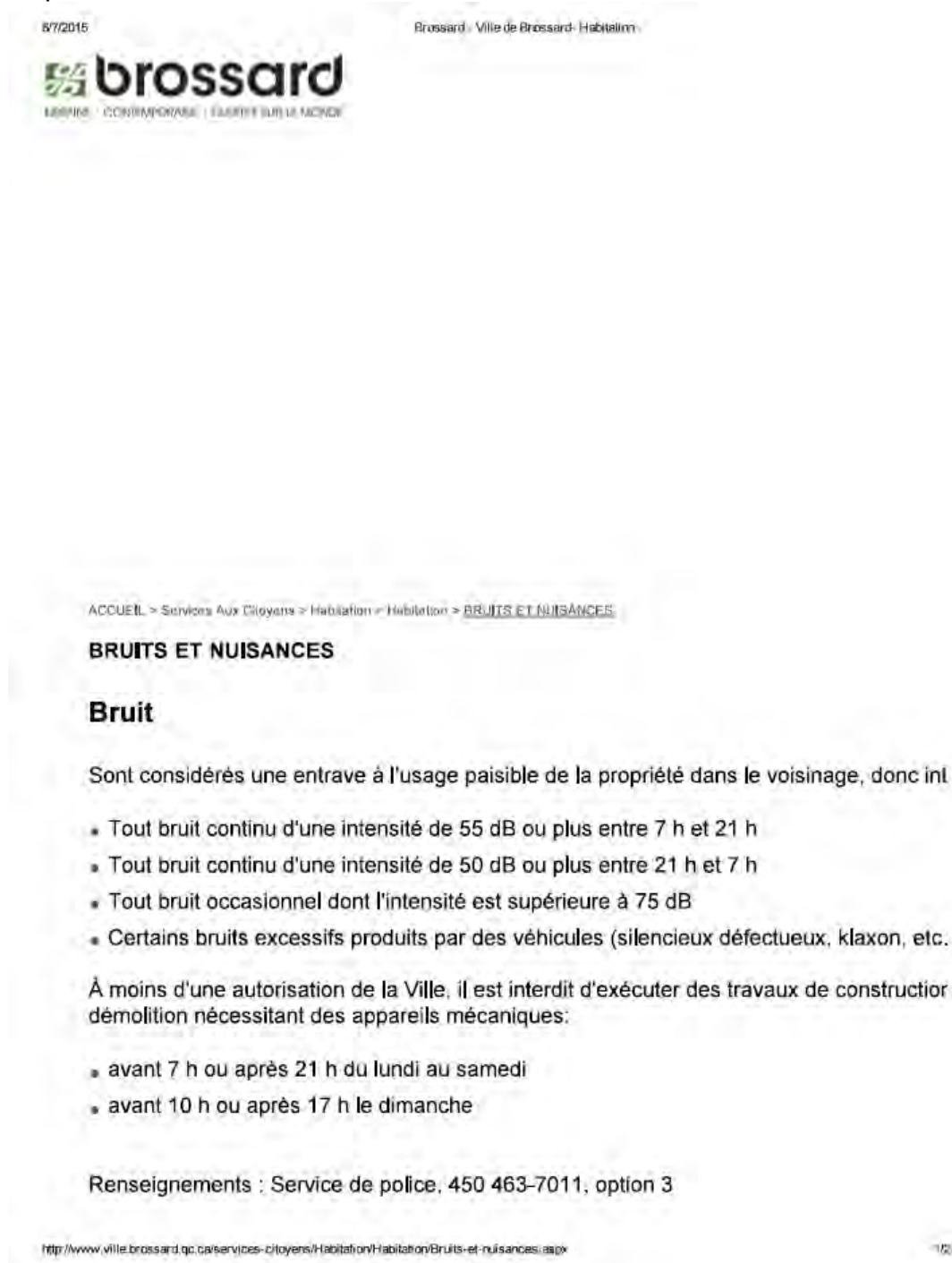
Marche2

Train : Train 80m - EL4
 Mission : OE(2)
 Temps : 00:13:55
 Distance parcourue : 15.614 km
 Vitesse moyenne : 67.25 km/h
 Energie consommée : 176.5 kWh
 Energie freinée : -104.8 kWh



Annexe E : Règlement sur le bruit de la ville de Brossard

Informations tirées du site web le 1 février 2016, extrait de conversation par email avec le service d'urbanisme; la réglementation considère des dbA et non des dB tel qu'indiqué sur leur site web.



De direction urbanisme 📧

Sujet **TR: Demande #22800 : Direction de l'urbanisme - Requête**

Pour Moi 📧

Bonjour,

Les mesures du niveau de bruit sont en effet des valeurs pondérées en dB(A).

Pour toute question supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Salutations,

Direction de l'urbanisme



Tél. bur. : 450 923-6311
Tél. fax. : 450-923-7017

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Suivez-nous !



P Avant d'imprimer, pensez à l'environnement !

KE

De : Pierre-Claude Ostiguy [mailto:pc.ostiguy@softdb.com]

Envoyé : 9 février 2016 11:19

À : direction urbanisme

Objet : Re: Demande #22800 : Direction de l'urbanisme - Requête

Annexe F : Note d'Instruction 98-01 du MDDELCC

Note d'instructions 98-01 sur le bruit (note révisée en date du 9 juin 2006)

Introduction

1. Objet de la note d'instructions

Cette note d'instructions sur le bruit a pour objet de préciser la façon dont le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs entend assumer les fonctions et les pouvoirs que lui confère la Loi sur la qualité de l'environnement, notamment ceux mentionnés à l'article 94, à l'égard des sources fixes. Elle fixe les méthodes et les critères qui permettent de juger de l'acceptabilité des émissions sonores, de s'assurer du respect du deuxième alinéa de l'article 20 de la Loi et de baliser les interventions et les actions du ministère notamment en vue de la délivrance de documents officiels.

2. Champ d'application

La présente note vise toute source fixe telle que définie au paragraphe suivant. Elle ne s'applique pas aux sources déjà visées par règlement, soit les carrières, les sablières et les usines de béton bitumineux, ainsi qu'aux activités agricoles telles que définies dans la note d'instruction 01-13 intitulée «Activités agricoles liées à l'agriculture ainsi que le conditionnement et la transformation de produits agricoles».

On entend par «source fixe» une industrie, une manufacture, une centrale génératrice d'énergie, une ligne à haute tension, un poste de transformation électrique, un lieu d'enfouissement, un champ de tir et toute entreprise qui exploite un procédé.

Une source fixe est délimitée dans l'espace par le périmètre du terrain qu'elle occupe et peut être constituée d'un ou plusieurs unités ou éléments (équipement de manutention, de fabrication ou d'épuration, machinerie, ventilateur, véhicule moteur, etc.) dont la somme des bruits particuliers constitue la contribution totale imputable à la source. Le bruit de la circulation de véhicules ou d'équipements mobiles sur le terrain d'une source fixe lui est imputable. Ce bruit fait cependant partie du bruit routier dès que la circulation se fait en dehors des limites de la source fixe.

3. Modalité d'application des critères

Les critères d'acceptabilité accordent à une source fixe le niveau de bruit le plus élevé entre le niveau de bruit résiduel (tel que défini dans la méthode de référence au glossaire de la partie 2) et le niveau maximal permis selon le zonage et la période de la journée, tel que mentionné au tableau de la partie 1. Cependant, à partir du moment où le niveau maximum est atteint, les ajouts d'activités ou l'augmentation de production de la source fixe ne doivent amener aucune augmentation supplémentaire du niveau sonore.

Puisque les critères d'acceptabilité constituent les limites maximums permises, il est toujours souhaitable et recommandé, dans une perspective de développement durable, que l'exploitant ou l'initiateur en plus de respecter ces critères prenne toute mesure «faisable et raisonnable» et favorise des pratiques d'exploitation de façon à ce que sa contribution sonore soit le moins perceptible possible en zones sensibles.

Les critères préconisés visent la protection des êtres humains. De façon générale, on assume qu'ils devraient assurer une protection suffisante des autres espèces animales. Toutefois, le ministre pourra établir des limites plus restrictives s'il s'avérait que les critères de cette note ne protègent pas adéquatement certaines espèces fauniques ou leurs habitats.

Finalement, les critères d'acceptabilité et la méthodologie de mesure ne sont pas adaptés à tous les types de bruit ou à toute la variété de sources de bruit. En conséquence, il pourrait être justifié de préconiser en certain cas l'utilisation de critères ou de méthodes différents ou complémentaires.

4. Exigences relatives à la délivrance de document officiel

Lorsqu'il le juge à propos, le MDDEP exige une étude prévisionnelle ou une étude des impacts sonores. Pour obtenir un certificat d'autorisation, une telle étude devra démontrer le respect des critères. De plus, l'initiateur (ou l'exploitant) devra s'engager à apporter les correctifs requis advenant que les impacts sonores réels dépassent les prévisions. À cet effet, les critères établis et/ou la lettre d'engagement (partie 3) peuvent être utilisés. Lors de la délivrance du certificat d'autorisation, ces critères deviendront des normes pour l'entreprise.

Dans le cas où il n'y aurait pas de collaboration de la part de l'exploitant et que les critères ne seraient pas respectés, une enquête pour poursuite en vertu de l'article 20 (et 22 s'il y a lieu) de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chap. Q-2), peut être demandée.

5. Responsabilités et pouvoirs des municipalités

Les municipalités ont des responsabilités en ce qui concerne les règles de zonage et les plans de développement desquels dépend principalement la détermination des critères applicables. De plus, la Loi sur les cités et villes (article 410) et le Code municipal du Québec (articles 490 et 628) accordent aux municipalités des pouvoirs généraux de réglementer afin de limiter certaines nuisances, dont le bruit.

Avant l'émission de tout document officiel, en plus de s'assurer du respect des présents critères, le MDDEP doit obtenir la confirmation, le cas échéant, que l'exploitant d'une source fixe respecte toute réglementation municipale qui vise les nuisances sonores. Malgré l'existence d'une réglementation municipale, le MDDEP doit tout de même s'assurer que les critères de la présente note sont respectés, à moins que la réglementation municipale assure une protection équivalente ou supérieure à ces critères ou qu'une réglementation municipale ait été approuvée par le ministre.

Partie 1 - Niveau sonore maximum des sources fixes

Le niveau acoustique d'évaluation ($L_{A,r,1h}$) d'une source fixe sera inférieur, en tout temps, pour tout intervalle de référence d'une heure continue et en tout point de réception du bruit, au plus élevé des niveaux sonores suivants :

1. le niveau de bruit résiduel (tel que défini dans la méthode de référence au glossaire de la partie 2), ou
2. le niveau maximal permis selon le zonage et la période de la journée, tel que mentionné au tableau suivant :

Zonage	Nuit (dB_A)	Jour (dB_A)
I	40	45
II	45	50
III	50	55
IV	70	70

CATÉGORIES DE ZONAGE

Zones sensibles

- I : Territoire destiné à des habitations unifamiliales isolées ou jumelées, à des écoles, hôpitaux ou autres établissements de services d'enseignement, de santé ou de convalescence. Terrain d'une habitation existante en zone agricole.
- II : Territoire destiné à des habitations en unités de logements multiples, des parcs de maisons mobiles, des institutions ou des campings.
- III : Territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs. Toutefois, le niveau de bruit prévu pour la nuit ne s'applique que dans les limites de propriété des établissements utilisés à des fins résidentielles. Dans les autres cas, le niveau maximal de bruit prévu le jour s'applique également la nuit.

Zones non sensibles

- IV : Territoire zoné pour fins industrielles ou agricoles. Toutefois, sur le terrain d'une habitation existante en zone industrielle et établie conformément aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, les critères sont de 50 dB_A la nuit et 55 dB_A le jour.

La catégorie de zonage est établie en vertu des usages permis par le règlement de zonage municipal. Lorsqu'un territoire ou une partie de territoire n'est pas zoné tel que prévu, à l'intérieur d'une municipalité, ce sont les usages réels qui déterminent la catégorie de zonage.

Le jour s'étend de 7 h à 19 h, tandis que la nuit s'étend de 19 h à 7 h.

Ces critères ne s'appliquent pas à une source de bruit en mouvement sur un chemin public.

Partie 2 - Méthode de référence pour la mesure du bruit et pour la détermination du niveau acoustique d'évaluation

Glossaire

Bruit à caractère tonal: bruit caractérisé par une composante à fréquence unique ou des composantes à bandes étroites qui émergent de façon audible du bruit ambiant;

Bruit ambiant: bruit total existant dans une situation donnée à un instant donné, habituellement composé de bruits émis par plusieurs sources, proches ou éloignées;

Bruit initial: bruit ambiant avant toute modification d'une situation existante;

Bruit d'impact: bruit de courte durée dont on perçoit une augmentation brusque du niveau sonore sur un court laps de temps (un bruit d'impact peut être produit notamment par des chocs mécaniques ou pneumatiques, des collisions, des percussions, des secousses, des détonations, des explosions);

Bruit particulier: composante du bruit ambiant qui peut être identifié spécifiquement et qui est généralement associé à une source spécifique;

Bruit résiduel: bruit qui perdure à un endroit donnée, dans une situation donnée, quand les bruits particuliers de la source visée sont supprimés du bruit ambiant;

Évaluation: toute méthode servant à mesurer ou prévoir la valeur d'un niveau acoustique et des termes correctifs ainsi que les effets nuisibles correspondants;

Intervalle de long terme: intervalle de temps spécifié au cours duquel les bruits d'une série d'intervalles de référence sont moyennés ou évalués;

Intervalle de référence: intervalle de temps auquel l'évaluation du bruit est rapportée;

Niveau acoustique d'évaluation: tout niveau acoustique mesuré ou prévu auquel un terme correctif est ajouté;

Point d'évaluation: endroit précis d'où est effectuée une évaluation;

Source: toute activité ou tout état de chose ayant pour effet l'émission de bruit dans l'environnement (un ou plusieurs bruits particuliers peuvent être émis par une source);

Terme correctif: toute grandeur qui est ajoutée à un niveau acoustique mesuré ou prévu afin de tenir compte de certaines caractéristiques acoustiques;

Symboles

FFT : algorithme de calcul de la transformée de Fourier rapide (Fast Fourier Transform);

$L_{Aeq,T}$: niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A pour un intervalle de référence T ;

$L_{Ceq,T}$: niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré C pour un intervalle de référence T ;

$L_{Ceq,T} - L_{Aeq,T}$: indicateur utilisé pour évaluer le contenu spectral en basse fréquence;

$L_{A,T}$: niveau acoustique d'évaluation pondéré A pour un intervalle de référence d'une durée T ;

$L_{AF,N,T}$: niveau de pression acoustique avec pondération fréquentielle A et pondération temporelle F, dépassé pendant $N\%$ de la durée T ;

L_{AFTms} : moyenne des valeurs individuelles des « Taktmaximal » mesurées pour chaque intervalle de 5 secondes pendant la durée T où il y a des bruits d'impact, conformément à la norme allemande TA Lärm et VDI 2058 (Note : les valeurs individuelles des « Taktmaximal » sont en fait les $L_{AF,max}$ atteints à chaque intervalle successif de 5 secondes pendant la durée totale de mesure, soit T);

$L_{AF,max}$: niveau de pression acoustique maximal avec pondération fréquentielle A et pondération temporelle F;

$L_{Leq,T(1/3oct)}$: niveau de pression acoustique continu linéaire équivalent mesuré par bande de tiers d'octave pour un intervalle de référence T .

1. Niveau acoustique d'évaluation

1.1 Définition et description

Le niveau acoustique d'évaluation est le niveau de pression acoustique équivalent pondéré A, mesuré ou prévu, auquel on ajoute des termes correctifs. Le niveau acoustique d'évaluation est déterminé à partir de la formule suivante :

$$L_{Ae,T} = L_{Aeq,T} + K_I + K_T + K_S, \text{ où}$$

$L_{Ae,T}$ est le niveau acoustique d'évaluation pondéré A pour un intervalle de référence d'une durée T . (Voir détail à l'annexe I);

$L_{Aeq,T}$ est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A pour un intervalle de référence T . (Voir détail à l'annexe II);

K_I est un terme correctif pour les bruits d'impact. (Voir détail à l'annexe III);

K_T est un terme correctif pour le bruit à caractère tonal. (Voir détail à l'annexe IV);

K_S est un terme correctif pour certaines situations spéciales, tels les bruits perturbateurs ou les bruits de basse fréquence (Voir détail à l'annexe V);

Remarque : Lorsque aucun terme correctif n'est applicable $L_{Ae,T} = L_{Aeq,T}$.

1.2 Durée des intervalles de référence

La durée d'un intervalle de référence T est établie conformément aux critères ou aux normes en vigueur. Lorsque la durée T n'est pas spécifiée ou qu'il est requis de la modifier pour des motifs exceptionnels, celle-ci doit alors être fixée dans le respect des règles de l'art en tenant compte à la fois des habitudes de vie des collectivités riveraines et des caractéristiques des sources sonores.

1.3 Autres paramètres, indices ou appréciations subjectives

En plus des divers paramètres requis pour évaluer le niveau acoustique d'évaluation tel que décrit à la section 1.1 (incluant les annexes auxquels cette section réfère), d'autres paramètres, indices ou appréciations subjectives peuvent s'avérer utiles voire essentiels à l'interprétation, à la validation et à l'évaluation des mesures de bruit. C'est notamment le cas pour les indices statistiques $L_{AFN,T}^1$ ainsi que les notes terrains et les commentaires concomitants à des mesures.

2. Sélection des points d'évaluation du bruit

¹ Par exemple, le $L_{AF95,1h}$ est le niveau de pression acoustique avec pondération fréquentielle A et pondération temporelle F, dépassé pendant 95% de 1 h.

Une reconnaissance préalable des lieux doit permettre d'évaluer les espaces pouvant être affectés par les bruits particuliers de la source et d'identifier les types d'occupation du sol. Pour chaque zone (ou chaque espace) touchée, c'est normalement le point sensible le plus exposé au bruit de la source qui doit être retenu comme point d'évaluation. Il peut aussi être requis d'évaluer le bruit au point sensible qui subit ou est susceptible de subir le plus important impact sonore si ce point est différent du précédent² ou au point sensible d'où sont formulées des plaintes. Lorsque plusieurs points sensibles sont exposés approximativement au même niveau de bruit en provenance de la source, l'un ou l'autre peut être retenu comme point d'évaluation représentatif d'un ensemble. On entend par point sensible une habitation, une institution, un terrain de camping, un lieu récréatif ou un terrain destiné à l'un de ces usages par règlement municipal. Le nombre et la sélection des points d'évaluation doivent permettre une évaluation adéquate du climat sonore.

Note : La présente section traite davantage de la sélection des points d'évaluation dans le but d'évaluer les impacts sonores de sources existantes ou projetées. Pour d'autres fins, tels la recherche, le développement ou des mesures en zones industrielles (non sensibles), la sélection des points d'évaluation sera faite en fonction des objectifs visés et des diverses contraintes présentes.

3. Appareil de mesure

3.1 Caractéristiques techniques des appareils de mesures

L'appareillage de mesure doit être conçu pour déterminer le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A ($L_{Aeq,T}$) en pleine conformité avec la définition et l'équation mentionnées à l'annexe II. Lorsque un ou plusieurs termes correctifs doivent être évalués afin de déterminer le niveau acoustique d'évaluation, l'appareillage doit :

- pour la correction K_f , être conçu pour déterminer soit le L_{AFM5} , soit chacun des L_{AFmax} correspondant à chacun des impacts pendant l'intervalle de référence;
- pour la correction K_T , doit être conçu pour déterminer le $L_{Leq,T(1/3oct)}$ (et si nécessaire une analyse en bande plus fine ou en FFT avec la fenêtre Hanning) ;
- pour la correction K_S relative au contenu en basse fréquence, être conçu pour déterminer le $L_{Ceq,T}$.

Pour l'analyse statistique, être conçu pour déterminer les indices statistiques $L_{AFN,T}$.

L'appareillage de mesure doit être conforme aux spécifications de la Publication CEI 651 pour les sonomètres de préférence de classe 1, mais au moins de classe 2. Pour fins d'interprétation des résultats, on assume que les mesures prises avec un sonomètre de classe 1 comportent une marge d'erreur de ± 1 dB, alors que les mesures prises avec un sonomètre de classe 2 comportent une marge d'erreur de $\pm 1,5$ dB. Les sonomètres intégrateurs doivent être conformes à la Publication CEI 804. On peut utiliser un autre

² Un point d'évaluation situé initialement en zone tranquille peut effectivement subir une plus grande dégradation du climat sonore qu'un autre point davantage exposé au bruit de la source fixe mais initialement situé en zone bruyante.

appareillage de mesurage (exemple un sonomètre de classe 0) à condition qu'il soit de performance équivalente ou supérieure en ce qui concerne les pondérations temporelles et fréquentielles et leurs tolérances.

3.2 Étalonnage

Un sonomètre doit être étalonné avant chaque série de mesures avec une source étalon. À la fin de chaque série, l'étalonnage doit être vérifié et la correction doit être notée. Si cette correction est supérieure à 0,5 dB, les relevés sonores sont invalidés.

La précision du sonomètre et de la source étalon doit être vérifiée une fois par année par un laboratoire possédant les accréditations nécessaires.

4. Relevés sonores

4.1 Emplacement et localisation du microphone

Pour fin d'application des critères ou des normes de bruit, le microphone doit être positionné à l'extérieur à une hauteur comprise entre 1,2 et 1,5 mètre au-dessus du sol, à plus de trois mètres de murs ou autres obstacles analogues susceptibles de réfléchir les ondes acoustiques et à plus de 3 mètres d'une voie de circulation.

Il peut exister des situations où il est opportun, nécessaire ou justifié d'évaluer le climat sonore à un récepteur dont la localisation nécessite un positionnement du microphone différent des consignes du précédent paragraphe. Le cas échéant, il est permis de positionner le microphone en fonction de la localisation réelle d'un tel récepteur en respectant les règles suivantes :

- on tend à maintenir la hauteur du microphone entre 1,2 et 1,5 mètre au-dessus de chaque niveau d'étage considéré;
- afin de minimiser l'influence des réflexions, les mesurages sont effectués dans la mesure du possible à trois mètres ou plus de toute structure réfléchissante, ou à 0,5 mètre en avant d'une fenêtre ouverte;
- si l'on est contraint de faire des mesurages entre 1 et 2 mètres de la façade d'un bâtiment, on soustraira 3 dB_A à la valeur mesurée pour estimer le niveau de pression acoustique incidente (cette règle n'est toutefois pas applicable en présence d'un bruit à caractère tonal).

Le microphone doit être placé du côté de la source par rapport à tout bâtiment ou au terrain affecté et protégé par une boule anti-vent ou l'équivalent. En zone sensible, ainsi qu'à toute habitation existante sans égard au zonage, toute évaluation du niveau de bruit réalisée pour la période de 7 h à 22 h, soit la période de jour à laquelle on ajoute les trois premières heures de la période de nuit, doit être faite préférentiellement à au moins 3 mètres d'un bâtiment et être situé sur n'importe quel point du terrain pour lesquels les résidents ou les bénéficiaires peuvent démontrer qu'il en font raisonnablement usage. Par ailleurs, toute évaluation du niveau de bruit réalisée pour la période de 22 h à 7 h (période de sommeil) doit préférentiellement être réalisée entre 3 et 6 mètres de toute chambre à coucher ou dortoir.

Dans le cas d'un terrain ou d'un lot non bâti, pour des mesures réalisées entre 7 h et 22 h, le microphone est localisé en tout point où un usage régulier des éventuels occupants est raisonnablement prévisible. Pour la période de 22 h à 7 h, lorsque l'on vise la protection du sommeil, le microphone doit être localisé le plus près possible de l'emplacement prévu des chambres ou des dortoirs. Si cet emplacement ne peut être déterminé, le microphone est localisé à l'endroit jugé le plus approprié au contexte.

4.2 Conditions météorologiques

Pour fin d'application des critères ou des normes, une mesure de bruit est jugée recevable si pendant cette mesure :

- la vitesse du vent n'a pas excédé 20 Km/h⁽³⁾;
- le taux d'humidité n'a pas excédé 90 % ;
- la chaussée était sèche et qu'il n'y avait pas de précipitation;
- la température ambiante est demeurée à l'intérieur des limites de tolérance spécifiées par le fabricant de l'équipement de mesure.

Note : Il peut être requis dans certains cas de déterminer le niveau acoustique d'évaluation pour des conditions météorologiques favorables à la propagation (principalement par vents porteurs ou lors d'inversions thermiques). Dans un tel cas, on peut le faire soit en prenant des mesures concomitamment à des conditions météorologiques favorables à la propagation, soit en prenant des mesures à plus long terme⁴. On procédera de la même façon s'il est requis en vertu des critères ou des normes applicables de déterminer le niveau acoustique d'évaluation sur un intervalle long terme.

4.3 Nombre, durée et programmation des relevés sonores

Les choix quant au nombre, à la durée et à la programmation de l'horaire des relevés sonores doivent être faits en considérant l'ensemble des contraintes logistiques et des caractéristiques des sources sonores ambiantes. Ces choix doivent être tels qu'ils nous assurent de l'atteinte des objectifs visés en termes de précision et de représentativité des données recueillies. L'annexe VI discute à titre informatif de l'élaboration de stratégies de mesures.

4.4 Mesure du bruit ambiant

Le bruit ambiant est mesuré de façon à représenter en tout point d'évaluation l'ensemble des bruits émis par toutes les sources proches et éloignées. On privilégie les mesurages qui couvrent complètement les intervalles de référence. Cependant, des mesures prises sur des périodes plus courtes peuvent être extrapolées s'il est clairement démontré qu'elles sont représentatives du climat sonore prévalant pendant toute la période de référence, ou si elles permettent de l'estimer avec une précision suffisante. Les responsables des relevés doivent le cas échéant expliquer tout calcul et justifier toute hypothèse, extrapolation ou estimation supportant cette démonstration ou cette estimation.

³ Pour des cas spéciaux, telle une éolienne, un protocole de mesure peut accepter des vitesses plus grandes.

⁴ Dans le cas des mesurages à plus long terme, la durée programmée doit alors être suffisamment longue pour espérer couvrir les conditions de propagation favorables.

Lorsque la valeur mesurée du bruit ambiant est utilisée pour calculer la contribution sonore d'une source spécifique (conformément à la section 4.6), il est préférable que les conditions d'exploitation de cette source soient connues, représentatives de la réalité et notées. Par ailleurs, si les conditions d'exploitation de la source ne sont pas connues, il pourra être nécessaire de faire des mesures sur un plus long terme jusqu'à ce qu'une tendance nette puisse être établie.

Le bruit ambiant lorsqu'il est mesuré avant toute modification d'une situation existante (par exemple avant l'introduction d'une nouvelle source) constitue le bruit initial. Ce bruit initial pourra être subséquemment comparé au bruit ambiant mesuré après l'introduction d'une nouvelle source pour évaluer son impact, son acceptabilité ou sa conformité.

4.5 Mesure du bruit résiduel

Le bruit résiduel est mesuré en tout point d'évaluation en supprimant du bruit ambiant tous les bruits particuliers de la source visée⁵. Comme pour la mesure du bruit ambiant, on privilégie les mesurages qui couvrent complètement les intervalles de référence. Cependant, des mesures prises sur des périodes plus courtes peuvent être extrapolées s'il est clairement démontré qu'elles sont représentatives du climat sonore prévalant pendant toute la période de référence, ou si elles permettent de l'estimer avec une précision suffisante. Le rapport d'analyse devra le cas échéant expliquer tout calcul et justifier toute hypothèse, extrapolation ou estimation supportant cette démonstration ou cette estimation.

Dans le cas où il existe des difficultés pratiques (telle l'exploitation en continu) à l'interruption des bruits particuliers d'une source, l'évaluation du niveau de bruit résiduel peut être faite avec des méthodes alternatives adaptées à la situation. L'une de ces méthodes consistent à mesurer le bruit ambiant en un point de substitution situé préférentiellement dans le même quartier (ou un environnement similaire) et exposé au même bruit ambiant, sans toutefois être influencé par la source visée.

Lorsque le niveau de bruit résiduel sert à déterminer la valeur d'un critère, on utilise le $L_{Aeq,T}$ sans terme correctif (K_I , K_T ou K_S).

4.6 Calcul de la contribution d'une source

La contribution de la source visée peut être isolée ou estimée en soustrayant du «bruit ambiant» le «bruit résiduel» avec l'équation suivante :

$$L_{Aeq,T}(\text{source visée}) = 10 \times \log \left[10^{L_{Aeq,T}(\text{bruit ambiant})/10} - 10^{L_{Aeq,T}(\text{bruit résiduel})/10} \right]$$

Lorsque la source visée augmente le bruit résiduel de plus de 10 dB, le bruit ambiant peut être utilisé pour évaluer directement la contribution de la source.

⁵ Lorsque la source visée n'est qu'à l'état de projet, le «bruit résiduel» correspond au «bruit initial».

En ce qui concerne les termes correctifs, ceux-ci sont évalués pendant la mesure du bruit ambiant en tout point d'évaluation. On s'assure lors de la mesure du bruit résiduel que tout terme correctif est réellement imputable à la source visée.

N.B. : Il est important de s'assurer en utilisant l'équation précédente que la contribution des diverses sources au «bruit résiduel» demeurent relativement inchangées en importance et en durée lors de l'évaluation du «bruit ambiant». On s'assure ainsi que le calcul estime avec une précision acceptable la contribution sonore de la source.

5. Prévion du niveau acoustique d'évaluation

Dans certains cas, notamment lorsqu'une source n'est qu'à l'état de projet, le niveau acoustique d'évaluation pourra être basé sur des prévisions. Les études prévisionnelles doivent être annexées à toute demande de document officiel faite au ministère et inclure les informations suivantes⁶ :

5.1 l'identification, la description, la localisation et l'utilisation des équipements de production, d'épuration, de manutention ou de transport⁷ ainsi que de toute autre composante de la source visée susceptible de générer des bruits particuliers;

5.2 les prévisions de la contribution sonore de la source fixe et de tous les bruits particuliers qui lui sont associés (ceci inclut la description du modèle de propagation sonore utilisé ou des calculs prévisionnels effectués, ainsi que tous les paramètres, les données ou les hypothèses servant de base aux prévisions);

5.3 la détermination des termes correctifs applicables et le calcul des niveaux acoustiques d'évaluation pour chaque point d'évaluation;

Auquel s'ajoute pour tout projet de plus grande envergure :

5.4 l'évaluation de l'impact des activités de la source fixe sur l'augmentation du trafic routier et l'augmentation du bruit routier. (L'évaluation doit notamment traiter de l'impact de toute augmentation du bruit routier sur les perturbations du sommeil.

⁶ Des informations supplémentaires peuvent toutefois être exigées pour les projets soumis à la procédure d'évaluation des impacts.

⁷ En ce qui concerne les équipements de transport et de manutention, les données relatives à la circulation et la fréquence des déplacements doivent être mentionnées.

Annexe I

Explications complémentaires sur le niveau acoustique d'évaluation

Le niveau acoustique d'évaluation ($L_{Ar,T}$) est un indice de l'exposition au bruit qui contient d'une part, la description physique du bruit $L_{Aeq,T}$, mais aussi des termes correctifs pour des appréciations subjectives du type de bruit. Par exemple, pour le bruit d'une source fixe, $L_{Ar,T}$ introduit de termes correctifs (pénalisations) de 5 dB(A) pour les sons purs (bruit à caractère tonal), des corrections variables pour les bruits impulsifs (bruits d'impact).

Si à l'intérieur d'une intervalle de référence de durée T , on retrouve des intervalles de durées variables $T_1, T_2 \dots T_n$ (dont la somme totalise T) comportant des caractéristiques acoustiques distinctives, il peut être alors préférable d'évaluer séparément les niveaux acoustiques d'évaluation (L_{Ar,T_i}) pour chacun de ces intervalles. Par la suite, le niveau total d'évaluation pour le segment T est calculé avec l'équation suivante :

$$L_{Ar,T} = 10 \log \left[\frac{1}{T} \sum_{i=1}^n T_i 10^{L_{Ar,T_i}/10} \right]$$

Lorsqu'une évaluation est basée sur une ou plusieurs mesures et que ces mesures sont de plus courte durée que l'intervalle de référence T , des ajustements doivent être effectués, afin que l'évaluation soit représentative de la période sous des conditions normales d'exploitation.

Lorsqu'on évalue le niveau acoustique d'évaluation ($L_{Ar,T}$) pour une source spécifique, les valeurs du $L_{Aeq,T}$ et des termes correctifs K_f , K_T et K_S doivent isoler la contribution sonore attribuable à cette source spécifique. Le même principe prévaut pour la détermination du niveau acoustique d'évaluation ($L_{Ar,T}$) pour un regroupement de sources sonores.

Si plus d'un terme correctif est applicable à une source sonore, seul le plus élevé est retenu pour évaluer le niveau acoustique d'évaluation.

Annexe II

Explications complémentaires concernant $L_{Aeq, T}$

$L_{Aeq, T}$ est le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A pour un intervalle de temps T qui commence à t_1 et termine à t_2 .

L'équation est la suivante :

$$L_{Aeq, T} = 10 \log \left[\frac{1}{T} \sum T_i 10^{L_{pAi}/10} \right] \text{ où}$$

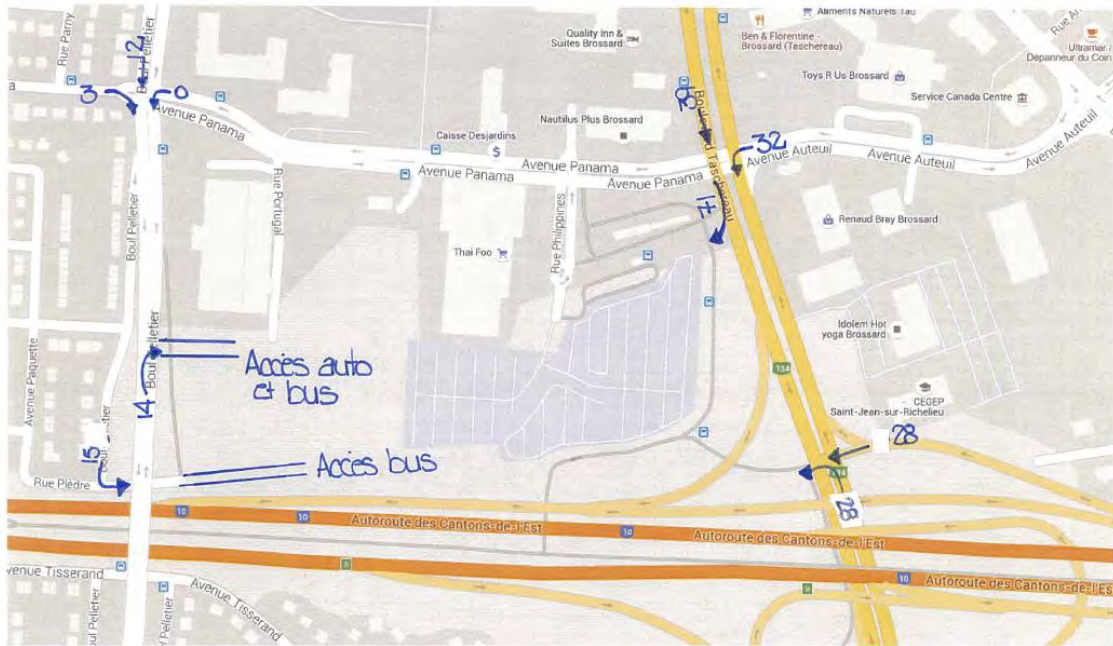
L_{pAi} est le niveau de pression acoustique pondéré A pendant l'intervalle de temps T_i

Note : Le niveau sonore équivalent $L_{Aeq, T}$ représente la moyenne énergétique d'un son au cours de la mesure. Les bruits dans l'environnement sont rarement stables; le plus souvent ils sont variables en intensité. Pour cette raison, il est nécessaire de déterminer le niveau sonore moyen d'un bruit. Pour un bruit fluctuant, le niveau $L_{Aeq, T}$ est calculé de manière à ce qu'il possède le même contenu énergétique qu'un son continu de même valeur.

Lorsque le $L_{Aeq, T}$ évalue spécifiquement la contribution sonore d'une source fixe en un point d'évaluation, le $L_{Aeq, T}$ doit être représentatif de la contribution sonore imputable à cette source.

Annexe G : Projection de trafic d'autobus pour les gares Panama et Rive-Sud en 2021 (transmis par CIMA+)

Entrée AM



Nombre de bus 2021 : 156 bus/h

CIT: 28 bus/h

RTL: 128 bus/h

Entrée AM



Nombre de bus 2021 : 156 bus/h

CIT: 28 bus/h
RTL: 128 bus/h



Entrée AM



Nombre de bus 2021 : 156 bus/h
CIT: 28 bus/h
RTL: 128 bus/h

Sortie AM



Nombre de bus 2021 : 156 bus/h

Station terminale

AM/PM - Entrée à la station terminale (autobus/h) - 8h



①

AM/PM - Sortie des autobus de la station terminale (autobus/h) - 8h

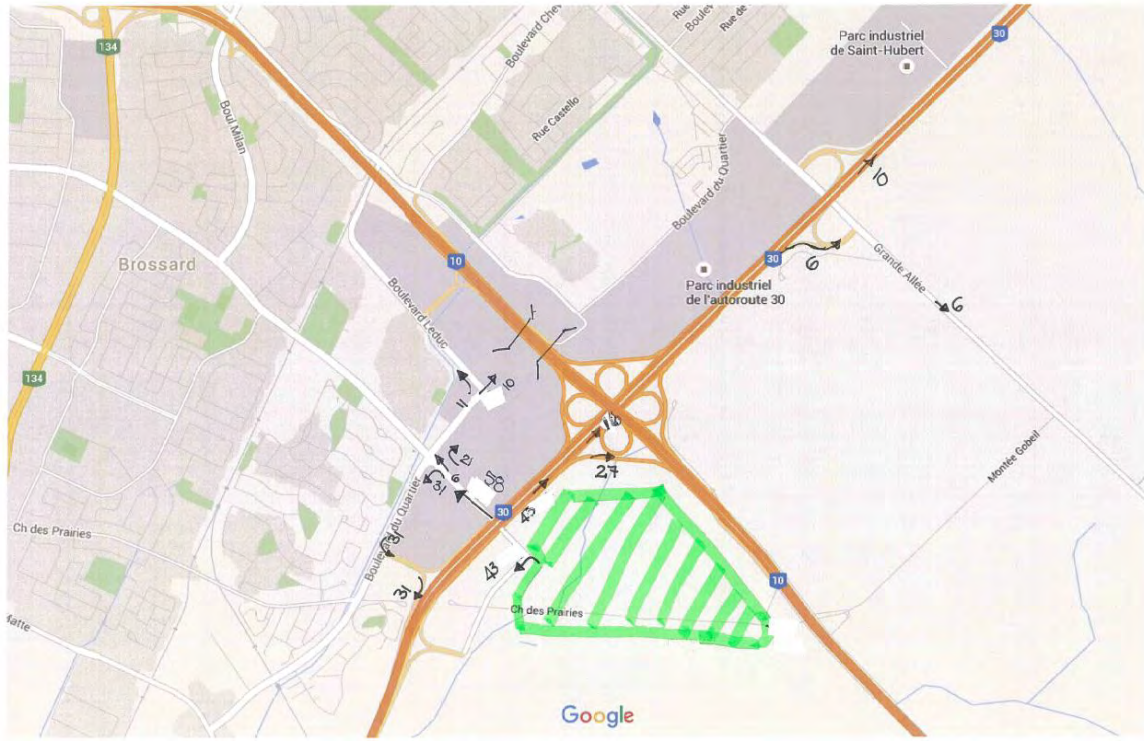


②

AM/PM - Entrée à la station terminale (autobus/h)



AM/PM - Sortie des autobus de la station terminale (autobus/h)



ANNEXE K

PATRIMOINE BÂTI

Tableau K-1 Inventaire des sites patrimoniaux dans l'aire d'étude élargie

Tableau K-1 Inventaire des sites patrimoniaux dans l'aire d'étude élargie

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
1	1000 De La Gauchetière Ouest	1000, De La Gauchetière Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Règlement sur la constitution du site du patrimoine du Square-Dorchester-et-de-la-place-du-Canada	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188640&type=bien
			Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188640&type=bien
2	Académie Bourget	1214-30, rue de la Montagne Arrondissement de Ville-Marie	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9839-94-6977-02&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=academie%20bourget&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
3	Ancien Peel Terrace	1194 à 1232 rue Peel Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188646&type=bien
4	Ancienne Roxburgh Place	1237, rue Metcalfe Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188637&type=bien
5	Anciens Dominion Tavern and Hotel	1243, rue Metcalfe 1245, rue Metcalfe Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188632&type=bien
6	Appartements Bishop's Court	1463, rue Bishop Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9839-75-0006-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=bishop&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
				Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Jurisdiction	Statut	Source
7	Archevêché de Montréal	1071-1085, rue de la Cathédrale Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité Inventorié	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=169042&type=bien
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle (square Dorchester et place du Canada)	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
8	Banque Dominion	1401, rue de Bleury Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Immeuble patrimonial cité	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-57-5840-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=banque%20dominion&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
9	Basilique Saint-Patrick	454, boulevard René-Lévesque Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans une aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-71-0958-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=Basilique%20St.%20Patrick&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
10	Bourse de Montréal	800, rue du Square-Victoria	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
11	CN, gare centrale du	895, rue De La Gauchetière Ouest	La protection des gares ferroviaires nationales	Fédérale	Gare ferroviaire patrimoniale	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-apropos.aspx
12	Cathédrale Christ Church	635, rue Sainte-Catherine Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-22-3146-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=Christ%20church&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
				Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
			Document d'évaluation du patrimoine urbain		Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	t=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
13	Cathédrale Marie-Reine-du-Monde	1071-1085, rue de la Cathédrale 1071, rue Mansfield Arrondissement de Ville-Marie	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
			Les lieux historiques nationaux	Fédérale	Lieu historique national du Canada	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about- apropos.aspx http://www.patrimoine- culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?jsessionid=9 18FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?meth ode=afficher
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre- consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc =1
			Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine- culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=con sulter&id=96244&type=bien
14	Centre Bell	1909, avenue des Canadiens –de- Montréal	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre- consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc =1
15	Théâtre Impérial	1428-1432, rue de Bleury Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fi che_bat.php?id_bat=9940-44-6397- 01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest =&appellation=théâtre%20impérial&arrondisse ment=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lig nes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre- consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc =1
16	Citadelle de l'Armée du Salut	2085, rue Drummond Arrondissement de Ville-Marie	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre- consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc =1
17	Club Mount Royal	1175, rue Sherbrooke Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fi che_bat.php?id_bat=9839-69-8310- 01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest
					Situé dans une aire de protection	

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	=&appellation=club%20mount%20royal&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
18	Club Mount Stephen	1430-1440, rue Drummond Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans une aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9839-86-4478-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=mount%20stephen&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
19	Club universitaire	2047, rue Mansfield Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans une aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9840-91-6512-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=club%20universitaire&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
20	Complexe Place du Canada	1010, rue De La Gauchetière Ouest 1050, rue De La Gauchetière Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=190105&type=bien
21	Dunn's	1247, rue Metcalfe 1249, rue Metcalfe Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188619&type=bien
22	Édifice Canadian Imperial Bank of Commerce	265, rue Saint-Jacques Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans un site patrimonial	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=0040-11-2737-00&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=imperial%20bank%20of%20commerce&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
23	Édifice de la Canada Life	275, rue Saint-Jacques	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans un site patrimonial	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=0040-11-1613-

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
		Arrondissement de Ville-Marie	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	00&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=canada%20life&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
24	Édifice Dominion Square	1000, rue Sainte-Catherine Ouest 1022, rue Sainte-Catherine Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188618&type=bien
25	Édifice fédéral	715, rue Peel	Politique du Conseil du Trésor sur les édifices du patrimoine	Fédérale	Édifice fédéral du patrimoine reconnu	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-apropos.aspx
26	Édifice de la Sun Life	1153, rue Metcalfe 1155, rue Metcalfe Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188639&type=bien
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
27	Édifice Unity	454, rue De La Gauchetière Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans une aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-81-2414-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=edifice%20unity&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
28	Église anglicane Saint-Georges	1101, rue De La Gauchetière Ouest 1105-1109, rue Stanley Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105269&type=bien
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle (square Dorchester et place du Canada)	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
			Les lieux historiques nationaux	Fédérale	Lieu historique national du Canada	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-apropos.aspx
29	Église Anglicane Saint-James the Apostle	1439, Sainte-Catherine Ouest	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
30	Église du Gesù	1202, rue de Bleury	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
31	Église unie Saint-James	463, rue Sainte-Catherine Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-46-3307-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=unie%20St.%20James&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
32	Entrepôt Buchanan	15-27, rue Duke Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=0039-62-1199-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=buchanan&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
33	Fonderie Darling	745, rue Ottawa	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
34	Gare Windsor	1100, rue De La Gauchetière Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105370&type=bien
				Municipal	Situé dans un site patrimonial cité	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105370&type=bien

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
			Les lieux historiques nationaux	Fédérale	Lieu historique national du Canada	<a href="http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-
apropos.aspx">http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about- apropos.aspx <a href="http://www.patrimoine-
culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=9
18FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?meth
ode=afficher">http://www.patrimoine- culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=9 18FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?meth ode=afficher
			La protection des gares ferroviaires nationales	Fédérale	Gare ferroviaire patrimoniale	<a href="http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-
apropos.aspx">http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about- apropos.aspx <a href="http://www.patrimoine-
culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=9
18FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?meth
ode=afficher">http://www.patrimoine- culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=9 18FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?meth ode=afficher
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	<a href="http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-
consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc
=1">http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre- consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc =1
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle (square Dorchester et place du Canada)	<a href="http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/i
ndex.php">http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/i ndex.php <a href="http://www.patrimoine-
culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=9
18FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?meth
ode=afficher">http://www.patrimoine- culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=9 18FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?meth ode=afficher
35	Édifices de la Crathern & Caverhill	1056, rue de la Commune Ouest Arrondissement du Sud-Ouest	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle (canal de Lachine)	<a href="http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/i
ndex.php">http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/i ndex.php
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	<a href="http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/
ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA
_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF">http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA _IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
36		1162, rue Saint-Antoine Ouest	arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	<a href="http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2
240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTA
L">http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2 240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTA L
37		625, rue Belmont	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	<a href="http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-
consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc
=1">http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre- consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc =1
38		648-650, rue Wellington et 91, rue King	arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	<a href="http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2
240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTA
L">http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2 240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTA L

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
39	Immeuble John Lysaght Limited	620, rue Saint-Paul Ouest	arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTAL
40	Immeuble Place du Canada	1010, rue De La Gauchetière Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188642&type=bien
41	Immeuble Rodier	912-932, rue Notre-Dame Ouest	arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BUR_EAU%20DU%20PATRIMOINE%20-%20%C9NONC%C9%20-%20RODIER.PDF
42	La Laurentienne	1100, boulevard René-Lévesque Ouest 1150, boulevard René-Lévesque Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188643&type=bien
43	Le Windsor	1160-1170, rue Peel Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188645&type=bien
44	Maison Abner-Bagg	682, rue William	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=0039-36-1850-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=bagg&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
45	Maison Charles-Simon-Delorme II	439-443, rue McGill	arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTAL
46	Maison de Mère d'Youville	138, rue Saint-Pierre	arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTAL
47	Maison James Reid-Wilson	1201, rue Sherbrooke Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9839-68-5571-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=reid-wilson&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
48	Maison Lord-Atholstan	1172, rue Sherbrooke Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans une aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9839-78-5244-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=atholstan&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
49	Maison Louis-Joseph-Forget	1195, rue Sherbrooke Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9839-68-6687-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=maison%20louis-joseph-forget&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
50	Maison William-Dow	1175-1183, place du Frère-André Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé Situé dans une aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-51-4482-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=william-dow&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
51	Manège du régiment Maisonneuve	691, rue Cathcart Arrondissement de Ville-Marie	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-30-2865-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=manège&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
52	Hôtel Marriott Château Champlain	1050, rue De La Gauchetière Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188641&type=bien
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
53	Place Bonaventure	800, rue De La Gauchetière Ouest	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
54	Place du Canada	Rue Peel Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=189067&type=bien
55	Poste Adélar-Godbout d'HQ	733, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
56	Restaurant L'Île-de-France	677, rue Sainte-Catherine Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=9940-21-2055-01&affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=ile-de-france&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	
57	Square Dorchester	Rue Peel Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=189066&type=bien
58	Stationnement Avis	1225, rue Metcalfe 1229, rue Metcalfe Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188638&type=bien
59	Banque canadienne impériale de commerce	1155, boulevard René-Lévesque Ouest Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188644&type=bien
			Règlement d'urbanisme arrondissement de Ville-Marie	Municipale	Immeuble d'intérêt	http://ville.montreal.qc.ca/sel/sypre-consultation/afficherpdf?idDoc=26003&typeDoc=1
60	Vespasienne	Rue du Square-Dorchester Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Situé dans un site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=190109&type=bien
61	Maison Saint-Gabriel	2143, place Dublin Arrondissement du Sud-Ouest	Le patrimoine culturel	Provincial	Immeuble patrimonial classé	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=92750&type=bien
					Aire de protection	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ouest=&appellation=gabriel&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&id_bat=0037-31-7149-01&debut=0
			Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal	Municipal	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/110516_patrimoine_12.pdf
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
			Les lieux historiques nationaux	Fédérale	Lieu historique national du Canada	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-appropos.aspx http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=918FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?methode=afficher
62	Ancien bain Hogan	2188, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
63	Ancien bâtiment de la Northern Electric and Manufacturing Co.	1600-1604, rue Notre-Dame Ouest	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
64	Ancien bureau de poste	1955, rue du Centre	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
65	Ancien bureau de poste	1700, rue Notre-Dame Ouest	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
66	Ancien chalet du square Gallery (vespasienne)	128, rue Murray	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
67	Ancien couvent Saint-Jean-L'Évangéliste	2325, rue du Centre	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
68	Caserne de pompiers n° 21	1200, rue Mill Arrondissement du Sud-Ouest	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
69	Caserne de pompiers Saint-Gabriel	1050, rue d'Hibernia 2333, rue Mullins Arrondissement du Sud-Ouest	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
			Arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTAL
70	Ancienne académie Saint-Gabriel	2312, rue du Centre	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
71	Ancienne Banque de Montréal	1850, rue Notre-Dame Ouest	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
			Les lieux historiques nationaux	Fédérale	Lieu historique national du Canada	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-afpropos.aspx
72	Ancienne Canadian Switch and Spring Company	1401-1615, rue Saint-Patrick	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
73	Ancienne église baptiste	2183, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Jurisdiction	Statut	Source
74	Ancienne église Saint-Jean-L'Évangéliste	590, rue Fortune	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
75	Ancienne église unie	2020, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
76	Ancienne Lorne School	2387, rue de Coleraine	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
77	Ancienne succursale de la Banque Royale	1900-1910, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
78	Station de pompage Riverside	227, rue Riverside	Répertoire des Propriété municipale d'intérêt patrimonial	Municipal	Propriété municipale d'intérêt patrimonial	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri_municipal/fiche_bat.php?id_bat=9999-24-0020-01
79	Atelier d'usinage (ateliers du Canal)	1156, rue Mill Arrondissement du Sud-Ouest	Politique du Conseil du Trésor sur les édifices du patrimoine	Fédérale	Édifice fédéral du patrimoine reconnu	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-apropos.aspx
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
80	Atelier Ferroviaires du CN	18380, rue le Ber	arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BUREAU%20DU%20PATRIMOINE%20-%20C9NONC%20-%20ATELIERS%20DU%20CN.PDF
81	Ateliers du Grand Tronc – Complexe Nord	1830, rue Le Ber	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
82	Ateliers du Grand Tronc – Édifice administratif	1830, rue Le Ber	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
83	Banque d'Épargne	1100, rue de Condé	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
84	Maison Mondat	5695, boulevard Lapinière Brossard	Le patrimoine culturel	Provinciale	Immeuble patrimonial déclassé	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=918FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?methode=afficher
85	Bâtiment n° 1 Redpath	1410, rue De Montmorency	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
86	Bâtiment n° 2 Redpath	1410, rue De Montmorency	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
87	Bâtiment secondaire de la ferme Saint-Gabriel	2146, place de Dublin	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
88	Brasserie Dow	Quadrilatère rues Notre-Dame Ouest, Peel, William et Montfort	arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BUREAU%20DU%20PATRIMOINE%20-%20%20C9NONC%20-%20BRASSERIE%20DOW.PDF
89	Canada Packers (ancienne Montreal Stock Ward)	316, rue Bridge	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
90	Canadian National	500, rue Bridge	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
91	Coleonian Iron Works	1840-1844, rue William	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
92	Complexe Belding Cortecelli Ltée	1788-1790, rue du Canal	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
93	Complexe Belding Cortecelli Ltée	1755, rue Saint-Patrick	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
94	Complexe industriel Farand et Delorme	385-425, rue Saint-Martin	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
95	Complexe industriel Northern Electric	350-379, rue Guy	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
96	Complexe industriel Northern Electric	1613-15-19, rue William	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
97	Édifice Costigan	1636-1654, rue Notre-Dame Ouest	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
98	Édifice Cyrille-Paré	1124-1130, rue Charlevoix	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
99	Édifice de l'ensemble de la William Dow Brewery Co.	984-1000, rue Notre-Dame Ouest	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
100	Édifice de l'ensemble de la William Dow Brewery Co.	333, rue Peel	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
101	Édifice de la Drummond McCall Company Limited	928-930, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
102	Édifice de la Gault Brothers Company	350, rue de l'Inspecteur	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
103	Édifice de la Northern Electric Co. Ltd	1751, rue Richardson	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
104	Édifice de la Northern Electric Co. Ltd	1730-1736, rue Saint-Patrick	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
105	Édifice de la Walter M. Lowney Co. Of Canada	1015, rue William	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
106	Édifice O.-Labelle	2463-2473, rue du Centre	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
107	Édifice Redpath	1701-1709, rue Saint-Patrick	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
108	Arrondissement historique/Site patrimonial de Montréal (Vieux)		Les lieux historiques nationaux	Fédérale	Lieu historique national du Canada	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-afropos.aspx
			Le patrimoine culturel	Provincial	Déclaration	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93528&type=bien
109	Édifices de la New City Gas Company of Montreal	141, rue Ann	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
110	Édifices de la New City Gas Company of Montreal	172, rue Dalhousie	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
111	Édifices de la New City Gas Company of Montreal	950-956, rue Ottawa	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
112	Église de Saint-Charles de Borromé	2115, rue du Centre Arrondissement du Sud-Ouest	Le patrimoine culturel	Provincial	Inventorié	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?jsessionid=918FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?methode=afficher
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
113	Église de Saint-Joseph	550, rue Richmond Arrondissement du Sud-Ouest	Le patrimoine culturel	Municipale	Immeuble patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=93078&type=bien
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
114	Église Holy Ghost	1795, rue Grand Trunk	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
115	Église Holy Trinity Polish	1660, rue du Centre	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
116	Église Saint Gabriel	2157, rue du Centre Arrondissement du Sud-Ouest	Le patrimoine culturel	Provincial	Inventorié	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do?jsessionid=918FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?methode=afficher
			Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
117	Ensemble	1940-1952, rue du Centre	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
118	Ensemble de maisons victoriennes	2139-2151, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
119	Ensemble résidentiel	193-215, rue de la Montagne	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
120	Ensemble résidentiel de la Sebastopol Row	430-436, rue de Sébastopol	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
121	Entrepôt de Redpath	1305 ou 1308, rue de Montmorency	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
122	Maison Sénécal	5425, chemin des Prairies Brossard	Le patrimoine culturel	Provinciale	Immeuble patrimonial classé	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=918FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?methode=afficher
123	Grace Church	625, rue de Fortune	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
124	Horse Palace	1220-1226, rue Ottawa	arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BUR_EAU%20DU%20PATRIMOINE%20-%20%C9NONC%C9%20-%20HORSE%20PALACE.PDF
125		1130, rue William	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
126		1165-1169, rue Ottawa	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
127		161-175, rue de la Montagne et 1193-1201, rue Wellington	arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240_96375615&_dad=portal&_schema=PORTAL
128		1200-1206, rue Ottawa	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
129		1224-1228, rue Ottawa	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
130		1232-1234, rue de Condé	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
131		1380, rue William	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
132	Maison Banlier	5505, chemin des Prairies Brossard	Le patrimoine culturel	Provinciale	Immeuble patrimonial classé Délimitation d'une aire de protection	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do;jsessionid=918FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?methode=afficher
133		167-173, rue de la Montagne	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
			arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240_96375615&_dad=portal&_schema=PORTAL
134		1688-1696, rue Grand Trunk	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
135		1691, rue Wellington	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
136		1700-1726, rue Grand Trunk	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
137		1720, rue du Canal	Arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/BUR_EAU%20DU%20PATRIMOINE%20-%20%20C9NONC%20-%201720%20DU%20CANAL.PDF
138		181-185, rue de la Montagne	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
139		187-191, rue de la Montagne	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
140		1925-1939, rue Le Ber	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
141		234-236, rue Bourgeois	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
142		248, rue de la Montagne	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
143		287, rue Eleanor	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
144		300, rue de la Montagne	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
145		318-322, rue Murray	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
146	Chaufferie Montreal Dry Dock (chantier Tate)	380, rue Oak	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
147		425-447, rue Bourgeois	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
148		447, rue Charron	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
149		476-486, rue Bourgeois	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
150		501, rue de la Congrégation	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
151		510, rue de la Congrégation	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
152		517, rue de la Congrégation	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
153		574-576, rue Bourgeois	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
154	Station-service de Mies van der Rohe	201, rue Berlioz Arrondissement de Verdun	Le patrimoine culturel	Municipale	Immeuble patrimonial cité	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
			Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle Situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle (L'Île-des-Sœurs)	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/accueil.do.jsessionid=918FE0D0FEC2A38001B65512867A8E09?methode=afficher

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
155	Windhau	2767, rue Saint-Charles	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
156		Près du 400, rue Montfort Arrondissement du Sud-Ouest	Document d'évaluation du patrimoine urbain	Municipale	Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php
157	Insertion contemporaine	620-626, rue Charlevoix	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
158	Insertion contemporaine	2685-2689, rue de Coleraine	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
159	Insertion contemporaine	2693-2699, rue de Coleraine	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
160	Insertion contemporaine	601-605, rue Sainte-Madeleine	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
161	Intervention contemporaine – Poste de police n° 20	951, rue William	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
162	Windhau	1331, rue d'Argenson	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
163	Usine Canada Jute	1745, rue Basin	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
164	Montreal Steel Works ou Canadian Car & Foundry	1393-1393, rue Saint-Patrick	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
165	Multiplex	1132-1136, rue Shearer	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
166	Usine Canada Jute	1744, rue William	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
167	Pavillon de l'ancien hôpital Alexandra	210-240, rue Charon	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
168	Poste d'incendie n° 15	1690, rue Richardson	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
169	Poste d'incendie n° 15	1255, rue Richmond	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
170	Poste d'incendie n° 3	1139, rue Ottawa	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
171	Poste de contrôle (Tour d'aiguillage Wellington)	1230, rue Smith	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
				Municipale	Énoncé d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=2240,96375615&_dad=portal&_schema=PORTAL
172	Poste de police n° 7	217-219, rue Young	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
173	Poste Viger d'HQ		Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF

Identifiant	Bâtiment/lieu	Adresse	Référence	Juridiction	Statut	Source
174	Résidence Jeanne-Le Ber	2140, place de Dublin	Règlement d'urbanisme arrondissement du Sud-Ouest	Municipale	Immeuble d'intérêt patrimonial	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ARROND_SOU_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PIIA_IMMEUBLES_PATRIMONIAUX_LISTE.PDF
175	Canal-de-Lachine	Arrondissement du Sud-Ouest	Les lieux historiques nationaux	Fédérale	Lieu historique national du Canada	http://www.historicplaces.ca/fr/pages/about-afpropos.aspx http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=105250&type=bien
			Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal	Municipal	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/110516_patrimoine_12.pdf
176	Site du patrimoine du Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada	Rue Peel Arrondissement de Ville-Marie	Le patrimoine culturel	Municipale	Site patrimonial cité	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=188156&type=bien
			Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal	Municipale	Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle	http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/plan_urbanisme_fr/media/documents/130527_patrimoine_25.pdf
177	Site archéologique du Marché-Sainte-Anne-et-du-Parlement-du-Canada-Uni	Rue McGill, Place d'Youville	Le patrimoine culturel	Provincial	Site patrimonial classé	http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=158322&type=bien

ANNEXE L

RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

Annexe L 1 Tableau L-1 Sites et secteurs d'intérêt archéologiques dans l'aire d'étude élargie

Annexe L 2 Plan L-1 – Distribution et état des sépultures site BiFj-37

Annexe L 3 Plan L-2 – Synthèse stratigraphique, site BiFj-37

Tableau L-1 Sites et secteurs d'intérêt archéologiques dans l'aire d'étude élargie

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFi-8, maison Brossard	Boulevard Taschereau à la hauteur de l'autoroute des Cantons-de-l'Est, dans le tracé à niveau un peu à l'est de la station Panama	<ul style="list-style-type: none"> • Murs de fondation de la maison incendiée volontairement en 1966 • Vaisselle du premier quart du XIXe siècle • Traces d'un incendie survenu au cours des années 1820 • Puits 	<ul style="list-style-type: none"> • Gaumond 1966a 	Surveillance archéologique
BiFj-1, ferme Leber de l'île des Sœurs	Pointe nord-est de l'île des Sœurs juste au nord du pont Champlain, un peu à l'est de la station Île-des-Sœurs	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges d'une ferme fortifiée du dernier tiers du XVIIe siècle et objets de l'Archaïque, du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Arkéos 2013a • Arkéos et Archéocène 1994 et 1998 • Duguay et Pothier 1993 • Ethnoscop 1997a et 2015a • Gaumond s. d. • Tecsub 2003 • Ville de Montréal 2005a • Webster 1970 	Site entièrement fouillé; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-4, ancien hôpital général de Montréal	Immeuble patrimonial classé sis au 121, rue Normand et 138-146, rue Saint-Pierre (dans le site patrimonial de Montréal), au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Mur ouest de l'église de la fin du xviii^e siècle • Base du moulin Charon • Divers dépôts et fondations du Régime français • Glacière et brasserie • Vestiges de l'aile des Pauvres • Murs d'enceinte de 1754 • Mur sud-est, transept sud-ouest, partie de l'abside et éléments décoratifs de l'église de 1758, puis vestiges de son agrandissement dans les années 1830 • Latrines utilisées au xviii^e siècle et agrandies entre 1818 et 1825 • Vestiges du lavoir des années 1830, d'un entrepôt de 1847 et d'une décharge de 1851 de la sacristie 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2005, 2007 et 2013 • Arkéos 2002, 2006a et 2006b • Arkéos et Archéothèmes 2000 • Bilodeau 1992 • Brassard et Leclerc 2001 • Daviau 2008 • Cardinal 1979, 1980, 1981 et 1993 • Ethnoscop 1995, 1996a, 1997b, 1999a, 2004a, 2008 et 2010a • Julien 1982 • Lapointe 1982 • LaRoche 1979 • Société d'archéologie et de numismatique de Montréal 1989a et 1990a 	Site classé; aucune excavation ne devrait y être effectuée dans le cadre de l'implantation du métro léger.
BiFj-5, Petit séminaire de Montréal	Quadrilatère Saint-Paul Ouest/Saint-Henri/ William/ Duke, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Segment du canal Saint-Gabriel de la toute fin du xviii^e siècle • Plusieurs vestiges du Petit séminaire construit en 1803 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2013b • Ethnoscop 2008a, 2010b, 2012a et 2015b • Fish 1975 • Kirjan 1974 • Mousseau et Morin 2004 • Ville de Montréal 2005c 	Fouilles archéologiques

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-25, pointe à Blondeau et chantier naval David Munn	Espace délimité par les rues Marguerite-D'Youville, de la Commune Ouest et McGill (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Cale de construction, aménagements et niveaux d'occupation du chantier naval Munn (1805-1823) • Aménagements et niveaux d'occupation du magasin Logan (1827-1868) • Mur d'enceinte de l'Hôpital général 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2007 et 2013 • Arkéos 2002a, 2004a et 2006a • Arkéos et Archéothèmes 2000 • Brossard 1985 • Desjardins 1986 • Ethnoscop 1995, 1997b, 1999b et 2008b • Pagé 1986 • Société d'archéologie et de numismatique de Montréal 1989a • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 1993 • Ville de Montréal 2005c 	Site en majeure partie occupé par des bâtiments; surveillance archéologique dans la rue McGill.
BiFj-30, Montreal Light, Heat and Power	Quadrilatère Ottawa/ Queen/ Wellington/ Prince, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges d'un bâtiment à vocation commerciale du premier quart du xixe siècle, de la clouterie Wragg du deuxième quart du xixe siècle, d'immeubles à logements, d'une maison et d'écuries de la deuxième moitié du xixe siècle et d'une tonnellerie du dernier tiers du xixe siècle • Traces de l'incendie du secteur en 1845 • Couches d'occupations domestiques du xixe siècle • Installations électriques du réseau à 4 kv du début du xxe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 1988a, 2002, 2004b et 2012b • Ville de Montréal 2005b 	Surveillance archéologique
BiFj-32, maison Abner-Bagg	Immeuble patrimonial classé sis au 682, rue William, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux d'occupation et latrines du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 1994 et 2008a • Ville de Montréal 2005b 	Site classé; fouilles archéologiques.

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-34, complexe des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame	Partie sud du quadrilatère Wellington/ des Sœurs-Grises/de la Commune Ouest/King, loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Traces d'occupation par un artisan du bois au cours des années 1820 et 1830 et d'activités de fonderie au milieu du XIXe siècle • Vestiges d'une maison de briques des années 1840 avec couches d'occupation de la deuxième moitié du XIXe siècle • Latrines du troisième quart du XIXe siècle • Vestiges de dépendances et d'une boulangerie du dernier quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 1996 • Ethnoscop 1997c et 2008b • Ville de Montréal 2005b 	Terrain décontaminé; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BiFj-35, maison Saint-Gabriel	Immeuble patrimonial classé sis au 2146, place de Dublin, à l'ouest du tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Niveaux d'occupation remontant jusqu'au milieu du XIXe siècle • Fondations d'une étable de pierres et puits du milieu du XIXe siècle • Piliers d'un appentis en bois des années 1870 de l'étable 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2010 • Arkéos et Ethnoscop 2011 • Ethnoscop 1992, 2004c et 2014a • Tecslut 2003 • Ville de Montréal 2005b 	Site classé; aucune excavation ne devrait y être effectuée dans le cadre de l'implantation du métro léger.
BiFj-37, site du patrimoine du Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada	Square Dorchester et place du Canada, station terminale de de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Près de 850 sépultures, exhumées ou non, dans le quadrilatère René-Lévesque Ouest/de la Cathédrale/De La Gauchetière Ouest/Peel 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 1997 et 2014a • Ethnoscop 2001, 2004d, 2012c, 2012d, 2015c et 2016a • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 1994 • Ville de Montréal 2005b 	Site cité à éviter; fouilles archéologiques s'il n'est pas possible d'implanter toute installation ailleurs.
BiFj-41, îlot de la Montagne/ Murray	Terrain délimité par les rues Wellington, Murray et de la Montagne, immédiatement au sud de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de résidences des années 1850 et 1860 et dalle de béton associée à un bain public du début du XXe siècle • Traces de l'extraction d'argile de surface et en profondeur par le briquetier Smith 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2012a et 2015a • Groupe de recherches en histoire du Québec 1996 • Ville de Montréal 2005c 	Surveillance archéologique
BiFj-42, église Sainte-Anne	Parc Sainte-Anne, un peu au sud de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de l'église de 1854, d'un presbytère et d'un couvent 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 2000a • Groupe de recherches en histoire du Québec 1996 • Tecslut 2003 • Ville de Montréal 2005c 	Fouilles archéologiques

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-44 et MTL95-06-3, briqueterie William Smith	Quadrilatère Wellington/ Young/Smith/ Murray, immédiatement au sud de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de l'occupation domestique et commerciale du secteur au cours de la deuxième moitié du xixe siècle et du premier quart du xxè siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2015a • Ethnoscop 2009 et 2016b • Groupe de recherches en histoire du Québec 1996 et 1997 • Ville de Montréal 2005c 	Inventaire et surveillance archéologique
BiFj-45 et MTL95-06-3, quadrilatère Wellington/ Peel/Smith/ Young	Rue Wellington et moitié ouest du quadrilatère Wellington/ Peel/Smith/ Young, immédiatement au nord de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Briques produites à la briqueterie Smith/Catchpole au cours de la première moitié du xixe siècle • Latrines du troisième quart du xixe siècle • Vestiges d'un commerce du dernier quart du xixe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 2011, 2014b, 2015d et 2016c • Groupe de recherches en histoire du Québec 1997 • TecSult 2003 • Ville de Montréal 2005c 	Inventaire
BiFj-46 et MTL95-06-3, quadrilatère Wellington/ Ann/Smith/du Shannon	Rue Wellington entre les rues du Shannon et Ann, un peu au nord de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges d'une écurie, d'une étable, d'un commerce et d'un autre bâtiment de la deuxième moitié du xixe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 2014b • Groupe de recherches en histoire du Québec 1997 • TecSult 2003 • Ville de Montréal 2005c 	Inventaire
BiFj-47 et MTL95-06-3, quadrilatère Wellington/ Dalhousie/ Smith/Ann	Rue Wellington entre la rue Ann et l'axe de la rue Dalhousie, sous l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges d'un bâtiment du deuxième quart du xixe siècle • Plusieurs latrines et des murs de fondation datant probablement de la deuxième moitié du xixe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2010a • Ethnoscop 2004e et 2014b • Groupe de recherches en histoire du Québec 1997 • TecSult 2003 • Ville de Montréal 2005c 	Inventaire
BiFj-48 et MTL95-06-3, quadrilatère Ottawa/ Nazareth/ Wellington/ axe de la rue Dalhousie	Espace délimité par les rues Ottawa, de Nazareth et Wellington et le prolongement est de la rue Dalhousie, sous l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Divers murs d'une chapelle presbytérienne construite dans les années 1870 • Vestiges architecturaux d'habitations du xixe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Arkéos 2002b et 2010a • Ethnoscop 2004e • Groupe de recherches en histoire du Québec 1997 et 1999 • Hanna 2007 • TecSult 2003 • Ville de Montréal 2005c 	Site perturbé; fouilles archéologiques par endroits.

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-49, site amérindien préhistorique de l'île des Sœurs	Pointe nord-est de l'île des Sœurs au nord du pont Champlain, un peu au nord-est de la station Île-des-Sœurs	<ul style="list-style-type: none"> Traces d'occupation (sépulture, tessons de poterie, outils lithiques et débris de taille) à l'Archaique ainsi qu'au Sylvicole moyen et supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2013a Arkéos et Archéocène 1998 Ethnoscop 1997 Tecsult 2003 Ville de Montréal 2005c 	Fouilles archéologiques
BiFj-51, site Decastro	Moitié nord du quadrilatère Wellington/ King/ de la Commune Ouest/Queen, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges de bâtiments érigés au cours de la première moitié du xixe siècle et partiellement occupés par une tonnellerie au troisième quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Archéothèmes 1999 Ethnoscop 1997c Ville de Montréal 2005b 	Terrain presque entièrement couvert par un bâtiment; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BiFj-52 et MTL95-06-6, brasserie Dow	Rue Peel entre les rues Notre-Dame Ouest et William, immédiatement au nord de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges d'un magasin, d'un entrepôt frigorifique, d'une usine d'embouteillage, de tourailles et de fours de la deuxième moitié du xixe siècle Plus de 160 bouteilles plus ou moins complètes extraites d'un dépôt présent dans l'édifice ayant abrité les fours Vestiges de boutiques du dernier quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2010a Groupe de recherches en histoire du Québec 1997 Ville de Montréal 2005c 	Inventaire
BiFj-53 et MTL95-06-6, rue Peel	Rue Peel entre les rues William et Ottawa, immédiatement au nord de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges d'habitations du troisième quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2010a Groupe de recherches en histoire du Québec 1997 Ville de Montréal 2005c 	Surveillance archéologique
BiFj-55, Redpath Sugar	Site couvrant la majeure partie de l'espace entre le canal de Lachine et les rues De Montmorency (lieu historique national du Canal de Lachine), Saint-Patrick et des Seigneurs, loin à l'ouest du tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges de la raffinerie de sucre (1854-1979) 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Arkéos 1999a, 2001a et 2004b Ethnoscop 2010a Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2010 Ville de Montréal 2005c 	Fouilles archéologiques

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-56, grange des Pauvres	Quadrilatère Ottawa/Prince/Wellington/ Duke, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Hache en pierre polie préhistorique • Sols agricoles du milieu du XVIIe siècle jusqu'au premier quart du XIXe siècle • Dépendances de la grange des Pauvres existantes au premier quart du XIXe siècle • Vestiges d'une chapelle méthodiste construite en 1833 • Traces de l'incendie du secteur en 1845 • Vestiges d'une fabrique de boîtes en bois active du milieu du XIXe siècle jusqu'au milieu du XXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 2000b, 2004e, 2013a et 2016b • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2008 • Tecslut 2003 • Ville de Montréal 2005b 	Terrain presque entièrement couvert par des bâtiments; inventaire dans la cour (côté sud de la rue Prince) et fouilles archéologiques dans la rue Duke.
BiFj-57, quadrilatère Ottawa/Duke/ Wellington/ Nazareth	Quadrilatère Ottawa/Duke/Wellington/de Nazareth, un peu au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Aire de circulation et vestiges d'une dépendance de la première moitié du XIXe siècle • Couche de l'incendie du secteur en 1845 • Vestiges architecturaux d'habitations et de la fabrique de boîtes de bois Esplin de la deuxième moitié du XIXe siècle • Couches d'occupation depuis la première moitié du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2000a • Ethnoscop 2015e • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2008 • Ville de Montréal 2005b 	Fouilles archéologiques si des excavations plus profondes que 0,90 m sont prévues.
BiFj-59, Cuthbert & Sons	Moitié est du quadrilatère William/King/ Wellington/ Queen, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de la fonderie de laiton Cuthbert & Sons de la deuxième moitié du XIXe siècle, dont une cinquantaine de creusets • Culture matérielle du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 2002 et 2004b • Ville de Montréal 2005b 	Inventaire
BiFj-60, ancien lot 1487	Espace entre la voie surélevée du CN, la rue Ann, la rue Brennan et la rue de la Commune Ouest, sous l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Dépotoir représentant près de 52 000 objets en céramique du deuxième quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2008a • Ethnoscop 2000c 	Surveillance archéologique
BiFj-61, front ouest des fortifications bastionnées de Montréal	Rue McGill entre les rues Saint-Antoine Ouest et Place D'Youville (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Fossé des fortifications • Composantes du bastion du Moulin • Mur de soutènement du chemin de ronde • Niveaux de circulation du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2003a, 2007 et 2013 • Arkéos 2002a, 2008b et 2013b • Ethnoscop 2010a et 2013b • Ville de Montréal 2005b 	Vestiges architecturaux des fortifications à préserver; fouilles archéologiques.

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-64 et 601G, Montreal Warehousing et bassins Peel	Bassins 3 et 4 du canal de Lachine (lieu historique national du Canal de Lachine), à la jonction des options de tracé	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de l'entrepôt à farine construit dans les années 1860 • Anciens parements des bassins 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2001b, 2003, 2004a, 2004b, 2004c et 2012a • Ethnoscop 2016d • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2006 • TecSult 2003 	Relevés et préservation des vestiges architecturaux
BiFj-65, entrepôts Buchanan et Penn	Immeuble patrimonial classé sis au 777, rue de la Commune Ouest, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de dépendances appartenant à un complexe résidentiel érigé au cours des années 1820 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2008a • Ostéothèque de Montréal 2002 • Ville de Montréal 2005b 	Site classé mais perturbé; surveillance archéologique.
BiFj-67, quadrilatère Wellington/ Duke/ Brennan/de Nazareth	Quadrilatère Wellington/ Duke/ Brennan/de Nazareth, un peu au nord-est de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges d'édifices, dont ceux de la tonnellerie Linton (1865-1889) et d'une forge, et culture matérielle du XIXe siècle • Restes osseux témoignant de la présence d'un cornetier à proximité • Nombreuses latrines de la deuxième moitié du XIXe siècle • Vestiges de dépendances des XIXe et XXe siècles 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2002b, 2004d, 2008a, 2008c et 2013c • Ethnoscop 2016e • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2008 • Ville de Montréal 2005b 	Fouilles archéologiques
BiFj-68, ferme Saint-Gabriel	Partie sud de l'espace délimité par les rues Bridge, Wellington, du Centre, De Condé et Saint-Patrick (lieu historique national du Canal de Lachine), au sud-ouest du tracé souterrain	<ul style="list-style-type: none"> • Tracé de la rivière Saint-Pierre 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2003 • Ville de Montréal 2005c 	Site presque entièrement occupé par des bâtiments; aucune autre intervention archéologique n'est requise.
BiFj-69, pointe des Seigneurs	Espace délimité par les rues Basin et Richmond, le canal de Lachine et la rue des Seigneurs (lieu historique national du Canal de Lachine), loin au sud-ouest du tracé souterrain	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de la première maison de l'éclusier et des industries ayant occupé la pointe de 1837 à 1942 (minoterie Ogilvie, Caledonian Iron Works, usine d'instruments aratoires et chapellerie) • Canaux d'amenée et de fuite ainsi que coursiers hydrauliques 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2002 et 2011a • Ville de Montréal 2005c 	Parc archéologique à préserver; inventaire dans la partie nord du site.

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-70, jardins de Pierre You de la Découverte	Partie nord-ouest du quadrilatère Wellington/des Sœurs-Grises/de la Commune Ouest/King, loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Jardins-vergers et puits du XVIIIe siècle ainsi que latrines 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2004f Ville de Montréal 2005b 	Fouilles archéologiques
BiFj-73, rue Saint-Antoine Ouest	Rue Saint-Antoine Ouest entre les rues Mansfield et Sainte-Cécile, entre les options de tracés	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges de l'occupation domestique du secteur à partir du dernier quart du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Arkéos 1997 Ville de Montréal 2005b 	Surveillance archéologique
BiFj-75, MTL02-23-1 et MTL02-23-2, moulins à vent	Quadrilatère Brennan/de Nazareth/de la Commune Ouest/Ann (lieu historique national du Canal de Lachine), un peu au nord-est de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Base du moulin de la plaine Sainte-Anne (1799-1840) et du moulin McCord (1794-milieu des années 1870) Vestiges de bâtiments industriels du XIXe siècle Latrines de la deuxième moitié du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Arkéos 2008a Ethnoscop 2016e Tecsult 2003 Ville de Montréal 2005c 	Vestiges des moulins à préserver et à mettre en valeur; fouilles archéologiques.
BiFj-79, rue Notre-Dame Ouest	Rue Notre-Dame Ouest entre les rues De Longueuil et Saint-Henri, loin au nord-est de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges d'un édifice érigé en 1812 et transformé en entrepôt en 1828, puis de l'occupation hôtelière au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2004g et 2010a 	Surveillance archéologique
BiFj-89, ferme Saint-Gabriel	Espace entre le canal de Lachine et les rues De Condé, Saint-Patrick et De Montmorency (lieu historique national du Canal de Lachine), au sud-ouest du tracé souterrain	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges de la maison de la ferme construite au troisième quart du XVIIe siècle et de la Canada Sugar Refining aménagée sur le site à partir du dernier quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2010a, 2012e et 2014c 	Fouilles archéologiques
BiFj-91, tannerie Hobarth	Partie nord du quadrilatère William/Ann/ Ottawa/du Shannon, entre les options de tracés	<ul style="list-style-type: none"> Murs de fondation, plates-formes et rejets d'une tannerie exploitée aux deuxième et troisième quarts du XIXe siècle Vestiges du complexe immobilier Diamond Court (vers 1897-années 1970) 	<ul style="list-style-type: none"> Ethnoscop 2010c et 2012f 	Terrain presque entièrement couvert par des bâtiments; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BiFj-95, grenier des sulpiciens	Quadrilatère Saint-Maurice/De Longueuil/Saint-Paul Ouest/Saint-Henri, loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Pavage en pierre du premier tiers du XIXe siècle de la rue Saint-Henri et dépôts contemporains Vestiges d'un entrepôt à grains de la fin du XVIIe siècle des sulpiciens et de bâtiments du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Ethnoscop 2014a 	Surveillance archéologique

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-96, moulin des sulpiciens	Quadrilatère Saint-Paul Ouest/Richard/ William/Saint-Henri, loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges architecturaux de la fin du XVIIIe siècle et du XIXe siècle (moulin des sulpiciens) ainsi que du XIXe siècle (annexe du Petit séminaire de Montréal) • Salle d'entrepôt voûtée du dernier tiers du XIXe siècle • Dépôts de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Arkéos 2013b, 2014b et 2015b • Ethnoscop 2014a 	Fouilles archéologiques
BiFj-98, chute à neige Ogilvie	Au nord-est du croisement de l'autoroute Bonaventure et de la rue Mill, au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges d'anciens coursiers d'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2011b 	Fouilles archéologiques
BiFj-99, condominiums Murray	Au coin sud-est des rues Ottawa et Murray, immédiatement au sud de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de maisons et d'une dépendance des années 1860 • Quatre latrines de la fin du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2011 	Terrain presque entièrement couvert par un bâtiment; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BiFj-100 et 612G, bassins 1 à 4	Espace entre les rues William, de la Montagne et du Séminaire, le canal de Lachine et la rue Richmond (lieu historique du Canal de Lachine), au sud de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Parements des bassins aménagés à partir de 1848 et remplis de 1965 à 1971 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2009, 2010a, 2011c, 2012a, 2012b, 2013a, 2013b, 2014a et 2015 	Surveillance archéologique ainsi que conservation et mise en valeur des vestiges architecturaux
BiFj-101, anciens ateliers du Grand Tronc	Au sud-ouest des voies-ferées entre les rues de Sébastopol et Bridge, au sud-ouest du tracé souterrain	<ul style="list-style-type: none"> • Fondations de bâtiments et aménagements du premier quart du XXe siècle du complexe du Grand Tronc 	<ul style="list-style-type: none"> • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2012c et 2014b 	Inventaire dans la portion nord-est du site
BiFj-102, place University-Saint-Jacques	Partie sud-ouest du quadrilatère Saint-Jacques/ Gauvin/ Notre-Dame Ouest/Duke, un peu au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges d'habitations et de dépendances ainsi que culture matérielle couvrant tout le XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Ethnoscop 2014d 	Surveillance archéologique
BiFj-103, église anglicane Saint-Georges	Extrémité est du quadrilatère Saint-Jacques/ Gauvin/ Notre-Dame Ouest/Duke, au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Murs nord et est de l'église de 1848 ainsi qu'une partie de sa sacristie • Vestiges témoignant de la transformation du bâtiment en magasin-entrepôt • Couches d'occupation remontant aux années 1840 	<ul style="list-style-type: none"> • Arkéos 2011a • Ethnoscop 2014d 	Surveillance archéologique

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BiFj-105, rue Peel	Partie centre-ouest du quadrilatère Ottawa/du Shannon/ Wellington/ Peel, entre les options de tracés	<ul style="list-style-type: none"> • Traces de l'extraction d'argile pour la fabrication de briques • Vestiges d'un établissement domestique du milieu du XIXe siècle montrant des indices du travail sur le cuir 	<ul style="list-style-type: none"> • Arkéos 2014c 	Terrain entièrement couvert par un bâtiment; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BiFj-107, Le Murray	190, rue Murray, immédiatement au sud de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Argile remaniée et fragments de briques comblant un bassin d'extraction de la briqueterie Smith • Couches d'occupation de la deuxième moitié du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2014 	Terrain presque entièrement couvert par un bâtiment; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BiFj-108, rue Wellington	Rue Wellington de la rue Peel à la rue du Shannon, près de la jonction des options de tracés	<ul style="list-style-type: none"> • Déchets de production de la briqueterie Smith et/ou d'une autre briqueterie de la première moitié du XIXe siècle • Vestiges de bâtiments du milieu et de la deuxième moitié du XIXe siècle • Retailles de cuir associées à la présence de cordonniers sur la rue du Shannon au cours des années 1860 et 1870 • Vestiges de la Phoenix Bridge & Iron Works, qui occupait l'ensemble du quadrilatère Ottawa/du Shannon/Wellington/Peel au début du XXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Ethnoscop 2014b et 2015d 	Fouilles archéologiques
BjFj-1, site Dawson	Quadrilatère Sherbrooke Ouest/ Mansfield/ De Maisonneuve Ouest/Metcalf, au nord-ouest de la station terminale de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Une centaine de foyers et des restes alimentaires, des ossements humains, des tessons de céramique, des pipes de terre cuite et différents artefacts de pierre, d'os et de métal 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2008c • Dawson s. d. et 1861 • Ethnoscop 2010a • Gaumond 1963 • Larocque 1982 • Lighthall 1899 et 1920 • Pendergast et Trigger 1972 • Taillon et Barré 1987 • Ville de Montréal 2005b 	Inventaire

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BjFj-4, site archéologique du Marché-Sainte-Anne et du Parlement-du-Canada-Uni	Place D'Youville (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges des marchés Sainte-Anne (1832-1844 et 1851-1901) au-dessus du collecteur construit en 1832-1833 • Collection de près de 170 000 artefacts et écofacts associés, d'une part, au dépotoir d'un marchand et, d'autre part, aux denrées vendues ou consommées sur le site • Relevés des particularités du collecteur • Segments du pont Franchère 	<ul style="list-style-type: none"> • Arkéos 1998, 1999b, 2000b, 2002a, 2008b, 2010b et 2011b • Ethnoscop 1996b, 2012g, 2013c, 2014e, 2015f et 2016f • Salaün et Villemaire 1981 • Société d'archéologie et de numismatique de Montréal 1990a et 1990b • Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec 2007a, 2007b et 2010b 	Site archéologique classé; fouilles archéologiques et préservation des vestiges architecturaux.
BjFj-39, édifice Nordheimer	Majeure partie du quadrilatère Saint-Antoine Ouest/Saint-Pierre/Saint-Jacques/du Square-Victoria (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Couches d'occupation d'une voûte par un brasseur au cours des années 1850 et par un marchand au tournant du XXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Ethnoscop 1988b 	Terrain entièrement couvert par des bâtiments; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-41, British North America Bank	En face du 221, rue Saint-Jacques (dans le site patrimonial de Montréal), au nord du tracé souterrain	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de la banque construite en 1842 et démolie au début des années 1970 	<ul style="list-style-type: none"> • Poulin 1988 	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-42, St. Lawrence Hall	Quadrilatère Saint-Antoine Ouest/Saint-François-Xavier/des Fortifications/ Jeanne-Mance (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de l'hôtel construit en 1846 et démolit au deuxième quart du XXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Poulin 1988 	Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BjFj-43, jardins d'Youville	Quadrilatère place d'Youville/du Port/de la Commune Ouest/Saint-Pierre (dans le site patrimonial de Montréal et en partie dans le site patrimonial du Lieu de fondation de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Couches d'une occupation temporaire préhistorique (avec des objets en chert, en quartz et en céramique) et du fort Ville-Marie perturbées par des activités agricoles au XVIIIe siècle • Mur d'enceinte de 1754 de l'Hôpital général • Vestiges de bâtiments du XVIIIe siècle ainsi que du tournant et des premier et deuxième quarts du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéothèmes 2001 • Arkéos 1991 • Bélanger 1989 • Codère 1996 • Tecslut 2003 	Fouilles archéologiques
BjFj-46, édifice du Club-Universitaire-de-Montréal	Immeuble patrimonial classé sis au 2047, rue Mansfield (dans le site patrimonial du Mont-Royal), au nord-est de la station terminale de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> • Couches de construction, d'occupation et de démolition depuis le milieu du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Société d'archéologie et de numismatique 1989b 	Site classé entièrement construit; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-61, hôtel Albion	Partie sud-ouest du quadrilatère Le Moyne/Saint-Pierre/Saint-Paul Ouest/McGill (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord-est de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestige architectural apparent du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Société d'archéologie et de numismatique de Montréal 1991 	Site en majeure partie occupé par des bâtiments; surveillance archéologique.
BjFj-74, monastère et jardins des récollets	Partie sud du quadrilatère des Récollets/Saint-Pierre/Le Moyne/Sainte-Hélène (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Sols et allées de jardins • Vestiges architecturaux de la partie ouest du monastère érigé en 1692 • Dépôts et artefacts du dernier tiers du XVIIIe siècle et du premier quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéotec 2013 • Arkéos 2006c • Ethnoscop 1996c et 2000d 	Terrain presque entièrement couvert par un bâtiment; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-102, maison Lefebvre	Au nord de la place D'Youville entre les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> • Vestiges de l'enceinte fortifiée du XVIIIe siècle • Traces d'occupation du début du XVIIIe siècle jusqu'au premier quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> • Archéothèmes 2001 	Surveillance archéologique

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BjFj-104, Palais des congrès de Montréal	Majeure partie du quadrilatère Viger Ouest/Saint-Sulpice/Saint-Antoine Ouest/De Bleury, loin au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Rehaussement du deuxième quart du XIXe siècle contenant des fragments de près de 3000 objets du Régime français Vestiges de bâtiments à fonction domestique du tournant du XIXe siècle et d'une quinzaine de bâtiments à vocation industrielle et commerciale érigés à partir du milieu du XIXe siècle Cinq latrines et deux puits des 2^e et 3^e quarts du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2001c 	Site entièrement excavé pour la construction et l'agrandissement du Palais des congrès; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-105, place Jean-Paul-Riopelle	Quadrilatère Viger Ouest/Saint-Pierre/Saint-Antoine Ouest/Saint-Alexandre, loin au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges d'écuries et de hangars, latrines et sol d'occupation du XIXe siècle Mur de fondation de la façade d'un bâtiment érigé en 1892 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2000a, 2003b et 2013 Ville de Montréal 2005b 	Site perturbé; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-107, rue Saint-Éloi	4900, rue Saint-Éloi et 4878, rue Saint-Nicolas (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Deux foyers vieux de 4000 ans contenant entre autres des ossements de poissons, d'oiseaux et de mammifères 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2014a Ethnoscop 2004e et 2010a Ostéothèque de Montréal 2001 	Fouilles archéologiques
BjFj-109, église du Gesù	Immeuble patrimonial classé sis au 1202, rue De Bleury, loin au nord-ouest de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Sols reliés aux jardins-vergers de la fin du XVIIIe siècle Fosse à déchets Nombreux vestiges reliés à des annexes et à des bâtiments secondaires d'habitations du XIXe siècle Mur de fondation d'une maison qui devait avoir front sur la rue Saint-Alexandre 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2005 Ville de Montréal 2005b 	Site classé; fouilles archéologiques.
BjFj-118, Pigeon Hole	Majeure partie du quadrilatère Notre-Dame Ouest/Saint-François-Xavier/de l'Hôpital/Saint-Jean (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Traces d'occupation des lieux depuis le premier quart du XVIIIe siècle, dont certaines témoignant de la fonction horticole au XVIIIe siècle et de la vocation commerciale au XIXe siècle Vestiges architecturaux des XVIIIe et XIXe siècles 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2012b 	Site perturbé; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BjFj-126, terrain 8D	Partie centrale du quadrilatère des Récollets/Saint-Pierre/Le Moyne/Sainte-Hélène (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord-est de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges d'un bâtiment de la deuxième moitié du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Arkéos 2006c 	Site presque entièrement occupé par un complexe immobilier; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-131, maison-magasin Bouthilier	214-222, rue Notre-Dame Ouest (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Murs de fondation du Régime français intégrés au bâtiment existant 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2011c 	Inventaire
BjFj-132, immeuble Ward	361-363, place d'Youville et 368-372, rue Saint-Paul Ouest (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Segments d'une courtine et du mur de soutènement du chemin de ronde de l'enceinte fortifiée en pierre de la fin du Régime français et peut-être de la palissade de la fin du XVIIe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2010c 	Préservation des vestiges architecturaux
BjFj-133, Tecumseth Terrace	Quadrilatère De La Gauchetière Ouest/ Anderson/ Viger Ouest/De Bleury, loin au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Deux tessons de poterie du Sylvicole supérieur récent Trois latrines aménagées entre les années 1840 et les années 1870 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Arkéos 2006d Ethnoscop 2009 	Site entièrement excavé; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-140, rue De Bleury	Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque Ouest/ Anderson/ De La Gauchetière Ouest/De Bleury, loin au nord-ouest de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Quelques tessons de poterie amérindienne, des os blanchis et un fragment de gouge en pierre polie attestant d'une présence amérindienne lors de l'Archaïque laurentien et du Sylvicole supérieur Vestiges de trois bâtiments de la première moitié du XIXe siècle et de l'occupation domestique, commerciale et artisanale des lieux au cours de la deuxième moitié du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2008c et 2010a 	Terrain en majeure partie excavé lors de la construction du complexe immobilier actuel; aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.
BjFj-144, rue De Bleury	1211 et 1241, rue De Bleury, loin au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Couche de jardins des XVIIIe et XIXe siècles Mur d'une dépendance agricole du deuxième quart du XIXe siècle Latrines d'un médecin du dernier quart du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2008 	Surveillance archéologique
BjFj-147, rue Saint-Pierre	407, rue Saint-Pierre (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Artefacts et aménagements du Régime français Pavages du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Ethnoscop 2010d 	Surveillance archéologique

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
BjFj-149, côte du Beaver Hall	Partie sud-est du quadrilatère René-Lévesque Ouest/Saint-Alexandre/De La Gauchetière Ouest/côte du Beaver Hall, loin au nord-ouest de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Vestiges de l'église Church of the Messiah, construite vers 1850 et occupée par une entreprise de galvanotypie au début du XXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Archéotec 2013 Ethnoscop 2010a 	Inventaire
BjFj-153, rue Notre-Dame Ouest	Coin nord-est des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre (dans le site patrimonial de Montréal), loin au nord de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Mur de fondation de la maison Foretier érigée en 1767 et démolie vers 1940 	<ul style="list-style-type: none"> Ethnoscop 2014a 	Surveillance archéologique
BjFj-167, 400, rue Dowd	Terrain à l'est du 400, rue Dowd, loin au nord-ouest de la station terminale de l'option de tracé aérien	<ul style="list-style-type: none"> Fosses à déchets de la deuxième moitié du XIXe siècle 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2015c 	Surveillance archéologique
MTL00-06-4, rue Peel	Rue Peel entre les rues Wellington et Smith, un peu au nord de l'option de tracé en tunnel	<ul style="list-style-type: none"> Éclat lithique 	<ul style="list-style-type: none"> Arkéos 2002b Tecsult 2003 	Surveillance archéologique
21.A.1, ferme Saint-Paul	Entre le chemin du Golf et la berge, loin au sud-ouest du tracé aérien	s/o	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Montréal 2005a 	Surveillance archéologique
22.AP.1 et 22.A.1, canal de Lachine et Victoriatown	Espace entre la rue Wellington, le canal de Lachine, l'autoroute Bonaventure, la rue Marc-Cantin et l'axe de la rue Bourgeois (lieu historique national du Canal de Lachine), de part et d'autre du tracé souterrain	s/o	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Montréal 2005c 	Étude de potentiel archéologique et inventaire
22.AP.8, canal de Lachine	Abords de la rue Saint-Patrick entre les rues Island et De Montmorency (lieu historique national du Canal de Lachine), loin au sud-ouest du tracé souterrain	s/o	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Montréal 2005c 	Inventaire et surveillance archéologique
22.AP.9, ferme Saint-Gabriel	Rue Saint-Patrick entre les rues De Condé et Saint Columban et rue Bridge entre les rues Saint-Patrick et Wellington, au sud-ouest du tracé souterrain	s/o	<ul style="list-style-type: none"> Ville de Montréal 2005c 	Inventaire

Site ou secteur (en italiques lorsque situé dans l'aire d'étude restreinte)	Localisation par rapport au métro léger	Découvertes effectuées	Références	Interventions recommandées, si affecté
22.AP.12, faubourgs Sainte-Anne et des Récollets	Majeure partie de l'espace entre la rue Notre-Dame Ouest, l'autoroute Bonaventure, la rue Wellington et la rue Peel, traversée par les options de tracés	s/o	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Montréal 2005c 	Études de potentiel archéologique et inventaire
24.AP.2, canal de Lachine	Écluses 1 et 2 (lieu historique national du Canal de Lachine), au nord du tracé souterrain	s/o	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Montréal 2005b 	Aucune excavation ne doit être autorisée sans l'avis d'un archéologue.
24.AP.4, faubourgs Québec, Saint-Laurent et des Récollets	Abords du site patrimonial de Montréal, au nord de la station terminale de l'option de tracé aérien	s/o	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Montréal 2005b 	Inventaires

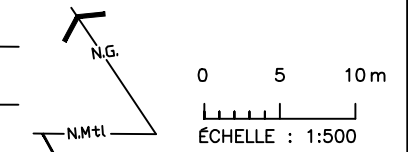
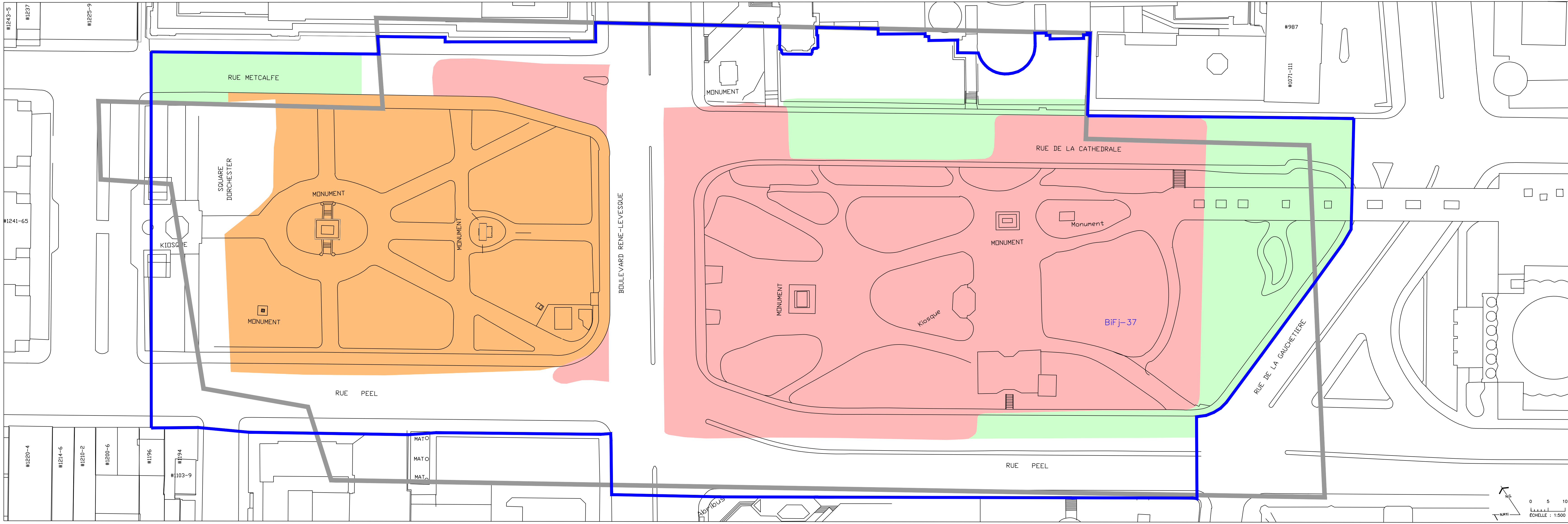
SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF ÉLECTRIQUE,
 AXE AUTOROUTE 10 – CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL
 IDENTIFICATION DES CONTRAINTES ARCHÉOLOGIQUES ET
 DÉTERMINATION DES MESURES D'ATTÉNUATION

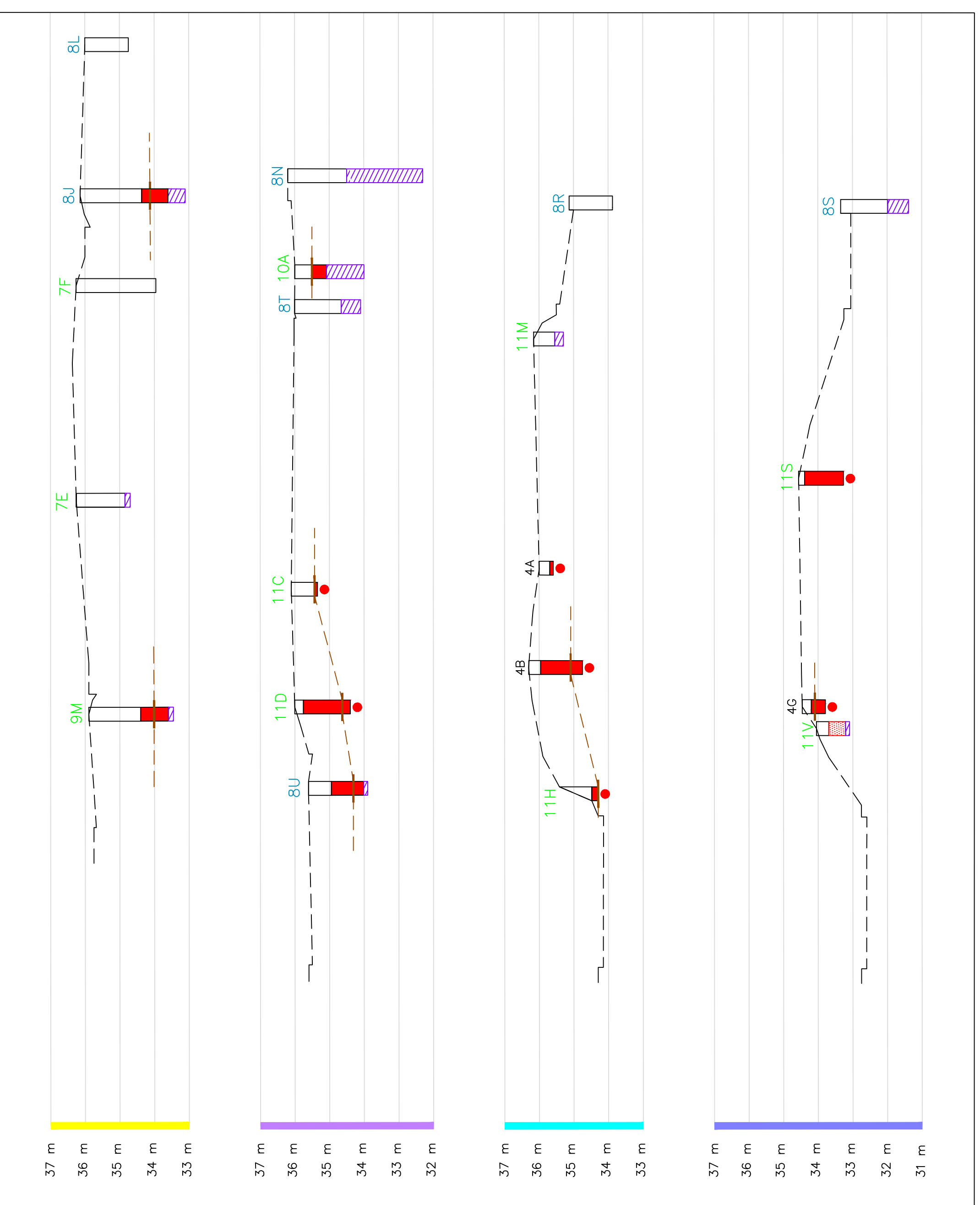
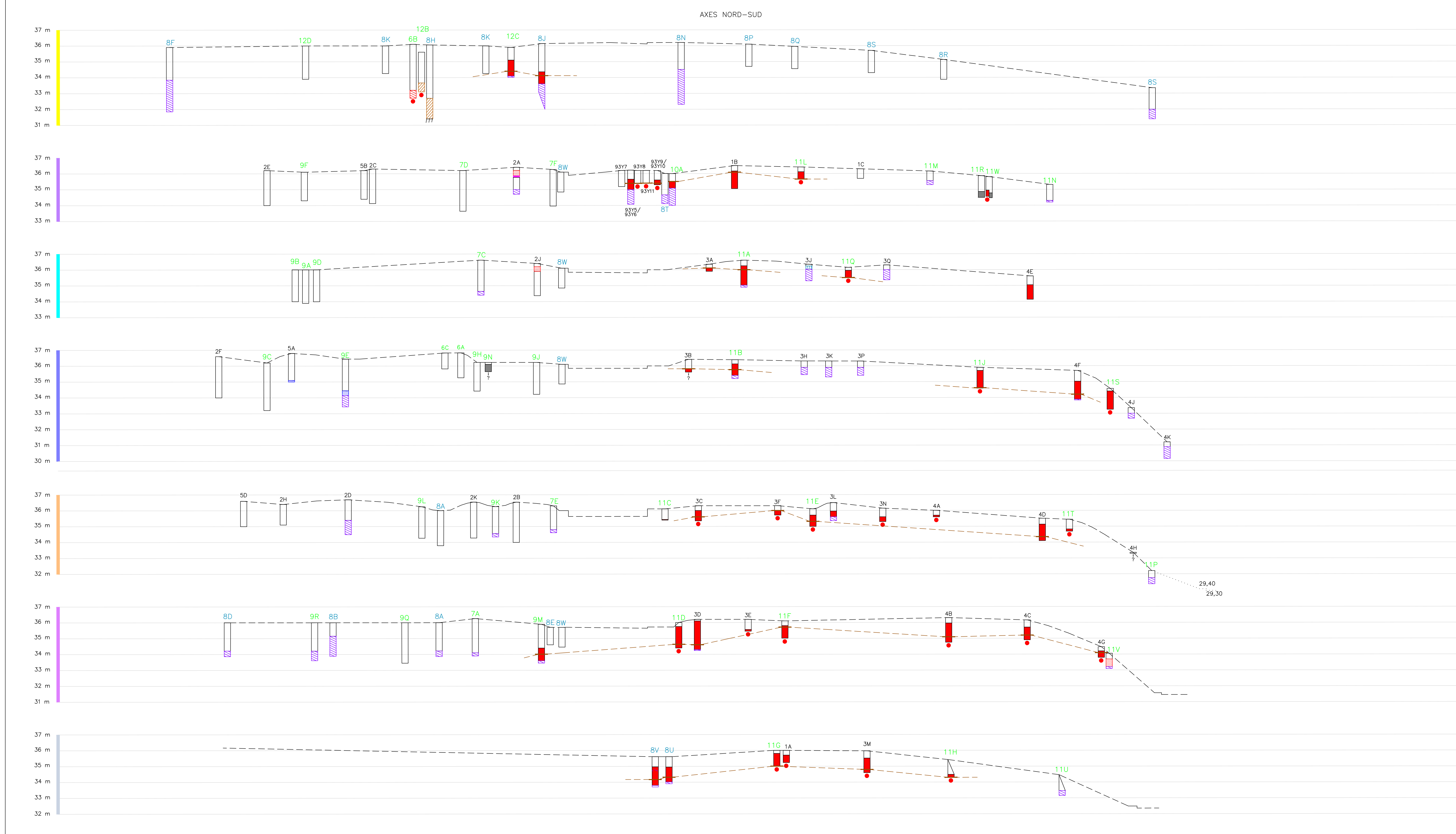
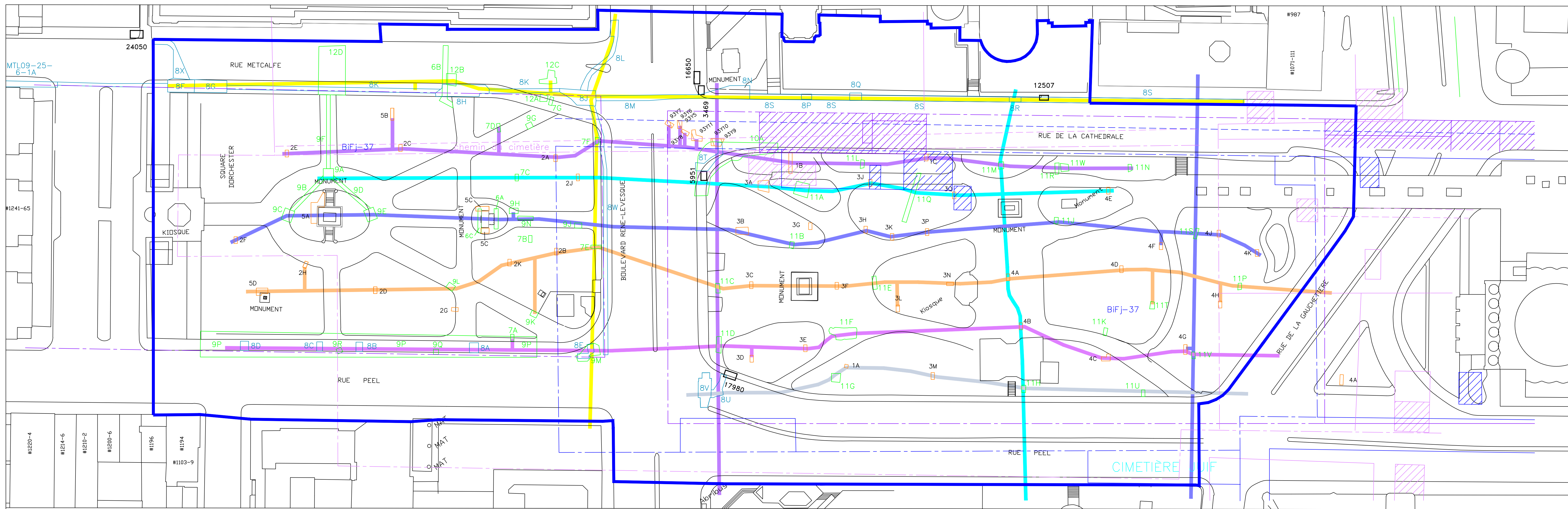
DISTRIBUTION ET ÉTAT DES SÉPULTURES DU SITE BIFJ-37

PLAN 1

- PRÉSENCE DE SÉPULTURES INTACTES OU EXHUMÉES
- PRÉSENCE DE QUELQUES OSSEMENTS ÉPARS/LAMBEAUX DU CIMETIÈRE
- EMPLACEMENT IRRÉMÉDIABLEMENT PERTURBÉ OU DÉNUÉ DE SÉPULTURE
- AUCUNE INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CODE BORDEN
- LIMITES DU CIMETIÈRE SAINT-ANTOINE (plan d'une propriété appartenant à la fabrique de Montréal de 1868, interprété par Lise Chouinard et Alan Stewart, Ethnoscop 2001)

Source: Plan base, cartographie numérique, Ville de Montréal, feuillets 31H05-010-4035 et 31H12-010-0135





SYSTÈME DE TRANSPORT COLLECTIF ÉLECTRIQUE,
AXE AUTOROUTE 10 – CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

IDENTIFICATION DES CONTRAINTES ARCHÉOLOGIQUES
ET DÉTERMINATION DES MESURES D'ATTÉNUATION

SITE BIFJ-37, SYNTHÈSE STRATIGRAPHIQUE

PLAN 2

— SOUS-OPÉRATION (Ville de Montréal)	— SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSE
7E NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	BIFJ-37 CODE BORDEN
— SOUS-OPÉRATION (CSGM)	MTL09-25-06 CODE TEMPORAIRE
— NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	— TRANSECT DE PROFIL STRATIGRAPHIQUE
3A INTERVENTION ANTERIEURE	
3A NUMÉRO D'INTERVENTION	

Source: Plan base, cartographie numérique, Site de Montréal, feuilles 3100-010-4025 et 3112-010-1129

0 5 10 15 m
ÉCHELLE : 1:500

ethnoscop GM1535

Légende des profils stratigraphiques

	Aménagement de surface et remblai
	Béton (service)
	Couche du cimetière (remblai d'inhumation ou d'exhumation) ¹
	Niveau supérieur du bois de cercueil ²
	Soils perturbés avec présence d'os épars ³
	Fosse d'ossements
	Vestige
	Fosse à bois de cercueils
	Surface de circulation?
	Couche dépotoir
	Sol naturel stérile ⁴
	Base de cimetière non atteinte
	Roche en place
	Projection du niveau de surface
	Projection du niveau supérieur de sépulture

0 2 4 m
ÉCHELLE VERTICALE: 1:100

- 1 illustre l'élévation la plus élevée des remblais d'inhumation ou d'exhumation de sépultures dans une sous-opération donnée.
- 2 illustre l'élévation la plus élevée du bois de cercueil dans une sous-opération donnée. Dans le cas où plusieurs sépultures sont présentes à des niveaux différents dans une sous-opération, l'élévation de la sépulture la plus élevée est sélectionnée.
- 3 illustre uniquement les remblais avec une présence significative d'os épars.
- 4 illustre le sol naturel stérile observé à la base des excavations. Le sol naturel présent à des niveaux intermédiaires des couches du cimetière (par exemple de part et d'autre des fosses d'inhumation/exhumation) n'est pas illustré.

ANNEXE M

MESURES D'ATTÉNUATION

Annexe M-1 Exemples de mesures d'atténuation

Annexe M-2 Lignes directrices pour l'établissement d'un programme de contrôle du bruit lors des travaux de construction

Exemples de mesures d'atténuation

Activité	Mesure	Référence
Protection des eaux	Toutes les installations de chantier (incluant les locaux de chantier, leurs dépendances et les stationnements) et les sites divers (incluant les sites d'entretien et d'entreposage de la machinerie, les sites d'entreposage des matériaux et des matières dangereuses, les sites de concassage, les sites de conditionnement du béton, les aires de rebuts) doivent être localisés à une distance d'au moins 60 m d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	Les aménagements protecteurs du sol, tels que les pailles, les copeaux et les matelas antiérosifs, agissent en protégeant le sol contre les impacts érosifs des gouttelettes de pluie et du ruissellement.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
	Les travaux doivent être réalisés de façon à ce qu'aucun matériel de démolition, rebut ou tout autre objet ne puisse tomber dans les cours d'eau. L'Entrepreneur doit récupérer le plus rapidement possible tout matériau ou équipement qui tomberait accidentellement dans un cours d'eau.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
Protection de milieux aquatique	Les travaux sur le littoral de [préciser le cours d'eau] sont interdits durant la période du [...] au [...].	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	Les activités de construction doivent se tenir en dehors des étapes les plus critiques du cycle de vie des poissons.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires Tenir compte des périodes indiquées dans les documents : <ul style="list-style-type: none"> • MPO, Périodes pour la réalisation de travaux dans l'habitat du poisson selon les régions administratives du Québec. • MRN - Unité de gestion des ressources naturelles Montréal-Montérégie, Liste de quelques espèces de poissons présentes sur le territoire de l'unité de gestion et informations sur leur période de reproduction (Rassemblements, fraye, incubation et alevinage)
	Protéger les parois et le fond des fossés sur une distance minimale de 20 m de part et d'autre du cours d'eau. La protection consiste en une membrane géotextile recouverte de matériaux granulaires stables à égouttement libre ou en une quantité de matériaux suffisante pour résister à l'érosion.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers Tome IV – Abords de route, chapitre 6 Mesures d'atténuation environnementales permanentes
Protection de milieux humides	Avant le début des travaux, l'entrepreneur doit installer des éléments de délimitation (clôture temporaire, piquets avec ruban marqueur et marques de peinture clairement visibles) autour des milieux humides.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement

	Les aménagements temporaires dans les milieux humides sont prohibés, que ce soit pour des aires d'entreposage, de stationnement, de chemins de contournement ou de travail. Ces aménagements doivent être implantés sur la terre ferme. Dans le cas où il est impossible de faire autrement, une autorisation du MDDELCC est préalablement requise dans les forêts du domaine de l'État.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
Protection de la faune	Installer une barrière munie d'un géotextile de type III pour circonscrire la zone des travaux afin d'éviter que les tortues/couleuvres ne se retrouvent sur le chantier. La membrane de géotextile installée doit être tendue et retenue à l'aide de piquets. La base de cette membrane doit également être enfouie dans le sol pour éviter qu'une tortue/couleuvre puisse se faufiler sous la barrière.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	Il est interdit de tendre des pièges, d'empoisonner ou de tuer des animaux sur le chantier.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
Protection de la flore	La machinerie lourde ne doit pas être utilisée à l'extérieur de l'emprise ni dans les aires qui doivent demeurer boisées. Dans les situations où cela s'avère impossible, toute sortie de la limite de l'emprise doit être préalablement autorisée.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
	À la demande de l'Ingénieur, l'Entrepreneur doit protéger les arbres et les arbustes adjacents au chantier de construction.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
	La flore ne doit pas être enlevée ou endommagée et aucune végétation ne doit être plantée sur le chantier. Autant que possible, tous les éléments formant l'habitat naturel doivent être protégés afin de préserver leur valeur écologique.	
Protection des sites archéologiques	En vertu de l'article 74 de la <i>Loi sur le patrimoine culturel</i> (RLRQ, c. P-9.002), toute découverte de vestiges archéologiques doit être communiquée au Ministère sans délai. Les travaux à l'endroit de la découverte doivent être interrompus jusqu'à l'évaluation qualitative et quantitative par un archéologue du Ministère. Si nécessaire, il fera des recommandations quant à la poursuite des travaux.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
Contrôle des poussières et des émissions atmosphériques	Lorsque les véhicules circulent sur une fondation granulaire et que les conditions atmosphériques causent un excès de poussière nuisible à la circulation et à l'environnement (quantité de poussière soulevée supérieure à 40 mg/m3 lors du passage d'un véhicule), la surface doit être traitée avec de l'eau ou un abat-poussière.	MTQ, CCDG - Infrastructures routières - Construction et réparation, chapitre 10.4
	L'Entrepreneur doit s'assurer que les systèmes d'échappement et antipollution du matériel de construction sont maintenus en bon état. Le matériel qui émet des gaz d'échappement en quantité excessive, en raison par exemple de mauvais réglage, doit être réparé dans les plus brefs délais ou être remplacé.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
	L'Entrepreneur doit éviter de laisser tourner inutilement les moteurs de ses véhicules et se conformer à la Réglementation municipale visant l'élimination de la marche au ralenti des véhicules à moteur.	
Contrôle de l'érosion et des sédiments	Le paillis en vrac, l'ensemencement, le revêtement de protection en pierre, le matelas antiérosion, la membrane ou la bâche doivent être utilisés pour stabiliser les talus vulnérables à l'érosion et susceptibles de produire des sédiments.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	Installer des dispositifs d'interception des eaux et des sédiments conçus en fonction du patron de drainage, de la stabilité des sols et de l'évolution du chantier. Ces dispositifs requièrent une	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9

	inspection périodique, en particulier après les périodes de pluies abondantes, et une surveillance régulière afin de demeurer efficaces.	Mesures d'atténuation environnementales temporaires
	L'Entrepreneur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter l'érosion et la sédimentation causées par ses activités.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
Gestion des plantes exotiques envahissantes	Le roseau commun et la renouée japonaise de même que les volumes de sol excavé afférent devront être évacués du chantier et envoyés dans un lieu d'enfouissement technique ou traités autrement avec l'approbation du surveillant. Si ces éléments sont transportés hors du chantier, les bennes utilisées devront être recouvertes de façon à ce qu'il n'y ait aucun rejet dans l'environnement, y compris les graines. L'entrepreneur doit fournir une copie du manifeste de transport au surveillant.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
Gestion de matériaux excavés	Avant de procéder à la mise au rebut des matériaux excédentaires à l'extérieur de l'emprise du Ministère, il est essentiel de vérifier si ceux-ci peuvent être utilisés dans les ouvrages connexes du projet tels que la réutilisation dans les remblais, l'adoucissement des pentes des talus, l'aménagement d'un écran visuel ou d'une butte antibruit, la restauration de bancs d'emprunt ou d'un ancien corridor de route, et la création d'un habitat faunique. La réutilisation des matériaux naturels a aussi comme avantage de permettre une économie dans les coûts de transport et dans le budget d'un projet.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
Gestion de sols contaminés	L'entrepreneur doit excaver de façon sélective, manipuler et gérer les sols contaminés conformément à la Politique de protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés (Politique), à la LQE et aux règlements correspondants. Les sols contaminés excavés qui sont excédentaires ou non conformes au critère C de la Politique doivent être chargés directement dans des camions en vue de leur élimination hors du site dans un lieu autorisé par le MDDELCC, et ce, en fonction de leur niveau de contamination.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	Dans le cas de découverte de sols contaminés pendant la réalisation des travaux, ces sols excavés doivent être déposés temporairement sur des membranes imperméables (par exemple : une géomembrane). Ils doivent être recouverts de membranes imperméables afin d'éviter la lixiviation et la contamination des sols environnants et aussi l'évaporation des substances volatiles (lorsque ces sols en contiennent).	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
	Dans l'éventualité où des sols potentiellement contaminés doivent être excavés dans le cadre du présent Contrat, l'Entrepreneur doit préparer et soumettre à l'Ingénieur un plan d'élimination des sols contaminés en conformité avec la Loi.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
Gestion des eaux de pompage et des eaux usées	Les eaux provenant de l'assèchement des excavations et des batardeaux doivent être évacuées dans un bassin de sédimentation ou dans une zone de végétation.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	L'Entrepreneur doit s'assurer que les eaux usées générées lors des travaux, incluant sans s'y limiter, les eaux générées par les installations et opérations de chantier, incluant notamment les eaux résiduelles de sciage de béton sont confinées et récupérées. Si un système de traitement (bassin de sédimentation portatif, filtres ou autres installations de ce genre) doit être utilisé, celui-ci doit empêcher les contaminants et les particules susceptibles de se déposer dans les réseaux de ruisseler vers les égouts. L'Entrepreneur doit utiliser les moyens nécessaires pour définir le mode d'élimination des sédiments captés, des eaux résiduelles, et pour s'assurer de respecter les normes de rejet. Le cas échéant, une copie des résultats d'analyses des sédiments et des eaux résiduelles doit être fournie à l'Ingénieur avant leur élimination.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées

Gestion des matériaux de démolition	En plus des exigences du CCDG et des normes du MTQ, l'entrepreneur doit se conformer aux Lignes directrices relatives à la gestion de béton, de brique et d'asphalte issus des travaux de construction et de démolition et des résidus du secteur de la pierre de taille (MDDEP, juin 2009) pour réutiliser dans des ouvrages à construire le béton ou l'enrobé provenant de la démolition des ouvrages existants.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	Le béton peut être recyclé dans les remblais, à condition d'être fragmenté en morceaux n'excédant pas 300 mm. Les fragments doivent être homogènes; s'il y a présence de métal d'armature, il ne doit pas excéder les fragments. Ces derniers doivent être complètement recouverts d'une couche d'au moins 300 mm de sols compactables.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II– Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
Gestion des matières résiduelles non dangereuses	Les matières résiduelles doivent être acheminées dans un lieu autorisé par le MDDELCC pour leur gestion (traitement, entreposage, valorisation ou élimination). Avant de quitter le site avec tout chargement de matières résiduelles, chaque camion doit recevoir du surveillant un manifeste de transport dont un exemple est proposé en annexe.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	L'Entrepreneur doit mettre en place un programme adéquat de gestion pour assurer le confinement et l'élimination des rebuts tels que les débris métalliques, le revêtement bitumineux usagé et les débris de béton. Ces rebuts doivent être autant que possible triés à la source et recyclés.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
Gestion des matières résiduelles dangereuses	les matières dangereuses mises au rebut (ex. : restes de peinture, d'enduit, de décapant, huiles usées, carburant, peinture décapée contenant du plomb, matière ou objet dont la surface est contaminée par une matière dangereuse, etc.) doivent être recueillies par des entreprises possédant les permis appropriés pour la gestion de ces matières notamment en vertu de la LQE et du Règlement sur les matières dangereuses. L'expédition de ces matières à un lieu d'élimination de matières dangereuses doit être confiée à un transporteur titulaire du permis visé au Règlement sur les matières dangereuses. Le transport de matières dangereuses résiduelles doit aussi être effectué conformément au Règlement sur le transport des matières dangereuses. Les preuves écrites de leur prise en charge par les entreprises concernées (document d'expédition, formulaire d'admission des matières par l'entreprise autorisée ou autre, précisant la nature des matières et leur quantité) doivent être remises au surveillant de chantier à la fin de chaque journée de travail.	MTQ, Devis type - Protection de l'environnement
	L'Entrepreneur doit tenir un registre précis de tous les matériaux éliminés du site des travaux de façon à ce que le Propriétaire soit en mesure de retracer les matériaux de leur point d'origine jusqu'à leur point d'élimination final.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
Gestion des produits pétroliers et des matières dangereuses	La gestion de ces matières doit se faire conformément au <i>Règlement sur les matières dangereuses</i> (RLRQ, c. Q-2, r. 32) et à la LQE.	MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II– Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires
	L'Entrepreneur doit faire en sorte que les produits pétroliers soient entreposés, manipulés et employés avec précaution. L'Entrepreneur doit prévoir des mesures de confinement, de protection et de récupération en cas de fuites ou de déversement.	PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées
Gestion des matériaux contenant de l'amiante	En vertu de l'article 2.4.1.1.1 k) du <i>Code de sécurité pour les travaux de construction</i> (CSTC), RLRQ, c. S-2.1, r. 6, les travaux d'enlèvement d'amiante ou de démolition impliquant de l'amiante nécessitent un avis écrit d'ouverture d'un chantier de construction, au moins 10 jours avant le début de cette activité sur le chantier. Cet avis doit présenter les méthodes et les	MTQ, Devis type - Enlèvement et disposition d'un enrobé additionné de fibres d'amiante

	<p>procédés utilisés ainsi qu'une attestation de l'existence d'un programme de formation et d'information conforme à l'article 3.23.7 du CSTC.</p> <p>Dans l'éventualité où l'Entrepreneur soupçonne la présence de matériaux pouvant contenir de l'amiante dans l'exécution du Contrat, celui-ci doit en informer aussitôt son représentant responsable de la santé et sécurité du chantier et l'Ingénieur. Des mesures de contrôles doivent être prises par l'Entrepreneur selon les exigences du CSTC.</p>	
Gestion du bruit	<p>L'entrepreneur doit utiliser de l'équipement muni de dispositifs réduisant le bruit et prévoir des mesures d'atténuation pour réduire le bruit émanant du chantier. De plus, l'entrepreneur doit planifier et exécuter ses travaux de telle façon que les désagréments causés à la population soient minimisés.</p> <p>interdire les travaux durant la nuit; planifier les travaux les plus bruyants durant les périodes les moins sensibles (le jour, par exemple); prohiber certains types d'équipements à proximité des secteurs sensibles; favoriser des méthodes de travail moins bruyantes ou des équipements insonorisés ou électriques, lorsque possible; s'assurer que les équipements utilisés sont munis d'un silencieux de bonne qualité en état de fonctionnement; s'assurer que les équipements utilisés sur le chantier sont en bon état de marche</p> <p>Les activités de chantier produisant un niveau sonore supérieur au bruit ambiant sans travaux sont susceptibles d'être couvertes par un programme de la gestion du bruit lorsqu'elles sont exécutées à proximité d'une zone sensible au bruit.</p>	<p>PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées</p> <p>MTQ, Devis type – Gestion du bruit</p> <p>MTQ, Normes : Ouvrages routiers - Tome II – Construction routière, chapitre 9 Mesures d'atténuation environnementales temporaires</p> <p>MTQ, CCDG - Infrastructures routières - Construction et réparation, chapitre 10.4</p>
Aires de lavage, d'entretien et de ravitaillement de la machinerie et des équipements	<p>Les surplus de béton et les eaux ayant servi au nettoyage des bétonnières doivent être déposés dans une aire prévue à cette fin pour éviter toute contamination du milieu. Le site aura préalablement été autorisé par le surveillant des travaux.</p> <p>Tout équipement utilisé sur le chantier ne doit présenter aucune fuite d'huile, d'essence ou tout autre produit. Tout équipement qui présente une fuite doit être retiré du chantier dès qu'un écoulement est constaté.</p>	<p>MTQ, CCDG - Infrastructures routières - Construction et réparation, chapitre 10.4</p> <p>MTQ, Devis type - Protection de l'environnement</p>
Déboisement	<p>L'identification précise de la zone de déboisement, par marquage, est obligatoire avant le début des travaux d'abattage.</p> <p>Lorsque le déboisement n'est pas suivi immédiatement des travaux routiers ou d'ouvrages d'art, des mesures particulières doivent être appliquées à l'intérieur d'une bande de 20 m de chaque côté d'un lac ou d'un cours d'eau à partir de la ligne naturelle des hautes eaux.</p>	<p>MTQ, Devis type - Protection de l'environnement</p>
Déversement accidentel	<p>À la suite de toute perte, fuite ou déversement de produits pétroliers, de fluides hydrauliques (incluant les huiles biodégradables synthétiques ou végétales) ou d'autres matières dangereuses liquides, peu importe la quantité déversée, l'entrepreneur doit prendre les mesures suivantes sans délai :</p> <p>Sécuriser les lieux; Éteindre toute source d'allumage (cigarette, moteur, etc.); Arrêter la perte, la fuite ou le déversement à la source; Informers le surveillant de chantier;</p>	<p>MTQ, Devis type - Protection de l'environnement</p>

	<p>Contenir la substance déversée à l'aide du matériel approprié (absorbant granulaire, en feuille ou en boudin, etc.);</p> <p>Sceller les drains et les regards à proximité pour protéger les réseaux d'aqueduc et d'égout;</p> <p>Informez Urgence-Environnement. Le numéro de téléphone doit être affiché dans le bureau de chantier et doit être entré dans les contacts des téléphones cellulaires du personnel de chantier.</p>	
	<p>L'Entrepreneur doit, selon la nature des travaux, installer sur chaque site de mobilisation (sur terre et sur l'eau), une ou des trousse(s) environnementale(s) et un extincteur de catégorie conforme aux normes en vigueur afin de gérer tout déversement, incident environnemental ou incendie. Le traitement et la réhabilitation des aires affectées par un déversement, incident environnemental ou incendie doivent être entrepris à la satisfaction de l'Ingénieur et aux frais de l'Entrepreneur.</p>	<p>PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées</p>
Compensation des GES	<p>Les données sur la consommation de carburant sont celles qui permettent d'obtenir une meilleure estimation des émissions de GES.</p> <p>Des informations complémentaires sur le type d'équipements ou de véhicules, la puissance du moteur permettent une meilleure évaluation des taux d'émissions de certains GES (le CH4 et le N2O).</p> <p>Les obligations de l'Entrepreneur concernent uniquement le suivi des consommations et la fourniture des données sur une base hebdomadaire compilées dans un tableau fourni par le MTQ.</p>	<p>MTQ, Devis type - Protection de l'environnement – Projet Turcot</p>
Remise en état des lieux	<p>L'entrepreneur doit procéder au démantèlement et à la restauration de tous les sites temporaires utilisés à l'extérieur de l'emprise à moins d'indication contraire du surveillant, et ce, avant la fin des travaux. L'entrepreneur doit notamment respecter les prescriptions suivantes:</p> <p>Tout débris, équipement et matériau ayant servi à la construction des sites temporaires doivent être retiré;</p> <p>Le régalage et la hauteur du remblai doivent s'intégrer au relief environnant et assurer le drainage naturel des eaux;</p> <p>La protection contre l'érosion et le contrôle des sédiments doit être assurée;</p> <p>Le sol doit être décompacté en profondeur et ameubli sur une épaisseur de 200 mm;</p> <p>Les pentes des talus doivent être remises à leur état d'origine ou adoucies à un rapport minimum de 1V : 3H;</p> <p>La terre végétale décapée et entreposée au début des travaux doit être épandue sur 100 mm d'épaisseur;</p> <p>La végétation doit être restaurée par engazonnement ou par plantation, selon les aménagements et la végétation en place à l'origine, conformément au chapitre « Aménagement paysager » du CCDG. Pour les plantations en milieu naturel, l'entrepreneur doit utiliser des espèces indigènes.</p>	<p>MTQ, Devis type - Protection de l'environnement</p>
	<p>Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, l'Entrepreneur doit nettoyer toutes les aires de travail et tous les emplacements mis à sa disposition. À la fin des travaux, l'Entrepreneur doit remettre, dans un état jugé acceptable par l'Ingénieur, les terrains et le site des travaux. Afin de permettre de démontrer que les terrains et le site des travaux ont été remis dans un état acceptable, l'Entrepreneur doit participer à une inspection pré-travaux et une inspection post-travaux</p>	<p>PJCCI, Documents d'appel d'offres : Section 6 – Conditions techniques normalisées</p>

**CDPQ Infra – Projet de Transport
Collectif A10**

**Lignes directrices pour l'établissement
d'un programme de contrôle du bruit
lors des travaux de construction d'un
métro léger et des installations
auxiliaires**

Rapport réalisé pour :

CIMA +

Préparé par :

Pierre-Claude Ostiguy, ing. Jr, M.Sc
Eric Dufresne, tech. acoustique et vibrations
Ugo Magrini, tech. acoustique et vibrations
Michel Pearson, ing. M.Sc



Janvier 2016

N/Réf. : 15-12-22-M

1040, avenue Belvédère, suite 215
Québec, Qc, G1S 3G3, Canada
tél. : 418-686-0993
fax. : 418-686-2043
www.softdb.com

Table des matières

1	Contexte et objectif	3
2	Généralités	3
3	Définitions	4
	<u>3.1</u> <u>Zone sensible au bruit</u>	<u>4</u>
	<u>3.2</u> <u>Niveaux sonores autorisés en phase construction</u>	<u>9</u>
	<u>3.3</u> <u>Assistance technique</u>	<u>10</u>
4	Gestion du bruit	11
	<u>4.1</u> <u>Programme détaillé de gestion du bruit</u>	<u>11</u>
	<u>4.2</u> <u>Plan de suivi acoustique en phase construction</u>	<u>12</u>
	<u>4.3</u> <u>Bilan du suivi acoustique</u>	<u>14</u>
5	Mesures d'atténuation sonore	15
	<u>5.1</u> <u>Mesures d'atténuation sonore obligatoires</u>	<u>15</u>
	<u>5.2</u> <u>Autres mesures d'atténuation sonore</u>	<u>16</u>
6	Programme de gestion des plaintes	21

Liste des figures

Figure 1 :	Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)	5
Figure 2 :	Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)	6
Figure 3 :	Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)	6
Figure 4:	Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)	7
Figure 5:	Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)	7
Figure 6:	Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)	8
Figure 7 :	Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)	8
Figure 8:	Construction typique pour un écran acoustique absorbant	18
Figure 9:	Exemple d'écran acoustique d'un projet de construction	19

Liste des tableaux

Tableau 1: Seuils à respecter en phase construction sauf si avis contraire..... 10

1 Contexte et objectif

Ce document présente les lignes directrices en vue de l'établissement d'un programme pour la gestion du bruit lors des travaux de construction des installations associées au métro léger reliant le centre-ville de Montréal à l'échangeur de l'autoroute 10 et 30 sur la Rive-Sud.

À ce stade du projet, le type d'équipements utilisé pour les travaux de construction, les opérations à être effectuées, ainsi que les zones où des travaux de construction auront lieu ne sont pas encore clairement définis. Ce rapport a pour objectif de **définir les lignes directrices pour l'établissement d'un programme de contrôle du bruit en phase construction.**

Étant donné que plusieurs travaux routiers seront en cours simultanément, par souci d'harmonie des réglementations, il est proposé qu'une approche de gestion du bruit basée sur les lignes directrices du ministère des Transports du Québec soit adoptée dans le cadre du projet. **Ce plan est donc basé sur les éléments présentés dans le plan de gestion de bruit pour un chantier de construction du Ministère des Transports du Québec.**

2 Généralités

Le bruit est une problématique importante sur les chantiers. L'entrepreneur de même que tous les sous-traitants et fournisseurs doivent respecter les exigences de ce document.

L'entrepreneur devra présenter un programme de contrôle du bruit selon les exigences du présent document. L'entrepreneur devra utiliser le matériel requis pour se conformer aux niveaux sonores maximums autorisés et prévoir, si nécessaire, des mesures d'atténuation afin de réduire au minimum le bruit généré par les activités du chantier. De plus, l'entrepreneur devra planifier et exécuter les travaux de telle façon que les désagréments causés à la population soient minimisés.

Toute activité de chantier, située à proximité d'une zone sensible, qui a le potentiel de générer un bruit supérieur aux niveaux sonores maximums autorisés, doit être précédée par la mise en application du programme de gestion du bruit.

Si des plans d'aménagement de mesures d'atténuation sonore (toiles acoustiques, écrans antibruit, etc.) sont requis, ils doivent être conçus, préparés, signés et scellés par un ingénieur, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Étant donné l'étendue du projet, il est de la responsabilité du surveillant de chantier, en collaboration avec les entrepreneurs à sa charge, de tenir compte de la proximité et de la coactivité possible entre les chantiers qui chevauchent le chantier du métro léger dans l'application du programme afin de respecter les normes sonores en tout temps.

3 Définitions

3.1 Zone sensible au bruit

Une zone sensible au bruit est définie comme une zone où le climat sonore constitue un élément essentiel à l'accomplissement des activités humaines. Habituellement, elle est associée aux usages à vocation résidentielle, institutionnelle et récréative (habitations, établissements hospitaliers et scolaires, parcs, hôtels, etc.). Néanmoins, des règlements pour les niveaux de bruit acceptables sont également établis pour les zones commerciales et industrielles. Les niveaux sonores autorisés s'appliquent au rez-de-chaussée ainsi qu'aux étages des bâtiments à protéger. Les figures suivantes présentent les zones sensibles entourant les zones de travaux possibles pour la construction des parties aériennes du tracé. Advenant des modifications des parties aériennes et souterraines du tracé du métro léger, il est recommandé à ce qu'une mise à jour des zones sensibles soit effectuée. Quoiqu'il en soit, si certains secteurs ne sont pas identifiés dans ces figures, il est de la responsabilité de l'entrepreneur de couvrir adéquatement les zones sensibles autour des travaux en cours dans son programme de gestion du bruit.



Figure 2 : Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Ville de Brossard, Canada.
45°27'31.08"N, 73°26'51.09"O, Altitude: 2.58 km.

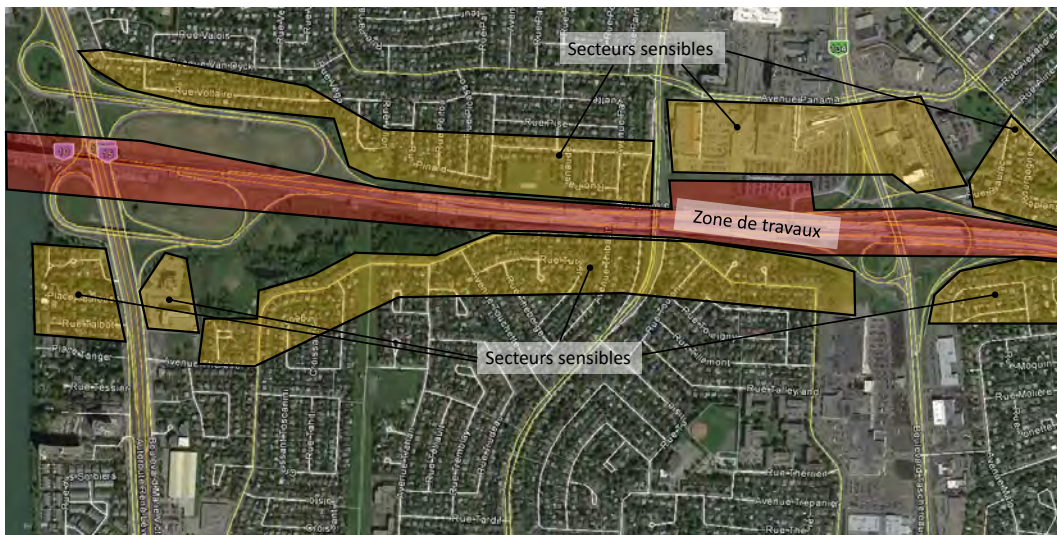


Figure 3 : Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Ville de Brossard, Canada.
45°27'51.13"N, 73°28'43.97"O, Altitude: 2.58 km.



Figure 4: Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Ville de Montréal, Canada.
45°28'35.66"N, 73°32'53.99"O, Altitude: 1.25 km.



Figure 5: Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Ville de Montréal, Canada.
45°28'35.66"N, 73°32'53.99"O, Altitude: 1.13 km.



Figure 6 : Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Ville de Montréal, Canada.
45°29'46.88"N, 73°33'40.81"O, Altitude: 0.886 km.



Figure 7 : Secteurs sensibles (jaune) entourant la zone des travaux (rouge)
(Source: Google Earth V 7.1.5.1557. (17/9/2013). Ville de Montréal, Canada.
45°29'52.81"N, 73°34'6.08"O, Altitude: 1.11 km.

3.2 Niveaux sonores autorisés en phase construction

Sauf si une réglementation municipale spécifique s'applique à un secteur où les travaux de construction du métro léger sont en cours, les niveaux sonores à respecter en bordure des zones à protéger sont donnés au Tableau 1. Ces niveaux sont définis selon la zone et l'utilisation du sol. Si les niveaux sonores permis par les autorités municipales en bordure des travaux exigent des niveaux moins élevés que ceux recommandés dans le Tableau 1, il est de la responsabilité du responsable de chantier de s'assurer que ces niveaux soient respectés.

Les seuils proposés pour ce programme de suivi considèrent un seul chantier de construction. Advenant le cas où plusieurs chantiers ont lieu simultanément dans un secteur, l'ensemble des activités de ces multiples chantiers devrait respecter ces seuils. Il est de la responsabilité du surveillant de chantier de veiller à ce que la coactivité des divers chantiers sur le niveau sonore ne dépasse pas les limites de dérangement permises pour les citoyens dans les zones impactées.

Les niveaux sonores à ne pas dépasser doivent être mesurés à 5 mètres du ou des bâtiments à protéger ou à la limite de la propriété si le bâtiment est à moins de 5 mètres de la route. L'appareil de mesure utilisé doit être un sonomètre de classe 1 conforme à la norme ANSI S.1.4 – (R 1990). Les méthodes et conditions de mesures devront être conformes à celles spécifiées au document « Measurement of Highway-Related Noise », mai 1996, du FHWA (FHWA-PD-96-046).

Tableau 1: Seuils à respecter en phase construction sauf si avis contraire

Zone		Niveaux sonores à ne pas dépasser (dBA) (bruit ambiant et chantier combinés)					
		Jour (de 7h à 19h)		Soir (de 19h à 23h)		Nuit (de 23h à 7h)	
		L ₁₀	L _{max}	L ₁₀	L _{max}	L ₁₀	L _{max}
1	Zones sensibles au bruit : habitations, établissements hospitaliers et scolaires, parcs, hôtels, etc.	75 ou bruit ambiant +5*	85 ou 90 pour un bruit d'impact**	Bruit ambiant +5	85	Bruit ambiant +5 (si bruit ambiant <70) Bruit ambiant+3 (si bruit ambiant >70)	80
2	Zones commerciales : immeubles de bureaux, commerces, etc.	80 ou bruit ambiant +5*	Aucun	Bruit ambiant +5***	Aucun	Aucun	Aucun
3	Zones industrielles : usines, ateliers, etc.	85 ou bruit ambiant +5	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

* Le plus élevé des deux devient le niveau sonore à ne pas dépasser

** Le bruit d'impact est un bruit intermittent dont l'intensité s'élève rapidement

*** Si applicable, pendant les heures d'ouverture des commerces

Pour la réglementation municipale de Brossard, tout bruit continu à ne pas dépasser entre 7h et 21h est de 55 dBA et de 50 dBA entre 21h et 7h. Tout bruit occasionnel ne peut dépasser 75 dBA. À moins d'une autorisation de la Ville, Il est interdit d'exécuter des travaux de construction ou de démolition nécessitant des appareils mécaniques entre 21h et 7h, du lundi au samedi et avant 10h ou après 17h le dimanche.

3.3 Assistance technique

L'entrepreneur doit s'assurer de recevoir une assistance technique en chantier d'une firme d'ingénieurs spécialisée en acoustique possédant au moins 3 années d'expérience dans le domaine du contrôle du bruit de travaux de construction. Le mandat de cette firme doit comprendre de façon non limitative les tâches suivantes :

- L'évaluation du bruit ambiant avant le début des travaux
- Élaboration du programme détaillé de contrôle du bruit;
- Réalisation du suivi acoustique;
- Assistance technique en chantier pour l'évaluation et la mise en place des mesures d'atténuation sonore;
- Préparation du bilan du suivi acoustique;

- Réalisation de relevés sonores en cas de plaintes.

L'entrepreneur doit aussi nommer un responsable au chantier (gérant ou contremaître général) pour veiller à l'application et au suivi de la gestion du bruit pendant les travaux. Les qualifications du personnel affecté à l'élaboration, l'application et le suivi du plan de gestion du bruit doivent être fournies par l'entrepreneur.

4 Gestion du bruit

4.1 Programme détaillé de gestion du bruit

L'entrepreneur doit élaborer et mettre en application un programme de gestion du bruit. Ce programme doit être soumis au surveillant au moins cinq (5) jours avant le début des travaux. Une pénalité à titre de dommages-intérêts liquidés de deux cent cinquante (250\$) est appliquée à chaque jour de retard de la transmission du programme.

Le programme doit être conçu, réalisé et signé par un ingénieur en acoustique ayant au moins trois ans d'expérience dans le domaine du contrôle du bruit de travaux de construction. De plus, il doit être approuvé par le surveillant avant son application. Si les méthodes de travail sont modifiées de façon notable en cours de réalisation des travaux, un programme révisé devra être produit et approuvé à nouveau par le surveillant.

Le programme détaillé doit inclure, sans s'y limiter :

- La mesure des niveaux sonores ambiants sans travaux, comprenant l'emplacement des points de mesure, les méthodes, l'équipement utilisé à cet égard ainsi que les heures et les résultats des mesures sous forme de tableau de référence;
- La nature, la période et l'horaire des travaux prévus;
- La description de l'équipement générateur de bruit prévu comprenant leur niveau d'émission sonore;
- La description du secteur où l'activité a lieu; en identifiant les types d'habitations et le nombre d'étages, ainsi que la localisation des points de mesures du bruit ambiant;
- Une modélisation acoustique des niveaux sonores produits par les travaux dans les zones sensibles de même que la durée estimée du dépassement des niveaux sonores minimaux;
- Fournir une description détaillée de la modélisation des niveaux sonores pendant les travaux et des hypothèses qui ont été posées;
- Le cas échéant, préciser l'identification des mesures d'atténuation sonore prévues, ceci inclut les plans de localisation des dispositifs d'atténuation sonore (toiles acoustiques, écrans, enceintes, etc.), signés et scellés par un ingénieur, ainsi que la procédure de mise en place de ces mesures.;
- La nature, la période et l'horaire des travaux prévus;

À l'étape de la planification des travaux, l'entrepreneur doit prévoir que les travaux les plus bruyants ne seront pas effectués la nuit à proximité des zones sensibles au bruit, sauf dans le cas où de la fermeture complète de l'autoroute est requise ou à la demande du Ministère.

Il est à noter que le programme détaillé de contrôle du bruit doit être mis à jour et présenté à nouveau au Ministère si les méthodes de travail sont modifiées de façon notable en cours de réalisation des travaux.

4.2 Plan de suivi acoustique en phase construction

La surveillance des niveaux sonores à proximité du chantier est assurée par l'entrepreneur qui doit mettre en place, dès le début des travaux, un suivi acoustique. Le plan de suivi acoustique doit inclure les éléments suivants :

- La localisation des sites de relevés sonores (stations permanentes de relevés ou sites temporaires à déterminer);
- Le type d'équipement utilisé pour les relevés sonores;
- Les méthodes et les temps de mesures prévus.

Le suivi acoustique doit comprendre les activités suivantes :

1. Mesure du bruit émis par les outils ou les équipements

Des relevés sonores doivent être réalisés sur tous les outils et équipements du chantier au moins une fois dans le but de vérifier s'ils sont conformes à leurs fiches techniques, qu'il est bien ajusté et que son entretien est adéquat. Tout équipement non conforme doit être retiré du chantier.

2. Mesure du niveau sonore émis par les alarmes de recul

Également, un suivi acoustique mensuel des alarmes de recul à intensité variable doit être effectué.

3. Mesures réalisées pour valider le programme de gestion de bruit

L'entrepreneur doit effectuer régulièrement, le jour et la nuit, des vérifications des niveaux sonores dans les zones sensibles à proximité du chantier. À cet effet, ce dernier doit émettre au surveillant, un rapport écrit détaillant la date et la localisation des relevés, les niveaux sonores mesurés et les seuils permis à ce moment. Ce rapport doit également inclure les actions prises par l'entrepreneur en cas de dépassement afin de corriger la situation.

Lorsque les niveaux sonores provenant du chantier dépasseront les seuils permis, l'entrepreneur devra cesser immédiatement ses travaux et prendre les mesures nécessaires pour rencontrer les exigences spécifiées.

Des vérifications des niveaux sonores doivent être effectuées en continu ou régulièrement par l'entrepreneur, selon les critères établis au plan de suivi acoustique dans les zones sensibles à proximité du chantier, le jour et la nuit, le cas échéant. Les niveaux sonores à respecter s'appliquent au rez-de-chaussée ainsi qu'aux étages du bâtiment.

Les vérifications sonores doivent être enregistrées dans un rapport journalier automatisé dans le cas du suivi continu ou régulier, dans le cas d'un suivi manuel. Un rapport journalier détaillant la date et la localisation des relevés, les niveaux sonores mesurés et les niveaux maximaux permis à ce moment doit être produit et transmis au surveillant. Ce rapport pourra également inclure les actions réalisées par l'entrepreneur en cas de dépassement, avec indication de la date et de l'heure de l'application des actions correctives.

Le plan de suivi acoustique doit prévoir que, lorsque les niveaux sonores provenant du chantier dépassent les niveaux sonores autorisés, l'entrepreneur doit cesser immédiatement les travaux et prendre les mesures qui s'imposent pour se conformer aux exigences spécifiées. Il doit également prévoir que la reprise des activités au chantier n'est permise qu'après application des interventions correctives.

4.3 Bilan du suivi acoustique

À la fin du contrat, l'entrepreneur doit remettre au surveillant un rapport du bilan du suivi acoustique réalisé. Le rapport doit être fourni en format papier (2 copies) et électronique (fichier pdf). Le rapport doit inclure, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- La localisation des bâtiments situés dans la zone sensible et l'identification du type d'habitation (nombre d'étages);
- L'identification des sites de relevés sonores, incluant une cartographie des sites;
- Le type d'équipement utilisé lors des relevés sonores de même que la méthodologie d'échantillonnage;
- Les niveaux sonores maximum autorisés pour le chantier;
- Les résultats des relevés sonores réalisés sous forme de tableaux dans le rapport et de feuilles de terrain en annexe;
- Les niveaux sonores des travaux, prévus (au programme détaillé de gestion du bruit) et mesurés, de même que l'efficacité prévue et mesurée des mesures d'atténuation;
- L'analyse des dépassements des niveaux sonores maximums autorisés (type opération en cause, mesure d'atténuation mise en place ou manquante, etc.);
- Les mesures d'atténuation mises en place par phase des travaux ou modifiées à la suite des plaintes;
- Les contraintes occasionnées par la mise en place et l'utilisation des mesures d'atténuation (délais, difficultés d'utilisation, réduction d'efficacité d'un équipement, etc.);
- Les photographies et les fiches techniques (le cas échéant) des mesures d'atténuation;
- Le nombre, la date et le type de plaintes reçues et les actions posées à la suite de ces plaintes;

5 Mesures d'atténuation sonore

5.1 Mesures d'atténuation sonore obligatoires

L'entrepreneur doit utiliser différentes mesures d'atténuation afin de réduire le bruit émis par les activités du chantier. Les mesures d'atténuation suivantes sont obligatoires et doivent être mises en place avant le début des travaux près des zones sensibles au bruit.

Utilisation de silencieux ou d'enceintes acoustiques

Les compresseurs et génératrices sur le chantier doivent être entourés d'une enceinte acoustique, d'un écran antibruit ou être placé dans un caisson insonorisé. Les coûts associés à cette mesure sont inclus dans les différents prix unitaires et globaux des bordereaux.

Marteaux pneumatiques avec silencieux

Les marteaux pneumatiques utilisés sur le chantier doivent être munis d'un silencieux fourni par le fabricant de ce type d'équipement. Les coûts associés à cette mesure sont inclus dans les différents prix unitaires et globaux des bordereaux.

Lame antibruit pour les scies à béton

Les scies à béton utilisées sur le chantier doivent être munies de lames antibruit qui vibrent moins et génèrent donc moins de bruit. Les coûts associés à cette mesure sont inclus dans les différents prix unitaires et globaux des bordereaux.

Silencieux pour équipement de jet de sable

Lors des opérations de sablage au jet humide, l'utilisation d'un silencieux s'ajustant à l'extrémité de la buse d'un équipement de jet de sable est requise.

Afin d'utiliser ce silencieux lors des opérations de sablage au jet humide, l'utilisation d'un équipement de jet de sable muni d'un injecteur d'eau est recommandée. Il faut noter qu'il ne s'agit pas d'un système muni d'une bague d'arrosage à l'extrémité de la buse ou d'une laveur à pression, mais bien d'un équipement permettant de faire le mélange eau et sable avant la sortie de la buse. À titre indicatif, le système de marque CLEMCO est un système d'injection d'eau.

Si l'équipement de jet de sable n'est pas muni d'un injecteur d'eau, il est possible d'utiliser le silencieux requis; toutefois, des ajustements devront être faits à la buse afin d'en permettre l'installation.

Les principales caractéristiques du silencieux sont les suivantes :

- constitué de polyuréthane haute performance résistant aux chocs;

- poids du silencieux : environ 4 livres;
- une cartouche insonorisante est située à l'intérieur du silencieux;
- longueur d'environ 30 cm (12 po) et diamètre d'environ 19 cm (7.5 po).

Optimisation de l'organisation de l'aire de travail

Les équipements fixes générateurs de bruit ne doivent pas être installés à proximité des bâtiments sensibles. L'organisation de l'aire de travail doit être optimisée afin que les équipements les plus bruyants soient situés le plus loin possible de ces bâtiments ou qu'un obstacle entre les équipements et les bâtiments, par exemple des roulottes de chantier, fasse office d'écran antibruit.

Restriction concernant les camions lourds

Afin de limiter la pollution sonore et atmosphérique, la marche au ralenti du moteur diesel d'un véhicule lourd immobilisé est limitée à une période maximale de 5 minutes par période de 60 minutes, en conformité avec certains règlements d'arrondissement de la Ville de Montréal. Après ce délai, l'alimentation du moteur doit être coupée.

Restriction concernant le vibrofonneur et battage de pieux

Les activités utilisant un appareil d'insertion de pieux par vibration (vibro) ou par battage devront obligatoirement être évaluées par le programme de gestion du bruit et autorisées par le surveillant. Une restriction à l'utilisation de cette technique ou des mesures d'amortissement dans le joint de battage peuvent être exigées, entre autres l'utilisation d'un casque de battage avec doublage en bois ou en plastique.

5.2 Autres mesures d'atténuation sonore

À titre informatif, les mesures d'atténuation sonores suivantes peuvent être applicables et justifiées par le programme détaillé de gestion du bruit, lorsque les travaux sont effectués à proximité des zones sensibles au bruit.

Écrans antibruit temporaires

Les écrans doivent avoir une longueur permettant d'obstruer toutes lignes de vue entre les équipements de construction et les points récepteurs à protéger. La longueur, la hauteur et le type (panneaux de bois ou toiles acoustiques) des écrans requis ainsi que leur nombre (si plus de deux) doivent être déterminés lors de l'élaboration du programme de gestion du bruit. L'entrepreneur doit soumettre au surveillant, pour approbation, un croquis du type d'écran temporaire qu'il propose en incluant le système d'installation.

Les écrans temporaires mobiles peuvent être constitués de panneaux de contreplaqué fournis par l'entrepreneur ou de toiles acoustiques. Les coûts associés à cette mesure sont inclus dans les différents prix unitaires et globaux des bordereaux.

Les sections suivantes décrivent les exigences minimales et les caractéristiques des écrans constitués de panneaux de contreplaqué ou de toiles acoustiques.

Écran constitué de panneaux de bois

La composition minimale de ce type d'écran est la suivante :

- Côté extérieur : contreplaqué de 2 cm d'épaisseur ($\frac{3}{4}$ pouce).
- Côté intérieur : laine minérale de 5 cm (2 pouces) (incombustible et hydrofuge et ayant une masse volumique d'environ 40 kg/m³) avec un treillis métallique pour garder la laine en place. Un revêtement protecteur (pellicule plastique) ne doit pas recouvrir la laine.

L'entrepreneur doit soumettre au surveillant pour approbation, la fiche d'information technique de la laine minérale avant d'entreprendre la fabrication de l'écran. Les matériaux constituant l'écran doivent avoir une durée de vie au moins équivalente à la durée du contrat et être maintenus en bon état. Lorsque les panneaux constituant l'écran sont assemblés, il faut s'assurer qu'ils se joignent parfaitement. Les trous et les fissures entre les panneaux et entre le bas de l'écran et le sol devront être comblés avec un matériau suffisamment dense pour atténuer le bruit.

L'entrepreneur doit soumettre au surveillant pour approbation, le système d'installation de l'écran qu'il propose.

Il est recommandé que la laine isolante acoustiquement soit installée dans les panneaux faisant face aux zones sensibles du côté construction des panneaux. Un schéma typique de ces écrans est présenté à la Figure 8 et à la Figure 9.

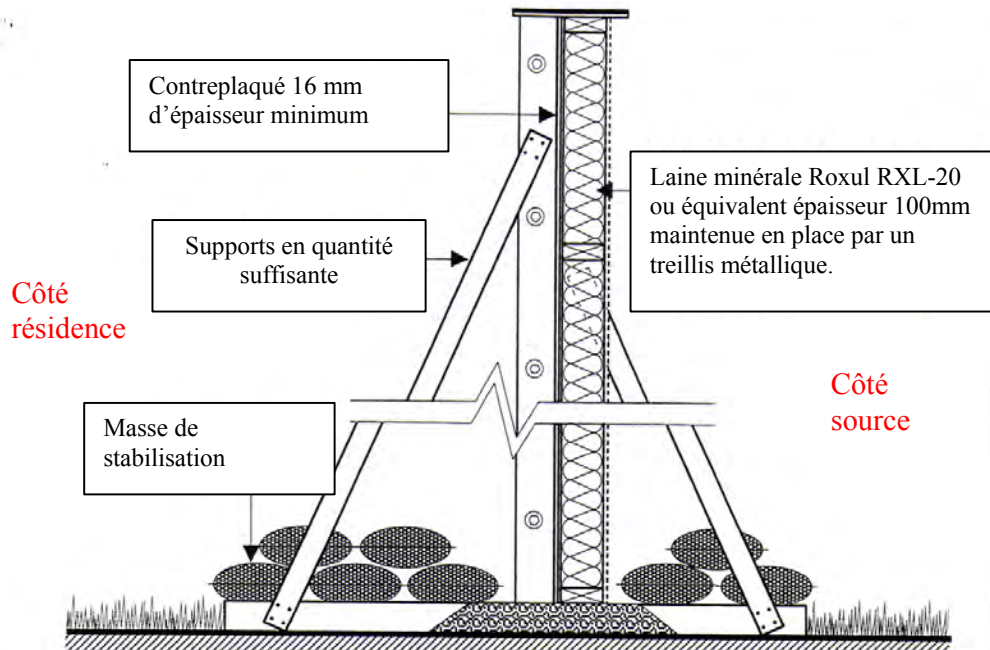


Figure 8: Construction typique pour un écran acoustique absorbant



Figure 9: Exemple d'écran acoustique d'un projet de construction

Écran constitué de toiles acoustiques

Les écrans temporaires mobiles peuvent être constitués de toiles. Ces toiles peuvent être installées à l'aide d'une structure métallique afin de former un écran continu. Ces toiles doivent être composées d'un vynile renforcé coupe-son d'une densité minimale de 1lb/pc. L'écran doit posséder un côté absorbant d'au minimum 2" de laine acoustique qui sera orienté face à la zone de travaux.

Écran antibruit sur chariot élévateur, nacelle ou plate-forme

Des écrans sur chariot élévateur, nacelle ou plate-forme doivent être installés lorsque des travaux sont effectués à proximité des zones sensibles si les niveaux sonores maximaux autorisés ne sont pas respectés.

Les écrans doivent être munis de panneaux antibruit sur au moins trois côtés, de façon à entourer la plate-forme de travail et réduire la propagation du bruit vers les bâtiments.

L'ensemble doit être étanche au bruit, mais assurer la ventilation pour l'opérateur de la plateforme de travail, le cas échéant.

Alarmes de recul à intensité variable ou à bruit blanc

Les alarmes de recul à intensité variable peuvent être utilisées pour les équipements de l'entrepreneur qui seront sur le site tout au long du chantier. Il sera toutefois difficile d'installer des alarmes de recul pour les fournisseurs ou les sous-traitants qui viennent de manière ponctuelle sur le site.

L'alarme variable doit être ajustée à un maximum de 10 dB(A) au-dessus du bruit ambiant du chantier. Par contre, l'installation d'alarmes de recul à intensité variable doit tenir compte de la sécurité des travailleurs sur le chantier.

Restrictions concernant les livraisons des matériaux ou des équipements

Lors de la livraison des matériaux ou des équipements, ceux-ci doivent être déposés au sol et non jetés par terre afin de réduire les bruits d'impact.

Informations aux résidents

Sans être un moyen de réduction du bruit, les résidents situés les plus près des travaux devront être avisés de la présence des travaux, des périodes de construction et de la durée de ceux-ci. Les résidents devront aussi être avisés que des relevés sonores et des moyens d'atténuation du bruit seront mis en œuvre afin de réduire l'impact sonore des travaux.

6 Programme de gestion des plaintes

Dans le cas de plaintes, un avis sera transmis par le surveillant à l'entrepreneur. Ce dernier devra effectuer des relevés sonores et vérifier leur conformité selon les limites maximales permises. Il devra émettre au surveillant un rapport journalier écrit détaillant la date et la localisation des relevés, les niveaux sonores mesurés et autorisés à ce moment. Ce rapport devra également inclure les actions prises par l'entrepreneur en cas de dépassement, avec indication de la date et de l'heure de l'application des actions correctives.

Dans le cas de non-conformité des niveaux sonores mesurés, si les mesures d'atténuation, prévues selon le programme détaillé de contrôle du bruit, ne sont pas en place ou mal installées, il y aura arrêt des travaux. La reprise des activités générant les dépassements des niveaux autorisés ne sera permise que lorsque l'entrepreneur aura fait approuver, par le surveillant, les mesures correctives à mettre en place.

S'il y a non-conformité des niveaux sonores mesurés, et que les mesures d'atténuation prévues sont en place, le surveillant pourra autoriser le dépassement suite à l'examen des résultats des relevés sonores effectués par l'entrepreneur.

Le mandataire se réserve le droit de réaliser les relevés sonores si ceux-ci n'ont pas été effectués par l'entrepreneur à l'intérieur d'un délai de 24 heures suivant l'avis transmis par le surveillant. Les coûts ainsi engendrés seront facturés à l'entrepreneur.

Un responsable de chantier devra être nommé et les communications devraient lui être adressés lors des travaux si des dépassements sont mesurés.